



L'effet UQAM

Ressenti un peu partout dans différents domaines, l'effet UQAM est le résultat d'un dynamisme collectif propagé par les étudiants et par l'engagement des enseignants dans les enjeux de société. C'est une sensation qui se vit dès qu'on entre dans cette jeune et grande université, bâtie par des passionnés de recherche et de création. En plein centre-ville de Montréal, l'UQAM est un cœur qui bat au rythme d'une culture inspirante.



Visionnez la vidéo et vivez l'effet UQAM.

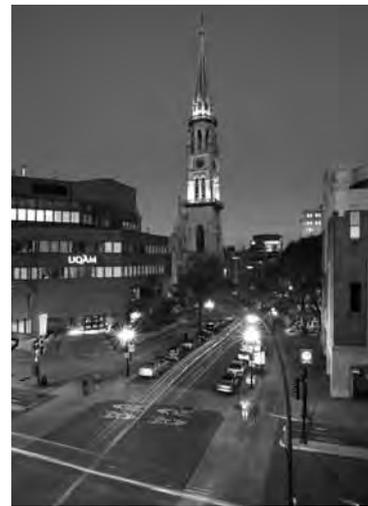
Bourses de la Fondation de l'UQAM

- Bourses d'entrée de 2000 \$ accordées automatiquement aux étudiants détenant une cote de rendement au collégial de 34 et plus.
- Bourses d'excellence

Bourses à la mobilité internationale et autre financement pour des études à l'étranger

De nombreuses ressources sont à votre disposition pour vous aider à défrayer un séjour à l'étranger au cours de vos études à l'UQAM. En 2010-2011, près de 1,3 M\$ ont été versés à 356 étudiants pour réaliser des échanges ou des stages à l'étranger.

www.etudier.uqam.ca/bourses



Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes
sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

La description des programmes, des cours et d'autres
renseignements pertinents sont disponibles sur Internet
à l'adresse suivante : www.registrariat.uqam.ca

Pour tout renseignement, s'adresser au :

Registrariat

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : 514 987-3132
Télécopieur : 514 987-0400

Adresse civique :

Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est
Rez-de-chaussée, local DS-R110

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Deuxième trimestre 2011

ISBN 978-2-922619-45-4



Pour l'Université du Québec à Montréal, la réussite étudiante constitue la préoccupation centrale manifestée par la qualité des études et la rigueur au plan académique. Cela est au cœur de la mission de l'Université et inspire toute la dynamique institutionnelle. Pour l'UQAM, réussir, c'est bien sûr obtenir un diplôme; mais c'est aussi acquérir un bagage de connaissances générales et spécialisées, c'est s'assurer une bonne maîtrise de la langue, c'est s'ouvrir aux grands enjeux de la société et aux réalités internationales, c'est apprendre à travailler en équipe, c'est maîtriser la technologie informatique nécessaire pour s'intégrer au marché du travail, c'est pouvoir compter sur un réseau de relations professionnelles et civiques, et enfin, c'est participer pleinement au progrès de la société.

Les programmes de formation de l'UQAM sont exigeants parce que réussir est exigeant. Les gens de l'UQAM mettent tout en œuvre pour soutenir les étudiantes et les étudiants dans leur cheminement universitaire par des programmes d'encadrement adaptés et des services spécialisés. La qualité de la vie étudiante est l'un des engagements majeurs de l'UQAM, ce qui contribue d'ailleurs à faire la marque de notre Université.

L'UQAM bénéficie du travail d'un personnel de soutien et d'une équipe administrative qui mettent leurs compétences, leur expérience éprouvée et leur dévouement au service de la qualité et de la réussite, dans toutes les facultés et tous les services.

L'UQAM occupe un campus moderne, à la fine pointe de la technologie, où professeurs et chargés de cours offrent leur enseignement aux trois cycles dans des programmes régulièrement mis à jour, dont plusieurs sont uniques au Québec. L'Université est engagée dans les programmes de mobilité étudiante et les réseaux de coopération scientifique, procurant ainsi à la formation une dimension internationale essentielle. La mission d'enseignement s'associe à une activité de recherche et de création de haut niveau; la créativité et le dynamisme exceptionnels de l'UQAM sont reconnus partout.

Présente dans la grande région de Montréal notamment par ses centres d'études universitaires, pourvue d'un vaste campus à Montréal, l'UQAM offre à ses étudiants des conditions d'accessibilité inégalées.

Je vous invite à découvrir l'UQAM. Le campus, avec ses édifices, ses résidences, ses laboratoires, ses ateliers, ses studios d'enregistrement, ses galeries d'art, ses salles de spectacles et son centre sportif, se déploie au cœur de la ville, dans un quartier empreint de culture, de patrimoine et d'avant-garde tout à la fois, le Quartier latin de Montréal.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour vous faciliter l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés. Votre réussite est aussi la nôtre!

Le recteur

A handwritten signature in black ink, reading "Claude Corbo". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line underneath it.

Claude Corbo

Mot du vice-recteur à la Vie académique



À l'UQAM, nous mettons tout en œuvre pour soutenir nos étudiants dans leur cheminement universitaire par des programmes d'encadrement adaptés et des services spécialisés. La qualité de la vie étudiante, la rigueur au plan académique et la réussite des étudiants figurent au cœur de notre mission et inspirent toute la dynamique universitaire.

L'UQAM offre des programmes aux trois cycles d'études universitaires, que se partagent l'École des sciences de la gestion et six facultés : Arts, Communication, Science politique et droit, Sciences, Sciences de l'éducation, et Sciences humaines. Elle offre plus de 180 programmes de premier cycle – baccalauréats, certificats, programmes courts de premier cycle – qui couvrent

les disciplines de base ainsi que des domaines de pointe. Aux cycles supérieurs, l'Université offre plus de 110 programmes – doctorats, maîtrises, formations courtes spécialisées – assurant aux étudiants une souplesse de cheminement dans leurs études. Ces formations sont en lien direct avec les besoins du marché du travail et de la société. Les travaux pratiques, stages et projets enrichissent votre curriculum vitae et valident votre intérêt pour votre discipline.

Les étudiants ont accès à une gamme de services qui enrichissent le parcours académique. De l'intégration au milieu universitaire jusqu'à l'insertion professionnelle, les Services à la vie étudiante contribuent au développement d'un environnement favorable à l'apprentissage et l'épanouissement.

L'Université est aussi engagée dans les programmes de mobilité étudiante et les réseaux de coopération scientifique afin d'assurer à la formation sa dimension internationale essentielle. Par son internationalisation, l'UQAM veut assurer aux étudiantes et étudiants une formation offrant une plus grande ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures en favorisant la mobilité et en intégrant, dans les activités offertes sur son campus montréalais, une riche composante internationale. Cette volonté d'ouverture a amené l'UQAM à établir des ententes formelles avec près de 250 établissements sur les cinq continents, sans compter les nombreux liens créés par son appartenance à des réseaux universitaires.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour vous faciliter l'atteinte des objectifs que vous vous êtes fixés. Votre réussite est aussi la nôtre!

Le vice-recteur à la Vie académique

Robert Proulx

Mot du directeur général de la Télé-université

L'essor extraordinaire de l'«université à distance» dans le monde constitue l'un des phénomènes les plus frappants de l'heure. Au Royaume-Uni et en Allemagne, les universités qui attirent désormais le plus grand nombre d'étudiants sont l'Open University et la Fernuniversität, deux établissements de formation à distance. En Espagne et en Amérique latine, l'Universidad Nacional de Educación a Distancia rivalise avec l'Université ouverte de Catalogne. La Hollande, le Portugal et la Grèce ont aussi leur université nationale ouverte et à distance. Même la vénérable Université catholique de Louvain, fondée en 1425, développe intensivement ses enseignements à distance. En Asie, où les besoins de formation sont à la mesure des défis démographiques et économiques, on a vu se multiplier des «méga-universités à distance», comme l'Open University of China ou l'Universitas Terbuka en Indonésie.

Au Québec, où l'on n'échappe pas à la tendance, c'est la TÉLUQ qui répond aux attentes de ceux qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires à distance. Chaque année, elle accueille près de 18 000 étudiants dans ses programmes de certificat, de baccalauréat et de maîtrise. Elle permet aussi aux étudiants sur campus, de faire à distance un ou plusieurs cours pour compléter leur programme par entente interuniversitaire. C'est l'étudiant qui choisit son cheminement, à temps plein ou à temps partiel, de même que la date de début de ses cours, son horaire et son rythme d'apprentissage.

Développés et dispensés sous l'autorité d'un professeur et d'une équipe multidisciplinaire, les cours de la TÉLUQ sont spécialement conçus pour se dérouler à distance. Chaque étudiant est encadré par un tuteur ou un chargé d'encadrement qui répond à ses questions, commente ses travaux et examens et l'accompagne dans chacun de ses cours. Tout l'arsenal des moyens modernes de communication sert à diffuser l'enseignement et à assurer l'encadrement. L'apprentissage se fait à partir d'une démarche multimédia : lectures, vidéos, documents audio, sites Web, etc.

La TÉLUQ offre 360 cours et plus de 75 programmes, y compris un doctorat conjoint avec l'UQAM. Les domaines de formation les plus fréquentés sont l'administration, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la communication, la psychologie, l'éducation, les langues, l'informatique et les sciences. À quelques exceptions près, les cours ne sont pas contingentés et sont offerts tous les trimestres, même l'été.

En recherche, la TÉLUQ possède un des meilleurs ratios subventions/professeur du réseau de l'Université du Québec et elle se classe au 23^e rang des universités du Canada.

La formule à distance répond mieux que jamais aux réalités nouvelles, notamment aux besoins de conciliation travail, famille et études. Je vous invite à en faire l'essai.



Le directeur général

Raymond Duchesne

Table des matières

Mot du recteur	3
Mot du vice-recteur à la Vie académique	4
Mot du directeur général de la Télé-université	4
Table des matières	5
Informations générales.....	9
Étudier au cœur de Montréal.....	9
Formation.....	9
Recherche et création.....	9
International.....	9
Fidèle à sa mission	9
Des perspectives d'avenir.....	9
I. Les études universitaires	10
Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons.....	10
La reconnaissance d'acquis.....	10
II. L'admission dans un programme d'études	11
Les bases d'admissibilité	11
Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes.....	11
Les candidats ne répondant pas aux critères attestant de la maîtrise de la langue française.....	11
La description du test de français de l'UQAM.....	12
Les tests de sélection.....	12
La demande d'admission.....	12
Les divers types de décision.....	12
La révision de la décision relative à l'admission.....	13
La décision est positive!.....	13
III. L'inscription à des cours	14
Le guide d'inscription	14
L'autorisation d'inscription.....	14
L'inscription par Internet	14
Le dossier universitaire en ligne	14
Le statut d'étudiant.....	14
Le régime d'études.....	14
L'horaire régulier des cours.....	14
L'année universitaire	14
Les droits de scolarité.....	14
IV. Les services et la vie universitaire.....	15
Logement	15
Bibliothèques	15
Sports	15
V. Le soutien financier	16
Bourses de la Fondation de l'UQAM	16
Bourses facultaires ou départementales.....	16
Programme de prêts et bourses	16
Bourses à la mobilité internationale.....	16
Bourses des gouvernements étrangers.....	16
Emplois sur le campus.....	16
Liste des programmes d'études de cycles supérieurs.....	17

Faculté des arts

Direction.....	19
Baccalauréats	
Art dramatique (7601-7603-7604-7605)	20
Arts visuels et médiatiques (7324-7325)	24
Danse (7107-7606)	29
Design de l'environnement (7004)	33
Design graphique (7779)	34
Études littéraires (7872)	37

Histoire de l'art (7240-7250)	38
Musique (7099-7602).....	40
Majeures	
Études théâtrales (6304)	45
Histoire de l'art (6564)	46
Musique (6377)	40
Mineures	
Études théâtrales (8304)	47
Histoire de l'art (8564)	47
Certificats	
Arts plastiques (4204)	48
Création littéraire (4289)	49
Histoire de l'art (4564)	50
Pédagogie de la danse en milieu du loisir (4042)	50
Scénarisation cinématographique (4327)	52
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)	52

Faculté de communication

Direction.....	55
Baccalauréats	
Animation et recherche culturelles (7082)	56
Communication (cinéma) (7232)	57
Communication (journalisme) (7732)	59
Communication marketing (7210)	61
Communication (médias interactifs) (7231)	62
Communication (relations humaines) (7624)	64
Communication (relations publiques) (7031)	66
Communication (stratégies de production culturelle et médiatique) (7234) ..	68
Communication (télévision) (7233)	69
Majeure	
Communication (6960)	71
Certificats	
Animation culturelle (4154)	73
Communication (4214)	73
Intervention psychosociale (4153)	74

École de langues

Certificats	
Allemand (4165)	75
Anglais (4129)	76
Espagnol (4127)	77
Français écrit pour non-francophones (4450)	79
Langue et culture arabes (4020)	79
Langues et cultures d'Asie (4021)	80
Programmes courts et concentrations de premier cycle	
Allemand (0124- F006)	81
Anglais (0122-F004)	82
Espagnol (0123-F005).....	83
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)	84

Faculté de science politique et de droit

Direction.....	87
Baccalauréats	
Communication, politique et société (7641)	88

Droit (7308)	89
Gestion publique (7215)	92
Relations internationales et droit international (7060)	94
Science politique (7760)	96
Majeure	
Science politique (6120)	96
Mineure	
Science politique (8912)	99
Certificats	
Administration des services publics (4205)	101
Droit social et du travail (4290)	101
Gestion des services municipaux (4181)	102
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)	103

Faculté des sciences

Direction.....	105
Baccalauréats	
Actuariat (7021)	106
Biochimie (7008)	107
Biologie en apprentissage par problèmes (7013)	109
Chimie (7626)	111
Génie microélectronique (7937)	113
Informatique et génie logiciel (7316)	115
Intervention en activité physique (7236-7239)	117
Mathématiques (7321-7421-7721)	121
Microélectronique (7081)	123
Sciences de la Terre et de l'atmosphère (7442-7443)	124
Majeure	
Géologie (6920)	124
Certificats	
Analyse chimique (4280)	127
Développement de logiciels, avancé (4626)	128
Écologie (4201)	128
Géologie appliquée (4024)	129
Informatique et développement de logiciels (4702)	130
Méthodes quantitatives (4179)	131
Réseaux et systèmes de télécommunications (4888)	132
Ressources énergétiques durables (4049)	133
Sciences de l'environnement (4139)	134
Baccalauréat ès sciences par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences	135
Baccalauréat ès sciences appliquées par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences.....	135

École des sciences de la gestion

Direction.....	137
Baccalauréats	
Administration (7164-7111-7112-7113-7182-7183-7184)	138
Économique (7054-7154-7254-7354-7454)	143
Gestion des ressources humaines (7002).....	146
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7317-7307)	148
Sciences comptables (7119-7419-7619)	152
Urbanisme (7828-7628)	154
Majeure	
Études urbaines (6990)	154
Mineures	
Études urbaines (8856)	157
Patrimoine urbain (8857)	158
Urbanisme opérationnel (8858)	159

Certificats	
Administration (4122)	159
Administration de services (4480)	160
Assurance et produits financiers (4790)	162
Commerce international (4423)	164
Comptabilité générale (4027)	165
Économique (4135-4136-4137)	166
Finance (4607)	167
Gestion des ressources humaines (4209)	169
Gestion du tourisme (4734)	170
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie (4035)	170
Gestion informatisée et affaires électroniques (4708)	171
Immobilier (4555)	172
Marketing (4206)	173
Perfectionnement en gestion (4548)	174
Planification financière (4731-4751)	176
Sciences comptables (4438-4638)	177
Programme court de premier cycle	
Gestion du tourisme (0535)	178
Baccalauréat par cumul de programmes à l'École des sciences de la gestion (B.A.A. et B.S.C.G.).....	179

Faculté des sciences de l'éducation

Direction.....	181
Baccalauréats	
Développement de carrière (7344)	182
Éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693)	183
Enseignement de l'anglais langue seconde (7176)	186
Enseignement du français langue seconde (7177)	188
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089)	191
Enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415)	194
Enseignement secondaire (7951-7954-7652-7653-7657)	198
Certificats	
Développement de carrière (4017)	205
Éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)	205
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)	206
Éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)	207
Enseignement de l'anglais langue seconde (4851)	208
Enseignement du français langue seconde (4857)	208
Formateurs en milieu de travail (4550)	209
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)	210
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs (4046)	211
Programme court de premier cycle	
Formateurs en milieu de travail (0630)	212
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation.....	213

Faculté des sciences humaines

Direction.....	215
Baccalauréats	
Géographie (7756)	216
Histoire (7758)	218
Linguistique (7640-7642-7644)	221
Philosophie (7796)	224
Psychologie (7733)	226
Sciences des religions (7647).....	229
Sexologie (7809)	231
Sociologie (7361)	232
Travail social (7698)	234

Majeures	
Géographie (6155)	216
Histoire (6850)	218
Histoire, culture et société (6460)	236
Linguistique (6432)	221
Philosophie (6510)	224
Sciences des religions (6047)	238
Sociologie (6140)	232
Mineures	
Études classiques (8866)	240
Études médiévales (8855)	241
Linguistique (8853)	242
Philosophie (8384)	243
Sociologie (8917)	244
Certificats	
Études féministes (4014)	244
Géographie internationale (4033)	245
Gérontologie sociale (4402)	246
Gestion des documents et des archives (4347)	246
Histoire (4116)	247
Immigration et relations interethniques (4375)	248
Interprétation visuelle (4393)	249
Planification territoriale et gestion des risques (4026)	250
Psychologie (4350)	251
Sciences des religions (4047)	252
Sciences sociales (4269)	253
Programme court et concentrations de premier cycle	
Études américaines (F013)	254
Études anciennes (F010)	255
Études ethniques (F009)	255
Études féministes (F002)	255
Études médiévales (F011)	256
Études québécoises (F007)	257
Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (0173-F012)	254
Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)	
	257

École supérieure de mode de Montréal

Direction	259
Baccalauréat en gestion et design de la mode (7681-7682-7683)	260

Annexe I - Les centres de l'UQAM en région métropolitaine	265
Annexe II - TÉLUQ - L'université à distance de l'UQAM.....	266
Annexe III - Baccalauréat par cumul de programmes	267
Annexe IV - Statistiques d'admission des programmes contingentés	268
Annexe V - Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep.....	269

Informations générales

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique de langue française dont le rayonnement est international. La qualité de ses programmes d'études, ses activités de recherche ancrées dans les préoccupations sociales et ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée, ici et aux quatre coins du globe.

Étudier au cœur de Montréal

L'UQAM est située au cœur de Montréal. Le campus central et le Complexe des sciences Pierre-Dansereau s'intègrent au tissu urbain du Quartier latin et du Quartier des spectacles. L'environnement propose un milieu de vie citadin où la culture s'éclate dans les domaines des arts, de la science et des sciences sociales.

À quelques pas du Vieux-Port et de nombreux parcs, les deux campus sont directement accessibles par les stations de métro Berri-UQAM et Place-des-Arts. Une piste cyclable et plusieurs stations de vélo Bixi se trouvent près de tous les pavillons.

Le Complexe des sciences Pierre-Dansereau est situé à proximité de la Place des Festivals, du Musée d'art contemporain et de la Place des Arts. Il comprend huit pavillons dont celui des Sciences biologiques, qui détient la certification LEED-Argent décernée aux bâtiments verts. Le campus central, qui comprend plus d'une dizaine de pavillons, est situé près de la Grande bibliothèque, de la Cinémathèque québécoise et de nombreux cafés, restaurants et terrasses fréquentés par les étudiants.

Formation

L'UQAM offre plus de 180 programmes de premier cycle caractérisés par l'interdisciplinarité et la grande place accordée à la culture générale. Les travaux pratiques, stages et projets sur le terrain font partie intégrante de la plupart des programmes.

Se distinguant par l'importance accordée à la formation pratique, les facultés et écoles de l'UQAM offrent des formations en arts, langues et communication, éducation, gestion, science politique et droit, sciences, sciences humaines et mode. Fiers de contribuer à la réussite de leurs étudiants, les enseignants de l'UQAM offrent des conditions d'encadrement personnalisées et une grande disponibilité.

Recherche et création

Grâce aux succès remportés par ses professeurs et ses étudiants, l'UQAM se classe parmi les grandes universités de recherche au Canada notamment en sciences humaines, en sciences naturelles, dans le domaine de la santé sociale ainsi qu'en création. Ses chercheurs sont rassemblés dans plusieurs unités de recherche, dont les centres et les chaires, de même que dans six instituts, caractérisés par l'interdisciplinarité.

International

Dans de nombreux secteurs où elle œuvre, l'UQAM connaît un rayonnement international que ce soit en Europe, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud. Pour faciliter les échanges de chercheurs et la circulation des étudiants, l'Université multiplie les protocoles d'ententes bilatérales et multilatérales tant en formation qu'en recherche et en création. Ces ententes permettent notamment à des centaines d'étudiants de participer à des programmes d'échanges à l'international.

L'UQAM accueille chaque année plus de 2500 étudiants étrangers provenant de 80 pays.

Fidèle à sa mission

Participant pleinement au progrès social, économique et culturel de la société, l'UQAM a formé plus de 200 000 diplômés actifs dans des domaines diversifiés. Après plus de 40 ans d'existence, l'UQAM reste fidèle à sa mission de former aussi bien la relève que les personnes en situation d'emploi et de rendre ses ressources accessibles au plus grand nombre.

Des perspectives d'avenir

L'UQAM offre des programmes d'études en lien direct avec les besoins du marché du travail et de la société. Accessibles sur le Web, des fiches fournissent de l'information concernant les perspectives professionnelles de tous les baccalauréats offerts à l'UQAM : emplois possibles, salaires, insertion des diplômés, secteurs en demande, compétences particulières, poursuite des études au 2^e cycle.

www.etudier.uqam.ca/1ercycle/perspectives



I. Les études universitaires

Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons

Le baccalauréat est un programme de 1^{er} cycle axé principalement sur une discipline, un champ d'études ou une formation professionnelle. Il s'agit du programme d'études le plus complet en guise de première formation universitaire. Selon vos choix et vos intérêts, vous pouvez vous engager dans :

- un baccalauréat spécialisé, qui couvre donc principalement un domaine;
- ou un baccalauréat multidisciplinaire ou bidisciplinaire, qui résulte en la combinaison de courtes formations de 1^{er} cycle, soit :
 - trois certificats ou mineures
 - une majeure et une mineure ou un certificat

Vous pouvez également choisir d'acquérir des apprentissages dans une seule discipline, soit en faisant :

- un seul programme de certificat
- une seule mineure*
- une seule majeure*
- ou encore un programme court de 1^{er} cycle*.

Dès que vous avez ciblé le ou les programmes d'études universitaires qui vous intéressent, vous êtes prêt à entreprendre les démarches administratives qui mèneront ultimement à votre intégration en bonne et due forme à l'Université.

Le processus se divise en deux étapes : d'abord l'admission dans un ou plusieurs programmes d'études (on peut faire 3 choix), puis l'inscription aux cours du programme que vous aurez choisi d'intégrer.

La reconnaissance d'acquis

Certains programmes de baccalauréat accordent des crédits universitaires pour une formation technique acquise au niveau collégial. Règle générale, jusqu'à cinq cours universitaires peuvent être reconnus, selon le programme suivi au collégial et la moyenne obtenue.

www.etudier.uqam.ca/admission/reconnaissance

Types de programmes	Baccalauréat	Baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat	Baccalauréat par cumul de certificats ou de mineures
Spécificités	Programme axé sur l'étude d'une discipline, d'un champ d'études ou sur une formation professionnelle.	Cheminement permettant le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champ d'études différents. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe III) pour plus de détails.	Cheminement permettant le cumul de trois certificats ou mineures pour l'obtention d'un grade de bachelier. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe III) pour plus de détails.
Nombre de crédits et de cours	90 crédits : 30 cours OU 120 crédits : 30 cours + stages ou autres activités	90 crédits : 30 cours (60 crédits : 20 cours dans la majeure et 30 crédits : 10 cours dans la mineure ou le certificat)	90 crédits : 30 cours (30 crédits : 10 cours par certificat ou mineure)
Durée des études	90 crédits : Temps complet : 3 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum 120 crédits : Temps complet : 4 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum	Temps complet (si le programme le permet) : 3 ans (2 ans dans une majeure et 1 an dans une mineure ou certificat) Temps partiel : 10 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)	Temps complet : 3 ans (1 an par certificat ou mineure) Temps partiel : 12 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)

* Ces programmes mènent à une attestation d'études et non à un diplôme proprement dit.

II. L'admission dans un programme d'études

Les bases d'admissibilité

Il y a quatre bases selon lesquelles vous pouvez être admis dans un programme de premier cycle universitaire. En règle générale, si le programme n'est pas contingenté, vous n'avez à satisfaire aux conditions que de l'une d'elles pour que votre demande soit considérée.

Si vous satisfaites les conditions de plus d'une base, l'Université choisira celle qui est la plus avantageuse pour vous, pour autant que vous ayez fourni les documents demandés. Les quatre bases d'admissibilité sont les suivantes :

1. Base DEC

Vous êtes ou serez titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) approprié préuniversitaire et/ou technique (selon le programme) québécois ou l'équivalent au moment de commencer le programme. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / DEC, pour connaître le type de diplôme requis et les cours préalables exigés, le cas échéant.

ou

2. Base expérience

Vous serez âgé d'au moins vingt et un ans le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver), le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne) et vous possédez les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente. La description de ce qu'est une expérience pertinente ainsi que la durée requise de l'expérience sont variables selon les programmes. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Expérience, pour connaître ces exigences.

ou

3. Base études universitaires

Vous avez réussi un certain nombre de cours de niveau universitaire. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Universitaire, pour connaître les exigences en matière de scolarité. Prenez soin également de visiter le site Internet du Registrariat, car certains cours ne sont pas jugés de niveau universitaire et ne pourraient donc servir à constituer une telle base.

www.registrariat.uqam.ca/Cours/hors_programme.html

ou

4. Base études hors Québec

Vous êtes titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent. (Selon une entente de coopération entre les gouvernements français et québécois, les personnes titulaires d'un diplôme préuniversitaire du système français, obtenu après 12 années d'études, peuvent accéder directement aux études de premier cycle à l'UQAM.)

UTILISATION DE LA COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC) POUR LA GESTION DES ADMISSIONS

Le système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permet depuis l'automne 2009, de lier chacun des cours à un programme d'études, de sorte qu'une CRC moyenne pour **chaque programme de DEC**, auquel le candidat a été inscrit pendant son cheminement au collégial, puisse être calculée.

Pour l'admission à l'Université, il a été convenu d'utiliser la CRC du dernier programme dans lequel le candidat s'est inscrit, sous la condition qu'au moins 16 cours soient contributives à son calcul, en y incluant, au besoin, les résultats de cours qui constituent des préalables nécessaires à l'admission au programme choisi. Si le calcul de la CRC du dernier programme ne repose pas sur au moins 16 cours, c'est la CRC globale, c'est-à-dire celle qui inclut tous les résultats obtenus au collégial par le candidat, qui sera retenue aux fins de l'admission.

À titre indicatif, le lecteur trouvera en annexe, à la fin de ce document, les tableaux des Statistiques d'admission des programmes contingentés - trimestre d'hiver et trimestre d'automne 2011.

Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes

Un candidat désirant être admis dans un programme dit contingenté, c'est-à-dire un programme dont la capacité d'accueil est limitée, sera par ailleurs évalué selon certains critères et moyens de sélection particuliers. Selon les cas, on pourra exiger une moyenne scolaire ou une cote R minimales, ou encore, par exemple, le dépôt d'une production médiatique numérique (certains baccalauréats en communication).

Par ailleurs, certains programmes qui ne sont pas contingentés ont des conditions d'admission particulières. C'est le cas, par exemple, du baccalauréat en musique - concentration Pratique artistique, qui exige, pour y être admis, de se soumettre à des tests théoriques et à une audition instrumentale.

D'autres programmes n'admettent pas de candidats sur la base de l'expérience (le baccalauréat en enseignement secondaire, par exemple) ou sur la base du DEC (le certificat en marketing, par exemple).

Enfin, des programmes, en particulier en sciences, requièrent la réussite préalable de certains cours de niveau collégial (Calcul différentiel, Statistiques, etc.). Vous trouverez les divers codes associés à ces cours, selon les DEC, dans le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep* à la fin de ce document.

Bref, avant de remplir votre demande d'admission, assurez-vous de bien connaître les conditions d'admission et les critères de sélection de ou des programmes qui vous intéressent.

Les candidats ne répondant pas aux critères attestant de la maîtrise de la langue française

Deux situations prévalent, selon le programme d'études dans lequel vous désirez être admis.

1. Vous serez convoqué à un test de français de nature **non éliminatoire** et pourrez entreprendre votre programme d'études avant d'avoir réussi le test. Cette situation prévaut pour :

- ↳ tous les programmes de baccalauréat (sauf ceux dont il est fait mention au point 2) ;
- ↳ toutes les majeures ;
- ↳ les certificats suivants :
 - Création littéraire
 - Éducation à la petite enfance (formation initiale)
 - Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
 - Gestion des documents et des archives
 - Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs
- ↳ les mineures suivantes :
 - Études médiévales
 - Linguistique

Si vous êtes admis et vous inscrivez à l'un de ces programmes, vous serez convoqué, pendant votre **premier trimestre d'études** (en octobre ou en février), pour passer le test de français de l'UQAM. En cas d'échec, vous devrez suivre et réussir un cours de rattrapage intitulé Connaissances de base en grammaire du français écrit (LIN1002) qui aura dès lors le statut de **cours obligatoire** dans votre cheminement.

OU

2. Vous serez convoqué à un test de français **éliminatoire** et si votre candidature est retenue, vous ne pourrez commencer le programme que si vous réussissez le test. Cette situation prévaut pour les programmes de baccalauréat suivants :

- Communication : profil journalisme
- Communication : profil relations publiques
- Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Enseignement du français langue seconde
- Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
- Intervention en activité physique, profil enseignement
- le programme de certificat suivant : Enseignement du français langue seconde

Si vous avez fait une demande d'admission dans l'un de ces programmes et que vous y êtes admissible, vous serez convoqué à ce test, **obligatoire et éliminatoire**, pendant le mois d'avril.

La description du test de français de l'UQAM

Ce test contient onze parties qui permettent de vérifier les connaissances de base en autant d'éléments du français écrit. Dans tous les cas, la vérification se fait au moyen de phrases à lacunes, c'est-à-dire de phrases dans lesquelles on doit produire une forme manquante, en tenant compte du contexte syntaxique et sémantique ainsi que des règles du code linguistique. Chacune des onze parties est constituée d'une consigne et d'une série de phrases à lacunes. La meilleure façon de s'y préparer? Entre autres, en se procurant une grammaire française!

Le test porte sur les éléments suivants :

1. orthographe lexicale et grammaticale
2. accord du verbe
3. accord du participe passé
4. choix de mots
5. grammaire
6. conjugaison (terminaisons, particularités orthographiques, irrégularités)
7. choix des pronoms relatifs
8. emploi des temps et des modes
9. emploi de la préposition
10. ponctuation (virgule)
11. emploi des pronoms

LES CRITÈRES ATTESTANT DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Étant une université francophone, l'UQAM s'attend à ce que les étudiants qui la fréquentent maîtrisent adéquatement la langue française. En vertu de notre *Politique sur la langue française*, la maîtrise du français vous sera reconnue d'office si :

- vous avez réussi l'Épreuve uniforme de français exigée au Québec pour l'obtention du DEC;
- vous détenez un grade universitaire d'une université québécoise, ou l'équivalent, décerné par une université francophone;
- vous détenez un baccalauréat français émis par une académie française;
- vous avez réussi, depuis le trimestre d'automne 1989, soit un test de français écrit reconnu préalable à l'admission dans une université québécoise, soit un ou des cours de français ayant permis de lever cette condition;
- vous avez terminé avec succès un certificat de premier cycle en français écrit ou en français écrit pour non-francophones.

Si vous ne répondez à aucune de ces conditions, vous devrez vous soumettre à un test qui permettra à l'UQAM de juger de vos compétences en français.

Les tests de sélection

Selon les programmes demandés et la base d'admission retenue, il se pourrait que vous soyez convoqué à des tests de sélection. Les tests de sélection les plus courants, généralement à l'intention des candidats déposant une demande d'admission sur la base Expérience, sont le test de scolapitudes et le test de connaissances et culture générales. Il existe aussi des tests de sélection plus spécifiques. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse pour prendre connaissance de la description de ces tests.

Test de scolapitudes (durée : une heure)

Ce test vérifie les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires. Exemples de questions posées dans le test de scolapitudes :

- 1) Arthur, Bernard, Charles et Daniel sont revenus d'un voyage touristique en Haïti en rapportant avec eux vingt œuvres d'artisanat. Douze de ces œuvres sont des peintures, les autres sont des sculptures.
- Daniel a ramené cinq peintures.
 - Charles a ramené autant de sculptures que Daniel a de peintures.
 - Arthur a autant d'œuvres d'art que Bernard en a.
 - Bernard a autant de peintures que Daniel a de sculptures.
 - Daniel a en tout sept œuvres.
 - Charles a une sculpture de plus qu'il a de peintures.

Combien de sculptures Bernard a-t-il ramenées ?

- a) 0 b) 1 c) 2 d) 3

- 2) Quel chiffre doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante :
11,15, 13, 17, 15, _ ?

Connaissances et culture générales (durée : quarante minutes)

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales :

Guernica

- a) est le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso ;
b) est une ville d'Espagne ;
c) est le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire ;
d) réfère aux trois énoncés ci-dessus.

La demande d'admission

Dès que vous avez pris connaissance des bases d'admissibilité et des conditions d'admission des programmes qui vous intéressent, vous êtes prêt à remplir le formulaire de demande d'admission.

Vous pouvez télécharger le formulaire que vous imprimerez ensuite pour le remplir ou le remplir directement en ligne. Rendez-vous sur le site du Registrariat – Admission de l'UQAM (www.registrariat.uqam.ca/candidat/premier.html) pour choisir l'option qui vous convient.

Vous pouvez également trouver un formulaire de demande d'admission au bureau du conseiller en information scolaire et professionnelle de votre établissement ou encore directement à l'UQAM, à l'adresse suivante :

Registrariat (Service aux clientèles universitaires)
Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est (angle Sanguinet)
Local DS-R110 (rez-de-chaussée)

Assurez-vous de bien lire les informations générales inscrites sur le formulaire avant de le remplir et d'y **joindre le paiement et tous les documents requis** avant de nous faire parvenir votre dossier !

➤ N'oubliez pas la date limite pour le dépôt de votre demande d'admission :

- Le 1^{er} MARS, le 1^{er} MAI ou le 1^{er} AOÛT, selon les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} NOVEMBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**. Attention cependant de vous assurer que l'admission dans le programme qui vous intéresse est bel et bien offerte au trimestre d'hiver. Certains programmes ne sont ouverts qu'à l'automne.

Il est aussi préférable de consulter le site du Registrariat afin de voir si les périodes d'admission dans certains programmes ont été prolongées, comme cela arrive parfois. (www.registrariat.uqam.ca/candidat/premier.html)

➤ Dates limites pour les candidats étrangers :

- Le 1^{er} MARS pour tous les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} OCTOBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**. Attention, l'admission est possible aux programmes non contingentés seulement.
- Nous suggérons à tous les candidats étrangers de déposer leur demande d'admission avant le 1^{er} FÉVRIER pour le **trimestre d'automne** et avant le 1^{er} SEPTEMBRE pour le **trimestre d'hiver** dans le but d'effectuer leurs démarches auprès des services d'immigration et d'arriver à l'UQAM à temps pour le début du trimestre visé.

Les divers types de décision

Vous verrez sur le formulaire de demande d'admission que vous avez la possibilité de choisir trois programmes (le troisième devrait être non contingenté pour vous assurer une place à l'Université). Ces choix seront analysés simultanément par le Registrariat – Admission.

Par la suite, vous recevrez **une réponse portant sur chacun de vos choix**. La réponse sera l'une ou l'autre des suivantes :

➤ Admission définitive :

vous satisfaites entièrement aux conditions d'admission du programme et vous pourrez entreprendre la deuxième étape de la démarche précédant votre entrée à l'université : l'inscription à des cours.

➤ Admission conditionnelle :

vous ne satisfaites pas entièrement aux conditions d'admission du programme, mais vous êtes tout de même autorisé à vous inscrire à vos cours pour autant que vous répondiez auxdites conditions dans les délais fixés par le Registrariat – Admission.

- **Admission avec restriction:**
vous avez été admis dans un programme, mais vous serez tenu de vous soumettre au test de français de l'UQAM durant votre premier trimestre d'études.
- **Décision différée:** le Registrariat – Admission ne peut se prononcer définitivement sur votre demande en raison d'informations manquantes. Vous serez informé des démarches à suivre.
- **Liste d'attente:**
votre candidature a été retenue pour l'admission dans un programme contingenté qui a toutefois déjà atteint sa capacité d'accueil, et votre nom a donc été ajouté à une liste d'attente. S'il arrivait qu'un certain nombre de candidats dûment admis en viennent à se désister, vous pourriez recevoir une offre d'admission et procéder ensuite à votre inscription.
- **Avis de refus de candidature:**
le Registrariat – Admission vous communiquera la raison du refus de la demande.

La révision de la décision relative à l'admission

Y a-t-il un recours possible à la suite d'un refus d'admission à un programme ?

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, mais seulement dans le cas où vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement, c'est-à-dire qu'il est entaché d'un vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. Notez par ailleurs que des frais de 50 \$ s'appliquent à toute demande de révision refusée par le comité de révision.

En d'autres mots, si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection a été appliqué correctement, les frais seront encaissés par l'Université et le Registrariat vous transmettra la décision de refus finale et sans appel du comité de révision. Par contre, si le comité de révision croit que le processus est effectivement entaché d'un vice de forme, le dossier sera réévalué, et une nouvelle recommandation (acceptation ou refus) sera faite au Registrariat. Ce dernier vous transmettra la décision (acceptation ou refus) finale et sans appel, ainsi que les frais, le cas échéant.

La démarche à suivre pour déposer une demande de révision de la décision est la suivante:

1. Faire, par écrit, la demande de révision du refus d'admission, en l'adressant à la Direction du Registrariat – Admission, dans les dix (10) jours ouvrables (le cachet de la poste en faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus d'admission à un programme donné. Vous devez exposer, avec précision, les motifs justifiant que, selon vous, le processus d'admission et de sélection n'aurait pas été appliqué correctement. Ces informations doivent être factuelles, dénuées de toute insistance à être admis coûte que coûte au programme.
2. Joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste de 50 \$, à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement, le chèque certifié ou le mandat-poste de 50 \$ vous sera retourné. Notez qu'un chèque certifié ou un mandat-poste peut être encaissé par le payeur, à certaines conditions cependant. Nous vous conseillons donc de vous informer de ces conditions auprès de Postes Canada, ou de l'institution financière concernée, au cas où nous vous retournerions votre paiement et que vous auriez à l'encaisser.
3. Inscrire sur l'enveloppe et la lettre de demande de révision la mention : « Demande de révision de la décision de refus ».
4. Indiquer vos nom, prénom, date de naissance, ainsi que le titre du programme concerné sur la lettre de demande de révision.
5. Ne joindre aucune autre pièce additionnelle. C'est sur la base des pièces déposées au moment de la demande d'admission que le comité de révision prendra sa décision.

La décision est positive !

Si vous voulez intégrer en bonne et due forme votre programme, vous devrez maintenant passer à la seconde étape de la démarche : vous inscrire à des cours pour le trimestre auquel vous avez été admis.

Mais avant de ce faire, sachez que la direction de la majorité des programmes d'études de baccalauréat organise pendant les mois de mai et juin une **activité d'accueil** à l'intention de tous les nouveaux admis dans ces programmes. C'est une occasion extraordinaire de rencontrer des professeurs et d'autres étudiants, de visiter vos futurs lieux d'études et de découvrir toutes les particularités du programme dans lequel vous avez été admis. Ainsi, vous aurez un premier aperçu de la matière qui sera couverte pendant vos études, des méthodes pédagogiques employées, des activités spécifiques à votre programme (stages, voyages d'études, expositions, etc.) et des divers champs d'études privilégiés par les professeurs du département qui vous accueille. Si vous avez été admis dans l'un des programmes qui tient une activité d'accueil, vous serez informé en temps et lieu, par courrier, de la tenue de cette activité. Nous vous incitons fortement à y participer !

Vous voici maintenant parvenu à la 2^e étape du processus qui précède votre entrée à l'UQAM.

III. L'inscription à des cours

Après avoir reçu la lettre vous indiquant que vous êtes admis dans un programme d'études, vous recevrez une autorisation d'inscription qui vous permettra d'effectuer votre choix de cours et de valider ainsi votre entrée dans le programme. Ce document vous sera acheminé entre le mois d'avril et le mois de juin, selon les programmes, pour une admission à l'automne. Vous recevrez autant d'autorisations que de programmes dans lesquels vous avez été admis : ce sera donc le moment de faire un choix définitif de programme, puis de vous inscrire à des cours. En accompagnement à l'autorisation d'inscription, vous aurez besoin pour vous inscrire des informations incluses dans le guide d'inscription du programme de votre choix.

Le guide d'inscription

Vous y trouverez le calendrier universitaire et un certain nombre d'informations générales suivies de la liste des cours à suivre dans le programme de votre choix et l'horaire des cours offerts au trimestre auquel vous devez vous inscrire. Des modifications étant constamment susceptibles d'être apportées aux guides d'inscription, consultez la dernière version électronique du guide sur la page Web décrivant votre programme (www.registrariat.uqam.ca, à partir de l'onglet Programmes).

L'autorisation d'inscription

Vous recevrez une autorisation d'inscription pour chacun des programmes auxquels vous avez été admis, ce sera donc une feuille regroupant quelques informations essentielles à votre inscription, soit :

- les périodes allouées d'inscription à vos cours, de modifications d'inscription et d'abandon de cours ;
- les conditions particulières, le cas échéant (par exemple, la convocation à un test de classement ou à une entrevue) ;
- et les codes qui vous permettront d'effectuer votre inscription par téléphone ou par Internet.

L'inscription par Internet

Lorsque vous aurez déterminé, à l'aide du guide d'inscription, les cours que vous désirez ou que vous devez suivre, vous devrez officialiser ces choix en utilisant le système d'inscription par Internet (SINT). La démarche d'utilisation de ce système est indiquée sur votre autorisation d'inscription.

Si vous désirez plus d'informations ou si vous éprouvez des difficultés à comprendre la démarche d'inscription, consultez la section qui y est consacrée à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/etudiant

Le dossier universitaire en ligne

En plus de vous offrir l'inscription par Internet, l'UQAM vous permet d'accéder en ligne, de manière sécuritaire et confidentielle, à votre dossier universitaire. Les informations auxquelles vous pouvez accéder comprennent entre autres votre facture (frais de scolarité, cours inscrits), votre horaire personnel, votre relevé de notes, l'horaire des cours par programme et par sigle de cours, et la possibilité de changer vos coordonnées personnelles. Pour connaître la liste complète des services auxquels vous avez accès en ligne, visitez la page www.registrariat.uqam.ca/etudiant.

Le statut d'étudiant

Lorsque vous êtes admis à un programme d'études et que vous êtes dûment inscrit à un ou à plusieurs cours de ce programme en vue d'obtenir un diplôme, vous êtes désormais considéré comme un étudiant régulier. Il existe deux autres statuts d'étudiants, soit étudiant libre et auditeur.

Alors que les étudiants réguliers sont rattachés à un programme d'études précis, les étudiants dits libres suivent des cours à la pièce parmi les cours offerts aux étudiants libres, pour autant qu'il reste des places disponibles.

Pour être admis à titre d'étudiant libre, on doit par ailleurs répondre à l'une des conditions d'admission suivantes : détenir un DEC ou l'équivalent, ou encore posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir vingt et un ans révolus le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver), le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne).

Chaque cours réussi permet d'accumuler des crédits, de sorte qu'un étudiant libre qui choisit ensuite de faire une demande d'admission et de s'inscrire dans un programme d'études pourra, avec l'accord du directeur de ce programme et selon certaines restrictions, faire reconnaître les cours réussis à titre d'étudiant libre, pour autant qu'ils soient admissibles dans le cadre du programme choisi.

Puisque les étudiants réguliers ont la priorité d'inscription, il se peut que certains cours ne puissent être offerts aux étudiants libres. De plus, le statut d'étudiant libre étant temporaire, on limite à dix le nombre de cours que peut suivre un étudiant libre, qu'il en résulte une réussite ou un échec. Cela dit, le statut d'étudiant libre offre des avantages non négligeables. Il permet :

- d'acquérir une formation ponctuelle (en français, en anglais, en éthique ou en informatique, par exemple) ;
- de commencer vos études après la date limite de dépôt de la demande d'admission ;
- de faire, selon certaines conditions, une demande d'admission dans un programme d'études en faisant valoir, comme base d'admission, la réussite de cours de niveau universitaire.

Si vous désirez vous inscrire à un ou à plusieurs cours sans cumuler de crédits ni être tenu de faire les travaux et de passer les examens, vous serez alors ce que l'on appelle un auditeur.

Pour consulter la liste des cours offerts aux étudiants libres et aux auditeurs et connaître les formalités d'admission et d'inscription, veuillez vous référer à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/etilibre

Le régime d'études

Selon le nombre de cours inscrits à votre horaire, vous serez considéré comme étudiant à temps complet ou à temps partiel. Vous êtes un étudiant à temps complet si vous êtes inscrit à des cours totalisant au minimum 12 crédits par trimestre (généralement quatre cours), tandis que vous êtes un étudiant à temps partiel si vous êtes inscrit à des cours totalisant moins de 12 crédits par trimestre (généralement trois cours ou moins).

L'horaire régulier des cours

Les cours offerts au campus du centre-ville de l'UQAM sont généralement d'une durée normale de trois heures et ont lieu à trois moments de la journée, soit le matin (de 9 h 30 à 12 h 30), l'après-midi (de 14 h à 17 h) et le soir (de 18 h à 21 h).

L'année universitaire

L'année universitaire se divise en trois périodes. Le trimestre d'automne, d'une durée de quinze semaines, débute entre la fin août et le début septembre, selon les programmes, et se termine en décembre avant les vacances des fêtes. Il est suivi en janvier du trimestre d'hiver, également d'une durée de quinze semaines, et qui se termine au mois d'avril. Enfin, l'année prend fin avec le trimestre d'été, dont la durée peut varier, mais qui constitue généralement une période intensive de sept semaines et demie aux mois de mai et juin. Vous n'êtes cependant pas tenu de vous inscrire au trimestre d'été. Veuillez consulter le calendrier complet de l'année scolaire 2011-2012 à l'adresse : www.registrariat.uqam.ca/Calendriers

Les droits de scolarité

Les droits de scolarité sont fonction du nombre de crédits que cumulent les cours auxquels vous êtes inscrit. À ceux-ci vont s'ajouter les frais généraux et les frais afférents qui permettent d'avoir accès à différents services de l'UQAM (services à la vie étudiante, Centre sportif, etc.). Le paiement des droits de scolarité doit se faire chaque trimestre lors de la réception du relevé d'inscription-facture et dans le respect de la date limite indiquée. Le tableau des droits de scolarité annuels pour des études de premier cycle à temps complet, que vous trouverez ci-après, vous informe d'une estimation des frais à payer selon votre statut au Canada.

Estimation des frais* pour un trimestre de cinq cours de trois crédits chacun

Types de candidats	Frais de scolarité			Services à la vie étudiante			Frais technologiques			Frais généraux	Total	Frais majorés (par crédit)	Total (15 crédits)
	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours				
Candidats canadiens résidents du Québec et candidats détenant un passeport français		x 3	x 5		x 3	x 5		x 3	x 5				
	72,26 \$	216,78 \$	1 083,90 \$	4,23 \$	12,69 \$	63,45 \$	4,27 \$	12,81 \$	64,05 \$	62,20 \$	1 273,60 \$		1 273,60 \$
Candidats canadiens non-résidents du Québec											1 273,60 \$	+ 123,01 \$ x 15	3 118,75 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur des arts ou des sciences pures et appliquées											1 273,60 \$	+ 469,73 \$ x 15	8 319,55 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur de l'administration											1 273,60 \$	+ 483,36 \$ x 15	9 007,36 \$
Candidats étrangers Programmes des autres secteurs											1 273,60 \$	+ 413,13 \$ x 15	7 470,55 \$

* Ces informations sont basées sur les derniers règlements en vigueur en juin 2011 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

Cette estimation de frais ne prend pas en considération le dégel des droits de scolarité prévu en 2012.

Ce tableau n'inclut pas les frais d'association étudiante (qui varient de 1 \$ à 50 \$, selon les facultés), les frais d'assurances collectives optionnelles, les frais d'animation sportive ni les frais d'assurance-maladie pour les candidats étrangers.

IV. Les services et la vie universitaire

La vie universitaire de l'UQAM est empreinte d'un fort dynamisme. Pour soutenir les étudiants dans la réalisation de divers projets sur le campus, tels que des festivals, spectacles ou semaines thématiques, les Services à la vie étudiante offrent un encadrement personnalisé et plusieurs programmes de subventions.

Les étudiants peuvent compter sur des services de soutien à l'apprentissage, de soutien psychologique, d'orientation, d'information scolaire, d'aide à la recherche d'emploi et d'aide financière. Les étudiants en situation de handicap bénéficient par ailleurs de services adaptés qui favorisent la réussite de leur projet universitaire. En plus de participer aux différentes instances démocratiques de l'Université, les étudiants peuvent s'impliquer dans l'un des nombreux groupes, associations ou médias de l'UQAM.

Logement

Situées sur le campus, les résidences universitaires de l'UQAM permettent de rencontrer des étudiants de différentes régions du Québec et de différents pays. Des chambres meublées individuelles ou pour couples, des logements meublés pour deux, trois, quatre ou huit personnes et des studios meublés pour étudiants en situation de handicap sont offerts à des prix variant entre 420 \$ et 895 \$ par mois, incluant les frais d'électricité et de chauffage, la connexion Internet haute vitesse et le service de téléphone de base, messagerie vocale comprise.
www.residences-uqam.qc.ca

Outre les résidences, les étudiants ont accès à une importante banque de logements mise à leur disposition par le service d'hébergement.
www.vie-etudiante.uqam.ca/hebergement

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UQAM offrent plus de deux millions de documents électroniques et imprimés ainsi qu'une importante collection de documents multimédias. Les étudiants trouveront sur place 200 postes informatiques, des aires de lecture, des salles de travail individuel et en équipe, des salles d'écoute et de visionnement, des lieux d'exposition et un espace concert, en plus de pouvoir emprunter des ordinateurs portables.

Six bibliothèques et un centre de documentation desservent les étudiants et enseignants de toutes les facultés et écoles de l'UQAM.
www.bibliotheques.uqam.ca

Sports

Le Centre sportif de l'UQAM propose une centaine d'activités à proximité du campus central. Les étudiants peuvent s'entraîner dans la salle de musculation et de conditionnement physique, pratiquer des sports d'équipe ou individuels, des sports aquatiques, des arts martiaux, de la danse, faire partie de ligues amicales ou encore faire de l'escalade.

Les équipes de sports d'excellence de l'UQAM, les Citadins, s'illustrent en basketball, soccer, badminton, ski alpin, golf et cheerleading. Les Citadins sont d'ailleurs les champions provinciaux en basketball masculin, en badminton féminin et masculin et en cheerleading.
www.sports.uqam.ca

V. Le soutien financier

Les étudiants de l'UQAM bénéficient de plus de 15 millions de dollars en bourses d'études chaque année. Des centaines de programmes de bourses supportent financièrement les étudiantes et les étudiants dans la poursuite de leurs études universitaires à tous les cycles. Les fonds proviennent de différentes sources telles que : organismes subventionnaires, fondations et organismes privés, ainsi que de la Fondation de l'UQAM qui offre plus de 750 bourses grâce aux dons qu'elle recueille dans le cadre de ses campagnes de développement auprès des diplômés, membres de la communauté universitaire, entreprises, fondations privées et amis de l'UQAM.

Bourses de la Fondation de l'UQAM

Bourses d'entrée

La Fondation de l'UQAM donne également des bourses d'entrée d'une valeur de 2 000 \$ aux étudiants nouvellement inscrits à un programme de premier cycle qui ont une cote de rendement au collégial de 34 et plus. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Bourses d'excellence et bourses d'aide financière

D'une valeur de 500 \$ à 20 000 \$ chacune, les bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAM sont remises chaque année aux étudiants de l'UQAM qui se distinguent par la qualité de leur dossier académique. Pour offrir un soutien financier aux étudiants dans le besoin, la Fondation de l'UQAM attribue des bourses d'aide financière. Également plusieurs bourses demandant de l'engagement social, communautaire ou universitaire sont données aux étudiants chaque année. Enfin, d'autres bourses sont proposées aux étudiants-athlètes, aux étudiants en provenance de l'étranger, ainsi qu'à ceux qui vivent avec un handicap.

Concours de bourses

La Fondation de l'UQAM organise, à l'intention de la communauté étudiante et en collaboration avec le Bureau de l'aide financière des Services à la vie étudiante, deux concours de bourses, un à l'automne et l'autre à l'hiver.

Bourses facultaires ou départementales

Les facultés et départements de l'UQAM offrent des bourses d'admission à leurs étudiants aux trois cycles d'études. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Programme de prêts et bourses

Les étudiants à temps complet et à temps partiel peuvent obtenir des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Bourses à la mobilité internationale

Des bourses à la mobilité d'une valeur de 750 \$ à 1 000 \$ par mois, jusqu'à concurrence de 8 000 \$, sont offertes aux étudiants des trois cycles d'études. En 2010-2011, près de 1,3 M \$ ont été versés à 356 étudiants pour réaliser des échanges ou des stages à l'étranger. Pour être admissibles, les étudiants au baccalauréat doivent avoir cumulé 24 crédits avant le séjour à l'étranger.

Bourses des gouvernements étrangers

Plus d'une centaine de bourses sont offertes aux étudiants québécois des trois cycles d'études qui désirent faire des études ou de la recherche à l'étranger.

Emplois sur le campus

Plusieurs étudiants du premier cycle obtiennent des emplois d'assistants de recherche, d'auxiliaires d'enseignement, de monitorat ou autres sur le campus.

www.etudier.uqam.ca/bourses

Liste des programmes d'études de cycles supérieurs

ARTS

Doctorats

Études et pratiques des arts, Ph.D.
Études littéraires, Ph.D.
Histoire de l'art, Ph.D.
Muséologie, médiation et patrimoine, Ph.D.
Sémiologie, Ph.D.

Maîtrises

Arts visuels et médiatiques, M.A.
Danse, M.A.
Enseignement des arts, M.A.
Études littéraires, M.A.
Histoire de l'art, M.A.
Muséologie, M.A.
Théâtre, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Architecture moderne et patrimoine
Design d'équipements de transport
Design d'événements
Éducation somatique
Enseignement des arts visuels et médiatiques
Musique de film
Théâtre de marionnettes contemporain

Programme court de deuxième cycle

Pédagogie musicale

COMMUNICATION

Doctorat

Communication, Ph.D.

Maîtrise

Communication, M.A.

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Musique de film

Programmes courts de deuxième cycle

Communication et santé
Communication scientifique
Mentorat
Responsabilité sociale des organisations

SCIENCE POLITIQUE ET DROIT

Doctorats

Droit, LL.D.
Science politique, Ph.D.

Maîtrises

Droit, LL.M.
Science politique, M.A.

SCIENCES

Doctorats

Biochimie, Ph.D.
Biologie, Ph.D.
Chimie, Ph.D.
Informatique, Ph.D.
Informatique cognitive, Ph.D.
Mathématiques, Ph.D.
Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Ph.D.
Sciences de l'environnement, Ph.D.

Maîtrises

Biochimie, M.Sc.
Biologie, M.Sc.
Chimie, M.Sc.
Génie logiciel, M.Ing.
Informatique, M.Sc.
Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire et profil en entrepreneurship technologique)
Kinanthropologie
profil avec mémoire, M.Sc.
profil professionnel, concentration en ergonomie, M.Sc.
Mathématiques, M.Sc.
Sciences de la Terre, M.Sc.
Sciences de l'atmosphère, M.Sc.
Sciences de l'environnement, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Bio-informatique
Exploration et gestion des ressources non renouvelables
Intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
Météorologie
Systèmes embarqués

Programme court de deuxième cycle

Activité physique adaptée

SCIENCES DE LA GESTION

Doctorats

Administration, Ph.D.
Économique, Ph.D.
Études urbaines, Ph.D.

Maîtrises

Administration des affaires (MBA) en conseil en management
Administration des affaires (MBA) sciences et génie
Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers
Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminement général
Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminements spécialisés en :
- Entreprises collectives
- Financement des entreprises
- Gestion de la technologie
- Gestion des villes et des métropoles
- Immobilier
- Sciences comptables
Comptabilité, contrôle, audit, M.Sc.
Développement du tourisme, M.Sc.
Économique, M.Sc.
Études urbaines, M.Sc.
Finance appliquée, M.Sc.
Gestion de projet, M.G.P. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire)
Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire et profil en entrepreneurship technologique)
Science de la gestion, M.Sc.
Technologies de l'information, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Comptabilité de management (programme exécutif CMA)
Conseil en management
Finance
Gestion
Gestion de projet
Instruments financiers dérivés
Sciences comptables
Technologies de l'information

Programmes courts de deuxième cycle

Développement du tourisme
Gestion de projet
Gestion du développement économique urbain
Pratique comptable
Responsabilité sociale des organisations
Technologies de l'information
Vérification interne

SCIENCES DE L'ÉDUCATION**Doctorat**

Éducation, Ph.D.

Maîtrises

Carriérologie, M.Ed.
Didactique des langues, M.A.
Éducation, M.Ed. (profil intervention pédagogique)
ou M.A. (profil recherche)
Éducation, profil enseignement au secondaire, M.Ed.
Orthopédagogie, M. Éd.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Didactique des langues
Éducation et formation des adultes
Gestion de l'éducation
Intervention éducative auprès des élèves
avec incapacités intellectuelles sévères
Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble
envahissant du développement (TED)
Intervention pédagogique

Programmes courts de deuxième cycle

Administration scolaire
Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture
Didactique de la science et de la technologie au secondaire
Didactique des langues
Éducation et formation des adultes
Éducation relative à l'environnement
Enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
Intervention éducative auprès des élèves avec incapacités
intellectuelles sévères
Orthodidactique des mathématiques
Pédagogie de l'enseignement supérieur
Prévention et concertation enseignants-parents

SCIENCES HUMAINES**Doctorats**

Histoire, Ph.D.
Linguistique, Ph.D.
Philosophie, Ph.D.
Psychologie, Ph.D. (profil recherche), Psy.D. (profil professionnel)
ou Psy.D. et Ph.D., (profil scientifique-professionnel)
Santé et société, Ph.D. (doctorat interdisciplinaire)
Science, technologie et société, Ph.D.
Sciences des religions, Ph.D.
Sexologie, Ph.D. (sous réserve d'approbation)
Sociologie, Ph.D.

Concentrations de troisième cycle

Études féministes
Sciences cognitives

Maîtrises

Géographie, M.Sc.
Histoire, M.A.
Linguistique, M.A.
Philosophie, M.A.
Science, technologie et société, M.A.
Sciences des religions, M.A.
Sexologie, M.A.
Sociologie, M.A.
Travail social, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Évaluation, intervention et soutien psychologiques
auprès des personnes avec une déficience intellectuelle
Gestion des risques majeurs
Intervention comportementale auprès des personnes
avec un trouble envahissant du développement (TED)
Planification territoriale et développement local
Systèmes d'information géographique

Programmes courts de deuxième cycle

Études sur la mort
Sciences des religions

Concentration de deuxième cycle

Études féministes



La Faculté des arts est l'une des plus importantes au Canada. La richesse de sa programmation, la renommée de son corps enseignant et la qualité de ses installations en font l'un des piliers du dynamisme artistique de Montréal et du Québec. La Faculté se distingue par la diversité de ses programmes aux trois cycles d'études et par l'excellence de la formation, de la création et de la recherche qu'on y pratique au sein de ses sept départements et écoles.

DIRECTION

Doyenne, Louise Poissant
Vice-doyenne à la recherche et à la création, Monique Régimbald-Zeiber
Vice-doyenne aux études, Jean-Christian Pleau

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Arts visuels et médiatiques (École des), Michel Boulanger
Danse, Hélène Duval
Design (École de), Maurice Cloutier
Études littéraires, Lucie Robert
Histoire de l'art, Jean-Philippe Uzel
Musique, André Villeneuve
Théâtre (École supérieure de), Josette Féral

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Art dramatique (B.A.), Alain Fournier
Arts visuels et médiatiques (B.A.), Alexandre Castonguay
Danse (B.A.), Manon Levac
Design de l'environnement (B.A.), Louise Pelletier
Design graphique (B.A.), Sylvain Allard
Études littéraires (B.A.), Luc Bonenfant
Histoire de l'art (B.A.), Gilles Lapointe
Musique (B.Mus.), Jean-Louis Gagnon

Majeures

Études théâtrales, Alain Fournier
Histoire de l'art, Gilles Lapointe
Musique, Jean-Louis Gagnon

Mineures

Études théâtrales, Alain Fournier
Histoire de l'art, Gilles Lapointe

Certificats

Arts plastiques, Alexandre Castonguay
Création littéraire, Luc Bonenfant
Histoire de l'art, Gilles Lapointe
Pédagogie de la danse en milieu du loisir, Manon Levac
Scénarisation cinématographique, Luc Bonenfant

Les personnes intéressées au programme suivant :

↳ Baccalauréat en gestion et design de la mode le retrouveront dans le répertoire de l'École supérieure de mode de Montréal.

Baccalauréat en art dramatique

(7601-7603-7604-7605)

Divertir et faire réfléchir

Téléphone : 514 987-4059

Ce programme comprend quatre concentrations :

- Jeu (code 7601)
- Scénographie (code 7603)
- Études théâtrales (code 7604)
- Enseignement (code 7605)

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme d'art dramatique avec concentrations jeu, scénographie et études théâtrales comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme d'art dramatique avec concentration enseignement comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels du théâtre en jeu, en scénographie, en études théâtrales et en enseignement. La formation débute par des cours de tronc commun alliant la théorie et la pratique des aspects techniques et artistiques du théâtre. Une deuxième étape permet d'approfondir ces connaissances et habiletés à l'intérieur d'une concentration : jeu, scénographie et études théâtrales. À l'étape finale, l'étudiant met ses compétences en application au cours de productions, de stages et d'activités de synthèse.

La concentration *enseignement* offre un cheminement distinct (qui englobe tout de même le tronc commun) nécessitant une année de plus, soit quatre années à temps complet. Elle mène à l'enseignement de l'art dramatique auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Des auditions, dont la nature varie selon la concentration, déterminent l'admission au programme. Elles s'accompagnent d'une entrevue ainsi que d'un questionnaire portant sur la culture générale et sur la pratique théâtrale au Québec.

PARTICULARITÉS

- Ce programme de l'École supérieure de théâtre (www.theatre.uqam.ca) forme des artistes-créateurs et des pédagogues.
- Une très grande importance est accordée au lien entre la théorie et la pratique, ce qui distingue l'UQAM des autres écoles de théâtre professionnel. Précisons que les concentrations scénographie et jeu offrent des formations plus pratiques, alors que la concentration études théâtrales mise davantage sur la théorie.
- Les membres du corps professoral et les nombreux chargés de cours jouissent d'une renommée nationale et internationale dans les différents domaines du théâtre.
- La formation est orientée vers la création ou la théorie selon la concentration choisie.
- L'apprentissage se fait en petits groupes d'environ 20 à 24 étudiants en première et deuxième années. En troisième année, pour les profils jeu et scénographie, les activités liées aux productions de spectacle se font dans le cadre de petits groupes d'environ 10 à 15 étudiants favorisant ainsi un meilleur encadrement.
- Des artistes et des metteurs en scène réputés, dont Martine Beaulne, Larry Tremblay et Francine Alepin, participent à la formation des étudiants, notamment lors des productions dirigées. Par ailleurs, l'École supérieure de théâtre invite fréquemment des metteurs en scène réputés du milieu théâtral québécois, par exemple Markita Bois, Martin Faucher, Claude Lemieux et Louise Laprade.
- L'UQAM est la seule université à offrir des cours de marionnettes (histoire, construction et interprétation) et de théâtre pour l'enfance et la jeunesse.
- L'UQAM est la seule université où les étudiants peuvent réaliser une production libre en fin de parcours. L'École supérieure de théâtre met à leur disposition tout le matériel nécessaire, ainsi que trois grandes salles : le studio d'essai Claude-Gauvreau, le studio-théâtre Alfred-Laliberté et la salle Marie-Gérin-Lajoie.
- Dans le cadre des concentrations jeu et scénographie, l'étudiant réalise deux productions dirigées afin d'explorer tous les aspects de la création d'une œuvre dramatique, jusqu'aux décors et au son.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la concentration scénographie, notamment avec la conception assistée par ordinateur et l'accès à des équipements de pointe.

- Des voyages d'études sont organisés à l'occasion. Par exemple, des étudiants de la concentration jeu et de la concentration études théâtrales ont effectué un séjour en France et en Roumanie à l'été 2006.
- Afin de parfaire sa formation, l'étudiant doit suivre des cours complémentaires dans les concentrations autres que celle qu'il a choisie, ainsi que des cours hors programme (cours libres).
- Quelques cours sont offerts comme compléments à la formation de base : gestion de la production (publicité, promotion), travail vocal avec micro, écriture, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, théâtre gestuel, théâtre de l'objet, techniques scéniques et marionnettes (interprétation).
- Les étudiants ont accès à des équipements modernes dont huit nouveaux ateliers de jeu. Ces salles, munies de plancher résilient (tuiles de linoléum, etc.), sont utilisées pour les répétitions, les mises en lecture, les laboratoires d'expérimentation et les ateliers de création. L'atelier de décor offre à l'étudiant les ressources nécessaires pour la conception, la réalisation et le montage de l'environnement scénographique de sa production, et l'atelier de costumes propose des ressources variées. Tissus, vêtements, accessoires sont utilisés, transformés et adaptés à chacune des productions de l'École. Enfin, l'atelier de son permet à l'étudiant de concevoir et de réaliser l'environnement sonore de sa production : les ressources techniques et technologiques sont donc mises à la disposition des concepteurs et de leur équipe.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en théâtre.

Saviez-vous que :

Les comédiens Réal Bossé, François-Étienne Paré, Luc Senay, Jean-François Pichette, Sylvie Moreau, Jean Petitclerc, Claude Poissant, Isabelle Brouillette, Éric Jean, ainsi que l'humoriste Claudine Mercier, entre autres, ont été formés à l'UQAM en art dramatique?

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre quatre concentrations :

- Jeu. Formation d'acteur (contingentée à 20 étudiants).
- Scénographie. Production de spectacles, conception de décors, costumes, marionnettes, éclairage, son, accessoires, direction de production et régie (contingentée à 20 étudiants).
- Études théâtrales. Écriture, mise en scène et théorie (contingentée à 26 étudiants).
- Enseignement. Préparation de quatre années à l'enseignement primaire et secondaire (contingentée à 24 étudiants).

Remarque : le passage d'une concentration à une autre requiert une nouvelle demande d'admission et la réussite des tests d'admission.

STAGES

Les étudiants peuvent réaliser des stages dans les compagnies professionnelles, par exemple, à titre d'assistant à la mise en scène, au développement de marché, aux décors, aux costumes ou à la régie (stage de quatre-vingt-dix heures; l'horaire étant laissé au choix de l'étudiant). Sauf pour la concentration enseignement, les étudiants ont la responsabilité de trouver leurs stages, qui ne sont généralement pas rémunérés. La concentration enseignement comporte quatre stages de respectivement 11 jours, 18 jours (deux stages) et 45 jours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

La concentration enseignement ne peut être suivie qu'à temps complet. Il est fortement recommandé que les autres concentrations soient suivies à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012	:	20 (concentration jeu)
		20 (concentration scénographie)
		26 (concentration études théâtrales)
		24 (concentration enseignement)

Concentration Jeu (7601)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	248
Refus	:	215
Offres d'admission	:	32 (13 %)

Concentration Scénographie (7603)**Statistiques d'admission (automne 2011)**

Demandes	: 39
Refus	: 19
Offres d'admission	: 20 (51 %)

Concentration Études théâtrales (7604)**Statistiques d'admission (automne 2011)**

Demandes	: 89
Refus	: 37
Offres d'admission	: 46 (52 %)

Concentration Enseignement (7605)**Statistiques d'admission (automne 2011)**

Demandes	: 94
Refus	: 60
Offres d'admission	: 34 (36 %)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.).

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

De plus, tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION**Pour toutes les bases d'admission :**

Les candidats admissibles recevront une convocation pour se présenter aux épreuves de sélection qui se tiendront vers la mi-avril.

Durée des épreuves : Environ trois heures.

Note pour les concentrations jeu et scénographie :

TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues. Aucune reprise n'est possible.

Tous les candidats doivent apporter une photo de format passeport lors des tests d'admission. (La qualité de cette photo n'a pas d'importance.)

Lors de la séance, tous les candidats doivent répondre à un questionnaire de culture générale et théâtrale, passer une entrevue et :
 en jeu, présenter une scène; en enseignement, une improvisation;
 en scénographie, une improvisation spatiale (dessin);
 en études théâtrales, une lecture commentée (analyse de texte).

CONCENTRATION JEU (7601)

TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Vous devez présenter une scène en français international (français normatif), extraite du répertoire théâtral (auteur reconnu) et d'une durée d'environ cinq minutes. Cette scène doit être un dialogue et **vous devez vous présenter avec la réplique** qui doit être disponible pour le bloc de trois heures. Dans le cas d'une audition conjointe (deux candidats en jeu), la scène est d'environ sept minutes. Le comité évaluateur peut, au besoin, vous demander de représenter votre extrait à partir de nouvelles consignes, ou de faire une improvisation ou une lecture à première vue.

Les critères d'évaluation sont, entre autres, les techniques de base (pose de voix, diction, intégration corporelle, coordination et rythmique), la vérité du jeu et du personnage, la compréhension de la scène et les qualités générales de

l'interprétation, notamment le potentiel créateur. L'entrevue porte sur votre motivation à faire une carrière en théâtre et votre connaissance des spécificités de notre formation. Un exemple des questions posées lors de l'entrevue : «Expliquez les raisons qui vous incitent à faire carrière en théâtre.»

ATTENTION : Les candidats retenus, lors des tests d'admission, seront convoqués à nouveau quinze jours plus tard (un samedi) et devront présenter une nouvelle scène cette fois-ci d'un auteur québécois ou d'une adaptation québécoise d'un auteur étranger.

Expérience pertinente : Tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).

Les tests d'admission ont lieu le samedi ou le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Jeu)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %**

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Présentation d'une scène (40 %)

CONCENTRATION SCÉNOGRAPHIE (7603)

TOUS les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Vous devez faire une improvisation spatiale (esquisse d'un espace scénique et dessin d'observation) dont le thème est transmis sur place. Le comité évaluera votre compréhension du thème et votre potentiel créateur. Pour les étudiants possédant une expérience en arts plastiques ou en théâtre, il est demandé d'apporter un portfolio (esquisses, dessins, photos, maquettes, projets).

Expérience pertinente : tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).

Les tests d'admission ont lieu le samedi, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Scénographie)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %**

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Improvisation spatiale (dessin) (40 %)

CONCENTRATION ÉTUDES THÉÂTRALES (7604)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).

Vous devez faire une analyse dramatique orale d'un extrait de scène qui vous est transmis sur place. Cette analyse est suivie d'un entretien. L'évaluation portera sur votre compréhension de différents codes scéniques.

Les tests d'admission ont lieu le samedi am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Études théâtrales)**Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %**

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Note Projet-pilote :

Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote «R» de 27 et plus, pourront bénéficier d'une admission automatique à la concentration études théâtrales, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7605)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).

Vous devez faire une improvisation orale et gestuelle et un test de lecture expressive; le thème de l'improvisation et le texte de la lecture seront remis sur place.

Vous pouvez apporter un curriculum vitae et/ou un dossier virtuel; **par contre, ces documents sont indispensables** si vous demandez une admission en vertu de l'expérience pertinente (être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée). Le questionnaire comprend un examen objectif de culture générale et théâtrale, une question à développement portant sur la didactique et la psychopédagogie.

L'entrevue évaluera vos expériences antérieures, votre capacité d'expression, vos motivations, votre connaissance de la pratique théâtrale et vos visions pédagogiques, tant sur le plan de la mission éducative que sur celui du rôle de l'art dramatique dans le curriculum de formation de l'étudiant.

Les tests d'admission ont lieu le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Enseignement)

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Improvisation (35 %)

Candidats résidant hors du Québec (concentrations Études théâtrales et Enseignement seulement)

Ces candidats recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo ou DVD.

Sélection - (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Lecture commentée (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

EMPLOIS ÉVENTUELS

Acteur, agent de diffusion, animateur théâtral (pour des groupes de théâtre amateur, par exemple), auteur, critique de théâtre, directeur artistique, directeur de compagnie de théâtre, directeur de production, directeur technique (cinéma, télévision, radio, théâtre), dramaturge, enseignant au primaire, enseignant au secondaire, enseignant au collégial, marionnettiste, metteur en scène, régisseur, relationniste, scénographe (concepteur de décors, de costumes, d'éclairages, de son).

Le marché de l'emploi est difficile d'accès pour les finissants du programme de baccalauréat, mis à part ceux qui ont opté pour la concentration Enseignement.

La concurrence est vive, en particulier dans le domaine du jeu. Pour un même contrat, les diplômés se mesurent souvent à des acteurs d'expérience. Pour réussir dans ce milieu, il faut de la persévérance, de la volonté et beaucoup d'initiative. Les emplois offerts sont généralement contractuels et à mi-temps.

La situation sur le marché du travail des diplômés de la maîtrise est meilleure. D'ailleurs, la direction du programme recommande vivement aux finissants, en particulier à ceux de la concentration Études théâtrales, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en design d'événements (pour ceux qui ont suivi la concentration scénographie)
- DESS en éducation somatique
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en théâtre

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujéti à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Les étudiants qui réussissent le cours EST2144 Expression orale et communication avec la note 75 % n'ont pas à passer le test d'évaluation des compétences orales du département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce cours fait partie du cheminement académique de l'étudiant. Il est donc assujéti à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec, une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moment de sa demande d'admission, l'étudiant doit s'orienter vers l'une des quatre concentrations suivantes :

- 1) Jeu (7601)
- 2) Scénographie (7603)
- 3) Études théâtrales (7604)
- 4) Enseignement (7605)

Le passage d'une concentration à l'autre ne peut se faire qu'après une nouvelle demande d'admission et qu'après avoir réussi les tests d'admission.

TRONC COMMUN AUX TROIS CONCENTRATIONS JEU, SCÉNOGRAPHIE ET ÉTUDES THÉÂTRALES

L'étudiant doit s'inscrire au cours selon le cheminement proposé.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

JEU (7601)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST2099	Interprétation devant la caméra (EST2507)
EST2150	Techniques vocales
EST2160	Lecture et interprétation (EST2150)
EST2170	Voix et interprétation I (EST2150 et EST2160)
EST2180	Voix et interprétation II (EST2150; EST2160; EST2170)
EST2280	Mime (EST2500)
EST2303	Préparation aux combats scéniques (EST2500)
EST2315	Techniques de jeu
EST2317	Analyse dramatique et jeu
EST240X	Travail d'interprétation I (EST2170; EST421X)
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X.)	
EST241X	Travail d'interprétation II (EST240X)
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST411X.)	
EST2500	Approches des langages corporels
EST2505	Jeu I (Répertoire moderne et contemporain)
EST2506	Jeu II (Répertoire classique) (EST2315)
EST2507	Jeu III (Nouvelles dramaturgies) (EST2505; EST2506)
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450)
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST240X.)	
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460)
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST241X.)	
EST421X	Atelier public

Note : Tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un ou deux cours parmi les suivants, soit 6 crédits)

EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST270X	Auditions générales
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

DAN3006	Danse pour acteurs I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.) ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

SCÉNOGRAPHIE (7603)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST3000	Initiation à la marionnette
EST3110	Scénographie : langage pictural
EST3210	Scénographie : langage graphique (EST3110)
EST3241	Le son au théâtre (EST3300 ou EST3292 ou EDM2501)
EST3291	Ateliers de production décors et costumes
EST3292	Techniques de scène

EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292 ou EST3300)
EST3330	Marionnette : matériaux et mécanismes (EST3000)
EST3340	Éclairage I (EST3292)
EST3350	Décor : le lieu traditionnel (EST3210)
EST3360	Costume : technologies du costume (EST3110; EST3291)
EST3400	Production de spectacle I (EST3340; EST3350; EST3360) (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X.)
EST3401	Production de spectacle II (EST3400)
EST3450	Décor : le lieu de configurations multiples (EST3350)
EST358X	Séminaire de scénographie I (EST3340; EST3350)
EST3581	Scénographie et nouvelles technologies
EST3682	Scénographie assistée par ordinateur
EST410X	Production dirigée I (EST421X ou EST3450) (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST3400.)

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un ou deux cours parmi les suivants, soit 6 crédits)

EST3010	Marionnette expérimentale
EST3460	Costume : le personnage (EST3360)
EST411X	Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460)
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.) (avoir complété 60 crédits)

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

DES1217	Design graphique : atelier I
DES1510	Dessin d'observation
DGR2212	Design et représentation humaine (DGR1212)
EDM2501	Initiation à l'audio
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)
Note :	Le cours préalable DES1212 n'est pas obligatoire.
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

ÉTUDES THÉÂTRALES (7604)

Bloc obligatoire (les 13 cours suivants, soit 39 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1355	Espace scénique
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
EST161X	Corpus II (Esthétiques scéniques) (FAM1110 ou EST1400 ou EST1191)
EST162X	Corpus III (Dramaturgies) (EST1102; EST1200)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2090	Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
EST2403	Le conseiller en dramaturgie (EST2313; EST1102; EST1200)
Note :	Les cours EST160X, EST161X et EST162X peuvent être substitués par le cours EST100X Atelier I, lorsque le contenu demande une approche pédagogique autre que le cours magistral.

Cours au choix (cinq cours au choix parmi les suivants, soit 15 crédits)

EST100X	Atelier I
EST2011	Écriture dramatique II (EST2010)
EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292 ou EST3300)
EST3300	Techniques scéniques
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.) (avoir complété 60 crédits)
EST6000	Atelier-séminaire de synthèse
EST6100	Stage en milieu professionnel I ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Hors concentration (obligatoire) (deux cours, soit 6 crédits)

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST420X	Exercice public

Ouverture (trois ou quatre cours soit, 12 crédits)

FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

LIT1608 Corpus québécois
ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme

ENSEIGNEMENT (7605)

Cette concentration s'adresse aux étudiants désirant se qualifier auprès du Ministère; programme de quatre ans, à temps complet.

Bloc de la formation disciplinaire (17 cours, soit 51 crédits)

Les quatre cours suivants du tronc commun du baccalauréat (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

Les treize cours suivants (39 crédits) :

EST1406	Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire
EST2144	Expression orale et communications
EST2305	Atelier de création théâtrale I
EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST2314	Les techniques de jeu réaliste
EST2410	Objet théâtralisé et mise en performance
EST2502	Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST2503	Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3300	Techniques scéniques
EST3310	Lumière et ombre : médiums de création
EST409X	Exercice public et pratique pédagogique (FAM1110)
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un atelier pour fins d'exercice ou de répétition.

Bloc des didactiques disciplinaires et de la formation psychopédagogique (12 cours, soit 36 crédits)

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
EST5027	Fondements de l'enseignement du théâtre I
EST5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
EST5083	Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation
EST5023	Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale
EST5011	Didactique de l'art dramatique au secondaire
EST5040	Création dramatique
EST5061	Production théâtrale en milieu scolaire
EST5090	Évaluation et appréciation esthétique
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits)

EST4104	Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration
EST4108	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023)
EST4112	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
EST4116	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
ou le cours	
EST4126	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (3 cours, soit 9 crédits)

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique jumelé à l'un des cours suivants :
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours parmi les suivants :

EST1302	Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST3040	Scénographie I
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
LIT1004	Le français écrit dans l'enseignement des arts

ou tout autre cours, notamment un cours de linguistique ou dans une discipline artistique, approuvé par la direction du programme.

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (7324-7325)

Donner vie à la matière

Téléphone : 514 987-3665

Ce programme comporte deux profils :

- Pratique artistique (code 7324)
- Enseignement des arts visuels et médiatiques (code 7325)

Le diplôme émis aux finissants du profil enseignement des arts visuels et médiatiques fera mention de ce profil.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le profil pratique artistique du programme comporte quatre-vingt-dix crédits; le profil enseignement des arts visuels et médiatiques comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques dans plusieurs disciplines des arts visuels et médiatiques : peinture, sculpture, dessin, art d'impression, procédés photographiques et vidéographiques, traitement sonore et technologies numériques. Misant sur la continuité des apprentissages, la formation est répartie sur trois ans dans le cas du profil pratique artistique, et sur quatre ans à temps complet pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.

La première année du programme est consacrée à des cours d'atelier et à des cours théoriques permettant à tous les étudiants de recevoir les mêmes connaissances de base.

Par la suite, l'étudiant inscrit au profil pratique artistique poursuit l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques en vue de se préparer à intégrer divers milieux professionnels associés à la création.

L'étudiant inscrit au profil enseignement des arts visuels et médiatiques poursuit sa formation artistique et amorce une formation psychopédagogique et didactique qui le prépare à enseigner les arts visuels et médiatiques aux niveaux préscolaire/ primaire et au secondaire.

Tous les candidats doivent déposer un dossier visuel.

PARTICULARITÉS

- Avec ses nombreux cours-ateliers, la formation est fortement axée sur le développement d'un savoir-faire artistique et technique et sur la pratique réflexive en art contemporain.
- L'étudiant bénéficie d'équipements de pointe dans les ateliers et les laboratoires spécialisés en dessin, peinture, sculpture, assemblage, façonnage, moulage, arts d'impression, photographie, vidéo, montage informatique, etc. Les ateliers de sculpture sont en outre parmi les mieux équipés en Amérique du Nord. Un service de prêt d'outils et d'équipements permet d'emprunter le matériel nécessaire à la réalisation des travaux. L'étudiant bénéficie également de l'assistance de techniciens spécialisés.
- L'École des arts visuels et médiatiques partage de grands laboratoires informatiques avec la Faculté des arts et la Faculté de communication. Plus de 130 postes de travail polyvalents sont disponibles pour l'enseignement et le travail libre en arts médiatiques.
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.
- Multidisciplinaire, la formation comprend également des cours optionnels ou obligatoires, en histoire de l'art pour les deux profils, ainsi que des cours en didactique, psychopédagogie et psychologie pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.
- Chaque année, l'étudiant peut participer à différents concours qui donnent accès à des bourses, dont trois sont financées par le fonds des professeurs : le Prix d'excellence Jacques-de-Tonnancour (1000 \$), le Prix d'excellence Irène-Sénécal (1000 \$) et le Prix d'excellence Robert-Wolfe (1000 \$). Les bourses de la Fondation McAbbie (10 000 \$), la Bourse Charest-Wallot (1000 \$), le Prix Hubert-Rousseau (1000 \$), le Prix du Conseil des arts textiles du Québec et le Prix Discreet (1000 \$) complètent cette liste.
- Le Programme ICI (Intervenants culturels internationaux) invite chaque année une dizaine d'artistes et de conférenciers qui viennent de tous les pays du monde. La série d'intervenants invités est conçue par l'École des arts visuels et médiatiques comme un forum où une grande diversité d'acteurs de la scène des arts visuels discute, en français, des différents enjeux de l'esthétique contemporaine.

- L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires grâce aux ententes de l'École des arts visuels et médiatiques avec des institutions renommées en France, telles que l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, l'École supérieure des beaux-arts de Marseille, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence et l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
- Les étudiants peuvent participer à des expositions dans un cadre professionnel. Deux fois l'an (en décembre pour certains étudiants du baccalauréat et en avril pour les finissants), ils peuvent présenter leurs travaux à la Galerie de l'UQAM (www.galerie.uqam.ca), réputée dans le milieu des arts et fréquentée par le grand public.
- La direction du programme peut reconnaître certains cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : photographie, cinéma ou graphisme.

Saviez-vous que :

L'artiste Raphaëlle de Groot, lauréate 2006 du prestigieux Prix Pierre-Ayot, David Altmejd, artiste multidisciplinaire représentant le Canada à la Biennale de Venise en 2007 et Madeleine Forcier, directrice de la galerie Graff de Montréal et lauréate du Prix Reconnaissance 2007 de la Faculté des arts de l'UQAM, entre autres, ont été formés à l'UQAM en arts visuels et médiatiques? En 1999, des étudiants en arts visuels et médiatiques de l'UQAM ont lancé L'Art passe à l'Est, un projet visant à présenter des œuvres de la relève artistique dans un lieu d'exposition situé dans le quartier montréalais Hochelaga-Maisonneuve. L'Art passe à l'Est a remporté la première place dans la catégorie Arts, lettres et culture lors du Gala Forces Avenir 2008, un programme visant à reconnaître, à honorer et à promouvoir les étudiants universitaires qui font preuve d'excellence.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux profils sont offerts :

- Pratique artistique. Mise en relation, exploration et critique des différents modes d'expression artistique.
- Enseignement des arts visuels et médiatiques. Préparation à l'enseignement aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire et exploration d'autres disciplines artistiques.

STAGES

Dans le cadre du profil *pratique artistique*, l'étudiant peut réaliser un stage crédité d'environ 135 heures, par exemple, dans des ateliers et des centres d'artistes, des musées et dans toutes les structures culturelles jugées pertinentes.

Pour sa part, la concentration *enseignement* comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le profil enseignement de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

L'étudiant à temps partiel du profil pratique artistique doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 181

Répartition des places :

Profil pratique artistique : 125
Profil enseignement des arts visuels et médiatiques : 56

Si le contingent du profil enseignement n'est pas atteint, les places non comblées pourront être allouées au contingent du profil pratique artistique.

Profil pratique artistique (7324)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 312
Refus : 110
Offres d'admission : 202 (65 %)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques (7325)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 173
Refus : 68
Offres d'admission : 105 (61 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel faisant la démonstration d'une formation générale de base en arts visuels et/ou médiatiques. De plus, ils sont invités à inclure au dossier visuel un texte dactylographié d'une page expliquant leur motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1); la formation doit démontrer l'acquisition des notions de base en arts visuels ou médiatiques.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Dossier visuel 60 %
Cote de rendement 40 %

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans.

Tous les candidats ayant 21 ans ou plus qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) doivent joindre un curriculum vitæ faisant état de leurs expériences pertinentes reliées au domaine des arts visuels et médiatiques. Ce curriculum vitæ doit être annexé au dossier visuel.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel 75 %
- Expérience pertinente 25 %

Pertinence de l'expérience attestée en regard des exigences de formation en arts visuels et médiatiques.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel 60 %
- Moyenne des résultats universitaires 40 %

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Pour les étudiants de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec, être titulaire d'un diplôme d'études d'un établissement reconnu, équivalent à treize années (2) de scolarité.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel 60 %
- Résultats scolaires 40 %

CE QUE LE CANDIDAT DOIT PRÉPARER POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

- 1) Demande d'admission auprès de l'Université
- 2) Dossier visuel adressé à l'École des arts visuels et médiatiques

DOCUMENTS QUI DOIVENT COMPOSER LE DOSSIER VISUEL

- **Un feuillet de présentation** sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone et, S'IL Y A LIEU, le nom du cégep ou du collège où il a complété ou complétera ses études collégiales (DEC) ou son code permanent universitaire.
- **Le dossier visuel**, constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur un CD-Rom) ou sur un support conventionnel (impressions de qualité photographique sur papier), mais il est fortement recommandé de les fournir sous forme numérique (sur un CD-Rom). Pour les extraits vidéo, sonores, ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER.
- **Une liste descriptive des travaux personnels présentés** doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium, format (hauteur x largeur x profondeur) et, s'il y a lieu, durée.
- **Un texte d'une page**, dactylographié et expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.
- **Un curriculum vitæ**. Les candidats adultes (âgés de 21 ans et plus) qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques doivent joindre **deux exemplaires** de leur curriculum vitæ. Le premier doit accompagner la demande d'admission, le second doit accompagner le dossier visuel.

- Une enveloppe préaffranchie doit accompagner obligatoirement le dossier visuel. À la suite de l'analyse des dossiers, la Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques s'engage à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour préaffranchie. Les autres dossiers seront conservés à l'Université pour une période de trente jours à compter de la date limite d'admission ou de refus du Registrariat. Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non réclamés.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT LE DOSSIER VISUEL

- Chaque document photographique (fichier numérique ou image imprimée) ne représente qu'une seule réalisation. Une réalisation peut être représentée sur plusieurs documents photographiques, par exemple : un tableau sur le document numéro 1 et un détail du même tableau sur le document 2; une sculpture vue sous différents angles; diverses parties d'une installation.
- Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas cinq ans et de présenter les travaux, sans effet de montage, en incluant dans la photo l'espace environnant immédiat (mur, lieu d'exposition).
- Les vingt documents doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.
- **CD-Rom** : sur un CD-Rom compatible PC, inscrire une identification au stylo-feutre comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers à l'intérieur du CD-Rom doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.jpg, 02.jpg, ..., 20.jpg). La dimension maximale de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.
- **Images imprimées** : vingt reproductions photographiques sur papier dont la dimension ne dépasse pas 8 1/2 x 11 pouces. Chacun de ces documents doit comprendre les éléments d'identification suivants : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa); numérotation de 01 à 20; un point rouge dans le coin inférieur gauche qui indique le sens de la lecture de l'œuvre.

DOCUMENTS VISUELS SUPPLÉMENTAIRES QUI PEUVENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER

- Un maximum de trois extraits (**durée maximale : une minute chacun**) de bandes vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur **CD-Rom, DVD ou VHS**. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.
- **CD-Rom ou DVD** : document en format numérique (.mov, ou .avi; DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou un lecteur domestiques. Soumettre trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.
- **VHS** : document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC). Placer la bande (ou les bandes : trois au maximum) au début de l'extrait soumis.
- Aucun autre document ne doit apparaître sur CD-Rom, DVD ou VHS. Ces extraits doivent apparaître sur un support distinct du CD-Rom contenant les vingt images fixes du dossier visuel mentionné plus haut.
- Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de tester votre matériel avant de le soumettre pour vous assurer qu'il fonctionne bien. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

À NE PAS FAIRE

- aucun fichier en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf;
- aucune présentation PowerPoint, HTML ou autre;
- aucun fichier compressé (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple);
- aucun hyperlien menant à des sites Internet;
- aucun matériel nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables;
- aucun document ou fichier par courriel.

AUCUN TRAVAIL ORIGINAL NE SERA ACCEPTÉ.

L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments demandés. **TOUTE AUTRE PRÉSENTATION POURRA ÊTRE REFUSÉE PAR LE PROGRAMME DE 1^{ER} CYCLE EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES.** Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) est automatiquement rejeté.

DÉPÔT DU DOSSIER

- Le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) portant au recto les indications suivantes : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le programme pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de **NE PAS** attacher, brocher ou fixer les éléments demandés.
- Le dossier visuel peut être déposé en personne ou posté pour être reçu avant le 1^{er} mars 2012 à l'adresse suivante :

Par courrier UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques
École des arts visuels et médiatiques
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne

Au secrétariat des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075 (405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal; entrée métro Berri-UQAM)
Téléphone : 514 987-3665
Les heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DOSSIER VISUEL

Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

- Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis; lettre de motivation (motivations et qualité de l'expression écrite);
- Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (idéalement, le dossier devra faire montre de connaissances et d'expérience dans quelques axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc.);
- Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et, le cas échéant, technologiques;
- Qualité du contenu des réalisations.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs du baccalauréat en arts visuels et médiatiques sont actifs dans le milieu artistique et se définissent comme peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, graveurs, dessinateurs, illustrateurs, concepteurs ou simplement comme artistes visuels. Ils participent à l'organisation et au montage de grands événements culturels tels les biennales, les festivals, les mois de la photographie. Présents partout dans l'industrie culturelle, ils œuvrent également dans les milieux spéciaux de la thérapie pour les aînés, les enfants en difficulté d'apprentissage et les délinquants.

Les diplômés de nos programmes, artistes ou enseignants, trouvent du travail auprès d'organismes publics, culturels et communautaires comme les centres, regroupements et collectifs d'artistes à travers le Québec, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les musées, les maisons de la culture, les centres de loisirs, les entreprises les plus réputées de l'industrie des nouvelles technologies et les établissements d'enseignement du Québec. En effet, ils enseignent dans les écoles primaires et secondaires, les cégeps (avec une maîtrise) et les universités (avec un doctorat).

Il est difficile d'évaluer avec précision le taux de placement des diplômés, notamment en création, étant donné que plusieurs gagnent leur vie comme travailleurs autonomes.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'événements
- DESS en enseignement des arts visuels et médiatiques
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en arts visuels et médiatiques
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en histoire de l'art
- Maîtrise en muséologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiant, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpefe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpefe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français. Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)

LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)

LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)

LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)

ou

LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. **Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.**

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL PRATIQUE ARTISTIQUE (7324)

Règlement pédagogique particulier : L'étudiant à temps partiel du profil pratique artistique doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

Formation initiale (8 cours, soit 30 crédits) :

Les sept cours suivants (30 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

Un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits)

Développement d'une pratique (30 crédits) :

Pour entreprendre le développement d'une pratique, l'étudiant doit avoir réussi les 30 crédits de la formation initiale.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

De trois à cinq cours choisis parmi les cours suivants (15 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédiaires : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable

Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)

AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Autonomie et pratique artistique (30 crédits)

Pour entreprendre la troisième étape, l'étudiant doit avoir réussi les trente crédits du développement d'une pratique artistique.

Le cours suivant (3 crédits) :

FAM4500	Pratiques actuelles en arts visuels et médiatiques : les enjeux de l'interdisciplinarité
---------	--

Un cours choisi parmi les problématiques générales suivantes (6 crédits) :

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits).

BLOC A

Le cours suivant (12 crédits) :

AVM5700	Projet de fin d'études (12 cr.)
---------	---------------------------------

Un ou deux cours choisi(s) parmi la liste des cours communs aux deux blocs (6 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

OU

BLOC B

Le cours suivant (6 crédits) :

AVM5701	Activité de synthèse (6 cr.)
---------	------------------------------

De deux à quatre cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (12 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B :

Procédés et pratique réflexive

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3300	Intermédiats : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)

Problématiques spécifiques

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Problématiques générales

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Autres cours

AVM5733	Stage en milieu professionnel
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)
FAM3001	Accompagnement par l'art et l'éducation artistique dans la communauté (Les étudiants doivent avoir complété 45 crédits.)

PROFIL ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (7325)

Règlement pédagogique particulier : Le profil enseignement de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec. De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner». Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Formation disciplinaire (54 crédits) :

Les huit cours suivants (33 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
AVM4000	Création et enseignement des arts visuels et médiatiques (30 crédits de la formation initiale, soit les cours AVM1000, AVM2000, AVM1100, AVM1200, AVM1300, FAM1500 et FAM1501)
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

Trois ou quatre cours (dont au moins deux de 3 crédits) choisis parmi les suivants (12 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs

AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)

Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Bloc des didactiques et cours pédagogiques disciplinaires et complémentaires (10 cours, soit 30 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
AVM2900	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM3900	Didactique des arts plastiques au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM4900	Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM5925	Psychopédagogie et pensée visuelle
AVM5965	Didactique de l'appréciation esthétique (AVM1901)
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5945	Les grands courants de l'enseignement des arts
AVM5955	Arts plastiques et perspectives thérapeutiques
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

Les trois cours suivants (11 crédits) :

AVM1901	Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration
AVM2901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM2900)
AVM3901	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM3900)

L'un des deux cours suivants (13 crédits) :

AVM4901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM2901)
AVM4951	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM3901)

Bloc ouverture interdisciplinaire (12 crédits) :

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :	
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques jumelé à l'un des cours suivants :
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

1 ou 2 cours en arts médiatiques (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en danse (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en théâtre (3 à 6 crédits) **	
1 ou 2 cours en musique (3 à 6 crédits) **	
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
FAM1010	Atelier d'écriture en art

** Une liste de cours sera proposée par les responsables des programmes de danse, de musique et de théâtre.

Baccalauréat en danse (7107-7606)

Corps dansant, corps pensant

Téléphone : 514 987-3182

Ce programme comporte deux concentrations :

- pratique artistique (code 7107)
- enseignement (code 7606)

Le diplôme émis aux finissants de la concentration enseignement fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration *pratique artistique* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme avec concentration *enseignement* comporte cent vingt crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des interprètes, des chorégraphes et des enseignants professionnels. La première partie du programme permet d'acquérir des compétences de base en danse au moyen de cours obligatoires de tronc commun, répartis sur environ trois trimestres. La seconde partie du programme est consacrée à la spécialisation en interprétation, en création (option scène) ou en enseignement. La concentration enseignement est constituée de quatre stages en milieu scolaire primaire et secondaire, tandis que la concentration pratique artistique (profil interprétation ou création) mène à la production de deux spectacles chorégraphiques, l'un dirigé et l'autre libre, ouverts au public.

L'audition, qui détermine l'admission au programme, comporte deux parties :

- Évaluation technique de niveau intermédiaire (danse contemporaine, ballet, etc.);
- Composition : l'étudiant présente une chorégraphie de deux à cinq minutes qu'il aura préparée.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir ce programme. Au Canada, les seules autres universités qui permettent d'étudier en danse sont Concordia à Montréal, York à Toronto et Simon Fraser en Colombie-Britannique.
- ↳ L'UQAM est la seule université au Québec à offrir : les concentrations pratiques artistiques et enseignement, et la maîtrise en danse.
- ↳ Le Département de danse (www.danse.uqam.ca) ainsi que des étudiants ont mis sur pied le projet Passerelle 840. Ce laboratoire-galerie permet de mener et de produire, devant le public, une recherche en interprétation, en création ou en enseignement en dehors des cours, tout en bénéficiant de l'encadrement artistique de professeurs, de chargés de cours et d'étudiants des cycles supérieurs. Cette expérience constitue une exposition scénique intéressante durant les études et une transition exaltante voire importante entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail.

- Le programme favorise des approches somatiques en usage dans le milieu de la danse (telles que Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, Feldenkrais, Alexander et Body-Mind Centering) pour aider l'étudiant à modifier son organisation corporelle (notamment par la correction des mauvaises postures et le renforcement musculaire) en vue de maximiser son rendement fonctionnel et expressif. Une importance particulière est accordée à l'empreinte corporelle individuelle et au bien-être.
- Un cours d'entraînement intensif est offert durant le trimestre d'été afin de permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation. En outre, des professionnels de la danse d'horizons divers et de calibre international viennent soutenir l'étudiant dans son désir de parfaire sa formation technique.
- Des séances hebdomadaires de renforcement musculaire (clinique PERFMAX) sont incluses dans le cheminement de l'étudiant de première année pour l'aider à s'ajuster au rythme d'entraînement des cours du programme.
- L'évaluation de l'étudiant est progressive et continue et s'échelonne tout au long de la première année du programme pour le cours Introduction à l'étude kinésiologique de la danse.
- Un pianiste ou un percussionniste accompagne les étudiants dans le cadre de tous les cours techniques.
- L'étudiant a accès à des salles de répétition professionnelles pourvues de planchers de bois franc surélevés, de barres, de miroirs amovibles et d'une chaîne stéréophonique et de vidéo.
- Un programme d'encadrement sous forme de tutorat est assuré par les professeurs et les chargés de cours pour aider les étudiants qui éprouvent des difficultés techniques ou académiques.
- L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires avec des universités étrangères grâce aux ententes de la CRÉPUQ. Les professeurs offrent alors un soutien particulier d'ordre administratif.
- Chaque année, le prix d'excellence William-Douglas, assorti d'une bourse de 500 \$, est remis à un étudiant méritant en création ou en interprétation.
- Chaque année, le Prix David-Kilburn en création chorégraphique, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, sera remis à un étudiant qui sera diplômé du baccalauréat en danse, profil création ou de la maîtrise en danse en mémoire de création.
- La direction du programme peut reconnaître la formation d'un étudiant de niveau collégial ayant complété un diplôme d'études collégiales technique en danse, jusqu'à concurrence de quinze crédits.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux concentrations sont offertes :

- Pratique artistique : Interprétation et création chorégraphique (option scène ou vidéo).
- Enseignement : Préparation à l'enseignement primaire et secondaire en plus de l'exploration de disciplines au choix, dont arts plastiques, musique et art dramatique, par deux cours complémentaires.

STAGES

Dans le cadre de la concentration pratique artistique, l'étudiant peut réaliser un stage de 135 heures en création, en interprétation ou en gestion dans une compagnie de danse institutionnalisée, pendant lequel il bénéficie du soutien particulier de la direction du programme. Les entreprises du domaine de la danse émettent régulièrement des offres de stages, et la direction se charge d'en informer les étudiants.

Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Seule la concentration enseignement est contingente.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales. (Voir règlements pédagogiques particuliers / extraits.)

Anglais

Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est offert selon un régime d'études à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Concentration pratique artistique (7107)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 67

Concentration enseignement (7606)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 20

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 66
Refus : 31
Offres d'admission : 35 (53 %)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent (1); ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une formation soutenue et régulière en danse, et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe; ou avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec).

MODE DE VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats admissibles recevront une convocation à l'audition en avril.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation sur DVD (transférée sur système nord-américain) permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le DVD doit être constituée :

- d'extraits d'une classe technique de danse, présentant des exercices de réchauffement, des sauts et des enchaînements (vingt minutes maximum);
- et d'un solo (trois minutes maximum).

Ainsi, le comité doit pouvoir observer les points suivants :

- vos capacités techniques;
- votre placement corporel et votre coordination;
- votre capacité de création, d'originalité et d'interprétation.

Le DVD doit nous parvenir **avant le 1^{er} avril**, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
Direction du Baccalauréat en danse
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Pour toutes les bases d'admission :

Audition en deux points :

1. Technique

Une classe de danse d'une durée de deux heures : une heure consacrée à la technique classique et une heure consacrée à la technique contemporaine, dont l'objectif est d'évaluer votre niveau technique (capacités physiques, alignement, aisance et coordination).

2. Création et interprétation

Un solo d'une durée minimale de deux minutes, avec ou sans musique, afin de juger de votre originalité, de votre capacité de création et de votre interprétation.

Vous devez prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) pour la classe de technique de danse (notamment des chaussons pour la classe technique classique et pieds nus pour la classe technique contemporaine) et la musique pour le solo (si nécessaire) : CD, enregistrement sur bande ou cassette.

Si vous avez omis d'annexer, lors de votre demande d'admission, vos attestations d'études et/ou d'expériences en danse, vous devrez obligatoirement remettre ces documents au moment de l'audition.

Durée de l'audition

L'épreuve en danse requiert votre disponibilité pour environ six heures.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

(pour les deux concentrations)

Audition en deux points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation sur DVD) : 100 %

1. Technique (50 %) : capacités physiques, alignement, aisance et coordination
Note de passage pour ce point : 60 %.

2. Création et interprétation (50 %) : capacité de création, originalité, interprétation.

Note : La moyenne des points 1 (Technique) et 2 (Création et interprétation) doit être de 60 %.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Chorégraphe, critique en danse, enseignant, historien de la danse, interprète, producteur d'événements artistiques, technicien de scène.

Le domaine de l'enseignement de la danse au primaire et au secondaire offre d'excellentes perspectives. Selon la direction du programme, tous les étudiants qui s'y destinent trouvent un emploi à la fin de leurs études, et plusieurs postes demeurent tout de même vacants faute de finissants.

L'interprétation et la création offrent des contrats de travailleurs autonomes dans la plupart des cas. Les finissants en interprétation qui ont suivi leur formation avec rigueur et sérieux sont embauchés par des chorégraphes reconnus, alors que les chorégraphes sont embauchés par des producteurs variés, ou fondent leur propre compagnie.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en danse
- DESS en éducation somatique
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en danse
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie
- Maîtrise en théâtre

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 (1 crédit) Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) Expression orale : morpho-syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) La communication orale pour les futurs enseignants en fonction des lacunes décelées et réussit avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Cheminement individualisé

Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB (DAN1018)
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN205X	Interprétation II (DAN104X)
DAN2057	Les contextes de formation en danse : observation et analyse des pratiques de communication
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année (18 crédits Pratiques artistiques - 16 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II (DAN1019)
	- concentration Pratiques artistiques
DAN2019	Technique II A (1 cr.) (DAN1019)
	- concentration Enseignement
	et le cours
DAN2021	Technique II B (2 cr.) (DAN1019)
	* voir note
	- concentration Enseignement
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN204X	Atelier somatique en danse
DAN303X	Interprétation III (DAN205X)
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...

* Le cours DAN2021, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

CONCENTRATION PRATIQUES ARTISTIQUES (code 7107)

Les neuf cours suivants (24 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019; DAN2021)
	* voir note
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
	* voir note
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN422X	Spectacle chorégraphique dirigé : création de... (6 cr.) (DAN303X)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX ^e et XX ^e siècles
MUS1004	Atelier d'audition I

* Les cours DAN3014 et DAN4014, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Deux cours optionnels en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglés DAN ou DAM (6 crédits).

Pour compléter son programme l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

Profil interprétation (12 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

DAN5014	Entraînement préprofessionnel (DAN4014)
	* voir note
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)

Six crédits de cours en rôles d'interprétation :

DAN6213	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6215	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6223	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6225	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6233	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6235	Rôles d'interprétation (DAN422X)

* Le cours DAN5014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

Profil création (12 crédits) :

DAN5286	Chorégraphie (DAN4280)
DAN6282	Spectacle chorégraphique libre (6 cr.) (DAN5286)

ou le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 cr.) :

Le cours obligatoire suivant :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAM500X	Atelier intensif
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)
DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN5520	Production de spectacle II
DAM6291	Vidéodanse libre (5 cr.) (DAN5286; DAN5290)

ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (code 7606)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019; DAN2021)
---------	--

* voir note

DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
	ou le cours
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)

* Le cours DAN3014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Les douze cours suivants (47 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
DAM4411	Stage d'enseignement de la danse : exploration
DAM4421	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
DAM4431	Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
DAM4441	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : intégration (12 cr.)
	ou le cours
DAM4451	Stage d'enseignement de la danse au secondaire : intégration (12 cr.)
DAN4301	Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
DAN4312	Didactique de la danse au secondaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (12 crédits) :

Le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Deux cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I

ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.

Baccalauréat en design de l'environnement (7004)

Configurer l'espace, donner forme aux choses

Téléphone : 514 987-3671

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation fondamentale en design pour ceux qui désirent travailler à l'amélioration du cadre de vie des individus et des groupes formant notre société. Il prépare l'étudiant aux domaines du design industriel et du design des objets, au design des espaces intérieurs et extérieurs et au design architectural et urbain. La perspective du développement durable et de ses enjeux sociaux y est abordée d'un point de vue multiple.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université à offrir le programme à Montréal et au Québec.
- Le programme forme des designers, des créateurs.
- La formation s'intéresse à toutes les formes d'expression de notre culture matérielle.
- Chaque année, une exposition des finissants est organisée au Centre de design de l'UQAM (www.centrededesign.com/centre.html). Les firmes d'architecture et de design, les organismes publics, les industries et les médias y sont conviés.
- L'étudiant a accès à des ateliers multitechniques (bois, métal, plastique, etc.) parmi les mieux équipés au Canada.
- Le programme intègre les nouvelles technologies à tous les niveaux : design, conception, modélisation 3D, etc. Il s'appuie pour cela sur un parc informatique de haut niveau, régulièrement mis à jour, et propose une gamme de cours obligatoires et optionnels permettant de préparer les étudiants aux nombreux enjeux qu'ils rencontreront en carrière.
- Plus de cent ordinateurs de dernière génération (plates-formes Windows et Macintosh), équipés de logiciels avancés, sont à la disposition des étudiants pour la réalisation de travaux qui demandent d'importants temps de calcul : modèles paramétriques ou volumiques, scènes de présentation, simulations dynamiques, explorations de processus d'avant-garde en design.
- L'étudiant a plusieurs occasions de participer à des concours nationaux et internationaux lui permettant d'enrichir son curriculum vitæ.
- La direction du programme peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un DEC en formation technique en lien avec le design. La reconnaissance de ces acquis est conditionnelle à la soumission de pièces justificatives.

Saviez-vous que :

Montréal a acquis en 2006 le statut de «ville UNESCO de design» pour le dynamisme de son apport dans le domaine? Et que le Centre de design et l'École de design de l'UQAM, tout comme le programme de design de l'environnement, ses enseignants, ses étudiants et ses diplômés, constituent des acteurs actifs et reconnus de cette dynamique depuis plus de 25 ans.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis, si ce n'est l'atelier de fin d'études, qui permet à chacune et à chacun d'opter pour un champ de spécialisation, ouvert aux projets futurs.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Des cours intensifs d'une semaine en design international sont offerts au début de l'été. Ils sont donnés par des professionnels de réputation internationale, par exemple, des designers, des architectes et des urbanistes. Chaque année un voyage d'études est organisé. Ce voyage, optionnel et crédité, est financé en partie par des commanditaires et des bourses destinées à encourager la mobilité. Il est possible de poursuivre une partie des études à l'étranger, en France, en Italie, en Angleterre ou ailleurs (sous réserve des politiques en vigueur).

STAGES

La formation permet de réaliser un stage crédité, au Québec ou à l'étranger, d'une durée minimale de cent vingt heures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à l'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Après la réception des demandes d'admission, possibilité d'une rencontre d'information pour aider les candidats à prendre leur décision.

RÉGIME D'ÉTUDES

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ou de nombreuses heures à temps partiel ne peut compter être inscrit à plein temps.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil
Automne 2012 : 120

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 435
Refus : 169
Offres d'admission : 266 (61 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,5

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir pratiqué le design ou avoir une expérience de travail attestée, assortie d'un intérêt démontré pour le design. Soumettre un portfolio faisant état de son expérience en design et une lettre de motivation.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier justificatif de l'expérience.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission (au 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

Qualité du dossier académique.
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,04/4,3 (71 %)

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier académique.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

En tant que programme de formation fondamentale, le programme de 1^{er} cycle en design de l'environnement ne mène pas à une accréditation par les ordres professionnels. Il donne cependant accès à diverses associations professionnelles (selon les critères en vigueur pour chacune d'elles).

EMPLOIS ÉVENTUELS

Designer dans tous les champs visés : design architectural, design des objets, design artisanal, design industriel, design d'intérieur, design de paysage, design architectural, design d'événements, design d'exposition, design urbain, etc., dans les secteurs public ou privé.

Qu'il soit travailleur autonome, directeur d'agence ou salarié, le designer doit faire preuve d'initiative et savoir travailler en équipe.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'équipements de transport
- DESS en design d'événements
- DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
- Maîtrise en muséologie

Un programme de maîtrise en design de l'environnement est actuellement en préparation et sera offert à moyen terme dans les domaines couverts par le programme de 1^{er} cycle, avec une insistance sur le développement durable.

Tous les programmes de 2^e cycle au Québec, relatifs à nos disciplines, sont accessibles à nos diplômés, eu égard aux critères spécifiques de chacun d'eux. Une propédeutique sera exigée dans certains cas.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année du programme :

Les neuf cours suivants (29 crédits) :

DES1510	Dessin d'observation
DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES1530	Projet de design I (4 cr.)
DES1540	Formes et composition
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES2530	Projet de design II (4 cr.) (DES1530)
DES2540	Dessin et conception
DES2550	Design et construction
FAM1200	Espace ressource : l'individue

Deuxième année du programme :

Les neuf cours suivants (31 crédits) :

DES351X	Design et informatique
DES3520	Design industriel (DES1520)
DES3530	Projet de design III a (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES3540	Projet de design III b (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES3550	Design et fabrication
DES4520	Design urbain (DES1520)
DES4531	Projet de design IV a (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES4541	Projet de design IV b (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
FAM1210	Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

Troisième année du programme :

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DES5520	Théories et pratiques du design de l'environnement
DES5530	Projet de design V a
DES5540	Projet de design V b
DES6530	Projet de design VI a (DES5520; DES5530; DES5540)
DES6540	Projet de design VI b (DES5520; DES5530; DES5540)

Liste A :

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

APL1501	Exploration en couleur A
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR3603	Synthèse des arts
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
PHY2672	La maison saine : concept
PHY3750	L'environnement urbain
PHY3670	La maison saine : gestion des ressources

PSY1620	Psychologie de l'environnement
SOC3750	Sociologie urbaine
SOC5605	Sociologie de l'art

ou d'autres cours approuvés par la direction du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

Liste B :

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DEM687X	L'environnement : séminaire
DEM6872	L'environnement B : projet
DEM6873	L'environnement C : stage
DES2525	Design international : édifice
DES3525	Design international : objet
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES4525	Design international : espace urbain
DES5525	Design international : projet intégré

Liste C :

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DES5570	Projet et informatique (DES3510)
DES5571	Projet et architectonique (laboratoire)
DES5573	Design et ergonomie (laboratoire)
DES5574	Construction et environnement (DES2550)
DES5575	Fabrication et environnement (DES3550)

ou d'autres cours approuvés par la direction du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

Un cours libre choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Baccalauréat en design graphique (7779)

Téléphone : 514 987-3671

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le designer graphiste est un spécialiste de l'information visuelle qui crée et organise des images pour traduire des idées. D'une durée de trois ans, le programme mise sur la continuité des apprentissages.

Durant la première année, le cheminement permet à l'étudiant d'intégrer progressivement la pratique dans les cours théoriques par des cours-ateliers. Dès la deuxième année, l'étudiant peut prendre des cours optionnels en typographie, en illustration, en multimédia; il peut aussi suivre des cours de design international offerts au trimestre d'été et donnés par une équipe de professionnels de réputation internationale, par exemple, des designers, des architectes et des graphistes.

Admission : pour être admis, tous les candidats doivent soumettre un portfolio de travaux personnels et passer un examen écrit. La première partie de l'examen comporte une série de questions objectives portant sur des connaissances générales; la deuxième partie consiste à réaliser des dessins à partir d'objets et de lettres.

Les candidats étrangers sont dispensés de l'examen pour des raisons de logistique.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université à Montréal à offrir ce programme.
- ↳ La formation couvre plusieurs domaines :
 - Graphisme : logos, papeteries, rapports annuels, brochures, dépliants, pochettes de disques, signalisation, typographie, etc.
 - Illustration : dessin, collage, montage tridimensionnel, etc.
 - Publicité : panneaux publicitaires, annonces, affiches, emballages, publicités télévisuelles, etc.
 - Multimédia : films d'animation, sites Web, présentations audiovisuelles, etc.
- ↳ Des laboratoires bien équipés permettent à l'étudiant de mener à bien ses projets. L'atelier d'édition permet de développer et de produire numériquement des projets de graphisme (comme des affiches, des logos et des publications) à partir des logiciels Photoshop, Illustrator, InDesign, Final Cut, After Effects, Flash, Dreamweaver, etc., comme des affiches, des logos et des publications.

- L'atelier multitechnique permet de réaliser et de construire des prototypes et des maquettes de design, d'objets et d'emballages. Il comporte plusieurs sections : métal, bois, maquettes, plâtre, céramique, résine, sablage/peinture et thermoformage, équipées de nombreuses machines spécialisées.
- Le programme de design graphique offre une formation professionnelle de très haut niveau. Ses diplômés sont très en demande dans les agences de publicité et les studios de design, entre autres.
- Dans le cadre de concours, plusieurs bourses sont offertes annuellement.
- Une série d'ateliers intensifs, de cours pratiques et de conférences en design international sont offerts au trimestre d'été. Ces activités accueillent des invités, des créateurs, des chercheurs et des praticiens de réputation internationale.
- La capacité des groupes-cours ateliers est limitée à 25 étudiants par classe.
- Les travaux des finissants font l'objet d'une exposition annuelle au Centre de design de l'UQAM. Le public, les employeurs, les professionnels et les médias y sont conviés.
- Les étudiants peuvent s'inscrire à des concours nationaux et internationaux, par exemple, Grafika, la Biennale de Mexico, le Type Director's Club, Tous à Chaumont, le Concours d'emballage Young Package en République Tchèque et le concours de la revue Print. Les étudiants de l'UQAM remportent beaucoup de prix à ces concours prestigieux.
- La direction du programme peut reconnaître jusqu'à six crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en graphisme ou en photographie. La reconnaissance de ces acquis doit nécessairement être approuvée par la direction du programme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Étude des tendances actuelles en design graphique dans le cadre d'ateliers intensifs avec des designers de renommée mondiale.

Échanges internationaux :

Des ententes inter-universitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres et préalablement approuvés par le programme, sont reconnus par l'Université.

STAGES

La formation permet à l'étudiant de réaliser deux stages de cent vingt heures chacun, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 72

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 418
Refus : 335
Offres d'admission : 83 (20 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

DEC (art)

- Portfolio : 50 %
- Questionnaire : 30 %
- Cote de rendement : 20 %

Autre DEC

- Portfolio : 20 %
- Questionnaire : 30 %
- Cote de rendement : 50 %

Pour les fins de sélection, les programmes collégiaux suivants sont rangés dans la catégorie DEC-art :

Programmes généraux :

500.04 ou 510.A0 Arts plastiques

500.01 Arts

500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

500.01 Arts

500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

Programmes professionnels :

561.02 ou 561.A0 Théâtre-production

561.03 Conception (théâtre)

561.04 Techniques scéniques

570.01 Céramique

570.02 Esthétique de présentation

570.03 Aménagement d'intérieurs

570.04 Photographie

570.06 ou 570.A0 Graphisme

570.07 ou 570.C0 Techniques de design industriel

571.02 ou 571.A0 Design de mode

571.05 Mode masculine

571.06 Mode féminine

573.01 Techniques de métiers d'art (toutes les options (9) sont reconnues)

581.02 Techniques de la typographie

581.03 Techniques du montage photolithographique

581.04 Techniques de l'impression

581.06 Techniques du traitement de l'image

581.08 Techniques de gestion de l'imprimerie

582.A1 Techniques d'intégration multimédia

589.01 Art et technologie des médias : Bloc publicité

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente de travail attestée dans le domaine du design graphique ou dans un domaine connexe, et faire état de ses réalisations graphiques professionnelles dans son portfolio. Les travailleurs autonomes devront fournir un affidavit assermenté de leur implication dans le design ou dans un domaine connexe.

Sélection : 100 %

- Portfolio (70 %)

- Questionnaire (30 %)

(voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) dans un programme d'études universitaires en art au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Portfolio (50 %)

- Questionnaire (30 %)

- Moyenne des résultats universitaires (20 %)

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection - Bases Études hors Québec

Candidats résidant au Québec :

Sélection : 100 %

- Portfolio (20 %)

- Questionnaire (30 %)

- Résultats académiques (50 %)

POUR LES CANDIDATS RÉSIDANT AU QUÉBEC

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué, généralement au début du mois d'avril, à remplir un questionnaire. Les portfolios ne doivent pas être envoyés par la poste. Le candidat devra l'apporter lorsqu'il viendra remplir son questionnaire.

POUR LES CANDIDATS RÉSIDANT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

(pour toutes les bases d'admission)

Candidats résidant hors Québec :

Sélection : 100 %

- Portfolio (80 %)

- Résultats académiques (20 %)

Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur le portfolio et le dossier académique. Voir la description ci-dessus.

Pour les candidats hors Québec, nous acceptons les dossiers sur céderom, mais pour des raisons d'efficacité, il est obligatoire de présenter des séquences imprimées de vos réalisations.

Votre dossier visuel doit nous parvenir par messagerie internationale

avant le 1^{er} avril à l'adresse suivante (prévoir le délai du courrier) :

Université du Québec à Montréal

Direction du baccalauréat en Design graphique

1440, rue Sanguinet, local DE-2270

Montréal (Québec) H2X 3X9 Canada

PORTFOLIO DE TRAVAUX PERSONNELS :

- Votre portfolio de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de préférence montés sur des cartons de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm. Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés dans votre cartable.
- Tous les éléments doivent être placés dans un cartable plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit de votre cartable.
- Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation, sites Web, multimédias.
- Pour des raisons d'efficacité lors de l'évaluation, nous n'acceptons pas les dossiers entièrement présentés sur support électronique :
 - les pièces bidimensionnelles doivent être des originaux ou des copies papier
 - les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.) doivent être photographiées et imprimées sur papier
 - les pièces électroniques (sites Web, animations, multimédias, etc.) doivent être présentées de façon sommaire sous forme de séquences imprimées ou sous forme de vidéos (ex. capture d'écran)
 - les vidéos doivent être en format DVD vidéo ou sous forme de fichier Quicktime H.264 ou .mp4 et fournies sur support DVD ou sur clef USB, bien identifiées et faciles à associer au portfolio.
- Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives en vrac seront refusés.
- L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.
- Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.
- L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des portfolios et autres documents.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PORTFOLIO SONT LES SUIVANTS :

- capacité d'expression visuelle;
- créativité;
- composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio;
- innovation.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU QUESTIONNAIRE SONT :

- aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin;
- capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels.

Le questionnaire a pour but de mesurer l'étendue de votre culture générale et de tester vos moyens graphiques.

Exemple de question posée dans le questionnaire

À l'aide d'esquisses, imaginez dix utilisations graphiques différentes qu'on puisse faire d'un soulier.

Durée du questionnaire

Une heure quinze minutes (questions à choix multiples et exercices pratiques).

Vu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation du portfolio, du dossier scolaire et au questionnaire. Si des candidats se désistent, leurs places seront offertes aux autres aspirants en respectant l'ordre des résultats.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Chargé de projet, concepteur de sites Web, concepteur publicitaire, directeur artistique, directeur de production graphique, graphiste, illustrateur.

Le designer graphiste travaille généralement dans un studio de design, une agence de publicité, une grande société ou encore à son compte. Le marché de l'emploi est présentement très favorable aux diplômés en design graphique. Nos anciens étudiants ont créé et dirigent des bureaux importants, d'autres enseignent dans les cégeps et les écoles privées; leur réputation d'excellence fait que nos diplômés sont très en demande.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en design d'événements
- Maîtrise en administration des affaires, spécialisation marketing
- Maîtrise en communication (concentration multimédia ou autre)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix-huit cours suivants (54 crédits) :

DES1210	Design : problématique
DES1211	Design graphique : introduction
DGR1212	Design et perception
DES6221	Design graphique et culture
DES2211	Design graphique : conceptualisation (DES1211)
DGR2212	Design et représentation humaine (DGR1212)
DES2213	Design graphique : historique
DES2214	Typographie : bases
DES2215	Photographie : lumière naturelle (DES1215)
DES3211	Design graphique : graphisme (DES2211)
DES3212	Illustration : initiation (DGR2212)
DES3213	Audiovisuel : langage
DES3214	Typographie : variations (DES2214)
DGR4211	Design graphique : emballages (DES3211)
DES4213	Audiovisuel : conception (DES3213)
DES5211	Design graphique : synthèse (DGR4211)
DES6211	Design graphique : production (DES5211)
DGR4219	Design graphique : interactivité 1 (DES2211)

Note : **L'étudiant qui possède un DEC en photographie** : Le cours DES1215 n'est pas requis comme préalable au cours DES2215 dans le cadre de ce programme. Dans le cas contraire, le cours DES1215 peut être crédité si l'étudiant présente un portfolio de photos et réussit l'examen attestant sa connaissance de la photo lors du premier cours.

Liste A - Cours optionnels

Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

DES1215	Photographie : bases
DES1268	Design graphique : signes
DES2268	Design graphique : diffusion
DES3215	Photographie : conception (DES2215)
DES3218	Diffusion culturelle et conception graphique
DES321X	Design graphique : atelier
DES3268	Design graphique : schématisation
DES4214	Typographie : illustration (DES3214)
DES4215	Photographie : exploration couleurs (DES2215; DES3215)
DES4216	Couleur et design
DES4217	Design horizon I
DES4268	Design graphique : expérimentation
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES5212	Illustration : exploration (DES3212)
DES5213	Film d'animation : introduction (DES3213)
DES5214	Typographie : associations (DES2214; DES3214)
DES5217	Design : horizon II
DES5222	Illustration technique
DES5268	Design graphique : affiches
DES6210	Le design informatisé et ses applications
DES6212	Illustration : styles (DES3212)
DES6213	Film d'animation : expérimentation (DES5213)
DES6214	Typographie : innovations (DES3214)
DES6216	Design d'exposition
DES6222	Illustration scientifique (DES6210)
DGM6121	Stage I
DGM6122	Stage II
DGR5219	Design graphique : interactivité 2 (DGR4219)

Liste B - Formation complémentaire

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1706	Analyse critique de l'information
EDM2100	Médias, information et démocratie
EUT1072	Développement durable et gestion
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MKG3300	Marketing
PSY3033	Psychologie des médias visuels
SOC1021	Art, culture et société

Trois cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (9 crédits) ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Baccalauréat en études littéraires (7872)

Découvrir et comprendre les textes

Téléphone : 514 987-3644
www.litterature.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

Le programme comporte quatre profils :

- Perspectives critiques
- Études québécoises
- Pratiques littéraires et culturelles
- Création

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La formation est axée sur la compréhension, l'analyse et l'interprétation du texte littéraire. Elle privilégie l'approche théorique sur le plan de l'analyse, et la création sur celui de la pratique. Les divers parcours proposés permettent l'étude de différentes littératures : québécoise, française, américaine ou autres.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université québécoise à offrir le programme en études littéraires sans restriction à un corpus national. On y aborde diverses littératures étrangères : africaine, brésilienne, américaine, etc. ainsi que plusieurs genres ou formes, dont le scénario de film, la bande dessinée et la littérature populaire.
- ↳ La formation porte une attention plus particulière aux littératures française et québécoise.
- ↳ Ce programme multidisciplinaire favorise l'acquisition d'une culture générale. L'étudiant peut suivre jusqu'à dix cours dans des disciplines connexes : sociologie, philosophie, histoire de l'art, théâtre, communication, psychologie, linguistique, histoire ou théâtre.
- ↳ La formation est structurée autour d'axes théoriques (chacun des thèmes étudiés est abordé selon différents aspects) : sociocritique, psychanalyse, sémiotique, génétique et études féministes.
- ↳ La formation offre un bon équilibre entre la théorie, la lecture critique (analyse de textes), la recherche et la création (ateliers de prose et de poésie, correction de textes, édition, etc.).
- ↳ Deux bourses d'études sont réservées aux étudiants du programme : la bourse Michel van Schendel et la bourse Giulia Bettinotti.
- ↳ Le programme offre des activités de monitorat. Cet encadrement, visant à accompagner l'étudiant dans ses apprentissages, est assuré par des étudiants dûment formés, de maîtrise ou de doctorat.
- ↳ La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise, et doctorat. Un doctorat à cheminement continu (admission à partir du baccalauréat) est offert en sémiologie (étude des signes et symboles).
- ↳ Le Département d'études littéraires regroupe plusieurs centres de recherche : le Centre interdisciplinaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT); le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ); et le Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire. Il héberge aussi la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.
- ↳ S'y trouvent aussi le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord et le Laboratoire de recherches littéraires sur les nouvelles formes de textes et de fictions (NT2). Le Département entretient aussi des liens privilégiés avec le Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB) et le Centre d'études interdisciplinaires Wallonie-Bruxelles.

Saviez-vous que :

Le Département accueille tous les ans un écrivain en résidence.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants qui le souhaitent peuvent étudier à l'étranger pendant un trimestre ou une année dans le cadre de programmes d'échange. Des bourses de mobilité sont disponibles sur concours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 77 (hiver 2011)
392 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, production de textes littéraires, etc.). Faire état d'une création littéraire ou avoir une connaissance suffisante du phénomène littéraire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec à près au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les «Cours complémentaires» et les «Cours hors discipline» constituent un espace de dix cours où les étudiants qui le désirent peuvent inscrire une concentration de premier cycle en anglais (F004), en espagnol (F005), en italien (F014), en allemand (F003), en études féministes (F002), en études québécoises (F007), en études médiévales (F011), en études ethniques (F009), en études anciennes (F010) ou en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (F012). Cette dernière concentration est particulièrement pertinente pour ceux qui désirent se perfectionner en révision de textes ou qui éprouvent des difficultés en français écrit.

Les étudiants qui souhaitent faire une concentration de premier cycle sont priés d'en avvertir la direction du programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Correcteur d'épreuves, écrivain, enseignant (au niveau collégial), journaliste, chercheur, rédacteur.

Les débouchés du diplôme de baccalauréat se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, de la critique journalistique et de la fonction de chercheur, de la révision et de l'édition de textes, des emplois relatifs aux métiers et au rayonnement du livre, de l'imprimé et du texte médiatique. Le programme débouche naturellement sur les études de deuxième et de troisième cycles en recherche ou en création. Cette formation supplémentaire peut conduire à l'enseignement (collégial et universitaire) et à la recherche, ou aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en études littéraires
- Doctorat en études littéraires
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

Sept cours obligatoires (21 crédits) :

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT1575	Littérature et société
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

COURS SUPPLÉMENTAIRES

Deux cours de théorie à choisir (6 crédits) :

a) parmi les suites aux trois cours théoriques du tronc commun :

LIT3830	Sémiologie (LIT1430; LIT1555)
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430; LIT1565)
LIT5655	Théories du champ et de l'institution littéraire (LIT1430; LIT1575)

b) et/ou parmi les activités suivantes :

LIT1325	Stylistique littéraire (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3300	Poétique des genres (LIT1430; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430; LIT1555)
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430; LIT1555)
LIT5035	Théories de la narrativité (LIT1430; LIT1555)
LIT5060	Génétique littéraire (LIT1430)

PROFILS

Six cours à choisir dans l'un des quatre profils suivants (18 crédits) :

PROFIL PERSPECTIVES CRITIQUES

LIT2035	Ethnocritique (LIT1430; LIT1555)
LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430; LIT1555)
LIT4720	La traversée des cultures (LIT1430; LIT1555)
LIT4730	Littérature et identité sexuelle
LIT4750	Questions de traduction littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4760	Littérature et art (LIT1430; LIT1555)
LIT4770	Imaginaires de l'utopie (LIT1430; LIT1555)
LIT4775	Polémique et littérature pamphlétaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4780	Écriture et folie (LIT1430; LIT1565)
LIT4800	Le genre épistolaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies
LIT4820	Littérature et savoirs (LIT1430; LIT1555)
LIT4830	Identité et altérité littéraires (LIT1430; LIT1555)
LIT4840	Fictions de l'histoire (LIT1430; LIT1555)
LIT4850	Les formes de l'autobiographique (LIT1430; LIT1555)

PROFIL ÉTUDES QUÉBÉCOISES

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
LIT3705	Naissance de l'écrivain québécois, XVII ^e - XVIII ^e siècles (LIT1430; LIT1555)
LIT3715	Littérature québécoise du XIX ^e siècle. (LIT1430; LIT1555)
LIT3720	Poésie québécoise : de la tradition à la modernité (LIT1430; LIT1555)
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine (LIT1430; LIT1555)
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT3740	Essai québécois (LIT1430; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430; LIT1555)
LIT3760	Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5135	Les écritures migrantes au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT5150	La lecture littéraire au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5170	Littérature québécoise et nationalisme (LIT1430; LIT1575)

PROFIL PRATIQUES LITTÉRAIRES ET CULTURELLES

LIT4100	Théories et discours critiques sur la culture populaire (LIT1430; LIT1575)
LIT4130	Textes sur le cinéma (LIT1430; LIT1555)
LIT4135	L'image et le récit (LIT1430; LIT1555)
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4180	Roman-feuilleton et publications en série (LIT1430; LIT1555)
LIT4260	Roman d'aventures (LIT1430; LIT1555)
LIT4265	Roman policier
LIT4275	Science-fiction (LIT1430; LIT1555)
LIT4285	Littérature érotique (LIT1430; LIT1555)
LIT4430	Les classiques de la littérature pour la jeunesse (LIT1430; LIT1555)
LIT4450	Jeux de mots, jeux de langage (LIT1430; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma

PROFIL CRÉATION

a) Au moins deux cours à choisir parmi les suivants :

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4325	Dans l'atelier des écrivains (LIT1430; LIT1555)
LIT4375	Lecture du travail créateur (LIT1430; LIT1555)

b) Bloc des ateliers (de deux à quatre cours à choisir selon le cas) :

EST2010	Écriture dramatique I
LIT3940	Atelier de poésie I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3941	Atelier de poésie II (LIT1430; LIT1555)
LIT3950	Atelier de prose I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3951	Atelier de prose II (LIT1430; LIT1555)
LIT460X	Atelier à contenu variable (LIT1430; LIT1555)

CORPUS ET HISTOIRE LITTÉRAIRE

Cinq cours à choisir parmi les suivants (15 crédits) :

Série «Poétique historique»

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT6255	Histoire de la critique littéraire
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai
LIT6610	L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

Série «Histoire et mouvements littéraires»

HIS4163	Mythologie grecque et romaine
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2650	Univers baroque
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2780	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2820	Dramaturgie contemporaine
LIT2825	Littérature contemporaine des femmes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine

Série «Littératures étrangères»

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT2865	Littérature canadienne-anglaise
LIT2870	Littérature latino-américaine
LIT2880	Littérature brésilienne I
LIT2885	Littérature brésilienne II
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT2895	Littératures nordiques

COURS À CONTENU VARIABLE

Les cours à contenu variable peuvent être intégrés à l'un ou l'autre des profils ou au bloc «Corpus et histoire littéraire». Ces cours sont :

LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
LIT450X	Lecture de films
LIT500X	Sujets spéciaux I
LIT510X	Sujets spéciaux II

COURS COMPLÉMENTAIRES

Quatre cours (12 crédits) à choisir dans la banque des cours LIT et/ou dans les banques suivantes : COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL, SOC.

COURS HORS DISCIPLINE

Six cours (18 crédits) dont trois à choisir parmi les cours portant les sigles COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL ou SOC et parmi les cours de langue (ANG, ESP, LAN, SHM, etc.).

Les trois autres cours pourront être choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants et qui ne sont pas identifiés LIT.

Baccalauréat en histoire de l'art (7240-7250)

Expliquer l'art, son sens et ses origines

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

Ce programme comporte une concentration en muséologie et diffusion de l'art (7250). La mention de la concentration en muséologie et diffusion de l'art (24 crédits) apparaîtra sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'histoire de l'art s'intéresse aux arts visuels et à l'architecture de différentes époques sous leurs multiples dimensions. La première année du programme est consacrée aux cours d'introduction et aux cours à contenu historique (comme l'architecture de l'Antiquité ou les arts visuels du Moyen Âge).

Les deuxième et troisième années se penchent sur des questions plus théoriques et visent l'acquisition de connaissances dans l'une des spécialisations suivantes : art moderne et contemporain; arts visuels et architecture; arts visuels et architecture au Québec et au Canada; méthodologie, théorie et critique; ou muséologie et diffusion de l'art.

PARTICULARITÉS

- La formation offre trois spécialisations exclusives à l'UQAM, soit : art moderne et contemporain; arts visuels au Québec et au Canada ainsi que muséologie et diffusion de l'art.
- La formation permet une spécialisation de dix cours en études des arts dans les disciplines suivantes : danse, théâtre, musique, design, arts plastiques ou dans une autre discipline que les arts.
- Les solides bases théoriques de la formation sont appliquées lors d'activités pratiques : visites de galeries, voyages d'études, ateliers d'écriture et stages.
- Deux séminaires en petits groupes d'une vingtaine d'étudiants permettent de s'initier à la critique d'art et à la préparation d'expositions.
- Les étudiants des cycles supérieurs offrent un service de monitorat de programme. Formés pour assister les étudiants de première année dans leurs apprentissages, ils peuvent ainsi intervenir rapidement en cas de difficulté. Par exemple, dans les cours de plus de quarante personnes, ces étudiants de maîtrise et de doctorat offrent un tutorat qui permet des rencontres en plus petits groupes pour ainsi favoriser les échanges.
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.
- Chaque année, le Département d'histoire de l'art accorde une bourse de 1000 \$ à l'étudiant présentant le meilleur dossier académique. Il est également possible de participer au concours d'écriture Rose-Marie Arbour et de courir la chance de remporter un prix de 500 \$.
- Certains cours, comme Analyse des œuvres d'art, prévoient des visites de musées, lors d'expositions particulières, dans des villes comme New York, Boston, Philadelphie, Toronto, Ottawa, Québec ainsi que dans les autres provinces canadiennes. Les frais de déplacement sont alors assumés par le département.

Saviez-vous que :

Pour l'ensemble de sa carrière consacrée au patrimoine culturel québécois, le professeur Laurier Lacroix, du Département d'histoire de l'art, a reçu le prestigieux prix Gérard-Morisset 2008, l'un des onze Grands Prix du Québec.

En juin 2008, la professeure d'histoire de l'art, Esther Trépanier, a été nommée directrice générale du Musée national des beaux-arts du Québec et en décembre 2009, la professeure Marie Fraser a été nommée conservatrice en chef au Musée d'art contemporain de Montréal.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Deux cheminements sont proposés :

- Dix cours dans une ou plusieurs spécialisations au choix :
Art moderne et contemporain, arts visuels et architecture, arts visuels et architecture au Québec et au Canada, Méthodologie, théorie et critique, muséologie et diffusion de l'art.
Cette voie permet également de réaliser certaines des mineures ou certificats offerts à l'UQAM : études classiques, études féministes, études interethniques, gestion des documents et des archives, histoire, patrimoine urbain, philosophie, sciences des religions, sociologie.
- Concentration en muséologie et diffusion de l'art

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte deux cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec : Analyse des œuvres d'art sur le site. Ces cours sont donnés en général au trimestre d'été depuis 2002. De plus, un voyage d'études en Grèce, en France ou en Italie est régulièrement organisé en collaboration avec les départements d'histoire et de philosophie. L'étudiant doit financer lui-même son voyage.

STAGES

L'étudiant peut effectuer jusqu'à deux stages au cours de sa formation. D'une durée de cent vingt heures chacun, crédités et non rémunérés, ils peuvent être réalisés pendant les trimestres d'automne et d'hiver ou pendant l'été. Une banque de stages, où figurent entre autres le Musée des Beaux-Arts, le Musée de la Basilique Notre-Dame, la revue Parachute, des galeries commerciales et des centres d'artistes, est à la disposition des étudiants.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 63 (hiver 2011)
438 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les cours HAR1025, HAR3000 et HAR3500 ne sont pas crédités dans le programme, car il s'agit de cours qui sont destinés aux étudiants d'autres programmes de la Faculté des arts (arts visuels et médiatiques, danse, etc.).

EMPLOIS ÉVENTUELS

Conservateur, critique artistique, éducateur dans les musées, enseignant, chercheur (pour les musées, les universités, les médias, les films, etc.).

Les finissants travaillent entre autres dans les musées, les maisons de la culture et les galeries commerciales. Il peut être avantageux de combiner un baccalauréat en histoire de l'art avec des études de cycles supérieurs en muséologie, en restauration ou en gestion, par exemple.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'événements
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)
- Maîtrise en histoire de l'art
- Maîtrise en muséologie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

FORMATION DISCIPLINAIRE DE BASE : ARTS ET ARCHITECTURE

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art

HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e - XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain

CHEMINEMENT A

10 cours optionnels en histoire de l'art

1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.

Cours hors discipline : 5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

CHEMINEMENT B

6 cours optionnels en histoire de l'art

10 cours choisis dans une ou deux disciplines complémentaires avec l'accord de la direction de programme. De plus, les personnes qui souhaitent compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), Études québécoises (code F007), Science, technologie et société (code F008) ou Études ethniques (code F009) ou autre, doivent en avvertir la direction du programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

CONCENTRATION EN MUSÉOLOGIE ET DIFFUSION DE L'ART

Les 4 cours suivants (12 crédits) :

HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

4 cours optionnels choisis dans le bloc 3 «Muséologie et diffusion de l'art».

Pour compléter son baccalauréat en histoire de l'art, l'étudiant doit également suivre :

2 cours optionnels en histoire de l'art

1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.

5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

COURS OPTIONNELS PARMIS LES 3 BLOCS SUIVANTS :

1. MÉTHODOLOGIE, APPROCHES, THÉORIE ET CRITIQUE

Note : L'étudiant désirent s'inscrire à la maîtrise en histoire de l'art est tenu de suivre au moins un cours de ce bloc.

HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)

2. CORPUS ET PROBLÉMATIQUES

HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e - XX ^e siècles)

HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

3. MUSÉOLOGIE ET DIFFUSION DE L'ART

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5840	Stage de production I
HAM5845	Stage de production II
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en musique (7099-7602) Majeure en musique (6377)

Faire vibrer l'auditoire

Téléphone : 514 987-3675

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- Enseignement (code 7602)
- Pratique artistique (code 7099)
- Majeure en musique (6077)

Le titre de la concentration suivie par l'étudiant apparaîtra sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en musique, B.Mus.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration Enseignement comporte cent vingt crédits. Le programme avec concentration Pratique artistique comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre à l'étudiant une solide formation musicale tout en lui permettant de développer son talent dans l'une des deux concentrations suivantes : Enseignement et Pratique artistique.

La première année est consacrée aux cours obligatoires de tronc commun, qui assurent l'unité de l'apprentissage musical de base (solfège, harmonie, analyse et histoire de la musique). Entre 17 et 20 cours propres à chacune des concentrations occupent les deuxième et troisième années. La concentration Enseignement (120 crédits) se prolonge sur une quatrième année. Elle comprend des stages obligatoires.

Le programme offre une formation musicale pour les instruments suivants : accordéon, basse électrique, batterie, clarinette, contrebasse classique et populaire, cor, flûte traversière classique et populaire, flûte traversière baroque, flûte à bec, guitare classique, guitare électrique, percussion classique, percussion latine, piano classique, piano populaire, saxophone classique, saxophone populaire, trombone classique et populaire, trompette classique, trompette populaire, violon classique, violon populaire, violoncelle classique, violoncelle populaire, ainsi que pour le chant classique et chant populaire.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université à Montréal dans le réseau français à offrir la concentration enseignement.
- La classe de guitare classique compte parmi les plus reconnues au monde. Elle est dirigée par Alvaro Pierri, guitariste de réputation internationale.
- Le studio d'enregistrement se classe parmi les meilleurs à Montréal. L'étudiant a accès à des équipements professionnels sophistiqués, à des locaux insonorisés ainsi qu'à une grande variété d'installations : salle anéchoïque, salle de percussions classiques, salle de percussions latines, salle de percussions, studio MIDI, salle Orff, salle de concert, salles de répétition et autres.
- Les studios de répétition individuels sont accessibles en tout temps.
- Dans le cadre de la concentration pratique artistique (classique ou populaire, l'étudiant bénéficie de leçons individuelles et en petits groupes de cinq à six étudiants. La pédagogie y est adaptée en fonction du cours (formation de combo, formation de musique de chambre).
- En pratique artistique, les examens terminaux prennent la forme de concerts publics.
- L'expression corporelle, la posture, la gestuelle, etc. sont des aspects importants de la formation.
- La direction du programme peut reconnaître les expériences professionnelles pertinentes.
- Des cours libres et optionnels permettent une ouverture vers d'autres programmes en arts (danse, art dramatique, arts visuels et médiatiques, histoire de l'art), en langues et en communication.
- Chaque étudiant doit apporter son propre instrument de musique, à l'exception des pianistes. Ces derniers ont accès à des instruments de grande qualité sur place (piano droit ou piano à queue de marque Yamaha).
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en musique, qui offre, entre autres, des laboratoires de solfège, des collections de périodiques, des monographies, des partitions et des disques, CD et DVD.
- Le Département de musique est l'hôte de divers colloques, concerts et classes de maître. Ces événements permettent aux étudiants d'enrichir leur formation.
- Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans le programme Techniques professionnelles de musique et chanson pourraient se voir reconnaître jusqu'à 9 crédits de cours en équivalence. Une liste détaillée des équivalences possibles est disponible sur le site du Département de musique à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca

Saviez-vous que :

Pour l'ensemble de sa carrière, la professeure Colette Boky, du Département de musique, a reçu le prestigieux Prix Denise-Pelletier en 1986, l'un des onze Grands Prix du Québec.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux concentrations et une majeure. Le baccalauréat vise la formation de musiciens qui exerceront une action significative dans leur milieu de pratique. Ce programme prépare ou bien à la pratique artistique, ou bien à la carrière en enseignement, de même qu'à la poursuite d'études supérieures.

- La concentration Enseignement vise la formation des enseignants de musique répondant au profil de compétences établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). Ainsi, à la fin de leur programme, les diplômés de la concentration seront aptes à enseigner la musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Pour exercer leur fonction ils obtiendront, sous recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement du Ministère.
- La concentration Pratique artistique vise la formation de musiciens capables d'appréhender globalement leur rôle dans les situations complexes générées par le milieu musical et d'assumer leur identité propre dans un rapport créatif et significatif à la discipline. Les étudiants de cette concentration pourront choisir, outre le cheminement régulier, un profil particulier. Le profil Excellence (Honor) offre la possibilité aux étudiants méritants d'inclure à leur cheminement 3 crédits d'activités de deuxième cycle.
- La majeure en musique offre la possibilité de poursuivre la formation dans un domaine complémentaire par le cumul d'une mineure ou d'un certificat dans le but d'obtenir un grade de bachelier. Entre autres, les étudiants qui s'intéressent à une carrière en musicothérapie pourront obtenir un grade de bachelier en musique en complétant la majeure en musique par un certificat en psychologie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

La concentration Enseignement (7602) est contingentée.

La concentration Pratique artistique (7099) et la majeure en musique (6377) ne sont pas contingentées.

Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

La concentration Enseignement (7602) doit être suivie à temps complet sauf pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat en musique.

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraînerait leur exclusion.

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Enseignement (7602)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 50

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	124
Refus	:	38
Offres d'admission	:	68 (55 %)

Pratique artistique (7099)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	146
----------	---	-----

Majeure en musique (6377)

Demandes	:	54
----------	---	----

CONDITIONS D'ADMISSION, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

DEC en musique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent (1). (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec. (Voir remarque ci-après)

ou

DEC dans une autre discipline

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates. (Voir remarque ci-après)

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.). (Voir remarque ci-après)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent. Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat en musique, certains cours disciplinaires (musique) seront crédités dans la concentration Enseignement.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande à la concentration Enseignement (7602) sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats à l'entrevue seraient jugés insatisfaisants.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir remarque ci-après)

Remarque pour toutes les bases d'admission sauf études universitaires :

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter aux tests d'admission qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Ce niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'admission. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

INSCRIPTION AUX TESTS D'ADMISSION

Veillez téléphoner au 514 987-4377, boîte vocale 9385 (accessible 24 heures sur 24) entre le 8 février et le 14 mars 2012 inclusivement, pour vous inscrire aux tests disciplinaires (tests théoriques et audition instrumentale). Nommez la concentration postulée comme premier choix dans votre demande d'admission et indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et votre instrument principal (spécifier si classique ou populaire). Aucune confirmation supplémentaire ne sera donnée suite à votre message téléphonique. Vous devez simplement vous présenter aux tests.

Les tests d'entrée au programme de musique se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée : les tests disciplinaires (pour toutes les concentrations) et les entrevues de sélection (pour la concentration Enseignement). Consulter aussi le site du Département de musique à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca

Dates des tests d'admission :

Enseignement (7602)

- Tests disciplinaires : Samedi 24 mars 2012
- Entrevues : Dimanche 15 avril 2012

Pratique artistique (7099) et Majeure (6377)

- Tests disciplinaires : Dimanche 25 mars 2012
- Entrevues : Sans objet

Les tests disciplinaires (tests théoriques et audition instrumentale) ont lieu le samedi 24 mars ou le dimanche 25 mars 2012, selon la concentration mentionnée comme premier choix dans votre demande d'admission en musique. Ils se dérouleront entre 10 h et 17 h selon l'horaire suivant :

- 10 h à 12 h : tests écrits (dictée, harmonie et analyse harmonique);
- 12 h 30 à 15 h 30 : lecture à vue en solfège (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place);
- 12 h 30 à 16 h 30 : audition instrumentale (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place).

Lieu

Vous devez vous présenter à l'adresse suivante :
 Université du Québec à Montréal - Pavillon de Musique
 1440, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)
 Local F-3080, 3^e étage (face aux ascenseurs), Montréal

ATTENTION : Aucune reprise de ces tests ne sera possible. L'omission de se présenter à ces tests entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission au Programme de musique, veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique; l'étude de votre dossier antérieur pourra éventuellement conduire à une exemption des tests théoriques seulement.

Les entrevues de sélection ont lieu le dimanche 15 avril 2012.

Seuls les candidats préselectionnés seront convoqués par téléphone au cours de la semaine qui précède. Prévoir une disponibilité complète entre 9 h et 18 h.

Lieu

Vous devez vous présenter au même endroit où ont eu lieu les auditions. (Voir ci-dessus.)

ATTENTION : Aucune reprise des entrevues de sélection ne sera possible. L'omission de se présenter à ces entrevues entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission en concentration Enseignement (7602), veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique; cependant, en aucun cas une exemption des entrevues de sélection ne sera accordée.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de suivre un ou deux cours d'appoint pertinents, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats de la concentration Enseignement (7602).

Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, et à certaines conditions seulement, être exemptés en partie ou en totalité de ces tests. Pour les candidats de la concentration contingentée Enseignement (7602), ces tests disciplinaires sont de l'ordre de la présélection; leur réussite donne accès à la seconde étape des tests d'entrée, c'est-à-dire aux entrevues de sélection.

Tests théoriques : 50 %

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

- A) Tests relatifs à la formation auditive : 25 %
 - Test oral : solfège et lecture rythmique
 - Test écrit : dictée musicale et théorie des accords

B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %

- Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0210 Cours d'appoint en techniques de formation auditive (3 crédits - hors programme). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0205 Cours d'appoint en techniques d'harmonie (3 crédits - hors programme) ou le cours d'appoint MUS0215 Cours d'appoint en musique populaire (3 crédits - hors programme).

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations sauf Pratique artistique (populaire), veuillez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En Pratique artistique (populaire), veuillez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation.

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie).

Instruments mélodiques : inutile d'emmener un accompagnateur.

Chant : un accompagnateur sera sur place.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en Pratique artistique (classique ou populaire) pour laquelle un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X Instrument principal, ou bien le refus d'admission dans la concentration Pratique artistique.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats de la concentration *Enseignement* (7602), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les diplômés en musique peuvent exercer différents métiers : arrangeur, directeur de chorale, directeur musical, enseignant (dans le secteur privé ou public), historien, journaliste, musicien, musicothérapeute. Voici un bref aperçu des possibilités d'emploi :

- Solistes et interprètes : Il y a autant de possibilités d'emploi que d'organismes, de lieux ou d'événements associés à la diffusion de la musique : orchestres; ensembles; chorales; studios d'enregistrement; églises, lieux publics divers; festivals, spectacles de théâtre, de danse et d'opéra; concerts, émissions de variétés; événements privés.
- Enseignant (ou musicien éducateur) : Les écoles primaires et secondaires offrent des débouchés, tout comme les écoles de musique privées, les camps musicaux et les centres de loisirs socioculturels, entre autres. Les leçons privées à domicile offrent des perspectives illimitées.
- Direction d'ensembles musicaux : On compte de plus en plus de chorales, d'harmonies et d'ensembles musicaux qui représentent autant de débouchés pour les diplômés intéressés à la direction.
- Édition de partition, composition et arrangement musical : À Montréal, entre autres, on compte des entreprises spécialisées dans l'édition de partitions qui engagent des musiciens copistes.
- Communication : Ce secteur regroupe les relationnistes, les rédacteurs de notes de programme, les gérants de salles de concert, les agents d'artistes, les adjoints artistiques, les critiques musicaux, les réalisateurs, les chercheurs et les animateurs de radio. Pour les diplômés de la Majeure en musique : carrière ou études supérieures dans les industries connexes de la musique, selon le certificat complété en association : musicothérapie, communication, animation culturelle.
- Administration : Les organismes et les ensembles musicaux requièrent les services d'administrateurs au fait des particularités du milieu musical. Ce sont, par exemple, la Guilde des musiciens, la SOCAN, le Conseil des arts du Canada, le Conseil québécois de la musique, le Centre de musique canadienne, les Jeunesses musicales du Canada, la Société de musique contemporaine, l'OSM. L'organisation de festivals et de concours sont des responsabilités qui peuvent aussi revenir aux musiciens diplômés.

- Enregistrement et diffusion de la musique et soutien technique : On fait de plus en plus appel à des musiciens comme consultants acoustiques (chez Québecson, Audiorama, etc.), directeurs techniques du son, producteurs de disques ou d'émissions radiophoniques et télévisuelles.
- Manipulation et entretien des instruments : Les entreprises manufacturières (comme Yamaha et Casavant) et celles qui réparent les instruments font souvent appel à des musiciens de formation pour manipuler les instruments haut de gamme.

Les débouchés sont donc nombreux et variés. En fait, le marché de l'emploi en musique est sans limite pour les musiciens diplômés innovateurs et polyvalents. Les postes permanents s'y font néanmoins rares. Les contrats à la pige sont souvent la principale source de revenus (du moins pour les interprètes).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en musique de film
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie
- Programme court en pédagogie musicale

Les candidats au doctorat auront accès au doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM, dans lequel les projets en musique sont dirigés par des professeurs du Département de musique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Pour les deux concentrations :

- L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'étude (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.
- Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, un ou plusieurs cours d'appoint doivent obligatoirement être suivis par certains étudiants.
- À son entrée au programme, l'étudiant s'engage dans une seule des deux voies de formation, voie Classique ou Populaire, en concordance avec la nature de sa pratique instrumentale. Dans certains cas, l'étudiant peut bénéficier d'une souplesse des structures de cheminement et migrer vers l'autre voie de formation. L'étudiant a par ailleurs la possibilité de s'initier aux vues de la perspective complémentaire dans le contexte de ses cours optionnels.

Pour la concentration Enseignement uniquement :

- À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants de la concentration Enseignement doivent s'inscrire à au moins 12 crédits par trimestre, dont au moins 6 crédits de la concentration Enseignement. Le non respect de cette exigence entraînerait leur exclusion.
- Les étudiants qui suivent les cours des concentrations Enseignement et dont l'instrument principal est un cuivre doivent obligatoirement suivre le cours MUS1511 Initiation aux bois; ceux dont l'instrument principal est un bois doivent suivre le cours MUS1512 Initiation aux cuivres.

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français. Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au(x) cours d'appoint, en fonction des lacunes décelées, et les réussir avec le seuil exigé :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

OU

LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant.

Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration Enseignement) désirant enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun pour toutes les concentrations :

Les 5 cours suivants (12 crédits) :

MUS160X	Pratique collective 1- Grand ensemble (1 cr.)
MUS260X	Pratique collective 2- Grand ensemble (2 cr.) (MUS160X)
MUS3910	Musique, idées et sociétés 1
MUS4910	Musique, idées et sociétés 2 (MUS3910)
MUS5815	Histoire du jazz

et

Instrument classique

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS170X	Instrument classique 1
MUS270X	Instrument classique 2 (MUS170X)
MUS370X	Instrument classique 3 (MUS270X)
MUS1710	Principes du langage musical classique 1
MUS2720	Principes du langage musical classique 2 (MUS1710)
MUS1715	Perceptions auditives m. classique 1
MUS2715	Perceptions auditives m. classique 2 (MUS1715)
MUS3710	Analyse classique 1 (MUS2720)
MUS5710	Analyse classique 2 (MUS3710)

ou bien

Instrument populaire

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS180X	Instrument populaire 1
MUS280X	Instrument populaire 2 (MUS180X)
MUS380X	Instrument populaire 3 (MUS280X)
MUS1810	Principes du langage musical populaire 1
MUS2810	Principes du langage musical populaire 2 (MUS1810)
MUS1815	Perceptions auditives m. populaire 1
MUS2815	Perceptions auditives m. populaire 2 (MUS1815)
MUS3810	Analyse populaire 1 (MUS2810)
MUS5810	Analyse populaire 2 (MUS3810)

CONCENTRATION PRATIQUE ARTISTIQUE (7099)

Les 4 cours suivants (15 crédits) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)
MUS605X	Projet de fin d'études (6 cr.) (MUS470X;MUS480X)

Les 3 cours (9 crédits) d'un seul des deux blocs suivants :

Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS570X	Instrument classique 5 (MUS470X)
MUS670X	Instrument classique 6 (MUS570X)

ou bien

Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS580X	Instrument populaire 5 (MUS480X)
MUS680X	Instrument populaire 6 (MUS580X)

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

L'étudiant poursuit son cheminement dans l'un des deux profils suivants : Profil Régulier ou Profil Excellence (Honor).

Profil Régulier :

Deux cours au choix (6 crédits) parmi la liste suivante (A) :

MUS660X	Pratique collective 5 (MUS460X)
MUS675X	Instrument complémentaire classique (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS685X	Instrument complémentaire populaire (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS6710	Contrepoint
MUS6715	Héritage et contemporanéité (MUS5710)
MUS6720	Tonalité élargie (MUS2720)
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)
MUS6730	Musique, temps et rythme (MUS5710 ou MUS5810)
MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720;MUS2810)

Cours d'ouverture : 6 cours (18 crédits) hors du département de musique.

ou bien

Profil Excellence (Honor) :

L'étudiant doit avoir complété au moins 75 crédits de ce baccalauréat, en conservant une moyenne égale ou supérieure à 3,5 et avoir l'autorisation de la direction du programme et du sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).

Un cours (3 crédits) de 2^e cycle avec l'accord du SCAE

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste A

Six cours d'ouverture (18 crédits) hors du Département de musique

MAJEURE EN MUSIQUE (CODE 6377)

Les 2 cours suivants (6 crédits) :

MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)

Le cours suivant (3 crédits) :

Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
---------	----------------------------------

Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
---------	----------------------------------

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

Trois cours au choix (9 crédits) parmi la liste suivante (B) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS2300	Musique comme outil thérapeutique
MUS4550	Initiation à l'improvisation en musicothérapie
MUS4560	Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6810	Musique et contre culture
MUS6710	Contrepoint
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)
MUS6730	Musique, temps et rythme (MUS5710 ou MUS5810)
MUS6815	Musiques du monde
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720; MUS2810) ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7602)

Le cours suivant (3 crédits) :

MUS6815	Musiques du monde
---------	-------------------

Deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :

MUS1511	Initiation aux bois
MUS1512	Initiation aux cuivres
MUS1514	Initiation aux percussions

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique : les 14 cours suivants (42 crédits)

MUS4701	Fondements de la pédagogie musicale
MUS4805	Didactique de la musique : préscolaire et 1 ^{er} cycle du primaire (MUS4701)
MUS4806	Didactique de la musique : 2 ^e cycle du primaire (MUS4805)

MUS1701	Didactique de la musique au secondaire
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
MUS5621	Enseignement collectif et direction des instruments à vent (MUS1511; MUS1512)
MUS6332	Informatique de la musique à l'école
MUS3800	Musique et comportement humain
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ou le cours	
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
plus un cours parmi les suivants :	
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Bloc Formation pratique : les quatre cours suivants (24 crédits)

MUM1003	Stage d'exploration
MUM2023	Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) (MUM1003; MUS4806)
MUM3023	Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.) (MUM2023; MUS5621)
MUM4003	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)
ou le cours	
MUM4013	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)

Deux cours au choix (6 crédits), soit un cours dans chacun des blocs suivants :

Bloc Musique (Liste C)

MUS5802	Musique et neurosciences
MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS665X	Activité de synthèse

Bloc Enseignement (Liste D)

MUS4801	Pédagogie musicale active selon Dalcroze (MUS4805)
MUS4804	Pédagogie musicale active selon Orff (MUS4806)
MUS4807	Didactique de la musique : 3 ^e cycle du primaire (MUS4806)
MUS5731	Didactique de la littérature musicale
MUS665X	Activité de synthèse

Majeure en études théâtrales (6304)

Téléphone : 514 987-4059

GRADE

La majeure en études théâtrales, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts (B.A.).

SCOLARITÉ

La majeure en études théâtrales comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif l'acquisition de connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en art dramatique. Il vise à la fois l'acquisition des outils théoriques et conceptuels pour l'analyse du phénomène théâtral et permet, sur le plan pratique, l'exploration des moyens d'expression propres au langage dramatique.

Ce programme permet d'acquérir des connaissances théoriques dans tous les domaines de la discipline (histoire, approches théoriques, analyse du texte et de la représentation, esthétique), en plus de donner la possibilité d'arrimer ces enseignements à différents aspects de la pratique théâtrale (jeu, mise en scène, écriture, techniques scéniques). Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, esprit d'initiative, autonomie professionnelle, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 10

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : n.d.
Refus : n.d.
Offres d'admission : n.d.

CONDITIONS D'ADMISSION

BASE DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

BASE EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues. Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %
- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance.

Projet-pilote : Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote «R» de 27 et plus, pourront bénéficier d'une admission automatique à la majeure en études théâtrales, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

COURS À SUIVRE

Tous les cours proviennent du baccalauréat en art dramatique. Le programme comprend les quatre cours du tronc commun (section A); tous les cours obligatoires de la concentration Études théâtrales (section B); 6 cours choisis parmi un ensemble plus large et regroupés par champs disciplinaires : Écriture et dramaturgie, Interdisciplinarité, Création et production théâtrales (section C).

A. Quatre cours obligatoires (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Dix cours d'études théâtrales obligatoires (30 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)

EST161X Corpus II (Esthétiques scéniques)
(FAM1110 ou EST1400 ou EST1191)

C. Six cours parmi les suivants (18 crédits)

Écriture et dramaturgie

EST162X Corpus III (Dramaturgies) (EST1102; EST1200)
EST2010 Écriture dramatique I
EST2011 Écriture dramatique II (EST2010)
EST2090 Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
EST2403 Le conseiller en dramaturgie (EST2313; EST1102; EST1200)
EST5040 Création dramatique

Interdisciplinarité

EST100X Atelier I
EST160X Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
EST230X Laboratoire de pratique théâtrale I, II
FAM300X Problématiques actuelles en art
FAM5100 Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

Création et production théâtrales

EST2313 Textes et pratiques de jeu
EST2402 Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST3000 Initiation à la marionnette
EST3293 Direction technique et direction de production
(EST3292 ou EST3300)
EST3300 Techniques scéniques
EST420X Exercice public
EST6100 Stage en milieu professionnel I
ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Majeure en histoire de l'art (6564)

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

GRADE

Ce programme conduit à un diplôme de majeure en histoire de l'art.
Cumulé à une mineure ou à un certificat, il mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte soixante crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à fournir à l'étudiant une base historique, théorique et méthodologique qui le rendra apte à développer un discours analytique et critique pour saisir les multiples dimensions proposées par les arts visuels et l'architecture de différentes époques. Il fournit à l'étudiant des éléments complémentaires d'ordre pratique qui le prépareront à agir au sein d'un milieu culturel donné. L'étudiant découvrira les méthodologies et les approches théoriques susceptibles de soutenir l'élaboration interdisciplinaire d'un discours sur l'art. Le programme s'articule autour d'un tronc commun assurant une formation disciplinaire de base. Les cours offrent l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne, contemporain et actuel, des arts et de l'architecture au Québec et au Canada ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art. Cette majeure assure l'acquisition de compétences nécessaires à la recherche, à la mise en valeur et à la diffusion des œuvres d'art et de l'architecture. Elle conduit aux professions reliées à l'histoire de l'art (animation, critique, guide, chercheur, enseignant au collégial, etc.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : n.d. (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les cours HAR1025, HAR3000 et HAR3500 ne sont pas crédités dans le programme, car il s'agit de cours qui sont destinés aux étudiants d'autres programmes de la Faculté des arts (arts visuels et médiatiques, danse, etc.).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

FORMATION DISCIPLINAIRE DE BASE : ARTS ET ARCHITECTURE

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410 Analyse des œuvres d'art
HAR1415 Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420 Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI^e - XVIII^e siècles)
HAR1425 L'architecture depuis les Lumières
HAR1430 Les arts au Québec et au Canada (XVI^e - XIX^e siècles)
HAR1435 Les arts au XIX^e siècle
HAR1440 Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445 L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450 Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1455 Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460 Les modernismes (1940-1968)
HAR1465 Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470 L'art contemporain

SIX COURS OPTIONNELS PARI MI LES TROIS BLOCS SUIVANTS (18 CRÉDITS) :

1. MÉTHODOLOGIE, APPROCHES, THÉORIE ET CRITIQUE

HAR440X Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405 Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410 Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415 Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420 Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)

2. CORPUS ET PROBLÉMATIQUES

HAR4500 Néoclassicisme et romantisme
HAR4505 Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510 Les avant-gardes russes
HAR4515 Dada et surréalisme
HAR4520 Art actuel
HAR4525 Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530 L'art contemporain au Québec
HAR4535 L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X L'art des cultures non occidentales
HAR4540 Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545 Les arts des Amériques (XVII^e - XX^e siècles)
HAR4550 Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555 Architecture et villes des Amériques
HAR4560 Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565 Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570 Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575 Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580 Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585 L'estampe et la culture de l'imprimé

HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

3. MUSÉOLOGIE ET DIFFUSION DE L'ART

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5840	Stage de production I
HAM5845	Stage de production II
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Mineure en études théâtrales (8304)

Téléphone : 514 987-4059

GRADE

La mineure en études théâtrales, dans le cadre d'un cumul de programmes, peut mener au grade de Bachelier ès arts (B.A.). La mineure sera classée dans la liste B.

SCOLARITÉ

La mineure en études théâtrales comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'offrir aux étudiants une introduction aux études théâtrales. Il comporte des éléments touchant à tous les aspects de cette discipline : histoire, approches théoriques, outils d'analyse (texte et représentation), esthétique. Ses enseignements ont pour but une meilleure compréhension du phénomène théâtral dans toutes ses facettes : dramaturgie, représentation, jeu de l'acteur, espace dramatique et scénique, etc. Ce programme, conçu en parallèle d'un projet de majeure en études théâtrales, propose l'équivalent d'une première année présentant, en outre, la possibilité d'arrimer les apprentissages à une bonne connaissance des réalités de la production et de la création contemporaine. Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à l'automne et à l'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 35 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

BASE DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

BASE EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Note : Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au baccalauréat en art dramatique, concentration études théâtrales, devront déposer une demande d'admission et se conformer aux conditions d'admission de ce programme. Les cours suivis dans le cadre de la mineure pourront leur être crédités.

COURS À SUIVRE

L'étudiant doit s'inscrire aux cours selon le cheminement proposé.

Ce programme compte 10 cours théoriques provenant de la concentration Études théâtrales du baccalauréat en art dramatique pour un total de 30 crédits. Le programme se compose des quatre cours du tronc commun du baccalauréat en Art dramatique (section A); de cours généraux (section B); et de cours spécifiques en Études théâtrales (section C).

A. Les quatre cours suivants (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Trois cours parmi les suivants (9 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel

C. Les trois cours suivants (9 crédits)

EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Mineure en histoire de l'art (8564)

Téléphone : 514 987-3673

www.histoiredelart.uqam.ca

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de mineure en histoire de l'art vise à fournir aux étudiants une formation complémentaire en histoire de l'art et cherche à atteindre les objectifs suivants :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architecture anciennes, modernes et contemporaines;
- se familiariser avec les principales méthodologies à travers des approches interdisciplinaires;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme peut comprendre deux cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec : Analyse des œuvres d'art sur le site. Ces cours sont donnés en général au trimestre d'été.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 22 (hiver 2011)
43 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir complété 30 crédits d'un programme de baccalauréat ou l'équivalent ou de majeure disciplinaire.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques

Sept cours choisis parmi les suivants (21 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e - XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e - XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie

HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en arts plastiques (4204)

Téléphone : 514 987-3665

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en arts plastiques a pour but de familiariser l'étudiant avec la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Cette double approche vise une découverte de l'activité de création et une réflexion sur cette activité. Le programme poursuit un objectif de développement culturel. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité.

L'interrelation des expériences proposées en dessin, couleur et sculpture fait du certificat une expérience globale de création plastique, où les cours d'atelier sont complétés par une réflexion théorique situant la fonction de l'art dans le processus de personnalisation.

Ce certificat s'adresse aux personnes sans formation artistique antérieure. Les maîtres du primaire en exercice, désirant une initiation aux arts plastiques, pourront également suivre ce certificat en incluant dans leur programme quelques cours liés directement à leur intervention professionnelle.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 71 (hiver 2011)
287 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et manifester un intérêt démontré pour l'initiation aux arts plastiques.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Ce programme ne constitue pas une voie d'accès aux autres programmes de premier cycle en arts visuels et médiatiques. Par conséquent, les candidats plus qualifiés seront dirigés vers les autres programmes d'arts visuels et médiatiques.

Les étudiants qui sont des enseignants en exercice ont intérêt à s'inscrire aux deux cours de la série didactique, s'ils ne les ont pas déjà suivis antérieurement.

Les cours suivis dans ce programme ne sont pas crédités au baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

Première démarche

APL1401	Exploration en dessin A
APL1501	Exploration en couleur A
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1801	L'art dans la vie A

Note : Les quatre cours de la première démarche doivent être réussis avant l'inscription aux cours de la deuxième démarche.

Deuxième démarche

APL1402	Exploration en dessin B (APL1401)
APL1502	Exploration en couleur B (APL1501)
APL1602	Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1802	L'art dans la vie B (APL1801)
ou le cours	
APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux

L'une des deux séries suivantes (deux cours) (6 crédits) :

Note : L'étudiant doit avoir réussi quatre cours (douze crédits) avant de suivre les cours APL1230, APL1701 et APL1702.

Série didactique

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire

Série atelier

APL1701	Atelier de procédés mixtes A
APL1702	Atelier de procédés mixtes B (APL1701)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Certificat en création littéraire (4289)

Téléphone : 514 987-3652

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'amener les étudiants à :

- se sensibiliser à la spécificité de l'écriture littéraire (poésie, genres narratifs, essais) par l'analyse des types de discours et les pratiques d'écriture;
- explorer les ressources de la langue, les processus d'écriture, les fonctions sociales du texte, la dimension esthétique et le rapport du sujet à l'œuvre;
- développer leurs aptitudes personnelles grâce à une pédagogie favorisant l'apprentissage des techniques d'écriture au moyen d'ateliers pratiques, de cours théoriques et d'un encadrement individualisé.

Par une meilleure connaissance des enjeux du texte littéraire et par les habiletés acquises dans les ateliers pratiques, l'étudiant sera en mesure de produire des textes qui recoupent mieux ses objectifs personnels, et d'autre part il sera plus apte à répondre aux conditions des institutions culturelles.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver. Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants admis dans le programme à l'hiver ne peuvent terminer le certificat en deux trimestres.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	79 (hiver 2011)
	279 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée de l'écriture journalistique, de la poésie ou de la prose littéraire

ou

avoir travaillé dans le monde de l'édition, du spectacle pendant au moins six mois.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (15 crédits) :

Dès sa première inscription au programme, l'étudiant doit suivre le cours LIT1250 ou le cours PSY2112.

ELM3050	Élaboration de projet-production (6 cr.) (LIT2250)
LIT1250	Théorie de la création littéraire
LIT2250	Atelier d'écriture I
PSY2112	Individu créateur et l'entraînement à la créativité

Note : Le cours ELM3050 s'étend sur deux trimestres.

Deux ateliers parmi les suivants (6 crédits) :

EDM3810	Techniques d'écriture télévisuelle
EST2010	Écriture dramatique I
LIT2003	Pratiques littéraires I
LIT3115	Atelier d'écriture en littérature de jeunesse
LIT3250	Atelier d'écriture II (LIT2250)
LIT3260	Atelier d'écriture radiophonique
LIT3800	Atelier d'écriture populaire I

Deux cours complémentaires parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1920	Best-sellers
LIT300X	Corpus d'auteur
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4265	Roman policier
LIT5440	Littérature et paralittérature
LIT5450	Robots et automates dans la littérature d'imagination
PSY3032	Psychologie de la communication
SOC1900	Sociologie de la production culturelle

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un autre cours complémentaire, choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

Certificat en histoire de l'art (4564)

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat de premier cycle en histoire de l'art est conçu pour offrir une formation générale dans ce domaine.

Quatre objectifs sont poursuivis par ce programme :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architectures anciennes, modernes et contemporaines;
- connaître et comprendre les principales méthodologies de travail en histoire de l'art;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 61 (hiver 2011)
197 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Approches pédagogiques, encadrement et évaluation

Les approches pédagogiques, l'encadrement et les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les étudiants inscrits au programme de certificat auront également accès aux activités du monitorat de programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)

HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain

Deux cours optionnels choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir (4042)

Téléphone : 514 987-3182

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est conçu pour offrir une formation polyvalente aux enseignants de la danse en milieu du loisir au-delà des genres ou styles de danse. Cette formation de base en pédagogie vise à développer des compétences dans plusieurs sphères de la profession et peut être envisagée dans la double perspective de formation, tant initiale que continue. Plus précisément, elle permettra d'acquérir des connaissances en danse par des cours pratiques et théoriques tels que l'éducation somatique et l'analyse fonctionnelle et qualitative du mouvement, l'anatomie, l'histoire et la psychologie du développement. Elle permettra également d'acquérir les connaissances essentielles en lien avec le processus d'apprentissage, la relation d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les rudiments de la planification de cours, l'exploration des rapports de la danse avec la musique, les éléments de réflexion sur la transmission d'une technique corporelle et artistique et l'expérimentation pratique en contexte de stage en milieu du loisir. Cette formation prendra en compte les dimensions sociale, cognitive et affective par la possibilité de réseautage et de développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne.
Admission au trimestre d'hiver à temps partiel uniquement.
Ce programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 30 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission à l'hiver sous cette base.
Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou EXPÉRIENCE

Certaines candidatures jugées exceptionnelles pourraient être admises au trimestre d'hiver. Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente, être âgé d'au moins 21 ans et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi 15 crédits de niveau universitaire en danse au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission à l'hiver sous cette base.
Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec, sauf pour la base Études universitaires et les dossiers exceptionnels sur la base expérience).

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le candidat sera convié à une audition permettant d'évaluer son niveau en danse ainsi que le potentiel de transmission. Dans ce cadre, un court entretien permettra de connaître la motivation du candidat pour entrer dans le programme.

Audition en 2 volets (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD) : 100 %

1. Solo (proportion de 60 % de la note finale) :

Présentation d'un solo du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat (environ 3 min.), accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace.
Capacités techniques : alignement dynamique, coordination, aisance et musicalité, capacité de composition d'une séquence de mouvements, capacité d'interprétation.
Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %

2. Micro-enseignement (proportion de 40 % de la note finale) :

Diagnostic du potentiel de transmission : micro-enseignement (environ 10 min.) à un étudiant sélectionné par le Département de danse d'une séquence extraite du solo d'audition (environ 30 à 40 secondes).
Capacité à transmettre le matériel gestuel : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique, qualité de l'interaction.
Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %

La moyenne compilée des deux volets de l'audition (solo et micro-enseignement) doit être de 60 %.

De plus, un court entretien permettra de connaître les motivations du candidat à entrer dans le programme.

Ainsi, le jury doit pouvoir juger les points suivants :

- les capacités techniques : alignement dynamique, coordination, musicalité, aisance (solo);
- la capacité de composition d'une séquence de mouvements (solo);
- la capacité d'interprétation (solo);
- le potentiel à transmettre le matériel gestuel (micro-enseignement).

Le candidat doit prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) et la musique pour le solo : CD, MP3.

Durée de l'audition : environ 3 heures.

Les candidatures sur la base Études universitaires ou les candidatures jugées exceptionnelles sur la base de l'expérience seront exemptées de l'audition.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation vidéo en format VHS ou DVD permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le document audiovisuel doit comprendre :

- un solo (trois minutes maximum) du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat, accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace.
- un micro-enseignement (10 minutes maximum) à une autre personne d'une séquence extraite du solo d'audition. La séquence à enseigner est choisie par le candidat et doit être d'une durée variant entre 30 à 40 secondes. Les indications verbales et les échanges entre le candidat et la personne à qui est enseigné l'extrait doivent être audibles sur le document DVD.

Ainsi, le comité doit pouvoir observer les éléments suivants :

- les capacités techniques : alignement dynamique, coordination, musicalité, aisance (solo);
- la capacité de composition d'une séquence de mouvements (solo);
- la capacité d'interprétation (solo);
- le potentiel à transmettre le matériel gestuel (micro-enseignement).

Le DVD doit nous parvenir avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
Département de Danse
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le cours KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse est un cours-année (automne-hiver).
- Conditions d'accès du cours DAM6001 : l'étudiant devra avoir réussi 12 crédits du programme de certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir.
- Conditions d'accès du cours DAM6301 : l'étudiant devra être inscrit ou avoir complété le cours DAM6001 et doit obtenir l'autorisation de la direction du programme avant d'amorcer ce stage d'enseignement en milieu récréatif.

COURS À SUIVRE

Passerelles

Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au baccalauréat en danse pourront se voir reconnaître un certain nombre de cours du certificat avec l'autorisation de la direction du programme.
(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...
DAM500X	Atelier intensif
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAM6431	Stage d'enseignement en milieu récréatif et professionnel ou tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Note à propos du cheminement : Les étudiants sont fortement encouragés à s'inscrire aux cours selon la séquence qui sera proposée par la direction du programme.

Certificat en scénarisation cinématographique (4327)

Téléphone : 514 987-3652

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en scénarisation cinématographique a pour objectif de donner aux étudiants une formation théorique et pratique en analyse et écriture de scénario.

Il vise à :

- une sensibilisation au texte filmique en général, dans sa réalité cinématographique;
- une connaissance de la spécificité de l'écriture scénaristique;
- l'apprentissage de techniques propres à la scénarisation au moyen d'ateliers pratiques.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 352 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Scénariste dans le champ de la production cinématographique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (18 crédits) :

LIT1855	Atelier de scénarisation
LIT2840	Intrigue et scénario
LIT2850	Visionnement et analyse de scénarios
LIT3855	Adaptation cinématographique (LIT1855)
LIT3990	Projet de scénario (6 cr.)

Note : Le cours LIT3990 Projet de scénario (6 crédits) se poursuit sur deux trimestres, de janvier à juin.

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

HAR4350	Corpus de cinéma québécois
LIT2845	Lecture de scénario
LIT285X	Dans l'atelier des cinéastes
LIT4550	Corpus de cinéma I
LIT4551	Corpus de cinéma II
LIT455X	Corpus de cinéma III
LIT450X	Lecture de films

LIT4810 Littérature et nouvelles technologies
LIT5670 Littérature et cinéma
ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- ↳ Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)

Économique – (ESG)

Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)

Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)

Gestion des ressources humaines – (ESG)

Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie - (ESG)

Pédagogie de la danse en milieu du loisir - (FA)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)

Faculté de communication (FC)

Faculté de science politique et de droit (FSPD)

Faculté des sciences (FS)

École des sciences de la gestion (ESG)

Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)

Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Faculté de communication

www.faccom.uqam.ca



La Faculté de communication est le plus grand pôle de formation en communication au Canada. La qualité et le nombre de ses programmes, l'excellence de ses enseignants et les réalisations professionnelles de ses diplômés ont contribué à forger sa réputation. En plus de bénéficier de l'expertise de professeurs impliqués en recherche et auprès de l'industrie, les étudiants de la faculté disposent de 600 offres de stages en communication reçues annuellement.

DIRECTION

Doyen, Enrico Carontini
Vice-doyen à la recherche et à la création, Louis-Claude Paquin
Vice-doyen aux études, Louis-Claude Paquin (intérim)

DIRECTION DU DÉPARTEMENT ET DES ÉCOLES

Communication sociale et publique, Pierre Mongeau
École des médias, Jean-François Renaud
École de langues, Marie-Cécile Guillot

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Animation et recherche culturelles (B.A.), Jean-Marie Lafortune
Communication :

- cinéma (B.A.), Michel Caron
 - journalisme (B.A.), Jean-Claude Bürger
 - médias interactifs (B.A.), Jean Décarie
 - relations humaines (B.A.), Chantal Arousseau
 - relations publiques (B.A.), Pierre Bérubé
 - stratégies de production culturelle et médiatique (B.A.), Marc Ménard
 - télévision (B.A.), Loïc Guyot
- Communication marketing (B.A.), Benoît Cordelier

Majeure

Communication, Florence Millerand

Certificats

Animation culturelle, Jean-Marie Lafortune
Communication, Loïc Guyot
Intervention psychosociale, Chantal Arousseau

ÉCOLE DE LANGUES

Certificats

Allemand, Britta Starcke
Anglais, Carey Nelson
Espagnol, Monica Soto
Français écrit pour non-francophones, Djaouida Hamdani
Langue et culture arabes, Britta Starcke
Langues et cultures d'Asie, Britta Starcke

Programmes courts et concentrations de premier cycle

Allemand, Britta Starcke
Anglais, Carey Nelson
Espagnol, Monica Soto

Les personnes intéressées au programme suivant :

- ↳ Baccalauréat en communication, politique et société le retrouveront dans le répertoire de la Faculté de science politique et de droit.

Baccalauréat en animation et recherche culturelles (7082)

Donner accès à la culture

Téléphone : 514 987-3634
www.arc.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels capables de concevoir des activités culturelles, de promouvoir la démocratisation de la culture et d'intervenir méthodiquement à l'échelle locale, régionale et nationale. Les diplômés œuvrent dans une grande variété de milieux, comme les sections culture et loisirs des municipalités, les maisons de la culture, les centres culturels et de loisirs, les institutions éducatives offrant des services d'animation socioculturelle, les entreprises culturelles, les institutions gouvernementales et les organismes communautaires.

Les cours obligatoires de la première année du programme visent l'acquisition des connaissances de base (théoriques, historiques, méthodologiques et techniques) des champs d'action et d'animation culturelles.

La deuxième année offre un ensemble de cours optionnels qui approfondissent les domaines artistique-culturel et socioculturel. La troisième année consiste en un stage d'intervention en milieu professionnel dans l'un ou l'autre de ces domaines.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir ce programme.
- Le programme est multidisciplinaire. Il intègre la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, les études théâtrales et les sciences de la gestion.
- La formation est polyvalente - à la fois théorique, méthodologique et pratique. Elle allie séminaires d'analyse, ateliers d'enquête, laboratoires d'animation et de créativité ainsi qu'un stage d'intervention sur le terrain.
- Le programme est structuré selon deux axes :
 - Diffusion et démocratisation de la culture et de l'art (dans les institutions, les organismes, les centres et les entreprises de diffusion culturelle);
 - Animation socioculturelle et promotion de la démocratie culturelle auprès de groupes sociaux divers (dans les municipalités, les centres communautaires et auprès des communautés culturelles).
- Un cours d'intégration et d'information professionnelle offert dès le premier trimestre du programme facilite l'intégration des nouveaux étudiants et les initie au travail universitaire.
- Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation : trois cours optionnels de multimédia sont offerts.
- Les finissants acquièrent des compétences diversifiées et sont capables :
 - d'animer des groupes, de diffuser la culture, de promouvoir l'initiative culturelle dans une optique de démocratisation de la culture et de reconnaissance des cultures minoritaires;
 - de travailler au développement culturel dans une optique de changement social et d'amélioration de la qualité de vie;
 - de remplir des tâches variées faisant appel à la recherche culturelle, à l'animation, à la communication, à la conception, à la gestion, à l'organisation, à la coordination, à la planification et à l'évaluation.
- En dehors des cours, les étudiants appliquent leurs connaissances et réalisent leur potentiel créateur lors d'initiatives culturelles de leur cru, comme le SPECT'ARC (spectacle de fin d'année produit par les artistes en herbe du programme), la LACI (Ligue d'animation culturelle et d'improvisation), le réseau socio-professionnel et le bottin d'ARC.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Toutefois, avec l'appui de la direction du programme, l'étudiant peut personnaliser sa formation selon le domaine d'action qui l'intéresse, le milieu social, le type d'organisme ou d'institution où il désire travailler.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Une entente permet aux étudiants de réaliser leur stage à l'étranger.

STAGES

La formation est complétée par un stage obligatoire d'intervention ou de recherche de 20 heures par semaine pendant deux trimestres (dans des organismes publics et privés de diffusion culturelle et de loisirs, des maisons de la culture, des médias électroniques ou des organismes communautaires, par exemple). L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant. Cette démarche est appuyée par un cours préparatoire offert au trimestre d'hiver de la deuxième année. Une entente avec l'Université de Montaigne-Bordeaux III permet aux finissants de faire leur stage à Bordeaux, en France. Cette initiative est financée en partie par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Les stages peuvent aussi avoir lieu dans d'autres pays, en Afrique ou en Amérique latine, quand les conditions le permettent.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 115 (hiver 2011)
423 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale ou communautaire).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent culturel dans les maisons de la culture, agent de développement culturel et local dans les municipalités et les régions, animateur d'activités culturelles dans les centres et organismes d'animation socioculturelle, animateur à la vie étudiante, coordonnateur de programmes de loisirs culturels et socioculturels, organisateur d'événements, médiateur culturel en relations interethniques dans les organismes de démocratisation et de démocratie culturelles dans les municipalités et les organismes interculturels, recherchiste.

La grande majorité des diplômés du programme trouvent un emploi à la fin de leurs études. L'insertion des diplômés sur le marché du travail est facilitée, entre autres, par le stage d'intervention effectué en troisième année. Les diplômés travaillent surtout dans le réseau public (organismes gouvernementaux ou municipalités) ou communautaire. Le secteur privé (entreprises culturelles ou de services offrant des activités culturelles à leurs employés) leur offre de plus en plus de possibilités. Les premiers postes obtenus sont souvent contractuels. Notons enfin que la Ville de Montréal inclut dorénavant le diplôme de baccalauréat en animation et recherche culturelles parmi les exigences d'embauche de ses cadres en développement culturel.

La poursuite d'études de cycles supérieurs en sociologie ou en travail social, par exemple, peut offrir d'autres possibilités aux diplômés.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Cheminevements généralement suivis, en vertu d'une entente de collaboration entre les directions de programmes :

- Maîtrise en travail social
- Maîtrise en sociologie
- Maîtrise en communication

Autres programmes : Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix-sept cours suivants (60 crédits) :

ACM1001	Atelier d'intégration et information professionnelle
ACM4001	Formation professionnelle et préparation au stage
ACM6031	Stage-année et séminaire : pratique d'action culturelle (12 cr.) (ACM4001)
ou	
ACM6032	Stage intensif et séminaire : pratique d'action culturelle (12 cr.) (ACM4001)
COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM1633	Stratégies d'intervention culturelle (COM1613; COM1623)
COM3215	Animation et créativité
EDM4550	Multimédia et société
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ou	
ORH2222	Gestion des ressources humaines en OSBL
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC1101	Initiation au processus de recherche I
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2102	Initiation au processus de recherche II (SOC1101)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles
SOC3103	Introduction à la recherche évaluative : l'évaluation de l'action (SOC1101; SOC2102)
SOC3291	Mouvements sociaux : orientation et signification culturelles (SOC1014; SOC1021)

Notes :

- Dans ce programme, pour s'inscrire aux cours ORH1600 et ORH2222, il faut avoir réussi le cours SOC2610.
- Les cours ACM4001 et SOC3103 doivent être suivis au même trimestre.

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

Deux cours dans un groupe A : analyses générales

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
GEO4150	Géographie historique et culturelle
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
SOC3231	Loisirs, société et action culturelle
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art

Deux cours dans un groupe B : études québécoises

COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC3261	Marginalisation sociale et sous-cultures
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Deux cours dans un groupe C : gestion et enquêtes sur les milieux d'action culturelle

COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3100	L'action culturelle en milieux culturels artistiques
SOC3130	L'action culturelle à travers les médias
SOC3160	L'action culturelle dans les milieux de loisir socioculturel
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire
TRS2251	Atelier d'intervention dans les réseaux interculturels

Deux cours dans un groupe D : initiation à des outils de création culturelle

COM5053	Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610	Initiation à la vidéo
EDM2640	Initiation à la photographie

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
ETH1075	Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640	Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre
EST3010	Marionnette expérimentale
EST3300	Techniques scéniques
HAR3450	Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850	Atelier de scénarisation I

ou tout autre cours pertinent pris avec l'accord de la direction du programme.

Deux cours libres en dehors du champ de spécialisation (6 crédits).

Baccalauréat en communication (cinéma) (7232)

L'étude, les techniques et les pratiques du 7^e art

Téléphone : 514 987-3637
www.admission.comm.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication cinéma souhaite former des intervenants compétents dans le domaine de la production cinématographique. Plus spécifiquement, ce programme intéressera tous ceux qui désirent devenir spécialistes dans le champ de la réalisation, de la direction de la photographie et de la postproduction au cinéma.

Durant la première année, l'étude des aspects techniques (conception, tournage, montage, etc.) et théoriques (histoire et théories des communications) assurent une formation de base. Au cours de la deuxième année, l'étudiant s'engage dans l'un des trois axes de formation (réalisation, direction de la photographie ou postproduction visuelle et sonore) et commence sa spécialisation. La troisième année en est une de perfectionnement où le documentaire occupe une place importante.

Des cours pratiques et théoriques propres au domaine cinématographique sont offerts pendant toute la durée du baccalauréat.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une approche unique axée sur la communication. Elle s'intéresse à la fois à la création, à la production ainsi qu'au contexte de production.
- ↳ L'UQAM est la seule université au Québec à offrir des profils de formation en direction de la photographie et en postproduction visuelle et sonore.
- ↳ L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie cinématographique pour donner la formation dans les domaines suivants : réalisation, direction de la photographie, postproduction, prise de son, assistance à la réalisation, script et direction artistique.
- ↳ L'étudiant explore les aspects artistiques (dimension narrative ou scénarisation), méthodologiques (organisation de plateau, tournage, montage sonore et visuel) et techniques (lumière, son, décors, lieux) de la production d'un court-métrage de fiction ou d'un documentaire.
- ↳ Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique.
- ↳ L'étudiant a accès à des instruments techniques à la fine pointe de la technologie.
- ↳ Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2000 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.
- ↳ Les ressources financières comprennent des bourses de la faculté et d'organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec. Les montants des bourses varient entre 500 \$ et 2000 \$.
- ↳ La réalisation des films de fin d'études permettent à l'étudiant de se préparer au monde du travail en s'inscrivant dans une démarche de production en tout point semblable à celle qui l'attend dans le milieu professionnel.
- ↳ Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de dix à trente personnes.
- ↳ La direction peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

À partir de la deuxième année, les étudiants peuvent choisir des cours en fonction de l'une ou l'autre des orientations du programme, soit la réalisation, la direction de la photographie ou la postproduction.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet, de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 30

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 293
Refus : 257
Offres d'admission : 35 (12 %)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des informations supplémentaires relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Cote de rendement : 40 %

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié à la production audiovisuelle pendant au moins deux ans.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Expérience pertinente : 40 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Moyenne des résultats universitaires : 40 %

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Dossier académique : 40 %

Les soixante meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et les candidats seront convoqués à une entrevue de sélection définitive.

Critères d'évaluation à l'entrevue :

- Connaissance du média (50 %)
- Jugement critique et expression orale (50 %)

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission :

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Critères d'évaluation de la production médiatique :

- Qualités conceptuelles (30 %)
- Qualités esthétiques (30 %)
- Qualités techniques (30 %)
- Qualités rédactionnelles (10 %) (lettre d'accompagnement d'une page)

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

- ↳ Choisir **une et une seule** des catégories offertes (Audio, Image fixe ou Vidéo) et soumettre une production selon les consignes décrites ci-dessous. En effet, chaque catégorie de production comporte ses exigences et son devis de réalisation.
- ↳ Cibler une thématique précise, de son choix.
- ↳ Fournir la lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention, signature garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.
- ↳ Déposer sa production médiatique (pour des d'informations plus précises, consulter le site Internet : www.admission.comm.uqam.ca).
- ↳ Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

A) Catégorie Audio

Consignes

Réalisation d'un court extrait sonore de trois minutes au maximum, tel un reportage, une fiction sonore, une entrevue, une composition. Idéalement, l'extrait comporte plusieurs éléments comme la voix, une ambiance, des effets sonores, de la musique. Il représente clairement vos habiletés en montage et en mixage.

Support

Le matériel est remis sur disque compact audio. Le DC ne doit comporter qu'une seule plage et la cassette. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard et sera clairement identifié à l'aide de vos nom, prénom et date de naissance.

B) Catégorie Image fixe

Consignes

Réalisation d'un corpus de dix images originales, telles que photographies, illustrations, graphismes ou typographismes. L'ensemble peut constituer une séquence narrative d'un thème particulier comme chacune des images peut être une interprétation distincte de ce thème. Les images sont en couleurs ou en noir et blanc et sont de préférence placées dans un livret de présentation avec pochettes de polypropylène, par exemple les cahiers standards de présentation pour documents d'affaires (produits du genre : *HFP Clear System* ou *Filexec* à moins de 10 \$). Les dimensions des images ne doivent pas dépasser 8 1/2"x11". Tout portfolio de plus grande taille sera refusé.

Support

Seront acceptés les impressions ou reproductions couleurs de qualité (jet d'encre, laser, photocopies), les tirages argentiques (papier photographique), les diapositives 35 mm (seulement si elles sont assemblées dans un feuillet translucide). Le cartable ou le feuillet translucide doit être clairement identifié à l'aide de vos nom, prénom et date de naissance.

C) Catégorie Vidéo

Consignes

Réalisation d'une fiction ou d'un documentaire de trois minutes au maximum, explorant un propos thématique précis. Il peut s'agir d'un extrait comme d'un clip autonome tels qu'un récit, un reportage, un clip musical, une production vidéo expérimentale. La production présente vos capacités de scénarisation, de direction artistique, de montage visuel et sonore et de contrôle des moyens techniques.

Support

Le matériel est remis sur cassette VHS en format NTSC, rembobinée quelques secondes avant le début et prête à être visionnée. Notons qu'il est désormais possible de fournir sa production sur support DVD. Ne seront acceptés que les disques de type DVD-R et il faudra s'assurer de n'avoir qu'une seule plage de gravée sur ce dernier.

Seuls les DVD-R seront acceptés parmi les types de DVD disponibles sur le marché. Notez bien que le comité d'évaluation emploie exclusivement un combiné VHS/DVD standard au moment de visionner votre production. Il ne dispose pas d'un ordinateur. Le disque que vous déposerez doit donc être lisible sur un lecteur domestique.

Seront refusés les DVD+R, les DVD+R double couche (double layer), les DVD+RW et les DVD qui contiennent des données (du «data» tels des fichiers .mov, .wmv ou autres).

La cassette (sinon le DVD-R) sera remise dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés à votre nom, prénom, date de naissance (jour, mois, année : JJ/MM/AAAA), numéro de téléphone et adresse courriel.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Environ 80 % des diplômés œuvrent dans le domaine de la communication ou dans des domaines connexes. Ce secteur en pleine expansion est caractérisé par le travail autonome et la rareté des emplois permanents.

Les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation leur permettront d'accéder à différents postes dans des domaines très variés : scénarisation, recherche, coordination, réalisation, assistance à la réalisation, scripte, régie, direction de la photographie, prise de son, direction artistique ou technique, montage image et son.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- DESS en musique de film
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)
- Maîtrise en communication (les trois profils : recherche, recherche-création en média expérimental et cinéma et images en mouvement)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les vingt cours suivants (60 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2508	Conception sonore 1 : principes de base de la prise de son au cinéma
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3525	Musique et cinéma
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM4010	Direction de la photographie 1 : l'apprentissage des instruments de prise de vues et le cadre
EDM4020	Direction de la photographie 2 : le cadre, la lumière et les instruments techniques comme moyen d'expression (EDM4010)
EDM4040	Atelier de production de film documentaire (EDM3825; EDM4132)
EDM4045	Production de films de fin d'études 1 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4130	Réalisation 1 : les moyens d'expression plastique du cinéma
EDM4132	Réalisation 2 : introduction à la réalisation du film documentaire et du film de fiction (EDM4130)
EDM4140	Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage
EDM4142	Montage 2 : construction du récit en documentaire et fiction. (EDM4140)
EDM4500	Médias et société
EDM520X	Séminaire d'exploration
FCM3240	Histoire des communications

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

EDM4030	Direction de la photographie 3 : le cinéma de fiction (EDM4020)
EDM4133	Réalisation 3 : la mise en scène (EDM3825; EDM4132)
EDM4143	Montage 3 : structure, fonction et sens (EDM4142)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4046	Production de films de fin d'études 2 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4122	Conception sonore 2 : le montage sonore et le mixage (EDM2506)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4047	Production de films de fin d'études 3 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4152	Postproduction des films de fin d'études 2 (EDM4122; EDM4143)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

EDM4048	Production de films de fin d'études 4 (EDM4030 ou EDM4133 ou EDM4143)
EDM4151	Postproduction des films de fin d'études 1 (EDM4122; EDM4143)

Six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en communication (journalisme) (7732)

Enquêter, comprendre, informer

Téléphone : 514 987-3647
www.journalisme.uqam.ca

La mention «journalisme» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels de l'information aptes à réfléchir de façon critique au rôle de l'information dans notre société et à comprendre les grands enjeux sociaux. Il vise également à développer des aptitudes et habiletés intellectuelles reliées à la pratique du journalisme.

Durant la première année, les cours obligatoires introduisent l'étudiant au domaine du journalisme et des communications (initiation à l'écriture journalistique, histoire des communications, etc.). La deuxième année est consacrée à la poursuite des cours obligatoires pratiques et théoriques ainsi qu'à l'acquisition d'une spécialisation de cinq cours en sciences humaines ou sociales. Enfin la troisième année est consacrée aux ateliers de presse écrite et électronique ainsi qu'à la poursuite des cours optionnels (reportage télévisé, photojournalisme, etc.) et de spécialisation.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir une formation en français de trois ans spécialisée en journalisme.
- ↳ L'UQAM offre une formation professionnelle intensive avec simulation de salles de presse. L'étudiant est initié à tous les médias du journalisme actuel : télévision, radio, presse écrite et Internet.
- ↳ Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation. Pour faire ses travaux, l'étudiant a accès à l'atelier de journalisme, qui est équipé de plusieurs ordinateurs. Certains cours techniques sont obligatoires, comme l'initiation aux technologies numériques.
- ↳ Près de la moitié des cours sont axés sur la pratique (entre douze et quatorze sur trente).
- ↳ La formation favorise l'ouverture vers d'autres disciplines en permettant de suivre cinq cours de spécialisation. Selon ses intérêts, l'étudiant a la possibilité de se spécialiser dans un domaine particulier : science politique, histoire, droit, langues, etc.

Remarque : L'obtention du diplôme est subordonnée à la réussite d'un test de français de second niveau.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Toutefois, l'initiation à la presse écrite, radiophonique et télévisuelle donne à l'étudiant un avant-goût des diverses facettes du journalisme.

STAGES

Le programme permet de réaliser un ou deux stages de 140 heures dans un média, à partir du troisième trimestre. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant. Rémunéré ou non, le stage peut avoir lieu à l'étranger. La Faculté diffuse les nombreuses demandes que lui envoient les organisations.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Connaissance du français

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Un second test devra être réussi en cours de scolarité, en fonction des normes plus exigeantes s'appliquant à certains programmes. Des frais de 50 \$ pourront être exigés.

Anglais

La pratique du journalisme exige une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. L'étudiant a la responsabilité de prendre les moyens nécessaires à cet égard.

RÉGIME D'ÉTUDES

Forte incitation à suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION**Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 60

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 473
Refus : 393
Offres d'admission : 68 (14 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat présélectionné à l'automne 2011 : 26,50

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience attestée en journalisme : recherche, rédaction, reportages ou entrevues à la radio, à la télévision, en presse écrite ou dans les nouveaux médias.

Présélection : 100 %

Expérience pertinente attestée (minimum de deux ans d'expérience pertinente)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection : 100 %

Dossier scolaire :

Moyenne du dernier candidat présélectionné à l'automne 2011 : 3,15/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection : 100 %

Dossier scolaire

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION**Sélection : 100 %**

- Questionnaire
- Entrevue

Critères de pondération du questionnaire et de l'entrevue :

- Degré de connaissance factuelle des sujets d'actualité abordés dans les médias d'information : 25 %
- Capacité d'analyse de la couverture médiatique : 25 %
- Intérêts sociaux : 25 %
- Capacité d'expression : 25 % (questionnaire : expression écrite) (entrevue : expression orale).

Exemple de question posée dans le questionnaire et lors de l'entrevue

Quelle est la situation politique en Israël actuellement? Expliquez quels sont les événements qui ont pu raviver les tensions au Proche-Orient au cours des derniers mois.

Durée des tests

- Questionnaire : durée maximale d'une heure quinze minutes
- Entrevue : vingt minutes

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent d'information, animateur (radiophonique ou télévisuel), attaché de presse, chroniqueur, conseiller en communication, coordonnateur d'émission, critique littéraire, documentaliste, éditorialiste, journaliste, pupitreux, chercheur, rédacteur de nouvelles, rédacteur en chef, reporter, scripteur.

Un grand nombre de finissants travaillent dans les médias à titre de journalistes. D'autres diplômés occupent des postes variés dans le domaine de l'information - tels que chercheur, rédacteur ou documentaliste - ou dans des domaines connexes. Le taux de placement des étudiants est d'environ 70 %.

Remarque : L'étudiant peut obtenir une carte de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) pendant ses études.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en communication
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat).

Remarque : D'autres maîtrises sont accessibles au candidat, selon son secteur de spécialisation (les cinq cours choisis dans une autre discipline). Le candidat est invité à vérifier son admissibilité auprès de la direction du programme concerné.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La pratique du journalisme exige une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit. L'étudiant a la responsabilité de prendre les moyens nécessaires à cet égard.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme comporte 18 cours obligatoires (54 crédits), sept cours optionnels (21 crédits) et cinq cours de spécialisation (15 crédits).**Cours obligatoires****Les 18 cours suivants (54 crédits) :**

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2503	Initiation à la production radiophonique
EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
EDM4403	Atelier de presse quotidienne I (EDM2650)
EDM4413	Atelier de journalisme/radio (EDM2503; EDM2650)
EDM4423	Atelier de presse quotidienne II (EDM2650)
EDM4433	Atelier de journalisme/télévision (EDM2610; EDM4403; EDM4413; EDM4423; EDM5242)
EDM4443	Atelier de journalisme d'opinion (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4453	Atelier de journalisme/magazine (EDM4403; EDM4413; EDM4423)
EDM4540	Journalisme et société
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
EDM5241	Atelier d'écriture journalistique II (EDM2650)
EDM5242	Initiation au vidéo-journalisme
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
FCM3242	Histoire des communications II
FCM3243	Histoire des communications III
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
JUR6870	Le journalisme et le droit

Cours optionnels**7 cours choisis parmi les suivants****(21 crédits, dont un maximum de 2 cours-stages) :**

COM5030	Communication et culture
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EDM1201	Stage en presse écrite ou Internet I
EDM1202	Stage en presse écrite ou Internet II
EDM3201	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel I
EDM3202	Stage en journalisme radiophonique ou télévisuel II
EDM520X	Séminaire d'exploration
EDM5243	Journalisme assisté par ordinateur (FCM1413 et EDM2650)
EDM5244	Les techniques d'expression dans les médias électroniques (télévision et radio)
EDM5250	Le journalisme d'enquête (EDM2650)
EDM5256	Atelier de journalisme spécialisé
EDM5257	Reportage télévisé (EDM2610 ou EDM5242)

EDM5260 Information internationale
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
ou, exceptionnellement, un autre cours déterminé par la direction du programme.

Cours de spécialisation

5 cours (15 crédits) (non identifiés COM, EDM ou FCM) choisis dans un même domaine de spécialisation (ex. : science politique, droit, histoire, etc.)

Baccalauréat en communication marketing (7210)

Réinventer l'univers de la communication marketing

Téléphone : 514 987-3620
www.commarketing.uqam.ca

Ce programme est offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à former des professionnels aptes à travailler dans la nouvelle réalité du monde des communications et pouvant maîtriser les divers aspects des communications intégrées, soit la publicité, les commandites, les relations publiques, le marketing direct, etc.

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances relatives aux divers aspects de la communication marketing et d'apprendre à établir des stratégies cohérentes et originales pour le positionnement des organisations, au niveau tant local, national qu'international.

La première année de la formation est consacrée à l'acquisition de connaissances générales en gestion et en communication; la deuxième, au développement de connaissances et d'habiletés spécifiques en communication et en marketing; la troisième, à l'intégration des apprentissages et au développement de capacités liées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de stratégies de communication marketing intégrées.

PARTICULARITÉS

- Ce baccalauréat constitue une réponse de l'UQAM au besoin exprimé par l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ) de pourvoir le Québec d'une formation universitaire pouvant mieux répondre aux réalités actuelles du monde des communications;
- Au cours de leur formation, les étudiants acquièrent des connaissances relatives à l'environnement organisationnel des entreprises et apprennent à développer des habiletés en recherche;
- Ce programme, offert par la Faculté de communication et l'École des sciences de la gestion, vise le développement d'une réflexion éthique et critique face aux pratiques de la communication marketing;
- Plusieurs des professeurs et des chargés de cours enseignant au programme collaborent régulièrement avec des agences de publicité.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La communication mondialisée et le marketing international font partie de la réalité des agences de publicité québécoises. L'international occupe donc une place importante dans ce programme. Outre la possibilité d'effectuer le stage dans un autre pays, le programme offre plusieurs cours en lien direct avec l'international alors que certains autres cours intègrent de façon importante l'international dans la matière.

STAGES

Le programme ayant été conçu en collaboration avec l'AAPQ, les étudiants ont accès à des stages formateurs dont la valeur éducative est grande. Comptant pour 6 crédits, le stage est réalisé après la réussite de la moitié du programme. Il peut être effectué dans des agences de communication et diverses autres organisations, tant au pays qu'à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Répartition des places :

Au prorata des demandes admissibles.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 894
Refus : 568
Offres d'admission : 286 (32 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent québécois (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 28,20

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente consistant à avoir assumé des fonctions ou rempli des tâches, pendant au moins un an à temps complet, reliées au marketing, à la publicité, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

- Test de scolapitudes (50 %)
- Test de culture générale (50 %)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative :
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,30/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Exigence linguistique en anglais aux fins d'obtention du diplôme

Tous les étudiants inscrits dans ce programme doivent, aux fins d'obtention du diplôme, attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test d'anglais dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou encore par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

Remarque : les cours entre parenthèses sont des cours préalables normalement exigés. Des modalités particulières s'appliquent toutefois aux activités de ce programme. Voir à ce sujet la section portant sur les règlements pédagogiques particuliers.

Les 26 cours obligatoires suivants (81 crédits) :

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2668 Communication orale et écrite

COM3070	Communication marketing et technologies de communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3136	Diffusion et réception en communication
COM4065	Plan de communication (COM3065)
COM5055	Pratiques de communications dans les organisations
COM6070	Éthique de la communication marketing et de la gestion de la marque
COM6080	Stage en communication marketing (6 cr.) (COM4065)
ECO1300	Analyse microéconomique
FIN3503	Communication financière
JUR1027	Les consommateurs et la loi
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
MKG4322	Marketing et gestion des commerces de détail (MKG3300)
MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5324	Marketing direct et gestion de la relation clients (MKG3300)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5333	Gestion de la marque (MKG3300)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours parmi chacun des deux blocs suivants (6 crédits) :

Bloc A

COM2185	Communication et relations interethniques
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
EDM5260	Information internationale
FCM3240	Histoire des communications
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise

Bloc B

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM3133	Initiation à la création publicitaire (COM3104)
EDM3530	Sémiologie de l'image
EDM5050	Initiation aux technologies numériques
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques (MKG3300 ou MKG3315)
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301; MKG5327) ou tout autre cours jugé pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme

Un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Baccalauréat en communication (médias interactifs) (7231)

Plonger au cœur des nouveaux médias

Téléphone : 514 987-3637
mi.uqam.ca

GRADE
Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ
Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication (médias interactifs) vise à former des concepteurs spécialisés dans la création et le traitement de contenus numériques interactifs.

La formation en médias interactifs ne s'adresse pas qu'aux passionnés d'informatique mais bien à tous ceux qui sont curieux, créatifs, dégourdis et éloquentes, prêts à plonger dans les exigences d'innovation continue des médias et à participer à leur évolution. Vous vous intéressez aux nouvelles cultures, aux nouvelles technologies, aux projets de création faisant appel à des techniques mixtes ou hybridées, à la fusion de l'art, de la science et de la communication? Peut-être avez-vous un faible pour les courants marginaux ou pour les arts alternatifs? Vous aimez partager vos connaissances sur des forums ou dans les blogues? Vous avez tendance à explorer de nouvelles avenues dans vos divers champs d'intérêt? L'idée de créer des instruments sur mesure ou de détourner des dispositifs de leur fonction initiale vous emballe? Si vous vous passionnez par ailleurs pour la réalisation d'images, d'animations, de clips, de créations sonores ou de projets informatiques, et que vous aimez sonder les ressources de l'ordinateur ou utiliser la programmation pour la conception, la production ou la diffusion de vos créations, ce programme pourrait bien être pour vous!

Durant la première année, l'étude des aspects techniques (ateliers de base dans les domaines de l'image, du son, de l'image vidéo et de l'algorithmique) et théoriques (histoire et théories des communications) assurent une formation de base. La deuxième année est composée d'ateliers avancés ainsi que de cours théoriques complémentaires liés aux notions de perception, de composition, aux principes de dramaturgie et à l'architecture de l'information, entre autres. Enfin la troisième année se caractérise par des activités de production audacieuses (intégrant mécanique, électronique et robotique) et la réalisation d'un stage thématique dans l'un des trois créneaux suivants : intégration en entreprise, commande institutionnelle, exploration et expérimentation.

Notre formation est orientée de façon à préparer l'étudiant à la polyvalence demandée dans les domaines des nouveaux médias. Que ce soit dans les domaines du Vjing, de l'Internet, du jeu vidéo, de l'installation artistique ou musicale, de la scénographie au théâtre, en danse ou tout autre spectacle et même dans l'espace public, la polyvalence est nécessaire aux décideurs du domaine des médias numériques de demain. Nous formons des artisans, des concepteurs et des producteurs ayant une vue d'ensemble sur les médias interactifs et leurs applications.

PARTICULARITÉS

Les médias interactifs se sont développés dans la foulée des jeux vidéo et de l'Internet. Ce sont des médias dotés d'un espace d'interaction plus important, offrant, entre autres, l'accès à du divertissement sur mesure ou à de l'information à la demande. On les reconnaît à leur aspect changeant, se transformant en temps réel, au gré d'événements de toute nature ou selon le comportement distinctif de chaque usager. Contrairement aux médias traditionnels, les médias interactifs évoluent rapidement et s'adaptent aux nouvelles réalités. Ils proposent habituellement une expérience d'immersion, dans un environnement ouvert, partiellement intelligent, que l'on peut personnaliser et qui est très engageant pour son utilisateur. En vertu de ce potentiel, les dispositifs interactifs seront de plus en plus en demande. Pour l'instant, les applications courantes sont : les jeux interactifs (sur console, en ligne); les sites et applications sur le Web; les bornes interactives et les installations artistiques (audiovisuelles, électroniques, robotiques); les communications par technologies mobiles (cellulaire); la performance audiovisuelle (DJ, VJ); la scénographie multimédia (cirque, théâtre, danse); l'événementiel (lancement, promotion); la conception logicielle. À ces domaines s'ajouteront de nouvelles fonctionnalités, découlant de la recherche en cours : l'hypermédia, la réalité augmentée, la visualisation 3D, les créations de synthèse, la téléprésence, l'intelligence artificielle et les interfaces multisensorielles. Sans contredit, les médias interactifs sont résolument tournés vers l'avenir.

- ↳ L'UQAM est la seule université au Québec à offrir une formation spécialisée de trois ans en médias interactifs.
- ↳ L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie pour donner de la formation complémentaire.
- ↳ Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique et la création.
- ↳ L'étudiant se familiarise avec la conception et la réalisation de dispositifs de toute sorte, aussi bien des applications Web que des installations interactives dans des espaces publics. La notion d'interactivité se situe au cœur des enseignements. L'étudiant crée, par exemple, des jeux réactifs et des espaces imaginaires, des personnages virtuels avec lesquels on peut s'entretenir, des histoires qui se développent selon nos agissements, des performances artistiques avec lesquelles des spectateurs peuvent interagir, des environnements visuels et sonores construits en temps réel, des aires d'échanges et de diffusion pour des communautés, etc.
- ↳ L'étudiant a accès à des instruments techniques et à un réseau à la fine pointe de la technologie. Dans les ateliers avancés, il a aussi accès à un parc d'équipements spécialisés (senseurs, actuateurs, moteurs, relais, compresseur, etc.).

- Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2000 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.
- Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de 10 à 30 personnes.
- La direction peut reconnaître jusqu'à quinze crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Lors des ateliers intensifs de la deuxième année, les étudiants auront à approfondir leurs connaissances en interactivité et en création de synthèse en fonction d'une spécialité : ils devront choisir entre des ateliers d'image ou d'audio pour l'automne, entre la conception audiovisuelle ou l'intégration-programmation à l'hiver.

STAGES

Un stage de neuf crédits est obligatoire au sixième trimestre. L'étudiant aura à choisir entre une option d'intégration en entreprise, en commande institutionnelle ou en exploration et expérimentation. Pour plus d'informations à ce propos, contactez M. Claude Labrecque, coordonnateur, au 514 987-3000, poste 1442 ou consultez le site www.faccomm.uqam.ca.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 30

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 78
Refus : 33
Offres d'admission : 44 (56 %)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des informations supplémentaires relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique numérique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique numérique.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Cote de rendement : 40 %

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié aux médias interactifs pendant au moins deux ans.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Expérience pertinente : 40 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Moyenne des résultats universitaires : 40 %

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Dossier académique : 40 %

Les soixante meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et les candidats seront convoqués à une entrevue de sélection définitive.

Critères d'évaluation à l'entrevue :

- Connaissance du média (50 %)
- Jugement critique et expression orale (50 %)

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission :

Tout candidat doit soumettre une production médiatique numérique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique numérique et du dossier scolaire.

La production médiatique numérique est une œuvre de création, mémorisée sur support numérique et généralement désignée par les termes d'image numérique, d'audio numérique, de vidéo numérique ou de média interactif. Ces productions possèdent des formats de distribution génériques, comme ceux que l'on retrouve sur Internet.

Critères d'évaluation de la production médiatique numérique :

- Qualités conceptuelles (30 %)
- Qualités esthétiques (30 %)
- Qualités techniques (30 %)
- Qualités rédactionnelles (10 %) (lettre d'accompagnement d'une page)

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique numérique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

- Cibler une thématique précise, de son choix.
- Choisir un média qui illustre bien son potentiel créatif.
- Préparer un extrait dans l'un des formats numériques suivants : le format JPEG (.jpg) pour les images, le format QuickTime ou Windows Media Player (.mov, .avi, .wmv) pour les extraits vidéo, les formats AIFF, MP3, WAV ou MIDI pour les fichiers audio et les formats Shockwave (.dcr) et Flash (.swf) pour les médias interactifs. On entend par extrait une séquence audio ou vidéo de trois minutes au maximum, un corpus d'une dizaine d'images fixes, quelques pages d'un site Web exécutables sans l'assistance d'un serveur (n'utilisant que des langages côté client), cinq courtes animations en Flash, quelques images écran d'un jeu en 3D, etc.
- Concevoir et construire une interface de présentation (une seul page Web nommée «index.html») qui permettra au jury d'accéder au contenu des fichiers numériques en MODE LOCAL (ne pas à fournir d'adresse Internet puisque la page sera consultée uniquement à partir du disque compact que vous nous remettez).
- Graver une page index.html et les médias afférents sur un disque compact de données (CD-R), en s'assurant que les liens entre les documents fonctionnent aussi bien sur d'autres machines que sur la sienne. Aucune copie sur disque dur ou installation ne sera effectuée.
- Exceptionnellement, les fichiers audios peuvent être simplement gravés sur un disque compact audio (un CD-Audio ne contenant que les plages des extraits, donc sans page Web) et les fichiers vidéos gravés sur CD-Video (VCD) ou DVD (avec déclenchement automatique ou avec une interface de sélection des séquences).
- Fournir une lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : Identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, plate-forme à utiliser lors du visionnement (Mac ou PC), navigateur souhaité pour le visionnement (Firefox, Internet Explorer, Netscape, Safari...), présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention (essentiel dans le cas d'un travail d'équipe), signature avec engagement garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.
- Déposer sa production médiatique numérique (pour des d'informations plus précises, consulter le site Internet www.admission.comm.uqam.ca).
- Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure de dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

Note : Aucune garantie n'est offerte sur la consultation de la production si les fichiers numériques proposés le sont dans des formats inhabituels, s'ils nécessitent des plugiciels (modules externes) spéciaux ou si l'intégration ou la gravure sur le disque sont déficientes. Le disque compact est remis dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés avec le nom, le prénom et la date de naissance du candidat. Il n'y aura pas de possibilité offerte pour la récupération du disque compact. Veuillez donc vous assurer que le matériel remis n'est qu'un duplicata.

EMPLOIS ÉVENTUELS

L'offre d'emploi est très variée : Ubisoft, Vidéotron, Radio-Canada, la SAT, Festival Elektra, Bell Canada, Moment Factory, Bluesponge, Sid Lee, etc. Plusieurs étudiants fondent aussi leur propre compagnie.

Les indicateurs d'emploi en multimédia sont en croissance. De plus, les professions reconnues s'établissent et se diversifient. Les métiers considérés sous la bannière multimédia sont : analyste du contenu, animateur 2D et 3D, bibliothécaire de l'information, concepteur-scénariste, concepteur Web, directeur artistique, ergonomiste de logiciel, infographe, intégrateur, narrateur, réalisateur sonore, réalisateur vidéo. Mais la liste demeure tributaire de la manière dont chacun définit les TIC. De manière générale, on peut s'attendre à une présence croissante des diplômés en médias interactifs au sein des professions en création et en production médiatiques. Enfin, plusieurs domaines d'expression artistique ont été dynamisés par le potentiel des nouveaux médias. Le milieu du spectacle, par exemple, est un secteur qui souscrit largement à ce genre d'innovation.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en communication (les trois profils : recherche; recherche-créditation en média expérimental; cinéma et images en mouvement)
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 17 cours suivants (51 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM2507	Création sonore interactive
EDM2515	Perception et composition
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM2615	Conception visuelle
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
EDM3840	Technologie des médias
EDM4110	Audio-vidéographie
EDM4500	Médias et société
EDM4600	Algorithmie de base et interactivité
EDM4640	Électronique, mécanique et médias interactifs (EDM3840; EDM4600)
EDM4650	Processus de production et médias interactifs (EDM3825; EDM3840; EDM4600)
EDM4660	Espaces interactifs (EDM4600; EDM4610 ou EDM4620)
FCM3240	Histoire des communications

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4610	Image de synthèse et interactivité (6 cr.) (EDM2615; EDM4600)
EDM4620	Synthèse sonore et interactivité (6 cr.) (EDM2507; EDM4600)

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

EDM4606	Environnements immersifs et interactivité (6 cr.) (EDM4600)
EDM4630	Conception audiovisuelle et médias interactifs (6 cr.) (EDM4110; EDM4610 ou EDM4620)

Les deux cours suivants (9 crédits) :

EDM3003	Atelier de synthèse (exposition publique finale) (EDM4640; EDM4650; EDM4660)
EDM3004	Stage : expérimentation ou intégration en milieu de travail (6 cr.)

Six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en communication (relations humaines) (7624)

Contribuer au meilleur fonctionnement des organisations humaines

Téléphone : 514 987-3620
www.unites.uqam.ca/crh

La mention «relations humaines» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est centré sur les communications humaines en milieu organisé. Il vise à développer une meilleure compréhension des phénomènes affectant les interactions sociales. Il forme l'étudiant à élaborer des stratégies communicationnelles et psychosociologiques destinées aux individus, aux groupes et aux organisations.

Son volet théorique familiarise l'étudiant avec les théories de la communication, les théories des groupes, les modèles d'intervention en psychosociologie, les théories des organisations et les approches humanistes.

Son volet pratique est axé sur l'intervention auprès des personnes et des groupes en milieu organisé : analyse organisationnelle, animation et gestion des groupes, design de session de formation, enquête feed-back, processus de résolution de problèmes en groupe, et autres techniques d'intervention psychosociologique. Sur le plan de la collecte de données, la formation est orientée vers les méthodes de sondage, d'enquête et d'entrevue individuelle et de groupe.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir ce programme.
- ↳ L'UQAM est la seule université à offrir le profil intervention internationale.
- ↳ L'étudiant doit effectuer un stage obligatoire, rémunéré ou non, qui peut avoir lieu à l'étranger. Durant le stage, un superviseur encadre les étudiants par petits groupes de huit à douze personnes. Ce stage occupe une grande partie de la troisième année.
- ↳ Exemples de stages : Les mandats sont réalisés dans une grande variété de secteurs d'activité, comme la santé, la communication, l'éducation, l'environnement ou le développement social; et auprès de diverses clientèles.
- ↳ **Interventions sur le plan de la communication organisationnelle.** Diagnostiquer une situation de travail; élaborer et mettre en place un plan de développement, de communication organisationnelle, d'intervention, de relèvement, de suivi ou de gestion de projets.
- ↳ **Interventions sur le plan de la communication dans les groupes de travail.** Contribuer à l'amélioration du fonctionnement d'une équipe de travail; gérer des équipes; concevoir, distribuer et évaluer un programme de formation.
- ↳ **Interventions sur le plan de la communication entre les personnes.** Mettre en place des réseaux de soutien; procéder à une analyse de besoins, à une enquête, à une évaluation des pratiques; soutenir l'adaptation au changement et aider à la résolution des conflits.
- ↳ L'étudiant a accès à une banque de stages régulièrement mise à jour.
- ↳ Les stages à l'étranger sont surtout axés sur la coopération dans les pays en voie de développement. Par exemple, des stages ont eu lieu au Sénégal, au Mali et en Amérique latine. Parmi les projets réalisés, citons la mise sur pied d'une maison pour femmes ainsi que le développement de comptoirs d'entraide et de coopératives de villages.
- ↳ En suivant des cours complémentaires, l'étudiant peut développer une spécialisation en fonction d'un projet de formation professionnelle (en gestion ou en intervention sociale, par exemple) ou pédagogique (servant de préparation à une maîtrise).
- ↳ La formation favorise l'implication sociale.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme offre une concentration en intervention internationale. L'étudiant y acquiert des connaissances sur les régions où il aura à intervenir et une compréhension du fonctionnement des grands organismes internationaux.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme comporte un profil international qui offre la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce profil a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiant d'acquies des connaissances contextuelles concernant les régions où il aura à intervenir. Ce profil est actuellement limité à une dizaine d'étudiants par année puisqu'il dépend des stages offerts à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de 400 heures/année; il peut être suivi aux 5^e et 6^e trimestres (voir Particularités).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Forte incitation à suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 120

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 450
Refus : 123
Offres d'admission : 326 (72 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 23,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une expérience valable de travail rémunéré ou bénévole et avoir de l'intérêt pour le domaine des relations humaines ou de la psychosociologie ou de la communication organisationnelle dans des organismes publics, parapublics, communautaires ou privés.

Sélection : 100 %

- Tests (vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales) :

- Connaissances et culture générales (50 %)

- Scolaptitudes (50 %)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,00/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en aviser leur direction de programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ces postes ou fonctions sont quelques exemples de ceux qui sont occupés par les diplômés du programme : agent d'aide aux employés, agent d'aide socio-économique, agent de développement, agent de service à la clientèle, agent de relations humaines, agent socioculturel, analyste-conseil, animateur (dans les CLSC, par exemple), conseiller en communication, conseiller en créativité, conseiller en emploi, conseiller en gestion du personnel, conseiller en recrutement, coordonnateur (de centre communautaire), directeur de services, formateur, gestionnaire de projet, intervenant psychosocial, organisateur communautaire.

Les finissants se retrouvent dans plusieurs milieux qui témoignent du large champ d'application de la formation en communication (relations humaines) : dans les secteurs public et parapublic (ministères, commissions scolaires, municipalités ou sociétés d'État); dans les milieux communautaires (organismes sans but lucratif, comme des maisons d'hébergement); et dans les entreprises (industries, affaires ou firmes d'experts-conseils).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en communication
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en communication et santé
- Programme court en mentorat
- DESS et MBA en conseil en management
- Maîtrise en administration des affaires (développement organisationnel, gestion du personnel)
- Maîtrise en travail social
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

Le baccalauréat en communication (relations humaines) offre une certaine flexibilité. Ainsi, les cours requis par l'admission à un programme de maîtrise peuvent être suivis dans le cadre du baccalauréat, sous réserve d'approbation de la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables; voir également les règlements pédagogiques particuliers.)

Les quatorze cours obligatoires suivants (46 crédits) :

COM1011	Atelier d'intégration I (1 cr.)
COM1090	Communication et groupes restreints (6 cr.)
COM1133	Atelier de formation à l'animation et à l'observation dans les groupes (6 cr.) (COM1090)
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1422	Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433	Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1627	Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
COM1628	Communication et intervention II : stratégies de formation (COM1627)
COM1629	Communication et intervention III : stratégies d'intervention (COM1627)
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM3400	Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)

Le stage obligatoire (régulier ou international) suivant (9 ou 12 crédits) :

COM6200 Stage (9 cr.)

Le cours-année COM6200 Stage (9 cr.) peut être pris dès l'été de la deuxième année à la condition de répondre aux conditions pour ce cours (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

ou le stage

COM6210 Stage international (12 cr.)

L'étudiant s'inscrit au cours COM6210 (12 cr.) au trimestre de son départ pour l'étranger (voir la section «Règlements pédagogiques particuliers»).

Parmi les cours optionnels suivants, un minimum de 17 crédits pour ceux qui optent pour le stage régulier et de 14 crédits pour ceux qui optent pour le stage international.

COM1012	Atelier d'intégration II (1 cr.)
COM1013	Atelier d'intégration III (1 cr.)
COM1115	Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1135	Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1136	Laboratoire en écologie humaine et communication (COM1090)
COM1161	Relations humaines : approches humanistes et phénoménologiques
COM1170	Développement psychosocial de l'adulte

COM1426	Gestion des équipes (COM1090; COM1133)
COM1621	Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM1640	Théorie et pratique de la session de formation
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines : communication et approches constructivistes
COM3215	Animation et créativité
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM5201	Développements récents en psychosociologie et en communication
COM5202	Atelier de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication
COM5203	Laboratoire de recherche ou d'expérimentation en psychosociologie et en communication (COM1136)
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention ou tout autre cours jugé pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Note : Pour s'inscrire au cours COM1630, il faut avoir réussi trente crédits du programme.

Six cours hors du champ des communications, choisis parmi les suivants (18 crédits) :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
PHI1000	Méthodologie de la pensée écrite
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
PSY4090	Psychologie de la personnalité
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme en fonction du projet de formation de l'étudiant, par exemple : exigences préalables d'un programme de maîtrise ou apprentissage d'une langue, notamment pour ceux qui s'orientent vers le profil intervention internationale.

Profil intervention internationale

Les étudiants s'orientant vers le profil intervention internationale doivent suivre au moins quatre cours parmi les suivants. Selon le sigle, ces cours sont pris comme cours optionnels ou comme cours hors communication.

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2185	Communication et relations interethniques
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

ou tout autre cours portant sur les relations internationales, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Compte tenu des possibilités limitées de stage à l'étranger et de la disponibilité des ressources d'encadrement, ce profil ne peut être offert qu'à un nombre limité d'étudiants.

Baccalauréat en communication (relations publiques) (7031)

Au cœur du dialogue entre les organisations et leurs publics

Téléphone : 514 987-3647
www.relpub.uqam.ca

La mention «relations publiques» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme forme des professionnels des relations publiques appelés à agir comme représentants ou intermédiaires entre les organisations et leurs publics. Pluridisciplinaire, il couvre entre autres les domaines suivants : recherche et analyse; planification stratégique; communication interne et externe; promotion (d'idées, de produits ou de services); parrainage et commandite; information et publications; gestion des plaintes et des commentaires; publicité; relations de presse; organisation d'événements; relations gouvernementales; et relations internationales.

D'une durée de trois ans, la formation mise sur la continuité des apprentissages. Un cheminement cohérent permet à l'étudiant de suivre des cours théoriques et de culture générale, des ateliers et des stages.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone à offrir ce programme au Canada.
- ↳ L'accent est mis sur la pratique. Les étudiants se voient confier des mandats de communication dans les domaines de la gestion de crise, des relations de presse, de l'organisation d'événements, etc. Par exemple, ils peuvent participer à l'organisation de congrès internationaux, de conférences de presse et d'activités en gestion de crise.
- ↳ Les nouvelles technologies sont intégrées à la formation. Les cours obligatoires *Initiation aux nouvelles technologies*, *Publication en relations publiques* et *Atelier de relations publiques I* sont donnés en laboratoire informatique. Ils intègrent l'apprentissage de logiciels tels que Photoshop, Power Point, InDesign, ainsi que Dreamweaver pour l'édition de sites Web.
- ↳ Plusieurs professeurs et chargés de cours œuvrent comme conseillers dans des organisations ou des cabinets de relations publiques. Les étudiants bénéficient donc d'un contact privilégié avec le milieu des relations publiques tant par le biais de l'expérience professionnelle des enseignants que par les possibilités que ces derniers leur offrent (collaboration, bénévolat, etc.).
- ↳ Une entente avec l'Institut des stratégies et techniques de communication (ISTC) de l'Université Catholique de Lille permet aux étudiants qui souhaitent vivre une expérience d'études à l'étranger de réaliser une session en France. Des échanges avec d'autres institutions sont également possibles.
- ↳ Des bourses spécifiques à ce programme sont offertes par l'intermédiaire de la Fondation de l'UQAM. L'annonce en est faite à la faculté de Communication, et les étudiants sont invités à poser leur candidature.
- ↳ La direction de programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en photographie, en graphisme, en publicité, en administration ou en art et technologie des médias.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Toutefois, après entente avec la direction du programme, l'étudiant qui le désire peut personnaliser sa formation (en suivant environ dix cours) dans le domaine de son choix : marketing, publicité, langues, gestion de crise ou communication internationale, par exemple.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires en milieu de travail, au pays ou à l'étranger. Il peut les choisir parmi les nombreuses offres de stages transmises par la Faculté ou en trouver un lui-même dans un secteur correspondant à ses intérêts. Les stages, d'une durée de 140 heures chacun, peuvent être rémunérés ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 689
Refus : 405
Offres d'admission : 260 (38 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 28,70

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente attestée consistant à avoir rempli des fonctions et des tâches reliées aux communications organisationnelles, aux affaires publiques ou aux relations publiques.

Sélection : 100 %

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales) :

- Connaissances et culture générales (50 %)
- Scolapitudes (50 %)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,30/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques pour tous les candidats :

Durant la scolarité, au moins trois crédits doivent être consacrés à l'apprentissage de l'anglais oral ou écrit, de niveau élémentaire. L'étudiant ayant déjà réussi un cours universitaire équivalent ou qui réussit un test d'anglais de niveau élémentaire de l'École de langues de l'UQAM est dispensé de cette obligation; il peut alors s'inscrire à un autre cours ou obtenir une reconnaissance d'acquis. Ce cours sera comptabilisé parmi les cours libres. La connaissance d'une autre langue étrangère sera un atout.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent aux affaires publiques, agent d'information, agent de communication, agent de développement, agent des relations avec les médias, agent de publicité, attaché politique, conseiller en communication, coordonnateur des relations avec les médias ou attaché de presse, expert-conseil en collecte de fonds, expert-conseil en relations publiques, expert-conseil en collecte de fonds, expert-conseil en relations publiques, gestionnaire de service de communication, de relations publiques, d'affaires publiques ou de développement international, chercheur, relationniste, responsable des publications imprimées, audiovisuelles ou électroniques, spécialiste en organisation d'événement ou en commandite.

Le taux de placement est excellent : beaucoup d'étudiants trouvent un emploi avant même d'avoir terminé leurs études car la profession est en plein essor. Tous les types d'organisations offrent des débouchés : multinationales, grandes entreprises, PME, ministères, organisations sans but lucratif, organismes non gouvernementaux, associations, groupes citoyens ou syndicats. Il est également possible de travailler dans les cabinets de relations publiques, les agences, les firmes de communication, ou à son propre compte.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en gestion des risques majeurs
- DESS et MBA en conseil en management
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en administration des affaires
- Programme court en communication et santé
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

24 cours obligatoires choisis comme suit (72 crédits) :

Première année

Trimestre 1 :

COM2658 Écriture en relations publiques
COM3003 Théories de la communication
COM3121 Introduction aux relations publiques
EDM5050 Initiation aux technologies numériques
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique

Trimestre 2 :

COM1065 Relations de presse
COM3104 Communication organisationnelle
FCM1413 Méthodes de recherche en communication
MKG3300 Marketing
POL1800 Éléments de statistiques pour les sciences humaines

Deuxième année

Trimestre 3 :

COM3065 Publications en relations publiques (COM2658; EDM5050)
DSR6105 Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
MKG5301 Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)

Un cours optionnel.

Trimestre 4 :

COM1630 Théorie et pratique de la gestion de projet
COM4065 Plan de communication (COM3065)
MKG5392 Événements spéciaux et commandites en relations publiques (MKG3300 ou MKG3315)

Deux cours optionnels.

Troisième année

Trimestre 5 :

COM5065 Communications internationales et cultures locales
COM6050 Stage en relations publiques I (COM4065)
FIN3505 Finances et relations publiques
GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
Un cours libre.

Trimestre 6 :

COM3400 Psychosociologie de la fonction-conseil (COM1627)
COM6060 Stage en relations publiques II (COM6050)
COM6065 Éthique des relations publiques
Deux cours libres.

Le parachèvement du cursus académique prévoit trois cours optionnels, choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM1611 Techniques d'intervention psychosociologique dans les organisations (COM1627 ou COM3104)
COM1624 Communications en situation de crises
COM5055 Pratiques de communications dans les organisations
DSR3120 Gestion internationale (MET2100)
EDM1050 Connaissance des médias
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM520X Séminaire d'exploration
EDM5260 Information internationale

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MKG3310	Marketing social
MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435; ORH5439)
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL4080	Groupes de pression
SOC1250	Analyse de la société québécoise

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.
Note : Les préalables aux cours COM ne sont pas requis dans ce programme.

Trois cours libres (9 crédits).

Approches pédagogiques

L'axe central de la formation en relations publiques repose sur une formule qui conjugue théorie et pratique. L'approche pédagogique permettra aux étudiants de prendre en compte leurs propres besoins et aussi les exigences de la vie professionnelle.

Un certain nombre de cours, de type magistral, s'appuient sur des supports audiovisuels et multimédias.

Dans tous les cours de communication et d'administration, les formules pédagogiques favorisent non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi le développement des habiletés et compétences dans des conditions qui reproduisent le plus fidèlement possible le milieu des relations publiques. La possibilité de deux stages permet la réalisation de mandats que les gestionnaires d'organisations ont convenu de confier à leurs services de relations et d'affaires publiques : communications avec les médias, rédaction de communiqués, conception et mise en œuvre d'un événement, analyse d'un plan de communication. Les stages permettent d'évaluer la qualité de l'intégration entre la théorie et la pratique et d'identifier les moyens de parfaire la formation professionnelle dans la perspective d'une formation continue.

Baccalauréat en communication (stratégies de production culturelle et médiatique) (7234)

Concevoir, développer et gérer des projets

Téléphone : 514 987-3637
www.stratprod.uqam.ca

La mention «stratégies de production culturelle et médiatique» figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme d'une durée de trois ans forme des professionnels aptes à occuper des rôles de producteur et de diffuseur. L'étudiant pourra être amené à accomplir les tâches suivantes : voir à l'engagement des professionnels et des techniciens, organiser les séquences de production, surveiller la progression de la démarche et du calendrier de réalisation, mesurer l'intérêt et la faisabilité d'une production.

Les cours obligatoires de la première année servent d'introduction au domaine des communications (théories des communications, techniques d'évaluation, etc.) en plus de faire connaître le contexte économique, juridique, réglementaire et politique de la production médiatique et culturelle.

Les cours et activités pédagogiques qui composent la deuxième année s'orientent vers la maîtrise de compétences méthodologiques, stratégiques et professionnelles adaptées aux différentes étapes du processus de la production médiatique et culturelle, par exemple, les relations de travail, le financement, la gestion de projet et les stratégies de mise en marché.

La troisième année est consacrée aux cours complémentaires permettant une formation sur des aspects spécifiques d'un domaine (cinéma, télévision, festivals, etc.) et l'acquisition d'une spécialisation dans un champ particulier.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé en stratégies de production.
- ↳ En deuxième année, l'étudiant participe à une réalisation culturelle ou médiatique dans le cadre du cours Activité de synthèse. Ce cours permet à l'étudiant de s'intégrer à un service ou à un programme universitaire pour ainsi collaborer à un projet déjà établi. L'étudiant peut également définir et réaliser un projet indépendant s'intégrant à la vie universitaire.
- ↳ En troisième année, l'étudiant choisit trois cours de spécialisation dans un même secteur de la production médiatique et culturelle, par exemple en cinéma, en télévision ou en médias interactifs, de manière à inscrire sa formation dans un milieu professionnel précis.
- ↳ Une attention particulière est apportée au partage équilibré entre les évaluations de travaux personnels et de travaux d'équipe, permettant à l'étudiant de connaître à la fois son rendement personnel et sa productivité en groupe ainsi que de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses face aux autres.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Deux cours s'y intéressent plus particulièrement :

- ↳ le cours Gestion internationale et cultures vise à rendre relatifs les principes de gestion souvent présentés comme universels, et à faire comprendre comment chaque pays génère des philosophies et des stratégies managériales qui lui sont propres et pourquoi ces différences constituent l'un des aspects de la gestion à l'étranger.
- ↳ le cours Communications internationales et cultures locales met en évidence la nécessité de concevoir des stratégies de communication différentes lorsqu'on est confronté à des cultures différentes. Les exemples utilisés sont puisés dans l'histoire contemporaine des relations internationales.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires en milieu professionnel, rémunérés ou non. Les stages, d'une durée d'au moins 140 heures chacun, ont lieu préférentiellement en troisième année. L'étudiant trouve lui-même ses stages et a également accès à de nombreuses offres transmises par la Faculté et bénéficie de l'encadrement particulier d'un enseignant.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Suite à la réception des décisions d'admission, les candidats admis seront invités à une réunion d'information et de préaccueil pour les aider à prendre leur décision.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

La formation pourra être suivie à temps complet ou à temps partiel. À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ne peut compter être inscrit à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 60

Les places sont réparties au prorata des candidatures admissibles selon les quatre bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	488
Refus	:	342
Offres d'admission	:	146 (30 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection :

Cote de rendement : 100 %

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 30,00

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé dans un domaine relié à la production médiatique et culturelle pendant au moins deux années.

Sélection :

Qualité du dossier professionnel (expérience pertinente justifiée par des lettres d'attestation d'emploi détaillées : fonction et nombre d'heures) : 100 %

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection :

Moyenne cumulative : 100 %

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,40/4,3

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection :

Qualité du dossier académique : 100 %

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les compétences visées se répartissent en différents métiers. La terminologie peut varier selon les secteurs, mais ces métiers concernent tous des aspects reliés à l'intérêt culturel d'un concept, à l'organisation concrète de sa mise en réalisation et finalement à sa diffusion.

Chargé de projet, producteur exécutif, producteur délégué, responsable du suivi de la scénarisation, responsable du budget de production, responsable des équipes, responsable du déroulement des tournages ou des représentations, responsable de l'environnement technique, responsable des contrats et des aspects juridiques, responsable des aménagements scéniques, responsable des présentations et demandes de financement, responsable des études de faisabilité financière et technique, analyste des auditoires, responsable des recherches «formatives», responsable des bilans de production.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en communication
- Maîtrise ès sciences de la gestion

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A : Culture et communication : les six cours obligatoires suivants (18 crédits) :

EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM1501	Analyse des productions médias
EDM2010	Introduction aux techniques et technologies d'évaluation
EDM2015	Culture et communication en mouvement
EDM4500	Médias et société
FCM3240	Histoire des communications

Bloc B : L'écologie de la production culturelle : les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3841	Introduction aux pratiques médiatiques
JUR1250	Aspects juridiques, réglementaires et politiques dans les domaines des communications et de la culture

Bloc C : La production dans le champ culturel : les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
EDM2020	Introduction à la production dans les domaines des communications et de la culture
EDM2030	Stratégies de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2050	Activité de synthèse I
EDM2060	Évaluation des pratiques et des usages des productions culturelles
EDM2075	Entreprendre, dans les domaines culturel et médiatique
EDM4000	Stage de production I

EDM5000	Stage de production II (EDM4000)
FIN1715	Le financement d'un bien culturel
MET2015	Gestion des organisations culturelles
ORH2413	Aspects humains de la gestion des entreprises culturelles

Bloc D (27 crédits) :

SIX COURS choisis parmi les suivants (COURS COMPLÉMENTAIRES) (18 crédits) :

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM2400	Introduction à la vulgarisation scientifique
COM3104	Communication organisationnelle
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
DSR4700	Gestion internationale et cultures
EDM2025	La communication médiatique : la réception active
EDM2035	Organisation d'événements culturels et de communication
EDM2040	Approches complémentaires de mise en marché, de promotion et de diffusion dans les domaines des communications et de la culture
EDM2070	Intervention culturelle et médiatique
EDM2530	Architecture de l'information et des réseaux
EDM3245	Histoire et esthétiques du cinéma de fiction
EDM3246	Histoire et esthétiques du cinéma documentaire
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3555	Rhétorique des médias interactifs
EDM3825	Stratégies de dramatisation médiatique
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
ORH5435	Introduction à la convention collective
SOC3230	Sociologie du loisir

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

TROIS COURS de spécialisation (9 crédits) :

Trois cours à choisir dans un même secteur de la production médiatique et culturelle (cinéma, télévision, médias interactifs, musique, théâtre, danse, etc.). Ces cours sont généralement des cours d'introduction à un domaine et le choix définitif dépendra des places offertes par les départements concernés. Il faut consulter la banque des cours disponibles pour tous les étudiants, portant les sigles APL, COM, DAN, DES, DSR, EDM, ETH, FCM, FIN, HAR, LIT, MET, MKG, MUS, ORH, SOC. Deux des cours du Bloc D (totalisant 9 cours) devront obligatoirement être choisis parmi les cours non identifiés EDM.

Baccalauréat en communication (télévision) (7233)

Concevoir, réaliser, animer

Téléphone : 514 987-3637
www.admission.comm.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en communication télévision vise à former des spécialistes en conception, en réalisation et en animation télévisuelle, pouvant exercer tous les métiers propres à la production télévisuelle. Les diplômés de ce programme acquièrent également des compétences afin d'être des intervenants critiques du domaine des communications médiatiques.

Durant la première année, l'étude des aspects techniques (initiation aux outils techniques et méthodologiques de tournage, travail sur l'image numérique, photographique et vidéographique) et théoriques (importance et impacts des communications télévisuelles dans la société) assurent une formation de base. Au cours de la deuxième année, l'étudiant aborde la pratique vidéographique et télévisuelle contemporaine, les principes de l'écriture télévisuelle, la recherche et la documentation, les techniques d'animation et le direct en télévision. L'accent est mis sur les notions de série télévisée, de fiction et de reportage. Au début de la troisième année, l'étudiant apprend les rouages de la conception et de la réalisation d'une série d'émissions diffusées sur les ondes de Canal Savoir. À la fin de cette troisième année, il est plongé dans la réalisation de projets de fin d'études qui sont des adaptations ou des créations originales lui permettant d'explorer plus à fond les formes télévisuelles comme la dramatique, la fiction et le documentaire.

Des cours pratiques et théoriques propres au domaine télévisuel sont offerts pendant toute la durée du baccalauréat. Ce programme doit être suivi à temps complet sur trois ans, le jour.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM offre une approche unique axée sur la communication. Elle s'intéresse à la fois à la création, à la production ainsi qu'au contexte de production médiatique.
- L'École des médias fait appel à des professionnels de l'industrie télévisuelle pour donner la formation complémentaire dans les domaines suivants : l'écriture télévisuelle, l'animation, la réalisation, l'éclairage, la postproduction, la prise de son, l'assistance à la réalisation et la direction artistique.
- L'étudiant explore à fond les diverses facettes du travail de réalisation (fiction, reportage, multicaméra, direct, etc.). Il se familiarise non seulement avec l'organisation du travail, mais aussi avec les différents rôles et tâches des membres d'une équipe de télévision. Au cours de sa formation, l'étudiant assume en rotation l'ensemble de ces rôles
- La formation prépare les étudiants aussi bien pour les fonctions qui se passent devant (animateur) que derrière la caméra (concepteur, réalisateur, etc.). Dans cette industrie, rares sont les animateurs qui restent toute leur carrière devant la caméra, d'où l'importance de connaître tous les aspects de l'élaboration des émissions de télé.
- Plus de la moitié des cours sont axés sur la pratique.
- L'étudiant a accès à des instruments techniques à la fine pointe de la technologie.
- Des bourses, dont les montants varient entre 500 \$ et 2 500 \$, sont offertes par la Faculté et d'autres organismes subventionnaires tels que Pixcom, Coscient et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.
- Les cours pratiques sont donnés en petits groupes de 15 à 30 personnes.
- La direction peut reconnaître jusqu'à 15 crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en technologie des médias, en photographie ou en graphisme.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

C'est au début de la deuxième année que les étudiants doivent choisir leur orientation dans le programme, soit le domaine de la recherche, de l'écriture et de l'animation ou le domaine de la réalisation et de la production.

STAGES

L'étudiant doit effectuer deux stages obligatoires, rémunérés ou non, en milieu professionnel. Les stages sont d'une durée d'au moins 140 heures chacun. L'étudiant peut s'inscrire aux stages après avoir complété sa deuxième année au programme. L'étudiant effectue ses propres démarches pour trouver un lieu de stage et il a également accès à des offres de stages. Il bénéficie de l'encadrement d'un enseignant. Pour plus d'information : www.facomm.uqam.ca/Page/partir_stage.aspx

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme doit être suivi à temps complet de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 30

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 254
Refus : 214
Offres d'admission : 39 (15 %)

CONDITIONS D'ADMISSION, PROCESSUS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

N.B. : Des informations supplémentaires relatives aux méthodes et critères de sélection sont disponibles à l'adresse suivante : www.admission.comm.uqam.ca

Trente places avec une présélection fondée à la fois sur la qualité du dossier académique ou professionnel et sur l'évaluation d'une production médiatique, suivie d'une entrevue de qualification définitive pour la sélection finale. Tous les candidats sont tenus de déposer une production médiatique.

DEC.

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Cote de rendement : 40 %

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine relié à la production télévisuelle pendant au moins deux ans.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Expérience pertinente : 40 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours (trente crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Moyenne des résultats universitaires : 40 %

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Présélection

- Production médiatique : 60 %
- Dossier académique : 40 %

Les 60 meilleures candidatures seront présélectionnées au prorata des candidatures admissibles selon les diverses bases d'admission et seront convoquées à une entrevue de sélection définitive.

Critères d'évaluation à l'entrevue :

- Connaissance du média (50 %)
- Jugement critique et expression orale (50 %)

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Pour toutes les bases d'admission :

Tout candidat doit soumettre une production médiatique, faisant valoir une ou des réalisations personnelles ou scolaires. Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation de la production médiatique et du dossier scolaire.

Critères d'évaluation de la production médiatique :

- Qualités conceptuelles (30 %)
- Qualités esthétiques (30 %)
- Qualités techniques (30 %)
- Qualités rédactionnelles (10 %) (lettre d'accompagnement d'une page)

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique, il est recommandé de consulter le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca. De plus, tous les candidats doivent suivre les consignes suivantes :

- Choisir **une et une seule** des trois catégories offertes (Audio, Image fixe **ou** Vidéo) et soumettre une production selon les consignes décrites ci-dessous. En effet, chaque catégorie de production comporte ses exigences et son devis de réalisation.
- Cibler une thématique précise, de son choix.
- Fournir une lettre d'accompagnement avec la production. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom, prénom, date de naissance), description du projet, présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention, signature garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.
- Déposer sa production médiatique (pour des d'informations plus précises, consulter le site Internet www.admission.comm.uqam.ca).
- Viser l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

A) Catégorie Audio

Consignes

Réalisation d'un court extrait sonore de trois minutes au maximum, tel un reportage, une fiction sonore, une entrevue, une composition. Idéalement, l'extrait comporte plusieurs éléments comme la voix, une ambiance, des effets sonores, de la musique. Il représente clairement vos habiletés en montage et en mixage.

Support

Le matériel est remis sur disque compact audio. Le DC ne doit comporter qu'une seule plage et la cassette. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard et sera clairement identifié avec le nom, le prénom et la date de naissance du candidat.

B) Catégorie Image fixe

Consignes

Réalisation d'un corpus de dix images originales, telles que photographies, illustrations, graphismes ou typographismes. L'ensemble peut constituer une séquence narrative d'un thème particulier comme chacune des images peut être une interprétation distincte de ce thème. Les images sont en couleurs ou en noir et blanc et sont de préférence placées dans un livret de présentation avec pochettes de polypropylène, par exemple les cahiers standards de présentation pour documents d'affaires (produits du genre : *HFP Clear System* ou *Filexec* à moins de 10 \$). Les dimensions des images ne doivent pas dépasser 8 1/2"x11". Tout portfolio de plus grande taille sera refusé.

Support

Seront acceptés les impressions ou reproductions couleurs de qualité (jet d'encre, laser, photocopies), les tirages argentiques (papier photographique), les diapositives 35mm (seulement si assemblées dans un feuillet translucide). Le cartable ou le feuillet translucide doit être clairement identifié avec le nom, le prénom et la date de naissance du candidat.

C) Catégorie Vidéo

Consignes

Réalisation d'une fiction ou d'un documentaire de trois minutes au maximum, explorant un propos thématique précis. Il peut s'agir d'un extrait comme d'un clip autonome tels qu'un récit, un reportage, un clip musical, une production vidéo expérimentale. La production présente vos capacités de scénarisation, de direction artistique, de montage visuel et sonore et de contrôle des moyens techniques.

Support

Le matériel est remis sur cassette VHS en format NTSC, rembobinée quelques secondes avant le début et prête à être visionnée. Notons qu'il est désormais possible de fournir sa production sur support DVD. Ne seront acceptés que les disques de type DVD-R et il faudra s'assurer de n'avoir qu'une seule plage de gravée sur ce dernier.

Seuls les DVD-R seront acceptés parmi les types de DVD disponibles sur le marché. Notez bien que le comité d'évaluation emploie exclusivement un combiné VHS/DVD standard au moment de visionner votre production. Il ne dispose pas d'un ordinateur. Le disque que vous déposerez doit donc être lisible sur un lecteur domestique. Seront refusés les DVD+R, les DVD+R double couche (double layer), les DVD+RW et les DVD qui contiennent des données (du «data» tels des fichiers .mov, .wmv ou autres).

La cassette (sinon le DVD-R) sera remise dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés à votre nom, prénom, date de naissance (jour, mois, année : JJ/MM/AAAA), le numéro de téléphone et l'adresse courriel.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Environ 80 % des diplômés œuvrent dans le domaine de la communication ou dans des domaines connexes. Ce secteur en pleine expansion est caractérisé par le travail autonome et la rareté des emplois permanents.

Les compétences acquises par les étudiants pendant leur formation leur permettront d'accéder à différents postes dans des secteurs variés, aussi bien dans des chaînes publiques ou privées de télévision, des maisons de production et diverses institutions reliées au média télévisuel.

- Secteur de la pré-production (dramatique, reportage, documentaire, fiction, quiz, télé-série, variétés, etc.) : conception de projets, scénarisation télévisuelle, recherche et documentation, coordination
- Secteur de la production (dramatique, reportage, documentaire, fiction, quiz, télé-série, variétés, etc.) : réalisation, assistance à la réalisation, animation, régie de plateau, caméra, prise de son, éclairage, direction artistique ou technique
- Secteur de la postproduction : montage image et son, vidéographisme, mise en ondes, archivage

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet;
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat);
- Maîtrise en communication (les trois profils : recherche; recherche-crédation en média expérimental; cinéma et images en mouvement)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 19 cours suivants (57 crédits) :

- EDM1001 Introduction aux théories de la communication médiatique
- EDM2000 Stages en télévision

- EDM2505 Conception sonore
- EDM2530 Architecture de l'information et des réseaux
- EDM2615 Conception visuelle
- EDM3210 Organisation économique des médias
- EDM3252 Gestion de la production audiovisuelle
- EDM3816 Écriture et développement de projets télévisuels I (EDM4522)
- EDM3840 Technologie des médias
- EDM4112 Introduction à la production de la fiction télévisuelle (EDM2615; EDM2505)
- EDM4140 Montage 1 : introduction aux techniques et à la méthode du montage
- EDM4242 Écriture et développement de projets télévisuels II (EDM3816)
- EDM4250 Production d'une série télévisuelle (studio et extérieur) (EDM3816)
- EDM4280 Organisation du travail en télévision (rôles et fonctions)
- EDM4500 Médias et société
- EDM4521 Enjeux sociaux de la télévision
- EDM4522 Œuvres marquantes en télévision
- EDM4523 Productions contemporaines en télévision
- FCM3240 Histoire des communications

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

- EDM4212 Reportage télévisuel : recherche et entrevues (EDM4112; EDM4140)
- EDM4216 Reportage télévisuel : réalisation et production (EDM4112; EDM4140)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

- EDM4222 Animation, recherche et écriture télévisuelles I (EDM4212; EDM3816)
- EDM4225 Réalisation multicaméra en studio (EDM4112)

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

- EDM4232 Animation, recherche et écriture télévisuelles II (EDM4222; EDM4242)
- EDM4235 Post-production en télévision (EDM2505; EDM2615; EDM4140)

Un cours choisi parmi les deux suivants (6 crédits) :

- EDM4260 Atelier production de fin d'études : format télévision (6 cr.) (EDM4250)
- EDM4270 Atelier production de fin d'études : convergence (6 cr.) (EDM4250)

Six cours hors discipline (18 crédits) :

Six cours hors discipline (ne portant pas le sigle EDM) sont à choisir parmi les cours portant l'un des sigles suivants : APL, COM, DAN, DES, ETH, FCM, HAR, HIS, INF, LIT, MUS, MAT, PHI, PHY, POL, PSY, SOC. Exceptionnellement, il sera possible de suivre tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Majeure en communication (6960)

Comprendre les phénomènes de communication

Téléphone : 514 987-3620
www.unites.uqam.ca/majcom

GRADE

Ce programme conduit à une attestation de majeure en communication.

Cumulée à une mineure ou à un certificat, elle mène au grade de bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de majeure en communication offre une formation générale de base en communication. Il s'adresse aux personnes qui désirent accroître leurs connaissances et approfondir leur réflexion sur les pratiques de communication. Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et à l'analyse des principaux phénomènes de la communication interpersonnelle et médiatisée.

Le programme est particulièrement adapté aux besoins de ceux et celles qui souhaitent associer une compétence générale en communication à un autre domaine de spécialisation, car il est normalement jumelé à un programme de mineure ou de certificat en fonction d'un intérêt personnel ou professionnel. Ensemble, les programmes jumelés conduisent à un grade de bachelier ès arts, B.A. La majeure, prise seule, conduit à un diplôme autonome.

Pour renforcer la synergie entre la majeure et la mineure, il est conseillé d'amorcer la mineure dès la deuxième année, soit après avoir complété 30 crédits de la majeure. Les acquis de la majeure se consolident et se précisent alors avec la mineure complémentaire.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université à aborder les dimensions humaines, sociales et médiatiques de la communication dans un même programme.
- ↳ Le programme offre une formation essentiellement théorique menant aux études de cycles supérieurs.
- ↳ Les mineures préparent l'étudiant aux études de cycles supérieurs dans différentes disciplines telles que la sociologie, la linguistique et les communications. Néanmoins, l'étudiant peut aussi utiliser une mineure pour faciliter son insertion sur le marché du travail.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Au trimestre d'hiver, les admissions sont pour les bases DEC et Études universitaires seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2012 (bases DEC et Études universitaires seulement) : 30
Automne 2012 : 60

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 235
Refus : 56
Offres d'admission : 179 (76 %)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances en communication et/ou en recherche dans le domaine pendant au moins deux ans. L'expérience doit être attestée.

Sélection : 100 %

Tests (vous trouverez la description de ces tests dans la section *Informations générales*) :

- Test de connaissances et culture générales (50 %)
- Test de scolapitudes (50 %)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative
Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,05/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La nature des postes occupés sera variable selon la mineure choisie. L'étudiant intéressé par une carrière dans le monde des communications internationales pourra joindre une formation en langues à sa formation initiale en communication; l'étudiant intéressé à œuvrer dans le cadre d'une entreprise de communication pourrait tirer profit d'adjoindre une mineure en administration à sa formation générale en communication.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La majeure en communication peut être associée, pour fin d'obtention d'un grade, à toute mineure ou tout certificat à l'exception des programmes (de l'UQAM ou d'ailleurs) pour lesquels l'UQAM offre déjà une formation spécifique dans le domaine de la communication. Ceci concerne, entre autres, les mineures et les certificats en intervention psychosociale, en cinéma, marketing, science politique, publicité, scénarisation, journalisme et relations publiques ainsi que toute mineure ou certificat dans le domaine de la communication.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

Sept cours de culture générale en communication

COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
COM3003	Théories de la communication
COM3104	Communication organisationnelle
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1050	Connaissance des médias
EDM1501	Analyse des productions médias
FCM3240	Histoire des communications

Trois cours de formation à la recherche choisis comme suit :

1- Méthodologie générale

FCM1413 Méthodes de recherche en communication

2- Méthodologie spécifique (un des trois cours suivants) :

COM1422 Techniques d'enquête et de sondage en psychosociologie
COM1433 Techniques d'entretien en psychosociologie
COM1621 Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)

3- Méthodologie appliquée

FCM5400 Activité de synthèse en communication

Dix cours optionnels choisis comme suit (30 crédits) :

Un minimum de trois cours dans chacun des deux blocs suivants * :

Bloc A : Communication, médias et société

COM2648	Écriture en communication
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
COM520X	Séminaire d'exploration
EDM2005	Les industries de la culture et des communications
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM3247	Histoire de l'expression visuelle et sonore
EDM3840	Technologie des médias
EDM4521	Enjeux sociaux de la télévision
EDM4540	Journalisme et société
EDM4550	Multimédia et société

Bloc B : Communication, organisation et communauté

COM1158	Fondements théoriques en communication humaine
COM1624	Communications en situation de crises
COM1625	Communication, relations humaines et conflit
COM1630	Théorie et pratique de la gestion de projet
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
COM2185	Communication et relations interethniques
COM3108	Technologies de l'information et de la communication et relations humaines (COM3104)
COM3109	Relations humaines : communication et approches constructivistes
COM3121	Introduction aux relations publiques
COM5030	Communication et culture
COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5115	Communication et rapports de sexes
COM522X	Séminaire avancé en psychosociologie et en intervention
COM5420	Séminaire de méthodologie appliquée en communication (FCM1413)

* ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant et favorisant l'intégration des connaissances acquises en relation avec la mineure.

Certificat en animation culturelle (4154)

Téléphone : 514 987-3634
www.facom.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du certificat en animation culturelle est d'offrir une formation universitaire en animation et en intervention culturelles dans les domaines de la création artistique, de la culture de masse et de l'intervention socioculturelle, qui puisse se conjuguer, soit à une expérience pratique acquise dans le milieu, soit à une formation dans une discipline connexe intéressant l'animation culturelle, comme la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, le travail social, etc.

Le certificat en animation culturelle ne cherche pas tant à former des spécialistes aptes à appliquer et à mettre en œuvre des techniques particulières mais davantage des généralistes qui aient une connaissance de base des différents secteurs de travail en animation culturelle : l'appareil culturel, associations, musées et centres d'interprétation, groupes alternatifs et marginaux, tourisme éducatif et culturel, loisirs socioculturels ainsi que des problématiques reliés à chacun des types d'institutions ou d'activités.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 85 (hiver 2011)
228 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé de façon rémunérée ou bénévole dans un domaine relié à l'animation culturelle (production et diffusion culturelles, animation loisir-sport, scientifique et socioculturelle, animation sociale et communautaire).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Travail de l'action et des loisirs socioculturels, intervenant socioculturel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
COM1623	L'animation des groupes dans le domaine de l'action culturelle (COM1613)
COM3215	Animation et créativité
SOC1014	Introduction à l'action et à l'animation culturelle
SOC1021	Art, culture et société
SOC2022	État, marché et culture (SOC1021)
SOC2610	Éléments de gestion et d'organisation culturelles

Deux cours choisis dans un des deux blocs suivants (6 crédits) :

Pratique

ACM5000 Projet d'intervention
ACM5004 Théorie des pratiques

Note : Les cours ACM5000 et ACM5004 ne peuvent être pris qu'après avoir réussi dix-huit crédits.

Outils culturels

COM5053 Réalisation d'un projet d'intervention en animation culturelle utilisant les TIC (COM5050)
EDM2610 Initiation à la vidéo
EDM2640 Initiation à la photographie
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM5050 Initiation aux technologies numériques
ETH1075 Organisation et gestion d'un groupe de production
ETH2640 Méthodologie de la production et de la diffusion culturelles : théâtre
EST3010 Marionnette expérimentale
EST3300 Techniques scéniques
HAR3450 Techniques et pratiques d'exposition
LIT1850 Atelier de scénarisation I
ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un cours choisi dans une discipline au choix (3 crédits).

Certificat en communication (4214)

Téléphone : 514 987-3637
www.facom.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en communication familiarise l'étudiant avec les aspects théoriques et techniques des communications de masse.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 65

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 416
Refus : 224
Offres d'admission : 192 (46 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,60

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé dans un domaine relié aux communications de masse (radio, télévision, journalisme, cinéma, etc.) pendant six mois ou l'équivalent.

Sélection : 100 %

Test de scolarités

Vous trouverez la description de ce test dans la section Informations générales.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative

Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,25/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un complément de formation qui ne débouche pas sur des emplois mais qui offre un perfectionnement et une meilleure mobilité à ceux qui détiennent déjà un emploi.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Un des deux cours suivants (3 crédits) :

EDM1001 Introduction aux théories de la communication médiatique
FCM3240 Histoire des communications

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM3104 Communication organisationnelle
COM3135 Psychosociologie de la communication de masse
EDM1501 Analyse des productions médias
EDM3210 Organisation économique des médias
EDM3545 Sémiologie des productions-médias
HAR2900 La représentation picturale dans les médias
PHI4342 Philosophie des techniques de communications
ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.

Cinq cours-ateliers parmi les suivants (15 crédits) :

EDM2501 Initiation à l'audio
EDM2610 Initiation à la vidéo
EDM2640 Initiation à la photographie
EDM2650 Initiation à l'écriture journalistique
EDM5060 Initiation à la médiatique
EDM524X Atelier de productions-médias
EDM5250 Le journalisme d'enquête (EDM2650)
ou tout autre cours pertinent avec l'accord de la direction du programme.
Note : L'étudiant ne peut suivre plus de trois cours de type EDM524X (cours à contenu variable).

Un cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

Certificat en intervention psychosociale (4153)

Téléphone : 514 987-3620
www.facom.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en intervention psychosociale a pour but d'offrir à une clientèle, ayant déjà une expérience d'intervention dans le milieu, un programme d'études où elle puisse développer des habiletés de communication et d'intervention auprès des individus dans les groupes.

Note : Le certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts. Tous les cours peuvent être reconnus au baccalauréat en communication (relations humaines).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 389 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente attestée.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent avoir œuvré au moins pendant six mois à temps complet ou l'équivalent dans un poste ou une fonction impliquant des interventions dans leur milieu, auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations (animation, formation de personnel, consultation professionnelle, organisation communautaire, associations diverses, etc.).

Des renseignements complémentaires ou, au besoin, une entrevue avec le candidat pourront être exigés pour vérifier l'expérience pertinente.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La plupart des étudiants œuvrent déjà dans le domaine.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le cours COM1015 doit être suivi dès le premier trimestre d'inscription au programme.
- Dans ce programme, le cours COM1105 est exigé à titre de préalable pour le cours COM1125.
- Le cours COM1151 doit être réussi avant le cours COM1627.
- Le cours COM2025 ne peut être suivi qu'après avoir réussi tous les cours obligatoires.

COURS À SUIVRE

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

Note : Sauf exception autorisée par la direction du programme, les cours doivent être suivis selon l'ordonnement indiqué dans la grille de cheminement correspondant au régime d'études de l'étudiant.

COM1015 Activité d'intégration
COM1105 Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
COM1151 Approches de la communication interpersonnelle
COM1627 Communication et intervention I : approches psychosociologiques de l'intervention
COM2025 Activité de synthèse en intervention psychosociale

Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

COM1135 Groupe de sensibilisation à la communication interpersonnelle (COM1151)
COM1170 Développement psychosocial de l'adulte
COM1621 Recherche-action de type psychosociologique (COM1627)
COM1625 Communication, relations humaines et conflit
COM2185 Communication et relations interethniques
COM3215 Animation et créativité
COM5030 Communication et culture

COM5047	Communication, réseaux sociaux et pouvoir
COM5048	Communication, relations humaines et santé
COM5065	Communications internationales et cultures locales
COM5115	Communication et rapports de sexes
PSY2010	L'adolescence
PSY2629	Psychologie de l'enfant de six à douze ans
PSY4080	Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4090	Psychologie de la personnalité
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170	Psychologie communautaire
PSY4403	Psychologie de la famille
SOC2400	Théories sur l'organisation communautaire
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles
TRS3025	Travail social et personnes âgées
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3150	Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social
TRS3300	Travail de rue et travail social

ou tout autre cours relié au domaine de formation de l'étudiant, et jugé pertinent par la direction du programme.

Certificat en allemand (4165)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en allemand vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes pour qu'ils puissent participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.) en allemand.

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'apprentissage de l'allemand à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme;
- encourager l'apprentissage de l'allemand en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire;
- permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit;
- amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques;
- permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou d'études à l'étranger.

Le certificat fait la promotion des cours, des stages et des séjours linguistiques en Allemagne.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le but du certificat en allemand est d'outiller l'étudiant pour voyager, étudier et éventuellement travailler dans les pays germanophones. Chaque année, une vingtaine d'étudiants québécois font l'expérience du travail en allemand par le biais de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Allemagne. Il est aussi possible de participer à des programmes d'échange. Chaque été, des cours crédités sont offerts en français par le Centre universitaire canadien de Berlin (en histoire, sciences politiques, en sciences humaines, en arts, en communications et en cinéma). Destiné à rapprocher les jeunes des deux pays, le Centre se veut un lieu de dialogue et de connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou partiel.
L'admission à temps complet est possible l'automne seulement.
Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 25 (hiver 2011)
63 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le certificat en allemand s'adresse à une clientèle pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.
- L'admission au certificat en allemand à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne.
- Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ALL1322 au moment de son inscription au trimestre d'automne.
- Les cours déjà crédités dans le cadre du programme court en allemand pourront tous être intégrés dans le certificat.
- Selon les résultats obtenus au test de classement, des reconnaissances d'acquis peuvent être accordées pour l'équivalent de trois crédits.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Quatre ou cinq cours obligatoires choisis comme suit :

Les deux cours suivants :

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
ALL1322 Allemand II (débutant 2) (ALL1320)
ou le cours
ALL1321 Allemand I et II (6 cr.)

Les trois cours suivants :

ALL2320 Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321; ALL1322)
ALL2340 Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3330 Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320; ALL2340)

Trois cours parmi les suivants :

ALL1955 Allemand avancé 1
ALL1956 Allemand avancé 2
ALL1323 Répertoire vocal en langue allemande (ALL1320)
ALL1350 Langue et culture allemandes
ou le cours
ALB1350 Langue et culture allemandes
ALL3320 Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3340 Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)
ALL3351 L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL5350 L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)

Au moins un cours du bloc suivant :

ALL4300 Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)

ALL4351	Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)
ALL5300	Difficultés grammaticales en allemand II (avancé 2) (ALL4300 ou l'équivalent)
LAN300B	Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

Note : Les cours ALL4300 et ALL5300 sont offerts en salle de classe et à distance. Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire au domaine d'études ou de travail de l'étudiant.

Certificat en anglais (4129)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en anglais vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type universitaire ou professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- favoriser l'apprentissage de l'anglais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme;
- encourager l'apprentissage de l'anglais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire;
- permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit;
- amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques;
- permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et oral. Suite à l'analyse du dossier d'admission, un test de classement peut être exigé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Test de français écrit*

Test de classement en anglais

Tous les candidats doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site :
www.langues.uqam.ca/classement.htm

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 400 (hiver 2011)
420 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC.) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Pour toutes les bases d'admission

Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le niveau de connaissance exigé en français écrit et oral (langue seconde) doit être équivalent aux compétences développées à l'intérieur du cours LAN2600.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Exigences de classement

- Niveau débutant (hors programme) : Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».
- Niveaux élémentaire à supérieur : Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du certificat.

Exigences de niveau

- L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Voir les règlements du programme à l'École de langues.

Règlements pédagogiques généraux

Le certificat en anglais s'adresse à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication. Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

Dix cours (30 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau élémentaire

ANG2011	Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2012	Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2113	Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG3516	Intermediate English Text for Law (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
---------	---

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.) ou un autre cours, choisi avec l'accord du responsable du programme, dans un champ complémentaire relié au domaine d'étude ou de travail.
---------	--

Certificat en espagnol (4127)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca/esp

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en espagnol doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes en espagnol de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées) et qu'ils pourront rédiger des documents de type professionnel (administratif, touristique, etc.).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'espagnol à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage de l'espagnol en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage d'une langue seconde ou étrangère lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, les programmes d'espagnol proposent une grande variété de cours sur son campus de l'UQAM et des activités à l'étranger. Pour plus de renseignements sur les programmes ou sur les choix de cours, veuillez communiquer avec nous au 514 987-3000, poste 8900.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le certificat en espagnol permet à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour étudier, voyager et éventuellement travailler dans un pays hispanophone. Il permet aussi d'effectuer des projets d'études en langue espagnole et cultures hispanophones à l'étranger et de participer à des programmes d'échanges.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site : www.langues.uqam.ca/classement.htm

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. L'admission à temps complet est possible aux trimestres d'automne et d'hiver selon les compétences linguistiques des étudiants.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 62 (hiver 2011)
150 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le certificat en espagnol peut être suivi à temps partiel ou à temps plein. Cependant, afin de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ESP2220 au moment de son inscription au trimestre d'automne ou d'hiver.
- Le certificat en espagnol s'adresse à des étudiants pour qui l'espagnol est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.
- Tous les cours crédités dans le cadre du programme court en espagnol peuvent être intégrés au certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

NIVEAU DÉBUTANT

Cinq cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :

ESP1210 Espagnol I
ESP2211 Espagnol II : Communication orale (ESP1210)
ou le cours
ESP2166 Espagnol I et II Communication orale (6 cr.)

ESP2212 Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210; ESP2211)
ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)

Note : L'étudiant doit suivre le cours ESP2166 s'il n'a pas suivi ESP1210 et ESP2211.

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :

Communication orale et tourisme

ESP2221 Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)

Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223 Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223 Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)

Culture et histoire

ESP2227 Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227 Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP300A Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)

Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212 Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)

Espagnol, analyse de textes

ESP4200 Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

NIVEAU AVANCÉ

Cinq cours obligatoires choisis comme suit (15 crédits) :

ESP2212 Phonétique corrective et pratique orale (ESP1210; ESP2211)
ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)
ESP2501 Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3501 Difficultés grammaticales (ESP1210; ESP2211; ESP2220)

Cinq cours à option choisis parmi ceux des blocs suivants (15 crédits) :

Communication orale et tourisme

ESP2221 Espagnol II : Communication orale et tourisme (ESP2211 ou ESP2166)

Espagnol, langue internationale des affaires

ESP2223 Espagnol II : Affaires et commerce international (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3223 Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)

Culture et histoire

ESP2227 Espagnol II : Espagne et Amérique latine (ESP2211 ou ESP2166)
ESP3227 Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP300A Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)

Espagnol, stratégies de communication orale

ESP3212 Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)

Espagnol, analyse de textes

ESP4200 Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

Un cours choisi avec l'accord du responsable de programme, dans un champ complémentaire en lien avec la culture hispanophone.

Certificat en français écrit pour non-francophones (4450)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise une clientèle qui a complété une formation de niveau collégial ou universitaire et qui, tout en n'ayant pas le français comme langue première, a de bonnes connaissances de base du français langue seconde ou langue étrangère. Le programme cherche à répondre à trois objectifs principaux : permettre à l'apprenant de systématiser ses connaissances du français écrit en mettant l'accent sur le fonctionnement de la langue et sur les caractéristiques des divers styles oraux et écrits; développer chez l'étudiant les compétences nécessaires à la compréhension des cours de type universitaire et la production de travaux de haut niveau conformes aux normes méthodologiques; favoriser l'intégration harmonieuse de cette clientèle dans les autres programmes universitaires et, finalement, dans la société québécoise.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté. Toutefois les étudiants de niveau débutant ne sont pas admissibles à ce programme : la démonstration préalable d'une certaine maîtrise du français est requise (voir la note importante sur le test de français obligatoire).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 628 (hiver 2011)
485 (automne 2011)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) (treize années de scolarité).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission : test de français obligatoire

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins de faire la preuve qu'il possède les compétences minimales requises en français, lesquelles seront validées par un test. Seuls les étudiants ayant obtenu un résultat indiquant qu'ils ont les habiletés requises pour entreprendre le niveau avancé II (ou plus) seront autorisés à s'inscrire aux cours du certificat.

Par ailleurs, les étudiants qui n'auront pas atteint le niveau requis mais que le test aura classé minimalement au niveau Intermédiaire I et II pourront être admis conditionnellement à la réussite de cours hors programme (le seuil de réussite exigé pour les cours LAN3600, LAN3601 et LAN3602 est fixé à C-).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les dix cours du programme doivent être réussis à l'intérieur d'une période maximale de 24 mois pour les étudiants admis à temps complet.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (15 crédits) :

LAN1016 Français langue seconde - Rédaction I
LAN2016 Français langue seconde - Rédaction II

LAN3650 Français langue seconde, niveau avancé II
LAN3675 Français langue seconde, niveau avancé III (6 cr.) (LAN3650)

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

LAN2000 Français langue seconde : Activités d'intégration
LAN2005 Français langue seconde : transition professionnelle et multimédia
LAN2020 Français langue seconde - Compréhension orale
LAN2030 Français langue seconde : atelier de synthèse
LAN3655 Français langue seconde - Compréhension de textes et enrichissement du lexique (LAN3600; LAN3601)
LAN4625 Français langue seconde - Phonétique corrective
LAN4635 Français langue seconde - Communication orale
LIT1000 Stylistique du français administratif et commercial
LIT1070 Initiation pratique au travail de recherche
LIT1313 Stylistique du français scientifique et technique
ou tout autre cours choisi en fonction des objectifs du programme et avec l'accord de la direction du programme un cours relié à la formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

Cours hors programme :

LAN2500 Français langue seconde, niveau intermédiaire I-II (6 cr.) (LAN1603)
LAN2600 Français langue seconde, niveau intermédiaire (6 cr.) (LAN2500)
LAN2603 Français langue seconde : communication orale et intégration (niveau intermédiaire I-II) (6 cr.)
LAN3600 Français langue seconde, niveau avancé I (oral)
LAN3601 Français langue seconde, niveau avancé I (écrit)
LAN3602 Français langue seconde (niveau avancé IA)

Certificat en langue et culture arabes (4020)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

SCOLARITÉ

Le programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en langue et culture arabes doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage de l'arabe à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage de l'arabe en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le certificat en langue et culture arabes permet à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour étudier, voyager et éventuellement travailler dans un pays arabophone.

Il permet aussi d'effectuer des projets d'études en langue et culture arabes à l'étranger et de participer à des programmes d'échanges.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.
Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 19 (hiver 2011)
46 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le certificat en langue et culture arabes s'adresse à une clientèle pour qui l'arabe est une langue étrangère ou seconde et non pas une langue de communication usuelle.
- Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet. Afin de permettre à l'étudiant de compléter le certificat à temps complet à l'intérieur d'une année, l'étudiant doit posséder des connaissances équivalentes au cours ARA1410 au moment de son inscription au trimestre d'automne.
- L'admission au certificat à temps partiel est possible aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver, tandis que l'admission à temps complet n'est possible qu'au trimestre d'automne ou d'hiver.
- Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ARA1410	Arabe I (débutant 1)
ARA1420	Arabe II : Communication orale I (débutant 2) (ARA1410)
ARA2420	Arabe III : Communication orale (intermédiaire 1) (ARA1420)

Au moins un des cours suivants (3 crédits minimum) :

ARA1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
ARA2410	Arabe III : Compréhension de documents (intermédiaire 1) (ARA1410)
ARA2425	Arabe III : Communication écrite (intermédiaire 1) (ARA2410)
ARA3410	Sujets d'actualité dans les pays arabophones (avancé) (ARA2420)

Note : Le cours ARA1002 se donne en français.

Au moins trois des cours suivants (9 crédits minimum) :

Note : Tous les cours de ce bloc se donnent en français.

HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
POL4492	Introduction aux dynamiques politiques au Moyen-Orient
REL2204	Islam

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

Certificat en langues et cultures d'Asie (4021)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en langues et cultures d'Asie doit permettre aux étudiants d'acquérir les compétences langagières suffisantes de telle sorte qu'ils pourront participer activement et efficacement à une conversation et à un débat, qu'ils pourront lire et comprendre des documents authentiques (journaux, revues spécialisées).

À cette fin, le certificat se fixe les objectifs spécifiques suivants : favoriser l'apprentissage du chinois et du japonais à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme; encourager l'apprentissage du chinois et du japonais en relation étroite avec les intérêts personnels ou le champ disciplinaire; permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés langagières et des connaissances socioculturelles pour pouvoir communiquer de façon efficace à l'oral; amener l'étudiant à maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents authentiques; permettre l'atteinte d'un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de la langue lors de stages, de voyages ou de séances d'études.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès Arts.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le but du certificat en langues et cultures d'Asie est d'outiller l'étudiant pour voyager, étudier et éventuellement travailler en Chine ou au Japon. Chaque année, des étudiants québécois font l'expérience d'étudier en Chine ou au Japon par le biais d'ententes internationales, de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Chine. Le certificat en langues et cultures d'Asie bénéficie d'un appui ferme de l'ambassade de la Chine à Ottawa et de celui du Consulat du Japon à Montréal.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.
Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	32 (hiver 2011)
	93 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le certificat en langues et cultures d'Asie s'adresse à une clientèle pour qui le chinois et le japonais sont des langues étrangères ou secondes et non pas des langues de communication usuelle.
- Le certificat peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.
- L'admission à temps complet n'est possible qu'aux trimestres d'automne et d'hiver.
- Les cours déjà réussis pourront tous être intégrés dans le certificat.
- Pour s'inscrire au cours LAN300X, il faut avoir réussi six crédits du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moins quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

CHN1010	Chinois I
CHN2011	Chinois oral II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN2012	Chinois écrit II (CHN1010 ou l'équivalent)
CHN3011	Chinois oral III (CHN2011 ou l'équivalent)
CHN3012	Chinois écrit III (CHN2012 ou l'équivalent)
CHN4010	Chinois IV (CHN3011 et CHN3012 ou l'équivalent)
JPN1010	Japonais I
JPN2010	Japonais II (JPN1010 ou l'équivalent)
JPN3010	Japonais III : intermédiaire 1 (JPN2010 ou l'équivalent)
JPN4010	Japonais IV (JPN3010 ou l'équivalent)
JPN5010	Japonais V (JPN4010 ou l'équivalent)

Au moins deux cours parmi les suivants (3 crédits) :

CHN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
CHN1004	Langue et culture des affaires de la Chine
JPN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon
JPN1005	Langue, littérature et cinéma japonais I (JPN1010 ou l'équivalent)

Remarque : Ces cours se donnent en français.

De un à quatre cours parmi les suivants (de 3 à 12 crédits) :

HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4630	Histoire et civilisation de la Chine traditionnelle
LAN300X	Projet d'études en langue et culture X
PHI421X	Pensées non occidentales
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4500	Politique étrangère du Japon
REL2206	Bouddhisme
REL2207	Religions de la Chine et du Japon

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme, relié au domaine de formation de l'étudiant.

Remarque : Les activités énumérées ci-dessus, et tout particulièrement les cours de niveau avancé, ne peuvent être offertes à chacun des trimestres. Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont offertes en alternance d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

Programme court et concentration de premier cycle en allemand (0124-F006)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

CRÉDITS

Le programme court en allemand donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en allemand.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en allemand (F006) et le programme court en allemand (0124) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme court vise à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'allemand et d'initiation aux différentes cultures d'expression allemande;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en allemand;
- d'atteindre un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de l'allemand lors de stages, de missions, de voyages, etc.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation propose deux cheminements pédagogiques. Le premier met l'accent sur la compréhension et l'expression orale et écrite, le second met l'accent sur la compréhension des documents en allemand.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Cette concentration ou programme court a pour but de permettre à l'étudiant de développer les habiletés nécessaires pour voyager, étudier et éventuellement travailler dans les pays germanophones. Chaque année, une vingtaine d'étudiants québécois font l'expérience du travail en allemand par le biais de stages ou de postes d'assistants d'enseignement du français en Allemagne. Il est aussi possible de participer à des programmes d'échange. Chaque été, des cours crédités sont offerts en français par le Centre universitaire canadien de Berlin (en histoire, en sciences politiques, en sciences humaines, en arts, en communication et en cinéma). Destiné à rapprocher les jeunes des deux pays, le Centre se veut un lieu de dialogue et de connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

Le programme n'est pas contingenté. Tous les candidats doivent se présenter à une entrevue et, s'il y a lieu, se soumettre à un test de classement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	3 (hiver 2011)
	3 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Les candidats aux programmes d'allemand doivent obligatoirement se soumettre à un test de classement vérifiant leurs connaissances.
- La concentration et le programme court en allemand s'adressent à des personnes pour qui l'allemand est une langue étrangère ou seconde, et non pas une langue de communication usuelle.
- Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.
- Tous les cours déjà crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en allemand peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Quatre ou cinq cours choisis comme suit 15 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ALL1320	Allemand I (débutant 1)
ALL1322	Allemand II (débutant 2) (ALL1320)

ou le cours

ALL1321	Allemand I et II (6 cr.)
---------	--------------------------

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

Communication orale et écrite

ALL1955	Allemand avancé 1
ALL2320	Allemand oral et écrit III (intermédiaire 1) (ALL1321; ALL1322)
ALL3320	Phonétique corrective et pratique orale en allemand (ALL2320 ou l'équivalent)
ALL3330	Allemand oral et écrit IV (intermédiaire 2) (ALL2320; ALL2340)
ALL4351	Sujets d'actualité dans les pays germanophones (avancé 1) (ALL3340 ou l'équivalent)

Compréhension de textes

ALL2340	Compréhension de documents en allemand I (intermédiaire 1) (ALL1320)
ALL3340	Compréhension de documents en allemand II (intermédiaire 2) (ALL2340)

Cours spécialisés

ALL1313	Des Germains aux Allemands
ALL1350	Langue et culture allemandes

ou le cours

ALB1350	Langue et culture allemandes
ALL3351	L'allemand des affaires (intermédiaire 2) (ALL2340 ou l'équivalent)
ALL4300	Difficultés grammaticales de l'allemand (avancé 1) (ALL3330 ou l'équivalent)
ALL5350	L'allemand à travers ses productions artistiques (avancé 2) (ALL3340 ou l'équivalent)
LAN300B	Projet d'études en langue et culture allemandes (ALL1322)

Programme court et concentration de premier cycle en anglais (0122-F004)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca

CRÉDITS

Le programme court en anglais donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en anglais.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en anglais (F004) et le programme court en anglais (0122) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme court et cette concentration visent à permettre à l'étudiant :
- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'étude ou d'activité au processus d'apprentissage de l'anglais et d'initiation aux différentes cultures d'expression anglaise;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en anglais;
- de fonctionner de façon adéquate en anglais lors de stages, de missions, de voyages, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et oral. Suite à l'analyse du dossier d'admission, un test de classement peut être exigé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet*.

Test de classement en anglais

Avant de s'inscrire à un premier cours d'anglais, tous les candidats au programme court et à la concentration doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM et respecter les résultats de cette évaluation. Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site :
www.langues.uqam.ca/classement.htm

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 52 (hiver 2011)
37 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION POUR LE PROGRAMME COURT DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Pour toutes les bases d'admission

Pour qu'une admission définitive soit prononcée, le niveau de connaissance exigé en français écrit et oral (langue seconde) doit être équivalent aux compétences développées à l'intérieur du cours LAN2600.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Exigences de classement

Niveau débutant (hors programme) :
Tous les cours de niveau 1000 sont considérés «hors programme».

Niveaux élémentaire à supérieur (programme) :

Les cours suivis à un niveau inférieur à celui indiqué par les résultats du test de classement sont considérés comme des cours préalables ou de mise à niveau. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés pour l'obtention du programme court ou de la concentration.

Exigences de niveau

L'étudiant doit respecter le cheminement indiqué sur l'attestation de test de classement d'anglais.

Règlements pédagogiques généraux

La concentration et le programme court en anglais s'adressent à des personnes pour qui l'anglais est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.

Tous les cours suivis dans le cadre du programme court ou de la concentration en anglais peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Hors programme

Niveau débutant

ANG1011	Beginner's English Listening (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1013	Beginner's English Reading (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1015	Beginner's English Conversation (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1016	Beginner's English Text (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1017	Beginner's English Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1027	Beginner's English Skills for Business (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1037	Beginner's English Skills for Computers (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)
ANG1117	Beginner's English Grammar (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG1217	Beginner's English Computer-Assisted Skills (hors programme) (selon le test de classement de l'École de langues)

Programme

Cinq cours (15 crédits) choisis parmi les cours suivants selon les résultats au test de classement :

Niveau élémentaire

ANG2011	Elementary English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2012	Elementary English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2014	Elementary English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2015	Elementary English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2016	Elementary English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2017	Elementary English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2027	Elementary English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2111	Elementary English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

ANG2112	Elementary English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2113	Elementary English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2114	Elementary English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2115	Elementary English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2116	Elementary English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2117	Elementary English Grammar (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG2214	Elementary English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau intermédiaire

ANG3011	Intermediate English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3012	Intermediate English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3014	Intermediate English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3015	Intermediate English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3017	Intermediate English Skills (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3024	Intermediate English Writing for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues.)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3111	Intermediate English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3113	Intermediate English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3114	Intermediate English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3115	Intermediate English Sounds (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3116	Intermediate English Script (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3214	Intermediate English Computer-Assisted Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3216	Intermediate English Computer-Assisted Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3312	Intermediate Computer-Assisted English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3516	Intermediate English Text for Law (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau avancé

ANG4011	Advanced English Listening (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
---------	--

ANG4012	Advanced English Speaking (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4013	Advanced English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4014	Advanced English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4016	Advanced English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4027	Advanced English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4037	Advanced English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4046	Advanced English Text for Literature (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4111	Advanced English Speech Perception (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4112	Advanced English Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4113	Advanced English Critical Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4114	Advanced English Syntax (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4312	Advanced English Computer-Assisted Pronunciation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Niveau supérieur

ANG5014	Fluent English Writing (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
---------	--

Programme court et concentration de premier cycle en espagnol (0123-F005)

Téléphone : 514 987-3980
www.langues.uqam.ca/esp

CRÉDITS

Le programme court en espagnol donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits universitaires en espagnol.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours : elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit) seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration en espagnol (code : F005) et le programme court en espagnol (code : 0123) comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme court et la concentration visent à permettre à l'étudiant :

- d'intégrer, à l'intérieur du cadre cohérent d'un programme, ses intérêts personnels et les connaissances pertinentes de son champ d'études ou d'activité au processus d'apprentissage de l'espagnol et d'initiation aux différentes cultures d'expression espagnole;
- de maîtriser des habiletés et des connaissances langagières suffisantes pour comprendre des textes et des documents audiovisuels de niveau universitaire ou professionnel en espagnol;
- d'atteindre un niveau adéquat afin de faciliter l'usage de l'espagnol lors de stages, de missions, de voyages, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de classement

Tous les candidats (sauf ceux ne possédant aucune connaissance en espagnol) doivent obligatoirement se soumettre au test de classement de l'École de langues de l'UQAM, et consentir à respecter les résultats de cette évaluation. La direction du programme se réserve le droit d'annuler le ou les cours des étudiants ne respectant pas ce règlement. Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site : www.langues.uqam.ca/classement.htm

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 19 (hiver 2011)
20 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances et une expérience permettant d'entreprendre des études universitaires.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- La concentration et le programme court s'adressent à des personnes pour qui l'espagnol est une langue seconde ou étrangère, et non pas une langue courante de communication.
- Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet.
- Tous les cours déjà crédités dans le cadre du programme court ou de la concentration en espagnol peuvent être intégrés dans le certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Trois cours obligatoires (9 crédits) :

ESP1210 Espagnol I
ESP2211 Espagnol II : Communication orale (ESP1210)
ESP2220 Espagnol II : À la découverte des médias (ESP2211 ou ESP2166)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ESP2501 Techniques d'écriture (ESP1210; ESP2211; ESP2220)
ESP300A Espagnol III : Projet d'études en langue espagnole et en cultures hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3200 Espagnol III : Sujets d'actualité dans les pays hispanophones (ESP2211; ESP2220)
ESP3212 Pratique avancée de l'oral (ESP2212; ESP2211; ESP2220)
ESP3223 Espagnol III : Documents juridiques et sociaux (ESP2211; ESP2220)
ESP3227 Espagnol III : Culture hispanophone (ESP2211; ESP2220)
ESP4200 Analyse et révision de textes (ESP3200)
ESP5200 Grands textes et scénarios du monde hispanophone (ESP3200)

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- ↳ Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)

Économique – (ESG)

Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)

Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)

Gestion des ressources humaines – (ESG)

Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie - (ESG)

Pédagogie de la danse en milieu du loisir - (FA)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)

Faculté de communication (FC)

Faculté de science politique et de droit (FSPD)

Faculté des sciences (FS)

École des sciences de la gestion (ESG)

Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)

Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Faculté de science politique et de droit

www.fspd.uqam.ca



La Faculté de science politique et de droit forme des politologues et des juristes capables de faire face aux défis posés par les transformations majeures de la société dans le contexte de la mondialisation. Spécialistes des questions internationales, les professeurs, chargés de cours et chercheurs de la Faculté possèdent une expertise reconnue à l'échelle mondiale. Plusieurs d'entre eux sont membres de l'Institut d'études internationales de Montréal, qui renforce l'intégration de la dimension internationale de la Faculté grâce à ses unités de recherches et à ses partenaires.

DIRECTION

Doyen, Jean-Pierre Beaud
Vice-doyen à la recherche, Daniel Mockle
Vice-doyen aux études, Maurice Couture

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Science politique, Marc Turgeon (administrateur délégué)
Sciences juridiques, Stéphanie Bernstein

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Communication, politique et société (B.A.), Francis Dupuis-Déri
Droit (LL.B.), André Riendeau
Gestion publique (B.A.), Maurice Couture
Relations internationales et droit international (B.A.), Thierry Bourgoignie
Science politique (B.A.), Yves Couture

Majeure

Science politique, Yves Couture

Mineure

Science politique, Yves Couture

Certificats

Administration des services publics, Yves Couture
Droit social et du travail, André Riendeau
Gestion des services municipaux, Yves Couture

Baccalauréat en communication, politique et société (7641)

Comprendre l'interaction entre médias, information et politique

Téléphone : 514 987-0429

GRADE

Bachelier ès arts (B.A.)

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La place grandissante qu'occupe l'information dans notre monde a considérablement changé le rapport entre les gouvernements et les citoyens. Plus que jamais, la classe politique doit tenir compte de l'impact des médias, de la rapidité de diffusion de l'information et de l'opinion publique (mesurée par les sondages).

Les politiciens s'adressent de plus en plus à la population, ce qui confère une importance accrue au processus de communication entre eux et les citoyens. D'où la pertinence de ce programme bidisciplinaire, qui vise à former des professionnels aptes à orchestrer cette communication dans les organisations politiques des élus, à l'un ou l'autre des trois ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

La première année du programme est consacrée à la formation fondamentale dans deux disciplines : la politique et la communication. En deuxième année, l'étudiant termine cette formation et entreprend une série de cours avancés en lien avec les médias et la politique (par exemple, Opinion publique et comportements, ou encore Analyse critique de l'information). Des cours de perfectionnement d'une seconde ou d'une troisième langue, désormais indispensables, sont également prescrits. La troisième année prévoit, quant à elle, des cours à caractère international (par exemple, Information internationale, Relations internationales ou Politique étrangère), de même qu'une activité de synthèse des connaissances.

PARTICULARITÉS

- La formation conjugue deux domaines : la communication et la politique. Plus poussée que dans les programmes similaires offerts dans d'autres universités, l'arrimage bidisciplinaire s'applique à un tronc commun de 19 cours ainsi qu'à des blocs thématiques.
- Le programme s'intéresse particulièrement aux phénomènes de manipulation de l'information et de concentration des médias, de même qu'à l'impact des différents médias sur les décisions politiques.
- Le programme offre une formation essentiellement théorique, mais qui s'appuie sur des cas concrets (par exemple, comment le président des États-Unis prend-il ses décisions? Quelle influence les sondages exercent-ils sur la classe politique?).
- Les trois premiers trimestres prévoient un cheminement par cohorte, ce qui assure un bon encadrement de l'étudiant tout en favorisant son sentiment d'appartenance au sein du programme.
- Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique, en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de soutien pour la réalisation de leurs travaux.
- Le programme comprend cinq cours d'intégration siglés. Les deux premiers favorisent l'intégration des nouveaux étudiants et portent sur la problématique d'ensemble du programme. Le second a pour objectif l'apprentissage, la pratique et la maîtrise des techniques de rédaction en communication politique. Le troisième vise l'acquisition de compétences de base surtout en communication orale, en rhétorique et en argumentation. Enfin, le quatrième est consacré à une activité de synthèse des connaissances acquises tout au long des études. Ce dernier cours, offert sous forme de tutorat (encadrement individuel par un professeur-tuteur) a pour objectif la rédaction d'un projet de recherche relatif à la communication politique.
- La formation comprend trois cours de langue obligatoires. L'étudiant a ainsi l'occasion de parfaire son anglais, ou encore de s'initier à une autre langue, comme l'espagnol, le portugais, le chinois ou l'italien.
- Le programme offre une initiation aux modes de production de l'information : fabrication de l'information, rôle des divers acteurs sociaux engagés dans la production de l'information, processus de diffusion de l'information, genres journalistiques, théories de la communication médiatique, etc.
- En troisième année, l'étudiant peut poursuivre sa formation à l'étranger. La faculté entretient de nombreux liens avec d'autres universités, instituts et centres de recherche ailleurs dans le monde.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le BLOC - Le monde prévoit une quinzaine de cours multidisciplinaires sur les relations internationales et l'information internationale.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

La structure du programme prévoit un cheminement à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 60

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	304
Refus	:	94
Offres d'admission	:	210 (69 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement : 100 %

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans dans les domaines de la politique ou de la communication.

Le candidat est convoqué à passer les tests suivants :

- Connaissances et culture générales
- Test de scolapitudes

Vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Résultats au test de connaissances et culture générales : 50 %

Résultats au test de scolapitudes : 50 %.

Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,85/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire

Une moyenne minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent de communication, agent de relations publiques, attaché politique, conseiller politique, journaliste, chercheur.

Cette formation bidisciplinaire permet d'acquérir des compétences de plus en plus prisées par les employeurs qui désirent embaucher des professionnels de la communication politique. Parmi les employeurs potentiels, on peut citer, entre autres, les partis politiques, les groupes de pression, les cabinets de dirigeants politiques municipaux, provinciaux et fédéraux, les sociétés d'État, les entreprises de communication, la direction des communications des grandes entreprises privées, les ministères ainsi que les médias.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Maîtrise en communication

- communication et études des médias
- communication scientifique
- communication et santé
- communication interpersonnelle et organisationnelle
- communication internationale et interculturelle
- études des réseaux sociaux

Maîtrise en science politique

- analyse et théorie politiques
- relations internationales, politique étrangère, coopération et développement
- administration et politiques publiques
- politique internationale/droit international

Maîtrise en droit

- profil en droit international et politique internationale (quelques cours d'appoint en droit pourraient être exigés).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les cours de langues sont choisis avec l'accord de la direction de programme et sont normalement suivis dans la même langue. Les étudiants admis devront subir un test d'anglais dès le premier trimestre suivant l'inscription. Ils devront remplir les conditions exigées pour la maîtrise de l'anglais avant de pouvoir s'inscrire à des cours dans une troisième langue.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BLOC A : Formation fondamentale

Les douze cours obligatoires suivants (36 crédits) :

COM3104	Communication organisationnelle
CPS1000	Médias, politique et société
CPS1001	Médias, politique et société II (CPS1000)
CPS2000	Rédaction en communication politique
EDM1001	Introduction aux théories de la communication médiatique
EDM4540	Journalisme et société
FCM3243	Histoire des communications III
ou le cours	
HIS3243	Histoire des communications aux XIX ^e et XX ^e siècles
POL1250	Les idées politiques contemporaines
POL1102	Démarches de recherche en science politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

BLOC B : Espace public et politique

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

CPS3000	Rhétorique, argumentation et communication orale
EDM1706	Analyse critique de l'information
POL4060	Comportements et opinion publique

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EDM2100	Médias, information et démocratie
EDM2200	Contrôle et manipulation de l'information
EDM3210	Organisation économique des médias
EDM4550	Multimédia et société
HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
PHI4047	Philosophie sociale
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
POL1900	Politique et économie
POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4080	Groupes de pression
POL4090	Partis politiques
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
SOC6203	Sociologie électorale

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Le monde

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

EDM5260	Information internationale
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

COM5065	Communications internationales et cultures locales
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
PHI4050	Éthique des relations internationales
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5441	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Intégration des connaissances

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

CPS6000	Activité de synthèse
---------	----------------------

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

CPS5000	Stage
FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411; JUR1042 ou JUR3501)
JUR6870	Le journalisme et le droit
PHI4311	Éthique et philosophie politique
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5500	Analyse du discours politique
SOC3071	Sociologie politique

Cours complémentaires

Trois cours de langue moderne (9 crédits) choisis avec l'accord de la direction du programme.

Les étudiants seront appelés à passer un test d'anglais développé à l'UQAM par l'École des langues. Selon les paramètres actuels du test administré par l'École des langues, un étudiant ayant un résultat de 70 serait exempté des cours d'anglais et pourrait choisir d'acquiescer ou de perfectionner une troisième langue en accord avec la direction de programme (ce niveau est considéré suffisant pour demander l'admission dans une université anglophone). Un étudiant ne peut pas choisir de suivre des cours dans sa langue maternelle.

Baccalauréat en droit (7308)

Comprendre, argumenter et convaincre

Téléphone : 514 987-3623

Note : En vertu d'un protocole intervenu entre l'UQAM et la Faculté de droit de l'Université de Windsor, un étudiant inscrit à l'UQAM peut obtenir une double diplomation (Baccalauréat en droit/Baccalauréat en Common Law) en suivant avec succès deux sessions de cours de droit à l'Université de Windsor.

GRADE

Bachelier en droit, LL.B.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 98 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation fondamentale en droit qui donne accès à la profession d'avocat ou de notaire, en tenant compte des conditions fixées par les ordres professionnels. Il donne aux futurs juristes les outils pour défendre et promouvoir les droits des personnes et des groupes, comme les syndicats ou les organisations non gouvernementales (ONG).

Une attention particulière est accordée au phénomène de mondialisation dans le domaine juridique, afin que les diplômés puissent œuvrer en fonction des normes et des forums internationaux tant en droit interne qu'international.

La première année est consacrée à l'étude des grands domaines du droit (pénal, constitutionnel, international, etc.). Cette formation générale se poursuit en deuxième année, au cours de laquelle l'étudiant peut entreprendre une série de cours complémentaires. La troisième année fait place aux cours de synthèse et d'approches critiques, ce qui est particulier à l'UQAM.

Les cours obligatoires permettent d'acquérir les connaissances fondamentales en droit ainsi que de développer les habiletés spécifiques au travail juridique.

Le programme permet d'aborder les phénomènes et enjeux juridiques contemporains à travers deux approches. Ainsi la série de cours et d'activités intitulée *Approche critique et multidisciplinaire* permet à l'étudiant d'élargir les cadres de l'analyse des fondements des domaines de droit et contextes juridiques qui l'intéressent. La série *Approche pratique clinique et intervention socio-juridique* permet, dans des contextes variés du droit, le développement d'habiletés relatives à la gestion des conflits, la plaidoirie, l'intervention socio-juridique, la promotion des droits et la défense de l'intérêt public.

Les cours complémentaires permettent à l'étudiant, l'étudiante d'individualiser sa formation en effectuant des choix de cours participant à cinq univers juridiques :

- Droit public : État, gouvernance et intérêt public;
- Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise;
- Enjeux socio-juridiques;
- Droit social et du travail;
- Droit international, droit comparé et cultures juridiques.

PARTICULARITÉS

- Le programme offre de nouvelles activités juridiques pratiques afin de répondre aux nouveaux modes alternatifs de règlement de conflits ou de justice participative, en matière familiale, entre autres.
- En lien avec la réalité professionnelle, cette formation couvre tous les domaines du droit - civil, pénal, commercial, constitutionnel, administratif, international, du travail, social, judiciaire, droits et libertés - en plus d'offrir des cours plus spécialisés, notamment en droit de l'environnement et en droit carcéral.
- La réussite du baccalauréat donne accès à l'École du Barreau et aux études de deuxième cycle en droit notarial.
- Le programme comporte des objectifs spécifiques, notamment l'analyse critique des règles juridiques.
- Une dizaine de cours traitent de la dimension internationale du droit, permettant d'acquérir un savoir de plus en plus recherché par les entreprises.
- Le programme permet un cheminement très souple. Il peut être suivi à temps partiel, jusqu'à une limite de six années, et permet à l'étudiant de s'absenter pour une période maximale d'un trimestre. Tous les cours fondamentaux et certains cours optionnels sont offerts de jour comme de soir.
- La Faculté de science politique et de droit accueille régulièrement des professeurs invités reconnus, voire de prestige, tels que M. Peter Leuprecht, qui fut directeur des Droits de l'Homme puis secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe.
- L'étudiant participe activement à sa formation par des lectures préparatoires aux cours; des discussions en classe; des travaux pratiques d'analyse de cas jurisprudentiels; et des activités cliniques et de recherche.
- L'étudiant peut réaliser l'une ou l'autre des activités suivantes favorisant les expériences et le cheminement professionnel :
 - Un concours de rédaction; une activité de simulation; un concours de plaidoirie de niveau national ou international;
 - Un stage dans un tribunal, un bureau de pratique privée, un organisme communautaire ou une organisation internationale ou un tribunal international (une banque de stages est offerte à cet effet);
 - Une participation à la clinique juridique ou à une activité Pro Bono (dont les locaux sont situés hors du site de l'Université). L'étudiant peut y travailler pendant huit mois pour apprendre à gérer une pratique juridique, à donner de l'information juridique et à développer des partenariats avec les organismes communautaires environnants.
 - Ces formations pratiques ne sont pas rémunérées.
- Après avoir complété son baccalauréat à l'UQAM, l'étudiant peut fréquenter l'Université de Windsor pendant une année dans le but d'obtenir un deuxième diplôme. Il doit d'abord réussir une session d'études à l'Université de Windsor, réalisée en deuxième ou troisième année, puis terminer son baccalauréat en droit à l'UQAM.
- Une fois le baccalauréat obtenu, le diplômé dépose une demande d'admission à l'Université de Windsor afin de compléter la quatrième année nécessaire à l'obtention de la licence en droit. Cette dernière donne accès aux examens des Barreaux des autres provinces canadiennes et, ultérieurement, à la pratique du droit dans ces provinces (le titre d'avocat que délivre l'École du Barreau du Québec ne permet pas d'exercer en dehors de la province).
- La direction du programme n'accorde pas de reconnaissance d'acquis pour les cours de techniques juridiques de niveau collégial ni pour les cours de certificat en droit des autres universités.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte une quinzaine de cours regroupés dans le module international. Le module international vise à familiariser l'étudiant avec la nature et l'évolution historique du droit international. Il a pour objectif de confronter les étudiants à la portée juridique des règles du droit international et au cadre juridique régissant les mécanismes internationaux. Il permet l'introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver pour les bases DEC et Études universitaires.

Admission au trimestre d'automne seulement pour les bases Expérience et Études hors Québec.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2012	:	50*
Automne 2012	:	120

* bases DEC et Études universitaires

Statistiques d'admission (hiver 2011)

Demandes	:	384
Refus	:	306
Offres d'admission	:	77 (20 %)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	1323
Refus	:	924
Offres d'admission	:	421 (32 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 28,91

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 29,05

ou

EXPÉRIENCE

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé au moins deux ans un poste ou une fonction rémunéré ou non qui implique des interventions ou des activités relatives à la défense et à la promotion des droits des personnes et des groupes (les organismes populaires et communautaires et les associations volontaires et autonomes, sans but lucratif, les syndicats, les comités de citoyens ou autres groupes apparentés qui poursuivent des objectifs de développement à caractère économique, social, culturel et communautaire) et ce, partout où le droit est en cause et particulièrement dans les domaines qui concernent les conditions de vie et de travail des personnes et être en mesure d'en faire la preuve.

Sélection : 100 %

1^{ère} étape

Test de scolapitudes (100 %)

(vous trouverez la description de ce test dans la section Informations générales.)

Les candidats ayant obtenu les meilleures notes au classement de la 1^{ère} étape sont convoqués à la 2^e étape.

2^e étape

Entrevue (100 %)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même programme d'études universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission.

Veillez noter que la possibilité d'être admis sur la base Universitaire ne signifie pas que les cours complétés dans tout autre programme seront reconnus à titre d'équivalences. Chaque cas sera évalué à son mérite.

Présélection : 100 %

Dossier scolaire (100 %)

Moyenne académique du dernier candidat présélectionné à l'hiver 2011 : 3,25/4,3

Moyenne académique du dernier candidat présélectionné à l'automne 2011 : 3,25/4,3

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats au classement de la présélection sont convoqués à la sélection.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire (25 %)

- Entrevue (75 %)

Lors de l'entrevue, l'évaluation du candidat sera faite en fonction d'un ensemble de critères parmi lesquels son cheminement, ses objectifs, son ouverture au monde, son ouverture d'esprit, sa culture générale, sa culture sociopolitique, son implication sociale, ses qualités intellectuelles et ses qualités de communication.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Admission sur cette base au trimestre d'automne seulement.

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire (100 %)

REMARQUES PARTICULIÈRES

Après l'obtention du baccalauréat, l'étudiant qui veut être admis à la pratique du droit à titre d'avocat ou de notaire doit satisfaire soit aux exigences du Barreau du Québec, notamment réussir le programme de formation professionnelle de l'École du Barreau, soit aux exigences de la Chambre des notaires du Québec, notamment compléter des études universitaires de deuxième cycle (un an d'études) en droit notarial. Compte tenu de la nature des études en droit, une connaissance fonctionnelle de l'anglais est recommandée et les étudiants doivent s'attendre à devoir lire des textes en anglais.

En vertu d'un protocole intervenu entre l'UQAM et la Faculté de droit de l'Université de Windsor, un étudiant inscrit à l'UQAM peut obtenir un double diplôme (Baccalauréat en droit/Baccalauréat en Common Law) en suivant avec succès trois trimestres de cours de droit à l'Université de Windsor. Le premier trimestre est suivi au cours de la quatrième ou de la cinquième session pendant le baccalauréat en droit. Les trois autres trimestres sont suivis au cours de la quatrième année.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour exercer à titre d'avocat, le candidat doit remplir trois exigences :

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en droit ou l'équivalent;
- Poursuivre une 4^e année à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec et réussir les six examens;
- Enfin, il doit compléter un stage de six mois sous la supervision d'un avocat.

Pour exercer à titre de notaire, le candidat doit remplir quatre exigences :

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en droit ou l'équivalent;
- Détenir un diplôme universitaire de 2^e cycle en droit notarial (programme d'un an);
- Compléter un stage professionnel de 32 semaines;
- Devenir membre de la Chambre des notaires.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Attaché politique, avocat (pour les diplômés de l'École du Barreau), chargé d'expertise en matière légale (accidents, crimes, etc.), conseiller aux affaires étrangères et en commerce international, conseiller aux plaintes, conseiller juridique (entreprises, ONG, collectivités locales, etc.), conseiller politique (auprès d'un ministre, d'un député, d'un parti), diplomate (après avoir passé l'examen de diplomatie du Canada), juge, membre de contentieux d'entreprises (services juridiques), ombudsman, secrétaire général (ONG).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en droit international (orientée vers la recherche);
- Maîtrise en droit international et politique internationale (orientée vers la pratique professionnelle);
- Maîtrise en droit social et du travail (orientée vers la recherche et la pratique professionnelle).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Durée maximale des études

La durée des études prévues pour l'obtention du baccalauréat en droit de l'UQAM ne peut excéder six années.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 18 cours suivants (53 crédits) :

Série 2000

JUR2507	Méthodologie et analyse critique du droit (2 cr.)
JUR2508	Système et documentation juridiques canadiens (2 cr.)
JUR2514	Théorie générale des obligations
JUR2515	Droit constitutionnel
JUR2521	Droit des personnes et de la famille (4 cr.)
JUR2525	Droit social
JUR2530	Droit administratif (JUR2515)
JUR2535	Droit pénal
JUR2541	Droit des affaires
JUR2545	Droit judiciaire I
JUR2561	Droit de la responsabilité civile (JUR2514)

Série 3000

JUR3501	Droit international public
JUR3505	Droit des rapports collectifs de travail
JUR3516	Méthodologie de la recherche juridique
JUR3525	Droit de la preuve civile et administrative (JUR2545)
JUR3535	Approfondissement du droit des obligations (JUR2514; JUR2545)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 3000 qu'après avoir obtenu 24 crédits de la série 2000.

Série 4000

JUR4505	Interprétation des lois
JUR4521	Droits et libertés de la personne (JUR2515; JUR2525; JUR2530; JUR2535)

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours de la série 4000 qu'après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Série : approche critique et multidisciplinaire

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

CIN5000	Sciences de la santé et droit
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
HIS4501	Histoire du droit québécois et canadien
JUR4515	Théorie et fondements du droit
JUR6005	Philosophie du droit
ou le cours	
PHI5059	Philosophie du droit
POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL3085	Politique sociale
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SOC3350	Sociologie du travail
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6204	Sociologie du droit

Module de langues

L'étudiant peut suivre de un à quatre cours de langue en conformité avec les exigences et les procédures de l'École de langues ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

33 crédits choisis de la façon suivante (33 crédits) :

De zéro à neuf crédits de cours choisis parmi les suivants :

Série : approche pratique, clinique et intervention socio-juridique

FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411; JUR1042 ou JUR3501)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUM4522	Stage I
JUM4523	Stage II
JUM4526	Clinique juridique (6 cr.) (JUR2545)
JUM452X	Activités juridiques appliquées (JUR2545)
JUM4530	Tribunal-école (JUR2545)
JUR4536	Administration de la justice et gestion des conflits (JUR2530 ou JUR2545)
JUR4542	Promotion des droits et défense de l'intérêt public

JUR4547 Résolution des conflits
JUR4548 Concours interuniversitaire (6 cr.)

Note : Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires. Les étudiants peuvent exceptionnellement être autorisés à suivre plus de neuf crédits avec l'autorisation de la direction du programme.

De 24 à 33 crédits choisis parmi les suivants, dont au moins neuf crédits choisis dans l'ensemble des modules - Enjeux socio-juridiques, Droit social et du travail, Droit international, droit comparé et cultures juridiques :

Module Droit public : État, gouvernance et intérêt public

JUR5505 Contentieux administratif (JUR2530)
JUR5512 Droit de l'information (JUR2530)
JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)
JUR5520 Droit fiscal
JUR5525 Droit judiciaire pénal (JUR2535)
JUR5531 Droit des délits et des peines (JUR2535)
JUR5620 Droit constitutionnel avancé (JUR2515)

Module Droit privé, du patrimoine et de l'entreprise

JUR3225 Droit des assurances de personnes
JUR5540 Droit des biens et de la propriété
JUR5547 Droit des contrats (JUR2514; JUR3535)
JUR5551 Droits des rapports pécuniaires familiaux (JUR2521)
JUR5552 Droit des successions et des fiducies
JUR5555 Droit judiciaire II (JUR2545)
JUR5560 Droit des compagnies (JUR2541)
JUR5565 Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise (JUR2541)

JUR5572 Priorités, hypothèques et publicité des droits (JUR5540)
JUR5573 Droit de la faillite et de l'insolvabilité (JUR2513)
JUR5575 Droit international privé

Note : Les étudiants peuvent s'inscrire à des cours de la série approche pratique après avoir obtenu 41 crédits, dont 35 obligatoires.

Module Enjeux socio-juridiques

JUR6521 Droit des enfants et de la protection de la jeunesse
JUR6525 Droit des femmes
JUR6530 Droit carcéral
JUR6535 Droit de l'immigration
JUR6540 Droit des autochtones
JUR6545 Droit du logement
JUR6550 Droit de l'environnement
JUR6555 Droit de la consommation
JUR6560 Droit de la santé
JUR6565 Droit de l'informatique
JUR6595 Droit de la propriété intellectuelle
JUR6640 Droit des professions
JUR6645 Droit des personnes et biotechnologies

Module Droit social et du travail

JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6575 Arbitrage de griefs
JUR6580 Droit des rapports individuels de travail
JUR6592 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6625 Droit social et du travail comparé et international
JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6640 Droit des professions

Module Droit international, droit comparé et cultures juridiques

JUR5585 Droit comparé
JUR5595 Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5610 Droit du commerce international
JUR5615 Introduction à la Common Law
JUR6603 Droit international économique
JUR6630 Droit international et comparé de l'environnement
JUR665X Actualités du droit
JUR6650 La personne et le droit international
JUR6660 Droit de l'intégration européenne

Note : Les étudiants ne peuvent s'inscrire à des cours ressortant des modules qu'après avoir obtenu 24 crédits obligatoires.

Baccalauréat en gestion publique (7215)

Comprendre la spécificité et les multiples facettes de la gestion dans le cadre du nouveau management public

Téléphone : 514 987-0429
www.gestionpublique.uqam.ca

Programme offert conjointement par l'École des sciences de la gestion et la Faculté de science politique et de droit.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La gestion publique canadienne et québécoise a pris, en ce début du 21^e siècle, un tournant décisif nécessitant une approche pluridisciplinaire qui tient compte de l'évolution des attentes des citoyens, de celles du personnel politique, des changements amenés par la mondialisation, et du développement des approches partenariales public-privé.

Par ailleurs, les secteurs public et parapublic canadien et québécois connaîtront, au cours des années à venir, de profonds bouleversements consécutifs au départ massif de milliers de personnes dans toutes les catégories professionnelles et les corps d'emploi.

C'est pourquoi il importe de donner aux futurs professionnels de la gestion publique une formation qui fasse appel à la fois aux diverses facettes des sciences de la gestion (management, ressources humaines, gestion de projet, comptabilité, etc.), de même qu'à celles de la science économique, des études urbaines, de la science politique et du droit (finalités publiques, étude des processus, contextes juridique, économique, politique et international).

La première année du programme est consacrée à la formation fondamentale en science politique et en sciences de la gestion.

En deuxième année, l'étudiant approfondit ses connaissances de base et entreprend une série de cours optionnels choisis selon ses intérêts personnels et professionnels. Plusieurs choix sont possibles, à travers une importante liste de cours et de «blocs» thématiques (ex. : gestion des ressources humaines et des relations de travail, administration régionale et municipale, organisations internationales, langue moderne, etc.).

En troisième année, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique ses connaissances théoriques en effectuant un stage en milieu professionnel, ou en participant à une activité de synthèse qui, s'il le désire, pourra le conduire à des études supérieures.

PARTICULARITÉS

- La formation conjugue deux domaines - les sciences de la gestion et la science politique - tout en intégrant une approche pluridisciplinaire aux cours du tronc commun ainsi qu'à ceux des blocs thématiques.
- Le programme vise notamment à acquérir une synthèse globale des principaux enjeux de la gestion publique, à développer une réelle polyvalence ainsi que les aptitudes requises en vue de mesurer l'évolution récente de la gestion publique.
- Le programme offre une formation théorique qui s'appuie sur des cas concrets et spécifiques à la gestion publique. Par exemple : Comment s'élabore le budget de l'État? Comment les organismes publics doivent-ils répondre à la diversité croissante de leurs effectifs et de leurs clientèles?
- Le programme offre une initiation à l'ensemble des dimensions de la gestion publique : théorie des organisations et administration publique, nouvelle gestion publique, analyse des politiques publiques, vie politique municipale, gestion des services municipaux, politique étrangère du Canada, gestion internationale, etc.
- Les deux premières années prévoient un cheminement par cohorte et à temps plein, ce qui assure un bon encadrement de l'étudiant tout en favorisant le sentiment d'appartenance au sein du programme. Les diverses activités des associations étudiantes contribuent également à l'intégration de l'étudiant à la vie universitaire.
- Le programme offre la possibilité d'effectuer un stage lors de la troisième année, par exemple dans des organisations publiques telles que ministères et organismes gouvernementaux (fédéral, provincial ou municipal), administrations régionales ou scolaires ou dans des établissements de santé. Le programme permet aussi de s'inscrire dans une activité de synthèse qui prépare aux études de cycles supérieurs en management public.

- Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique, en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de soutien pour la réalisation de leurs travaux.
- Les membres du corps professoral sont très actifs dans le domaine de la recherche en administration publique. Plusieurs d'entre eux sont régulièrement sollicités par les médias pour commenter l'actualité.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil :

Automne 2012 : 65

Le contingent sera réparti au prorata des demandes d'admission reçues de chaque catégorie de candidats.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 200
Refus : 68
Offres d'admission : 132 (66 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences humaines, en sciences, lettres et arts ou en techniques administratives ou l'équivalent québécois (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection

Cote de rendement : 100 %
Une cote de rendement minimale peut être exigée.
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir occupé un poste au sein d'une administration publique pendant au moins deux ans.

Sélection : 100 %

Résultats au test de connaissances et culture générales : 50 %
Résultats au test de scolapitudes : 50 %
(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales.)
Une moyenne minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise.

Sélection

Dossier académique : 100 %
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,6/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Dossier académique : 100 %
Une moyenne académique minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Gestionnaire de programmes, gestionnaire des ressources humaines, gestionnaire international, analyste de politiques, agent de développement, analyste économique, attaché politique, coordonnateur de programmes, conseiller politique, expert-conseil en politiques de la santé, chercheur.

Employeurs potentiels

Gouvernement du Canada, gouvernement du Québec, sociétés d'État, administrations municipales, administrations régionales, administrations scolaires, établissements de santé.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise ès sciences de la gestion
- Maîtrise en science politique - concentration administration et politiques publiques
- Maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en économique
- Maîtrise en études urbaines
- DESS en conseil en management
- DESS en gestion
- DESS en gestion de projet

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Connaissance de l'anglais

Les études en gestion publique exigent la lecture de textes en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture. Par ailleurs, puisque plusieurs postes au sein des administrations publiques exigent la maîtrise de l'anglais au moment de l'embauche, les étudiants sont invités à acquiescer ou perfectionner leurs compétences en anglais par la formation offerte au Bloc F : Module de cours de langue moderne.

Séjour à l'étranger

Un étudiant peut effectuer un séjour d'études dans une université étrangère pour y suivre des cours dont l'équivalence devra être évaluée par la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 17 cours obligatoires suivants (51 crédits)

BGP3000	Méthodes de recherche appliquée à la gestion publique (POL1800)
BGP4001	Les nouveaux défis en gestion publique (POL1500; JUR2530)
ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
JUR2515	Droit constitutionnel
JUR2530	Droit administratif (JUR2515)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
SCO1700	Introduction à la comptabilité du secteur public

10 à 13 cours optionnels choisis dans l'un ou l'autre des blocs suivants incluant le module de cours de langue moderne (30 à 39 crédits),

dont au moins 5 provenant de chacune des Faculté/École partenaires du programme (sigles BGP, ECO, DSR, EUT, ORH pour l'École des sciences de la gestion dont un seul parmi les suivants : DSR2010, EUT1072 et ORH2010; sigles BGP, FPD, JUR et POL pour la Faculté de science politique et de droit) :

BLOC A : Analyse et gestion des politiques et des programmes

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
JUR2525	Droit social
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR6550	Droit de l'environnement
JUR6560	Droit de la santé
JUR6620	Régimes étatiques d'indemnisation
POL3832	Politique, État et minorités
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL570X	Administration publique et politiques publiques
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5910	Politique de l'environnement

POL5920 Politique de la sécurité publique au Canada
 POL6020 Politique sociale de la vieillesse
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC B : Gouvernance et gestion publique

JUR6580 Droit des rapports individuels de travail
 JUR6850 Droit et gestion de l'information gouvernementale (JUR2530)
 PHI4052 Problèmes d'éthique économique et sociale
 POL4010 Parlementarisme
 POL4052 Fédéralisme contemporain
 POL4060 Comportements et opinion publique
 POL4080 Groupes de pression
 POL4600 Sondages et politique
 POL5730 Administrations publiques comparées
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC C : Gestion des opérations, des ressources humaines et des relations du travail

COM3104 Communication organisationnelle
 DSR2010 Responsabilité sociale des entreprises
 ou le cours
 EUT1072 Développement durable et gestion
 ou le cours
 ORH2010 La dimension éthique de la gestion des entreprises
 JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail
 MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information
 MET3220 Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
 ORH1163 Comportement organisationnel
 ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
 ORH1620 Administration des lois du travail
 ORH1630 Fondements en dotation (ORH1600)
 ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
 ORH3160 Leadership et supervision (ORH1163)
 ORH3620 Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
 ORH3630 Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
 ORH5435 Introduction à la convention collective
 POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public
 POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC D : Administration régionale et municipale

ECO4492 Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
 EUT1011 Enjeux du développement urbain
 EUT3010 Planification financière en milieu urbain
 EUT4021 Planification des transports
 EUT4425 Les villes internationales
 JUR5515 Droit de l'administration régionale et municipale (JUR2530)
 POL3811 Vie politique municipale
 POL4750 Système politique municipal au Québec
 POL4790 Gestion des services municipaux
 POL4840 Système politique montréalais
 POL5780 Planification et aménagement régional
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC E : Organisations internationales

DSR3120 Gestion internationale (MET2100)
 ou le cours
 ECO3550 Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
 DSR4700 Gestion internationale et cultures
 EUT5025 Population, urbanisation et développement
 FPD5000 Activité de simulation des Nations Unies (POL4411; JUR1042 ou JUR3501)
 JUR1042 Introduction au droit des relations internationales
 JUR6603 Droit international économique
 POL1400 Introduction aux relations internationales
 POL4411 Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
 POL4721 Analyse de la politique de défense canadienne
 POL5440 Politique étrangère du Canada
 POL5450 Institutions internationales régionales
 POL5840 Administration des organisations internationales
 ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC F : Module de cours de langue moderne

Les étudiants, qui désirent suivre des cours de langue, devront passer un test d'anglais développé à l'UQAM par l'École des langues. Le seuil de réussite exigé est 65 %. Un étudiant ayant échoué le test aura la possibilité d'améliorer ses compétences en langue anglaise. L'étudiant ayant réussi le test pourra choisir soit de perfectionner son anglais, soit d'acquiescer ou de perfectionner une troisième langue en accord avec la direction du programme pour un maximum de neuf (9) crédits. Un étudiant ne peut pas choisir de suivre des cours dans sa langue maternelle.

Remarque : Ces blocs de cours n'ont aucun caractère contraignant; ils ne visent qu'à illustrer la convergence des diverses disciplines autour de certaines dimensions.

Un cours parmi les suivants (3 à 12 crédits) :

BGP500X Stage de travail et de formation (3 à 12 crédits)
 ou
 BGP510X Stage international (3 à 12 crédits)
 ou
 BGP5010 Activité de synthèse
 Remarque : En vertu de la *Politique de stages* de la Faculté de science politique et de droit, le nombre de crédits attribué aux activités BGP500X et BGP510X équivaut à des durées de stage minimales de 120 heures (3 crédits), 240 heures (6 crédits), 360 heures (9 crédits) et 480 heures (12 crédits).

Baccalauréat en relations internationales et droit international (7060)

Bâtir des ponts entre les pays

Téléphone : 514 987-0429

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De plus en plus d'organisations doivent s'adapter à la mondialisation : ministères, organisations non gouvernementales, médias, institutions régionales et internationales, entreprises publiques et privées. Ce programme, le premier du genre au Québec, répond à leur besoin croissant de spécialistes capables de décoder les structures et le fonctionnement des autres sociétés. Il conduit les étudiants à comprendre et à analyser des phénomènes internationaux tels que les enjeux politiques et juridiques de la mondialisation, les régimes politiques et juridiques de même que la politique étrangère des États.

Le baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) met l'accent sur une formation bidisciplinaire en droit international et relations internationales. Ce programme consiste en deux années de cours obligatoires avec une 3^e année de cours optionnels (à l'UQAM ou à l'étranger) et d'activités de stage ou de formation. Les stages et études à l'étranger se financent par l'obtention de bourses à la mobilité, lesquelles sont octroyées au mérite (seule la moyenne compte). Les échanges universitaires (un trimestre ou une année) crédités dans le programme ont lieu avec des universités reconnues, principalement en Europe, en Amérique Latine et en Amérique du Nord. Des spécialistes renommés enseignent au BRIDI.

Les cours optionnels offerts en dernière année sont regroupés sous trois axes principaux : économie, développement et mondialisation, systèmes politiques et juridiques comparés ou politiques étrangères et sécurité internationale. Ils portent sur des thématiques variées qui toutes connaissent des enjeux nouveaux du fait de la mondialisation (par exemple, sécurité, droits de la personne, droit humanitaire, environnement, consommation durable) et couvrent diverses aires géographiques : Amérique latine, Europe, Afrique, Moyen-Orient et Asie. Ces cours sont complétés par une formation pratique (stage international, participation à la clinique internationale de défense des droits de la personne ou concours de plaidoirie, par exemple) ou une activité de synthèse (séminaire en relations internationales).

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé intégrant les relations internationales, le droit international et les langues.
- L'UQAM réunit le plus grand nombre de professeurs spécialisés en relations internationales et en droit international au Québec. Son Département de science politique compte dix-sept professeurs spécialistes des relations internationales ou des différentes régions du monde, tandis que son Département de sciences juridiques rassemble quinze professeurs qui s'intéressent à différents aspects du droit international.
- La Faculté de science politique et de droit accueille régulièrement des conférenciers reconnus, voire de prestige, dans le cadre des multiples activités scientifiques organisées par elle et ses unités de recherche, dont l'Institut d'études internationales de Montréal.
- Plus des deux tiers de la formation sont axés sur les relations internationales et le droit international (au moins vingt cours sur trente).

- Le programme accorde une attention particulière à l'encadrement des étudiants. Il offre un cheminement par cohorte durant les deux premières années, et un séminaire d'intégration au premier trimestre. Le séminaire comprend, entre autres, des ateliers d'initiation au travail d'équipe, aux sources du droit et de la science politique, aux outils informatiques et à la recherche de documentation internationale informatisée.
- Un responsable des stages internationaux et de la mobilité étudiante accompagne les étudiants du programme dans la planification de leur séjour à l'étranger (lieu du stage et financement). La direction du programme est à la disposition des étudiants pour les conseiller dans leur parcours académique et leur choix de cours, de stages ou de séjours d'étude à l'étranger.
- La maîtrise suffisante de l'anglais représente une condition à l'obtention du diplôme. Le programme encourage également l'étude d'une langue supplémentaire, par exemple, l'espagnol, le portugais, le russe ou le chinois.
- Pour certaines activités de formation, telles que la participation à la clinique internationale de défense des droits de la personne ou la simulation des Nations Unies, les étudiants doivent maintenir une moyenne de 3,5 et plus.
- La présence de l'Institut des Études internationales de Montréal (IEIM) et de plusieurs chaires et groupes de recherche au sein de la Faculté de science politique et de droit offre de multiples occasions de rencontres scientifiques et de conférences publiques sur des sujets d'actualité. Des débats s'organisent aussi sur les stages proposés à l'étranger et sur les universités étrangères.
- Les étudiants ont accès à des postes d'assistant de recherche, notamment au Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM), au Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), au Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) ou au Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC). Les travaux de ces groupes soutiennent l'enseignement dans les programmes en relations internationales et en droit international, en plus d'intégrer, de diriger et de former les étudiants à la recherche dans ces domaines.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Toutefois, le choix des cours optionnels est réparti selon quatre axes :

- Économie, développement et mondialisation;
- Systèmes politiques et juridiques comparés;
- Politiques étrangères et sécurité internationale;
- Formation pratique et activité de synthèse.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage de quinze semaines à titre d'agent de recherche, par exemple. Ce stage peut s'effectuer à l'étranger, notamment dans les ambassades du Canada ou dans différentes organisations internationales, publiques ou privées. Il peut aussi avoir lieu au Canada, dans des organismes ou des ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'étudiant peut aussi faire des voyages d'études et passer jusqu'à une année de scolarité à l'étranger (à l'Institut d'études politiques de Paris, par exemple). En plus de favoriser le développement personnel et l'enrichissement des connaissances, ces activités offrent l'occasion de rencontrer d'éventuels employeurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme est contingenté.
Admission au trimestre d'automne seulement.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 75

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 758
Refus	: 477
Offres d'admission	: 281 (37 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Une cote R minimale peut être exigée.

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 28,70

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine international.

Sélection : 100 %

Tests

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %)

(Vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales.)

Une note minimale peut être exigée.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,2/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Une moyenne minimale peut être exigée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent d'information ou de recherche, agent de développement (à l'ACDI, par exemple), analyste, attaché politique, conseiller aux affaires étrangères, conseiller en commerce international, diplomate (l'accès à cette profession est conditionnel à la réussite de l'examen de diplomatie du Canada du ministère des Affaires étrangères), expert-conseil, journaliste, lobbyiste, recherchiste dans les médias.

Cette formation bidisciplinaire permet d'acquérir des compétences de plus en plus en demande sur le marché du travail. En effet, depuis quelques années, le processus couramment appelé « mondialisation » touche presque tous les domaines. D'où un besoin croissant de spécialistes maîtrisant les dimensions politiques et juridiques des relations internationales et capables d'analyser et de comprendre les enjeux de la mondialisation dans des domaines spécifiques.

Les diplômés peuvent travailler dans les organisations internationales, comme l'ONU; dans les organisations non gouvernementales (ONG), telles qu'Amnistie internationale; dans les groupes de défense environnementale, Greenpeace par exemple; ou encore dans la fonction publique fédérale ou provinciale.

Remarque importante : Le baccalauréat en relations internationales et droit international ne mène pas à la profession d'avocat. Toutefois, le diplômé qui désire entreprendre un baccalauréat en droit en vue de devenir avocat peut se voir accorder certaines équivalences. Il doit pour cela déposer un dossier d'admission au baccalauréat en droit et rencontrer la direction du programme. La durée de la formation est ensuite fonction de la qualité du dossier de chaque étudiant.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

L'étudiant qui souhaite compléter sa formation est parfaitement préparé aux programmes de maîtrises offerts à la Faculté de science politique et de droit.

Maîtrise en science politique

- analyse et théorie politiques
- relations internationales, politique étrangère, coopération et développement
- administration et politiques publiques
- politique internationale et droit international

Maîtrise en droit

- droit international
- droit international et politique internationale

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Condition d'accès aux blocs de cours :

Les cours du module de langue ne peuvent être suivis lors du premier trimestre.

Autres règlements :

Après l'admission, l'étudiant sera convié à un test d'anglais pour établir son classement. Les étudiants ayant obtenu la note 65 à ce test seront exemptés de l'exigence de suivre des cours d'anglais. Ils pourront alors s'inscrire à des cours d'une troisième langue, sauf s'il s'agit de leur langue maternelle. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours d'une troisième langue devront faire approuver leur choix par la direction du programme et devront passer les tests de classement appropriés.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix-sept cours obligatoires suivants (51 crédits) :

ECO1055	Éléments d'économie contemporaine
FPD1000	Séminaire d'accueil et de méthodologie
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR2040	Droit interne et international
JUR3050	La protection des droits de la personne : perspectives comparatives et coopération
JUR3501	Droit international public
JUR6603	Droit international économique
JUR6635	Droit international des droits économiques et sociaux de la personne
JUR6650	La personne et le droit international
POL1350	La guerre et la paix dans la pensée politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5441	Politique étrangère du Canada

Module langue (9 à 21 crédits)

Un minimum de trois cours (9 crédits) et un maximum de sept cours (21 crédits) doivent être suivis à l'École de langues. L'étudiant doit d'abord satisfaire aux exigences de la connaissance de l'anglais. Il peut ensuite s'inscrire à des cours dans une troisième langue après l'approbation de la direction du programme.

Module de cours optionnels (21 à 30 crédits)

Un minimum de sept cours et un maximum de dix cours choisis dans un ou plusieurs des axes suivants ou parmi d'autres cours pertinents choisis avec l'accord de la direction du programme. Au moins trois cours seront des cours de science politique (POL, POM ou FPD) et trois des cours de droit (JUM, JUR ou FPD). On doit choisir au moins un cours (trois crédits) parmi les cours de l'axe D ou suivre une partie de la scolarité dans le cadre d'un programme d'échange avec une institution étrangère.

Axe A : Économie, développement et mondialisation

DSR4700	Gestion internationale et cultures
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
JUR5610	Droit du commerce international
JUR6525	Droit des femmes
PHI4050	Éthique des relations internationales
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL4022	Femmes et développement
POL4132	Économie politique du développement
POL4460	Forces transnationales
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe B : Systèmes politiques et juridiques comparés

COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM5260	Information internationale
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
JUR1031	Introduction au droit des affaires
JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
JUR5585	Droit comparé
JUR5595	Droit des États-Unis d'Amérique
JUR5615	Introduction à la Common Law

JUR6625	Droit social et du travail comparé et international
JUR6630	Droit international et comparé de l'environnement
JUR6660	Droit de l'intégration européenne
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL5730	Administrations publiques comparées

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe C : Politiques étrangères et sécurité internationale

GEO2500	Géopolitique contemporaine
ou le cours	
POL2500	Géopolitique contemporaine
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
JUR6535	Droit de l'immigration
JUR665X	Actualités du droit
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4492	Introduction aux dynamiques politiques au Moyen-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5841	Administration des organisations internationales

Tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Axe D : Formation pratique et activité de synthèse

FPD5000	Activité de simulation des Nations Unies (POL4411; JUR1042 ou JUR3501)
FPD500X	Stage international (3 à 15 crédits)
FPD5010	Clinique de droit international des droits de la personne 1 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
FPD5011	Clinique de droit international des droits de la personne 2 (JUR3501 ou JUR6635 ou JUR6650)
JUM452X	Activités juridiques appliquées (JUR2545)
JUR4546	Concours de plaidoirie interuniversitaire (6 cr.)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

Notes :

- Un étudiant peut faire un stage de quinze crédits à temps plein à la double condition que ce stage dure au moins quinze semaines et se déroule à l'étranger. Pour des stages effectués dans des organismes ou ministères au Canada ou pour des stages à l'étranger d'une plus courte durée ou à temps partiel, le nombre de crédits sera fonction de la proposition déposée par l'étudiant à la direction du programme.
- Un étudiant peut effectuer un séjour d'études dans une université étrangère pour y suivre des cours dont l'équivalence devra être évaluée par la direction du programme; un tel séjour à l'étranger peut remplacer l'activité requise de l'Axe D.

Baccalauréat en science politique (7760) Majeure en science politique (6120)

Penser les choix de société

Téléphone : 514 987-3633

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Ce programme comporte trois concentrations :

- Administration publique et politiques publiques
- Analyse politique
- Relations internationales

GRADE

Le Baccalauréat en science politique mène au grade de Bachelier ès arts, B.A. La Majeure en science politique, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en science politique comporte 90 crédits.
La majeure en science politique comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre la formation générale nécessaire à la compréhension, à l'analyse et à l'interprétation des forces et des mécanismes qui déterminent l'action politique. Il s'intéresse aux éléments qui affectent l'ensemble de la collectivité : États, gouvernements, partis, syndicats, mouvements sociaux, groupes de pression, etc. L'étudiant y apprend, entre autres, à examiner et à trier des sources d'information, à mettre en rapport des données, à les analyser puis à présenter des choix à des décideurs. La capacité à passer d'un problème général complexe à un choix de politiques précises est la principale habileté développée.

Durant la première année, l'étudiant acquiert des connaissances de base dans différents domaines de la science politique comme l'administration publique, les relations internationales, l'économie politique et l'analyse politique.

Les deuxième et troisième années sont consacrées à la spécialisation dans l'une des concentrations du programme, soit analyse politique, relations internationales ou administration publique et politiques publiques.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir un programme qui regroupe les différentes facettes de la science politique en trois concentrations, à chacune desquelles est attiré un groupe de professeurs spécialisés.
- Le programme est axé sur une formation fondamentale en science politique qui prépare aux études de cycles supérieurs tout en donnant accès à différents types d'emplois dès la fin du baccalauréat.
- Le Centre de monitorat Paulo Freire, animé par des étudiants de deuxième et de troisième cycles en science politique en collaboration avec le corps enseignant, offre aux étudiants du programme un service de conseil et d'appui dans la réalisation de leurs travaux.
- Il est possible de faire des études à l'étranger, notamment à Sciences Po, le prestigieux institut parisien avec lequel le Département entretient des liens privilégiés. Des bourses d'études sont réservées pour cet échange interuniversitaire.
- Dans le cadre d'une activité de synthèse, l'étudiant peut réaliser différents projets sous la supervision d'un tuteur, comme la rédaction d'un essai, la participation à une simulation de l'ONU ou à des séminaires concernant son domaine d'études.
- Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en science politique ont formé le Réseau socioprofessionnel, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide entre autres l'étudiant à se constituer un réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (travail d'équipe, prise de décision, planification, organisation, par exemple); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

- Ce programme comporte une concentration ou un profil Relations internationales. Il prévoit le jumelage avec le certificat en géographie internationale.
- Échanges d'étudiants avec des universités et instituts d'études politiques à l'étranger :
 - Dans le cadre d'ententes avec des universités des États-Unis, d'Europe et d'Amérique latine, une année de scolarité peut être effectuée à l'étranger.
 - De la même façon, des étudiants des mêmes universités viennent faire une année à l'UQAM.
- Des activités spéciales créditées sont souvent organisées par les étudiants eux-mêmes. Ces dernières années, ils ont entre autres participé au programme de simulation des Nations Unies à New York.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage, rémunéré ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur. Les stages peuvent être de trois ou de six crédits, c'est-à-dire de 120 ou 240 heures réparties selon les besoins de l'employeur.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en science politique
Demandes : 225 (hiver 2011)
676 (automne 2011)
Majeure en science politique
Demandes : 52 (hiver 2011)
72 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Administrateur, agent d'information, agent de personnel, agent de placement, agent de recherche, agent de relations publiques, analyste, attaché politique, diplomate, documentaliste, journaliste, chercheur, sondeur, stratège politique.

De façon générale, les diplômés en science politique s'intègrent très bien au marché du travail. Ils sont particulièrement appréciés pour leur bonne capacité d'analyse et de synthèse ainsi que pour leur facilité à s'ajuster au changement.

Les gouvernements fédéral et provincial ont recommencé à embaucher des détenteurs de baccalauréats ou de diplômes d'études de cycles supérieurs, ce qui laisse croire à la direction de programme que le marché de l'emploi est plutôt favorable.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- DESS en planification territoriale et développement local
- Maîtrise en science politique (Analyse et théorie politiques; Relations internationales, politique étrangère, coopération et développement; Administration et politiques publiques; Politique internationale/droit international).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (*Initiation à la science politique*) dès leur premier trimestre à l'université.
- Les cours POL1000 (*Problèmes politiques contemporains*) et POL1102 (*Démarches de recherche en science politique*) doivent être suivis dès le premier trimestre au programme.
- Le cours POL1600 (*Politique au Canada et au Québec*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au cégep avec un résultat d'au moins 80 %. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.
- Le cours POL1800 (*Éléments de statistiques pour les sciences humaines*) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au cégep avec un résultat d'au moins 80 %. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL de niveau 3000, 4000 ou 5000.
- Avant de s'engager dans les cours de spécialisation dont le niveau de difficulté est plus élevé (cours siglés 2000 et plus), il faut avoir complété ou être en voie de compléter au moins huit cours du tronc commun de niveau 1000.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE (7760)

1. Les dix cours obligatoires de tronc commun suivants (30 crédits) :

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1102	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

Note : cours de première année de niveau 1000

2. Onze cours à choisir selon l'une des 3 concentrations suivantes (33 crédits) :

CONCENTRATION ANALYSE POLITIQUE (11 cours, soit 33 crédits)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

POM2001	Séminaire de synthèse en analyse politique
JUR2515	Droit constitutionnel

Neuf cours parmi les suivants (27 crédits) :

POL3085	Politique sociale
POL3262	Religion, politique et société
POL4011	Formes et mutations du gouvernement représentatif
POL4022	Femmes et développement
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4045	Intégration européenne
POL4053	Dynamique et enjeux des régimes fédéraux
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4132	Économie politique du développement
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4202	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XX ^e siècle
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4492	Introduction aux dynamiques politiques au Moyen-Orient
POL4600	Sondages et politique
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL4855	Théories et pratiques de la démocratie
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL510X	Analyse politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5500	Analyse du discours politique
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5820	Théorie de la planification urbaine et régionale
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5911	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
POL6020	Politique sociale de la vieillesse

OU

CONCENTRATION RELATIONS INTERNATIONALES (11 cours, soit 33 crédits)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POM2002	Séminaire de synthèse en relations internationales

Sept cours parmi les suivants (21 crédits) :

POL2500	Géopolitique contemporaine
POL4022	Femmes et développement
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4045	Intégration européenne
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4132	Économie politique du développement
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4492	Introduction aux dynamiques politiques au Moyen-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL540X	Relations internationales
POL5441	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5841	Administration des organisations internationales

OU

CONCENTRATION ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES (11 cours, soit 33 crédits)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

JUR2515	Droit constitutionnel
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POM2003	Séminaire de synthèse en administration publique et politiques publiques

Sept cours parmi les suivants (21 crédits) :

POL3811	Vie politique municipale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4640	La politique et les techniques de recherche informatiques
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4840	Système politique montréalais
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL570X	Administration publique et politiques publiques
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5820	Théorie de la planification urbaine et régionale
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5841	Administration des organisations internationales
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5911	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
POL6020	Politique sociale de la vieillesse

3. Quatre autres cours choisis dans l'ensemble de la banque des cours de science politique (POL et POM) (12 crédits).

Parmi ces cours peuvent figurer les suivants (3 crédits chacun) :

POL1001	Initiation à la science politique
POM3000	Activité de synthèse (POM2001; POM2002 ou POM2003)
POM3010	Stage
POM4001	Activité de synthèse II
POM4011	Stage II

4. Cinq cours hors discipline choisis selon le projet de formation de l'étudiant. Au besoin, l'étudiant pourra consulter la direction du programme (15 crédits).

Remarques particulières :

- Les personnes qui ne maîtrisent pas les ressources de base de l'informatique (traitement de texte, courriel, etc.) sont fortement incitées à suivre le cours INF1025 (Outils de bureautique et Internet).
- Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une **concentration de premier cycle** en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

Voir les Règlements pédagogiques particuliers

MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE (6120)

1. Les dix cours obligatoires de tronc commun suivants (30 crédits) :

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1102	Démarches de recherche en science politique
POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
POL1900	Politique et économie

Note : Cours de première année de niveau 1000.

2. Six cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (18 crédits) :

Profil A : Pensée et théorie politiques

POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XX ^e siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL4855	Théories et pratiques de la démocratie
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4011	Formes et mutations du gouvernement représentatif
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4045	Intégration européenne
POL4053	Dynamique et enjeux des régimes fédéraux
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4202	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL4855	Théories et pratiques de la démocratie
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C : Relations internationales

POL2500	Géopolitique contemporaine
POL4022	Femmes et développement

POL4132	Économie politique du développement
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4492	Introduction aux dynamiques politiques au Moyen-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5441	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5841	Administration des organisations internationales

Profil D : Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5820	Théorie de la planification urbaine et régionale
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5911	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
POL6020	Politique sociale de la vieillesse

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).

4. Un séminaire de synthèse (POM2001, 2002 ou 2003) choisi en fonction du cheminement de l'étudiant.

Mineure en science politique (8912)

Téléphone : 514 987-3633

Ce programme comporte quatre profils :

- Pensée et théorie politiques
- Institutions et vie politiques
- Relations internationales
- Gouvernance et politiques publiques

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

La mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en science politique vise à donner une formation de base solide, susceptible de favoriser la compréhension, l'analyse et, éventuellement, la conduite de l'action politique. Par une introduction aux grands textes classiques de l'histoire de la pensée politique, aux principaux concepts et approches en relations internationales, ainsi qu'aux institutions politiques et politico-administratives du Québec et du Canada, elle assure à tous et à toutes une base commune et diversifiée.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 44 (hiver 2011)
76 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir poursuivi des travaux ou exercé des fonctions requérant des connaissances poussées en analyse politique, relations internationales ou administration publique pendant au moins deux ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Les candidats dont la préparation aux études universitaires, évaluée sur la base du dossier (CRC faible, absence d'études collégiales...), sera jugée lacunaire devront réussir le cours POL1001 (Initiation à la science politique) dès leur premier trimestre à l'université.
- Le cours POL1600 (Politique au Canada et au Québec) pourra faire l'objet d'une substitution pour les étudiants qui ont réussi un cours équivalent au cégep avec un résultat d'au moins 80 %. Ces étudiants seront tenus de suivre un autre cours POL touchant à la politique canadienne et/ou québécoise.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits)

POL1201	Pensée politique classique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL1600	Politique au Canada et au Québec

2. Trois cours d'approfondissement choisis dans l'un des profils suivants (9 crédits) :

Profil A : Pensée et théorie politiques

POL1000	Problèmes politiques contemporains
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4071	Marx et ses successeurs
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4213	Pensée politique : les idéologies autoritaires
POL4220	Pensée politique : le XX ^e siècle
POL4630	Épistémologie de la science politique
POL4855	Théories et pratiques de la démocratie
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5091	Théories de l'État
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse du discours politique

Profil B : Institutions et vie politiques

POL1900	Politique et économie
POL3262	Religion, politique et société
POL3811	Vie politique municipale
POL4011	Formes et mutations du gouvernement représentatif

POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon
POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
POL4043	Systèmes politiques de l'Europe occidentale
POL4045	Intégration européenne
POL4053	Dynamique et enjeux des régimes fédéraux
POL4060	Comportements et opinion publique
POL4090	Partis politiques
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4202	Mouvements sociaux et politiques au Québec
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
POL4600	Sondages et politique
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais
POL4855	Théories et pratiques de la démocratie
POL5455	Syndicalisme et politique
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones

Profil C : Relations internationales

POL2500	Géopolitique contemporaine
POL4022	Femmes et développement
POL4132	Économie politique du développement
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL4451	Politique étrangère de l'Europe occidentale
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
POL4482	Pouvoir et politique en Afrique
POL4490	Problèmes politiques du Proche-Orient
POL4500	Politique étrangère du Japon
POL4721	Analyse de la politique de défense canadienne
POL5410	Théorie des relations internationales (POL4422)
POL5441	Politique étrangère du Canada
POL5450	Institutions internationales régionales
POL5465	Amérique latine : mutations continentales
POL5470	Politique paneuropéenne
POL5491	Afrique : mutations continentales et rapports mondiaux
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
POL5520	Politique de défense des grandes puissances
POL5815	Analyse sociopolitique des conflits armés
POL5841	Administration des organisations internationales

Profil D : Gouvernance et politiques publiques

POL3085	Politique sociale
POL3832	Politique, État et minorités
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4801	Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5730	Administrations publiques comparées
POL5780	Planification et aménagement régional
POL5820	Théorie de la planification urbaine et régionale
POL5831	Administration de la politique sociale de l'État
POL5875	Politique économique
POL5891	Analyse de la politique de l'éducation
POL5905	Analyse des politiques publiques
POL5911	Politique de l'environnement
POL5920	Politique de la sécurité publique au Canada
POL5930	L'État canadien et les peuples autochtones
POL6000	Politique de la main-d'œuvre
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
POL6020	Politique sociale de la vieillesse

3. Trois autres cours choisis dans le même profil ou dans la banque des cours de science politique (9 crédits).

Certificat en administration des services publics (4205)

Téléphone : 514 987-3633

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme veut répondre à des besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services publics. Il vise à fournir à ces personnes une meilleure compréhension des rôles des services publics dans la société; à donner une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public; à permettre l'acquisition de méthodes de gestion spécifiques aux milieux de la fonction publique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 104 (hiver 2011)
135 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience pertinente de travail attestée d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné à des personnes qui ont déjà un emploi dans le secteur public; il vise à parfaire leur formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

POL1500 Introduction à l'administration publique
POL4701 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762 Politique de finances publiques
POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public

Six cours choisis parmi les suivants dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL (18 crédits) :

ECO1055 Éléments d'économie contemporaine
ECO1061 Économie du Québec
ECO2400 Analyse macroéconomique
INF1025 Outils de bureautique et Internet
JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
POL1600 Politique au Canada et au Québec
POL3085 Politique sociale
POL4711 Théorie des organisations et administration publique
POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public

POL4812 Évaluation des politiques et des programmes
POL4860 Théorie de la décision dans le secteur public
POL5891 Analyse de la politique de l'éducation
POL5905 Analyse des politiques publiques
POL5911 Politique de l'environnement
POL6020 Politique sociale de la vieillesse
SOC6412 Société québécoise contemporaine
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en droit social et du travail (4290)

Téléphone : 514 987-0429

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général du programme est de permettre aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail, associée à une expérience d'implications dans le sens du respect et de la promotion des droits sociaux, de se familiariser avec les règles juridiques propres au domaine du droit social et du travail.

Les connaissances et la formation ainsi acquises devraient assurer une meilleure compréhension et une meilleure analyse des réalités et des situations mettant en cause des concepts et des notions de droit et ainsi aider les intervenants à choisir les solutions et les moyens les plus appropriés au traitement des problèmes auxquels ils sont confrontés.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne.
Le programme est contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 150

Les places sont réparties au prorata, entre les bases d'admission, selon les demandes reçues des candidats admissibles.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 290
Refus : 106
Offres d'admission : 184 (63 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement.

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 23,50

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience pertinente attestée du marché du travail d'une durée de trois ans ou l'équivalent et avoir démontré un engagement pour le respect et la promotion des droits sociaux.

Sélection : 100 %

- Test de scolapitudes (25 %) (vous trouverez la description de ce test dans la section Informations générales)
- Questionnaire (motivation) (75 %)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier scolaire (moyenne cumulative) (25 %)
- Questionnaire (motivation) (75 %)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné aux personnes qui possèdent déjà une expérience pratique du marché du travail; ce programme en est un de perfectionnement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le cours suivant (3 crédits) :

JUR2506 Introduction au droit social et du travail et à son étude

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

JUR2525 Droit social
JUR3505 Droit des rapports collectifs de travail
JUR6516 Régimes d'indemnisation du chômage et de dernier recours
JUR6545 Droit du logement
JUR6555 Droit de la consommation
JUR6560 Droit de la santé
JUR6575 Arbitrage de griefs
JUR6580 Droit des rapports individuels de travail
JUR6591 Travail autonome et droit
JUR6592 Droit de la sécurité de la vieillesse et de la retraite
JUR6615 Droit de la santé et de la sécurité du travail
JUR6620 Régimes étatiques d'indemnisation
JUR6624 Les recours en droit social et du travail
(Avoir réussi trois cours siglés «JUR».)
JUR6625 Droit social et du travail comparé et international
JUR6635 Droit international des droits économiques et sociaux de la personne

Un cours complémentaire choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1061 Économie du Québec
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
POL1500 Introduction à l'administration publique
SCO1200 Introduction aux sciences comptables
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
SOC3350 Sociologie du travail
SOC4075 Sociologie de l'entreprise
TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en gestion des services municipaux (4181)

Téléphone : 514 987-3633
www.fspd.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat veut répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services administratifs municipaux. Il vise à permettre à ces personnes de mieux comprendre la structure et la dynamique des services municipaux; à fournir une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public; à permettre l'acquisition de techniques de gestion spécifiques aux milieux publics et municipaux.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 38 (hiver 2011)
75 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une expérience attestée de travail d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat est principalement destiné à des personnes qui occupent déjà des postes dans les services administratifs municipaux; il vise à parfaire leur formation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

POL1500 Introduction à l'administration publique
POL3811 Vie politique municipale
POL4750 Système politique municipal au Québec
POL4790 Gestion des services municipaux

2. Six cours choisis parmi les suivants (18 crédits) :

dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL.
EUT1011 Enjeux du développement urbain
EUT1040 Cadre législatif en urbanisme
INF1025 Outils de bureautique et Internet
JUR1033 Législations du travail
JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163 Comportement organisationnel
POL4701 Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
POL4762 Politique de finances publiques
POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public
POL4812 Évaluation des politiques et des programmes
POL4840 Système politique montréalais
POL5780 Planification et aménagement régional
POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale
POL5911 Politique de l'environnement
SCO1200 Introduction aux sciences comptables
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie – (ESG)
Pédagogie de la danse en milieu du loisir – (FA)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A. Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Faculté des sciences

www.sciences.uqam.ca



La Faculté des sciences regroupe des spécialistes issus de plusieurs domaines, actifs autant en recherche fondamentale que dans les domaines appliqués. L'enseignement aux trois cycles y est donné en petits groupes, ce qui permet aux étudiants de bénéficier d'un personnel disponible. Le Complexe des sciences Pierre-Dansereau, intégré au Quartier des spectacles au cœur du centre-ville de Montréal, regroupe les quatre pavillons de la Faculté, les résidences universitaires et le Cœur des sciences, un centre de vulgarisation scientifique. De facture moderne et urbaine, l'environnement d'apprentissage offre des équipements de pointe pour les activités d'enseignement et de recherche.

DIRECTION

Doyen, Mario Morin
Vice-doyen à la recherche, Luc-Alain Giraldeau
Vice-doyenne aux études, Carole Turcotte

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Chimie, Livain Breau
Informatique, Guy Tremblay
Kinanthropologie, Marc Bélanger
Mathématiques, Louis Charbonneau
Sciences biologiques, Yves Prairie
Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Enrico Torlashi

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Actuariat (B.Sc.), Christophe Hohlweg
Biochimie (B.Sc.), Daniel Chapdelaine
Biologie en apprentissage par problèmes (B.Sc.), Éric Lucas
Chimie (B.Sc.), Daniel Chapdelaine
Génie microélectronique (B.Ing.), Guy Bégin
Informatique et génie logiciel (B.Sc.A.), Brigitte Kerhervé
Intervention en activité physique (B.Sc.), Pierre Sercia
Mathématiques (B.Sc.), Christophe Hohlweg
Microélectronique (B.Sc.), Guy Bégin
Sciences de la Terre et de l'atmosphère (B.Sc.), Martin Roy

Majeure

Géologie, Martin Roy

Certificats

Analyse chimique, Daniel Chapdelaine
Développement de logiciels, avancé, Louise Laforêt
Écologie, Éric Lucas
Géologie appliquée, Martin Roy
Informatique et développement de logiciels, Louise Laforêt
Méthodes quantitatives, Christophe Hohlweg
Réseaux et systèmes de télécommunications, Guy Bégin
Ressources énergétiques durables, Martin Roy
Sciences de l'environnement, Martin Roy

Les personnes intéressées au programme suivant :

↳ Baccalauréat en enseignement secondaire, concentrations mathématiques et science et technologie, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences de l'éducation.

Baccalauréat en actuariat (7021)

Prévoir l'imprévisible

Téléphone : 514 987-3666
www.math.uqam.ca/actuariat

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'actuaire estime les coûts reliés aux événements futurs aléatoires tels le décès, l'invalidité et les accidents. Il évalue l'impact de ces coûts sur la situation financière des individus et des entreprises. Pour ce faire, il doit maîtriser les techniques de la statistique et du calcul des probabilités. Les principaux domaines d'activité des actuaires sont : l'assurance-vie, l'assurance générale, les régimes de retraite et d'avantages sociaux, et le domaine de la finance et de l'investissement. Ces activités s'exercent principalement dans les compagnies d'assurance, les régimes de retraite, les organismes gouvernementaux et les bureaux de consultation en régime de retraite et avantages sociaux.

PARTICULARITÉS

- Les activités d'enseignement du baccalauréat préparent aux quatre premiers examens de la *Society of Actuaries* et de la *Casualty Actuarial Society*. Le programme prépare spécifiquement aux examens de la *Society of Actuaries*. On y résout les problèmes des derniers examens.
- La plupart des cours comprennent trois heures de théorie et deux heures de séances de résolution de problèmes. Ces séances sont animées par des étudiants de deuxième ou de troisième année.
- L'étudiant peut suivre des cours en lecture dirigée sous la supervision d'un professeur.
- Dans le cadre du cours *Actuariat et société*, des conférences hebdomadaires sont données par des représentants du milieu professionnel sur les possibilités de carrières en actuariat.
- La structure du programme permet plusieurs types d'encadrement. Par exemple, le monitorat, assuré par des étudiants de troisième année, procure un suivi personnalisé aux étudiants qui éprouvent des difficultés.
- La formation est donnée par des spécialistes reconnus. À titre d'exemple, mentionnons que l'UQAM est l'université québécoise comptant le plus grand nombre de professeurs détenant le titre de Fellow de l'Institut canadien des actuaires.
- Les professeurs d'actuariat de l'UQAM sont responsables de la tenue des examens de la *Society of Actuaries* à Montréal.
- La direction peut reconnaître jusqu'à six crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques administratives.
- Les cours sont donnés au Complexe des sciences Pierre-Dansereau, un lieu dynamique au cœur du centre-ville de Montréal, pourvu d'installations d'enseignement et de recherche de pointe.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Il n'y a pas de concentration ni de profil défini. Cependant, les cours au choix de la troisième année permettent à l'étudiant de se préparer aux examens 3 et 4 de la *Society of Actuaries* et de la *Casualty Actuarial Society* ou d'orienter sa formation vers l'ingénierie financière, la fiscalité ou la planification financière.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Il est possible de participer à un échange CREPUQ et d'aller étudier pendant un ou deux trimestres à l'étranger.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un stage crédité et rémunéré durant la dernière année. Ce stage est d'une durée de quinze semaines.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 136 (hiver 2011)
428 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants ou leur équivalent : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle. Voir REMARQUE

Une cote de rendement (cote R) minimale de 24 est exigée. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

OU

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances mathématiques (industrie, commerce, services, etc.). Voir REMARQUE

OU

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale de 2,5 sur 4,3 est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5 sur 4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

OU

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent.
Une moyenne minimale de 12 sur 20 ou l'équivalent est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12 sur 20 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Calcul intégral; Calcul différentiel; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation requis se verra imposer des cours d'appoint suivants :

- MAT0339 Mathématiques générales (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle)
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral)

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au cours du premier trimestre d'inscription dans le programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Actuaire (pour des compagnies d'assurance-vie ou d'assurances générales, des banques et institutions financières, des organismes gouvernementaux, tels que la CSST, la RRRQ et la RAMQ), gestionnaire d'avantages sociaux (pour de grandes entreprises comme Bell Canada et Alcan).

Selon la direction du programme, les étudiants trouvent un emploi bien souvent avant même d'avoir terminé leurs études, entre autres parce qu'ils bénéficient des excellents rapports qu'entretiennent les professeurs avec le milieu professionnel. Ainsi, les étudiants décrochent plus que leur part des emplois à temps complet ou des stages dans les grandes firmes montréalaises et torontoises.

Il y a une forte demande d'actuaires, notamment dans les bureaux de consultants, les institutions financières ainsi que chez les assureurs et les administrateurs de régimes de retraite. Le gouvernement recrute également des actuaires que l'on retrouve dans différents organismes, par exemple, la Commission en santé et sécurité au travail (CSST), la Régie des rentes du Québec (RRQ) et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en finance
- Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit
- Maîtrise en économique
- Maîtrise en finance appliquée
- Maîtrise en mathématiques
- MBA en sciences et génie
- MBA pour cadres en services financiers

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

ANG3027 Intermediate English Skills for Business : Pour s'inscrire au cours d'anglais, l'étudiant doit passer un test de classement à l'École de langues de l'UQAM. Le résultat du test déterminera le niveau du cours auquel l'étudiant pourra s'inscrire. Si le résultat du test démontre que l'étudiant doit suivre un ou deux cours préalables au cours ANG3027, ces cours ne pourront compter dans le programme de l'étudiant.

Des frais de 60 \$ sont demandés pour la passation du test. Aucune reconnaissance d'acquis ne peut être accordée pour le cours d'anglais. Toutefois, l'étudiant ayant réussi un test démontrant la maîtrise du contenu du cours pourra suivre à la place un cours complémentaire supplémentaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables. Seuls les préalables siglés ACT ou MAT concernent ce programme.)

Le candidat n'ayant aucune connaissance en informatique aurait intérêt à suivre le cours INF0330 avant de suivre le cours de programmation. Toutefois, ce cours ne sera pas comptabilisé dans son cheminement.

26 cours obligatoires choisis comme suit (78 crédits) :

Les quatre cours de mathématiques suivants (15 crédits) :

MAT1112	Calcul I
MAT2070	Probabilités I (MAT1111 ou MAT1112)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)

Les dix-neuf cours d'actuariat suivants (57 crédits) :

ACT1021	Introduction à l'assurance de personnes
ACT1040	Introduction à l'assurance IARD
ACT2025	Mathématiques financières I
ACT2040	Assurances IARD : tarification et évaluation (ACT1040; ACT6420)
ACT2121	Actuariat I (MAT1112; MAT2070)
ACT2220	Mathématiques financières II (ACT2025)
ACT2320	Mathématiques financières III (ACT2220)
ACT3030	Mathématiques actuarielles I (ACT1021 ou FIN5401; ACT2025; MAT2070)
ACT3040	Crédibilité (MAT3080 ; ACT6420)
ACT3122	Actuariat II (ACT1021; ACT2025)
ACT4020	Mathématiques actuarielles II (ACT3030)
ACT4121	Mathématiques actuarielles III (ACT3030)
ACT4320	Actuariat et informatique (ACT4020)
ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5001	Régimes de retraite : évaluation (ACT1021 ou FIN5401; ACT4020)
ACT5002	Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
ACT5120	Modèles de survie (MAT3080)
ACT6420	Modèles de prévision (MAT3080)
MAM6030	Actuariat et société (ACT1021; ACT2121; ACT3030)

Les deux cours d'économie suivants (6 crédits) :

ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I

Le cours d'anglais suivant (3 crédits) :

ANG3027	Intermediate English Skills for Business (selon le test de classement de l'École de langues.)
---------	---

Au moins trois cours parmi les suivants (au moins 9 crédits) :

ACT5005	Assurances individuelles : tarification et évaluation en assurance (ACT4320; ACT4020)
ACT6000	Séminaire en actuariat (ACT2320; ACT4020; ACT4545)
ACT6121	Actuariat III (ACT4020; ACT4121; MAT3071)
ACT6220	Mathématiques financières IV (ACT2320; MAT3071)
ACT650X	Sujets spéciaux en actuariat (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAM5160	Stage (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Cours complémentaire (maximum d'un cours) (3 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1013	Analyse I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

SCO4540 Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321 Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en biochimie (7008)

Étudier la chimie de la vie

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La biochimie, issue de la biologie et de la chimie, s'intéresse aux substances chimiques présentes dans les organismes vivants et à leurs fonctions biologiques. Si le biochimiste est surtout appelé à travailler en laboratoire, son expertise est requise dans les milieux les plus divers, tels que les industries pharmaceutique, agroalimentaire ou chimique; les biotechnologies; le secteur biomédical; et l'environnement.

Le programme, d'une durée de trois ans, permet à l'étudiant de se spécialiser en biochimie et en biologie moléculaire, en plus de lui donner une formation de base en biologie (biologie cellulaire, microbiologie, métabolisme, physiologie, immunologie, génétique et toxicologie) et en chimie (analytique, physique, organique et bio-organique). La virologie, l'embryologie, les biotechnologies et la chimie médicinale peuvent faire partie du programme. Pour permettre une meilleure intégration au milieu professionnel, des formations complémentaires sont également prévues en éthique scientifique, en santé et sécurité au travail, en normes environnementales, en communication, en administration ou en informatique.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'étudiant a accès à des laboratoires très modernes, équipés d'appareils scientifiques de pointe comparables à ceux que l'on retrouve dans l'industrie (électrophorèse capillaire, chromatographe liquide à haute performance, spectromètre de masse, résonance magnétique nucléaire, etc.).
- ↳ L'apprentissage dans les laboratoires se fait en petits groupes de trente étudiants ou moins, supervisé par un enseignant, un technicien et un ou plusieurs démonstrateurs, ce qui permet un encadrement personnalisé.
- ↳ La formation privilégie la pratique, soit l'acquisition d'habiletés en laboratoire et l'utilisation des techniques d'analyse les plus récentes (comme le séquençage de l'ADN, la spectrophotométrie à microéchelle et la fluorimétrie). Entre 40 % et 50 % des cours (la proportion varie selon les choix de l'étudiant) comportent des travaux en laboratoire. La durée générale des laboratoires est de trois heures; certains laboratoires durent six heures, ce qui permet aux étudiants de faire des expériences plus élaborées.
- ↳ Les nouvelles technologies de l'information et des communications sont intégrées à la majorité des cours. En outre, plusieurs cours utilisent les nouveaux outils d'animation et de calculs d'interactions des structures moléculaires biochimiques.
- ↳ La direction de programme peut reconnaître jusqu'à trente crédits aux étudiants détenteurs d'un diplôme d'études collégiales dans une formation technique appropriée.

STAGES

Le programme prévoit un stage obligatoire d'une durée d'un trimestre, rémunéré ou non, en fin de formation. Une banque de stages est mise à la disposition des étudiants (parmi les employeurs qui y figurent, on retrouve des compagnies pharmaceutiques, des laboratoires d'analyse privés, des laboratoires agroalimentaires, des hôpitaux et des instituts de recherche).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 124 (hiver 2011)
349 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré) et avoir réussi le cours ou atteint l'objectif de formation en chimie organique.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de laboratoire : biotechnologies (210.A0), en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants : Biologie; Physique; Chimie générale; Chimie des solutions; Chimie organique; Calcul différentiel et un des 2 cours suivants : Calcul intégral ou Complément de mathématique. Voir REMARQUE

Passerelle : Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis (jusqu'à 30 crédits) sur recommandation de la direction du programme.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent. Une cote de rendement (cote R) minimale de 21 est exigée pour ce type de DEC. Voir REMARQUE

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biochimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.). Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,0 sur 4,3 est exigée. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 10 sur 20 est exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Biologie, Chimie générale, Chimie des solutions, Chimie organique, Calcul différentiel, Calcul intégral, Mécanique, Électricité et magnétisme, Ondes et physiques modernes.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation en Mathématiques ou en Physique pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel et Calcul intégral)
- PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme (Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne)
- PHY0350 Introduction à la mécanique générale (Mécanique)

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au plus tard douze mois après la première inscription dans le programme.

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants : Biologie, Chimie générale, Chimie des solutions et Chimie organique avant la première inscription dans le programme.

Des cours équivalents sont offerts à l'Université dans les domaines suivants :

- Biologie : BIO0300 Biologie générale
- Chimie générale et Chimie des solutions : CHI0310 Chimie générale et CHI0311 Travaux pratiques de chimie générale

L'Université n'offre pas de cours d'appoint en chimie organique. Le candidat devra suivre ce cours dans une autre institution d'enseignement post secondaire.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membres de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), les diplômés du programme doivent avoir complété leur formation en chimie ou en biochimie puis avoir travaillé dans une organisation sous la supervision d'un chimiste ou biochimiste pendant une année. Ceux qui poursuivent leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) sont exemptés de l'année sous supervision.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent de recherche (pour la mise au point de médicaments, de pesticides, etc.), analyste ou analyste-biochimiste dans les domaines pharmaceutique, agroalimentaire, clinique, biomédical ou environnemental, contrôleur de qualité, enseignant, formateur, évaluateur scientifique, représentant pour une entreprise pharmaceutique, de produits ou d'équipements spécialisés pour l'analyse en biochimie.

Les domaines de la génétique moléculaire, de l'environnement et des produits pharmaceutiques et nutraceutiques sont ceux qui offrent les meilleures perspectives. Il est toutefois important de noter qu'un diplôme de deuxième cycle est exigé pour œuvrer dans plusieurs compagnies pharmaceutiques.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en bio-informatique
- Maîtrise en biologie
- Maîtrise en biochimie
- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en sciences de l'environnement
- MBA en sciences et génie

Études de 3^e cycle à l'UQAM :

- Doctorat en biochimie
- Doctorat en biologie
- Doctorat en chimie
- Doctorat en science, technologie et société
- Doctorat en sciences de l'environnement

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires, à défaut de quoi le cours INF1025 doit être suivi comme cours au choix au premier trimestre.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours reliés aux sciences biologiques (15 crédits) :

BIO1010	Biologie cellulaire
BIO3530	Microbiologie générale (BIO1010)
BIO3600	Physiologie animale (ou concomitant(s) : BIO3351)
BIO4020	Génétique (BIO1010)
BIO5123	Immunologie (BIO3530; BIO4020; BIO4561)

Cours reliés aux sciences chimiques (24 crédits) :

CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1515	Techniques analytiques (ou concomitant(s) : CHI1103; CHI1301)
CHI2300	Chimie organique II (CHI1301)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2441	Chimie physique II-B (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)

Cours reliés aux sciences biochimiques (40 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
BIO4561	Métabolisme (BIO3351)
BIO6031	Méthodologie biochimique (CHI3533; CHI3461)
BIO6522	Toxicologie et pharmacologie (BIO3351; BIO3600)
BIO6655	Biochimie végétale (BIO4561)
BIO6963	Biologie moléculaire (BIO3530; BIO4020; BIO4561)
CHI3461	Enzymologie (BIO4561; CHI2441)
CHI3483	Macromolécules biologiques (BIO4561; CHI2441)
CHI3490	Biochimie de la régulation cellulaire (BIO6963)
CHI3513	Biochimie expérimentale I (CHI1515; cours concomitant : BIO3351)
CHI3533	Biochimie expérimentale II (CHI3513)
CHI3550	Biochimie instrumentale (CHI3533)
CHM5011	Stage (4 cr.)
ou le cours	
CHM5021	Activité de synthèse en biochimie (4 cr.)

Cours relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

CHI3900	Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie
---------	--

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

Il est possible, par un choix judicieux de cours, de parfaire ses connaissances dans un domaine relié à l'industrie pharmaceutique ou alimentaire aux biotechnologies (incluant le génie biochimique), à la biochimie médicinale, à la toxicologie ou à l'environnement. Le choix peut se faire aussi en fonction de la poursuite d'études de cycles supérieurs dans un domaine précis.

BIO2730	Histologie (BIO1010)
BIO3020	Embryologie (BIO1010)
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO4040	Virologie générale (BIO3530)
BIO4530	Étude expérimentale du métabolisme microbien (BIO3530 ou BIO4020)
BIO6051	Microorganismes et bioprocédés (BIO3530)
BIO6570	Biotechnologie végétale (BIO6655)
BIO6580	Biotechnologies cellulaires (BIO3351; BIO3530)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515; CHI2300)
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Biocessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2560	Biochimie des agresseurs toxiques (BIO3351)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3300	Chimie organique IV (CHI2300)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI3561	Biochimie de la nutrition humaine (BIO3351)
CHI3570	Biochimie des membranes (BIO4561; CHI2441)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Deux cours choisis parmi les blocs suivants (6 crédits) :

Sciences et société

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHY3001	Stratégies énergétiques et socio-économiques
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

Sciences connexes

INF1025	Outils de bureautique et Internet
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1510	Calcul
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine

Communication et formation

DID2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Santé et sécurité au travail

BIO6300	Santé au travail (BIO3600)
BIO6531	Toxicologie cellulaire et systémique (BIO6522)
JUR6585	Droit de la santé et de la sécurité au travail

Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement

Administration

ECO1300	Analyse microéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1163	Comportement organisationnel
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise

Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes (7013)

Comprendre le monde vivant

Téléphone : 514 987-3654
www.bio.uqam.ca

Ce programme comporte trois spécialisations :

- Biologie moléculaire et biotechnologie
- Écologie
- Toxicologie et santé environnementale

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'articule autour de la biologie de l'environnement et de la biodiversité. Durant les deux premières années, l'étudiant acquiert des connaissances sur les êtres vivants et leur diversité; les différents niveaux d'organisation, de la molécule à l'écosystème; et les interactions environnementales de nature abiotique et biotique. La troisième année permet une spécialisation dans l'un des trois profils suivants : biologie moléculaire et biotechnologie; écologie; et toxicologie et santé environnementale.

La formation en biologie donne accès à différents domaines - pharmaceutique, biomédical, biotechnologique, agroalimentaire ou environnemental - ainsi qu'à des environnements de travail très diversifiés, allant des milieux naturels aux laboratoires industriels, en passant par les ministères et les établissements d'enseignement.

PARTICULARITÉS

- La méthode d'apprentissage par problèmes met l'accent sur la participation des étudiants au cours de tutorats. Son fonctionnement repose sur la résolution, en petits groupes et avec un professeur, d'un certain nombre de problèmes et de mises en situation et sur le travail pratique en laboratoire. La méthode intègre harmonieusement les aspects pratiques et théoriques de la biologie. Son principal avantage est de permettre l'adaptation rapide à une réalité professionnelle en constante mutation en développant des habiletés de raisonnement critique, d'approches logiques et analytiques, de prise de décision, de communication et d'auto-évaluation. Par ailleurs, l'approche est centrée sur l'étudiant et celui-ci participe activement à son apprentissage. Ainsi, l'approche APP favorise l'autonomie, l'ouverture d'esprit, l'habileté à travailler en équipe et une excellente méthodologie. Durant les trois années du programme, les étudiants analysent en profondeur une série d'environ 120 problèmes ou mises en situation, au cours desquelles le professeur tuteur dirige et valide la démarche d'apprentissage.
- Étapes de l'apprentissage :
 - Étape 1 : le professeur expose un problème
 - Étape 2 : les étudiants découvrent les objectifs du problème et émettent des hypothèses
 - Étape 3 : à la suite du tutorat, les étudiants valident ou non leurs hypothèses par la lecture de documents pertinents et la synthèse individuelle de l'information
 - Étape 4 : les étudiants couvrent l'aspect pratique du problème en laboratoire
 - Étape 5 : les étudiants retournent en tutorat et présentent leur démarche au professeur tuteur.
- Les tutorats ont une durée moyenne de trois heures.
- Outre le contenu des tutorats, la formation comprend aussi des séances de travaux pratiques. En première année, en plus de compléter les notions théoriques, ces activités permettent à l'étudiant de se familiariser avec différentes techniques. En deuxième année, les travaux pratiques serviront au développement des habiletés méthodologiques et à la réalisation d'expériences de recherche reliées à une situation concrète ou à un problème particulier. En troisième année, l'organisation des travaux pratiques permettra d'aborder des problèmes plus complexes par la réalisation de mini-projets lors de semaines consacrées au travail sur le terrain ou en laboratoire.
- Les tutorats sont regroupés par thèmes, au sein d'unités (cours sous forme APP) intensives d'une durée de une à neuf semaines qui se succèdent dans le temps. Pendant les deux premières années, une semaine type en APP comporte deux tutorats de trois heures, une séance de laboratoire de six heures, le reste étant dédié au travail personnel de l'étudiant. Une unité particulière peut également comprendre un certain nombre d'exposés magistraux, de conférences ou de colloques, permettant d'apporter un complément d'information, de présenter aux étudiants certains points d'intérêts particuliers ou des développements technologiques de pointe.
- L'apprentissage se fait en petits groupes de dix à douze étudiants, auprès desquels les professeurs agissent comme tuteurs afin de leur procurer un encadrement étroit.
- Des examens et des activités (par exemple, examens théoriques, examens en laboratoire d'identification, rédaction de rapports) permettent d'évaluer l'étudiant selon trois critères : connaissances théoriques, connaissances pratiques et savoir-être.
- La première unité du baccalauréat se déroule à la station écologique de Saint-Michel-des-Saints et a pour thème la biodiversité. Ce séjour de 3 jours permet l'initiation à la méthode APP en plus de faire en sorte que les liens entre les étudiants se soudent.
- Les unités sont données au pavillon des Sciences biologiques, un pavillon certifié LEED (pavillon vert), pourvu de salles de tutorat spécifiquement conçues pour l'APP.

- L'étudiant a accès à des laboratoires de recherche et d'enseignement dont l'équipement est semblable à celui de l'industrie (HPLC, électrophorèse capillaire, etc.), de même qu'à un parc d'ordinateurs et à une animalerie.
- En troisième année, l'étudiant qui choisit les spécialisations biologie moléculaire et biotechnologie et toxicologie et santé environnementale bénéficie du contact direct avec des technologies et des questions de pointe (six à huit semaines en laboratoire). La spécialisation écologie offre quant à elle une unité de neuf semaines dont cinq se déroulent à la station écologique de Saint-Michel-des-Saints. Seule l'UQAM offre une formation pratique de cette envergure.
- Des professeurs spécialisés dans chaque profil dirigent les étudiants de troisième année afin de s'assurer qu'ils atteignent tous les objectifs de la formation, particulièrement en ce qui concerne les connaissances acquises.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Biologie moléculaire et biotechnologie : étude des notions et des technologies de pointe du domaine. L'expression des gènes, la différenciation cellulaire, le cancer, la viro-immunologie, le génie génétique (clonage des gènes, plantes transgéniques, thérapie génique, etc.) font partie des sujets développés.
- Écologie : étude des populations que l'on retrouve au Québec. Différentes sphères d'activité, telles que la protection, l'aménagement et l'utilisation des ressources renouvelables sont abordées.
- Toxicologie et santé environnementale : étude, entre autres, des effets des polluants sur la vie végétale et animale, des effets polluants de l'environnement de travail sur le fonctionnement de l'organisme humain ainsi que des influences de l'environnement sur la santé humaine.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La troisième année peut être réalisée dans une autre institution au Québec ou à l'étranger dans différents domaines.

STAGES

L'étudiant a la possibilité d'effectuer un stage en recherche, au Québec ou ailleurs, soit à l'UQAM, soit dans une autre université, un établissement de recherche ou un organisme gouvernemental. Il est également possible de faire un stage en entreprise ou un stage orienté vers la vulgarisation scientifique ou l'enseignement. Ce stage est fréquemment rémunéré, par le biais de bourses ou de contrats.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

En étant admis au baccalauréat en biologie dans le système d'apprentissage par problèmes (APP), l'étudiant s'inscrit à quinze crédits par trimestre. Après six trimestres consécutifs, l'étudiant a terminé son baccalauréat de 90 crédits et sera diplômé. L'étudiant est déclaré étudiant à temps complet et a l'obligation de suivre le cheminement du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 327 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature (200.BO) ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré : 700.A0)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent et avoir réussi un cours dans chacun des domaines suivants : Biologie; Chimie; Mathématiques (Calcul différentiel ou Statistique). Voir REMARQUE

Passerelle : Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis (jusqu'à 30 crédits) sur recommandation de la direction du programme.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,5 sur 4,3 est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne académique inférieure à 2,5 sur 4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude par la direction de programme. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.
Voir REMARQUE

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la biologie. Voir REMARQUE

REMARQUE :

De plus, le candidat devra avoir réussi un cours de niveau collégial ou universitaire dans chacun des domaines suivants : Biologie; Chimie, Mathématiques (Calcul différentiel ou Statistique). Le candidat dont on aura établi qu'il n'a pas réussi un cours dans chacun de ces domaines pourra être admis conditionnellement; les cours de Biologie et de Mathématiques devront être réussis avant le début du premier trimestre d'inscription dans le programme, celui de Chimie au plus tard douze mois après le début du premier trimestre d'inscription.

Les cours équivalents suivants sont offerts à l'Université :

- Biologie : BIO0300 Biologie générale
- Chimie : CHI0310 Chimie générale
- Mathématiques : MAT0349 Calcul différentiel et intégral

Les candidats auraient avantage à avoir réussi un cours de Chimie organique.

Le dossier d'un candidat dont l'admission a été refusée au baccalauréat en biologie sera considéré pour une admission au certificat en écologie (4201).

EMPLOIS ÉVENTUELS

Analyste (eau, aliments, bactériologie), assistant de recherche, biologiste dans les domaines agroalimentaire, pharmaceutique, clinique, biomédical, environnemental, biologiste de la vie aquatique, biologiste moléculaire, botaniste, conseiller de projet, conseiller scientifique en environnement, conseiller scientifique pour des émissions de radio ou de télévision, écologiste, environnementaliste, gestionnaire des parcs, guide ou animateur, toxicologue.

Dans les années qui viennent, on prévoit une hausse des emplois offerts dans le domaine de l'écologie. En effet, plusieurs postes se libéreront dans les différents organismes gouvernementaux. De plus, on prévoit une expansion du créneau de l'environnement. La formation en écologie forestière est intéressante à cet égard. Les secteurs biomédical et biotechnologique sont quant à eux toujours en plein essor. On sait que ces industries, incluant celles à vocation pharmaceutique, sont très actives dans le corridor Montréal-Toronto.

Les étudiants empruntant la spécialisation *biologie moléculaire-biotechnologie* ou *toxicologie-santé environnementale* sont grandement favorisés dans leur recherche d'emploi. Cela dit, les compétences en gestion de projet sont de plus en plus en demande. Ainsi, une formation supplémentaire dans ce domaine peut être appréciée d'un employeur.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en communication scientifique
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- DESS en bio-informatique
- Maîtrise en biologie
- Maîtrise en biochimie
- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en kinanthropologie
- Maîtrise en sciences de l'environnement
- MBA en sciences et génie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Connaissance de l'anglais

Étant donné qu'une partie des références bibliographiques sont en anglais, la connaissance de cette langue est un atout. L'étudiant pourra d'ailleurs choisir de suivre un cours d'anglais à l'École de langue de l'UQAM comme cours de spécialisation complémentaire.

COURS À SUIVRE

Structure du programme

Le programme de quatre-vingt-dix crédits est réparti sur trois années. La matière à couvrir est divisée en unités. Une seule unité est traitée à la fois, la durée d'une unité pouvant varier de une à neuf semaines selon l'importance du thème. Les deux premières années, le nombre de semaines de l'unité correspond également au nombre de crédits accordés à chaque unité. Chaque trimestre de quinze crédits se termine par une unité d'intégration et d'évaluation d'une valeur de un crédit mais d'une durée de deux semaines. La durée totale du trimestre est de seize semaines.

Unités composant le programme

(À moins d'indication contraire, le nombre de crédits d'une unité est de 3; les cours entre parenthèses sont préalables).

La première année du programme de biologie comporte les unités suivantes :

BIA1000	Échantillonnage et observations sur le terrain (1 cr.)
ou	
BIA1001	Échantillonnage et observations sur le terrain (1 cr.)
BIA1200	Évolution et sélection naturelle (2 cr.)
BIA1301	Diversité végétale (7 cr.)
BIA1400	Diversité des micro-organismes
BIA1601	Diversité animale (7 cr.)
BIA1700	Organismes et environnement (6 cr.)
MAT1185	Statistique descriptive, tableaux croisés, et inférence (1 cr.)
MAT1285	Analyse de variance et comparaison de moyennes (1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)

La deuxième année du programme de biologie comporte les unités suivantes :

BIA2001	Biochimie et biologie cellulaire (5 cr.)
BIA2002	Réplication et expression des gènes (4 cr.)
BIA2101	Métabolisme et régulation des végétaux (5 cr.)
BIA2201	Régulation animale et humaine (6 cr.)
BIA2500	Mécanismes de défense (4 cr.)
BIA2600	Interaction environnementale (4 cr.)
MAT2185	Corrélation et régression (1 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)

La troisième année du programme est présentée en fonction des trois spécialisations :

Spécialisation écologie

BIA3010	Méthodologie en écologie (9 cr.)
BIA3510	Spécialisation I en écologie (4 cr.)
BIA3511	Spécialisation II en écologie (5 cr.)
BIA4100	Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)

Spécialisation biologie moléculaire et biotechnologie

BIA3020	Méthodologie biochimique
BIA3021	Méthodologie en biotechnologie (5 cr.)
BIA3520	Spécialisation I en biologie moléculaire et biotechnologie (6 cr.)
BIA3522	Spécialisation II en biologie moléculaire et biotechnologie (4 cr.)
BIA4100	Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)

Spécialisation toxicologie et santé environnementale

BIA3030	Méthodologie en physiologie et en toxicologie (6 cr.)
BIA3530	Spécialisation I en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
BIA3531	Spécialisation II en toxicologie et santé environnementale (6 cr.)
BIA4100	Projet expérimental ou stage (5 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(3 cr.)
Cours d'ouverture (à déterminer)	(1 cr.)

Un cours d'ouverture choisi dans la liste suivante (pour toutes les spécialisations)

CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
ECO1470	Écologie, économie et environnement
FSM1001	Initiation à la pensée scientifique
FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
SCT3010	Pédologie

ou tout autre cours d'ouverture choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en chimie (7626)

Comprendre la matière

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

Les étudiants diplômés de ce programme sont admissibles à l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ).

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 94 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La chimie étudie les propriétés chimiques, physiques et dynamiques des substances formant la matière qui nous entoure. Le travail du chimiste consiste à analyser, à caractériser, à purifier ou à transformer différentes substances, de même qu'à en faire la synthèse.

Le programme comporte des cours obligatoires qui fournissent les connaissances essentielles pour le chimiste. Par ailleurs, des cours au choix abordent des champs spécialisés d'application de la chimie : analyses alimentaires, matériaux, énergie, environnement et chimie médicinale, par exemple, ce qui permet à l'étudiant d'orienter sa formation vers les études de cycles supérieurs et la recherche ou encore vers la pratique professionnelle. Enfin, des cours complémentaires permettent à l'étudiant de développer d'autres compétences avec des cours en gestion, en communication ou en normes environnementales.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'accent est mis sur la pratique. Le tiers du programme est consacré aux travaux pratiques en laboratoire. La durée des laboratoires est de trois à six heures, ce qui permet aux étudiants de faire des expériences plus élaborées.
- ↳ L'apprentissage en laboratoire se fait en petits groupes d'une vingtaine d'étudiants supervisés par un enseignant, un technicien et un (ou plusieurs) démonstrateurs, offrant ainsi un encadrement personnalisé tout au long du cheminement d'études.
- ↳ L'étudiant a accès à des laboratoires très modernes, équipés d'appareils scientifiques de pointe comparables à ceux que l'on retrouve dans l'industrie : spectromètre de résonance magnétique nucléaire, FTIR, BET, spectromètre de masse, etc.
- ↳ Les nouvelles technologies de l'information et des communications sont intégrées à la majorité des cours. En outre, plusieurs cours utilisent les nouveaux outils d'animation et de calculs d'interactions des structures moléculaires complexes.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître jusqu'à trente crédits aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : techniques de laboratoire (chimie analytique ou biotechnologies), assainissement de l'eau ou assainissement et sécurité industrielle.

STAGES

En troisième année, l'étudiant réalise une initiation à la recherche sous forme de projet de fin d'études, qui peut s'effectuer dans un laboratoire du département de chimie ou encore dans une industrie, sous forme de stage.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 91 (hiver 2011)
193 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré) et avoir réussi le cours ou atteint l'objectif de formation en chimie organique.

ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de génie chimique (210.02) ou Techniques de laboratoire (210.A0). Voir REMARQUE.
ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent. Voir REMARQUE.

Passerelle : Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis (jusqu'à 30 crédits) sur recommandation de la direction du programme.

ou
être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent. Une cote de rendement (cote R) minimale de 21 est exigée pour ce type de DEC. Voir REMARQUE

ou **EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à la chimie (en laboratoire, comme enseignant, etc.). Voir REMARQUE

ou **ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,0 sur 4,3 est exigée. Voir REMARQUE

ou **ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 10 sur 20 est exigée.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.
Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Biologie, Chimie générale, Chimie des solutions, Chimie organique, Calcul différentiel, Calcul intégral, Électricité et magnétisme, Ondes et physiques modernes.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation en Mathématiques ou en Physique pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- BIO0300 Biologie générale (Biologie)
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel et Calcul intégral)
- PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme (Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne)

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au plus tard douze mois après la première inscription dans le programme.

Aucune admission conditionnelle ne peut être prononcée si le candidat n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants : Chimie générale, Chimie des solutions et Chimie organique avant la première inscription dans le programme.

Des cours équivalents sont offerts à l'Université dans les domaines suivants :

- Chimie générale et Chimie des solutions :
CHI0310 Chimie générale et CHI0311 Travaux pratiques de chimie générale

L'Université n'offre pas de cours d'appoint en chimie organique. Le candidat devra suivre ce cours dans une autre institution d'enseignement post secondaire.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membres de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), les diplômés du programme doivent avoir complété leur formation en chimie (ou en biochimie) puis avoir travaillé dans une organisation sous la supervision d'un chimiste pendant une année. Les étudiants qui poursuivent leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat) sont exemptés de l'année sous supervision.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Analyste en laboratoire (pour les hôpitaux, les gouvernements ou les entreprises), chimiste (dans l'industrie pharmaceutique, des cosmétiques ou des matières plastiques), conseiller en chimie, contrôleur de qualité (pour des usines de filtration d'eau ou l'industrie alimentaire ou pharmaceutique), enseignant (collégial), inspecteur (en santé, en environnement, en sécurité, etc.), représentant de matériel scientifique ou de produits de consommation pour les laboratoires et l'industrie.

Actuellement, l'industrie pharmaceutique est l'employeur le plus important. Elle est suivie par l'industrie minière, l'environnement, les pâtes et papiers et la plupart des industries de transformation de matériaux. Il existe de nombreuses possibilités d'emploi en contrôle de la qualité des produits ou en production, en gestion de laboratoire et en représentation de matériel scientifique. Les spécialistes en chimie de l'eau, en chimie du sol et en chimie de l'atmosphère auront également de nombreuses possibilités d'emploi.

L'industrie manque de professionnels détenant des diplômes universitaires, notamment de deuxième et de troisième cycles, les taux de chômage dans les domaines de la biochimie et de la chimie étant les plus bas.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en bio-informatique
- Maîtrise en biologie
- Maîtrise en biochimie
- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en sciences de l'environnement
- MBA en sciences et génie

Remarque : La poursuite des études aux cycles supérieurs est recommandée.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Des connaissances élémentaires en informatique sont nécessaires dès le premier trimestre. À défaut de quoi, le cours INF1025, Outils de bureautique et internet, (cours hors programme), doit être suivi en début de programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 24 cours obligatoires suivants (73 crédits) :

BIO3351	Biochimie structurale et énergétique (CHI1402)
CHI1104	Chimie analytique et spectroscopie
CHI1113	Travaux pratiques en chimie organique
CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI1301	Chimie organique I
CHI1402	Thermodynamique chimique
CHI1641	Théorie de la spectroscopie (MAT1510)
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2202	Les éléments et le tableau périodique
CHI2300	Chimie organique II (CHI11301)
CHI2313	Travaux pratiques en synthèse organique (CHI1113 ou CHI1515; CHI2300)
CHI2323	Chimie bio-organique (CHI2300)
CHI2403	Cinétique et chimie des solutions (CHI1402)
CHI2413	Travaux pratiques en chimie physique (CHI2403)
CHI2423	Électrochimie (CHI1402)
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
CHI3141	Caractérisation de l'état solide (CHI2202)
CHI3173	Méthodes de séparation (CHI2104)
CHI3202	Chimie inorganique (CHI1641; CHI2202)
CHI3213	Travaux pratiques en chimie inorganique (CHI1641; CHI2202)
CHI3421	Polymères, colloïdes et interfaces (CHI2300)
MAT1510	Calcul

Le cours suivant, relié à l'éthique scientifique (3 crédits) :

- CHI3900 Pratique professionnelle de la chimie et de la biochimie

Cours au choix

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2530	Bioessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2640	Structures et calculs moléculaires (CHI1641)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3320	Chimie médicinale (CHI2323)
CHI2511	Énergie et matériaux
CHI3721	Chimie des procédés industriels (CHI1104; CHI1402)
CHI3830	Chimie du traitement des eaux (CHI1104; CHI2403)
SCT3110	Géochimie

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

Cours complémentaires

Trois cours choisis parmi tous les cours des blocs suivants (9 crédits) :

Éthique

FSM1001	Initiation à la pensée scientifique
MOR4020	Défis moraux contemporains
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

Sciences connexes

BIO1010	Biologie cellulaire
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
ECO1081	Économie des technologies de l'information
INF1105	Introduction à la programmation scientifique
PHG2510	Science des matériaux
PHY1690	Introduction à l'astronomie
SCA2870	L'atmosphère urbaine
SCT2800	Analyse des sols
SCT5210	Géochimie des milieux sédimentaires

Sciences et société

FSM3000	Histoire des sciences
FSM4000	Sciences et société
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie
PHY3001	Stratégies énergétiques et socio-économiques
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies

Communication et formation

LIT2595	Didactique des sciences I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
ORH1163	Comportement organisationnel

Normes environnementales

BIO6511	Éléments d'écotoxicologie (BIO3351)
JUR1008	Droit, santé et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement
POL6010	Politiques scientifiques canadienne et québécoise
SCT1510	Géologie générale

ou tout autre cours pertinent, après entente avec la direction du programme.

Baccalauréat en génie microélectronique (7937)

Voir grand dans l'infiniment petit

Téléphone : 514 987-3676
www.micro.uqam.ca

Ce programme comporte un profil coopératif et un profil sans stage.
La mention «profil coopératif» figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en ingénierie (B.Ing.)

Le programme est agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie. Ce diplôme donne accès au permis d'ingénieur émis par l'Ordre des ingénieurs du Québec ou par toute association professionnelle en ingénierie au Canada.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.
Le programme coopératif inclut trois stages rémunérés.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

À la fine pointe des micro et nano technologies, le programme, d'une durée de huit trimestres, est principalement axé sur la conception de systèmes et de composantes microélectroniques (puces). Ces dernières peuvent aujourd'hui intégrer plus d'un milliard de transistors et sont utilisées dans la majorité des appareils électroniques, appelés systèmes microélectroniques ou systèmes embarqués, tels que les ordinateurs, les systèmes de sécurité, les téléphones cellulaires, les consoles de

jeux vidéo, les implants cardiaques, les automobiles, les avions, les cartes à puces, les télévisions, les satellites, les robots, les routeurs Internet, les systèmes de sécurité, etc. Les champs d'applications couverts permettent également l'acquisition de connaissances en électronique, en informatique, en télécommunication et en physique de l'état solide. Les diplômés sont appelés à travailler dans des secteurs directement liés à la microélectronique - les télécommunications, le biomédical, les technologies de l'information, la robotique, l'instrumentation, l'aéronautique, l'aérospatiale, l'industriel et la défense.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de génie.
- ↳ L'étudiant apprend à concevoir des composantes microélectroniques efficaces, qui demandent des connaissances sur les propriétés des matériaux semi-conducteurs, les contraintes associées à leur fabrication et aux systèmes microélectroniques dans lesquels elles sont utilisées, et les applications auxquelles elles sont destinées.
- ↳ La formation est polyvalente et multidisciplinaire : l'étudiant y acquiert des connaissances en électricité, en électronique, en informatique et en physique de l'état solide dans le but de mieux maîtriser les cours en microélectronique, discipline qui constitue le cœur de la formation.
- ↳ Plus de la moitié du programme est axée sur la pratique et l'expérimentation (90 % des cours incluent des laboratoires/travaux dirigés/travaux en équipe), ce qui rend l'étudiant opérationnel dès qu'il termine son baccalauréat.
- ↳ Au profil coopératif, l'étudiant effectue trois stages rémunérés de quatre mois en alternance avec sa formation. Il peut choisir ses stages parmi une banque de plusieurs entreprises. En 2010, plus de 90 % des étudiants admissibles ont trouvé un stage.
- ↳ Le premier stage est réalisé après quatre-vingt-dix crédits (six trimestres). Généralement, les deux premiers stages sont consécutifs, ce qui permet à l'étudiant de mieux cerner la réalité et les besoins de l'entreprise, en étant impliqué dans des projets de plus grande envergure. Le dernier stage est entrecoupé d'un trimestre d'études.
- ↳ L'étudiant termine son cheminement par la réalisation d'un projet d'envergure de fin de baccalauréat qui peut mener à des compétitions d'ingénierie aux niveaux national et international.
- ↳ L'enseignement se fait généralement en petits groupes de vingt à quarante étudiants, selon les cours, favorisant un encadrement personnalisé.
- ↳ L'étudiant profite d'un encadrement stimulant : une dizaine de professeurs en microélectronique sont impliqués dans le programme, en plus de l'expertise de professeurs en informatique, en mathématique, en chimie, en économie, en droit et en gestion, sans oublier l'apport du personnel de soutien (ingénieur, analyste, appareilier, coordonnateur de stage, etc.).
- ↳ L'UQAM donne accès à des logiciels de conception par ordinateur à la fine pointe de la technologie tels qu'utilisés dans l'industrie de la microélectronique.
- ↳ Plus de 5 % des étudiants du programme de génie microélectronique reçoivent des bourses dès leur entrée au programme ou après la première année. Mentionnons entre autres celles offertes par l'entreprise CAE, qui conçoit et fabrique des simulateurs pour l'aviation civile, le marché militaire et la marine, en plus d'offrir des services de formation.
- ↳ Le programme offre une solide formation en microélectronique. L'étudiant peut parfaire ses connaissances dans le domaine des télécommunications par un choix de cours complémentaires.

STAGES

Le programme coopératif comporte trois stages rémunérés de quatre mois chacun.

Après 90 crédits, les étudiants avec une moyenne inférieure à 2,7 sur 4,3 ou qui n'ont pas d'organisme d'accueil pour les stages sont transférés au programme sans stage. Ils ont la possibilité de faire cinq cours hors programme du certificat en réseaux et systèmes de télécommunications, pour terminer avec deux diplômes, avec la même durée d'étude que le programme coopératif.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet selon la grille de cheminement proposée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 128 (automne 2011)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de formation professionnelle, telle que les technologies en avionique; électronique; conception électronique; électronique industrielle; système ordinaire et informatique.

Voir REMARQUE

Une cote de rendement (cote R) minimale de 24 est exigée.

Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, tel qu'établi lors d'une entrevue avec le directeur du programme, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins deux ans dans le domaine. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,5 sur 4,3 est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5/4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent.

(1) Nonobstant toute entente conclue avec le Gouvernement du Québec incluant l'Accord cadre franco-québécois sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études.

Une moyenne minimale de 12 sur 20 ou l'équivalent est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12 sur 20 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial en sciences de la nature dans les domaines suivants : Calcul intégral; Calcul différentiel; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle; Mécanique; Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation requis se verra imposer un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- MAT0339 Mathématiques générale (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle)
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral)
- PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme (Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne)
- PHY0350 Introduction à la mécanique générale (Mécanique)

Le candidat aura douze mois pour réussir les cours d'appoint exigés.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ingénieur, concepteur de logiciels (systèmes en temps réel et systèmes embarqués), concepteur de systèmes microélectroniques, concepteur logiciel/matériel, concepteur de circuits intégrés, de circuits intégrés programmables et de circuits imprimés, consultant (pour des services publics et privés, des bureaux d'études ou des entreprises), gestionnaire de projets d'ingénierie, spécialiste d'intégration, de vérification et de test de circuits intégrés et de systèmes microélectroniques.

Le programme de génie microélectronique offre une formation aussi généraliste que possible pour permettre à l'ingénieur de s'adapter aux fluctuations des besoins spécifiques des entreprises et aux besoins évolutifs de la profession. Le marché de la microélectronique est international, et les diplômés en génie microélectronique sont en demande, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les compétences de l'expert en microélectronique sont requises dans l'industrie des télécommunications, de l'automobile, de l'aérospatiale, du biomédical, des ordinateurs et dans l'industrie militaire.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de 2^e cycle, DESS ou maîtrise en technologies de l'information
- DESS en systèmes embarqués
- Maîtrise en génie logiciel
- Maîtrise en informatique
- MBA en sciences et génie
- MBA pour cadres en gestion de la technologie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. 111 crédits de cours obligatoires répartis comme suit :

Informatique (6 crédits)

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
INF2105	Programmation scientifique II (INF1105)

Mathématiques (15 crédits)

ING3400	Analyse appliquée pour ingénieurs (INF1105; MAT1111 ou MAT1112)
MAT1111	Calcul I
ou	
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
ou	
MAT1300	Algèbre linéaire et matricielle
MAT2070	Probabilités I (MAT1111 ou MAT1112)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
ou	
MAT3113	Équations différentielles

Physique (21 crédits)

ING2120	Statique et dynamique (MIC6120)
ING2500	Thermodynamique (MAT1111 ou MAT1112; ING2000)
ING2510	Science des matériaux
ING3510	Résistance des matériaux (MAT1111 ou MAT1112; ING2120)
ING4221	Électromagnétisme (MAT1111 ou MAT1112; MAT1203 ou MAT1300)
ING4500	Physique des ondes (ING4221)
ING5400	Physique des semi-conducteurs (ING2510)

Chimie (3 crédits)

CHI1050	Chimie pour ingénieurs
---------	------------------------

Microélectronique (45 crédits)

MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC1115	Laboratoire d'électronique générale
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065)
MIC3220	Signaux et systèmes (MAT1203 ou MAT1300; ING3400)
MIC3240	Principes de communications I (MIC3220; MIC4100)
MIC4100	Analyse de circuits (MAT1111 ou MAT1112; MAT1203 ou MAT1300; MAT3112 ou MAT3113; MIC1115)
MIC4120	Microélectronique I (INF1105; MIC4100)
MIC4220	Traitement numérique des signaux (INF2105; MIC3215; MIC5100)
MIC4240	Principes des communications II (MAT2070; MIC3240)
MIC5100	Compléments d'analyse de circuits (MIC3220; MIC4100)
MIC5120	Microélectronique II (MIC1065; MIC4120)
MIC6120	Technologies des circuits ITGE (ING5400 ou PHG6480)
MIC6130	Circuits intégrés programmables (MIC1065)
MIC6141	Circuits intégrés analogiques (MIC5100; MIC5120)
MIC6245	Circuits intégrés à très grande échelle (MIC5120; MIC6130)

Formation générale et cours complémentaires (18 crédits)

ECO5330	Analyse économique pour ingénieurs
FSM4000	Sciences et société
ING1000	Méthodologie des projets d'ingénierie
ING2000	Communication graphique
ING4001	Pratique professionnelle de l'ingénieur
JUR1009	Droit et génie

Cours-projet (3 crédits)

ING6310	Projet I (1 cr.)
ING6311	Projet II (2 cr.) (ING6310)

Programme coopératif, Stages (0 crédit)

ING3001	Stage I (0 cr.) (Avoir réussi 90 crédits)
ING3002	Stage 2 (0 cr.) (ING3001)
ING3003	Stage 3 (0 cr.) (ING3002)

Note : Chaque stage dure quatre mois.

B. Cours au choix : génie ou conception en génie (6 crédits) :

FSM3200	Projet
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)
ING5240	Ondes électromagnétiques (ING4221)
ING6240	Ondes électromagnétiques guidées (ING4221)
MIC4215	Microprocesseurs II (MIC3215)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105; MIC1065)

- MIC5245 Architecture de processeurs avancés (MIC4215)
 - MIC6135 Fiabilité et testabilité des circuits ITGE (MIC5120)
 - MIC6145 Aspects algorithmiques de la microélectronique (MIC5120)
 - MIC6150 Conception des systèmes microélectronique (MIC6245)
 - MIC616X Sujets spéciaux en microélectronique
 - MIC6260 Circuits RF et microondes (MIC4120; PHG5240)
- ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

C. Cours complémentaires (3 crédits) :

- ANG3016 Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
- BIO1570 Hygiène du milieu de travail
- ECO1470 Écologie, économie et environnement
- FSM2001 L'être humain et son environnement
- LIT1313 Stylistique du français scientifique et technique
- MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
- MET3222 Planification et contrôle de projets
- ORH1620 Administration des lois du travail
- PHI4340 Aspects humains de la science et de la technique
- SOC6210 Sociologie de la technologie

Baccalauréat en informatique et génie logiciel (7316)

Concevoir l'avenir

Téléphone : 514 987-3664
www.info.uqam.ca

Ce programme comporte deux cheminements : un cheminement coopératif et un cheminement sans stage.

Il est accrédité par le Conseil d'accréditation des programmes d'informatique de l'Association canadienne d'informatique (ACI). Il ne conduit pas au titre d'ingénieur.

GRADE

Bachelier ès sciences appliquées, B.Sc.A.

SCOLARITÉ

Le programme coopératif comporte 96 crédits.
Le programme sans stage comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en informatique et génie logiciel permet d'acquérir des connaissances et des compétences en programmation, en génie logiciel, en systèmes matériels, en bases de données, en télécommunications, de même qu'en mathématiques, en économie et en administration.

Un informaticien travaille à résoudre les problèmes des entreprises en apportant des solutions informatiques. Plus précisément, il participe à l'analyse, à la conception et à l'élaboration de systèmes d'information performants - qu'il s'agisse de traitement de données, de systèmes Internet-Intranet, ou de commerce électronique - afin de soutenir et d'améliorer le fonctionnement des entreprises.

PARTICULARITÉS

- Le programme offre deux cheminements : le cheminement régulier, sans stage, et le cheminement coopératif, avec stages. Tout étudiant est d'abord admis au cheminement régulier. Lorsqu'il a complété 42 crédits au programme avec une moyenne égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, il peut transférer au cheminement coopératif.
- La formation s'échelonne sur environ dix trimestres pour le programme coopératif (avec stages) et sur sept trimestres pour le programme régulier sans stage).
- La direction de programme peut reconnaître jusqu'à cinq cours (donc un trimestre) aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en technologie de systèmes ordonnés ou en techniques de l'informatique.
- Des passerelles DEC-baccalauréat ont été signées avec plusieurs cégeps. Ces ententes permettent aux détenteurs d'un DEC technique d'obtenir des exemptions de cours dans le cadre de leurs études au baccalauréat en informatique et génie logiciel. Des ententes ont été signées avec les collèges suivants : Collège Ahuntsic, Collège Bois-de-Boulogne, Collège de Maisonneuve, Collège de Rosemont, Collège Montmorency et Collège St-Hyacinthe.
- Le cheminement coopératif conduit l'étudiant à réaliser trois stages obligatoires dans une entreprise. Ceux-ci durent quinze semaines à temps complet et sont rémunérés.

- Dans le cheminement d'un étudiant, les stages sont effectués au cours des deux dernières années d'études du programme. Les conditions salariales sont déterminées selon les politiques de l'entreprise. Généralement, elles sont, en moyenne, de l'ordre de 620 \$ par semaine pour le premier stage, 630 \$ pour le deuxième stage et de 680 \$ pour le troisième stage.
- Le programme est accrédité par le Conseil d'accréditation des programmes d'informatique (Computer Science Accreditation Council) de l'Association canadienne d'informatique (ACI), une organisation pancanadienne. Cette accréditation assure que le programme prépare adéquatement les étudiants pour faire face aux demandes auxquelles sont confrontés les professionnels de l'informatique et des technologies de l'information. En outre, elle permet à un diplômé d'obtenir le statut d'informaticien professionnel agréé (IPA au Canada) ou d'Expert agréé en technologies de l'information (EATI, au Québec) après seulement deux années d'expérience. L'UQAM est aussi membre de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif.
- Le programme offre une base solide en génie logiciel, un domaine actuellement très en demande sur le marché du travail. Un grand nombre de cours en informatique répartie sont aussi offerts.
- L'UQAM utilise, dans ses cours de génie logiciel, la notation UML (Unified Modeling Language), une norme internationale dans le domaine de la modélisation orientée objet. Par ailleurs, le programme permet d'acquérir les compétences techniques suivantes : - Langues de programmation : Assembleur, C, C++, Java, Prolog, Haskell, SQL - Base de données : Oracle - Systèmes d'exploitation : UNIX, Linux, Windows 98-2000 et Windows NT - Protocole de télécommunication : TCP/IP - Analyse et conception orientée objet avec UML.
- Le Département compte plusieurs laboratoires d'informatique et de microélectronique. Il possède des parcs d'ordinateurs disposant des principales plates-formes et regroupant des centaines de postes de travail en réseau.
- Le Département est l'un des plus importants en informatique au Canada, par le nombre de professeurs qui y sont rattachés et par la qualité de ses projets de recherche. Plusieurs professeurs ont participé au projet du *Guide to the SWEBOK*, commandité par une association très importante, la *Computer Society of the Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)*, et par de nombreux autres commanditaires corporatifs, projet qui consistait à produire un guide des connaissances en génie logiciel.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Cours au choix

- Développement de logiciels : forme des développeurs appelés à coordonner des équipes de programmeurs-analystes.
- Réseaux et télécommunications : l'étudiant s'y spécialise en télécommunications et en réseaux.
- Informatique répartie et technologies Web : l'étudiant s'y spécialise en conception et développement d'applications réparties utilisant les technologies Web.
- Gestion des données et des connaissances : permet un approfondissement des domaines de l'intelligence artificielle et des bases de données.
- Affaires électroniques : permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances dans le domaine des applications avancées pour la gestion et les affaires électroniques.

STAGES

Les stages sont réalisés au 5^e, au 7^e et au 9^e trimestres et sont généralement entrecoupés de trimestres d'études. Cela dit, deux d'entre eux peuvent être effectués de façon consécutive. Dans l'organisme d'accueil, le stagiaire est dirigé par un professionnel du milieu. Voici quelques exemples de stages : aide à l'administration d'un parc UNIX et conception d'utilitaires, conception et développement de logiciels client/serveur, création et maintenance d'un site Web régional intégré à un Intranet d'entreprise, développement d'une application pour la gestion des dossiers, recherche et développement d'outils et de moteurs de jeux 3D multijoueurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Tous les étudiants sont initialement admis au programme régulier (sans stage).

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 219 (hiver 2011)
394 (automne 2011)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un candidat peut être admis en vertu de l'une ou l'autre des bases suivantes :

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants ou leur équivalent : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle.

Voir REMARQUE

Une cote de rendement (cote R) minimale de 22 est exigée. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 22 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

Le candidat détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) professionnel en informatique ayant atteint les objectifs de formation de mathématiques appliqués, sans avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de Calcul différentiel; Calcul intégral sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT0349 dès le premier trimestre dans le programme.

Passerelle :

Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis (jusqu'à 15 crédits) sur recommandation du programme.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant deux ans dans un domaine relié à l'informatique (comme programmeur, concepteur de logiciels ou de sites Web, testeur, codeur, administrateur de bases de données, gestionnaire de réseaux ou analyste, etc.). Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,2 sur 4,3 est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,2 sur 4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent. Une moyenne minimale de 11 sur 20 ou l'équivalent est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 11 sur 20 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines du Calcul intégral; Calcul différentiel; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation requis se verra imposer des cours d'appoint suivants :

- MAT0339 Mathématiques générales (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle)

- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral)

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au cours du premier trimestre d'inscription dans le programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Administrateur de bases de données, administrateur de réseaux (installation de matériel ou de logiciels), analyste de systèmes informatiques, concepteur de logiciels, consultant, développeur d'applications Web, formateur (dans une entreprise), planificateur, gestionnaire de personnes et de projets, programmeur de systèmes informatiques, rédacteur technique (documentation relative à différents projets informatiques).

Les diplômés en informatique travaillent dans différentes organisations. À titre d'exemples : Alcan, Bell Canada, Centre météorologique canadien, Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), Hydro-Québec, Statistique Canada, Téléfilm Canada, TM Design multimédia et Air Transat.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet

- DESS en bio-informatique

- DESS en systèmes embarqués

- Maîtrise en génie logiciel

- Maîtrise en informatique
- Maîtrise en informatique de gestion
- Maîtrise en mathématiques
- MBA en sciences et génie
- MBA pour cadres en gestion de la technologie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Lorsque l'étudiant sera en train de compléter 42 crédits avec une moyenne cumulative d'au moins 2,50, il pourra faire une demande de transfert au programme coopératif. Il devra cependant maintenir une moyenne égale ou supérieure à 2,50 tout au long de ses études dans le programme coopératif et respecter les règles d'alternance études-travail requises par le cheminement coopératif.

Informatique (48 crédits)

INF1120	Programmation I
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3143	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153	Génie logiciel : conception (INF5151; INF3135)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF6150	Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)

Note : Pour suivre le cours INF5151, il faut avoir réussi 30 crédits de ce programme.

Mathématiques (9 crédits)

INF1130	Mathématiques pour informaticien
MAT1600	Algèbre matricielle
MAT4681	Statistique pour les sciences

Sciences de la gestion (9 crédits)

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
ORH1163	Comportement organisationnel

Éthique et professionnalisme (3 crédits)

INM6000	Informatique et société
---------	-------------------------

Note : Pour suivre le cours INM6000, il faut avoir réussi 45 crédits du programme.

Activité de synthèse (3 crédits)

INM5151	Projet d'analyse et de modélisation (INF5151)
---------	---

Cours au choix en informatique (12 crédits)

Quatre cours pris dans les listes suivantes.

Les quatre cours peuvent provenir d'une ou plusieurs listes.

Note : L'UQAM ne s'engage pas à offrir à tous les trimestres tous les cours dans ces listes. Il est important de consulter le guide particulier d'inscription pour connaître les cours offerts à un trimestre.

Développement de logiciels

INF2015	Développement de logiciel dans un environnement Agile (INF1120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150	Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF5000	Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5071	Infographie (INF3105; MAT1600 ou MAT1200)
INF5171	Programmation concurrente et parallèle (INF3172)
INF6160	Qualité : processus et produits (INF5153)

Informatique répartie et technologie Web

INF2005	Programmation Web (INF1120)
INF3005	Programmation Web avancée (INF2005)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF2120 ou INF2105)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)

Réseaux et télécommunications

INF4175	Réseaux multimédia et applications (INF3270)
---------	--

INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
TEL4165	Réseaux sans fil et applications mobiles (INF3270 ou TEL3175)

Gestion des données et des connaissances

INF4230	Intelligence artificielle (INF2160)
INF5281	Bases de données avancées (INF5180)

Affaires électroniques

MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200 ou MET5215)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET5903	Implantation et progiciels de gestion (MET4901)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)

Bioinformatique

INF4500 Bioinformatique (INF3105)
ou tout autre cours de spécialisation choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un cours de langue ou de communication (3 crédits).

Un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours de langue ou de communication choisi avec l'accord de la direction du programme.

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique

Un cours d'anglais. L'inscription à un cours d'anglais nécessite le passage du test de classement afin de déterminer le niveau de l'étudiant. Des frais sont exigés pour le passage du test. Les résultats à ce test détermineront le niveau du cours auquel l'étudiant pourra s'inscrire. Les cours d'anglais suggérés peuvent être :

ANG2037	Elementary English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3037	Intermediate English Skills for Computers (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)

Il est important de noter que les cours d'anglais de niveau 1000 ne sont pas reconnus.

Un cours libre (hors du champ de spécialisation) (3 crédits).

Un cours libre au choix, choisi hors du champ de spécialisation : ce cours ne doit pas être un cours INF ni un cours MIC ou ING, ni un cours d'affaires électronique (MET4901, MET5311, MET5510).

L'étudiant transféré au programme coopératif poursuit sa formation pratique par trois stages.

Programme coopératif

INM4701	Préparation au stage d'informatique I (2 cr.)
INM4702	Préparation au stage d'informatique II (2 cr.) (INM5801)
INM4703	Préparation au stage d'informatique III (2 cr.) (INM5802)
INM5801	Stage d'informatique I (0 cr.) (INM4701)
INM5802	Stage d'informatique II (0 cr.) (INM4702)
INM5803	Stage d'informatique III (0 cr.) (INM4703)

Baccalauréat d'intervention en activité physique (7236-7239)

La santé par l'activité physique

Téléphone : 514 987-3624
www.sciences.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils : le profil enseignement de l'éducation physique et à la santé (7236) et le profil kinésiologie (7239).
Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le profil enseignement de l'éducation physique et à la santé comporte 120 crédits.
Le profil kinésiologie comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

D'une part, le programme prépare l'étudiant à l'enseignement de l'éducation physique et de la santé en milieux scolaires primaire et secondaire. D'autre part, le profil kinésiologie forme des professionnels œuvrant dans les divers milieux de l'activité physique et de la santé, par exemple, les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air et les centres de loisir, les municipalités. Il vise également à préparer l'étudiant à des études de cycles supérieurs en sciences de l'activité physique (physiologie de l'exercice, biomécanique, perceptivo-motricité) et en ergonomie, entre autres.

Chaque année d'études comporte un trimestre consacré aux cours d'intégration et d'intervention professionnelle et un trimestre d'activités de stage permettant d'appliquer la théorie en milieu professionnel.

PARTICULARITÉS

- Pour être admis au profil enseignement, l'étudiant doit avoir pratiqué un sport de façon régulière ou s'être impliqué à fond dans une discipline, à titre de moniteur, par exemple.
- Au profil enseignement, les cours d'activité physique sont orientés vers les aspects didactiques propres au milieu scolaire.
- Les cours didactiques du profil enseignement prévoient des activités d'apprentissage en milieu scolaire dès le deuxième trimestre, grâce au partenariat entre le programme et les écoles.
- L'étudiant admis au profil enseignement doit obligatoirement effectuer quarante heures d'implication communautaire bénévole. Il peut s'agir d'entraînement dans les clubs sportifs, d'une implication auprès des aînés pour le conditionnement physique, ou toute autre intervention dans le domaine de l'activité physique et sportive.
- D'une durée de quatre ans, le profil enseignement vise l'acquisition de trois compétences fondamentales : agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques; interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques; et adopter un mode de vie sain et actif.
- Pour accéder au profil kinésiologie, l'étudiant doit posséder des compétences dans au moins une activité physique.
- La présence de trois cours libres procure à l'étudiant, dans le profil kinésiologie, une grande flexibilité qui lui permet de parfaire ses connaissances dans différents domaines tels que l'informatique, le tourisme, l'environnement, la gestion et l'éducation, selon ses besoins, ses intérêts et ses aptitudes.
- Selon les choix de cours, le profil kinésiologie permet l'obtention d'accréditation (mention F) du nouveau Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).
- Une entente avec le Service des sports de l'UQAM permet à l'étudiant inscrit au profil kinésiologie de participer à des ateliers pratiques où il peut mettre en application et en situation réelle les connaissances acquises dans certains cours telles que l'évaluation de la condition physique ainsi que le diagnostique, et la prescription d'exercices. Le Service des sports offre aussi du travail rémunéré à l'étudiant inscrit au profil.
- La taille des groupes varie entre 25 et 50 étudiants.
- Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de deuxième année de maîtrise, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.
- Les étudiants qui le désirent peuvent effectuer un séjour d'études à l'étranger, de deux trimestres maximum, en vertu des échanges interuniversitaires internationaux et sous l'égide du bureau de la CREPUQ ou du BCI. Par exemple, des étudiants sont allés étudier à Lyon, à Grenoble, à Montpellier, à Nice et à Marseille ces derniers trimestres.
- Toutefois, les stages ne peuvent être effectués à l'étranger.
- Certains cours, dont ceux impliquant la gestion de classes et l'éducation à la santé, ont adopté la méthode d'apprentissage par compétences, qui fait ses preuves dans d'autres disciplines. Cette approche favorise, entre autres, l'autonomie et les habiletés de communication en plus de développer la méthodologie de travail selon les compétences de chacun.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux profils :

- Enseignement de l'éducation physique et à la santé : Ce profil mène à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Il intègre l'éducation à la santé et l'intervention auprès de clientèles en difficulté d'adaptation.
- Kinésiologie : Ce profil forme des professionnels œuvrant dans les domaines de la kinésiologie.

STAGES

Dans le profil enseignement de l'éducation physique et de la santé, on retrouve quatre stages. Le premier est d'une durée de vingt jours au primaire, au trimestre d'hiver. Le deuxième est d'une durée de vingt jours au secondaire, au trimestre d'automne. Le troisième est d'une durée de quarante jours au primaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre d'hiver suivant. Le quatrième est d'une durée de quarante jours au secondaire, dont vingt jours vers la fin du trimestre d'automne et vingt jours vers la fin du trimestre suivant.

Trois stages sont prévus au profil kinésiologie. Ils ont lieu dans un milieu de travail au choix de l'étudiant. Par exemple, dans les clubs sportifs, les fédérations sportives, les centres de conditionnement physique, les bases de plein air, les centres de loisir ou tout autre lieu agréé par le responsable des stages. Les deux premiers stages sont d'une durée de cent heures chacun et s'échelonnent sur un trimestre; le troisième stage est de deux cents heures et s'échelonne sur deux trimestres.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Connaissance du français (profil kinésiologie)

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Maîtrise du français écrit (profil enseignement de l'éducation physique et à la santé)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par la réussite de l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du Ministère ou le test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Sont exemptés de ce test les candidats détenant un grade d'une université francophone et ceux ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s)

RÉGIME D'ÉTUDES

Le profil enseignement du programme doit être suivi à temps complet.
Le profil kinésiologie peut être suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Profil enseignement de l'éducation physique et de la santé (7236)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 64

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 505
Refus : 382
Offres d'admission : 123 (24 %)

Profil kinésiologie (7239)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 80

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 496
Refus : 315
Offres d'admission : 181 (36 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Tous les candidats doivent se soumettre à un test d'habiletés motrices, à une entrevue et doivent également présenter un curriculum vitæ faisant état de leur expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (tout autre domaine d'emploi n'est pas à inclure dans votre curriculum vitæ).

Le curriculum vitæ, que vous devez présenter lors de l'entrevue, doit comprendre votre expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (athlète scolaire ou/et de haut niveau, moniteur, entraîneur, superviseur, enseignant, etc.). Il doit être accompagné de lettres d'attestation confirmant votre expérience dans les domaines de l'activité physique et du sport mentionnés dans votre curriculum vitæ.

Le test physique et l'entrevue auront lieu à l'une ou à l'autre de ces dates : samedi 14 avril ou dimanche 15 avril 2012 ou samedi 21 avril ou dimanche 22 avril 2012.

Vous serez convoqué à une seule de ces dates : prévoyez ne pas vous absenter durant cette période.

REMARQUE :

Le programme étant contingenté, il n'y aura pas de reprise du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection (pour les deux profils) :

- Cote R (50 %)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10 %)
- Test d'habiletés motrices générales (20 %)
- Entrevue (20 %)

Test d'habiletés motrices générales (durée approximative de 15 à 20 minutes) :

Démontrer ses qualités d'agilité, d'équilibre, de coordination et d'endurance lors d'un parcours dont les différentes stations sont des mises en situation tirées de différentes disciplines de l'activité sportive et de l'activité physique en général (durée : 2 minutes) :

Franchir des haies (50 cm) à pieds joints, déplacements latéraux aux espaliers, dribbles de basketball, lancers dans une cible selon différentes techniques, déplacement en équilibre sur une poutre, roulades avant et arrière, dribbles de soccer, etc.

Exemples de questions posées lors de l'entrevue :

Quelle est votre motivation à entreprendre des études dans le domaine de l'activité physique? Élaborez sur votre expérience dans le domaine de l'activité physique.

ou

EXPÉRIENCE

Profil enseignement : aucune admission sur cette base.

Profil kinésiologie : être âgé d'au moins vingt et un ans et avoir une expérience attestée d'au moins deux ans dans un milieu apparenté au domaine de l'intervention en activité physique tels que : centre de conditionnement physique, club sportif, centre de réadaptation, centre de loisirs municipal ou cirque.

(Profil kinésiologie seulement) Sélection : 100 %

Méthodes de sélection :

- Test de connaissances et culture générales (25 %)
- Test de scolapitudes (25 %)
(Vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales.)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10 %)
- Test d'habiletés motrices générales (20 %)*
- Entrevue (20 %)*

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier universitaire (50 %)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10 %)
- Test d'habiletés motrices générales (20 %)*
- Entrevue (20 %)*

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection (pour les deux profils) :

- Dossier scolaire (50 %)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10 %)
- Test d'habiletés motrices générales (20 %)
- Entrevue (20 %)*

* Test d'habiletés motrices générales et entrevue : voir la description sous DEC.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé, enseignant au primaire dans le réseau public ou privé, intervenant dans les bases de plein air, les centres de loisirs, les centres de conditionnement physique, les fédérations sportives, les clubs sportifs, etc.

Selon la direction du programme, les diplômés du baccalauréat en intervention en activité physique (profil enseignement) trouvent assez facilement un emploi à la fin de leurs études. En outre, l'accès au marché du travail est facilité par le nombre restreint de finissants dans ce domaine, ce qui permet d'éviter une saturation du marché de l'emploi. Dans le domaine de la kinésiologie, la grande majorité des diplômés de l'UQAM trouvent un emploi à la fin de leurs études, en général là où ils ont réalisé leur stage.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Habilités physiques

Les étudiants admis au programme doivent démontrer un niveau de maîtrise d'habiletés motrices générales dans une épreuve administrée lors du test d'admission. Cette évaluation pratique leur donnera un aperçu des différentes compétences nécessaires à leur intégration dans le cadre des cours de pratique et didactique des activités physiques du programme. L'étudiant qui présente des lacunes importantes, mais qui toutefois est admis en raison de ses résultats aux autres conditions d'admission, pourra cheminer dans le programme, cependant, ses lacunes devront être comblées par une formation personnelle d'appoint, non créditée, à la satisfaction du programme d'éducation physique. Cette formation sera évaluée lors de chacun des cours de pratique et de didactique des activités physiques, faute de quoi, le cheminement dans ces cours sera suspendu tant et aussi longtemps que ces lacunes ne seront pas minimalement comblées.

Remarque : Le programme étant contingenté, il n'y aura pas de reprise du test physique pour les candidats qui ne se présenteront pas à la date prévue, peu importe les motifs.

Qualifications spécifiques requises

Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent, afin d'intervenir dans leur milieu en toute circonstance, réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire.

En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, l'Ambulance St-Jean, la Société de sauvetage. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du cœur.

Autres formations et compétences

La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquiescer une compétence en compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés à l'évaluation des apprentissages. La Faculté des sciences possède un laboratoire d'informatique pour répondre aux besoins des étudiants dans les divers cours nécessitant l'utilisation intégrée des TIC.

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique. Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français. Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir l'un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou
LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Au terme de la réussite des quatre années d'études du profil Enseignement de l'éducation physique et à la santé, le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il complète un autre programme de formation de maître, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (7236)

Caractéristiques de l'élève (32 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASS3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2201	Développement moteur de l'enfant (KIN2000)
KIN2301	Apprentissage moteur de l'enfance à l'adolescence (KIN2201)
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN4161	Évaluation et développement de l'aptitude physique des élèves (KIN2201)
KIN6516	Activité physique et sportive en situation de handicaps
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Intervention pédagogique (12 crédits) :

KIN5413	La gestion de classe en enseignement de l'éducation physique et à la santé
KIN5421	La planification en enseignement de l'éducation physique et à la santé (KIN5413)
KIN5431	Bilan des acquis des élèves en enseignement de l'éducation physique et à la santé (KIN5421)
KIN5440	La différenciation pédagogique en enseignement de l'éducation physique et à la santé (KIN5431)

Les compétences de l'élève à développer (33 crédits) :

KIN1401	Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 1 (4 cr.)
KIN1402	Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au primaire 2 (2 cr.) (KIN1401)
KIN1413	Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 1 (2 cr.)
KIN1414	Enseigner l'agir en éducation physique et à la santé au secondaire 2 (KIN1413)
KIN1421	Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 1 (2 cr.)
KIN1422	Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au primaire 2 (4 cr.) (KIN1421)
KIN1433	Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 1 (4 cr.)
KIN1434	Enseigner l'interagir en éducation physique et à la santé au secondaire 2 (KIN1433)
KIN1440	Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu de plein air ou
KIN1441	Enseigner l'éducation physique et à la santé en milieu aquatique
KIN3343	Éducation à la santé en milieu scolaire primaire
KIN3344	Éducation à la santé en milieu scolaire secondaire

Le milieu scolaire (13 crédits) :

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
KIN5076	Histoire de l'éducation physique et de l'éducation à la santé
KIN5077	L'agir professionnel de l'éducateur physique (1 cr.)

Culture générale (3 crédits) :

Un cours parmi les deux suivants (3 crédits) :

DDL6000	Le soutien en français écrit dans l'enseignement
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire

Outil de formation et recherche (5 crédits)

KIN1820	Activités d'intégration (2 cr.)
KIN5103	La recherche en éducation physique et à la santé

Intégration des connaissances et compétences professionnelles (4 crédits) :

KIN1813	Première synthèse (1 cr.)
KIN2813	Deuxième synthèse (1 cr.) (KIN1813)
KIN3813	Troisième synthèse (1 cr.) (KIN2813)
KIN4813	Bilan de formation (1 cr.) (KIN3813)

Formation pratique (18 crédits) :

KIN1803	Stage I, préscolaire et primaire
KIN2803	Stage II, secondaire (KIN1803; KIN5077; KIN5413)
KIN3803	Stage III, préscolaire et primaire (6 cr.) (KIN5421; KIN5431; KIN2803)
KIN4803	Stage IV, secondaire (6 cr.) (KIN3803; KIN5440)

Intervention communautaire (0 crédit) :

Cette activité est obligatoire, non créditée, et consiste en quarante heures d'intervention communautaire durant les quatre années.

PROFIL KINÉSIOLOGIE (code 7239) :

Les 21 cours suivants (57 crédits) :

CHI1570	Nutrition humaine
KIN1012	Application et intégration en activité physique (KIN2000; KIN3060; KIN3091)
KIN1812	Activité d'intégration : identification professionnelle en kinésiologie (1 cr.)
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN2821	Activités d'intégration : diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.) (KIN1800; KIN1812)
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3091	Motricité humaine : aspects cinésiologiques (4 cr.)
KIN3095	Blessures musculosquelettiques (KIN3091)
KIN3160	Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes (KIN3060)
KIN3831	Activités d'intégration : projection professionnelle (1 cr.)
KIN4155	Principes et méthodes de conditionnement physique (KIN3060; KIN3160)
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique (2 cr.)
KIN5165	Entraînement en musculation (2 cr.) (KIN4155; KIN5630)
KIN5411	Intervention en activité physique (kinésiologie)
KIN5416	Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie) (KIN5411)
KIN5630	Évaluation de la condition physique (KIN3060)
KIN6140	Biomécanique (KIN3091)
KIN6170	Psychologie du sport
KIN6175	Prescription en activité physique (KIN5411; KIN5630)
MET4101	Gestion des organismes de loisir et de sport
MKG3300	Marketing

Un cours choisi dans chacun des 4 blocs suivants (12 crédits) :

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
ou le cours	
SOC3230	Sociologie du loisir
KIN6517	Activité physique chez l'adulte en situation de handicaps (KIN2000)
KIN3360	Promotion de la santé et l'activité physique
ou le cours	
KIN6960	Introduction à l'ergonomie
KIN5096	L'activité physique et la personne âgée
ou le cours	
KIN6520	Rééducation motrice (KIN2000)

Les trois stages suivants (12 crédits) :

L'étudiant doit avoir une moyenne d'au moins 2,0/4,3 et ne pas être en sanction graduée pour pouvoir s'inscrire à tous les cours stage.

KIN1800	Stage en milieu récréosportif 1 (KIN1812)
KIN2800	Stage en milieu récréosportif 2 (KIN1800; KIN1812; KIN2821)
KIN3800	Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.) (KIN1800; KIN1812; KIN2821)

Trois cours libres, dont deux à l'extérieur des cours offerts par le département (9 crédits).

KIN1001	Activité physique et réussite académique
---------	--

Ce cours pourrait être considéré à titre de cours libre

Baccalauréat en mathématiques

(7321-7421-7721)

Confronter les modèles mathématiques à la réalité

Téléphone : 514 987-6104
www.math.uqam.ca/math/index.php

Concentration informatique : 7321
Concentration en statistique : 7421
Concentration en mathématiques et autres cheminements : 7721

Le nom des concentrations en informatique et en statistique figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

«Comment se fait-il que les mathématiques, qui sont un produit de la pensée humaine et indépendante de toute expérience, s'adaptent d'une manière si admirable aux objets de la réalité?» - Albert Einstein

Cette question d'Albert Einstein résume admirablement le rôle que les mathématiques jouent auprès des autres sciences depuis plusieurs siècles. Que ce soit pour traiter de questions profondes au sujet de l'univers en physique théorique, pour aider à la modélisation de phénomènes complexes en climatologie ou pour développer des algorithmes performants nécessaires en cette ère de télécommunications avancées, les exemples abondent pour montrer à quel point les mathématiques offrent un langage pratiquement indispensable au progrès des sciences contemporaines.

Le baccalauréat en mathématiques s'adresse avant tout à celles et ceux qui désirent acquérir une formation universitaire leur amenant une compréhension précise des outils mathématiques contemporains et utilisés dans diverses carrières où les méthodes quantitatives jouent un rôle important. Certains seront des passionnés de mathématiques voulant contribuer à leur développement à travers la recherche fondamentale ou appliquée, alors que d'autres voudront apprendre la langue et la pensée mathématique nécessaires à la création de modèle dans diverses sciences humaines et naturelles. Dans chaque cas les compétences acquises et transférables seront très recherchées sur le marché du travail.

Le programme vise donc avant tout deux grands objectifs : le premier est de créer une relève scientifique dont la formation générale est centrée sur la rigueur du raisonnement, le développement de l'esprit d'analyse et l'habileté à concevoir et manipuler des modèles mathématiques. Le second est de permettre une spécialisation graduelle en fonction des objectifs de chaque étudiant qui mènera, selon le cas, à la poursuite d'études supérieures en mathématiques ou dans un domaine connexe ou encore à un emploi après le diplôme.

Le baccalauréat de mathématiques regroupe trois concentrations : mathématiques fondamentales, statistique et informatique, ainsi qu'une option plus individualisée appelée «autres cheminements». La première année est commune aux trois concentrations si bien que le passage d'une concentration à l'autre est relativement aisé au cours de la première année et demi.

PARTICULARITÉS

- La formation offre un équilibre entre la théorie et la pratique. La plupart des cours comprennent trois heures de théorie et deux heures de séances de résolution de problèmes animées par un étudiant de maîtrise ou de doctorat.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Notamment, le Web permet d'accéder à des notes de cours ainsi qu'à des questionnaires de devoirs et d'examens.
- Des bourses d'initiation à la recherche sont octroyées aux étudiants à partir de fonds tels que le CRSNG, ou ceux des laboratoires de recherche LACIM et CIRGET.
- Le Département regroupe tous les domaines de l'activité mathématique, ce qui est exclusif à l'UQAM :
 - l'informatique-mathématique : formation théorique et professionnelle (en collaboration avec le Département d'informatique);
 - les mathématiques : formation théorique et professionnelle (avec mineure ou certificat);
 - la statistique : formation théorique et professionnelle;
 - la didactique : formation professionnelle;
 - les mathématiques financières et l'actuariat : formation professionnelle.

- En dehors des heures de classe, les professeurs sont très disponibles pour du tutorat et des explications supplémentaires.
- Plusieurs conférences par semaine sont données par des chercheurs renommés ou des représentants du marché du travail. Ces séminaires portent sur les différents domaines des mathématiques, dont l'informatique théorique, la didactique, la statistique, la combinatoire, la géométrie différentielle et la topologie.
- La structure du programme permet plusieurs types d'encadrement, dont le monitorat, assuré par des étudiants plus avancés, ce qui procure un suivi personnalisé à ceux qui éprouvent des difficultés.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- **Mathématiques pures** : cette concentration offre la formation la plus poussée et la plus générale possible en mathématiques puisque tous les domaines des mathématiques y sont abordés. Elle ouvre la porte à différents programmes de maîtrise ou de doctorat en mathématiques (fondamentales, financières) ou bien certaines maîtrises d'ingénierie ou de sciences économiques et, par l'entremise de cours d'ouverture bien ciblés, elle mène à des emplois dans divers domaines. Par exemple, les mathématiciens sont de plus en plus nombreux à travailler dans les entreprises privées, usines ou autres, où ils tentent de trouver les meilleures façons d'optimiser les opérations et d'assurer le contrôle de la qualité. Le monde de l'édition s'est récemment ouvert à eux, faisant notamment appel à leurs services à titre d'experts-conseils dans le domaine des manuels scolaires.
- **Statistique** : cette concentration offre une formation pour l'étudiant désirant travailler en statistique ou continuer vers les études supérieures en vue de devenir professionnel statisticien. La concentration statistique du baccalauréat permet à l'étudiant de posséder une base solide en mathématiques tout en s'initiant aux fondements de la statistique ainsi qu'aux techniques informatiques s'y rattachant. La complétion de ce programme d'étude permet à l'étudiant d'obtenir, sous certaines conditions, la qualification Statisticien associé (A.Stat.) de la Société statistique du Canada (SSC) indiquant que son titulaire a complété un programme d'études équivalent à une majeure ou à un baccalauréat en statistique. Les finissants récents ont trouvé des postes de statisticiens dans des grandes sociétés (Bell Canada et Hydro-Québec), dans les gouvernements provincial et fédéral, dans les hôpitaux universitaires et dans les compagnies pharmaceutiques.
- **Mathématiques-informatique** : cette concentration offre la possibilité d'acquies une formation bidisciplinaire en mathématique et en informatique. Au cours des deux premières années, communes à la concentration mathématiques fondamentales, une formation générale en mathématiques permet d'acquies les outils mathématiques indispensables aux développements de l'informatique. La dernière année est dédiée aux cours spécifiques à l'informatique fondamentale. Elle permet d'entreprendre les programmes de maîtrise et de doctorat en mathématique ou en informatique mathématique et mathématique combinatoire. Les débouchés sur le marché de l'emploi sont nombreux. Par exemple, les jeux vidéo représentent un excellent exemple d'une combinaison des mathématiques avancées et des outils de l'intelligence artificielle. L'industrie des jeux vidéo connaît une excellente croissance de l'emploi en raison de la forte demande de services informatiques et du dynamisme du secteur des jeux vidéo.
- Le profil «autre cheminement» offre également la possibilité d'obtenir un baccalauréat en complétant deux ans de mathématiques avec une mineure ou un certificat afin de permettre aux étudiants de combiner leur formation mathématique à un domaine connexe (économie, modélisation mathématique en sciences naturelles, sciences de la terre etc.). Ceci peut s'avérer particulièrement utile pour les étudiants voulant intégrer rapidement le marché du travail. Ce cheminement requiert l'autorisation de la direction du programme.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 142 (hiver 2011)
286 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

- concentration en informatique (7321)
- concentration statistique (7421)
- concentration mathématiques et autres cheminements (7721)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants ou leur équivalent : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et Géométrie vectorielle. Voir REMARQUE

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances mathématiques (industrie, commerce, services, etc.). Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et Géométrie vectorielle.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation de niveau collégial requis se verra imposer un ou deux des cours d'appoint suivants :

- MAT0339 Mathématiques générales (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle);
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral).

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au cours du premier trimestre d'inscription dans le programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Analyste de systèmes de gestion, analyste de marketing, analyste de systèmes informatiques, biostatisticien, concepteur de logiciels, conseiller en informatique, consultant en édition, consultant en entreprise, enseignant (collégial), informaticien, programmeur-analyste, statisticien.

Les gouvernements, les milieux financiers, les compagnies pharmaceutiques et les grandes entreprises recherchent toujours de plus en plus des candidats capables de modéliser des problèmes et de trouver des algorithmes pour les résoudre. Les applications des mathématiques n'ont jamais été aussi prédominantes dans toutes sortes de domaines. Par exemple, elles permettent de gérer la circulation automobile, d'évaluer l'efficacité de nouveaux médicaments, de sonder les opinions des gens, de créer des codes secrets indéchiffrables, d'emmagasiner de façon sécuritaire beaucoup d'information, d'améliorer l'imagerie par ordinateur.

Le Québec souffre actuellement d'une pénurie de statisticiens et de bio-statisticiens. L'étudiant qui termine son baccalauréat dans la concentration statistique peut, ou bien décider d'aller directement sur le marché du travail, ou bien d'approfondir sa formation professionnelle avec une maîtrise en statistique. Nos finissants récents ont trouvé des postes de statisticien dans de grandes sociétés (telles que Bell Canada et Hydro-Québec), dans les gouvernements provincial et fédéral (Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada), dans les hôpitaux universitaires de l'Université de Montréal et de McGill, et dans des compagnies pharmaceutiques.

L'étudiant qui veut poursuivre une carrière en recherche ou en enseignement au niveau universitaire peut compléter sa formation avec un doctorat en mathématiques. Toujours à cause de la pénurie de statisticiens de tous les niveaux, il y a présentement des postes de professeur de statistique non comblés dans les universités canadiennes.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en bio-informatique
- DESS en systèmes embarqués
- DESS en météorologie
- Maîtrise en administration des affaires
- Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit
- Maîtrise en économique
- Maîtrise en finance appliquée
- Maîtrise en informatique
- Maîtrise en mathématiques
- Maîtrise en sciences de l'atmosphère
- MBA en sciences et génie
- Maîtrise et doctorat en science, technologie et société

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les seize cours suivants (48 crédits) :

INF1120 Programmation I

MAT1006	Arithmétique et géométrie classique
MAT1013	Analyse I
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2030	Introduction à la géométrie
MAT2055	Logique et ensembles (MAT1006)
MAT2070	Probabilités I (MAT1111 ou MAT1112)
MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1006; MAT1203)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
MAT3162	Mathématiques algorithmiques
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

Note : Pour s'inscrire au cours MAT2070, il faut avoir réussi le cours MAT1112 ou s'y inscrire au même trimestre.

Un cours d'éthique choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FSM4000	Sciences et société
INM6000	Informatique et société
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique

ou tout autre cours portant sur les aspects épistémologiques, culturels ou socio-économiques des mathématiques, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Treize cours choisis dans l'une des concentrations suivantes :

CONCENTRATION INFORMATIQUE (7321)

(13 cours, soit 39 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1006; MAT1112)

Quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (7721)

(13 cours, soit 39 crédits) :

Les sept cours suivants (21 crédits) :

MAT2000	Algèbre II (MAT1006; MAT1203)
MAT2011	Analyse II (MAT1013)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1006; MAT1112)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT4002	Groupes et représentations (MAT2101)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030; MAT2112; MAT3112)
MAT5190	Introduction à la topologie (MAT1013)

Deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits).

Quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

CONCENTRATION STATISTIQUE (7421)

(13 cours, soit 39 crédits) :

Les sept cours suivants (21 crédits) :

MAT2011	Analyse II (MAT1013)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT3880	Interprétation des données (INF1120; MAT3180)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203; MAT3180)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)

Deux cours, choisis avec l'accord de la direction du programme, dans la liste des cours à option ou des cours obligatoires dans l'une des autres concentrations ou des cours du baccalauréat en actuariat (6 crédits) :

Le cours suivant est recommandé à ceux qui veulent poursuivre en maîtrise :
MAT5071 Probabilités II (MAT2070)

Quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

AUTRES CHEMINEMENTS (7721)

Après avoir réussi les seize cours obligatoires du tronc commun (48 crédits) et le cours d'éthique (3 crédits), l'étudiant peut, avec l'accord de la direction du programme, compléter son programme en choisissant deux cours (6 crédits) de mathématiques, neuf cours (27 crédits) dans une discipline (administration, biologie, économique, physique, sciences de la Terre, etc.) ou dans un champ d'études (sciences, sciences humaines, sciences de la gestion, etc.) et deux cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (6 crédits).

Quatre cours choisis dans la liste des cours d'ouverture (12 crédits).

Liste des cours d'ouverture

BIO3100	Écologie générale
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I
INF1051	Histoire de l'informatique
LT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MAT6221	Histoire des mathématiques
PHI1101	Initiation à l'organisation du discours théorique
PHY1011	L'atome
PHY1112	Mécanique classique I
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY2710	L'environnement abiotique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCT1032	Initiation à l'archéologie
SCT1510	Géologie générale
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie

ou tout autre cours d'ouverture avec l'accord de la direction du programme.

Liste des cours à option

ACT2025	Mathématiques financières I
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAM5050	Méthodologie mathématique
MAM5160	Stage (Avoir complété 45 crédits du programme)
MAT1100	Théorie des nombres (MAT1006)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3100	Algèbre linéaire III (MAT2101)
MAT4010	Analyse III (MAT2011)
MAT4030	Géométrie projective (MAT1006; MAT1203)
MAT4050	Logique II (MAT2055)
MAT4060	Programmation non linéaire et programmation dynamique (MAT3060)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4100	Initiation aux catégories
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4200	Théorie de Galois (MAT1203; MAT2000)
MAT5010	Analyse complexe II (MAT3010)
MAT5071	Probabilités II (MAT2070)
MAT5110	Mesure et intégration (MAT2011)
MAT5150	Théorie des ensembles (MAT2000 ou MAT2011 ou MAT2055)
MAT5171	Probabilités III
MAT5180	Statistique III (MAT3180; MAT4081)
MAT5360	Analyse numérique II (MAT4360)
MAT5900	Séminaire I
MAT5920	Séminaire II
MAT5930	Séminaire III
MAT6010	Calcul des variations

Baccalauréat en microélectronique (7081)

Téléphone : 514 987-3676

GRADE

Bachelier ès sciences appliquées, B.Sc.A.

Note : Ce programme ne donne pas accès à la pratique du génie tel que régi par l'Ordre des ingénieurs du Québec.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à doter l'étudiant d'une solide compréhension des phénomènes physiques en général, de la microélectronique en particulier et de ses applications dans les domaines des ordinateurs et des télécommunications. En plus d'ouvrir la voie aux études de cycles supérieurs en sciences appliquées, le programme prépare l'étudiant au travail dans des centres de recherche, les entreprises de haute technologie, les services publics et privés, les bureaux d'étude, etc.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUE D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 60

CONDITIONS D'ADMISSION

BASE DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de formation professionnelle, telle que les technologies en avionique; électronique; conception électronique; électronique industrielle; système ordonnés et informatique.

Voir REMARQUE

Une cote de rendement (cote R) minimale de 24 est exigée. Un dossier de candidature avec une cote R inférieure à 24 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction du programme.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, tel qu'établi lors d'une entrevue avec le directeur du programme, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant au moins deux ans dans le domaine. Voir REMARQUE

ou

UNIVERSITAIRE

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,5 sur 4,3 est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 2,5/4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie, obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (1) ou l'équivalent.

(1) Nonobstant toute entente conclue avec le Gouvernement du Québec incluant l'Accord cadre franco-québécois sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études.

Une moyenne minimale de 12 sur 20 ou l'équivalent est exigée. Un dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 12 sur 20 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude du dossier par la direction de programme. Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial en sciences de la nature dans les domaines suivants : Calcul intégral; Calcul différentiel; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle; Mécanique; Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas atteint les objectifs de formation requis se verra imposer un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- MAT0339 Mathématiques générale (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle)
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral)
- PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme (Électricité et magnétisme; Ondes et physique moderne)
- PHY0350 Introduction à la mécanique générale (Mécanique)

Le candidat aura douze mois pour réussir les cours d'appoint exigés.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À LUQAM

- DESS en systèmes embarqués
- DESS ou maîtrise en technologies de l'information
- Maîtrise en génie logiciel
- Maîtrise en informatique
- MBA pour cadres en gestion de la technologie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

A. 69 crédits de cours obligatoires répartis comme suit :

Informatique (6 crédits)

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
INF2105	Programmation scientifique II (INF1105)

Mathématiques (12 crédits) :

MAT1111	Calcul I
ou	
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
ou	
MAT1300	Algèbre linéaire et matricielle
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
ou MAT3113	
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

Physique et chimie (12 crédits) :

CHI1402	Thermodynamique chimique
PHG2510	Science des matériaux
PHG4221	Électromagnétisme (MAT1111 ou MAT1112; MAT1203 ou MAT1300)
PHG6480	Physique de l'état solide (PHG2510)

Microélectronique (36 crédits) :

MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC1115	Laboratoire d'électronique générale
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065)
MIC3220	Signaux et systèmes (MAT1203 ou MAT1300; ING3400)
MIC4100	Analyse de circuits (MAT1111 ou MAT1112; MAT1203 ou MAT1300; MAT3112 ou MAT3113; MIC1115)
MIC4120	Microélectronique I (INF1105; MIC4100)
MIC4220	Traitement numérique des signaux (INF2105; MIC3215; MIC5100)
MIC5100	Compléments d'analyse de circuits (MIC3220; MIC4100)
MIC5120	Microélectronique II (MIC1065; MIC4120)
MIC6120	Technologies des circuits ITGE (ING5400 ou PHG6480)
MIC6130	Circuits intégrés programmables (MIC1065)
MIC6245	Circuits intégrés à très grande échelle (MIC5120; MIC6130)

Formation générale (3 crédits)

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
---------	--

B. 21 crédits de cours au choix, répartis comme suit :

Sciences fondamentales, microélectronique et informatique (12 crédits)

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

INF1130	Mathématiques pour informaticien
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)
INF3300	Environnements de programmation (INF2120)
INF5170	Programmation parallèle (INF3172)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
MAT2070	Probabilités I (MAT1111 ou MAT1112)
MIC3240	Principes des communications I (MIC3220; MIC4100)
MIC4215	Microprocesseurs II (MIC3215)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC4240	Principes des communications II (MAT2070; MIC3240)
MIC4250	Communication entre ordinateurs (INF1105; MIC1065)
MIC6160	Sujets spéciaux en microélectronique
TEM6310	Projet

Science de la gestion (6 crédits)

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ECO1081	Économie des technologies de l'information
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3222	Planification et contrôle de projets
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1620	Administration des lois du travail

Formation générale (3 crédits)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ANG3016	Intermediate English Text (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
FSM2001	L'être humain et son environnement
FSM4000	Sciences et société
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
SOC6210	Sociologie de la technologie

Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère (7442-7443) Majeure en géologie (6920)

Lire la planète comme un livre ouvert

Téléphone : 514 987-3370
scta.uqam.ca/programmes/1er-cycle/baccalaureat-en-sciences-de-la-terre-et-de-latmosphere.html

- concentration en géologie (7442)
- concentration en météorologie (7443)
- majeure en géologie (6920)

Les étudiants diplômés de la concentration en géologie sont admissibles à l'Ordre des géologues du Québec (OGQ).

La majeure en géologie répond aux exigences de formation de l'Ordre des géologues du Québec (OGQ). Pour être admissibles, les étudiants doivent toutefois obtenir un baccalauréat ès sciences en complétant leur formation par une mineure ou un certificat dans un domaine d'études approprié.

Les deux concentrations seront mentionnées sur le diplôme respectif des étudiants concernés.

GRADE

Le baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère mène au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.).

La majeure en géologie, cumulée à une mineure ou un certificat, mène au grade de bachelier ès sciences, B.Sc.

CRÉDITS

Le baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère comporte 90 crédits. La majeure en géologie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Un baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère est une préparation aux nombreux métiers des géosciences, de la géologie à la météorologie, et une ouverture aux vastes domaines de recherche dans les disciplines fondamentales connexes à la géologie.

Les géologues étudient la composition, la structure, les ressources et l'évolution de la Terre - en particulier de l'écorce terrestre. Ils évaluent les ressources minérales et hydriques et participent à des travaux d'exploration minière. Ils se prononcent sur l'importance des matières premières et des matériaux utilisés dans l'industrie ou la construction. Ils déterminent les risques de catastrophes naturelles et évaluent l'impact des actions anthropiques sur le milieu naturel. Leur expertise est indispensable pour l'aménagement et la gestion du territoire. Par exemple, ils vérifient la stabilité des terrains, déterminent les zones inondables et signalent l'érosion des berges fluviales et des zones côtières.

Les météorologues étudient l'atmosphère et ses interactions avec la Terre, les océans et la biosphère. Leurs connaissances en mathématiques appliquées et en physique leur permettent de comprendre toute la gamme des phénomènes atmosphériques, de la formation du flocon de neige jusqu'au climat général de la Terre. Les météorologues prévisionnistes analysent des données et des informations afin de préparer quotidiennement des prévisions météorologiques.

Les météorologues spécialisés en climatologie estiment les diverses composantes du climat et leur variabilité pour déterminer, par exemple, le potentiel éolien d'une région donnée. Les météorologues des applications collaborent au développement d'indices ou de modèles de prévisions bioclimatiques pour des secteurs tributaires des conditions météorologiques (agriculture, foresterie, etc.). Les météorologues spécialisés en qualité de l'air s'intéressent aux phénomènes de transport, de transformation et de dispersion des polluants atmosphériques et peuvent être appelés à concevoir des scénarios de réduction des émissions polluantes.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université francophone à offrir une formation de premier cycle en météorologie.
- Les cours du tronc commun présentent les bases des géosciences, ce qui permet à l'étudiant de confirmer son choix dans l'une des deux concentrations.
- La formation est axée sur la pratique, tant sur le terrain qu'en laboratoire (la plupart des cours comprennent trois heures de théorie suivies de deux heures de laboratoire).
- L'étudiant a accès à des laboratoires perfectionnés en sciences de la Terre et en sciences de l'atmosphère (spectromètre de masse, diffractomètre, microscope à balayage, rayons X, modélisation météorologique, etc.).
- Le programme assure un apprentissage systématique de la communication orale et écrite par des exposés individuels et des rapports thématiques.
- Une activité de synthèse, à la fin des études en géologie, permet une initiation personnelle à la recherche appliquée ou fondamentale à l'université ou dans une entreprise. Des bourses au mérite peuvent être obtenues à cet effet.
- L'étudiant a la possibilité de recevoir des bourses d'initiation à la recherche, de faire des stages rémunérés avec des professeurs ou dans les entreprises pendant l'été, ou de trouver des emplois à temps partiel en automne et en hiver.
- L'étudiant peut aussi bénéficier de plusieurs bourses au cours de ses études, remises, entre autres, par les organismes suivants : Association de l'exploration minière du Québec, Association géologique du Canada, Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM, Fondation de l'UQAM, Association minière du Canada, Association of Engineering Geologists, Société québécoise d'exploration minière, Société canadienne des géologues du pétrole, Ordre des géologues du Québec.
- Une fois par année, des professionnels des milieux privés et parapublics en géologie viennent présenter les développements dans le milieu professionnel, les perspectives de carrière, les tendances du marché, le cheminement professionnel qu'ils ont suivi ainsi que leur métier au quotidien.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation, surtout en ce qui concerne le traitement des données et des images géologiques, météorologiques ou des géosciences.
- Le programme offre un vaste choix de disciplines que couvrent les cours obligatoires et de spécialisation : l'océanographie, l'étude du Quaternaire, la géochimie minérale et isotopique, la géophysique, la paléoclimatologie, la pédologie ainsi que l'étude des risques naturels et des impacts de l'espèce humaine sur l'environnement.
- Grâce aux contributions de la Faculté des sciences, du Département et des commanditaires, des voyages d'études, crédités ou non, permettent, par exemple, de rencontrer des gens d'entreprises et de visiter des compagnies minières à l'étranger. Par le passé, de tels voyages ont été organisés, entre autres, en Guyane française (1999), au Pérou (2000), au Maroc (2002 et 2008), aux Îles Canaries (2005), au Mexique (2006), au Chili (2007) et dans le Grand Canyon (2009).
- La direction du programme peut reconnaître jusqu'à dix cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques de géologie appliquée.

Saviez-vous que :

- le premier diamant du nord du Québec a été découvert par un étudiant du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère en 1996?
- la plupart des présentateurs de météorologie de Radio-Canada et de MétéoMédia ont été formés à l'UQAM en sciences de l'atmosphère?

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- **Géologie** : l'étudiant selon la spécialisation choisie (géologie des ressources ou géologie de l'environnement) se prépare à faire de l'évaluation de terrain géologique, à utiliser des cartes géologiques et à participer à des travaux d'exploration minière, pétrolière et gazière. Il sera appelé à rédiger des rapports qui seront conformes aux exigences de l'Ordre des géologues du Québec.
- **Météorologie** : L'information météorologique lui permet d'apprendre à préparer des prévisions météorologiques quotidiennes, à estimer les diverses composantes du climat et leur variabilité pour une région donnée, à développer des indices ou des modèles de prévisions pour un secteur tributaire des conditions météorologiques (agriculture, foresterie, etc.), à participer à la conception de scénarios de réduction des émissions polluantes, etc.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Des ententes avec plusieurs universités françaises permettent aux étudiants d'aller poursuivre une partie de leur scolarité de baccalauréat en France afin d'y approfondir notamment la gestion industrielle des ressources minérales, différentes techniques d'analyse météorologique, etc.

STAGES

Travaux sur le terrain

La concentration en géologie offre quatre camps de terrain d'une durée de huit à douze jours chacun qui assurent une formation pratique exceptionnelle.

Les camps sont des activités intensives.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Les étudiants admis au trimestre d'hiver doivent prendre note que les activités sont offertes en fonction d'une admission au trimestre d'automne, ce qui pourrait avoir comme résultat d'allonger la durée de leurs études au-delà des trois années normalement prévues.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 71 (hiver 2011)
176 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, ou en arts, lettres et sciences (DEC intégré)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie minière, en techniques géologiques ou en techniques physiques. Voir REMARQUE

Passerelle : Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle peuvent bénéficier de reconnaissances d'acquis (jusqu'à 30 crédits) sur recommandation de la direction du programme.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent.

Une cote de rendement (cote R) minimale de 21 est exigée.

Voir REMARQUE

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un emploi pendant un an dans un domaine relié à la concentration désirée (voir ci-dessous les spécifications relatives à chacune des concentrations du baccalauréat ainsi qu'à la majeure).

Voir REMARQUE

Concentration en géologie et majeure en géologie :

Avoir occupé un emploi pertinent dans un domaine relié à la géologie, aux mathématiques ou dans des domaines connexes (bureaux d'ingénieurs-conseils, assistance technique en géologie ou géophysique, géodésie, cartographie, aménagement du territoire, industrie, commerce, services, etc.). Voir REMARQUE

Concentration en météorologie :

Avoir occupé un emploi pertinent dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en météorologie (industrie, commerce, services, etc.). Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,0 sur 4,3 est exigée.

Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 10 sur 20 est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Biologie; Chimie générale; Chimie des solutions, Calcul différentiel, Calcul intégral, Algèbre linéaire et géométrie vectorielle; Mécanique, Électricité et magnétisme, Ondes et physiques modernes.

Admission conditionnelle :

Le candidat pourra être admis s'il a réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans au moins cinq des domaines mentionnés ci-dessus. Pour les objectifs de formation non-atteints, le candidat se verra imposer des cours d'appoint.*

Le ou les cours d'appoint devront être réussis au plus tard douze mois après la première inscription dans le programme. Par ailleurs, l'étudiant ne pourra pas suivre le cheminement régulier s'il n'a pas atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants : Calcul différentiel, Calcul intégral, Algèbre linéaire et géométrie vectorielle; Mécanique, Électricité et magnétisme, Ondes et physiques modernes.

Le dossier d'un candidat dont l'admission a été refusée au baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère sera considéré pour une admission au certificat en géologie appliquée (4024). S'il y est admis, il aura la possibilité de compléter les cours ou d'atteindre les objectifs de formation manquants en suivant les cours d'appoint offerts à l'Université ou leur équivalent.*

* Liste des cours d'appoint offerts à l'Université :

- Biologie : BIO0300 Biologie générale
- Chimie générale et Chimie des solutions : CHI0310 Chimie générale et CHI0311 Travaux pratiques de chimie générale
- Algèbre linéaire et géométrie vectorielle : MAT0339 Mathématiques générales
- Calcul différentiel et Calcul intégral : MAT0349 Calcul différentiel et intégral
- Mécanique : PHY0350 Introduction à la mécanique générale
- Électricité et magnétisme et Ondes et physique moderne : PHG0330 Introduction à l'électromagnétisme

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

En mai 2001, le projet de loi 177 a créé l'Ordre des géologues du Québec. Les membres seront les seuls à donner des consultations ou avis et à dresser des rapports techniques sur la valeur des ressources du sous-sol à exploiter. Les seuls critères d'adhésion sont un diplôme de 1^{er} cycle (baccalauréat) en géologie et le passage d'un examen portant sur l'éthique de la profession.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Coordonnateur d'études d'impacts, géologue (dans l'industrie minière ou les ministères provinciaux et fédéraux), gestionnaire de projets, hydrogéologue, minéralogiste, pédologue, sismologue, spécialiste en cartographie de terrain, spécialiste en environnement et en cartographie de terrain.

Le principal employeur des météorologues est le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada. Le météorologue peut aussi agir en tant qu'expert-conseil dans les domaines agricole, forestier ou énergétique. Des entreprises privées et des firmes-conseils en génie et en environnement, de même que des entreprises de communication, offrent également des débouchés.

Le taux de placement des diplômés en géologie frise les 100 % tant la demande pour les métaux est en croissance. Les diplômés en météorologie sont très en demande, le marché du travail étant présentement en pénurie de candidats.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- DESS en exploration et gestion des ressources non renouvelables
- DESS en météorologie
- Maîtrise en sciences de l'atmosphère
- Maîtrise en sciences de l'environnement
- Maîtrise en sciences de la Terre
- MBA en sciences et génie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ATMOSPHÈRE

Les huit cours suivants (24 crédits) :

PHY2001	Thermodynamique des systèmes terrestres
SCA2626	Météorologie générale
SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT2500	Géomathématiques
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT4003	Introduction à la géodynamique et la tectonique globale

CONCENTRATION EN GÉOLOGIE (7442)

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2210	Paléontologie
SCT2611	Géophysique appliquée
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4011	Géologie glaciaire (SCT3221)
SCT4111	Géochimie (SCT3111)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT6810	Camp de terrain : études thématiques (SCT3210; SCT4410)
SCT6820	Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles (SCT4011)
STM5000	Activités de synthèse I

Quatre cours choisis parmi un ou plusieurs des axes ci-dessous (12 crédits) :

Trois cours choisis en dehors du champ de spécialisation non siglés SCA, SCT ou PHY (9 crédits) : dans des domaines comme la géographie, les langues, la gestion de projet, etc.

CONCENTRATION EN MÉTÉOROLOGIE (7443)

Les douze cours suivants (36 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1112	Calcul I
MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
PHY1113	Mécanique classique I
PHY2101	Électromagnétisme
PHY3122	Mécanique des milieux continus et discontinus
PHY3173	Physique des ondes
PHY4020	Phénomènes non linéaires (PHY1113; PHY4041)
PHY4041	Physique mathématique
PHY4501	Thermodynamique avancée

Cinq cours de l'axe météo et climat (voir remarque 1 ci-dessous) (15 crédits).

Cinq cours choisis en géologie ou dans d'autres domaines dont au moins un cours choisi en dehors du champ de spécialisation (non siglé SCA, SCT ou PHY) (15 crédits) :

Remarque 1 : Les cinq premiers cours de l'axe Météo et climat doivent avoir été réussis pour être reconnu à titre de météorologue et rencontrer les critères d'embauche d'Environnement Canada.

Remarque générale : Les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Axe géologie des ressources

SCT4221	Sédimentologie avancée et géologie pétrolière (SCT3221)
SCT5122	Pétrologie des roches ignées et métamorphiques (SCT1115; SCT1323)
SCT5410	Métallogénie (SCT4410)
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2611; SCT4410)
SCT6521	Géologie historique (SCT3210; SCT3221)

Axe géologie de l'environnement

SCT3010	Pédologie
SCT4320	Océanographie
SCT5330	Géotechnique
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT6310	Changements globaux : géosphère-biosphère

Axe météo et climat

SCA3630	Laboratoire de météorologie I
SCA4011	Modélisation numérique des milieux continus (PHY1113; MAT3112)
SCA4622	Météorologie dynamique (PHY2001; PHY3122; PHY4501)
SCA4662	Méso- et micrométéorologie (PHY3122)
SCA5622	Météorologie synoptique et laboratoire de météo (PHY4501; PHY2001; SCA4662)
SCA6001	Physique et modélisation du climat (SCA4011; SCA5622)

MAJEURE EN GÉOLOGIE (6920)

Les vingt cours suivants (60 crédits) :

SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2210	Paléontologie
SCT2500	Géomathématiques
SCT2611	Géophysique appliquée
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4003	Introduction à la géodynamique et la tectonique globale
SCT4011	Géologie glaciaire (SCT3221)
SCT4111	Géochimie (SCT3111)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT4810	Camp de cartographie géologique
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT6810	Camp de terrain : études thématiques (SCT3210; SCT4410)
SCT6820	Camp de terrain : cartographie et morphologie des dépôts meubles (SCT4011)

Remarque : Les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Certificat en analyse chimique (4280)

Téléphone : 514 987-3657
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à assurer à l'étudiant une formation à la fois théorique et pratique dans les différentes techniques de l'analyse chimique et lui permettre de se familiariser avec les méthodes d'analyse chimique utilisées dans divers domaines d'application dont : l'environnement, le milieu du travail et l'industrie. Le programme s'adresse à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, recherchent une formation ou un complément de formation professionnelle en analyse chimique. Il s'adresse aussi aux nouveaux immigrants possédant une formation antérieure en chimie, soucieux d'acquérir une expertise supplémentaire en analyse chimique selon les normes, méthodes et l'appareillage analytique utilisés au Québec.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 32 (hiver 2011)
57 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de génie chimique (210.02) ou en Techniques de laboratoire (210.AB) spécialisation en Chimie analytique ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé comme professionnel pendant un an dans un domaine relié à la chimie. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées, dans un domaine comme la chimie ou la biochimie. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'une licence ou d'une maîtrise ou être titulaire d'un brevet de technicien supérieur dans un domaine comme la chimie ou la biochimie. Voir REMARQUE

REMARQUE :

De plus, le candidat devra posséder les connaissances ou avoir réussi les cours de chimie du programme d'études collégiales en techniques de chimie analytique.

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La réussite de ce programme offert à ceux qui sont déjà engagés sur le marché du travail en chimie en tant qu'analyste, technologue ou technicien de laboratoire d'analyse peut, dans plusieurs cas, faciliter l'accès à des postes de plus grandes responsabilités.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

La réussite de ce seul programme ne suffit pas pour accéder à l'Ordre des chimistes du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

CHI2100	Analyse quantitative appliquée
CHI2130	Analyse par spectroscopie
CHI2170	Méthodes séparatives
CHI2900	Contrôle de la qualité (CHI1104 ou CHI2100)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
ou	
MIC3340	Introduction à la robotique

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

CHI1560	Introduction à la toxicologie biochimique (CHI1301)
CHI1822	Chimie et environnement
CHI2520	Analyses biochimiques cliniques (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2530	Biessais des contaminants (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2570	Analyses alimentaires (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2810	Analyse de l'air (CHI1104 ou CHI2100)
CHI2832	Caractérisation chimique des eaux (CHI1104 ou CHI2100)

ou tout autre cours d'analyse choisi en accord avec la direction du programme

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

Note : Le cours CHI1133 s'adresse exclusivement aux étudiants n'ayant pas acquis une formation appropriée en chimie analytique expérimentale. Dans un tel cas, sur avis du directeur de programme, le cours CHI1133 doit être suivi en début de programme.

CHI1133	Travaux pratiques en chimie analytique
CHI2104	Méthodes instrumentales (CHI1104 ou CHI2100)
CHI3003	Projet de fin d'étude (4 cr.)
CHI3133	Spectroscopie appliquée (Cours concomitant : CHI2104)
INF1025	Outils de bureautique et Internet
LIT1313	Stylistique du français scientifique et technique
MAT1580	Statistiques pour sciences physiques
MIC3340	Introduction à la robotique
SCT6320	Hydrologie

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Certificat avancé en développement de logiciels (4626)

Téléphone : 514 987-3664
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du programme est de donner une formation avancée et spécialisée en informatique, dans les domaines du développement de logiciels et de l'informatique répartie. Ce programme s'adresse particulièrement aux personnes œuvrant dans les industries des logiciels, qui ont besoin de connaissances plus formelles et récentes et à celles désirant acquérir une formation complémentaire dans ce domaine. Un autre objectif est de leur permettre de poursuivre des études plus complètes en informatique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 37 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base. Les candidats sur la base DEC doivent demander leur admission au programme du certificat en informatique et développement de logiciels.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant deux ans dans le domaine du développement de logiciel (programmation, analyse).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ès sciences ou sciences appliquées ou être titulaire d'un certificat en informatique ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées obtenu à l'extérieur du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Les candidats devront avoir réussi les trois (3) cours de programmation suivants : INF1120, INF2120, INF2170 ou leur équivalent. Le candidat peut aussi satisfaire cette condition s'il possède une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le développement de logiciel ou s'il a réussi des cours universitaires jugés équivalents par la direction de programme.

Remarque : Le dossier du candidat dont l'admission dans le programme a été refusée sera transféré au certificat en informatique et développement de logiciel (4702).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Dépendamment de la formation antérieure, analyste ou programmeur en développement de logiciels ou en informatique répartie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

L'étudiant qui n'a pas fait le cours INF1130 ou l'équivalent devra s'inscrire obligatoirement à ce cours au cours des trois premiers trimestres du programme. Le cours sera considéré comme un cours au choix.

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes certificat en informatique et développement de logiciel (4702) et certificat avancé en développement de logiciel (4626) pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats.

Le cheminement du programme n'est pas prévu pour être fait à temps complet en raison des contraintes imposées par les cours préalables. Cependant, l'étudiant pourra s'inscrire à des cours hors-programme pour être considéré à temps complet. L'inscription à des cours hors-programme est limitée à 5 cours (15 crédits) pour toute la durée du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)

Cinq (5) cours parmi la liste suivante (15 crédits) :

INF1130	Mathématiques pour informaticien
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3005	Programmation Web avancée (INF2005)
INF3140	Modélisation et spécification formelles de logiciels (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF4100	Conception et analyse d'algorithmes (INF3105)
INF4150	Interfaces personnes-machines (INF5151)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF2120 ou INF2105)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF4500	Bioinformatique (INF3105)
INF5000	Théorie et construction des compilateurs (INF3105)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5153	Génie logiciel : conception (INF5151; INF3135)
INF5170	Programmation parallèle (INF3172)
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5280	Bases de données avancées (INF5180)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470	Gestion de réseaux (INF3270)
INF6150	Génie logiciel : conduite de projets informatiques (INF5153)
INF6160	Qualité : processus et produits (INF5153)
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200 ou MET5215)

Note : L'étudiant peut choisir un autre cours à l'extérieur de la liste suggérée des cours au choix avec l'accord explicite du directeur de programme et ce obligatoirement avant de s'y inscrire.

Certificat en écologie (4201)

Téléphone : 514 987-3654
www.bio.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à fournir une formation de base dans le domaine de l'écologie, par l'acquisition des notions de biologie nécessaires à la compréhension de la dynamique des écosystèmes et par l'accès aux travaux scientifiques consacrés à l'écologie et à la production biologique.

Les cours permettent, selon le cas, un apprentissage des principales techniques utilisées en écologie terrestre, aquatique ou agro-alimentaire et une étude des liens entre la production biologique et l'écosystème exploité. Le cours Méthode de terrain en écologie, d'une durée de deux semaines, se déroule à la station écologique La Huardière à Saint-Michel-des-Saints.

Le programme s'adresse à ceux qui, déjà engagés sur le marché du travail, désirent acquérir des connaissances en écologie pour des raisons professionnelles ou culturelles, ainsi qu'à ceux qui veulent s'impliquer dans l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources renouvelables.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, principalement de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 45 (hiver 2011)
95 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne académique supérieure ou égale à 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans. De plus, le candidat devra avoir travaillé (joindre une attestation d'emploi qui en témoigne) et/ou démontrer un intérêt pour l'écologie (joindre une lettre de motivation décrivant l'implication sociale, un projet personnel, une réalisation dans le domaine, etc.)

REMARQUE :

Passage du certificat en écologie au baccalauréat en biologie

L'étudiant désirant être admis au Baccalauréat en biologie (7013) sur la base de son Certificat en écologie (4201) devra avoir réussi cinq cours (15 crédits) avec une moyenne minimale équivalente à 2,5 sur 4,3. Un dossier de candidature avec une moyenne académique inférieure à 2,5 sur 4,3 pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude par la direction de programme. Les cinq cours devront avoir été complétés au moment du dépôt de la demande d'admission.

Le Candidat pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi un cours de niveau collégial ou universitaire dans chacun des domaines suivants :
Mathématiques (Calcul différentiel ou Statistique) et Chimie, pourra être admis conditionnellement au Baccalauréat. Le cours de Mathématiques devra être réussi avant le début du premier trimestre d'inscription dans le programme, celui de Chimie au plus tard douze mois après le début du premier trimestre d'inscription.

Les cours équivalents suivants sont offerts à l'Université :

- Mathématiques : MAT0349 Calcul différentiel et intégral
- Chimie : CHI0310 Chimie générale

Le cours BIO3500 du Certificat en écologie est accepté pour l'exigence de Mathématique.

Les candidats auraient avantage à avoir réussi un cours de Chimie organique.

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme fournit un complément de formation aux personnes déjà dans le milieu de travail (enseignement, guide écologique, plein air, agriculture, horticulture ou études pluridisciplinaires impliquant l'écologie) ou aux personnes intéressées à l'écologie.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1050	Biologie animale
BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO2611	Biologie végétale
BIO3100	Écologie générale
BIO3500	Séminaire en écologie et analyse de données
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
SCT3010	Pédologie

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6821	Aménagement de la faune
ECO1470	Écologie, économie et environnement
GEO4600	Géographie du monde rural
FSM2001	L'être humain et son environnement
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
JUR1023	Droit de l'environnement
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCT3261	Pédologie et photo-interprétation
SCT6320	Hydrologie

Certificat en géologie appliquée (4024)

Téléphone : 514 987-3370

scta.uqam.ca/programmes/1er-cycle/certificat-en-geologie-appliquee.html

Le programme comporte trois profils :

- Ressources minérales
- Travaux de génie
- Géomorphologie

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse principalement aux personnes déjà engagées dans le milieu du travail (personnel technique, enseignant, etc.) et qui ont besoin de connaissances en géologie pour leurs activités. Il s'adresse également à tous ceux qui cherchent un complément de formation scientifique et technologique. Il vise à permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances théoriques essentielles sur les matériaux, les formes et les processus géologiques;
- d'acquérir les connaissances et les habiletés techniques ou pratiques pour réaliser des travaux de laboratoires ou de terrain;
- d'intégrer leurs connaissances théoriques et pratiques pour une approche globale de leur environnement géologique;
- de résoudre des problèmes pratiques dans le cadre de leurs activités.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Ressources minérales : formation axée sur des connaissances de base concernant l'évaluation de terrains géologiques et de leur potentiel économique.
- Travaux de génie : formation axée sur des connaissances de base sur les environnements géologiques récents et les effets de l'activité humaine sur ces environnements.
- Géomorphologie : formation axée sur des connaissances de base sur la nature et l'origine du paysage terrestre, surtout en Amérique du Nord.

STAGES

Stage de terrain : Les étudiants sont encouragés à suivre un camp de terrain intensif (été) pour compléter leur certificat (10^e cours).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, principalement de jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 25 (hiver 2011)
39 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, avoir travaillé pendant un an dans le domaine de la géologie ou dans un domaine connexe relié à l'exploration et à l'exploitation des ressources minérales ou énergétiques, à l'environnement, aux grands travaux de construction, etc.

ou

avoir enseigné pendant un an les sciences ou la géographie.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne académique supérieure ou égale à 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce programme de catégorie A peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Secteurs d'emploi intéressants en tant que géologue junior dans l'exploration et l'exploitation minière au Canada et dans les pays en voie de développement. Débouchés également en tant qu'assistant géologue dans l'aménagement du territoire. Enfin, spécialisation appropriée pour l'enseignement de la géologie dans les cégeps où cette matière est au programme. Les géologues œuvrent dans les domaines suivants : exploration minière, ressources, environnement et aménagement.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Toute personne désirant transférer à l'un des baccalauréats en géologie (codes 7429, 7430 et 7228) devra suivre le camp de terrain SCT2810 Méthodologies géologiques de terrain.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables. Voir à ce sujet les règlements pédagogiques du programme.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

SCT1001	Système Terre
SCT1082	Cartographie géologique et géomatique
SCT1115	Minéralogie et optique cristalline
SCT1210	Géomorphologie
SCT1323	Introduction à la pétrologie
SCT2611	Géophysique appliquée

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

GEO4091	Systèmes d'information géographique
MET3222	Planification et contrôle de projets
SCT2811	Méthodologie scientifique de terrain
SCT3010	Pédologie
SCT3111	Cycles géochimiques
SCT3210	Géologie structurale (SCT1082)
SCT3221	Stratigraphie et sédimentologie (SCT1323)
SCT4410	Gîtes Métallifères (SCT1323)
SCT5311	Hydrogéologie (SCT1001)
SCT5330	Géotechnique
SCT5340	Impacts de l'Homme sur l'environnement géologique
SCT5900	Techniques d'exploration minière (SCT2611; SCT4410)

Certificat en informatique et en développement de logiciels (4702)

Téléphone : 514 987-3664
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du certificat est de donner une formation de base en informatique adaptée aux besoins particuliers des étudiants et pouvant permettre, le cas échéant, de poursuivre des études plus complètes en informatique. Les autres objectifs sont les suivants : le perfectionnement des personnes ayant déjà des connaissances en informatique, leur permettant de faire une synthèse de ces connaissances dans un cadre plus formel; l'acquisition d'une maîtrise des principales techniques utilisées dans la résolution de problèmes à l'aide de la programmation Java; des technologies du web, des bases de données et autres.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 223 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou professionnel ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'informatique (pour les fins d'admission à ce programme, le détenteur d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en informatique est considéré comme possédant une année d'expérience pertinente).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale de 2 sur 4,3 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Selon l'expérience professionnelle de l'étudiant et les diplômes obtenus antérieurement, ce certificat peut servir à obtenir ou à améliorer un emploi relié à l'utilisation de l'informatique dans un domaine d'application, comme l'administration ou la comptabilité. Il peut également servir à obtenir un emploi comme analyste-programmeur en informatique de gestion ou en informatique de système.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Plusieurs cours sont offerts à la fois dans les deux programmes Certificat en informatique et développement de logiciel et Certificat avancé en développement de logiciel pour répondre aux besoins très divers d'une clientèle hétérogène; il faut néanmoins réussir au moins 18 cours différents (54 crédits) pour obtenir les deux certificats.

Le cheminement du programme n'est pas prévu pour être fait à temps complet en raison des contraintes imposées par les cours préalables. Cependant, l'étudiant pourra s'inscrire à des cours hors-programme pour être considéré à temps complet. L'inscription à des cours hors-programme est limitée à cinq cours (15 crédits) pour toute la durée du programme.

Le candidat ne possédant pas de bases mathématiques de niveau collégial peut suivre le cours MAT0339 (hors-programme) pour se remettre à niveau.

L'obtention du certificat en informatique et développement de logiciel permet de poursuivre des études plus approfondies en informatique au certificat avancé en développement de logiciel ou au baccalauréat en informatique et génie logiciel.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

INF1120	Programmation I
INF2005	Programmation Web (INF1120)
INF2015	Développement de logiciel dans un environnement Agile (INF1120)
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF2170	Organisation des ordinateurs et assembleur (INF1105 ou INF1120)
INM5001	Atelier (Avoir réussi cinq cours, dont quatre siglés INF.)

Quatre cours choisis parmi la liste suivante (12 crédits) :

INF1130	Mathématiques pour informaticien
INF2160	Paradigmes de programmation (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3005	Programmation Web avancée (INF2005)
INF3105	Structures de données et algorithmes (INF1130 ou MAT2055; INF2120)
INF3135	Construction et maintenance de logiciels (INF2120)
INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF3180	Fichiers et bases de données (INF2120)
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)
INF4170	Architecture des ordinateurs (INF3172)
INF4230	Intelligence artificielle (INF2160)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF4500	Bioinformatique (INF3105)
INF5151	Génie logiciel : analyse et modélisation
INF5180	Conception et exploitation d'une base de données (INF3180)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET1105	La gestion et les systèmes d'information
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)

Note : L'étudiant peut choisir un autre cours à l'extérieur de la liste suggérée des cours au choix avec l'accord explicite du directeur de programme et ce obligatoirement avant de s'y inscrire.

Certificat en méthodes quantitatives (4179)

Téléphone : 514 987-3104
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Le certificat comportent trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise principalement à donner une formation de base dans les domaines des méthodes quantitatives, permettant, le cas échéant, de poursuivre des études plus formelles en mathématiques et statistique ou dans des disciplines connexes.

Le diplômé aura acquis une bonne connaissance des principales techniques mathématiques et statistique utilisées dans la résolution de problèmes concrets, par exemple, dans les domaines suivants : prévisions économiques, gestion de stocks, démographie, génétique, contrôle de qualité, actuariat, psychométrie, etc. Des activités d'enseignement sont orientées vers l'étude de cas concrets afin que le diplômé intègre son milieu de travail sans qu'une trop grande période d'adaptation lui soit nécessaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 16 (hiver 2011)
31 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (préuniversitaire ou professionnel) ou l'équivalent et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et Géométrie vectorielle. Voir REMARQUE

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine où il faut appliquer des connaissances mathématiques (industrie, commerce, services, etc.). Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Voir REMARQUE

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.
Voir REMARQUE

REMARQUE :

Avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation spécifiques de niveau collégial dans les domaines suivants : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et Géométrie vectorielle.

Admission conditionnelle :

Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi les cours ou atteint les objectifs de formation de niveau collégial en mathématiques pourra être admis conditionnellement à la réussite des cours d'appoint suivants ou leur équivalent :

- MAT0339 Mathématiques générales (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle);
- MAT0349 Calcul différentiel et intégral (Calcul différentiel; Calcul intégral).

Les cours d'appoint exigés devront être réussis au cours du premier trimestre d'inscription dans le programme.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) ou de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

L'Institut québécois de la planification financière (IQPF) accepte ce certificat dans le cadre de l'exigence de la réussite de trois certificats universitaires (dont un certificat en planification financière) pouvant mener au titre de Planificateur financier.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Beaucoup de disciplines scientifiques ou socio-économiques utilisent massivement les techniques de modélisation mathématique, et en particulier les outils statistiques. Les perspectives d'emploi dans ces disciplines sont bonnes pour qui a une bonne formation en méthodes quantitatives.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
MAT1112	Calcul I
ou le cours	
MAT1111	Calcul I

MAT1203	Algèbre linéaire I
MAT2070	Probabilités I (MAT1111 ou MAT1112)
MAT3080	Statistique I (MAT2070)

Cinq cours choisis dans la liste suivante (15 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1006; MAT1112)
MAT2112	Calcul II (MAT1112)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
MAT3162	Mathématiques algorithmiques
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203; MAT3180)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030; MAT2112; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

Tout autre choix de cinq cours pris dans les banques de cours des baccalauréats en mathématiques, en actuariat et en génie microélectronique peut être accepté, s'il est jugé pertinent par la direction du programme :

Remarque : Pour un arrimage de ce certificat avec des études en sciences naturelles, en statistique appliquée (biométrie, démographie, psychologie, etc.), en sciences économiques (économétrie, mathématique financière, ...) ou en informatique (recherche opérationnelle, design, ...), les cours suivants sont recommandés :

en science naturelle

MAT2101	Algèbre linéaire II (MAT1006; MAT1203)
MAT3010	Analyse complexe I (MAT1112)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4331	Géométrie différentielle et mécanique analytique (MAT2030; MAT2112; MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

en statistique appliquée

MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4070	Phénomènes d'attente (MAT2070)
MAT4081	Modèles linéaires (MAT1203; MAT3180)
MAT4180	Analyse multivariée (MAT3180)
MAT4280	Sondages (MAT3080)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

en science économique

ACT2025	Mathématiques financières I
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3071	Processus stochastiques (MAT2070)
MAT3112	Équations différentielles ordinaires (MAT1112; MAT1203)
MAT3180	Statistique II (MAT3080)
MAT4112	Équations aux dérivées partielles (MAT3112)
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

en informatique

INF2120	Programmation II (INF1120)
INF3722	Langages de programmation système (INF1105 ou INF1120)
MAT2090	Introduction à la combinatoire (MAT1006; MAT1112)
MAT3032	Calcul mathématique informatisé (INF1120)
MAT3060	Programmation linéaire et applications (MAT1203)
MAT3162	Mathématiques algorithmiques
MAT4360	Analyse numérique I (INF1105 ou INF1120; MAT1203 ou MAT1300; MAT1111 ou MAT1112)

Certificat en réseaux et systèmes de télécommunications (4888)

Téléphone : 514 987-3676
www.sciences.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à donner à l'étudiant une formation théorique et pratique orientée vers la réalisation d'applications et de systèmes en télécommunications. Les orientations offertes permettent d'approfondir, au choix, les connaissances de l'étudiant dans le domaine des réseaux de communications sans fil et mobiles, des systèmes de télécommunications embarqués ou de la programmation et sécurité des réseaux de télécommunications. Les connaissances et compétences acquises permettront à l'étudiant d'acquies la capacité de contribuer à la réalisation de systèmes de télécommunications et de résoudre une variété de problèmes pratiques.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 101 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) (général ou professionnel) ou l'équivalent (1) et avoir réussi les cours ou atteint les objectifs de formation dans les domaines suivants ou leur équivalent* : Calcul différentiel; Calcul intégral; Algèbre linéaire et géométrie vectorielle. (voir remarque pour toutes les base d'admission ci-après.)

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans un domaine relié à l'électronique, aux télécommunications ou à l'informatique. (voir remarque pour toutes les base d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire. Une moyenne académique minimale équivalente à 2 sur 4,3 est exigée. (voir remarque pour toutes les base d'admission ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (voir la remarque pour toutes les bases ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

- Le candidat admissible pour lequel l'Université aura établi qu'il n'a pas réussi ou atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* devra rencontrer le directeur du programme. Après entrevue, le candidat pourrait se voir obligé de suivre un ou deux cours d'appoint selon le cas.
- Calcul différentiel et Calcul intégral : cours d'appoint MAT0349
- Algèbre linéaire et géométrie vectorielle : cours d'appoint MAT0339.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier ès sciences appliquées (B.Sc.A.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de certificats sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les diplômés peuvent œuvrer dans les domaines :

- de la téléphonie et des réseaux mobiles
- de la sécurité informatique et des réseaux
- de la gestion de réseaux
- du multimédia
- des communications à haute vitesse et sans fil
- au sein d'entreprises de services de télécommunication, téléphonie et Internet, de fabricants de matériel, de câblodistribution, etc.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Un minimum de quatre trimestres peut être nécessaire pour compléter le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

INF1105	Introduction à la programmation scientifique
ou	
INF1120	Programmation I
INF2105	Programmation scientifique II (INF1105)
ou	
INF2120	Programmation II (INF1120)
TEL1170	L'univers des télécommunications
TEL3175	Interconnexions et communications (INF1105 ou INF1120)
INF3270	Téléinformatique (INF2105 ou INF2120; INF2170 ou MIC3215)

5 cours choisis dans la liste des 13 cours suivants (15 crédits) :

INF3172	Principes des systèmes d'exploitation (INF2170 ou MIC3215; INF3135 OU INF2105)
INF4175	Réseaux multimédia et applications (INF3270)
INF4375	Paradigmes des échanges Internet (INF3270)
INF4470	Fiabilité et sécurité informatique (INF2120 ou INF2105)
INF4482	Développement d'applications réparties (INF3180; INF3270)
INF5270	Programmation de réseaux : protocoles de communication (INF3270 ou MIC4250)
INF5371	Interconnexion de réseaux (INF3270)
INF5470	Gestion de réseaux (INF3270)
MIC1065	Circuits logiques (INF1105)
MIC3215	Microprocesseurs I (MIC1065)
MIC4235	Utilisation des microordinateurs dans les systèmes de commande en temps réel (MIC3215)
MIC6130	Circuits intégrés programmables (MIC1065)
TEL4165	Réseaux sans fil et applications mobiles (INF3270 ou TEL3175)

La liste des cours au choix couvre trois orientations possibles.

L'étudiant est libre de choisir les 5 cours qu'il désire; toutefois, la direction du certificat recommande à l'étudiant de suivre l'une des orientations suivantes. (Le nom complet des cours est donné ci-dessus).

ORIENTATION A - RÉSEAUX SANS FIL ET MOBILES :

Les trois cours suivants (9 crédits) :

TEL4165, INF4175, INF5371

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

INF5470, INF4482, INF4375, INF5270, INF4470

ORIENTATION B - SÉCURITÉ ET PROGRAMMATION DE RÉSEAUX

Les trois cours suivants (9 crédits) :

INF4482, INF5270, INF4470

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

INF5371, INF5470, INF4375, INF3172

ORIENTATION C - SYSTÈMES EMBARQUÉS

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MIC1065, MIC3215, MIC4235

Deux cours au choix parmi les suivants (6 crédits) :

TEL4165, INF4175, MIC6130, INF4482, INF3172

Avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiant peut choisir jusqu'à deux cours facultatifs en dehors de la liste précédente.

Certificat en ressources énergétiques durables (4049)

Téléphone : 514 987-3370

scta.uqam.ca/programmes/1er-cycle/certificat-en-ressources-energetiques-durables.html

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat s'adresse aux personnes qui s'intéressent aux problématiques énergétiques et environnementales; en particulier aux questions des bâtiments sains et de la maîtrise de l'énergie (efficacité énergétique, économie d'énergie et protection de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective d'autonomie locale et d'usage de technologies «appropriées» au milieu). Nous ciblons les sujets propres à l'habitat résidentiel et aux petits bâtiments commerciaux. Le certificat vise donc le développement d'une culture générale et un perfectionnement professionnel dans le domaine de l'énergie et plus spécifiquement des ressources énergétiques renouvelables et du bâtiment sain.

À la fin de ce programme l'étudiant sera en mesure : 1- de faire preuve de connaissances générales du domaine de l'énergie ainsi que de ses répercussions sur l'environnement et la santé humaine; 2- d'interpréter, de synthétiser et de commenter l'information sur le domaine de l'énergie; 3- développer un esprit critique face aux diverses argumentations et enjeux touchant le secteur de l'énergie et de l'environnement; 4- de maîtriser le langage propre au domaine de l'énergie, de pouvoir produire un discours cohérent et pertinent et de l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et ainsi être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes	:	37 (hiver 2011)
		66 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services, etc. (une attestation d'emploi qui en témoigne devra être incluse dans la demande d'admission) ou démontrer un intérêt scientifique pour l'énergie et/ou l'environnement (faire part dans une lettre de motivation de votre implication sociale, d'un projet personnel ou de réalisations dans le domaine, etc.).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne académique supérieure ou égale à 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec a près au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès sciences dans le cadre d'un cumul de composantes (cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat OU cumul de trois certificats ou mineures).

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PHY1661	Énergie et environnement
PHY1741	Filières technologiques I
PHY2672	La maison saine : concept
PHY2741	Filières technologiques II
PHY3001	Stratégies énergétiques et socio-économiques
PHY4675	Laboratoire de simulation énergétique
SCT3430	Ressources énergétiques

Trois cours choisis parmi ceux des deux blocs suivants (9 crédits) :

Droit, économie et gestion (1 ou 2 cours) :

ECO1470	Écologie, économie et environnement
FSM3200	Projet
JUR1023	Droit de l'environnement
MET3222	Planification et contrôle de projets

Maison saine et technologies (1 à 3 cours) :

BIO1331	Valorisation de la biomasse
CHI2511	Énergie et matériaux
FSM3200	Projet
PHY3666	Laboratoire des énergies renouvelables
PHY3670	La maison saine : gestion des ressources
PHY4961	Performance énergétique

Note : Le cours FSM3200 Projet peut être suivi dans l'un ou l'autre bloc, mais seulement après avoir complété un minimum de cinq cours dans le programme, ou tout autre cours avec l'approbation du directeur du programme.

Certificat en sciences de l'environnement (4139)

Téléphone : 514 987-3370

scta.uqam.ca/programmes/1er-cycle/certificat-en-sciences-de-lenvironnement.html

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à donner un enseignement en environnement relié plus particulièrement aux aspects relevant des sciences physiques. Le programme offre aux étudiants la possibilité : d'acquérir des connaissances variées leur permettant d'établir des interrelations entre les diverses disciplines impliquées dans la résolution d'un problème en environnement; d'acquérir, selon leur préparation antérieure, soit un complément de formation professionnelle, soit une initiation à ce champ de connaissance; d'apporter une contribution au développement de la société par leur implication dans le milieu et leur compréhension des problèmes propres aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Général : formation axée sur l'acquisition de connaissances générales sur les effets de l'activité humaine sur notre environnement.
- Énergies nouvelles : formation axée sur l'acquisition de connaissances spécifiques des solutions possibles aux problèmes environnementaux anthropiques et sur les sources alternatives d'énergie.

STAGES

La majorité des cours de ce programme comportent des apprentissages en laboratoire ou sur le terrain.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 50 (hiver 2011)
106 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne académique supérieure ou égale à 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant un an dans l'industrie, l'enseignement, les services ou démontrer un intérêt scientifique pour l'environnement (faire part dans une lettre de motivation de votre implication sociale, d'un projet personnel ou de réalisations dans le domaine, etc.).

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier ès sciences (B.Sc.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant ces baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Cette formation diversifiée vise à élargir les connaissances des personnes qui travaillent déjà en environnement ou à constituer une base générale pour celles qui désirent intervenir dans ce domaine essentiellement pluridisciplinaire.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

BIO1302	L'environnement biotique
BIO3100	Écologie générale
CHI1800	Chimie de l'environnement
FSM2001	L'être humain et son environnement
PHY2710	L'environnement abiotique
SCT2291	Géologie de l'environnement

Trois cours choisis parmi ceux des deux séries suivantes ou d'autres cours connexes choisis avec l'accord de la direction du programme (9 crédits) :

Environnement - général

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
BIO1331	Valorisation de la biomasse
CHI1830	L'eau, ressource naturelle
CHI2815	L'environnement industriel
FSM3200	Projet
SCA2870	L'atmosphère urbaine

Environnement - énergies nouvelles

FSM3200	Projet
PHY2660	Énergies nouvelles I
PHY2672	La maison saine : concept
PHY3666	Laboratoire des énergies renouvelables
PHY3670	La maison saine : gestion des ressources
PHY3750	L'environnement urbain
PHY4675	Laboratoire de simulation énergétique

Un cours choisi parmi les suivants ou tout autre cours relatif à l'environnement, choisi hors du secteur des sciences avec l'accord de la direction du programme (3 crédits) :

ECO1470	Écologie, économie et environnement
JUR1023	Droit de l'environnement

Baccalauréat ès sciences par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès sciences sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A.

Deux certificats de la liste A et un de la liste B.

Champs de base à couvrir

De plus, pour obtenir le grade de bachelier ès sciences, l'étudiant doit avoir acquis les connaissances de base en réussissant un minimum de un cours dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques, physique et sciences de la Terre.

Exigence supplémentaire

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Liste A

- Écologie (FS)
- Géologie appliquée (FS)
- Ressources énergétiques durables (FS)
- Sciences de l'environnement (FS)

Liste B

- Administration des services publics (FSPD)
- Analyse chimique (FS)
- Communication (FC)
- Économique (ESG)
- Géographie internationale (FSH)
- Gestion des services municipaux (FSPD)
- Informatique et développement de logiciels (FS)
- Méthodes quantitatives (FS)
- Systemes d'information géographique (FSH)

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme de certificat ou une mineure de l'UQAM ou d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction des programmes d'études concernés.

Baccalauréat ès sciences appliquées par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès sciences appliquées sont le certificat en informatique et en développement de logiciels et ceux identifiés dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc.A. est possible dans les cas où les certificats sont combinés de l'une des façons suivantes :

Le certificat en informatique et en développement de logiciels et deux certificats de la liste A

Le certificat en informatique et en développement de logiciels, un de la liste A et un de la liste B.

Le certificat en informatique :

Liste A

- Développement de logiciels, avancé (FS)
- Méthodes quantitatives (FS)
- Réseaux et systèmes de télécommunications (FS)

Liste B

- Administration (ESG)
- Analyse chimique (FS)
- Gestion informatisée et affaires électroniques (ESG)
- Linguistique (mineure) (FSH)
- Systemes d'information géographique (FSH)

Exigence supplémentaire

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme de certificat ou une mineure de l'UQAM ou d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction des programmes d'études concernés.

- Faculté des arts (FA)
- Faculté de communication (FC)
- Faculté de science politique et de droit (FSPD)
- Faculté des sciences (FS)
- École des sciences de la gestion (ESG)
- Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
- Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

L'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM) jouit d'une réputation enviable au sein des divers milieux socioéconomiques. Grâce à l'excellence de ses programmes offerts aux trois cycles d'études, l'École forme des professionnels compétents, créatifs, intègres, critiques et socialement responsables, qui démontrent une grande ouverture sur le monde.

DIRECTION

Doyenne, Ginette Legault
Vice-doyen à la recherche, Guy Cucumel
Vice-doyen aux études, Benoit Bazoge

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Études urbaines et touristiques, Louis Jolin
Finance, Marie-Hélène Noisoux
Management et technologie, Michel G. Bédard
Marketing, François Marticotte
Organisation et ressources humaines, Henriette Bilodeau
Sciences comptables, Jacques Sarremejeanne
Sciences économiques, Stéphane Pallage
Stratégie, responsabilité sociale et environnementale, Robert Sheitoyan

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Administration (B.A.A.), Gilles St-Amant
Économique (B.Sc.), Claude Felteau
Gestion des ressources humaines (B.A.A.), Daniel Beaupré
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie (B.A.A.), Bruno Sarrasin
Sciences comptables (B.A.A.), Chantal Viger
Urbanisme (B.Sc.), Pierre-Yves Guay

Majeure

Études urbaines, Pierre-Yves Guay

Mineures

Études urbaines, Pierre-Yves Guay
Patrimoine urbain, Pierre-Yves Guay
Urbanisme opérationnel, Pierre-Yves Guay

Certificats

Administration, Naoufel Daghfous
Administration de services, Naoufel Daghfous
Assurance et produits financiers, Naoufel Daghfous
Commerce international, Raymond Théoret
Comptabilité générale, Anne Fortin
Économique, Claude Felteau
Finance, Raymond Théoret
Gestion des ressources humaines, Daniel Beaupré
Gestion du tourisme, Bruno Sarrasin
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie, Bruno Sarrasin
Gestion informatisée et affaires électroniques, Magda Fusaro
Immobilier, Pierre-Yves Guay
Marketing, Naoufel Daghfous
Perfectionnement en gestion, Naoufel Daghfous
Planification financière, Naoufel Daghfous
Sciences comptables, Anne Fortin

Programme court de premier cycle

Gestion du tourisme, Bruno Sarrasin

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- Baccalauréat en gestion publique, Certificat en administration des services publics, Certificat en gestion des services municipaux les retrouveront dans le répertoire de la Faculté de science politique et de droit.
- Baccalauréat en informatique et génie logiciel, Certificat avancé en développement de logiciels, Certificat en informatique et en développement de logiciels les retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences.
- Certificat en gestion des documents et des archives le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines.
- Baccalauréat en gestion et design de la mode le retrouveront dans le répertoire de l'École supérieure de mode de Montréal.
- Baccalauréat en communication marketing le retrouveront dans le répertoire de la Faculté de communication.

Baccalauréat en administration

(7164-7111-7112-7113-7182-7183-7184)

Maîtriser les rouages d'une organisation

Téléphone : 514 987-8333

Ce programme comporte sept concentrations :

- Carrière internationale (7164)
- Finance (7111)
- Marketing (7112)
- Gestion des ressources humaines (7113)
- Systèmes d'information (7182)
- Gestion des opérations (7183)
- Gestion internationale (7184)

Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette formation professionnelle prépare l'étudiant aux différents rôles qu'il aura à jouer au cours de sa carrière d'administrateur, que ce soit sur le plan local, national ou international.

Son contenu aborde les multiples facettes de l'administration d'une organisation : planification, direction, encadrement, organisation et gestion des activités en vue d'une plus grande efficacité.

Le programme comporte trois phases :

1. La formation générale (cours d'introduction à des grandes disciplines, comme la gestion et l'économie);
2. La formation fondamentale (cours sur les aspects internes d'une organisation, comme les interrelations et les stratégies de gestion);
3. La formation professionnelle.

PARTICULARITÉS

- La formation est axée sur le développement de compétences permettant à l'étudiant de devenir opérationnel dans une organisation : résolution de problèmes de gestion; évaluation des aspects dynamiques d'un contexte; organisation; comportement; communication; évaluation des aspects éthiques d'une situation; développement personnel et professionnel.
- Le programme permet à l'étudiant de se spécialiser en suivant huit cours dans l'une des concentrations suivantes : finance, marketing, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, gestion des opérations, gestion internationale, carrière internationale.
- Une importance particulière est accordée aux notions de responsabilité sociale de l'entreprise, de développement durable et aux dimensions éthiques de la gestion. Ces sujets sont abordés dans de nombreux cours du programme et un cours du tronc commun doit obligatoirement être consacré à l'un de ces aspects.
- Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à l'ensemble de la formation, en plus d'être le sujet d'un cours obligatoire en gestion informatisée.
- Le programme se démarque par sa très grande flexibilité : l'étudiant peut s'inscrire à des cours de jour, de soir, à temps partiel ou à temps complet.
- Le programme privilégie l'ouverture sur le monde. Il offre à cet égard trois possibilités d'activités de formation internationale :
 - les échanges interuniversitaires avec de nombreux pays, dont les États-Unis, la France et le Mexique;
 - les missions commerciales croisées avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), qui permettent à une équipe de deux ou trois étudiants de faire valoir les mérites d'un produit fait au Québec auprès de chefs d'entreprises françaises;
 - les Écoles d'été à l'étranger, qui proposent un ou deux cours intensifs pouvant être complétés par un stage en entreprise ou un travail de recherche dirigé.
- Le monitorat de programme (encadrement pour les étudiants de première année) est assuré par des étudiants de baccalauréat et de maîtrise. Les moniteurs de programme reçoivent une formation spéciale pour assister les étudiants dans leurs apprentissages et intervenir rapidement en cas de difficulté.

- Les étudiants de l'École des sciences de la gestion sont reconnus pour leur esprit novateur et leur dynamisme. La vie étudiante est intense et marquée par de nombreuses activités choisies et organisées par les étudiants, dont les Journées d'accueil, la Semaine marketing, les Jeux du commerce et les Journées carrières. Leur participation à la gestion du programme leur procure une expérience considérable.
- Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, prendre connaissance des diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à un trimestre universitaire.
- L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de microinformatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un domaine pertinent, tel que techniques administratives.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

En plus des concentrations Gestion internationale et Carrière internationale, le programme permet à tous les étudiants de s'ouvrir aux dimensions internationales.

Les projets d'études internationaux (PEI) permettent à un groupe d'étudiants de cibler un pays ou une zone géographique, et, en interaction étroite avec le monde des affaires, d'observer, d'analyser et d'interpréter sa structure commerciale et industrielle, de même que ses occasions d'affaires pour les entreprises québécoises.

Au niveau des échanges interuniversitaires, il existe maintenant une nouvelle possibilité offerte aux étudiants du programme inscrits dans les concentrations Finance, Gestion internationale, Marketing ou Carrière internationale d'acquies un «double diplôme» en effectuant un séjour d'une année à l'Université Paris Dauphine en France.

STAGES

Le programme de baccalauréat en administration offre aux étudiants la possibilité de réaliser un stage de gestion dans une entreprise. Le stage peut s'effectuer au Québec tout comme à l'étranger. D'une durée minimale de sept semaines (260 heures), le stage vise à permettre à l'étudiant de réaliser un mandat préalablement accepté par la direction du programme dans le domaine d'études de sa concentration.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2012	:	150
Automne 2012	:	300

Statistiques d'admission (hiver 2011)

Demandes	:	1 350
Refus	:	717
Offres d'admission	:	618 (46 %)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	3 271
Refus	:	1 416
Offres d'admission	:	1 855 (57 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique (cote R) minimale de 24 est exigée. (1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec. (Voir la remarque ci-après.)

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à 15 crédits offerte aux détenteurs d'un DEC technique approprié.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 24,50

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base. Les candidats adultes sont orientés vers le certificat en administration (4122).

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 est exigée. (Voir la remarque ci-après.)

Le candidat qui détient un certificat de l'UQAM dont le secteur de rattachement est administration des affaires est admis sans être assujéti à la procédure de sélection, à condition qu'il ait une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 dans ce certificat.

Sélection : 100 %

Moyenne académique

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 3,0/4,3

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou l'équivalent est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Moyenne académique

Remarques pour toutes les bases d'admission :

S'ils y sont admissibles, les candidats refusés au baccalauréat en administration seront admis au certificat en administration (4122). Du fait du contingent commun et des conditions d'admission uniques pour toutes les concentrations du baccalauréat en administration, il est à noter qu'un refus à une de ces concentrations est répété à toutes les autres concentrations demandées dans le formulaire de demande d'admission. Il est ainsi fortement recommandé de soumettre une demande dans un programme autre que le baccalauréat en administration, en guise de second choix.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite d'un ou de plusieurs cours d'appoint.

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques et en informatique sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (cours hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

EMPLOIS ÉVENTUELS

(Les fonctions occupées varient selon le domaine de spécialisation.)

Administrateur, agent de dotation, agent de placement, conseiller en publicité, conseiller financier, courtier, directeur des ressources humaines, gérant, gestionnaire de systèmes informatiques, inspecteur des institutions financières, médiateur, négociateur, représentant des ventes, superviseur des commis de bureau.

Cette formation ouvre la voie à plusieurs types d'emplois pour lesquels les perspectives sont excellentes, particulièrement pour les personnes qui cherchent un poste de gestionnaire dans les secteurs des ressources humaines et des finances (par exemple, analyste financier ou analyste en placement). Le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) est également prometteur (commerce électronique, nouveaux moyens de communication entre les entreprises, etc.). On retrouve des diplômés en administration dans une variété d'entreprises privées et dans les organismes publics. Ils peuvent exercer des fonctions aussi diverses que celles d'administrateur, agent de dotation, agent de placement, conseiller en publicité, conseiller financier, courtier, directeur des ressources humaines, directeur des ventes, gérant, gestionnaire de systèmes informatiques, inspecteur des institutions financières ou représentant des ventes. Les secteurs d'activités et les fonctions occupées varient selon les domaines de spécialisation. Ainsi, la spécialisation en marketing permet de toucher par exemple au monde de la publicité, alors que les deux concentrations à caractère international forment des gestionnaires qui auront la capacité d'œuvrer à l'étranger ou de travailler pour des entreprises locales qui ont des intérêts hors des frontières canadiennes.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court, DESS ou maîtrise en technologies de l'information

- DESS ou maîtrise en conseil en management
- DESS en finance
- DESS en instruments financiers dérivés
- DESS en planification territoriale et développement local
- Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management
- Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers
- Maîtrise en développement du tourisme
- Maîtrise en économie
- Maîtrise en études urbaines
- Maîtrise en finance appliquée
- Maîtrise en informatique de gestion
- Maîtrise ès sciences de la gestion

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Exigence linguistique en anglais**

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

Nombre de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent être réussis à l'UQAM.

Connaissances en informatique

Compte tenu de l'utilisation des technologies de l'information dans plusieurs cours, l'étudiant doit s'assurer de maîtriser les logiciels habituellement utilisés (courrier électronique, navigateur, Word, Excel, etc.)

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le cours d'introduction aux études en gestion suivant (3 crédits) :

- | | |
|---------|---|
| ORH1200 | Développement des compétences transversales en gestion ou le cours |
| ORH1250 | Développement des compétences transversales en gestion internationale |

Le cours ORH1250 est obligatoire pour les étudiants inscrits dans les concentrations Carrière internationale (7164) et Gestion internationale (7184); le cours ORH1200 est obligatoire pour les étudiants inscrits dans les autres concentrations.

Les 19 cours suivants (57 crédits) :**Les treize cours du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (39 crédits) :**

- | | |
|---------|---|
| ECO1300 | Analyse microéconomique |
| ECO2400 | Analyse macroéconomique |
| FIN3500 | Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200) |
| JUR1031 | Introduction au droit des affaires |
| MAT2080 | Méthodes statistiques |
| MET2100 | Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique |
| MET4261 | Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800) |
| MET5200 | Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255; MET2100) |
| MKG3300 | Marketing |
| ORH1163 | Comportement organisationnel |
| ORH1600 | Introduction à la gestion des ressources humaines |
| SCO1200 | Introduction aux sciences comptables |

Un cours parmi les suivants :

- | | |
|---------|--|
| DSR2010 | Responsabilité sociale des entreprises |
| EUT1072 | Développement durable et gestion |
| ORH2010 | La dimension éthique de la gestion des entreprises |

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

- | | |
|-------------|---|
| DSR3120 | Gestion internationale (MET2100) |
| ou le cours | |
| ECO3550 | Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300) |
| DSR5100 | Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100) |
| MET1300 | Fondements technologiques des systèmes d'information |
| MET3220 | Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800) |
| SCO2000 | Contrôle de gestion (SCO1200) |

Notes concernant certains cours du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. :

MKG3300 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

FIN3500 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH1620 ou le cours EUT5020 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET1300 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours ORH6128, le cours MET5215, le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui ont réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET4275 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

33 crédits de cours choisis dans l'une des concentrations suivantes :

- Carrière internationale (7164)
- Finance (7111)
- Marketing (7112)
- Ressources humaines (7113)
- Systèmes d'information (7182)
- Gestion des opérations (7183)
- Gestion internationale (7184)

CONCENTRATIONS :

CARRIÈRE INTERNATIONALE (7164)

La concentration Carrière internationale a pour objectif d'offrir la formation théorique et pratique nécessaire au développement des compétences du diplômé qui sera amené à exercer des fonctions de gestion à l'étranger, à plein temps ou dans le cadre de missions ponctuelles.

Les étudiants qui s'inscrivent dans cette concentration doivent obligatoirement :

- réussir deux ou trois cours de langue de façon à s'assurer de la maîtrise minimale d'une troisième langue, en usage dans le monde des affaires. En plus de réussir les tests de français et d'anglais requis pour l'obtention du grade de B.A.A., les étudiants devront débiter l'apprentissage ou perfectionner leurs connaissances initiales d'une troisième langue, autre que leur langue maternelle. Le choix de l'espagnol est privilégié, car cette langue est utilisée par une fraction importante de la population des pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et, plus généralement, des pays des Amériques.

L'inscription aux cours de langue doit être précédée d'un test de classement.

- effectuer un séjour d'études d'une durée minimale de quatre mois dans une université ou une école de commerce étrangère de renom.
 - participer à une seconde activité à caractère international : un second séjour d'études d'une durée minimale de quatre mois dans un établissement étranger (ou le prolongement du premier séjour), un projet d'études internationales, une école d'été ou un stage donnant lieu à des crédits académiques.
- Pour faciliter les échanges internationaux, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration, mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés sous les sigles DSR500X et ESG500X.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6720	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)

Les étudiants inscrits dans la concentration Carrière internationale complètent leur programme en choisissant sept cours comme suit (21 crédits) :

Deux ou trois cours permettant l'apprentissage ou le perfectionnement d'une langue seconde ou troisième (minimum 6 crédits; maximum 9 crédits).

Deux à cinq cours choisis parmi les suivants (minimum 6 crédits; maximum 15 crédits) :

DSR500X	Cours hors Québec en gestion internationale (3 à 12 cr.) (Selon le sujet.)
---------	--

DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6720	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
ESG400G	L'entreprise et son milieu : Mexique
ESG401G	Écoles de formation en gestion à l'étranger : Mexique (ESG400G)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG550X	Cours hors Québec en gestion (3 à 6 cr.) (Selon le sujet.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600I	Projets spéciaux : Simulation des Nations Unies
ESG600L	Gestion durable des ressources : exploration internationale I (préparation)
ESG600M	Gestion durable des ressources : exploration internationale II (rédaction) (ESG600L)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
	ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un maximum de trois cours choisis parmi les suivants (maximum 9 crédits) :

COM5065	Communications internationales et cultures locales
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4132	Économie politique du développement
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
	ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

OU

FINANCE (7111)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances approfondies dans le domaine de la finance, de la conjoncture économique et des marchés financiers. Le futur diplômé sera en mesure d'implanter des systèmes de planification et contrôle financier, d'analyser et gérer des programmes d'opération de financement à terme. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international.

Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle FIN500X.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
FIN500X	Cours hors Québec en finance (3 à 12 cr.) (Selon le sujet.)
FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)

FIN5550 Options et contrats à terme
(ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN6500 Méthodes de recherche en finance (MAT2080)
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)

Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)

Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).

OU

MARKETING (7112)

Cette concentration vise à fournir aux étudiants des connaissances indispensables à une meilleure compréhension du fonctionnement de la fonction marketing et du développement des stratégies dans divers domaines (produits et services), systèmes de distribution, développement de produits, gestion de la publicité, tant au niveau national qu'international.

Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle MKG500X.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MKG5300 Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301 Recherche en marketing
(MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)
MKG5321 Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques
(ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention
MAT2480 Statistique II (MAT2080)
MKG500X Cours hors Québec en marketing (3 à 12 cr.) (Selon le sujet.)
MKG5305 Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311 Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5314 Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322 Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327 Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329 Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330 Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
MKG5334 Aspects marketing du commerce électronique
(MKG3300 ou MKG3315)
MKG6300 Concours de la relève publicitaire (MKG5301; MKG5327)
MKG630X Séminaire en marketing (MKG5301 ou MKG5321)
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)

Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)

Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).

OU

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (7113)

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines par l'apprentissage des éléments essentiels qui constituent ce domaine d'activité.

Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle ORH500X.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH3620 Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435 Introduction à la convention collective

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ECO3811 Économie du travail
(ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention
JUR1033 Législations du travail
ORH1630 Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130 Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162 Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202 Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3000 Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines (MAT2080)
ORH3610 Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630 Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH4425 Système québécois de relations du travail (ORH5435; ORH5439)
ORH500X Cours hors Québec en gestion des ressources humaines (3 à 12 cr.) (Selon le sujet.)
ORH5439 Introduction à la négociation collective
ORH5601 Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
SOC3350 Sociologie du travail
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)

Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)

Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).

OU

SYSTÈME D'INFORMATION (7182)

Cette concentration permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires à l'ère de l'entreprise électronique. La maîtrise d'un environnement bureautique complet, des systèmes d'information de gestion, le commerce électronique et les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies Web et Internet fondées sur les protocoles TCP/IP : Internet, Intranet et Extranet. Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle MET500X.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion
INF4210 Introduction aux bases de données (INF1255)
MET4901 Applications intégrées pour l'entreprise électronique
(MET1105 ou MET2100)
MET5310 Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200 ou MET5215)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ECO3310 Économie de l'information et des marchés électroniques
(ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention
INF2850 Téléinformatique (INF1255)
JUR6854 Le droit de l'informatique
MET500X Cours hors Québec en systèmes d'information (3 à 12 cr.)
(Selon le sujet.)
MET5240 Méthodologie de la recherche
MET5311 Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance
(INF5151 ou MET5200 ou MET5215)
MET5510 Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET5903 Implantation et progiciels de gestion (MET4901)
MET6910 Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)
MKG5334 Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)

Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)

Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).

OU**GESTION DES OPÉRATIONS (7183)**

Cette concentration vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une nouvelle approche de la gestion des flux organisationnels de l'entreprise. Ainsi, elle traite de l'ensemble des infrastructures, de l'organisation, des processus physiques et de l'information nécessaires à la production des produits et services, depuis l'approvisionnement en matière première jusqu'à la satisfaction des besoins du client final.

Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle MET510X.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET5235	Logistique (MET4261)
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

MET510X	Cours hors Québec en gestion des opérations (3 à 12 cr.) (selon le sujet)
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)
MET5410	Systèmes de planification en gestion des opérations de la production (MET4261 ou MET4265)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)**Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)****Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).****OU****GESTION INTERNATIONALE (7184)**

Cette concentration a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences théoriques et pratiques en contexte international du diplômé qui souhaitera, soit travailler, soit effectuer différentes missions à l'étranger.

À la fin de ses études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter plus facilement.

Par ailleurs, l'étudiant est encouragé à enrichir sa formation par une expérience à caractère international en effectuant un séjour d'un ou deux trimestres à l'étranger dans une université ou une école de commerce reconnue, en accord avec la direction du programme. Pour faciliter les échanges, les cours suivis hors Québec jugés pertinents à la formation de l'étudiant dans le cadre de cette concentration mais ne trouvant pas leur équivalent dans la banque de cours de l'ESG UQAM pourront être acceptés (jusqu'à concurrence de 12 crédits) sous le sigle DSR500X.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
FIN5580 ou le cours ECO5550	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543) Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

DSR500X	Cours hors Québec en gestion internationale (3 à 12 cr.) (Selon le sujet.)
DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400G	L'entreprise et son milieu : Mexique

ESG401G	Écoles de formation en gestion à l'étranger : Mexique (ESG400G)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG550X	Cours hors Québec en gestion (3 à 6 cr.) (Selon le sujet.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600I	Projets spéciaux : Simulation des Nations Unies
ESG600L	Gestion durable des ressources : exploration internationale I (préparation)
ESG600M	Gestion durable des ressources : exploration internationale II (réaction) (ESG600L)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Un cours parmi les cours optionnels du Bloc A (3cr.)**Un ou deux cours parmi les cours optionnels du Bloc B (6cr.)****Un cours au choix de l'étudiant (3 crédits).****COURS OPTIONNELS****Pour toutes les concentrations (sauf Carrière internationale) :****BLOC DE COURS A (3 crédits) :**

ECO1061	Économie du Québec
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ESG550X	Cours hors Québec en gestion (3 à 6 cr.) (Selon le sujet.)
MET3122	La gestion des PME
ORH3101	Principes de gestion des coopératives et des entreprises de l'économie sociale
POL1600	Politique au Canada et au Québec
SOC1250	Analyse de la société québécoise

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

BLOC DE COURS B (6 crédits) :

DSR6102	Direction générale (DSR5100)
ESG400G	L'entreprise et son milieu : Mexique
ESG401G	Écoles de formation en gestion à l'étranger : Mexique (ESG400G)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG550X	Cours hors Québec en gestion (3 à 6 cr.) (Selon le sujet.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600I	Projets spéciaux : Simulation des Nations Unies
ESG600L	Gestion durable des ressources : exploration internationale I (préparation)
ESG600M	Gestion durable des ressources : exploration internationale II (réaction) (ESG600L)
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MET4010	Gestion du changement et développement technique (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315; FIN3500 ou FIN3505 ou FIN3515 ou SCO4543; ECO1300)
MET4122	Croissance d'une PME (MKG3300)
MET5122	Plan d'affaires : de l'idée au projet (MET3122)
MET6122	Plan d'affaires : démarrage (MET5122)
ORH6000	Simulation d'une gestion coopérative

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Baccalauréat en économique

(7054-7154-7254-7354-7454)

Comprendre les phénomènes économiques

Téléphone : 514 987-3659

Ce programme comporte cinq concentrations :

- économie appliquée (7054)
- économie et finance (7154)
- économie et gestion (7254)
- économie internationale (7354)
- économie et politiques publiques (7454).

Le nom des concentrations autres qu'Économie appliquée figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'économie est l'étude des moyens selon lesquels un groupe, qu'il s'agisse d'une famille, d'une entreprise ou d'un gouvernement, choisit d'utiliser de manière optimale ses ressources tant humaines que financières.

Le baccalauréat en économique vise à fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour observer, analyser et interpréter les phénomènes économiques et pour élaborer des stratégies pertinentes.

À l'issue du programme, le diplômé pourra formuler un raisonnement critique face à des problématiques économiques classiques : comment la crise économique mondiale affecte-t-elle le Canada et comment pourrait-on y mettre fin? Comment devrait s'énoncer une politique monétaire? L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est-il toujours souhaitable? Comment faire la répartition optimale d'un budget? Une entreprise doit-elle ou non viser un marché spécifique?

Le diplômé aura par ailleurs acquis les compétences nécessaires pour analyser des problématiques économiques qui transcendent les questions classiques. Quel est le taux optimal d'extraction des ressources non renouvelables? Comment répartir équitablement les responsabilités parentales? La subvention des garderies est-elle souhaitable? Comment inciter une entreprise à diminuer ses émissions de polluants? Est-ce plus rentable de faire des études universitaires ou d'intégrer le marché du travail dès la fin des études collégiales? Comment évaluer une œuvre de Picasso? Quel serait le meilleur emplacement pour la construction d'un nouveau stade de baseball?

Cette formation assure aux étudiants une compréhension de base profonde des phénomènes économiques, qui leur permettra d'occuper un poste d'économiste ou de poursuivre leur formation au cycle supérieur.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université à offrir cinq concentrations dans son programme de baccalauréat en économique.
- Les professeurs ont souvent recours à une pédagogie interactive : ils peuvent demander aux étudiants de réfléchir sur une problématique, d'élaborer des pistes de solution et de développer une pensée critique par rapport à l'actualité économique. À titre d'exemple, ils pourraient demander une analyse économique du nouveau budget fédéral ou encore inviter les étudiants à commenter les efforts de l'ALENA sur une production vinicole de qualité au Canada.
- La formation accorde une importance particulière à la pratique. L'étudiant prend part à différents exercices au cours de sa formation : débats; simulations de modèles économiques, politiques et financiers; analyses de données statistiques; projets de recherche sur des thèmes choisis ou imposés; essais; expériences afin de réfuter ou d'appuyer une théorie; présentations orales.
- La formation intègre les facteurs institutionnels, politiques, historiques et environnementaux à l'analyse économique.
- Depuis plusieurs années, professeurs et étudiants participent à des éco-lunchs : à plusieurs reprises pendant la session, ils consacrent une heure à la présentation des travaux de recherche des professeurs, à la rencontre d'étudiants diplômés ainsi qu'à des débats. Parmi les éco-lunchs présentés par le passé, mentionnons : La mondialisation et la souveraineté, Bernard Landry (professeur, UQAM, et ex-premier ministre du Québec); Kyoto, perspectives pour le marché agricole, Pierre-André Bouchard (économiste, COOP fédérée); Pour une union monétaire Canada / États-Unis, Marc-Antoine Renaud (étudiant au baccalauréat en économique, UQAM). Vous trouverez la programmation complète au www.economie.uqam.ca.

- L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de microinformatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- La direction du programme peut reconnaître un maximum de cinq cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un programme pertinent, tel que les techniques administratives. Une note minimale pour chacun des cours servant à l'attribution d'équivalences et une cote minimale de rendement total sont exigées.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

La concentration Économie internationale comporte deux profils : un profil général et un profil avec séjour d'études à l'étranger et apprentissage d'une langue étrangère. Bien que toutes les concentrations du baccalauréat en économique se prêtent à un séjour d'études à l'étranger et à l'apprentissage des langues, il est particulièrement recommandé aux étudiants de la concentration Économie internationale de tirer parti de ces possibilités pour parfaire leur formation. Ces activités internationales prennent principalement deux formes : échanges interuniversitaires ou projets d'études internationaux (PEI) en 2010-2011, certains étudiants ont participé à un projet en Asie du Sud-Est (www.esg.uqam.ca/international).

Au niveau des échanges interuniversitaires, il existe maintenant une nouvelle possibilité offerte aux étudiants du programme inscrits dans les concentrations Économie et finance, Économie et gestion, et Économie internationale d'acquies un double diplôme en effectuant un séjour d'une année à l'Université Paris Dauphine en France.

STAGES

Après un cumul de 45 crédits, l'étudiant peut effectuer un stage (optionnel), à raison de quinze heures par semaine durant un trimestre (ou quatre mois), rémunéré ou non, selon les ententes conclues avec l'employeur. Il peut s'agir d'un emploi d'été, d'un stage dans une équipe de recherche du Département ou dans une organisation que l'étudiant aura choisie. Dans tous les cas, le travail de l'étudiant doit être dirigé par un économiste, qu'il soit professeur ou professionnel, œuvrant dans une organisation.

POLITIKES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 592 (hiver 2011)
911 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (1) et avoir atteint les objectifs de formation suivants : 00UN ou 01Y1 ou 022X ou leur équivalent*.
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Une cote R supérieure à 22 est exigée. Les candidats ayant une cote R supérieure à 20, mais inférieure à 22 pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques / Extrait(s)).

Le candidat qui n'aura pas satisfait aux objectifs de la formation collégiale 00UN ou 01Y1 ou 022X (calcul différentiel) ou leur équivalent* mais aura réussi un cours de mathématiques de niveau collégial ou son équivalent sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0349 (hors programme).

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant au moins deux ans, à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économique (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.). (Voir la remarque ci-après.)

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée. (Voir les remarques ci-après.)

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 11,5/20 (ou l'équivalent) est exigée. Les candidats ayant une moyenne académique supérieure à 10,5/20 (ou l'équivalent), mais inférieure à 11,5/20 (ou l'équivalent) pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint (veuillez consulter la section des Règlements pédagogiques / Extrait(s)).
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir les remarques ci-après.)

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible devra avoir atteint les objectifs de formation collégiale 00UN ou 01Y1 ou 022X (calcul différentiel) ou posséder des connaissances équivalentes. Le candidat admissible dont le dossier ne témoignera pas de l'acquisition des connaissances requises en calcul différentiel mais aura réussi un cours de mathématiques équivalant à un cours de niveau collégial sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT0349 (hors programme).

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca/guide_admission/index.html

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Science, technologie et société (code F008) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent de développement (industriel ou de promotion commerciale, analyste des marchés (du milieu industriel ou public), analyste financier, consultant dans les firmes d'experts-conseils, courtier, économiste, enseignant (collégial), gestionnaire, journaliste spécialisé, chercheur.

Les diplômés du Département des sciences économiques de l'UQAM travaillent aujourd'hui dans tous les domaines de l'économie : le secteur bancaire (Banque Nationale, Mouvement Desjardins, etc.); le secteur financier (Caisse de dépôt et placement, Hydro-Québec, Barra international, etc.); les secteurs public et parapublic (Statistique Canada, Banque du Canada, Ville de Montréal, ministères du Revenu, des Finances, du Développement des ressources humaines, de l'Environnement, de l'Agriculture, etc.); le secteur de la santé (hôpitaux, entreprises pharmaceutiques, etc.); et l'entreprise privée (firmes d'experts-conseils, médias, etc.).

Pour accéder à un poste d'économiste ou d'analyste, il est souhaitable de détenir une maîtrise. Ce grade peut aussi faciliter la progression vers des postes de direction. Une formation complémentaire dans un domaine comme la comptabilité, la science politique, la finance, l'environnement, le droit, la fiscalité, l'informatique ou les mathématiques peut être un atout important. La formation répond à ces nouvelles exigences par ses différentes concentrations, et en offrant la possibilité de suivre des cours complémentaires dans différents champs d'études.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- DESS en finance
- DESS en instruments financiers dérivés
- DESS en planification territoriale et développement local
- Maîtrise en administration des affaires (MBA) (selon la concentration complétée)
- Maîtrise en économique
- Maîtrise en études urbaines
- Maîtrise en finance appliquée
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en science politique
- Maîtrise en sociologie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Nombre minimal de crédits réussis à l'UQAM**

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade de bachelier ès sciences (B.Sc.) doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Séjour d'études à l'étranger

Toutes les concentrations de ce programme se prêtent à un séjour d'études à l'étranger d'une durée d'un ou deux trimestres avec inscription à un minimum de douze crédits par trimestre. Il est préférable d'effectuer ce séjour au cours des trois derniers trimestres - sinon en dernière année - du programme, après que la plupart des cours obligatoires ont été suivis et réussis. Enfin, il est important de noter que le cours ECO5072 doit obligatoirement être suivi à l'UQAM.

Avertissement

Les études en économique requièrent la lecture de textes rédigés en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquérir la capacité de lecture de ces textes.

Formation d'appoint

Les candidats à l'admission (bases DEC et Études hors Québec) satisfaisant à toutes les conditions sauf la moyenne académique minimale pourront être admis au baccalauréat conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint comprenant les activités ECO0115, INF1025 et MAT0349.

Pour satisfaire aux exigences de la formation d'appoint, l'étudiant devra réussir chacun des trois cours la composant et obtenir une moyenne minimale de 2,0/4,3 pour les cours ECO0115 et INF1025.

L'étudiant devra s'inscrire aux trois cours du programme dès son premier trimestre. Il disposera d'une période de 4 mois (un trimestre) pour le compléter et satisfaire à ces exigences.

L'étudiant désireux de poursuivre ses études à temps plein pourra aussi s'inscrire au cours ECO1061.

La réussite de la formation d'appoint ne donnera lieu à aucun octroi de grade ou de diplôme. Les cours de la formation d'appoint (ECO0115, INF1025 et MAT0349) ne seront pas reconnus dans la scolarité du baccalauréat en économique, que ce soit à titre de cours optionnels ou de cours libres.

Pour les placer dans des conditions favorables à l'apprentissage, les étudiants inscrits à cette formation se verront aussi offrir diverses activités d'encadrement telles des ateliers méthodologiques et des activités d'intégration au milieu.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

ECO1003	Perspectives de l'économique
ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I
ECO1272	Méthodes d'analyse économique I
ECO2012	Microéconomie II (ECO1012; ECO1272)
ECO2022	Macroéconomie II (ECO1022; ECO1272)
ECO2272	Méthodes d'analyse économique II
ECO3012	Microéconomie III (ECO2012)
ECO3022	Macroéconomie III (ECO2022)
ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3272	Méthodes d'analyse économique III (ECO1272)
ECO4062	La pensée économique au XX ^e siècle (ECO3062)
ECO4272	Introduction à l'économétrie (ECO1272; ECO2272)
ECO5072	Activité de synthèse (ECO4272)
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840

Quinze cours choisis dans l'une des 5 concentrations suivantes (45 crédits) :**CONCENTRATION ÉCONOMIE APPLIQUÉE (7054)****Sept à dix cours choisis parmi les suivants (21 à 30 crédits) :**

ECO1061	Économie du Québec
ECO1162	Théorie économique marxiste
ECO1401	Femmes et économie
ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)

ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO450X	Questions économiques (ECO1012 ou ECO1022)
ECO4603	Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5041	Économie, philosophie et science (ECO3062 ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5080	Théorie monétaire (ECO2022)
ECO512X	Théorie avancée (ECO2012 ou ECO2022 selon le sujet.)
ECO5272	Économétrie (ECO4272)
ECO5411	Économie des choix collectifs (ECO2012)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5510	Analyse économique du droit (ECO2012)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)
ECO6390	Stage en économique
ECO6470	Économie des ressources naturelles (ECO2012)
ou le cours	
ECO6990	Activité de recherche personnelle ou lectures dirigées
HIS1075	Histoire économique de l'Occident aux XIX ^e et XX ^e siècles

Notes :

- Pour s'inscrire au cours ECO6390 ou ECO6990, il faut avoir accumulé au moins 45 crédits.
- Le cours ECO5272 Économétrie est fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs.

Cinq à huit cours libres choisis en dehors du champ de spécialisation (ne portant pas le sigle ECO) (15 à 24 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET FINANCE (7154)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5080	Théorie monétaire (ECO2022)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

Trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration Économie appliquée, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543))
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

Deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET GESTION (7254)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO6080	Économie financière (ECO2012)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

Trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration Économie appliquée, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

Deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

CONCENTRATION ÉCONOMIE INTERNATIONALE (7354)

Cette concentration comporte deux profils : un profil général et un profil avec séjour d'études à l'étranger et apprentissage d'une langue étrangère. Bien que toutes les concentrations du baccalauréat en économique se prêtent à un séjour d'études à l'étranger et à l'apprentissage des langues, il est particulièrement recommandé aux étudiants de la concentration Économie internationale de tirer parti de ces possibilités pour parfaire leur formation.

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
ECO5051	Commerce international (ECO2012)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4603	Du socialisme à l'économie de marché (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400; ou l'autorisation du responsable pour les programmes autres que le baccalauréat en économique.)
ECO5620	Comportements stratégiques en économie (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO5831	Conjoncture économique et financière (ECO2022)

Trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration Économie appliquée, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

Les deux cours suivants (6 crédits) :

POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
JUR5610	Droit du commerce international
JUR6603	Droit international économique

L'un des profils suivants :**PROFIL GÉNÉRAL****Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :**

DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL4132	Économie politique du développement
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL5840	Administration des organisations internationales et, au plus, deux cours permettant l'apprentissage d'une langue seconde.

Deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

PROFIL SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER ET APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE**Le cours suivant (3 crédits) :**

DSR4700	Gestion internationale et cultures
---------	------------------------------------

Deux cours permettant l'apprentissage d'une langue étrangère (6 crédits).

Deux cours de langue supplémentaires ou cours libres choisis dans la liste des cours du profil général ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

De plus, l'étudiant doit effectuer un séjour d'études à l'étranger d'une durée minimale d'un trimestre, précédé du cours préparatoire DSR4700 (à ce sujet, se référer aux règlements pédagogiques particuliers du programme).

CONCENTRATION ÉCONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES (7454)**Les deux cours suivants (6 crédits) :**

ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3815	Problèmes économiques contemporains : la population (ECO1012 ou SOC1060)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5411	Économie des choix collectifs (ECO2012)
ECO5430	Politique macroéconomique (ECO2022)
ECO5510	Analyse économique du droit (ECO2012)
ECO5821	Économie industrielle (ECO2012)
ECO6470	Économie des ressources naturelles (ECO2012)

Trois cours choisis dans la liste qui précède ou parmi les cours à option en économique de la concentration Économie appliquée, dont le cours ECO5272 Économétrie, fortement recommandé à tout étudiant désireux de s'engager dans des études de cycles supérieurs (9 crédits).

Les trois cours suivants (9 crédits) :

JUR1041	Introduction au droit de l'administration publique
ou le cours	
POL4701	Organismes décisionnels et centraux du gouvernement
JUR2515	Droit constitutionnel
ou le cours	
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1500	Introduction à l'administration publique

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH5435	Introduction à la convention collective
POL4711	Théorie des organisations et administration publique
POL4762	Politique de finances publiques
POL4812	Évaluation des politiques et des programmes
POL4860	Théorie de la décision dans le secteur public
POL5905	Analyse des politiques publiques
SOC1060	Démographie
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC6412	Société québécoise contemporaine

Deux cours libres choisis dans la liste qui précède ou dans des disciplines autres que l'économique (ne portant pas le sigle ECO) (6 crédits).

Baccalauréat en gestion des ressources humaines (7002)**Valoriser le potentiel des travailleurs**

Téléphone : 514 987-7095

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Attirer et retenir les meilleurs employés, développer leur potentiel, les motiver à mettre leurs compétences au service de l'organisation, les mobiliser à réaliser leur mission, tels sont les objectifs que poursuivent les professionnels de la gestion des ressources humaines. Ils voient à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des pratiques de gestion des ressources humaines, par exemple, le recrutement, la sélection, la formation, l'évaluation du rendement et la rémunération. Ils s'occupent également des relations du travail et de la résolution de conflits.

Parce qu'il couvre toutes les facettes de la gestion des ressources humaines, ce programme est le seul du genre au Québec. Il est d'ailleurs reconnu par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec. Les étudiants diplômés dans ce programme ont ainsi accès directement au titre professionnel de C.R.H.A sans avoir à passer l'examen de l'Ordre.

Les deux premières années du programme sont consacrées à des cours de base en gestion et en ressources humaines. Ces cours doivent être suivis à temps complet, en cohorte. La troisième année comprend des cours avancés en gestion ainsi que des cours synthèses en gestion des ressources humaines. Cette dernière année peut être suivie à temps complet ou à temps partiel.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université au Québec à offrir un baccalauréat spécialisé en gestion des ressources humaines.
- ↳ Le programme offre à la fois une formation de base en gestion de 30 crédits (gestion des organisations, gestion des opérations, marketing, analyse économique, comptabilité de gestion, statistiques en gestion, gestion financière, stratégie de gestion) et une formation spécialisée en gestion des ressources humaines et relations de travail de 60 crédits.
- ↳ Les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit offert par des équipes pédagogiques (de professeurs et de chargés de cours) et d'un système de monitorat entre les étudiants (encadrement par les pairs).

- Le programme privilégie l'ouverture sur le monde. Il offre à cet égard deux possibilités d'activités de formation internationale :
 - les Écoles d'été à l'étranger, en deuxième année, qui proposent un ou deux cours intensifs;
 - les échanges interuniversitaires avec de nombreux pays, en deuxième ou en troisième année, qui offrent une immersion totale pendant un ou deux trimestres.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation (PowerPoint et autres logiciels utilisés en ressources humaines). Ces logiciels sont enseignés, et utilisés comme outils pédagogiques dans la formation.
- Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, se prévaloir des diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à une session universitaire.
- L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de microinformatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre, rendant l'achat du portable facultatif.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques administratives. Une cote de rendement égale ou supérieure à 25 est alors exigée.

STAGES

En troisième année, le programme permet d'effectuer un stage de 40 jours dans une organisation. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant; il est rémunéré ou non selon les ententes conclues avec l'employeur.

Voici quelques exemples de fonctions occupées par les étudiants dans différentes organisations : responsable du processus de dotation pour les employés temporaires, rédaction d'un manuel sur les politiques de l'entreprise, gestion des dossiers de la CSST, rédaction des descriptions de tâches, assimilation et maîtrise d'un processus de recrutement informatique, assistance à la directrice des ressources humaines (présélection, recrutement, entrevue). L'étudiant qui décide de ne pas faire le stage doit suivre deux cours au choix en gestion des ressources humaines.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Les étudiants, regroupés en cohorte, doivent suivre le programme à temps plein. En troisième année, des étudiants peuvent poursuivre leurs études à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Le contingentement s'applique aux étudiants admis en première année du programme.

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 60 (temps complet)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 551
Refus : 250
Offres d'admission : 301 (55 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique (cote R) minimale de 24 est exigée.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Reconnaissance d'acquis : Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à quinze crédits (cinq cours) pour les détenteurs d'un DEC technique en gestion.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

Les candidats désireux d'acquérir une formation en gestion des ressources humaines sont orientés vers les certificats en administration et en gestion des ressources humaines.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Pour les étudiants qui entrent en première année du programme, au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5 sur 4,3 est exigée.

Pour les étudiants qui entrent en troisième année du programme, au moment du dépôt de la demande d'admission avoir complété ou en voie de compléter le certificat en administration et le certificat en ressources humaines. Une moyenne académique minimale de 2,3 sur 4,3 est exigée pour le certificat en administration et de 2,8 au certificat en ressources humaines.

Sélection : 100 %

Dossier académique : moyenne académique (100 %)

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

Remarques : Les étudiants, ayant complété ou en voie de compléter le certificat en administration (4122) et le certificat en gestion des ressources humaines (4209) ou l'équivalent, sont admissibles en troisième année du baccalauréat en gestion des ressources humaines et, à cet effet, doivent déposer une demande d'admission avant d'entreprendre le programme. Certaines conditions d'admission pourraient être exigées.

Compte tenu du cheminement par cohorte, l'étudiant ayant déjà à son actif des cours de niveau universitaire en gestion pourrait se voir refuser leur reconnaissance, même si ces cours sont équivalents aux cours du baccalauréat en gestion des ressources humaines (7002). Il est donc recommandé à l'étudiant qui veut se faire reconnaître des cours universitaires de suivre la voie des certificats.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou équivalente est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier académique

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 12/20

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour faire partie de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec (CRHA) il faut :

Faire une demande d'admission à l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Pour plus d'information, le lecteur peut consulter le site de l'Ordre à l'adresse suivante : www.orhri.org

EMPLOIS ÉVENTUELS

Administrateur (changement organisationnel), agent de dotation, agent de recrutement, agent du personnel (gestion du rendement et des carrières), conseiller en relations du travail, conseiller en santé et sécurité au travail, formateur, gestionnaire et planificateur des ressources humaines.

Les professionnels des ressources humaines bénéficient de très bonnes perspectives d'emploi. L'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec rapporte une pénurie aiguë de spécialistes de l'application des nouvelles législations en matière de droit du travail (équité salariale, loi 90, Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, disparités de traitement dans les organisations), ce qui fait augmenter la demande.

La direction du programme révèle qu'environ 84 % des diplômés de 2005 occupaient un emploi avec un salaire annuel initial de 43 000 \$ (ce qui place par ailleurs les bacheliers de ce domaine parmi les mieux rémunérés dans le grand secteur de l'administration).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en mentorat
- DESS en conseil en management
- Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management
- Maîtrise ès sciences de la gestion

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Nombre minimal de crédits à l'UQAM**

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN**Les onze cours suivants du tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (33 crédits) :**

ECO1300	Analyse microéconomique
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Notes concernant certains cours du tronc commun :

MKG3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

FIN3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

MET4261 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET4275 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

ORH6128 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5215 ou le cours MET5200 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

Les quatorze cours suivants (42 crédits) :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ORH1100	Développement des compétences transversales en gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines (MAT2080)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH4425	Système québécois de relations du travail (ORH5435; ORH5439)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
ORH6600	Activité de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines
ORH6631	Séminaire d'intégration : les enjeux de la gestion des ressources humaines (ORH1610)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ORH5006	Diagnostic organisationnel en gestion des ressources humaines (ORH3000)
ORH6601	Activités de synthèse en dynamique de gestion des ressources humaines II (ORH6600)

Notes concernant certains cours obligatoires du programme :

ORH1100 : Les étudiants admis sur la base des études universitaires obtiendront une substitution.

ORH6600 et ORH6601 : Inscription exclusivement sur invitation de la direction de programme

Stage ou deux cours au choix (6 crédits) :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO2431	Économie du marché du travail
FGM400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
et le cours FGM410X	École de formation en gestion à l'étranger (FGM400X)
HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH4620	Interaction entre les problèmes de santé et sécurité du travail et de la gestion des ressources humaines (ORH3620)
ORH5610	Gestion du changement
ORH6410	Stage en gestion des ressources humaines (6 cr.)
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
SOC3350	Sociologie du travail

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7317-7307)**Faire découvrir le monde**

Téléphone : 514 987-3650

Ce programme offert en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) comporte deux concentrations : le code 7317 s'applique à la concentration gestion hôtelière et de restauration et le code 7307 à la concentration gestion des organisations et des destinations touristiques.

Le libellé du diplôme comporte, à la suite du nom du programme, le nom de la concentration et la mention suivante : «Offert en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec».

Ce programme offre, en plus, deux cheminements intégrés DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie pour les étudiants inscrits à l'ITHQ.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme professionnel aborde les multiples facettes du tourisme - produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc. - sous l'angle de la gestion. La formation permet d'analyser les problématiques du secteur touristique national et international et de gérer des entreprises de services touristiques, dont les établissements hôteliers et de restauration, en visant des objectifs de qualité, d'efficacité et de productivité.

Au terme de ses études, l'étudiant pourra devenir un gestionnaire de l'industrie touristique et des diverses agences ou entreprises qui y sont reliées. Il sera capable d'analyser et de proposer des mesures afin d'améliorer les attraits récréatifs d'un site, d'une région ou d'un État comme les moyens de transport, l'hébergement, la restauration, l'accueil, l'animation, le voyage, l'offre de produits, etc. Ses compétences engloberont aussi des activités telles que les festivals, les événements socioculturels, les activités de plein air, l'essor des circuits récréatifs, le développement du tourisme d'affaires et d'agrément.

La formation mise sur la continuité des apprentissages. Chacune des trois années vise l'acquisition de compétences bien définies. La première année initie à la gestion et à ses différents aspects, tels que la comptabilité et les ressources humaines. L'étudiant se familiarise également avec les multiples acteurs du milieu touristique, leur mandat et leur positionnement. En deuxième année, l'étudiant consolide les compétences en gestion acquises en première année par des cours plus avancés. Il approfondit des aspects plus pointus, comme les stratégies de gestion, le développement des marchés et la finance. Il aura aussi l'occasion d'intégrer les apprentissages par des simulations et études de cas lors d'un séminaire d'intégration. La troisième année lui permet d'approfondir la concentration choisie.

Remarque particulière : ce programme offre, en plus, des cheminements intégrés DEC/Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie pour les étudiants inscrits à l'ITHQ. Les cheminements intégrés peuvent se réaliser en cinq ans? : ils permettent d'obtenir le diplôme d'études collégiales après trois ans et le diplôme de bachelier deux ans plus tard (plutôt que trois). C'est au cours de la troisième année d'études au collégial que l'étudiant est amené à suivre des cours appartenant aux deux ordres d'enseignement, les deux années suivantes étant uniquement consacrées aux cours de niveau universitaire.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir ce programme.
- Le programme est accrédité TEDQUAL (Tourism Education Quality) par la Fondation Themis et par l'Organisation mondiale du tourisme, une constituante de l'ONU.
- L'étudiant doit réaliser l'une des activités terminales suivantes :
 - un stage rémunéré de quatre cent heures ou;
 - la création d'une entreprise liée à sa concentration ou;
 - un mandat de recherche-développement ou d'innovation.
- Des bourses d'excellence sont offertes chaque année pour souligner la qualité du dossier académique et l'engagement social et professionnel des étudiants.
- Dès le début du programme, des activités facilitent l'intégration des étudiants. Les nouveaux venus sont conviés à rencontrer la direction du programme et les responsables de l'Association étudiante lors d'une soirée d'information, qui se tiendra en mai (admission trimestre d'automne) et en décembre (admission trimestre d'hiver). À la rentrée, au cours des deux premières semaines, un cocktail de bienvenue organisé par l'Association étudiante, permet de consolider les liens. Depuis plus de quinze ans, à l'automne, un rallye automobile dans la région de Montréal rassemble anciens et nouveaux étudiants.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- Les professeurs ont un rayonnement national et international. Le Département d'études urbaines et touristiques a mis sur pied en 1982, la revue *Téoros* qui est la plus importante revue universitaire en tourisme de langue française. La Chaire de tourisme Transat, codirigée par des professeurs du Département, assure l'interface avec l'industrie touristique.
- L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, reconnu internationalement, est un établissement de formation offrant à la fois des programmes de formation initiale et continue aux trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire) et réalise les activités de recherche, d'application et de développement qui y sont reliées.
- Une reconnaissance d'acquis est possible pour les détenteurs d'un DEC obtenu dans une technique appropriée.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation offre deux concentrations :

- Gestion des organisations et des destinations touristiques : exploration des composantes principales d'organisations touristiques, par exemple, les attraits touristiques, les produits et services, les clientèles, les projets de développement, les événements et le transport.
- Gestion hôtelière et de restauration : étude de la gestion d'entreprises d'hébergement, de restauration et agro-alimentaires. Les cours de la concentration sont dispensés à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme favorise les échanges interuniversitaires québécois ou étrangers, grâce à des ententes bilatérales interuniversitaires et à des ententes avec la CREPUQ. Par exemple, des étudiants ont participé à un programme d'échange (pour un ou deux trimestres) avec l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, la France et la Suède. De plus, les projets d'études internationales (PEI) permettent à un groupe d'étudiants de cibler un pays ou une zone géographique, et, en interaction étroite avec les acteurs du milieu touristique, d'observer, d'analyser et d'interpréter sa structure touristique, de même que ses occasions d'affaires pour les entreprises québécoises. Les étudiants peuvent également s'inscrire à une école de formation en gestion internationale, au Mexique, ou décider d'aller effectuer un stage académique à l'étranger.

STAGES

Le programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie offre aux étudiants la possibilité d'effectuer, à la fin de leur formation, un stage rémunéré en gestion dans un organisme ou une entreprise touristique, hôtelière ou de restauration selon leur concentration. Pour s'inscrire au stage, l'étudiant doit avoir satisfait à l'exigence de l'anglais niveau intermédiaire avancé par la réussite du test TCEIC et avoir cumulé 400 heures de travail dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration (lors d'un emploi d'été par exemple). Des rencontres d'information sur les stages sont offertes deux fois par année afin de préparer les étudiants à effectuer leurs démarches de stage et de les aider à solliciter des mandats de stages auprès des employeurs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil des nouveaux étudiants

Automne 2012 : 140

Un minimum de 60 places est accordé à chacune des concentrations, les places restantes seront attribuées au prorata des demandes admissibles reçues. L'étudiant admissible refusé dans une concentration pourrait se voir offrir une place dans l'autre concentration s'il en a fait la demande.

Hiver 2012 : 40

Les 40 places seront attribuées au prorata des demandes admissibles reçues.

Concentration gestion hôtelière et de restauration (7317)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 355
Refus	: 134
Offres d'admission	: 221 (62 %)

Concentration gestion des organisations et des destinations touristiques (7307)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 249
Refus	: 104
Offres d'admission	: 145 (58 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Une moyenne académique (cote R) minimale de 24 est exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à 15 crédits pour les détenteurs d'un DEC technique approprié.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration gestion hôtelière et de restauration : 24,50
- concentration gestion des organisations et des destinations touristiques : 24,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du tourisme ou de l'hôtellerie ou de la restauration ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans.
(Voir la remarque ci-après.)

ou

Expérience pertinente attestée 80 % : 40 % pour la pertinence de l'expérience et 40 % pour le nombre d'années d'expérience.

Fournir toutes les lettres d'attestation d'expérience en lien avec la concentration choisie.

Lettre de motivation 20 % : Fournir une lettre de motivation de 300 mots maximum.

Entrevue 100 % : Le candidat admissible sur la base de l'expérience peut être convoqué à une entrevue de sélection.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 (ou l'équivalent) est exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,5/4,3

(pour les 2 concentrations)

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 12/20

(pour les 2 concentrations)

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il ne possède pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

S'ils y sont admissibles, les candidats refusés au baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie seront admis au certificat en administration (4122).

EMPLOIS ÉVENTUELS

L'industrie touristique au Québec, c'est un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars et au-delà de 319 000 emplois dans plus de 26 000 entreprises.

Agent de communication, agent de développement ou de promotion, agent de marketing ou de publicité, directeur d'un office municipal de tourisme ou d'une association touristique régionale, directeur des ventes ou délégué commercial, gestionnaire (d'un département d'hôtel), superviseur en restauration.

Si les emplois qui s'offrent aux diplômés ne sont pas toujours stables, du moins en début de carrière, ils offrent en revanche des expériences fortes enrichissantes. La stabilité de l'emploi est tributaire du cycle de vie des attractions ou des produits. La rémunération des travailleurs de l'industrie du tourisme est très variable et dépend de la taille des établissements où ils travaillent. La maîtrise de l'anglais est souvent exigée compte tenu de la diversité de la clientèle touristique. La connaissance d'une troisième langue est souhaitable, voire recommandée pour obtenir un poste.

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) divise l'industrie en huit secteurs d'emplois distincts, offrant une gamme de 400 métiers et professions (1) :

Hébergement : Ce secteur a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, ce qui signifie qu'il offre un nombre d'emplois à la hausse. Les possibilités de carrière sont aussi diversifiées que le secteur lui-même : directeur des banquets, propriétaire/exploitant de gîte touristique, délégué commercial, etc.

Restauration : La restauration inclut, en plus des services offerts aux touristes et aux résidents locaux, les services alimentaires institutionnels comme ceux des centres hospitaliers.

Aventure et loisirs : Ce secteur, qui connaît un essor fulgurant, offre des carrières souvent axées sur des sports comme le ski, le tennis, le golf, la randonnée pédestre et l'escalade. Il englobe les services offerts par les parcs, comme les excursions d'interprétation de la nature et les aventures d'intérêt spécial, comme l'ornithologie ou l'observation des baleines.

Transport : Toutes les entreprises qui aident les voyageurs à se rendre à destination en font partie. Les transports aérien, maritime, ferroviaire et terrestre génèrent beaucoup d'emplois et recrutent constamment. Le transport aérien est sans contredit un important employeur, et les croisiéristes sont de plus en plus prospères, tant sur la côte Est que sur la côte Ouest.

Voyage : Ce secteur a des ramifications dans plusieurs autres secteurs du tourisme. Ses emplois incluent les coordonnateurs de forfaits, les conseillers en voyage et les représentants des ventes.

Services touristiques : Regroupe les organismes qui s'occupent exclusivement de satisfaire les besoins de l'industrie du tourisme, comme les agences gouvernementales, les groupes de marketing et les associations de formation touristique. Ce secteur propose des postes de préposés à l'information touristique, de rédacteurs touristiques, de consultants en tourisme ou d'agents de tourisme.

Attractions : Ce secteur est surtout axé sur le tourisme éducatif de loisir (parcs, musées, jardins, zoos, sites historiques, etc.).

Activités et congrès : Ce secteur englobe l'organisation et la planification de réunions, de congrès, de festivals, de foires, d'expositions et d'activités culturelles et sportives. Les 60 000 congrès qui ont lieu chaque année au Canada ainsi que le nombre important de festivals et d'événements spéciaux témoignent de sa vitalité. Outre des emplois en marketing et en relations publiques, il offre des carrières telles que coordonnateur d'activités spéciales, planificateur de congrès, concepteur d'expositions et coordonnateur des services bénévoles.

(1) CQRHT. Site du CQRHT, (en ligne). www.cqrht.qc.ca

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court ou maîtrise en développement du tourisme
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en études urbaines
- Maîtrise en géographie
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en muséologie
- Maîtrise en science politique
- Maîtrise ès sciences de la gestion

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)**Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM**

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Échec à la connaissance du français - Cours LIN1002

L'étudiant n'ayant pas attesté de sa maîtrise de la langue française devra s'inscrire au cours d'appoint LIN1002 au plus tard dans les douze (12) mois suivant son admission au programme, sans quoi son inscription à tout autre cours pourra être refusée par la direction du programme. En cas d'abandon du cours LIN1002 pendant le trimestre, tous les autres cours du trimestre pourront être annulés par la direction du programme.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants du programme doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau avancé par la réussite du test TCEIC avec un résultat de 785 et plus. Il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre les moyens pour atteindre le niveau exigé dans les plus brefs délais pour éviter tout retard dans son cheminement.

Cours du programme à suivre en anglais

Au moins l'équivalent d'un cours du programme doit être suivi en anglais à l'UQAM (si offert) ou dans une autre université.

Conditions d'accès à l'activité terminale

Pour débiter l'activité terminale, il faut avoir réussi 75 crédits du programme et avoir satisfait aux exigences linguistiques en anglais. Il faut, au préalable, avoir complété un minimum de 400 heures de travail ou de stage dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie ou de la restauration et présenter les lettres d'attestation appropriées à la direction de son programme. Note : En vue de bien préparer ses démarches de recherche de stage, il est fortement recommandé d'assister à une rencontre de stage organisée par la direction du programme.

Conditions particulières à certains cours

- EUT4515 Séminaire d'intégration en gestion du tourisme et de l'hôtellerie : Avant de s'inscrire au cours EUT4515 il faut avoir réussi 45 crédits du programme mais ne pas en avoir complété plus de 60 crédits.
- EUT5045 Stratégies des entreprises touristiques et hôtelières : Avant de s'inscrire au cours EUT5045 il faut avoir réussi 60 crédits du programme.
- Cours «Stage» EUT5201 et GHR5201 : Un maximum de deux cours (6 crédits) est permis simultanément à l'inscription à un stage à temps complet (35 à 40 heures); un maximum de trois cours (9 crédits) est permis simultanément à l'inscription à un stage à temps partiel (20 à 25 heures).
- GHR1001 Mise à niveau en hôtellerie et restauration (exigence spécifique à la concentration gestion hôtelière et de restauration) : Les étudiants, avant de s'inscrire à un cours de concentration, doivent suivre le cours GHR1001, cours hors programme, à moins que leur formation antérieure ou leur expérience de travail leur ait permis d'acquiescer une formation minimale (attestée de 2000 heures) des techniques et des méthodes de travail de base en hôtellerie et restauration. Pour vérifier si vous êtes admissible à l'exemption du cours GHR1001, veuillez contacter la direction du programme. Note : Cette exigence ne s'applique pas aux cours GHR2100 et GHR3300.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

Les douze cours de tronc commun des programmes menant au grade de B.A.A. (36 crédits) :

ECO2045	Dimensions économiques du tourisme
EUT5020	Droit du tourisme (EUT1123)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4275	Gestion des opérations dans les services touristiques (MET2100)
MET5215	Management, Information et Systèmes en tourisme
MKG3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Un cours parmi les suivants :

EUT1072	Développement durable et gestion
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Notes concernant certains cours du tronc commun :

- MKG3315 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3300 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.
- EUT5020 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours JUR1031 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.
- FIN3500 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours SCO4543 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.
- MET4275 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET4261 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.
- MET5215 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5200 ou le cours ORH6128 ou le cours SCO3514 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

Les huit cours obligatoires suivants (24 crédits) :

EUT1123	Histoire, acteurs et enjeux du tourisme
EUT4115	Méthodes d'enquête dans l'industrie touristique (EUT1123; MAT2080)
EUT4515	Séminaire d'intégration en gestion du tourisme et de l'hôtellerie
EUT5045	Stratégies des entreprises touristiques et hôtelières
EUT5050	Tendances et avenir des marchés touristiques (ECO2045; EUT4115)
GHR2100	Dynamique de l'industrie hôtelière et de la restauration
GHR3300	Gestion des relations socioprofessionnelles dans les services touristiques (ORH1163)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)

CONCENTRATION GESTION HÔTELIÈRE ET DE RESTAURATION (7317)

Les cours portant le code GHR sont dispensés à l'ITHQ.

Onze cours choisis comme suit (30 crédits) :

Les cinq cours suivants (15 crédits dont 3 crédits hors-programme) :

GHR1001	Mise à niveau en hôtellerie et restauration
GHR3100	Contrôle opérationnel et financier hôtelier (SCO1200; GHR2100)
GHR4000	Gestion des processus opérationnels en restauration (GHR2100; MET4275)
GHR4100	Gestion des processus opérationnels en hébergement (GHR2100; MET4275)
GHR4400	Gestion des revenus et E-Commerce en hôtellerie et restauration (MKG3315; MET5215)

Note : Le cours hors-programme GHR1001 doit être suivi avant de pouvoir s'inscrire à un cours de la concentration «gestion hôtelière et de restauration» à moins d'avoir été exempté par la direction du programme. (voir la section Conditions particulières à certains cours)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

GHR4301	Mobilisation et gestion des relations de travail en hôtellerie et restauration (ORH1600; GHR3300)
GHR500X	Cours hors Québec en gestion hôtelière et de restauration (3 à 12 crédits) (Selon le sujet.)

GHR5400	Gestion de L'immeuble et pratiques environnementales en hôtellerie et restauration (GHR2100)
GHR5701	Gestion financière des actifs en hôtellerie et restauration (FIN3500)
GHR5800	Approvisionnement en hôtellerie et production alimentaire (GHR4000)
GHR6201	Développement de l'offre alimentaire en restauration (GHR4000)
GHR6301	Coordination des activités de direction en hôtellerie et restauration (GHR3300)
GHR6501	Gestion des congrès et des banquets

Un ou deux cours choisis dans les blocs suivants (total de 6 crédits) :

- Marketing
- Gestion internationale et gestion du facteur humain
- Gestion des technologies de l'information

Une activité terminale choisie parmi les quatre activités suivantes (3 crédits) avec l'approbation du coordonnateur/coordonnatrice de l'ITHQ ou du coordonnateur/coordonnatrice des stages de l'ITHQ :

GHR5201	Stage en gestion de l'hôtellerie et de la restauration
GHR5202	Stage hors-Québec en gestion de l'hôtellerie et de la restauration
GHR6801	Création d'entreprise en hôtellerie ou en restauration (EUT4115)
GHR6901	Mandat de recherche-développement ou d'innovation en hôtellerie ou en restauration (EUT4115)

CONCENTRATION GESTION DES ORGANISATIONS ET DES DESTINATIONS TOURISTIQUES (7307)

Dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

EUT4150	Technologies de l'information et des communications et réseaux de distribution en tourisme (MET5215; MKG3315)
EUT5106	Environnements politiques et administratifs du tourisme (EUT1123)
EUT5108	Tourisme et aménagement (EUT1123)
MKG5315	Positionnement et mise en valeur des destinations et expériences touristiques (MKG3315)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1123; MET2100)
EUT500X	Cours hors Québec en études urbaines et touristiques (3 à 12 crédits) (Selon le sujet.)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
EUT5120	Tourisme de nature et d'aventures
EUT5502	Le tourisme gourmand
EUT560X	Séminaire thématique en tourisme
GEO4500	Territoires touristiques

Un ou deux cours choisis dans les blocs suivants (total de 6 crédits) :

- Marketing
- Gestion internationale et gestion du facteur humain
- Gestion des technologies de l'information

Une activité terminale choisie parmi les quatre activités suivantes (3 crédits) avec l'approbation du directeur/directrice ou du coordonnateur/coordonnatrice du programme :

EUT5201	Stage en gestion des organisations et des destinations touristiques
EUT5202	Stage hors-Québec en gestion des organisations et des destinations touristiques
EUT6801	Création d'entreprise en tourisme (EUT4115)
EUT6901	Mandat de recherche-développement ou d'innovation en tourisme (EUT4115)

Liste des cours du bloc «Marketing» :

COM1065	Relations de presse
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques (MKG3300 ou MKG3315)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Liste des cours du bloc «Gestion internationale et gestion du facteur humain» :

DSR4700	Gestion internationale et cultures
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique et
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)

MET3122 La gestion des PME
 ORH3160 Leadership et supervision (ORH1163)
 ORH5610 Gestion du changement
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Liste des cours du bloc «Gestion des technologies de l'information» :

MET3222 Planification et contrôle de projets
 MET4901 Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
 MET5310 Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200 ou MET5215)
 MET5311 Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200 ou MET5215)
 MKG5334 Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en sciences comptables (7119-7419-7619)

Optimiser la performance des entreprises

Téléphone : 514 987-3640

Ce programme comporte trois concentrations :

Concentration expertise comptable (CA) : code 7119
 Concentration expertise professionnelle (CGA) : code 7619
 Courriel : bac.sc-comptables@uqam.ca, téléphone : 514 987-3640

Concentration comptabilité de management (CMA) : code 7419
 Courriel : sc-comptables@uqam.ca, téléphone : 514 987-8515

Le diplôme décerné aux finissants du programme, avec concentration «comptabilité de management» fera mention de cette concentration.

GRADE

Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'expert-comptable est un professionnel appelé à jouer une variété de rôles dans l'entreprise : il peut être, par exemple, dirigeant, décideur, auditeur interne ou externe. Fort de ses connaissances et de son expertise, il agit à titre de conseiller et participe activement aux processus stratégiques et décisionnels de l'entreprise. L'expert-comptable peut travailler auprès de tous les types d'entreprises : multinationales ou PME, publiques, privées ou sans but lucratif. On le retrouve aussi dans les cabinets comptables.

Les deux premières années du programme sont communes pour les trois concentrations que sont l'expertise comptable (CA), la comptabilité de management (CMA) et l'expertise professionnelle (CGA); elles visent l'acquisition des connaissances de base en comptabilité, en administration et en économie. La troisième année en est une de spécialisation; elle diffère pour la concentration CMA.

PARTICULARITÉS

- Le programme offre trois concentrations : l'expertise comptable (CA), la comptabilité de management (CMA) et l'expertise professionnelle (CGA). Après 45 crédits, les étudiants peuvent passer facilement et sans frais d'une concentration à l'autre puisque 72 des 90 crédits sont communs aux trois concentrations. L'étudiant peut acquérir une expérience en milieu de travail en participant à des stages, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger.
- Le programme répond aux exigences de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA), de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA) et de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA). Dans le premier cas, le programme doit être complété par 30 crédits de deuxième cycle, accumulés dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences comptables, d'une durée de quatre trimestres. Le DESS comporte un stage rémunéré d'environ huit mois dans un cabinet comptable. Dans le deuxième cas, l'étudiant doit compléter sa formation par un ensemble de 15 crédits offert dans le cadre du Programme court de 2^e cycle en pratique comptable. Il est aussi important de souligner que le programme de baccalauréat en sciences comptables a reçu l'accréditation de CMA Canada permettant ainsi à ses diplômés d'être exemptés de la partie I de l'examen d'admission à cet ordre, selon certaines conditions.

- Le programme donne une formation solide dans tous les domaines d'intervention de l'expert-comptable en abordant la comptabilité financière et la comptabilité de management, la fiscalité, l'audit, l'efficacité organisationnelle et la gestion des risques ainsi que les technologies de l'information. Plusieurs cours traitent également de problématiques contemporaines, comme les défis de la mondialisation ou l'éthique dans le domaine des affaires.
- Le contenu de la formation aborde les multiples facettes de l'administration d'une organisation : planification, direction, encadrement, organisation et gestion des activités en vue d'une plus grande efficacité.
- Les professeurs cherchent à développer un esprit analytique et conceptuel chez les étudiants, au lieu de mémoriser des règles et des normes. Les étudiants participent activement à leur apprentissage par des études de cas, des jeux de rôles et d'autres méthodes interactives.
- Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à plusieurs cours en plus d'être le sujet de cours entièrement consacrés aux systèmes d'information. Dans certains cours, les étudiants ont accès à des exercices interactifs, à des simulations sur support informatique, à des notes complémentaires et à des vidéoconférences. Un site MOODLE (intranet) supporte un nombre important de cours du programme.
- Le programme accorde une importance particulière au phénomène de mondialisation. Il met l'accent sur les liens existant entre la comptabilité et les marchés internationaux, plus particulièrement sur les normes internationales. Il offre plusieurs cours optionnels sur ces questions, dont un en management international, et permet de participer à des activités de formation internationale.
- Des cours à l'étranger (optionnels) sont aussi offerts dans le cadre des échanges de la CREPUQ. Ces activités à dimension internationale doivent être réalisées dès la deuxième année. Par conséquent, l'étudiant doit bien planifier un séjour dans une université étrangère dès le début du programme. L'étudiant a également la possibilité de faire un court séjour en sol étranger (6 crédits).
- Le programme comporte un cours d'intégration institutionnelle, disciplinaire et professionnelle, que l'étudiant doit suivre dès le premier trimestre. L'intégration institutionnelle porte sur l'UQAM, ses services et sa structure; l'intégration professionnelle présente entre autres les réalités du marché de l'emploi et un bilan critique de la carrière de comptable; et l'intégration disciplinaire vise à développer des habiletés dans la recherche de l'information, l'utilisation du programme EXCEL et le travail en équipe.
- L'Association étudiante organise des activités qui favorisent une meilleure intégration au marché du travail. Mentionnons, à titre d'exemple, les conférences données par des professionnels du milieu comptable et la clinique d'impôt, fort populaire auprès des citoyens des quartiers environnants.
- Le programme prévoit plusieurs types d'encadrement, dont le monitorat de programme, qui vise à assurer un suivi personnalisé, particulièrement auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés. Cet encadrement est assuré par des étudiants de deuxième ou de troisième année. Plusieurs cours offrent des activités d'encadrement dont des périodes de consultations et des périodes d'exercices.
- Afin de répondre aux exigences linguistiques du marché du travail dans le domaine de la gestion et de bien préparer l'étudiant à cette réalité, le programme prévoit des cours de perfectionnement d'anglais pour l'étudiant qui en éprouve le besoin. Il pourra, selon le cas, se prévaloir de diverses formules proposées par l'École de langues de l'UQAM, lesquelles facilitent l'intégration de cours d'anglais (crédités ou non) à un trimestre universitaire. Aussi, certains cours du programme sont offerts en anglais.
- L'École des sciences de la gestion (ESG) possède un laboratoire de micro-informatique mettant à la disposition des étudiants des ordinateurs de pointe. Les étudiants ont ainsi accès à des équipements de qualité et en grand nombre rendant l'achat du portable facultatif.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans un domaine pertinent, tel que comptabilité-gestion.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Trois profils sont offerts, chacun répondant aux exigences particulières de l'Ordre professionnel qu'il vise. Il s'agit des profils suivants :

- Expertise comptable (CA) : elle prépare à développer une expertise selon la performance, en audit, en fiscalité, en finance, en efficacité organisationnelle et en gestion des risques et en technologies de l'information.
- Comptabilité de management (CMA) : elle met l'accent, entre autres, sur la prise de décision, la mise en application des systèmes d'information, la protection de l'information et de l'actif de l'entreprise.
- Expertise professionnelle (CGA) : elle prépare à développer une expertise dans des domaines variés tels que la fiscalité, la comptabilité financière, la vérification et la finance.

STAGES

Le programme de baccalauréat en sciences comptables offre aux étudiants qui ont cumulé 45 crédits et plus l'occasion de réaliser un stage de gestion dans une entreprise ou en cabinet comptable. Le stage peut s'effectuer au Québec tout comme à l'étranger. D'une durée minimale de dix semaines, le stage vise à permettre à l'étudiant de réaliser un mandat préalablement accepté par la direction du programme dans le domaine d'études de sa concentration. L'obtention du stage est la responsabilité de l'étudiant.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet uniquement.
Veuillez noter que le cours SCO1201 s'offre de jour seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Hiver 2012	: 175
Automne 2012	: 275

Statistiques d'admission (hiver 2011)

Demandes	: 828
Refus	: 266
Offres d'admission	: 553 (67 %)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 1 302
Refus	: 367
Offres d'admission	: 935 (72 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Une moyenne académique (cote R) minimale de 24 est exigée.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à 15 crédits offerte aux détenteurs d'un DEC technique approprié.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 24,50
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base. Les candidats adultes sont orientés vers le certificat en comptabilité générale (4027).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,5/4,3 est exigée.

Le candidat qui détient un certificat de l'UQAM dont le secteur de rattachement est l'administration des affaires est admis sans être assujéti à la procédure de sélection, à condition qu'il y ait maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,5/4,3 dans ce certificat.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 2,5/4,3
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,5/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 12/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'hiver 2011 : 12/20
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 12/20

Pour tous les candidats admissibles :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002, dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA), il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle reconnu par le gouvernement en vertu du Code des professions, ou l'équivalent;
- compléter le programme de formation professionnelle, intégré à un diplôme de 2^e cycle. Débutant en mai, il comporte plusieurs cours en été, un cours en automne, un cours en hiver et se termine à la fin de l'été suivant. Parallèlement, le candidat doit débiter son stage (automne-hiver);
- réussir l'Evaluation uniforme, réparti sur trois jours et qui a lieu en septembre après le programme de formation;
- effectuer un stage de 24 mois satisfaisant aux exigences de l'Ordre.

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA), il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle reconnu par le gouvernement en vertu du Code des professions, ou l'équivalent;
- compléter le programme court de 2^e cycle en expertise professionnelle. Ce programme comporte 5 cours qui peuvent être complétés en un an;
- réussir les examens de compétences techniques en fiscalité et en vérification (l'admissibilité possible à des exemptions selon certaines conditions) de même que les examens de compétences professionnelles au nombre de deux;
- effectuer un stage de 24 mois satisfaisant aux exigences de l'Ordre.

Pour devenir membre de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA), il faut :

- compléter l'un des programmes de baccalauréat reconnus par l'Ordre des CMA;
- réussir l'Examen d'admission de l'Ordre;
- réussir le programme de leadership stratégique CMA donné par l'Ordre des CMA, d'une durée de deux ans, qui doit être suivi en même temps qu'un stage rémunéré en organisation;
- réussir l'Épreuve d'analyse de cas de l'Ordre.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Analyste financier (analyste des états financiers, du coût de revient ou de valeurs mobilières et immobilières), associé, chef de groupe, superviseur ou premier auditeur dans un cabinet comptable, comptable, comptable en management, conseiller en matière de système comptable, conseiller financier, contrôleur dans une entreprise, fiscaliste, gestionnaire, administrateur, consultant, responsable, chef de service de vérification interne, responsable des systèmes d'information, spécialiste en évaluation ou en financement d'entreprises, spécialiste en implantation de systèmes d'information, spécialiste en juricomptabilité ou en comptabilité environnementale, trésorier, vice-président, directeur, chef des finances ou de la comptabilité, contrôleur ou comptable.

Remarque : Les postes de direction ne sont normalement accessibles qu'après un certain nombre d'années d'expérience.

Le taux de placement des diplômés de l'ESG-UQAM qui obtiennent un titre professionnel est d'environ 100 %.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle en vérification interne
- Programme court de deuxième cycle en pratique comptable
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- DESS en conseil en management
- DESS en finance
- DESS en instruments financiers dérivés
- DESS en comptabilité de management (programme exécutif CMA)
- DESS en sciences comptables
- Maîtrise en administration des affaires (MBA) en conseil en management
- Maîtrise en économique
- Maîtrise en finance appliquée
- Maîtrise en comptabilité, contrôle, audit
- Maîtrise ès sciences de la gestion

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire mais est fortement recommandé. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Les étudiants qui s'orientent vers l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA) doivent compléter le programme de formation professionnelle de dix cours (trente crédits) prévus au Diplôme d'études supérieures en sciences comptables.

Nombre minimal de crédits obtenus à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du grade doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Exigence linguistique en anglais

Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. ou de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. Cette exigence linguistique en anglais peut être satisfaite par la réussite d'un test dont le seuil de passage est établi au niveau intermédiaire ou par la réussite d'un cours d'anglais de niveau intermédiaire dispensé à l'UQAM ou l'équivalent. Les étudiants sont invités à satisfaire à cette exigence dès leur première inscription au baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN

Onze cours de tronc commun des programmes de baccalauréat menant au grade de BAA, choisis comme suit (33 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MKG3300	Marketing
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO1200)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)

Remarque : Le cours SCO4432 est exigé pour le profil CMA.

Notes concernant certains cours du tronc commun :

MKG3300 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MKG3315 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

JUR1031 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours EUT5020 ou le cours ORH1620 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO3514 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours MET5215 ou le cours MET5200 ou le cours ORH6128 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

SCO4543 : Les étudiants qui auraient réussi, avant leur première inscription à ce programme, le cours FIN3500 avec une note égale ou supérieure à C, obtiendront une substitution.

Les onze cours communs obligatoires du programme (33 crédits) :

SCO1201	Intégration institutionnelle, disciplinaire et professionnelle
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4200	États financiers : regroupements et organismes sociaux (SCO3210)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200; SCO3512)
SCO4525	Contrôle interne (SCO3200)
SCO5200	Information financière : sujets spéciaux (SCO3210; SCO4522)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)

CONCENTRATION EXPERTISE COMPTABLE (CA) (7119) et CONCENTRATION EXPERTISE PROFESSIONNELLE (CGA) (7619)

Huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

Les sept cours suivants (21 crédits) :

SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4525)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou FIN5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ESG600X	Projets spéciaux
SCO5280	Activité de synthèse en sciences comptables
SCO5291	Stage en comptabilité
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210; SCO3443; SCO4543)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

CONCENTRATION COMPTABILITÉ DE MANAGEMENT (CMA) (7419)

Huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

Les six cours suivants (18 crédits) :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4443	Comptabilité de management II (SCO3443)
SCO5443	Comptabilité de management III (SCO4443)
SCO6410	Activités de synthèse (SCO5200)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ESG600X	Projets spéciaux
SCO5280	Activité de synthèse en sciences comptables
SCO5291	Stage en comptabilité
SCO5553	Le comptable et les PME de la nouvelle économie (SCO3210; SCO3443; SCO4543)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en urbanisme (7828-7628) Majeure en études urbaines (6990)

Contribuer à l'épanouissement des villes

Téléphone : 514 987-8347

Le baccalauréat en urbanisme comporte une concentration formation régulière (code 7828) et une concentration formation internationale (code 7628).

Le nom de la concentration formation internationale figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le baccalauréat en urbanisme, combiné à un stage professionnel rémunéré de deux ans et la réussite d'examen professionnels, donne accès au permis délivré par l'Ordre des urbanistes du Québec.

GRADE

Le baccalauréat en urbanisme mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc. La majeure en études urbaines, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en urbanisme comporte 90 crédits.
La majeure en études urbaines comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme, d'une durée de trois ans, offre une formation professionnelle et multidisciplinaire en aménagement du territoire et en urbanisme. L'étudiant y apprend à diagnostiquer les problèmes des villes; à apporter des solutions pratiques sous la forme de schémas d'aménagement, de plans et de règlements d'urbanisme; à concevoir des processus de concertation avec les citoyens; à élaborer des concepts de design urbain; à évaluer des politiques et des projets de développement; et à préparer des règlements de contrôle de l'utilisation du sol.

Le programme offre une formation complète, orientée vers l'urbanisme opérationnel.

À chacune des trois années du programme, l'étudiant participe à une opération de planification urbaine :

- L'analyse et le diagnostic urbanistiques. Analyse en profondeur d'un quartier montréalais au choix et diagnostic de ses problèmes et de son potentiel aux plans morphologique, architectural, esthétique, environnemental, patrimonial, démographique, économique et sociologique.
- Le schéma d'aménagement, le plan et la réglementation d'urbanisme. Élaboration de solutions pertinentes aux problèmes urbains et régionaux et conception de stratégies de valorisation des potentiels du milieu.
- Le développement de projet d'aménagement physico-spatial. Élaboration et présentation d'un projet d'aménagement de structures physiques à l'échelle d'un îlot, d'une rue ou d'un autre site au Québec ou à l'étranger.

PARTICULARITÉS

- Le baccalauréat en urbanisme de l'UQAM est la première formation québécoise accréditée par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU), qui regroupe les programmes d'urbanisme accrédités de la francophonie. L'Association a vérifié et reconnu la solidité et la pertinence de la formation offerte à l'UQAM, l'originalité de son orientation professionnelle et de sa stratégie pédagogique, qui associe études opérationnelles, apports théoriques et savoir-faire pratiques.
- Le programme est composé d'activités pédagogiques qui simulent les situations réelles du milieu professionnel et assurent l'intégration des connaissances techniques et théoriques de façon à développer de réels savoir-faire opérationnels. 810 heures sont consacrées aux connaissances fondamentales, et 990 aux apprentissages théoriques et pratiques de nature opérationnelle.
- De nombreuses excursions sur le terrain s'intègrent à la formation.
- Des voyages d'études dans de grandes villes sont régulièrement organisés. Par exemple, les villes de Londres, Boston, Paris, Lyon, Chicago et La Havane ont été visitées par les étudiants au cours des dernières années. Chaque voyage d'études vaut six crédits.
- L'enseignement pratique se fait généralement en petits groupes d'environ trente étudiants.
- Le programme comporte une dimension multidisciplinaire avec, notamment, des cours (obligatoires et optionnels) en sociologie, en géographie, en environnement, en droit, en systèmes d'information spatiale, en gestion et en architecture et patrimoine. De plus, six cours peuvent être choisis parmi ces disciplines et ainsi constituer une spécialisation.
- Plusieurs cours intègrent les préoccupations actuelles sur le développement durable.
- Une attention particulière est accordée à l'apprentissage des logiciels d'analyse de données, de design urbain et de présentation multimédia, tels que Photoshop, Illustrator, MapInfo, PowerPoint, Excel, Word, SketchUp et Adobe Persuasion.
- En troisième année, les étudiants développent un vaste projet d'aménagement physico-spatial. Chaque équipe de trois ou quatre étudiants, sous la supervision d'un tuteur qu'elle choisit, travaille sur un site au Québec ou à l'étranger.
- Le programme offre une concentration en « formation internationale ». Cette concentration de six cours obligatoires portant sur l'urbanisation à l'étranger permet à l'étudiant d'effectuer un voyage d'études d'un trimestre. Les cours de cette concentration initient l'étudiant à une perspective internationale de la pratique de l'urbanisme.
- L'École des sciences de la gestion s'est vue octroyer l'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System), un label de qualité qui distingue les meilleures écoles de gestion à vocation internationale.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : architecture; génie civil; mécanique du bâtiment; estimation et évaluation foncière; et aménagement du territoire.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le baccalauréat en urbanisme comporte une concentration formation internationale.

La combinaison de la majeure en études urbaines avec le certificat en géographie internationale : l'urbanisation et la croissance urbaine sont des phénomènes intrinsèquement liés à celui de la mondialisation ou de l'émergence d'un nouveau système-monde. La métropolisation croissante, le renforcement politique de certaines villes et l'autonomisation croissante du local face au global rend particulièrement pertinent l'arrimage avec le certificat en géographie internationale.

Par ailleurs, à tous les ans, un groupe d'environ 25 étudiants va étudier une grande ville du monde, et ce, pour une période de deux semaines. Ce voyage comporte des visites de grands projets urbains, des rencontres avec des acteurs importants du monde de l'urbanisme et de l'aménagement et des excursions sur le terrain. De Chicago à Lyon, en passant par Barcelone, autant de lieux significatifs dans l'évolution du champ urbanistique, les étudiants et étudiantes sont donc conviés à faire une expérience d'études très enrichissante.

STAGES

Le programme inclut un stage obligatoire dans une municipalité, un bureau d'urbanisme ou un ministère, tel que le ministère des Transports. D'une durée de cinquante jours (ou dix semaines) à temps complet et généralement rémunérés, les stages sont constitués de mandats définis et proposés par l'organisme d'accueil en fonction de ses besoins. Voici quelques exemples de tâches qui peuvent être confiées aux stagiaires : participation à la préparation d'un plan d'urbanisme ou d'un schéma d'aménagement; participation à l'élaboration ou à la modification des règlements d'urbanisme; inspection des travaux, des ouvrages et des constructions pour lesquelles un permis est demandé.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Ces programmes ne sont pas contingentés.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, selon des cheminements déterminés par la direction du programme. La scolarité des étudiants admis au trimestre d'hiver et qui optent pour un cheminement à temps complet se déroule sur un minimum de trois ans et demi.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Concentration formation régulière (7828)

Demandes	:	81 (hiver 2011)
Demandes	:	240 (automne 2011)

Concentration formation internationale (7628)

Demandes	:	72 (hiver 2011)
Demandes	:	194 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,0 sur 4,3 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Notes :

Les cours des séquences «Praxis I», «Praxis II» et «Praxis III» sont offerts dans des salles du pavillon Hubert-Aquin. Les logiciels les plus récents sont intégrés à l'enseignement de façon à assurer la continuité avec les bureaux privés et publics d'urbanisme.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, il faut :

- obtenir le diplôme de baccalauréat en urbanisme;
- effectuer un stage rémunéré de deux ans dans le milieu professionnel;
- réussir l'examen d'admission de l'Ordre.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Selon l'enquête *Relance* de l'UQAM, les bacheliers en urbanisme de l'UQAM travaillent en majorité dans les administrations municipales (61,2 % des diplômés de 1999 à 2004 travaillaient dans des MRC, des municipalités ou des arrondissements), mais aussi dans des ministères, à l'Agence métropolitaine de transport, à la Communauté métropolitaine de Montréal, dans les Forces armées canadiennes, dans des firmes-conseils, etc. On en retrouve un certain nombre (13 % selon les données du recensement 2001) dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.

Adjoint à l'aménagement, consultant en urbanisme, coordonnateur au transport, inspecteur des bâtiments, inspecteur municipal, planificateur régional ou urbain, responsable des permis et certificats, urbaniste.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en ou maîtrise en développement du tourisme
- DESS en gestion des risques majeurs
- DESS en planification territoriale et développement local
- DESS en systèmes d'information géographique
- Maîtrise ès sciences de la gestion
- Maîtrise en administration des affaires (MBA) en gestion des villes et métropoles
- Maîtrise en études urbaines
- Maîtrise en géographie

Certains cheminements sont particulièrement en demande sur le marché du travail :
Baccalauréat en urbanisme jumelé à des études de droit;
Baccalauréat en urbanisme jumelé à des études d'infographie ou de systèmes d'information géographique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Proportion minimale de crédits réussis à l'UQAM

Au moins 50 % des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme doivent avoir été réussis à l'UQAM.

Utilisation d'un ordinateur

Dès le premier trimestre du programme, de nombreux cours du programme impliquent l'usage régulier des technologies informatiques et multimédias, tout comme l'exige également la pratique professionnelle de l'urbanisme. Trente jours après le début des cours, chaque étudiant doit donc avoir à sa disposition un ordinateur personnel.

Exigence de l'anglais

Les études en urbanisme requièrent la lecture de textes rédigés en anglais.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN URBANISME

Les 24 cours obligatoires suivants (72 crédits) :

Première année

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain (EUT1012; EUT1017)
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012; EUT1017)
EUT1017	Praxis I : méthodes d'analyse de la population et du logement en milieu urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

Deuxième année

EUT1032	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville

EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine (EUT1017)
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1017)
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1014; EUT1015)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)

Troisième année

EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT4021	Planification des transports
EUT5013	Praxis III : analyse et programmation de projet (EUT1011; EUT3112)
EUT5014	Praxis III : conception et composition urbaine (EUT3111; EUT3112)
EUT5015	Praxis III : développement et évaluation de projet (EUT5013; EUT5014)
EUT6691	Stage en urbanisme (EUT3111; EUT3113)

ainsi que les cours suivants, selon que l'étudiant choisit la concentration formation régulière ou formation internationale :

CONCENTRATION «FORMATION RÉGULIÈRE» (7828)

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3114	Praxis II : inspection municipale (EUT3113)
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5000	PRAXIS II - Urbanisme immobilier (EUT3113)
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique

Quatre cours choisis parmi les suivants ou parmi tous ceux offerts par l'Université en dehors du champ de spécialisation de l'urbanisme opérationnel (12 crédits).

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DES4520	Design urbain (DES1520)
DSR4980	Éléments d'évaluation
ECO1492	Économie immobilière
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4600	Géographie du monde rural
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

CONCENTRATION «FORMATION INTERNATIONALE» (7628)

Deux cours optionnels choisis parmi les suivants (6 crédits) :

EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement

Quatre cours optionnels choisis parmi les suivants (12 crédits) :

ALL1350	Langue et culture allemandes
ou le cours	
ALB1350	Langue et culture allemandes
ARA1002	Introduction à la langue et à la culture arabes
CHN1003	Introduction à la langue et à la culture de la Chine
DSR4700	Gestion internationale et cultures
ESP1210	Espagnol I
GEO1100	L'état du monde : perspectives géographiques
GEO4500	Territoires touristiques
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4611	L'Amérique latine de 1570 à nos jours
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
ITA1260	Italien I
JPN1004	Introduction à la langue et à la culture du Japon
POL1400	Introduction aux relations internationales
PTG1001	Introduction à la culture et à la langue du Brésil
PTG1230	Portugais/brésilien I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarque : Les activités énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

MAJEURE EN ÉTUDES URBAINES (6990)

Cours à suivre (60 crédits) :

Les dix cours suivants (30 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1032	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3018	Méthodes d'interprétation des données en recherche urbaine (EUT1017)
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT6480	Activité de synthèse

Dix cours optionnels choisis parmi les suivants (30 crédits) :

(Le descriptif de ces cours ainsi que leurs préalables sont disponibles à l'adresse électronique suivante : www.regis.uqam.ca/Cours/index.html)

DES1520	Introduction au design de l'environnement
DES2520	Design architectural (DES1520)
DSR4980	Éléments d'évaluation
ECO1492	Économie immobilière
EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT4051	Les grandes villes I (préparation au voyage d'études)
EUT4052	Les grandes villes II (voyage d'études et rapport) (EUT4051)
EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
FSM2001	L'être humain et son environnement

GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4600	Géographie du monde rural
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL1500	Introduction à l'administration publique
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
POL4790	Gestion des services municipaux
POL4840	Système politique montréalais
POL5910	Politique de l'environnement
SOC1060	Démographie
SOC5065	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

L'étudiant inscrit à la Majeure en études urbaines peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en géographie internationale
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en immobilier
- Mineure en philosophie
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie

Mineure en études urbaines (8856)

Téléphone : 514 987-8347

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette mineure permet aux étudiants déjà inscrits à des majeures d'acquérir des connaissances fondamentales pour analyser et comprendre de manière intégrée le phénomène urbain. La mineure en études urbaines explore la dynamique plurielle de la ville avec un regard multidisciplinaire et permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des questions urbaines abordées préalablement dans son programme de majeure.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de trois trimestres peut être nécessaire pour compléter ce programme en raison des contraintes imposées par l'offre de cours.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	12 (hiver 2011)
	23 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits).

Les six cours (18 crédits) suivants :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1032	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT4010	Théories de l'urbanisme

Quatre cours (12 crédits) choisis parmi les suivants, dans au moins deux blocs différents :**Environnement**

DES1520	Introduction au design de l'environnement
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
FSM2001	L'être humain et son environnement
JUR6550	Droit de l'environnement
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
PHY3750	L'environnement urbain
POL5910	Politique de l'environnement

Monde urbain

EUT4425	Les villes internationales
EUT4426	Urbanisation et développement : l'Afrique
EUT4427	Urbanisation et développement : l'Amérique latine
EUT4428	Urbanisation et développement : l'Asie
EUT4429	Urbanisation et développement : l'Europe
EUT5025	Population, urbanisation et développement
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
SOC1060	Démographie
SOC5060	Sociologie du développement
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Tourisme urbain

EUT5109	Tourisme urbain
EUT5111	Patrimoine touristique
GEO4500	Territoires touristiques

Vie politique urbaine

EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
POL3811	Vie politique municipale
POL4750	Système politique municipal au Québec
POL4840	Système politique montréalais

ou tout cours choisi en accord avec la direction de programme.

Mineure en patrimoine urbain (8857)

Téléphone : 514 987-8347

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette mineure offre aux étudiants l'occasion d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales en histoire urbaine, en urbanisme et en histoire de l'art. Elle leur permet de maîtriser la spécificité du patrimoine urbain comme création culturelle d'une société; de comprendre les instruments de planification et de réglementation urbanistiques et les outils de gestion applicables au cadre bâti à valeur patrimoniale; de se familiariser avec les différentes solutions applicables à la réadaptation et la réutilisation du patrimoine bâti urbain.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de trois trimestres peut être nécessaire pour compléter de programme en raison du choix de cours effectué par l'étudiant (certains cours exigeant des préalables).

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme peut être suivi à temps complet si les cours sont offerts pendant la période visée.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	3 (hiver 2011)
	23 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans en entreprise à temps complet ou l'équivalent.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012; EUT1017)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal

L'un des deux cours suivants (3 crédits) :

EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole

Deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)
EUT5111	Patrimoine touristique
HAR2644	Animation, communications, gestion en patrimoine

Deux cours choisis dans la liste suivante (6 crédits) :

EUT1021	Histoire de la ville
EUT1062	Caractérisation et évaluation du patrimoine religieux bâti
EUT1063	Gestion et valorisation du patrimoine religieux bâti
HAR1810	L'architecture de l'Antiquité au XVIII ^e siècle
HAR3834	L'architecture civile et religieuse au Québec
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Mineure en urbanisme opérationnel (8858)

Téléphone : 514 987-8347

GRADE

Cette mineure peut-être cumulée à un programme de majeure ou à deux programmes de mineures / certificats pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en urbanisme opérationnel offre aux étudiants l'occasion d'acquérir la maîtrise des méthodes et des outils permettant d'analyser les milieux urbains et de diagnostiquer leurs problèmes et leurs potentiels d'ordre morphologique, architectural, environnemental, socioéconomique et sociodémographique. Le programme familiarise ensuite les étudiants avec les méthodes de la planification urbaine et régionale, c'est-à-dire les procédés d'élaboration des instruments de développement, de régulation et de maîtrise de l'occupation des sols que sont les schémas d'aménagement régionaux, les plans et les règlements d'urbanisme locaux.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cette mineure n'est pas contingentée.

Un minimum de quatre trimestres est nécessaire pour compléter ce programme en raison de l'offre de cours et des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel, selon des cheminements déterminés par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	12 (hiver 2011)
	32 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé un minimum de deux ans à temps complet en entreprise, ou l'équivalent.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale équivalente à 2,00 sur 4,30 est exigée.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale équivalente à 11 sur 20 est exigée. (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

EUT1012	Praxis I : méthodes d'analyse morphologique et environnementale du milieu urbain
EUT1014	Praxis I : préparation et présentation du dossier urbain (EUT1012; EUT1017)
EUT1015	Praxis I : méthodes d'analyse du cadre bâti en milieu urbain (EUT1012; EUT1017)
EUT1017	Praxis I : méthodes d'analyse de la population et du logement en milieu urbain
EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1014; EUT1015)
EUT3112	Praxis II : plan d'urbanisme et planification urbaine (EUT3111)
EUT3113	Praxis II : réglementation d'urbanisme (EUT1040)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3000	Gestion municipale et métropolitaine
EUT3114	Praxis II : inspection municipale (EUT3113)

Un cours choisis dans la liste suivante (3 crédits) :

EUT1011	Enjeux du développement urbain
EUT1021	Histoire de la ville
EUT1032	Dimensions microéconomiques de la ville
EUT1051	Dimensions sociales de la ville
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1071	Dimensions écologiques de la ville
EUT3010	Planification financière en milieu urbain
EUT3027	Interprétation et représentation cartographique en urbanisme (EUT1017)
EUT4010	Théories de l'urbanisme
EUT4021	Planification des transports
EUT4050	Pratiques de l'urbanisme : contexte québécois et expériences étrangères
EUT5000	PRAXIS II - Urbanisme immobilier (EUT3113)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en administration (4122)

Téléphone : 514 987-8330

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en administration vise la formation de gestionnaires généralistes, sensibilisés à tous les domaines fondamentaux de l'administration.

À cette fin, il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial et l'initie aux objectifs, langage et outils de la gestion des grandes fonctions de l'entreprise; opérations, personnel, marketing et finance. Il amène également l'étudiant à prendre conscience et à tenir compte de la dimension humaine de la gestion et à acquérir une connaissance fonctionnelle du langage comptable et du langage statistique. Enfin, il familiarise l'étudiant avec l'environnement externe de l'organisation principalement sous ses dimensions socioéconomique et juridique.

Le programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation fondamentale et générale en gestion et ne vise donc pas prioritairement l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécialisées immédiatement applicables en milieu organisationnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	1 056 (hiver 2011)
	2 165 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans à temps complet ou l'équivalent en entreprise.

Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (quinze crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années, et ne détient pas un DEC, doit suivre le cours d'appoint ORH1003 (1 crédit) (hors programme) durant le premier trimestre. (Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 peut être exigée.

(Voir la remarque ci-après.)

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

Remarque pour toutes les bases d'admission :**Pour tous les candidats admissibles****Connaissances en mathématique**

Les candidats admissibles, dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques, peuvent être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme). Cette condition devra être réussie au plus tard dans les douze mois suivant la première inscription.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Tout poste de gestion qui ne requiert pas de compétences spécialisées dans un domaine spécifique des sciences administratives. Les perspectives d'emploi sont plus prometteuses pour ceux qui combinent trois certificats et obtiennent le grade de B.A.A. ou B.Sc.G.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

L'étudiant admis conditionnellement à la réussite du cours (ou du test) MAT1002 doit remplir cette exigence avant de suivre le cours MAT2080.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ou	
ECO2400	Analyse macroéconomique
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
ou	
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel

ou

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

SCO1200 Introduction aux sciences comptables

DSR2010 Responsabilité sociale des entreprises

ou

ORH2010 La dimension éthique de la gestion des entreprises

ou

EUT1072 Développement durable et gestion

Liste de cours de substitution

Les cours du programme ayant été réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSR3120 Gestion internationale (MET2100)

DSR5100 Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou

SCO4543; MET1105 ou MET2100)

ECO1061 Économie du Québec

ECO1300 Analyse microéconomique

ECO2400 Analyse macroéconomique

ESG600X Projets spéciaux

INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion

JUR1043 Droit des transactions commerciales internationales

MET1111 Théories de l'organisation

MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information

MET3122 La gestion des PME

MET3220 Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

MET4261 Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

MET5200 Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255;

MET2100)

ORH1163 Comportement organisationnel

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)

ORH2100 Entreprise et société

ORH2162 Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)

ORH3160 Leadership et supervision (ORH1163)

ORH5439 Introduction à la négociation collective

ORH6950 L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)

POL1600 Politique au Canada et au Québec

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de certificats.

Certificat en administration de services (4480)

Téléphone : 514 987-8511

Ce programme comporte les cheminements suivants :

- gestion des entreprises de services
- gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.)
- formation en gestion des employés d'Hydro-Québec
- gestion des services de garde

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme veut répondre à des besoins de perfectionnement du personnel d'entreprises de services. Il vise d'abord à permettre à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans le domaine de la gestion d'entreprises et de parfaire ses connaissances et habiletés dans le domaine des services où son entreprise œuvre.

De façon plus spécifique, ce programme vise la formation de gestionnaires qui, par une meilleure compréhension de l'entreprise et des marchés, excelleront dans la gestion des ressources physiques, humaines et financières de leur entreprise et sauront adapter rapidement les stratégies de cette dernière aux changements affectant son secteur d'activité.

Ce programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de divers instituts et associations professionnelles.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 150 (hiver 2011)
182 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et occuper ou avoir occupé pendant au moins un an à temps plein, dans une entreprise de services, un emploi administratif relié au cheminement choisi. Une moyenne académique minimale est exigée.
Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans à temps complet ou l'équivalent, en entreprise de services, dans le milieu des assurances ou dans celui des services de garde. Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (15 crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années, et ne détenant pas un DEC, doit suivre le cours d'appoint ORH1003 (1 crédit) (hors programme) durant le premier trimestre.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) du certificat en administration ou du certificat en comptabilité générale ou de tout autre diplôme en gestion équivalent en provenance d'une université québécoise, obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,0/4,3 ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

Remarque : Pour obtenir le titre de courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.), l'étudiant doit avoir réussi, en plus, les cours du Certificat en assurance et produits financiers reliés au cheminement du courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Poste de gestion dans les entreprises de services et dans le milieu des services de garde. Les perspectives d'emploi sont plus prometteuses pour ceux qui combinent trois certificats pour l'obtention d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

ECO2400 Analyse macroéconomique
MET2100 Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200 Introduction aux sciences comptables

Cheminement en gestion des entreprises de services

Sept cours choisis dans la liste des cours au choix du programme.

Cheminement en gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.)

Les cinq cours suivants :

MAT2080 Méthodes statistiques
ADM2014E Devenir entrepreneur (TELUQ)
MKG5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1163 Comportement organisationnel
ORH3160 Leadership et supervision (ORH1163)

Deux cours parmi les suivants :

MET4261 Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG5327 Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarque : Les exigences établies par la Chambre de l'assurance de dommages pour l'attribution du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d.A.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours de ce cheminement du certificat en administration de services. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de l'assurance de dommages dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi réussir les cours du cheminement correspondant du certificat en assurance et produits financiers.

Cheminement pour la formation en gestion des employés d'Hydro-Québec

Sept cours choisis dans les blocs suivants dont au moins un cours par bloc :

Bloc A

ORH1163 Comportement organisationnel
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2130 Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162 Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)

Bloc B

INF1255 Informatique pour les sciences de la gestion
MAT2080 Méthodes statistiques
MET1300 Fondements technologiques des systèmes d'information
MET4230 Productivité et qualité dans les services
MET4261 Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300 Marketing

Bloc C

DSR2010 Responsabilité sociale des entreprises
DSR5100 Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ESG4700 Projet de synthèse (6 cr.)
FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MET3222 Planification et contrôle de projets
Note : Pour s'inscrire au cours ESG4700, l'étudiant doit avoir complété au moins 21 crédits du programme.

Cheminement en gestion des services de garde

Les cinq cours suivants :

DID1000 Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)

ou le cours

ASS1402 Service de garde, famille et société
ESG4700 Projet de synthèse (6 cr.)
FPE1020 Les services de garde au Québec
ORH1163 Comportement organisationnel
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
Note : Pour s'inscrire au cours ESG4700, l'étudiant doit avoir complété au moins 21 crédits du programme.

Un cours parmi les suivants :

MKG3300 Marketing
ORH2130 Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH3160 Leadership et supervision (ORH1163)

Liste des cours au choix

COM3121 Introduction aux relations publiques
DSR2010 Responsabilité sociale des entreprises
ou le cours
EUT1072 Développement durable et gestion
ou le cours
ORH2010 La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100 Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
DSR5560 Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers I

FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543))
FIN5580 ou le cours ECO5550	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543) Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3122	La gestion des PME
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4122	Croissance d'une PME (MKG3300)
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5211	Gestion des opérations et technologie de décisions en transport routier
MET5235	Logistique (MET4261)
MET5800	Méthodes d'optimisation de la chaîne logistique
MKG3300	Marketing
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
POL4780	Principes et techniques de gestion dans le secteur public
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500) ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme, notamment les cours permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoire pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de programmes.

Certificat en assurance et produits financiers (4790)

Téléphone : 514 987-8511

Ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec à Rimouski.

Ce programme répond, en totalité ou en partie, aux exigences de formation de l'Institut d'assurance du Canada et autres associations professionnelles. En respectant les cheminements obligatoires publiés par chacune d'elles, les diplômés du programme pourront obtenir les désignations ou titres professionnels suivants :

- Assureur-vie agréé décerné par la Chambre de la sécurité financière;
- Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion des risques, gestion d'entreprise et courtage;
- Courtier d'assurance agréé décerné par la Chambre de l'assurance de dommages;
- Diplôme du Programme canadien de gestion des risques.

Pour obtenir le titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.) l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du certificat en planification financière.

Pour obtenir le titre de Courtier d'assurance agréé, l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du cheminement en gestion de l'assurance de dommages du certificat en administration de services.

Pour obtenir un Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, l'étudiant doit préalablement être détenteur du titre PAA.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise à contribuer au perfectionnement des personnes œuvrant dans les entreprises d'assurance et des services financiers, notamment celles qui ont ou qui auront à intervenir dans le secteur financier à titre de représentants, gestionnaires et conseillers.

Le cheminement en assurance de personnes s'adresse aux représentants en assurance de personnes des compagnies d'assurance et des institutions de dépôts. Le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité d'analyser les besoins financiers du client autant en assurance qu'en produits financiers. Il permet aussi à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de représentant d'assurance de personnes. Plus spécifiquement, ce programme développe chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec un client, d'analyser ses besoins, d'analyser sa situation financière et d'établir sa planification successorale afin de recommander le produit d'assurance et le produit financier approprié.

Pour les représentants en assurance de dommages (agents, courtiers) tout comme pour les gestionnaires de risque, le programme permet de développer chez l'étudiant la capacité d'analyser le risque, d'en évaluer les causes et de le contrôler.

Le programme répond partiellement aux exigences de perfectionnement de l'Institut d'assurance du Canada et d'associations professionnelles et il peut mener, sous certaines conditions, à un titre ou une désignation professionnelle.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	79 (hiver 2011)
	109 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

Remarque : Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat. (Voir la remarque ci-après.)

OU

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. (Voir la remarque ci-après.)

OU

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque ci-après.)

OU

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(Voir la remarque ci-après.)

Note : Tout candidat aspirant à obtenir un titre ou une désignation professionnelle doit communiquer avec l'association professionnelle responsable de son émission dès son admission dans le programme.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emplois dans le domaine des assurances sont excellentes (agent, courtier, enquêteur, etc.). Toutefois, la majorité des étudiants inscrits à ce programme ont déjà un emploi dans le domaine et cherche à se perfectionner, ou à obtenir un titre professionnel.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tous les étudiants doivent suivre les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :

FIN3500	Gestion financière (SCO1200 ou SCO1200)
ECO2400	Analyse macroéconomique
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Six cours choisis dans un des cheminements suivants (18 crédits) :

Cheminement en gestion de l'assurance des personnes comme exigence partielle pour l'obtention du titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.)

Les cinq cours suivants :

ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5002	Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Un cours choisi dans la liste des cours optionnels du programme.

Remarque : les exigences établies par la Chambre de sécurité financière pour l'attribution du titre d'Assureur-vie agréé (A.V.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours du certificat en assurance et produits financiers. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de sécurité financière dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du certificat en planification financière nécessaires à l'obtention du titre d'Assureur-vie certifié (A.V.C.).

Cheminement en gestion de l'assurance de dommages comme exigence partielle pour l'obtention du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.)

Les six cours suivants :

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
JUR1031	Introduction au droit des affaires
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarque : les exigences établies par la Chambre de l'assurance de dommages pour l'attribution du titre de Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.) ne sont satisfaites que partiellement par la réussite des cours du certificat en assurance et produits financiers. Tout étudiant aspirant à ce titre devra communiquer avec la Chambre de l'assurance de dommages dès son admission dans le programme afin de connaître l'ensemble des cours à réussir pour obtenir le titre. Par ailleurs, l'étudiant devra aussi avoir réussi les cours du cheminement en gestion de l'assurance de dommages du certificat en administration de services.

Cheminement conduisant un titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation en gestion des risques et au diplôme du Programme canadien de gestion des risques de l'Association des gestionnaires de risques et d'assurance du Québec

Les six cours suivants :

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires

Cheminement conduisant au titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation gestion d'entreprise

Les cinq cours suivants :

DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel

Un cours parmi les suivants :

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)

Cheminement conduisant au titre de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, spécialisation en courtage

Les cinq cours suivants :

ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MKG3300	Marketing

Un cours choisi dans la liste des cours optionnels du programme.

Liste des cours optionnels

ACT2025	Mathématiques financières I
ACT4545	Régimes de retraite : conception (ACT1021 et ACT3030 ou (FIN2515 ou FIN5451))
ACT5002	Assurances collectives : tarification et évaluation (ACT1021 ou FIN5401)
ADM1460E	Structure du processus de gestion des risques (TELUQ)
ADM1465E	Contrôle des risques (ADM1460E) (TELUQ)
ADM1470E	Financement des risques (ADM1460E) (TELUQ)
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou le cours	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou le cours	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
FIN5401	Assurances
FIN5451	Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3515 ou SCO5321 ou SCO5223)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
MKG5335	Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1163	Comportement organisationnel
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321) ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en commerce international (4423)

Téléphone : 514 987-3650

Le nom de la concentration Carrière internationale figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en commerce international vise à donner une formation à la fois théorique et pratique dans le domaine du commerce international à une clientèle déjà en exercice ou ayant déjà une formation à la fois de base (ex. : certificat en administration) et spécialisée en gestion (ex. : certificat en finance). Le programme veut répondre aux besoins des organisations privées ou publiques transigeant au niveau international en formant les étudiants aux activités d'exportation de produits et de services. Il traite notamment des stratégies commerciales des entreprises québécoises avec leurs principaux partenaires, des grands blocs économiques, du développement de marchés internationaux, des négociations commerciales internationales et de l'importance des facteurs socioculturels lors de ces négociations.

Le programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en gestion des échanges commerciaux internationaux au niveau de la stratégie, du financement, du marketing, des aspects légaux et de l'économie. Le programme vise également à donner à l'étudiant une formation pratique en commerce international en lui permettant de maîtriser les aspects techniques menant à l'exportation de produits et de services et, dans une moindre mesure, à leur importation.

Le programme a aussi pour objectif le développement d'habiletés en gestion des transactions commerciales internationales, en relations interculturelles et en communication orale et écrite.

À la fin des études, l'étudiant sera capable de faire une lecture critique du contexte et de la dynamique des relations commerciales internationales, d'en déceler les opportunités et d'adopter les stratégies d'intervention appropriées. Sensibilisé à d'autres cultures commerciales, l'étudiant pourra ainsi s'y adapter.

Objectifs spécifiques à la concentration Carrière internationale

Ce programme comporte un profil Carrière internationale dans le cadre duquel un certain nombre de cours et d'activités éducatives spécifiques devront être satisfaits pour qu'une mention apparaisse sur le diplôme de certificat en commerce international délivré au terme de ses études. Les précisions quant à ce profil sont présentées dans la section des Règlements pédagogiques /extrait(s).

Le profil Carrière internationale a pour objectif de donner la formation nécessaire au développement des compétences linguistiques et pratiques en contexte international de l'étudiant qui désire évoluer sur le marché du travail outre-mer ou effectuer différentes missions en sol étranger pour les besoins de son travail.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra compléter ce programme dans un délai de deux trimestres.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 165 (hiver 2011)
254 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) du certificat en administration ou du certificat en comptabilité générale ou de tout autre diplôme en gestion équivalent en provenance d'une université québécoise, obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,0/4,3 ou l'équivalent.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

ou EXPÉRIENCE

1. Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un poste pendant au moins deux ans en tant que gestionnaire responsable dans le domaine du commerce international.
2. Avoir réussi les cours universitaires préalables avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0/4,3.

Conditions d'admission particulières Pour tous les candidats admissibles :

Connaissances en mathématiques

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

Réussite de cours préalables

L'étudiant devra avoir réussi, avant le premier trimestre, les cours suivants ou leur équivalent : MET2100, MKG3300, FIN3500, ECO1300 ou ECO2400, SCO1200. L'étudiant à qui il manque un ou deux de ces cinq cours pourra être admis conditionnellement à la réussite de ce ou ces cours. L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs de ce certificat s'ouvrent une fenêtre internationale dans un domaine de spécialisation préalablement acquis (ex. : certificats en marketing ou en analyse financière). Donc, toute entreprise de biens ou de services engagée dans l'exportation constitue un débouché possible. De plus, l'étudiant intéressé à mettre sur pied sa propre entreprise d'import-export aura les connaissances nécessaires pour ce faire, surtout si ce certificat complète sa formation de B.A.A. (bachelier en administration des affaires).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A. ou B.Sc.G.) obtenu par voie de cumul des certificats donne accès aux études de cycles supérieurs.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les études dans ce programme exigent la lecture de textes en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Concentration Carrière internationale

Outre les cours obligatoires du programme, les étudiants qui entreprennent la concentration Carrière internationale doivent obligatoirement suivre deux cours de langue comme cours au choix dans le programme afin de satisfaire à l'objectif de trilinguisme. Outre l'exigence de la réussite des tests de français (dans le cadre du baccalauréat par cumul de certificats) et d'anglais pour satisfaire aux exigences du programme, les étudiants doivent nécessairement entreprendre l'apprentissage ou le perfectionnement d'une troisième langue étrangère significative, préférablement l'espagnol, langue parlée au sein des blocs régionaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'inscription aux cours de langue doit nécessairement être précédée d'un test de classement.

L'étudiant devra participer à un échange interuniversitaire de quatre ou huit mois ou un séjour d'un minimum de deux mois hors Québec. Pendant ce séjour, l'étudiant devra s'inscrire à un minimum de 12 crédits, que ce soit dans le cadre du certificat en commerce international ou d'un des certificats d'études le menant à l'obtention d'un baccalauréat par cumul de certificats. Le séjour devra obligatoirement être précédé de la réussite du cours DSR4700 Gestion internationale et cultures.

Note : Compte tenu des règles institutionnelles et gouvernementales relatives à l'inscription aux programmes d'échange interuniversitaire et à l'obtention de bourses à la mobilité étudiante, seuls les étudiants canadiens ou résidents du Québec depuis au moins un an ont accès à ce profil. Les autres doivent suivre le programme régulier.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les étudiants qui réalisent le profil Carrière internationale doivent suivre deux cours de langue comme cours au choix. À cet effet, ils sont priés de se référer au chapitre Règlements pédagogiques particuliers.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou le cours	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6720	Aspects pratiques du commerce international (MKG5321; FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou le cours	
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

Trois cours au choix parmi les suivants (9 crédits) :

DSR5700	Séminaire sur les problèmes financiers et commerciaux internationaux (FIN5580 ou ECO5050 ou ECO5550)
DSR6102	Direction générale (DSR5100)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600H	Stage en commerce international : Cincinnati
ESG600X	Projets spéciaux
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
POL4460	Forces transnationales
POL4470	Introduction à l'économie politique des relations internationales

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en comptabilité générale (4027)

Téléphone : 514 987-8268

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux accrédités (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à rendre l'étudiant apte à saisir le rôle de l'information comptable dans l'atteinte des objectifs d'une organisation. Pour y arriver, le programme offre une formation fondamentale en comptabilité et une formation initiale en gestion. L'étudiant développe ainsi les habiletés nécessaires pour gérer un système comptable dans une variété d'organisations de petite et moyenne taille.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	503 (hiver 2011)
	755 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent (1). Une moyenne académique minimale est exigée. Seuil minimal de la cote R : 21,00
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Reconnaissance d'acquis

Possibilité de reconnaissance d'acquis jusqu'à quinze crédits (cinq cours) pour les détenteurs d'un DEC en techniques administratives ou d'autres DEC techniques jugés appropriés.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans en entreprise.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie A peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emploi sont excellentes dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion.

L'étudiant qui poursuit ses études pour l'obtention d'un grade de B.A.A. pourra se diriger vers un ordre professionnel comptable (CA, CGA ou CMA).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de textes en anglais.

Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours obligatoires suivants (24 crédits) :

SCO1210	Intégration universitaire (1 cr.)
JUR1031	Introduction au droit des affaires

MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)
ou le cours	
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3411	Stratégie financière personnelle (2 cr.) (SCO1200)
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Remarques :

- Le cours SCO1210 doit être suivi dès le premier trimestre du programme.
- Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en comptabilité doivent s'inscrire au cours SCO3443.
- Les cours SCO2200, SCO3443 et SCO3514 peuvent être suivis simultanément.

Certificat en économique (4135-4136-4137)

Téléphone : 514 987-3659

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- économie internationale (code 4135)
- économie et gestion (code 4136)
- économie appliquée (code 4137).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

Note : Le certificat en économique peut être intégré, entre autres, au baccalauréat en administration des affaires par cumul de certificats.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation de base, théorique, pratique et institutionnelle en science économique. Celle-ci étudie les comportements humains face aux problèmes engendrés par la rareté des ressources et les institutions que la société se donne pour les résoudre; elle s'intéresse à la fois aux individus, aux ménages, aux groupes, aux entreprises et aux gouvernements.

Ce programme est constitué de cours obligatoires assurant la connaissance des principales théories et de leur évolution, et de cours optionnels développant des habiletés d'observation, d'analyse et d'interprétation des problèmes économiques. L'étudiant qui préfère diversifier sa formation plutôt que d'acquérir une formation maximale en science économique peut choisir l'un des cheminement suivants : économie internationale ou économie et gestion.

En plus de répondre à l'objectif d'acquisition d'une formation fondamentale s'appuyant sur une bonne culture générale et des enseignements spécialisés, le programme de certificat en économique vise à contribuer au développement des capacités d'analyse et de synthèse et d'une pensée autonome, critique et bien articulée. Il peut s'insérer dans un baccalauréat par cumul de certificats.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le programme comporte une concentration en économie internationale.

Dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, il est possible de participer à un programme d'échange interuniversitaire hors Québec.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	115 (hiver 2011)
	160 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'administration et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. Une cote R minimale de 21,00 est exigée.

Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) générales qui visent l'obtention du grade de bachelier en administration des affaires par cumul de certificats doivent d'abord être admis et s'inscrire dans les programmes de certificat en administration ou comptabilité générale.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé pendant au moins un an, à temps complet (ou l'équivalent à temps partiel), dans un domaine où il faut appliquer des connaissances en économique (milieu bancaire ou financier, administration publique, parapublique ou privée, établissement scolaire, syndicat, bureau d'analystes-conseils, etc.). (Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise. Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée. (Voir la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir réussi un cours de mathématiques équivalent à un cours de niveau collégial. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir la remarque ci-après.)

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat devra avoir réussi un cours de mathématiques équivalent à un cours de niveau collégial.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de certificats sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme vise prioritairement le perfectionnement d'une clientèle qui se trouve déjà sur le marché du travail. Il permet également d'acquérir un baccalauréat par cumul de programmes. Les emplois accessibles dépendent alors de la pertinence et de la complémentarité des certificats ainsi cumulés, par exemple, les certificats en économique, en finance et en comptabilité générale offrent une formation complémentaire qui prépare bien au milieu bancaire.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les études en économique exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

ECO1012	Microéconomie I
ECO1022	Macroéconomie I

Huit cours choisis comme suit (24 crédits) :**CONCENTRATION EN ÉCONOMIE INTERNATIONALE (4135)****Les deux cours suivants (6 crédits) :**

ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

Trois cours tirés de la liste A;**Trois cours tirés de la liste B.****CONCENTRATION EN ÉCONOMIE ET GESTION (4136)****Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

Trois cours tirés de la liste A;**Trois cours tirés de la liste C.****CONCENTRATION EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE (4137)****Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :**

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)

Cinq cours tirés de la liste A;**Un cours libre dans une discipline autre que l'économique.****LISTE A**

ECO1061	Économie du Québec
ECO1272	Méthodes d'analyse économique I
ECO2012	Microéconomie II (ECO1012; ECO1272)
ECO2022	Macroéconomie II (ECO1022; ECO1272)
ECO2272	Méthodes d'analyse économique II
ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO3230	Économie de l'entreprise coopérative
ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
ECO3350	Économie, information et organisation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3452	Répartition et sécurité du revenu (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3471	Économie de l'environnement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4012	Analyse des projets d'investissement (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4400	Économie du développement (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300; ECO1022 ou ECO2400)
ECO4430	Économie de l'éducation (ECO1012 ou ECO1300)
ECO4492	Économie urbaine et régionale (ECO1012 ou ECO1300)
ECO5550	Monnaies et marchés financiers internationaux (ECO1022 ou ECO2400)
HIS1075	Histoire économique de l'Occident aux XIX ^e et XX ^e siècles
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840

LISTE B

DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
EUT4425	Les villes internationales

EUT5025	Population, urbanisation et développement
JUR5610	Droit du commerce international
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4132	Économie politique du développement
POL4411	Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5840	Administration des organisations internationales

LISTE C

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

Certificat en finance (4607)

Téléphone : 514 987-8268

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le secteur financier étant un secteur dynamique caractérisé par de nombreuses innovations, les étudiants doivent acquérir une formation de pointe. Au-delà des connaissances de base indispensables à la compréhension, dans un contexte d'internationalisation, de la conjoncture économique et de son impact sur la performance financière des entreprises, à la maîtrise des concepts de base en finance corporative, à l'analyse et l'évaluation des titres à revenu fixe ou variable, à l'impact de l'internationalisation sur les stratégies des entreprises, ce programme permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans l'un des sous-champs de la finance. Parmi ces sous-champs, l'initiation aux produits dérivés dont Montréal est la plate-forme, l'introduction à la planification financière et au contrôle de gestion sont des spécialisations qui donneront un avantage comparatif à nos étudiants.

Le futur diplômé sera en mesure de conseiller des entreprises ou des individus dans l'implantation des systèmes de planification et de contrôles financiers, dans l'analyse et la gestion des opérations de financement et de couverture contre le risque en ayant recours, au besoin, aux produits dérivés. Il sera familier avec les marchés monétaires et les marchés des capitaux, tant au niveau national qu'international. L'étudiant devra également savoir utiliser et maîtriser les technologies de l'information nécessaires à l'exploration de son environnement. Il sera sensibilisé aux aspects de l'éthique et de la déontologie de la finance.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet si l'étudiant est détenteur d'un certificat d'entrée comme le certificat en administration. Dans le cas contraire, le jeu des préalables ne permet pas d'étudier à temps complet.
Un minimum de trois trimestres est nécessaire pour terminer le programme en raison des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 232 (hiver 2011)
408 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) du certificat en administration ou du certificat en comptabilité générale ou de tout autre diplôme en gestion équivalent en provenance d'une université québécoise, obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,0/4,3 ou l'équivalent.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Aucune admission sur cette base.

ou**EXPÉRIENCE**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé un poste pendant au moins deux ans en tant que gestionnaire responsable dans le domaine de la finance.

Remarque pour les bases d'admission Études universitaires et Expérience : Connaissance en mathématiques

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G., qui ont fait de la finance leur spécialité, pourront œuvrer comme planificateurs financiers (après avoir satisfait aux exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière), analystes en trésorerie, courtiers, etc., dans les banques, les caisses populaires, les firmes de courtage, les fiducies, les compagnies d'assurances.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou celui de bachelier en sciences de la gestion obtenu par cumul de programmes donne accès aux études de cycles supérieurs.

L'UQAM offre un diplôme d'études supérieures spécialisées (niveau maîtrise) en finance qui prépare directement les étudiants aux examens CFA (Chartered Financial Analyst). De plus, l'Université offre un DESS en instruments financiers dérivés, un DESS en finance, une maîtrise en finance appliquée et un MBA en services financiers.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les études dans ce programme exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi le cours SCO1200 (ou l'équivalent), FIN3500 (ou l'équivalent) et ECO1300 (ou l'équivalent) avant leur admission à ce programme doivent obligatoirement suivre et réussir ces cours dans le cadre de ce certificat.

Les six cours suivants (18 crédits) :

ECO2400	Analyse macroéconomique
FIN5521	Analyse des valeurs mobilières I (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5523	Marché obligataire et taux d'intérêt (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

ACT2025	Mathématiques financières I
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
FIN5510	Gestion des institutions financières (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
FIN6500	Méthodes de recherche en finance (MAT2080)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Certains cours ont été regroupés sous des thèmes particuliers dans le but de guider le choix de cours de l'étudiant, qui doit tout de même respecter le cheminement du programme.

Thème «Investissement»

FIN5525	Théorie de portefeuille (ACT2220 ou FIN3530 ou FIN5521)
FIN5550	Options et contrats à terme (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)

Thème «Planification financière»

FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Thème «Entreprise»

SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)

Liste de cours de substitutions

Les cours du programme ayant été préalablement réussis dans un certificat menant au B.A.A. ou au B.Sc.G. devront être remplacés par des cours figurant dans la liste ci-dessous :

DSR2000	Analyse géostratégique de l'environnement international
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
DSR6102	Direction générale (DSR5100)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600F	Stage pratique en commerce international I : New York (préparation)
ESG600G	Stage pratique en commerce international II : New York (réalisation) (ESG600F)
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3122	La gestion des PME

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par certificats.

Certificat en gestion des ressources humaines (4209)

Téléphone : 514 987-7095

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectifs généraux

Ce programme doit permettre aux étudiants d'acquérir à la fois les connaissances et les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines, par l'apprentissage d'éléments essentiels à ce domaine d'activité.

Objectifs spécifiques

Plus précisément, ce programme vise à assurer aux étudiants : la compréhension des fondements et des objectifs de la gestion des ressources humaines; l'acquisition systémique des connaissances, des habiletés et des attitudes fondamentales aux activités de base en gestion des ressources humaines; l'acquisition d'une capacité d'analyse et de raisonnement nécessaires à l'intervention efficace comme praticien, dans la problématique propre à la gestion des ressources humaines; la compréhension des interrelations entre les divers programmes d'activités en gestion des ressources humaines et l'intégration d'une vision d'ensemble des liens qui unissent la gestion des ressources humaines et celle des organisations.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 493 (hiver 2011)
844 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine de la gestion.

Remarque : Le candidat doit joindre à la demande d'admission des lettres d'attestation d'expérience pertinente. (Voir aussi la remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours, soit quinze crédits de niveau universitaire dans une université québécoise au moment du dépôt de la demande d'admission, obtenus avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,0/4,3 ou l'équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours, soit quinze crédits, subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (Voir aussi la remarque ci-après.)

Pour tous les candidats admissibles

Le candidat adulte admissible en vertu de l'expérience mais non admissible sur la base des études universitaires, qui n'a pas réussi cinq cours (15 crédits) et plus dans un programme universitaire à l'intérieur des cinq dernières années, et ne détient pas de DEC, doit suivre le cours d'appoint ORH1003 (1 crédit) (hors programme) durant le premier trimestre.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en français, peut être admis au programme moyennant la réussite du test de français écrit de l'UQAM ou du cours d'appoint LIN1002 (hors programme).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Supervision, coordination de groupes d'employés dans les organisations, technicien, agent, conseiller en gestion des ressources humaines, relations de travail et personnel.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.) obtenus par voie de cumul de certificats donnent accès aux études de cycles supérieurs.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :

ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective

Liste des cours au choix

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

Pour les étudiants qui souhaitent intégrer le programme de baccalauréat en gestion des ressources humaines (7002) :

ORH1620	Administration des lois du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH3000	Méthodes de recherche appliquées à la gestion des ressources humaines (MAT2080)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)

Pour les étudiants qui ne souhaitent pas intégrer le baccalauréat en gestion des ressources humaines (7002) :

ORH1620	Administration des lois du travail
ORH1630	Fondements en dotation (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH2202	Gestion de la diversité : perspectives nationale et internationale
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3630	Fondements en formation et perfectionnement (ORH1600)
ORH4620	Interaction entre les problèmes de santé et sécurité du travail et de la gestion des ressources humaines (ORH3620)
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5621	Planification stratégique des ressources humaines : relève et carrière (ORH1600)
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)
DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme, notamment ceux permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de programmes.

Certificat en gestion du tourisme (4734)

Téléphone : 514 843-2015

* L'admission à ce programme doit se faire à la TÉLUQ.
Programme offert conjointement, à distance et en ligne, avec la Télé-université (TÉLUQ).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires d'entreprises et d'organismes de l'industrie touristique, tant du secteur privé que du secteur public. De type professionnel, le programme vise à former des gestionnaires qualifiés en tourisme et possédant une approche globale, cohérente et opérationnelle.

Le programme permettra au candidat d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le système touristique, d'élargir sa compréhension des différents aspects économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux du tourisme et de développer ses habiletés de gestion.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

L'admission et l'inscription des étudiants sont prises en charge par la TÉLUQ :

1 888 843-4333 (sans frais au Canada)

1 418 657-2262 (pour les États-Unis)

00 1 418 657-2262 (ailleurs dans le monde)

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Statistiques d'admission

Demandes : s.o.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Avoir au moins 21 ans, posséder les connaissances requises et une expérience d'au moins deux ans dans le secteur du tourisme, ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux ans.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise, d'une autre province ou d'un autre pays. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent, ou selon les ententes conclues avec le gouvernement du Québec. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Exigences linguistiques

La maîtrise du français devra être attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention d'un DEC, le test de français écrit du MELS ou de l'UQAM ou de la TÉLUQ ou l'équivalent. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade universitaire d'une université francophone.

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Durée du programme

La durée normale des études se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme :

La durée normale pour terminer un certificat est d'au plus cinq années.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de son programme à l'intérieur de la durée normale mentionnée au paragraphe précédent est considéré exclu de son programme. Toutefois, il conserve le droit de présenter une nouvelle demande d'admission.

COURS À SUIVRE

(Les cours qui n'ont pas d'indication comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ADM1002	Initiation à la gestion
ECO2400	Analyse macroéconomique
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1123; MET2100)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (MKG3315; EUT1023)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)
EUT5109	Tourisme urbain
EUT5110	Écotourisme et espaces naturels
MKG3315	Marketing de tourisme et d'hôtellerie

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

ADM2114	Se lancer en affaires
DRT1060	Droit des affaires
FIN1200	Introduction aux sciences comptables

La plupart des cours de ce programme exigent l'accès à un ordinateur et à Internet.

*Dans ce programme les cours suivants sont équivalents :

ADM1002 (TÉLUQ) et MET2100 (UQAM); DRT1060 (TÉLUQ) et JUR1031 (UQAM);

FIN1200 (TÉLUQ) et SCO1200 (UQAM).

Certificat en gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie (4035)

Téléphone : 514 987-3650

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de certificat en gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie entend répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou désirant occuper des fonctions au sein d'entreprises ou d'organisations liées à la gastronomie. Il aborde la gastronomie en tant que champ d'études des pratiques alimentaires, culinaires et gustatives, et ce, à partir d'une approche multidisciplinaire qui en étudie les fondements tant du point de vue des sciences de la nature que des sciences sociales. Le programme vise ainsi à doter l'étudiant des principaux éléments d'une culture culinaire générale qui lui permettront de porter un regard analytique sur les enjeux passés, présents et à venir de la gastronomie. Il comporte deux spécialisations : l'une en gestion et la mise en marché de l'alimentaire et l'autre en tourisme. De façon plus spécifique, au terme de ce programme, l'étudiant :

- aura acquis une connaissance des conditions de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments et donc une compréhension globale de la chaîne agroalimentaire culinaire;
- sera à même de situer la nourriture et la gastronomie dans la perspective culturelle et sociale du mangeur;
- sera en mesure de porter un jugement sur la qualité alimentaire et culinaire tant du point de vue nutritionnel, organoleptique, qu'esthétique;
- aura acquis des compétences lui permettant de soutenir le développement d'activités économiques et culturelles liées à la gastronomie;
- sera capable de planifier et de mettre en œuvre des activités de valorisation des produits et services du secteur agroalimentaire et touristique québécois.

Note : Dans le cadre d'un cumul de certificats, ce certificat peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.) ou bachelier en sciences de la gestion (B.Sc.G.)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si un nombre suffisant d'inscrits est atteint.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est offert à temps partiel. La plupart des cours sont offerts le soir.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 25 (hiver 2011)
55 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Une cote R minimale de 21 est exigée.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé au sein d'une entreprise ou d'une organisation du secteur agroalimentaire ou touristique, pendant au moins un an à temps complet (ou l'équivalent), des fonctions liées directement au secteur de l'entreprise ou de l'organisation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire dans une université québécoise.
Une moyenne académique minimale de 2,0/4,3 est exigée.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 11/20 est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Dans ce programme, le cours MKG4312 peut être suivi sans préalable.
- Dans ce programme, le cours MKG4312 constitue le préalable des cours MKG4322, MKG5314 et MKG5340.
- Pour s'inscrire au cours EUT5510 (offert au trimestre d'été seulement), il faut avoir complété, ou être sur le point de compléter, tous les autres cours du programme et avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3.
- Le cours CHI1570 peut faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis pour les diplômés d'un programme de DEC en techniques de diététique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Remarque : Les cours entre parenthèses sont des cours préalables normalement exigés. Des modalités particulières s'appliquent toutefois aux activités de ce programme. Voir à ce sujet la section portant sur les règlements pédagogiques particuliers.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

BIO1320	L'environnement agroalimentaire
CHI1570	Nutrition humaine
EUT5501	Gastronomie et société
EUT5505	La nourriture et le mangeur
EUT5506	Goûts et analyses sensorielles
EUT5510	Production et transformation des produits agroalimentaires au Québec
MKG4312	Marketing des produits agroalimentaires (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)

Trois cours choisis dans l'une ou l'autre des spécialisations suivantes (9 crédits) :

1) Spécialisation en gestion et mise en marché de l'alimentaire

MKG4322	Marketing et gestion des commerces de détail (MKG3300)
MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

2) Spécialisation en en tourisme

EUT5502	Le tourisme gourmand
EUT5503	Terroir et gastronomie
EUT5504	Villes et gastronomie

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Certificat en gestion informatisée et affaires électroniques (4708)

Téléphone : 514 987-8347
www.tiesg.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes indispensables à l'analyste d'affaires. La maîtrise des systèmes d'information de gestion, des outils de commerce électronique et de collaboration électronique des progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise sont des éléments technologiques de ce nouvel environnement électronique. Les technologies privilégiées seront les technologies Web et Internet.

Le programme vise à donner à l'étudiant la formation nécessaire pour participer :

- à l'évaluation des choix technologiques d'architecture et d'infrastructure;
- à la définition des besoins menant à la conception et à l'implantation de systèmes d'information;
- à l'analyse des données et à la gestion des connaissances;
- à la simulation d'un modèle d'affaires;
- à la création de sites Web transactionnels.

L'étudiant sera également amené à développer des compétences de super-usager lui permettant de maîtriser :

- l'environnement de l'entreprise électronique;
- l'Internet, le Web et les principaux progiciels de l'analyste d'affaires;
- les progiciels d'aide à la décision;
- les progiciels de simulation;
- les progiciels intégrés à l'échelle de l'entreprise;
- les technologies reliées aux collecticiels et à la gestion de la connaissance.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Les étudiants qui ont opté pour le baccalauréat par cumul de programmes et qui désirent poursuivre leurs études à temps complet doivent rencontrer la direction du programme afin de convenir de leur cheminement. Compte tenu des contraintes imposées par les préalables dans le cheminement, un minimum de trois trimestres est nécessaire pour compléter le programme.

L'étudiant est fortement invité à suivre au moins deux cours par trimestre.

Les séances d'accueil pour les nouveaux candidats sont obligatoires.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 72 (hiver 2011)
93 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir occupé un poste pendant au moins deux ans en tant que gestionnaire responsable dans le domaine des systèmes d'information et des technologies Internet.
(Voir la remarque ci-après.)

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) du certificat en administration ou du certificat en comptabilité général ou du certificat en informatique ou de tout autre diplôme en gestion équivalent en provenance d'une université québécoise, obtenu avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,0/4,3 ou l'équivalent. (Voir la remarque ci-après.)

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

**Remarque pour les bases d'admission Études universitaires et Expérience :
Connaissances en mathématiques**

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme), dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

BACCALaurÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce certificat offre de grandes possibilités d'avancement à ceux qui possèdent déjà une expertise dans le domaine, expertise acquise par expérience ou études. Pour les autres, ce certificat permettra l'accès à différentes fonctions (personnel, finance, production, recherche et développement) de l'entreprise où la maîtrise d'outils informatiques est indispensable.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de texte en anglais.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

INF1255	Informatique pour les sciences de la gestion
INF2850	Téléinformatique (INF1255)
INF4210	Introduction aux bases de données (INF1255)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200 ou MET5215)
MET5903	Implantation et progiciels de gestion (MET4901)

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

ECO3310	Économie de l'information et des marchés électroniques (ECO1012 ou ECO1081 ou ECO1300)
JUR6854	Le droit de l'informatique
MET5240	Méthodologie de la recherche
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF5151 ou MET5200 ou MET5215)
MET5510	Simulation dynamique (INF1255 ou INF2120)
MET6380	Applications (activité de synthèse) (MET5200; MET5310; INF4210)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

Certificat en immobilier (4555)

Téléphone : 514 987-8347

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de donner aux étudiants les connaissances de base dans le domaine du marché immobilier et de leur permettre d'acquérir des connaissances spécialisées dans les secteurs de l'évaluation et de la gestion.

Le programme vise à donner à l'étudiant la capacité d'opérationnaliser ses savoirs dans des contextes pratiques, de résoudre des problèmes et de travailler en équipe, dans des contextes multidisciplinaires. La formation fait appel à des notions de comptabilité, d'économie, de droit, d'administration, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

La plupart des cours sont offerts le soir. En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait terminer ses études dans un délai de plus de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	132 (hiver 2011)
	234 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation foncière ou l'équivalent québécois. Une moyenne académique minimale est exigée.

Seuil minimal de la cote R : 21,00

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé au moins trois ans dans le domaine de l'immobilier. (Voir la remarque ci-après.)

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir la remarque ci-après.)

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. (Voir la remarque ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tout candidat admissible devra également avoir réussi un cours d'introduction générale de niveau universitaire dans les deux domaines suivants : comptabilité et finance. L'étudiant qui n'a pas rempli cette condition pourra être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO1200 Introduction aux sciences comptables et FIN3500 Gestion financière, dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances suffisantes en mathématiques pourra être admis au programme moyennant la réussite d'un test de mathématiques ou la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dans un délai de douze mois suivant la première inscription.

L'étudiant qui doit suivre et réussir plus de deux cours d'appoint ne peut être admis au programme.

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme peut mener à différentes opportunités d'emplois au sein des gouvernements, des entreprises privées et publiques. Les plus grands employeurs sont, par exemple, les organismes gouvernementaux, les entreprises privées et publiques, les villes et les municipalités, les bureaux d'évaluation et de gestion des propriétés, les institutions financières, les firmes d'assurances et de comptabilité, les bureaux de gestion et d'analyse du marché, la Société d'hypothèques et de logement, Hydro-Québec, les courtiers et les sociétés en immobilier. Les meilleures perspectives d'emploi s'ouvrent à ceux qui poursuivent un cheminement vers l'obtention d'un grade de B.A.A. obtenu par cumul de programmes.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix cours obligatoires suivants (30 crédits) :

DSR2910	Communication et négociation en immobilier
DSR3912	Gestion des propriétés I
DSR4980	Éléments d'évaluation
DSR5560	Finance immobilière (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
DSR5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSR5970	Méthodes quantitatives architecturales d'évaluation (DSR4980)
DSR5983	Méthodes quantitatives comparatives d'évaluation (DSR4980)
DSR6985	Évaluation foncière approfondie (DSR4980)
ECO1492	Économie immobilière
JUR1900	Droit civil et statutaire immobilier

Certificat en marketing (4206)

Téléphone : 514 987-3659

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances indispensables à la compréhension de ce que doit constituer la fonction marketing dans l'entreprise, que celle-ci soit publique ou privée.

En effet, il est de plus en plus nécessaire pour une organisation dans la société actuelle, non seulement de déterminer quels sont les besoins de sa clientèle, mais également de développer les produits et services permettant de la satisfaire dans le cadre des objectifs de performance qu'elle s'est donnés.

Pour cela, le programme de certificat en marketing vise à former l'étudiant de telle manière qu'à la fin de ses études, il ait acquis les compétences nécessaires lui permettant d'une part de connaître et comprendre un marché, et d'autre part d'élaborer une stratégie marketing complète, c'est à dire de déterminer QUOI offrir à des clients (produit), ainsi que COMMENT (publicité, promotion, effort de vente...), OÙ (distribution), et à QUEL PRIX (stratégie).

Il s'adresse aux personnes déjà sur le marché du travail et occupant un emploi relié au domaine ainsi qu'aux personnes ayant une formation universitaire de base, comme un certificat en administration.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Plusieurs cours de ce programme portent sur l'international : séminaires sur les marchés des pays de l'Est, d'Amérique latine, des pays asiatiques, cours de marketing international, de relation économique internationale ou de gestion internationale et cultures, etc. Il est aussi possible de faire un stage pratique en commerce international et, dans le cadre d'un B.A.A. par cumul de programmes, de participer à un échange interuniversitaire hors Québec.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire. Cependant, dans le cadre du B.A.A. par cumul de programmes, l'étudiant peut faire approuver un projet de stage, accepté à titre de cours au choix dans son certificat, en s'inscrivant à l'activité ESG6191 Stage d'analyse et d'intervention.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas toujours terminer ses études dans un délai de douze mois.

Le programme peut être suivi à temps complet si l'étudiant a complété le certificat en administration ou l'équivalent.

La plupart des cours sont offerts le soir.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 416 (hiver 2011)
752 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir travaillé au moins deux ans dans le domaine du marketing. (Voir les remarques ci-après.)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.
Une moyenne académique minimale peut être exigée. (Voir les remarques ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours, soit quinze crédits, subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée. (Voir les remarques ci-après.)

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques, peut être admis au programme conditionnellement à la réussite d'un test de mathématiques ou du cours d'appoint MAT1002 (hors programme).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les détenteurs d'un B.A.A. ou d'un B.Sc.G. qui ont fait du marketing leur spécialité pourront œuvrer comme représentants des ventes, conseillers en publicité et promotion, agents de recherche, etc., dans des entreprises industrielles (PME ou autres), des entreprises de communication (journaux, télévision, radio) ou de publicité.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou celui de bachelier en sciences de la gestion obtenu par cumul de programmes donne accès aux études de cycles supérieurs. L'UQAM offre des programmes de 2^e cycle en gestion avec possibilité de se spécialiser en marketing.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Notes :

- Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours MAT2080 et MKG3300 ou leur équivalent avant leur admission dans ce certificat devront obligatoirement les suivre à titre de cours optionnels.
- Un minimum de trois trimestres sera alors nécessaire pour compléter le programme en raison des préalables imposés dans le cheminement.

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

MKG5300	Stratégie de marketing (MKG5301 ou MKG5305 ou EUT4108)
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5311	Méthodes quantitatives en marketing (MKG5301 ou EUT4108)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques (MKG3300 ou MKG3315)

Trois cours choisis parmi les suivants ou parmi les cours optionnels ci-dessus (9 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
DSR5931	Marketing immobilier et développement immobilier
DSR6102	Direction générale (DSR5100)
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
ESG401X	Écoles de formation en gestion à l'étranger (ESG400X)
ESG502X	Projet d'études internationales (6 cr.)
ESG600X	Projets spéciaux
ESG6191	Stage d'analyse et d'intervention
FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MAT2080	Méthodes statistiques
MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET3122	La gestion des PME
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET5122	Plan d'affaires : de l'idée au projet (MET3122)
MKG3300	Marketing
MKG4311	Marketing de détail (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG4312	Marketing des produits agroalimentaires (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5302	Données secondaires et analyse de marchés (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5310	Gestion du marché et de la force de vente dans les services financiers (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5329	Promotion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
MKG6300	Concours de la relève publicitaire (MKG5301; MKG5327)
MKG630X	Séminaire en marketing (MKG5301 ou MKG5321)
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment les cours permettant de couvrir les champs de connaissance obligatoires pour l'obtention du grade de B.A.A. par cumul de programmes.

Certificat de perfectionnement en gestion (4548)

Téléphone : 514 987-8546

L'orientation en hôtellerie et restauration, offerte en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, sera mentionnée sur le diplôme des étudiants concernés.

Ce programme comporte huit orientations :

- Ressources humaines
- Entrepreneurship et financement de la PME
- Marketing, relations publiques
- Environnement des affaires et stratégie
- Gestion internationale
- Systèmes d'information de gestion
- Production et qualité
- Hôtellerie et restauration.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat vise à offrir aux étudiants adultes expérimentés une formation adaptée à leurs besoins d'apprentissage spécifiques (via les huit orientations offertes), tout en combinant la reconnaissance de la formation régulière à la flexibilité et la pédagogie de la formation sur mesure (via le projet de synthèse proposé par l'étudiant).

Il vise à répondre à des besoins de perfectionnement de gestionnaires en entreprises. Il propose à l'étudiant une vision systémique du travail managérial. Il l'initie aux objectifs, langages et outils de la gestion et lui offre une vision globale des grandes fonctions de l'entreprise telles que le marketing, la finance, le personnel ou les opérations. Tandis que les cours d'introduction aux études en gestion permettent à l'étudiant de compléter ses connaissances de base dans les différentes disciplines de la gestion, les cours de spécialisation et le projet de synthèse amènent le travailleur à parfaire ses compétences et habiletés dans le secteur de son choix.

L'objectif de ce programme est de former les étudiants afin qu'ils soient en mesure d'identifier les problèmes, qu'ils établissent un diagnostic et qu'ils préparent des solutions dans les domaines d'orientations qu'ils auront choisies.

Ayant choisi une orientation en fonction de ses activités professionnelles, le diplômé de ce nouveau programme devrait être en mesure de faire des liens avec son travail et d'y améliorer sa performance, en appliquant les différents concepts théoriques qu'il aura acquis dans son programme.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Ce programme comporte des cours de perfectionnement en commerce international.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage obligatoire, mais l'étudiant peut proposer un stage via le cours ESG4700. Sinon, l'activité de synthèse vient compléter le programme par un projet concret combinant l'expérience professionnelle et la formation acquise : par exemple, la réalisation d'un plan d'affaires ou d'un plan de communication marketing, pour une entreprise existante.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	94 (hiver 2011)
	138 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 23 ans et avoir occupé pendant au moins trois ans un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être âgé d'au moins 23 ans, détenir un diplôme d'études universitaires d'une université québécoise et avoir occupé pendant au moins un an un poste permettant l'acquisition d'une expérience pertinente en gestion d'entreprise. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

La démarche entreprise via le projet de synthèse peut permettre une réorientation professionnelle dans le domaine choisi.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Avec trois certificats menant au B.A.A. ou au B.Sc.G., l'étudiant a accès aux études de 2^e cycle, dont les maîtrises et DESS de l'École des sciences de la gestion.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours obligatoires suivants (douze crédits) :

ESG4700	Projet de synthèse (6 cr.)
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
SCO1200	Introduction aux sciences comptables

Une orientation principale (neuf crédits) :

Au moins trois cours de la même orientation.

Une orientation secondaire (six crédits) :

Deux cours choisis dans une autre orientation que la principale.

Un cours au choix (trois crédits) :

Ce cours est choisi parmi les cours du programme ou d'autres cours pertinents à la formation de l'étudiant.

Les cours MET2100 et SCO1200 doivent obligatoirement être suivis en début de programme à moins qu'ils n'aient déjà été réussis, auquel cas ils devront être remplacés par deux cours au choix. Au moment de la proposition d'un projet de synthèse, l'étudiant doit s'inscrire au cours ESG4700 pour être supervisé par l'enseignant désigné.

Orientations et cours du programme

1. Gestion des ressources humaines

ECO2431	Économie du marché du travail
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
ORH1640	Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
ORH2130	Organisations : conflits et violences (ORH1163)
ORH2162	Fondements du fonctionnement des groupes en entreprise (ORH1163)
ORH3160	Leadership et supervision (ORH1163)
ORH3610	Fondements en rémunération indirecte (ORH1600)
ORH3620	Fondements en gestion de la sécurité/santé (ORH1600)
ORH5435	Introduction à la convention collective
ORH5439	Introduction à la négociation collective
ORH5601	Gestion du rendement et de la performance organisationnelle (ORH1600)
ORH5610	Gestion du changement
ORH6128	Systèmes d'information en gestion des ressources humaines
ORH6950	L'entrevue : outil de gestion (ORH1163)

2. Entrepreneurship et financement de la PME

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
FIN3505	Finances et relations publiques
FIN5570	Analyse et évaluation financière d'entreprise (ACT2025 ou (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543))
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MET3122	La gestion des PME

MET5122	Plan d'affaires : de l'idée au projet (MET3122)
MET6181	Activité de synthèse II. Démarrage d'entreprise (ESG5180)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
SCO2000	Contrôle de gestion (SCO1200)

3. Marketing, relations publiques

COM1065	Relations de presse
COM3121	Introduction aux relations publiques
DSR6105	Processus et techniques de gestion des relations de l'entreprise avec son milieu
MKG3300	Marketing
MKG5301	Recherche en marketing (MKG3300 ou MKG3315; MAT2080 ou POL1800)
MKG5305	Comportement du consommateur (MKG3300 ou MKG3305 ou MKG3315)
MKG5314	Circuits de distribution (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5322	Gestion des ventes (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5327	Publicité (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5330	Gestion des produits et services, et des nouveaux produits et services (MKG5301 ou EUT4108; MKG5305)
MKG5334	Aspects marketing du commerce électronique (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5340	Marketing de services (MKG3300 ou MKG3315)
MKG5392	Événements spéciaux et commandites en relations publiques (MKG3300 ou MKG3315)

4. Environnement des affaires et stratégie

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
ou	
EUT1072	Développement durable et gestion
ou	
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
ECO3005	Développement économique et emploi
ESG400X	L'entreprise et son milieu : activité thématique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
Note :	Le cours ECO3005 relève de la TELUQ.

5. Gestion internationale

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
ou	
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1055 ou ECO1300)
DSR4700	Gestion internationale et cultures
DSR6304	Séminaire sur les marchés des pays de l'Est (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6305	Séminaire sur les marchés des pays de l'Amérique latine (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6306	Séminaire sur les marchés des pays asiatiques (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6307	Séminaire sur l'Union européenne (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
DSR6308	Séminaire sur les marchés de l'ALÉNA (DSR3120 ou DSR4700 ou MKG5321 ou ECO3550 ou ECO5051)
FIN5580	Finance multinationale (FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543)
ou	
ECO5050	Finance internationale (ECO2022 ou ECO3400)
JUR1043	Droit des transactions commerciales internationales
MKG5321	Marketing international (MKG3300 ou MKG3315)

6. Systèmes d'information de gestion

MET1300	Fondements technologiques des systèmes d'information
MET4901	Applications intégrées pour l'entreprise électronique (MET1105 ou MET2100)
MET5200	Management, information et systèmes (MET1300 ou INF1255; MET2100)
MET5310	Analyse et conception de systèmes d'information en affaires électroniques (MET5200 ou MET5215)
MET5311	Équipes, collecticiels et gestion de la connaissance (INF151 ou MET5200 ou MET5215)
MET6910	Systèmes décisionnels et intelligence d'affaires (B.I.) (MET4901)

7. Production et qualité

MAT2080	Méthodes statistiques
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MET3222	Planification et contrôle de projets
MET4230	Productivité et qualité dans les services
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

MET5230	Gestion de la productivité et de la qualité dans le secteur manufacturier (MET4261)
MET5235	Logistique (MET4261)
MET5400	Qualité : Assurances et normes (MET4261 ou MET4265)

8. Hôtellerie et restauration

Cette orientation est offerte en collaboration avec l'Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ)

GHR2100	Dynamique de l'industrie hôtelière et de la restauration
GHR3100	Contrôle opérationnel et financier hôtelier (SCO1200; GHR2100)
GHR4000	Gestion des processus opérationnels en restauration (GHR2100; MET4275)
GHR4100	Gestion des processus opérationnels en hébergement (GHR2100; MET4275)
GHR5400	Gestion de L'immeuble et pratiques environnementales en hôtellerie et restauration (GHR2100)
GHR5800	Approvisionnement en hôtellerie et production alimentaire (GHR4000)
GHR6500	Gestion des congrès et des banquets (GHR3100)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme, et en conformité avec l'orientation choisie.

ou toute combinaison de programmes courts, en accord avec la direction du programme.

Certificat en planification financière (4731-4751)

Téléphone : 514 987-8511

Ce programme d'études est offert par extension, par l'Université du Québec à Montréal, dans tout le réseau de l'Université du Québec sauf à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre ce programme sans pénalité.

Les codes associés à ce programme sont les suivants :

- 4731 : code général
- 4751 : code du programme offert au personnel du Mouvement Desjardins

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation multidisciplinaire destinée aux personnes œuvrant dans les entreprises de services financiers et celles en assurance-vie, notamment celles qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme conseillers en sécurité financière, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers. Ce programme permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'exercice de la fonction de planificateur financier. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant la capacité de communiquer efficacement avec son client afin d'évaluer sa situation financière et d'analyser ses besoins et dans le but de recommander des produits et services financiers qui respecteront les règles juridiques appropriées.

Le programme répond aussi aux exigences de perfectionnement de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et il conduit à l'obtention du diplôme de «planificateur financier». De plus, il peut aussi mener à l'obtention du titre professionnel d'assureur-vie certifié (A.V.C.) décerné par la Chambre de la sécurité financière.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra terminer ses études dans un délai de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	209 (hiver 2011)
	241 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent québécois et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.
Une moyenne académique minimale est exigée.
Seuil minimal de la cote R : 21,00

Remarque : Le candidat ayant terminé le DEC en techniques administratives, option assurance-vie, pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission au certificat.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience attestée de deux ans dans le domaine de l'assurance ou des services financiers.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours, soit quinze crédits de niveau universitaire dans une université québécoise, au moment du dépôt de la demande d'admission. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Au moment du dépôt de la demande d'admission, être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir une expérience attestée d'un an dans le domaine de l'assurance ou des services financiers. Une moyenne académique minimale de 11/20 ou l'équivalent est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques :

Le candidat désireux d'obtenir le diplôme de planificateur financier a intérêt à avoir complété un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes avant de s'inscrire dans ce programme : administration, droit, économie ou actuariat. Comme 3^e certificat, le certificat de premier cycle en assurance et produits financiers est recommandé.

Le candidat désireux d'obtenir le titre de l'assureur-vie certifié (A.V.C.) doit communiquer avec la Chambre de la sécurité financière et ce, dès son admission au programme.

Ce programme répond aux exigences de formation d'associations professionnelles. À condition de respecter le cheminement obligatoire publié par chacune d'elles, les diplômés pourront obtenir les désignations suivantes :

- Assureur-vie certifié décerné par la Chambre de la sécurité financière;
- Diplôme de Planificateur financier décerné par l'Institut québécois de planification financière (IQPF);
- Titre de Planificateur financier décerné par l'Autorité des marchés financiers

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les finissants de ce programme pourront obtenir un emploi dans les banques, les caisses populaires, les fiducies ou les compagnies d'assurance de personnes.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

FIN3530	Fonds d'investissement et produits financiers I
FIN5401	Assurances
FIN5451	Retraite : aspects financiers (ACT2025 ou FIN3500 ou FIN3515 ET SCO5321 ou SCO5223)
FIN6520	Activité d'intégration en planification financière
JUR1045	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
SCO4540	Planification successorale (ACT4545 ou SCO5322)
SCO5321	Fiscalité I pour planificateurs financiers (ACT2025 ou FIN3500)
SCO5322	Fiscalité II pour planificateurs financiers (SCO5321)

Les étudiants qui ont réussi avant leur admission au programme l'un des cours suivants :

- Fonds d'investissements (Institut des banquiers canadiens);
- Cours sur les fonds distincts et les fonds communs de placement (Institut canadien des valeurs mobilières);
- Organismes de placements collectifs (Institut des fonds d'investissement canadien);
- Placement des particuliers (Attestation d'études collégiales - Services financiers) doivent suivre le cours FIN3532 Gestion des produits financiers (hors programme) (1 cr.) pour être exemptés du cours FIN3530 Fonds d'investissement et produits financiers (3 cr.).

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

ECO2400 Analyse macroéconomique
 FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
 MKG5335 Stratégies de sollicitation en planification financière personnelle
 SCO1200 Introduction aux sciences comptables

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Note : Les étudiants qui n'auraient pas réussi les cours SCO1200 et FIN3500 ou leur équivalent avant leur admission dans ce programme devront obligatoirement suivre ces cours dans le cadre de ce certificat.

Remarques :

(1) Le certificat en planification financière vise à desservir deux groupes d'étudiants : un premier dont l'objectif est de n'acquiescer que ce certificat et un second dont l'objectif est de le compléter afin d'obtenir le titre de planificateur financier. Les étudiants qui ne visent que l'obtention du certificat en planification financière devront s'inscrire aux cours SCO1200 et FIN3500. Ceux qui visent aussi à obtenir le titre de planificateur financier devront suivre les cours MKG5335 et ECO2400, les cours SCO1200 et FIN3500 ou leurs équivalents ayant été préalablement réussis dans le cadre d'un autre programme.

(2) La réussite des huit cours suivants est requise pour l'obtention du titre d'assureur-vie certifié (A.V.C.) : ECO2400, FIN3500, FIN3530, FIN5401, JUR1045, SCO1200, SCO5321, SCO5322.

Certificat en sciences comptables (4438-4638)

Téléphone : 514 987-8515

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA), de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) et de l'Ordre des comptables agréés du Québec (CA).

Les codes associés à ce programme sont les suivants :

- 4438 : cheminement régulier
- 4638 : cheminement particulier offert aux détenteurs d'un baccalauréat ou l'équivalent.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre aux étudiants d'acquiescer une connaissance approfondie des théories et pratiques comptables. Pour y arriver, le programme offre une formation spécialisée dans les domaines d'intervention de l'expert-comptable et vise le développement et la maîtrise de connaissances et d'habiletés en comptabilité, fiscalité, gestion financière, comptabilité de management, certification, systèmes d'information et en éthique et développement durable.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
 Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 450 (hiver 2011)
 553 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

CHEMINEMENT RÉGULIER (4438)

BASE DEC

Aucune admission sur cette base.

Les candidats sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

OU

Base Expérience
 Aucune admission sur cette base.

Les candidats sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

OU

Base Études universitaires

Être détenteur d'un certificat en comptabilité générale ou en administration ou d'un diplôme équivalent dans ces domaines d'étude, obtenu avant le début du premier trimestre d'inscription. Au moment du dépôt de la demande d'admission, le candidat doit avoir réussi au moins 15 crédits d'un des programmes cités précédemment, avec une moyenne minimale de 2,0/4,3. Le candidat pourra aussi être admis conditionnellement à la réussite des cours SCO2200 et SCO3514.

Les candidats qui ne rencontrent pas les exigences ci-dessus sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

OU

Base Études hors Québec

Aucune admission sur ces bases.

Les candidats sont invités à déposer une demande d'admission au certificat en comptabilité générale s'ils rencontrent les conditions d'admission de ce programme.

CHEMINEMENT PARTICULIER (4638)

DEC

Aucune admission sur cette base.

OU

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

OU

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat d'une université québécoise.

OU

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'une licence française ou d'un diplôme universitaire obtenu après 16 années de scolarité.

Informations additionnelles aux candidats du cheminement particulier (4638) concernant les ordres comptables

CGA

Les candidats doivent avoir fait analyser leur dossier à l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec avant leur première inscription au programme. Ce cheminement particulier répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des CGA et doit être complété par un ensemble de 15 crédits offerts dans le cadre du Programme court de 2^e cycle en pratique comptable (0720).

CMA

Les candidats doivent avoir fait analyser leur dossier à l'Ordre des comptables en management accrédités avant leur première inscription au programme.

CA

Les candidats qui souhaitent obtenir le titre de comptable agréé (CA) doivent communiquer avec la direction du programme dès réception de leur lettre d'admission pour connaître leur cheminement.

Une analyse de dossier sera effectuée, essentiellement basée sur le dossier académique, et s'il y a lieu, sur l'expérience professionnelle pertinente.

Ce cheminement particulier répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables agréés du Québec et doit être complété par un ensemble de 30 crédits de deuxième cycle offerts dans le cadre du Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (3809).

BACCALAURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Ce certificat de catégorie B peut conduire au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.), selon certaines combinaisons prédéterminées. L'étudiant doit alors faire approuver son cheminement.

Toutes les informations concernant les baccalauréats par cumul de programmes sont présentées à la fin de cette section réservée à l'École des sciences de la gestion.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les perspectives d'emploi sont excellentes dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion. L'étudiant qui poursuit ses études pour l'obtention d'un grade de B.A.A. pourra se diriger vers un ordre professionnel comptable (CA, CGA ou CMA).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le programme comprend des cours qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail. L'étudiant a la responsabilité d'effectuer la mise à jour de ses connaissances et de ses habiletés en informatique. L'achat d'un ordinateur n'est pas obligatoire. Toutefois, l'étudiant a la responsabilité d'avoir accès à une connexion Internet et à un ordinateur.

Le programme exige la lecture de textes en anglais.
Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cheminement régulier (4438)**Cours obligatoires (30 crédits) :****Les neuf cours suivants (27 crédits) :**

SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200; SCO3512)
SCO4525	Contrôle interne (SCO3200)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO1200)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

DSR2010	Responsabilité sociale des entreprises
EUT1072	Développement durable et gestion
ORH2010	La dimension éthique de la gestion des entreprises
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)

Cheminement particulier (4638)**Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits) :**

SCO3200	États financiers : trésorerie et exploitation (SCO2200)
SCO3210	États financiers : sources de capitaux (SCO3200)
SCO3512	Cadre fiscal du contribuable québécois (SCO1200)
SCO4522	Impôts sur le revenu I (SCO2200; SCO3512)

Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

DSR3120	Gestion internationale (MET2100)
DSR5100	Stratégie de gestion (FIN1500 ou FIN3500 ou FIN3505 ou SCO4543; MET1105 ou MET2100)
ECO1300	Analyse microéconomique
ECO2400	Analyse macroéconomique
JUR1031	Introduction au droit des affaires
MAT2080	Méthodes statistiques
MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
MET4261	Gestion des opérations (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)
MKG3300	Marketing
ORH1163	Comportement organisationnel
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SCO1200	Introduction aux sciences comptables
SCO2200	Préparation des états financiers (SCO1200)
SCO3443	Comptabilité de management I (SCO2200)
SCO3514	Systèmes comptables et technologie de l'information et des communications (TIC) (SCO2200)
SCO4200	États financiers : regroupements et organismes sociaux (SCO3210)
SCO4425	Technologie de l'information comptable : gestion stratégique et consultation (SCO3514)
SCO4432	La prise en compte de l'environnement (SCO1200)
SCO4443	Comptabilité de management II (SCO3443)
SCO4525	Contrôle interne (SCO3200)
SCO4533	Comptabilité administrative (SCO3443)
SCO4543	Gestion financière d'entreprises I (SCO1200)
SCO5200	Information financière : sujets spéciaux (SCO3210; SCO4522)
SCO5443	Comptabilité de management III (SCO4443)
SCO5532	Impôts sur le revenu II (SCO4522)
SCO5534	Attestation des informations financières (SCO4525)
SCO5543	Gestion financière d'entreprises II (FIN3500 ou SCO4543)
SCO6200	Sujets d'actualité (SCO3210)
SCO6410	Activités de synthèse (SCO5200)
SCO6543	Comptabilité pour planification financière stratégique (SCO5543 ou FIN5570)
SCO6544	Attestation : sujets spéciaux (SCO5534)

**Programme court de premier cycle
en gestion du tourisme (0535)**

Téléphone : 514 843-2015

Programme offert conjointement, à distance et en ligne, avec la Télé-université (TÉLUQ).

CRÉDITS

Attestation d'études de quinze crédits en gestion du tourisme.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de répondre aux besoins de perfectionnement des gestionnaires d'entreprises et d'organismes de l'industrie touristique tant du secteur privé que du secteur public. De type professionnel, le programme vise à former des gestionnaires qualifiés en tourisme. Il vise à permettre à l'étudiant l'acquisition d'une approche globale, cohérente et opérationnelle.

Le programme permettra au candidat d'acquiescer des connaissances théoriques et pratiques sur le système touristique; de développer sa compréhension des différents aspects économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux du tourisme ainsi que ses habiletés de gestion.

L'obtention de ce programme permet d'aller vers le certificat en gestion du tourisme (4734) et vers le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7317-7307). Pour obtenir de l'information sur l'industrie touristique, consultez le programme de baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (7317-7307).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

L'admission et l'inscription des étudiants sont prises en charge par la TÉLUQ :
1 888 843-4333 (sans frais au Canada)
1 418 657-2262 (pour les États-Unis)
00 1 418 657-2262 (ailleurs dans le monde)

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

CONDITIONS D'ADMISSION**Statistiques d'admission**

Demandes : s.o. (hiver 2011)
s.o. (automne 2011)

DEC

Aucune admission sur cette base.

**ou
EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder les connaissances appropriées et une expérience attestée d'au moins deux années dans le secteur du tourisme, ou avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années.

**ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Au moment de la demande d'admission, avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire dans une université québécoise, d'une autre province ou d'un autre pays. Une moyenne minimale peut être exigée.

**ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent ou selon les ententes conclues avec le Gouvernement du Québec. Une moyenne minimale peut être exigée.

Pour toutes les bases d'admission :

Maîtriser le français. La maîtrise du français devra être attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention d'un DEC, le test de français écrit du MELS ou de l'UQAM ou de la Télé-université ou l'équivalent. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un DEC ou un grade universitaire francophone.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Durée du programme

La durée normale des études se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme :

La durée normale pour terminer un programme court est de neuf trimestres consécutifs.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de son programme à l'intérieur de la durée normale mentionnée au paragraphe précédent est considéré exclu de son programme. Toutefois, il conserve le droit de présenter une nouvelle demande d'admission.

COURS À SUIVRE

(Les cours qui n'ont pas d'indication comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ADM1002	Initiation à la gestion
EUT1023	Atelier sur les intervenants touristiques
EUT4138	Gestion des événements et congrès (EUT1123; MET2100)
EUT4140	Technologie, distribution et transports (MKG3315; EUT1023)
EUT5104	Environnements administratifs et politiques du tourisme (EUT1023)

Baccalauréat par cumul de programmes à l'École des sciences de la gestion (B.A.A. et B.Sc.G.)

Téléphone : 514 987-8546
Courriel : proulx.ginette@uqam.ca

Dans le but de favoriser l'accès aux études universitaires et répondre à des besoins spécifiques, l'École des sciences de la gestion de l'UQAM se distingue des autres universités en offrant le grade de B.A.A. (Baccalauréat en administration des affaires) par voie de certificats, et aussi le B.Sc.G. (Baccalauréat ès sciences de la gestion). Ces programmes de certificats sont destinés au perfectionnement d'une clientèle en situation de travail qui désire entreprendre des études à temps partiel et à tous ceux provenant des cégeps qui recherchent une formation plus spécialisée. Chaque programme est conçu et développé selon des objectifs précis, en réponse à un besoin identifié dans le monde des affaires.

Plutôt que de reléguer l'éducation aux adultes à une structure parallèle, l'UQAM a réalisé l'intégration complète des diverses clientèles dans ses programmes réguliers d'enseignement, pour s'assurer la meilleure qualité de formation. Les paliers successifs atteints à chacun des certificats complétés facilitent la réorientation des études imposée par les fréquents changements d'emploi, la fragilité du contexte socio-économique ou l'évolution personnelle de l'étudiant.

L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir le B.A.A. par voie de certificats en combinant trois programmes en sciences de la gestion. Et le B.Sc.G. permet de combiner une formation solide en gestion (un certificat de base et un certificat spécialisé) à une formation connexe à la gestion, offerte par une autre Faculté, en relation avec les choix de carrière de l'étudiant.

Les programmes courts à l'École des sciences de la gestion ont connu une évolution telle qu'on y retrouve maintenant la moitié des étudiants provenant des cégeps, les autres ayant plutôt acquis une expérience de travail pertinente ou détenant déjà un premier diplôme universitaire. D'ailleurs, des combinaisons particulières de certificats comprenant un diplôme d'une autre institution universitaire peuvent mener à l'obtention du grade de bachelier, en plus du vaste choix de programmes offerts à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

Des étudiants aux curriculum des plus variés se rejoignent donc à l'UQAM et partagent les mêmes cours en les enrichissant de leur diversité. Ce qui vient appuyer deux des grandes forces de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM : le dynamisme des étudiants dans les salles de cours et la flexibilité des cheminements offerts.

Le grade de bachelier peut être obtenu en cumulant des certificats, selon un certain nombre de cheminements prédéterminés déjà approuvés par l'UQAM.

**Un certificat de la liste A et deux certificats de la liste B mènent au B.A.A.
Un certificat de la liste A, un de B et un de C mènent au B.Sc.G.**

Liste A

Certificat en administration
Certificat en comptabilité générale

Liste B

Certificat en administration de services
Certificat en assurance et produits financiers
Certificat en commerce international
Certificat en économique
Certificat en finance
Certificat en gestion des ressources humaines
Certificat en gestion du tourisme (programme conjoint avec la TÉLUQ)
Certificat en gestion informatisée et affaires électroniques
Certificat en immobilier
Certificat en marketing
Certificat de perfectionnement en gestion
Certificat en planification financière
Certificat en sciences comptables (cheminement régulier)

Liste C

Certificat en administration des services publics
Certificat en droit social et du travail
Certificat en gestion des documents et des archives
Certificat en gestion des services municipaux
Certificat en gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie
Certificat en informatique et en développement de logiciels
Certificat en méthodes quantitatives
Mineure en urbanisme opérationnel

PROCÉDURE D'APPROBATION DU BACCALURÉAT PAR CUMUL DE PROGRAMMES

Avant d'entreprendre son deuxième certificat, l'étudiant doit indiquer son intention d'obtenir le grade de bachelier par cumul de programmes auprès de M^{me} Ginette Proulx, à l'École des sciences de la gestion, en remplissant le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier par cumul de programmes*. Ce formulaire est offert à la réception de la Direction des études de l'École des sciences de la gestion (315, rue Sainte-Catherine Est, local R-1020) et sur Internet à l'adresse : www.regis.uqam.ca/formulaires/etudiant.html#cumul.

L'étudiant doit déposer une demande d'admission au moment d'entreprendre chacun des certificats. Il est assujéti aux conditions d'admission de ces certificats.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Au moins deux des trois certificats doivent avoir été suivis à l'UQAM. L'étudiant peut donc faire reconnaître un certificat d'une autre institution dans son cumul, s'il est accepté pour l'obtention du grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou du grade de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.).
 - Tout étudiant aspirant au grade de bachelier doit satisfaire à la politique de la langue française de l'Université en passant le test approprié en français OU en réussissant le cours LIN1002 (ou l'équivalent).
 - Tout étudiant aspirant au grade de bachelier (B.A.A. ou B.Sc.G.) doit attester de la maîtrise de la langue anglaise à un niveau intermédiaire, soit par le biais d'un test de connaissance de l'anglais reconnu par l'ESG-UQAM ou en réussissant un cours d'anglais de niveau intermédiaire à l'UQAM ou l'équivalent. Le test d'anglais TOEIC doit être réussi avec un score minimal de 750 ou le test SEL de la TÉLUQ avec 55 % ou encore le test TOEFL en version papier avec un score de 550 ou 213 en version électronique. L'étudiant est invité à se présenter à l'un de ces tests dès que possible.
 - La durée des études ne peut excéder douze années.
 - L'UQAM émet un diplôme pour chacun des certificats obtenus. Lorsque les trois certificats sont terminés et que l'étudiant a rempli toutes les exigences requises, l'UQAM émet un quatrième diplôme sur lequel figurent les trois certificats réussis plus le grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) ou de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.). Le cumul de certificats doit comporter 90 crédits différents.
 - Les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A.) :
 - Activité de synthèse
 - Comportement organisationnel
 - Comptabilité
 - Droit des affaires
 - Éthique des affaires, responsabilité sociale et développement durable (1)
 - Finance
 - Gestion des opérations
 - Informatique, systèmes d'information, technologie
 - Macroéconomie
 - Marketing
 - Microéconomie
 - Ressources humaines
 - Statistiques
 - Théorie des organisations
- (1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissances s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur premier certificat depuis le trimestre d'hiver 2008.

EMPLOIS ÉVENTUELS

L'étudiant qui choisit la formule de baccalauréat par cumul de programmes accède au marché du travail aussi facilement que celui ayant privilégié un baccalauréat disciplinaire, par exemple, en administration.

Il existe autant d'emplois possibles que de parcours académiques.
En voici quelques exemples :

- Analyste financier ou courtier : Combinaison des certificats en administration ou comptabilité générale, en finance et en économique
- Concepteur publicitaire ou planificateur stratégique en communication marketing : Combinaison des certificats en administration, en marketing et en publicité (offert dans une autre université)
- Conseiller en ressources humaines, conseiller en relations de travail, formateur ou agent du personnel : Combinaison des certificats en administration, en gestion des ressources humaines et en perfectionnement en gestion (orientation ressources humaines) ou en droit social et du travail
- Évaluateur immobilier : Combinaison des certificats en administration (ou comptabilité générale), en immobilier et en finance
- Planificateur financier : Combinaison des certificats en administration, en planification financière et en économique (ou en finance)
- Relationniste : Combinaison des certificats en administration, en marketing et en perfectionnement en gestion (orientation marketing, relations publiques) ou encore en relations publiques (offert dans une autre université)
- Responsable de l'import-export : Combinaison des certificats en administration (ou comptabilité générale), en finance et en commerce international
- Gestionnaire des systèmes d'information : Combinaison des certificats en administration, en gestion informatisée et affaires électroniques et en développement de logiciels (ou en informatique)
- Agent de développement des marchés internationaux : Combinaison des certificats en administration, en marketing et en commerce international
- Responsable d'un service ou d'une unité : Combinaison des certificats en comptabilité générale (ou administration), en finance et en gestion des ressources humaines

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Faculté des sciences de l'éducation

www.education.uqam.ca



La Faculté des sciences de l'éducation est la plus importante au Québec. Elle forme des enseignants, éducateurs et formateurs ainsi que des professionnels en développement de carrière et en formation en milieu de travail. Résolument engagée face aux enjeux de la société, la Faculté collabore étroitement avec les établissements d'enseignement et les groupes communautaires. La contribution sociale de ses professeurs reflète l'identité que la Faculté s'est forgée.

DIRECTION

Doyenne, Monique Brodeur
Vice-doyenne à la recherche, Christiane Gohier
Vice-doyen aux études, Moncef Bari

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Didactique des langues, Lucie Godard
Éducation et formation spécialisées, Frédéric Legault
Éducation et pédagogie, Jocelyn R. Beausoleil

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Développement de carrière (B.A.), Louis Cournoyer
Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale) (B.Ed.), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde (B.A.), Gladys Jean
Enseignement du français langue seconde (B.A.), Gladys Jean
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (B.Ed.), Julien Mercier
Enseignement en formation professionnelle et technique (B.Ed.), Henri Boudreault
Enseignement secondaire (B.Ed.), Pascal Ndinga :
- formation éthique et culture religieuse, Eve Paquette
- français langue première, Isaac Bazié
- mathématiques, Denis Tanguay
- science et technologie, Patrick Charland
- sciences humaines/univers social, Janick Auberger

Certificats

Développement de carrière, Louis Cournoyer
Éducation à la petite enfance (formation initiale), Gilles Cantin
Éducation à la petite enfance (perfectionnement), Gilles Cantin
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde, Gladys Jean
Enseignement du français langue seconde, Gladys Jean
Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer
Intervention éducative en milieu familial et communautaire, Brigitte Voyer
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs, Gilles Cantin

Programme court de premier cycle

Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- ↳ Concentration et programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines.

Baccalauréat en développement de carrière (7344)

Susciter la passion au travail

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans, forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre l'individu, la formation et le travail.

Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet de vie, études/carrière. Il sera habilité, entre autres, à concevoir ou implanter des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui participeront au développement épanouissant de la carrière et à l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme donne également accès aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en carrièreologie.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.
- Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant sera exposé aux différentes techniques et théories en counseling, développera les habiletés de base et les attitudes requises pour mener à bien un processus d'aide concernant différentes difficultés liées à la relation individu/formation/travail.
- Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

STAGES

Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'œuvre (SEMO).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 258
Refus : 16
Offres d'admission : 241 (93 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent.

Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 20,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

Sélection : 100 %

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :
- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %).
(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier universitaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec (OCCOPPO), l'étudiant doit après avoir réussi son baccalauréat, poursuivre ses études à la maîtrise en carrièreologie.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Secteur de l'éducation

Conseiller en affaires étudiantes, conseiller en emploi et à l'aide financière, conseiller en carrièreologie, conseiller en information scolaire et professionnelle, conseiller en reconnaissance des acquis expérimentaux.

Organismes et projets communautaires (ex. : CLSC)

Agent de développement, agent de promotion, conseiller en emploi, conseiller en employabilité, conseiller en main-d'œuvre, conseiller en réadaptation professionnelle, coordonnateur.

Fonction publique et parapublique (ex. : CLE, CSST)

Administrateur en ressources humaines, agent de prestation du revenu, agent de recrutement, conseiller en carrière, conseiller en formation, conseiller en ressources humaines.

Entreprises et firmes-conseil

Agent du personnel, analyste des postes de travail, conseiller en développement des ressources humaines, conseiller, bureau de placement, conseiller, programme d'aide aux employés.

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont maintenant surtout embauchés par des organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi. On les retrouve aussi dans les centres locaux d'emploi et les services externes de main d'œuvre. C'est dans ces milieux que se retrouvent la majorité des diplômés. D'autres finissants occupent des postes dans des agences de recrutement et de la formation ainsi que dans les services de ressources humaines d'entreprises privées.

Le taux de placement des diplômés du baccalauréat en développement de carrière est de 95 %, selon l'enquête Relance menée auprès des diplômés de l'UQAM. Plus du quart des diplômés ayant trouvé un emploi à temps complet l'ont obtenu grâce à leur stage. Les perspectives s'annoncent excellentes pour les prochaines années compte tenu de la situation économique et des préoccupations constantes de la part des individus de réussir leur projet de vie/carrière.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en carriérolgie
- Maîtrise en éducation

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc I Assises de la discipline

- CAR1100 Développement vocationnel I
- CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

Bloc II Counseling

- CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
- CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
- CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700; CAR3330)
- CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

Bloc III Psychologie

- PSY4090 Psychologie de la personnalité
- PSY4110 Psychopathologie descriptive
- CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Bloc IV Éducation

- FPE1060 Orientation et système scolaire québécois
- FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
- CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérolgie

Bloc V Psychométrie

- CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
- PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Bloc VI Environnement

- ECO2431 Économie du marché du travail
- ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
- ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
- CAR1200 Dimensions humaines du travail
- Cours au choix parmi les deux suivants :
- SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
- ou le cours
- ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

Bloc VII Employabilité

- CAR1650 Documentation et classification
- CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
- CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Bloc VIII Formation pratique

- CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages
- CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
- CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

Bloc IX Recherche

- PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
- CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives
- FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérolgie

Bloc X Cours libres

Deux cours au choix
ou cours stage II (6 crédits)

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693)

Préparer l'avenir

Téléphone : 514 987-3617
www.education.uqam.ca

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

PARTICULARITÉS

- ↳ Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.
- ↳ Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.
- ↳ La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.
- ↳ L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.
- ↳ Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.
- ↳ En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours; une analyse réflexive; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.
- ↳ Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).

- La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec; elle forme près de 25 % des enseignants du Québec.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. Certains trimestres pourront ainsi être allégés, mais la durée totale des études ne pourra pas être réduite en raison du cheminement par cohorte de ce programme avec stages.
- Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

STAGES

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et à chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

- FPM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)
- FPM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)
- FPM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

- FPM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)
- FPM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Préinsertion professionnelle (9 crédits)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 1180
Refus	: 640
Offres d'admission	: 537 (46 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 26,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui œuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolarités (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire en éducation avec une moyenne cumulative de au moins 3,0 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé)
- Conseiller pédagogique.

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Cours de mise à niveau (hors programme)

LIN1111 Grammaire de base pour enseignants et enseignantes.

Formation complémentaire en mathématique

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint sont une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : 30 ou 31 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou le cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
DDL2735	Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

Deuxième année : 29 ou 30 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
ou le cours	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550	Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500	Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500; FPM2550; DID1100)
Un cours du bloc 2 (3 crédits).	

Troisième année : 32 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)
ou le cours	
ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
DID2210	Organisation pédagogique et relation éducative au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du Bloc 3	
DDL3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)
DDL5735	L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (DDL2735)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)
FPM3550	Activité intégratrice de développement (1 cr.)
FPM3500	Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)
ou le cours	
FPM3510	Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500; FPM3509)

Un cours du bloc 1 (3 crédits).
Un cours du bloc 3 (3 crédits).

Quatrième année : 28 crédits

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)

ou le cours

ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou un cours du Bloc 3

FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

FPM4550 Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)

FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)

Deux cours du bloc 4 (6 crédits).

Bloc 1 Éthique et culture religieuse

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire

Bloc 2 Cours optionnels

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation

ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

ASS6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire

DID5810 Didactique dans les classes multiethniques

FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)

FPT6291 Stage de microenseignement

JUR1028 Les jeunes et la loi

KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique

LIN1611 Analyse grammaticale du français écrit 1

MAT3019 Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800 Relation école-famille-société

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

FPM3511 Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)

PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

Bloc 4 Didactique des arts

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire

DAN4111 La danse au préscolaire/primaire

EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050 Histoire de l'art et pédagogie culturelle

MUS5731 Didactique de la littérature musicale

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7176)

Donner accès à la langue des échanges

Téléphone : 514 987-3641
www.education.uqam.ca

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue anglaise, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières, les classes enrichies et les classes intensives.
- ↳ Il comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ Quatre-vingts pour cent de la formation se donne en anglais. Les étudiants ont ainsi la chance de parfaire leurs compétences en anglais tout en se formant à l'enseignement.
- ↳ Le contexte francophone de l'UQAM et les cours donnés en français permettent aux étudiants anglophones d'améliorer leurs compétences en français pour ainsi être en mesure de mieux s'intégrer à l'école québécoise francophone lors de leur embauche comme enseignants d'anglais langue seconde. L'exposition au français leur permet aussi d'améliorer leurs connaissances de cette langue afin de pouvoir réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), exigence qui s'applique à tous les futurs enseignants des commissions scolaires francophones du Québec, même ceux de l'anglais langue seconde.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les douze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays)

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou en anglais enrichi. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des volets avec une note de 75 % pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers/extraits)

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 50

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 244
Refus : 205
Offres d'admission : 38 (16 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en anglais, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

Sélection : 100 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne supérieure à 2,8 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits (10 cours) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques particulières :

Un cheminement particulier est prévu pour les candidats ayant réussi les tests d'admission et possédant : 1) un diplôme universitaire d'une université étrangère lui donnant un permis d'enseignement de l'anglais langue seconde et 2) une expérience d'enseignement de l'anglais langue seconde d'au moins deux ans, dûment attestée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au primaire et au secondaire
- Enseignant aux adultes

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement de l'anglais langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

Les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE4530	Évaluation des apprentissages
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
---------	---------------------------------------

Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
DDL1131	Teaching Pronunciation to ESL Learners (Prerequisite : LIN1130)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
DDL2233	Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)
LIT1995	Canadian and American Culture
LIT2130	Young People's Literature
LIT4545	Survey of English Literature

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3375	History of the English Language
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4003	An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325)

Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

DDL1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
DDL2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
DDL2236	Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130)
DDL2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
DDL3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
DDL3137	Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)
DDL3231	Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : DLS1102)
DDL3334	Teaching ESL : Texts (Prerequisites : DDL2239; DDL1232)
DDL3338	Teaching ESL - Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
DDL5310	Intensive Teaching of English (Prerequisite : DDL1480)

Formation pratique (30 crédits) :

Les sept cours suivants (28 crédits) :

DLS1001	Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession
DLS1102	Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (DLS1001)
DLS2003	Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (DLS1102)
DLS2103	Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (DLS1102)
DLS3005	Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (DLS2103)

DLS3105	Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (DLS2103)
DLS4308	Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (DLS3105)

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante pour un total de 9 crédits :

DLS4418	Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels outside Quebec (4 cr.) (DLS3105)
DLS4108	Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (DLS3105)
DLS4208	Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (DLS3105; LIN4128)

Les deux cours suivants (2 crédits) :

DLS4018	Portfolio presentation : mid-program (1 cr.) (DLS2103)
DLS4028	Portfolio presentation : end of program (1 cr.) (DLS3105; DLS4018)

Un cours libre (3 crédits).

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7177)

Accueillir de nouveaux locuteurs

Téléphone : 514 987-3641

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue française, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières (de base) et les classes d'immersion en français, ainsi que sur les classes d'accueil (pour les nouveaux arrivants) et la francisation des adultes. Plusieurs contextes d'enseignement s'offrent ainsi aux futurs enseignants, dont l'option de devenir un spécialiste ou un enseignant titulaire de classe du primaire en immersion.
- ↳ La formation comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement du français langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quinze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays).

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire. Voir également les descripteurs des cours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques particuliers/extraits.

Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du Département de didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70 % est exigée à chaque volet.
Sont considérés avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet et selon le cheminement prescrit par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 311
Refus : 84
Offres d'admission : 225 (72 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 19,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en français, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

Sélection : 100 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne supérieure à 2,8 (ou l'équivalent).

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au niveau primaire et secondaire (privé ou public), enseignant aux adultes.

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement du français langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou Maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique de l'UQAM) dès le premier trimestre d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)
 LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)
 LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)
 LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)
 ou
 LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :**Les six cours suivants (18 crédits) :**

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :**Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

LIN1400	À la découverte du langage
LIN1613	Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
DDL3450	Description du français et enseignement (LIN1400)

LIT1608	Corpus québécois
LIT2120	Littérature pour la jeunesse et didactique

Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

COM3030	La communication interculturelle : une introduction (TÉLUQ)
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2662	La pragmatique du langage
ou	
LIN3001	Le langage et ses usages (TÉLUQ)
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4330	Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420	Histoire du français, français du Québec et enseignement

Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
---------	--

Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :**Le cours suivant (3 crédits) :**

DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
---------	---

Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :

DDL1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
DDL2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
DDL2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1612 ou LIN2009)
DDL3146	Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (DDL1480)
DDL4147	Didactique du français langue seconde : textes (DDL2243)
DDL6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL1251	Didactique du français langue seconde : immersion (DDL1480)
DDL3410	Didactique du français en classe d'accueil (DDL1480)
MAT2300	L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :

DDL5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (DDL1480)
---------	---

Formation pratique (30 crédits) :

DLS1201	Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde
DLS1302	Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (DLS1201)
DLS2203	Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (DDL1140; DDL3410; MAT2300)
DLS2303	Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (DLS1302)
DLS3205	Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (DDL2242; DDL2243; DDL3145; LIN2012)
DLS3305	Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (DLS2303)
DLS4518	Présentation du portfolio : mi-parcours (1 cr.) (DLS2303)
DLS4528	Présentation du portfolio : synthèse (1 cr.) (DLS3305; DLS4518)
DLS4808	Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (DLS3305)

Note : Le stage 4c DLS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

DLS4608	Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (DLS3305)
---------	--

plus le cours

DLS4918	Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'extérieur du Québec (4 cr.) (DLS3305)
---------	---

ou le cours

DLS4708	Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (DLS3305; DDL5400)
---------	--

Un cours libre (3 crédits).

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089)

Donner toutes les chances de réussir

Téléphone : 514 987-7771
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils :
- Intervention au préscolaire-primaire : code 7088
- Intervention au secondaire : code 7089

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. La première année familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil intervention au préscolaire-primaire ou de huit jours pour le profil intervention au secondaire. La deuxième année initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. La troisième année, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PARTICULARITÉS

Ce programme professionnel prépare l'étudiant :
- À enseigner, en tant qu'enseignant titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers;
- À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école;
- À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaire et communautaire.

Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Les étudiants démontrent le caractère scientifique de leur pratique professionnelle lors du colloque des finissants; une activité tant festive que professionnelle. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.

Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :

- Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec);
- Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration);
- Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève);

- Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques);
- Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique);
- Les cours liés à la formation pratique (les stages).

Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.

La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).

La direction du programme peut reconnaître un maximum de deux cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.

La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50 % des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

STAGES

Le profil Intervention au préscolaire-primaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.

Le profil Intervention au secondaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Voir aussi les Règlements pédagogiques /extraits).

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 :
- profil Intervention au préscolaire-primaire : 110
- profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes	: 747
Refus	: 317
Offres d'admission	: 429 (57 %)

Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes	: 350
Refus	: 133
Offres d'admission	: 217 (62 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC - PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi le cours de mathématiques 360-300 (Méthodes quantitatives).

Remarque : Le candidat qui choisit le profil intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales : MAT 103, 105, 211, 257, 307, 337 (objectifs collégiaux 00UN, 00UQ, 00UP) ou 360-300 (Méthodes quantitatives). L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

DEC - PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives; ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 23,50

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein) ou de 360 heures à temps partiel, dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- au profil intervention au préscolaire primaire (7088) : 3,0/4,3
- au profil intervention au secondaire (7089) : 2,95/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

Connaissances en mathématiques

(pour le profil intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Connaissances en mathématiques (pour le profil intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 durant le premier trimestre. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire
- Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire.

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.

Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en études sur la mort
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie
- Maîtrise en travail social

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpf.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (11 crédits) :

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration I (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits) :

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

DID3291	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au primaire en adaptation scolaire et sociale
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits) :

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits) :

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)

ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400; ASS4850; ASS5830; ASS5855; ASS6030)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (14 crédits) :

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration 1 (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5101	Éducation et formation communautaire
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (12 crédits) :

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
EFA4650	L'adulte avec des besoins particuliers : stratégies d'enseignement
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

MOR5006	Éthique et culture religieuse au secondaire : des fondements aux pratiques
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
GEO2600	Didactique de la géographie
ou	
HIS2060	Didactique de l'histoire I
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
DDL2075	Didactique du français I : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1 ^{er} cycle du secondaire (MAT3011)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (33 crédits) :

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)

Formation pratique (22 crédits) :

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)

ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405; ASS5835; ASS6035; ASS4850; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415)

Enseignez ce que vous aimez

Téléphone : 514 987-3628
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux concentrations :
- Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)
- Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).
Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.
Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration d'enseignement en formation professionnelle au secondaire vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration d'enseignement en formation technique au collégial s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

PARTICULARITÉS

- Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.
- Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.
- La formation peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance aux centres de l'UQAM à Laval et en Montérégie et au campus central.
- Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.

- ↳ Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) : administration, commerce et secrétariat, agrotechnique, alimentation, hôtellerie et restauration, arts appliqués, bois et matériaux connexes, chimie appliquée et environnement, construction, dessin technique, électrotechnique, équipement motorisé, fabrication mécanique, foresterie, sciage et papier, imprimerie, mécanique d'entretien industriel, mécanique du bâtiment, métallurgie, pêche, production textile et habillement, protection civile, services sociaux et santé, soins esthétiques, transport, travaux de génie et mines.

STAGES

La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section Informations générales). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section Règlements pédagogiques / Extrait(s) ci-bas.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

STATISTIQUES D'ADMISSION :

Formation professionnelle au secondaire (7414)

Demandes : 85 (hiver 2011)
179 (automne 2011)

Formation technique au collégial (7415)

Demandes : 52 (hiver 2011)
118 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

- * Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

OU

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'une Attestation d'études collégiales (AEC) et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

OU

Être titulaire d'un certificat de premier cycle dans un secteur de formation technique et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant dans un centre professionnel public ou privé, enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP), formateur en entreprise, coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel.

Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court et DESS en éducation et formation des adultes
- DESS en gestion de l'éducation
- Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique. Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)**Compétence linguistique**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire et PRM1515 Atelier de rédaction technique sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

AUTORISATION D'ENSEIGNER**Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)**

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :**ÉTAPE 1 (90 crédits)****VOLET 1 : 60 crédits****Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :****Les deux cours suivants :**

PRM1001	Activité d'immersion
PRM1111	Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :**Les quatre cours suivants :**

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

1 à 21 cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

VOLET 2**Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2**Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :****Cours à option**

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :**Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1001	Activité d'immersion
---------	----------------------

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :**Les deux cours suivants :**

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

Cours à option :

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :**Le cours à option suivant :**

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

Baccalauréat en enseignement secondaire (7951-7954-7652-7653-7657)**Inspirer la jeunesse**

www.education.uqam.ca

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Français langue première (code 7951), tél : 514 987-0247
- Sciences humaines/Univers social (code 7652), tél : 514 987-3610
- Mathématiques (code 7954), tél : 514 987-3778
- Science et technologie (code 7653), tél : 514 987-3778
- Formation éthique et culture religieuse (code 7657), tél : 514 987-0396

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie d'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte trois volets de formation :

- la pédagogie : cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage;
- la pédagogie appliquée à la matière (l'histoire, les mathématiques, etc.) : cours de didactique de la matière, plus trois stages;
- la matière : cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire. De plus, il est possible de réaliser le stage III à l'étranger. À cet effet, le programme offre un accompagnement particulier aux étudiants dans le cadre de ce projet de stage.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles. Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (peu importe la concentration choisie) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'enseignement secondaire. Les TIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que Organisation de l'éducation au Québec, sont offerts sur cédéroms. Enfin, Internet et le portail Moodle est utilisé par plusieurs professeurs pour, notamment, organiser des forums de discussion avec les étudiants.

Le programme comprend certains cours de formation auprès de clientèles particulières (difficultés d'apprentissage, de comportement ou handicaps). De plus, la réalisation de stages auprès des clientèles spécifiques est proposée dans les concentrations français langue première et mathématiques.

Dans la mesure où les classes régulières peuvent inclure des élèves avec divers problèmes et que l'enseignement aux adultes est une avenue professionnelle pour nos étudiants, cette formation complémentaire constitue un atout pour les futurs enseignants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

PARTICULARITÉS**Concentration Formation éthique et culture religieuse**

- Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au leadership, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.
- La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.
- Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.
- Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

Concentration Français langue première

- Les activités de la concentration français offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.
- Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.
- La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.
- Le responsable de la concentration français peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

Concentration Science et technologie

- La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie.
- La concentration science et technologie vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire; les besoins nutritionnels des êtres humains; la chimie alimentaire et technologie de production.
- Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.

- Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.
- L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.
- La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.
- Le responsable de la concentration Sciences et technologie peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

Concentration Mathématiques

- La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieux défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que Cabrigéomètre et Sketchpad sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : Proiciels des mathématiques I et II; Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques; Didactique de la variable et de la fonction; Géométrie I et II.
- Le Laboratoire de didactique des mathématiques de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.
- Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe d'enseignants des mathématiques au Canada. Une telle équipe fait en sorte que la concentration offre nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada.
- Chaque année, dans le cadre du cours Didactique des mathématiques et laboratoire, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.
- Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de troisième année, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.
- Chaque année, le département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500\$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.
- Le responsable de la concentration peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, électronique et génie mécanique.

Concentration Sciences humaines/Univers social

- Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours Connaissance du monde contemporain.
- La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.
- La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.
- La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

STAGES

Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

Le Stage I : L'École secondaire (2 cr.) se veut un premier contact d'un étudiant, futur enseignant, avec le milieu scolaire. Se préparer à devenir enseignant au secondaire suppose la capacité de se donner une vision de l'école comme une institution dont le but est d'actualiser les finalités de l'éducation scolaire et de faire atteindre aux adolescents les objectifs de l'éducation scolaire du Québec. Pour ce faire, le cours Stage I vise l'intégration active de l'étudiant à la vie scolaire au secondaire telle que perçue du point de vue d'un futur enseignant. Lors de ce stage d'une durée de 8 jours, le stagiaire est appelé à observer le milieu scolaire, soit l'école dans son ensemble, à se donner une vision personnelle de l'adolescent, de l'enseignant, de l'enseignement dans le cadre d'activités diversifiées en milieu scolaire, et ce, indépendamment de sa concentration. Le stagiaire observera différents enseignants et différents groupes d'élèves dans diverses disciplines et rencontrera des intervenants spécialisés qui œuvrent auprès des élèves du secondaire. Cette insertion active amènera le stagiaire à préciser des besoins personnels de formation et favorisera une réflexion sur son choix de carrière.

Le Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement (5 cr.) est, comme son titre l'indique, un stage d'initiation à l'enseignement. Pour l'étudiant, il s'agit du premier contact avec la réalité de l'enseignement d'une discipline au secondaire. Lors du stage I, l'étudiant s'est familiarisé avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble, a observé les diverses interactions entre les élèves, entre l'enseignant et les élèves, a analysé le contexte enseignement-apprentissage, etc. Le stage II permet au stagiaire de vérifier, pour la première fois, ses aptitudes à l'enseignement. Ce sera une occasion de confirmer, ou d'infirmer, son choix de carrière. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.

Le Stage III : Pratique guidée de l'enseignement (5 cr.) est un stage d'enseignement dans une discipline différente de celle du stage II pour les concentrations Formation éthique et culture religieuse, Sciences humaines/Univers social et Science et technologie. Pour la concentration Français, ce stage vise à développer des stratégies d'intervention reliées à des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture et, pour la concentration Mathématiques, ce stage vise à développer des compétences pour intervenir auprès de clientèles diversifiées. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement. L'étudiant a aussi la possibilité de réaliser le stage III en contexte socioéducatif hors Québec (ESM3999) et ce dernier permet aux étudiants de se familiariser avec la dynamique de l'enseignement secondaire dans un contexte socioéducatif hors Québec. De plus, ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis culturels, disciplinaires, éthiques, interculturels et théoriques.

Le Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement (8 cr.) est le dernier stage d'enseignement du Baccalauréat en enseignement secondaire. Ce stage implique la prise en charge complète d'un enseignant. Cette prise en charge doit se rapprocher le plus possible de la tâche régulière d'un enseignant, tout en tenant compte du fait que le stagiaire est encore en formation; par exemple, limiter le nombre de préparations différentes à faire par le stagiaire. De plus, le stagiaire participe en août à la rentrée scolaire des enseignants et s'engage dans le processus d'évaluation sommative de l'étape qu'il a couverte pendant son stage. Pendant ce stage, le stagiaire affirme et démontre ses capacités à enseigner la ou les disciplines au secondaire pour l'enseignement desquelles il a été formé. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge totale de la tâche d'un enseignant au secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).
Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

Concentration Français langue première (7951)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 360
Refus	: 61
Offres d'admission	: 298 (83 %)

Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)**Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 129
Refus : 11
Offres d'admission : 117 (91 %)**Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 70

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 325
Refus : 127
Offres d'admission : 198 (61 %)**Concentration Mathématiques (7954)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 140

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 221
Refus : 59
Offres d'admission : 159 (72 %)**Concentration Science et technologie (7653)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 138
Refus : 44
Offres d'admission : 94 (68 %)**CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION****Concentrations :**

- Français langue première (7951)
- Formation éthique et culture religieuse (7657)
- Sciences humaines / Univers social (7652)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100%

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 22,00
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,00
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 23,80

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100%

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 2,9/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,0/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 2,9/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

Qualité du dossier scolaire

Concentration Mathématiques (7954)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration

Mathématiques (7954) : 20,00

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

* Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la

concentration Mathématiques (7954) : 2,0/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN; 00UP; 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Concentration Science et technologie (7653)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent si obtenu à l'extérieur du Québec et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans la famille des techniques biologiques, des techniques chimiques ou des techniques physiques telles que définies par le MELS (www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/trepart.asp) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

* Le candidat dont la formation en science et technologie n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques (pour tous les candidats) :

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé, formateur au sein de différents types d'organismes et/ou d'établissements.

Les détenteurs d'un permis d'enseigner peuvent également se destiner à la gestion d'établissements d'enseignement en complétant leur formation de premier cycle avec un programme de 2^e cycle en gestion de l'éducation.

Il est important de souligner que 94 % des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire de 2005 ont obtenu un emploi près d'un mois après avoir complété leurs études.

Concentration Français langue première

Concentration Science et technologie

Concentration Mathématiques

On note toujours une pénurie de professeurs qualifiés dans certaines matières en enseignement du français, des mathématiques et des sciences. Les diplômés de ces concentrations ont accès encore plus rapidement à des postes réguliers d'enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

Concentration Formation éthique et culture religieuse

Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Toutes les concentrations

- Programme court en administration scolaire
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

De plus, d'autres programmes s'offrent spécifiquement aux diplômés des concentrations du programme :

Concentration formation éthique et culture religieuse

- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux)

Concentration Français langue première

- Programme court, DESS et Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en linguistique

Concentration Science et technologie

- Programme court en didactique de la science et de la technologie au secondaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en biologie

- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en sciences de la Terre
- Maîtrise en sciences de l'environnement

Concentration Mathématiques

- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Maîtrise en mathématiques
- Maîtrise en mathématiques, concentration didactique

Concentration Sciences humaines / Univers social

- Maîtrise en géographie
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en histoire (didactique)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)
 - LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)
 - LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)
 - LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)
- ou
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les douze cours suivants (32 crédits) :

- ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 - ASS1810 Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
 - DID1230 Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
 - DID2230 Conduite pédagogique et organisation de la classe
 - DID3230 Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
 - FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
 - FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 - FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 - FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition
 - FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire
 - FPM1201 Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
 - FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)
- Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :
- MAT2812 Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

L'une des cinq concentrations suivantes :

CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les dix cours suivants (30 crédits) :

- LIN1113 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
 - LIN1612 Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
 - LIN2150 Histoire sociopolitique du français
 - LIN2520 Lexicologie et lexicographie
 - LIT1030 Analyse littéraire
 - LIT1421 Littérature et études littéraires
 - LIT1608 Corpus québécois
 - LIT1618 Corpus français
 - LIT6225 Histoire et esthétique du roman
- ou
- LIT6235 Histoire et esthétique de la poésie
 - LIT6245 Histoire et esthétique du texte dramatique

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- LIT1628 Corpus étranger
- LIT2135 Littérature de jeunesse au secondaire
- LIT5441 Littérature et paralittérature II (LIT1030; DID3320)

Les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

- DID2320 La lecture : fondements et processus
 - DID3320 Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
 - ESM6250 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
 - DDL2502 Didactique de l'écriture I
 - DDL2512 Didactique de la communication orale au secondaire
 - DDL3726 Didactique de l'écriture II (DDL2502)
 - DDL3752 Didactique de la grammaire au secondaire (LIN1612)
 - DDL3800 Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320; DDL3752; LIT4410)
- ou
- LIT1270 Didactique de la création littéraire
 - LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

- ESM2255 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202; LIN1612; DDL2512)
 - ESM3255 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255; DDL3726; DID3320; LIT1270)
- ou
- ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 - ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255; DDL3752; LIT4410)

Trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

- ASS2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
- ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
- DDL4630 Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)

Les douze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE suivants (36 crédits) :

- GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
- GEO1120 Géographie, environnement et risques naturels
- GEO2100 Géographie économique : du local au mondial
- GEO3400 Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
- GEO2700 Cartes, images aériennes et satellitaires
- GEO3200 Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale
- HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
- HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge
- HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

HIS2315 Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
 HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
 HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres
 GEO1062 Le système climatique global
 GEO2200 Géographie sociale : acteurs et territoires
 GEO2300 Géographie politique : pouvoir et légitimité
 GEO3300 Géographie, population et peuplement
 GEO4000 Géographie urbaine : de la ville à la métropole
 GEO4100 Géographie du Québec : espace et territoires
 GEO4150 Géographie historique et culturelle
 GEO4200 Ethnicité et enjeux géographiques
 GEO4600 Géographie du monde rural

Un cours au choix parmi les suivants (Histoire générale) (3 crédits) :

HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation
 HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation
 HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
 HIS4211 Culture et société au Moyen Âge, du V^e au XIII^e siècle
 HIS4217 L'Europe des Croisades
 HIS4242 La Renaissance en Europe
 HIS4245 Les réformes religieuses en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles
 HIS4271 L'Europe des Lumières
 HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
 HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne
 HIS4314 Histoire de la France au XIX^e siècle
 HIS4442 Histoire des Noirs américains
 HIS4619 L'Amérique latine et le monde
 HIS4622 Le Japon et le monde (XVII^e-XX^e siècles)
 HIS4660 Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
 HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation

Deux cours au choix parmi les suivants

(Connaissance du monde contemporain) (6 crédits) :

HIS4316 Histoire de la France au XX^e siècle
 HIS4328 Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine
 HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe
 HIS4359 Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
 HIS4401 Histoire contemporaine des États-Unis
 HIS4408 Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
 HIS4476 Histoire des relations internationales depuis 1945
 HIS4486 La Première Guerre mondiale (1914-1918)
 HIS4487 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
 HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
 HIS4620 Histoire de la Chine contemporaine (XIX^e-XX^e siècles)
 HIS4664 Histoire du Moyen-Orient, XIX^e-XXI^e siècles
 HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine
 HIS4820 Sport, politique et société dans le monde contemporain
 HIS4840 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé
 HIS4850 Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain

Deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) (6 crédits) :

HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada
 HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
 HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec
 HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
 HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
 HIS4526 La société canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles
 HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII^e-XXI^e siècles)
 HIS4548 Histoire de Montréal
 HIS4550 Histoire des femmes au Québec
 HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
 HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec
 HIS4581 1760 : la Conquête britannique
 HIS4582 1837-1838 : les Rébellions
 HIS4585 1960 : la Révolution tranquille
 HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX^e siècle)
 HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)

Les six cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (16 crédits) :

ESM6450 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)
 GEO2600 Didactique de la géographie

HIS1120 Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie
 HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)
 HIS2060 Didactique de l'histoire I
 HIS3026 Didactique de l'histoire II (HIS2060; ESM2455)

Volet «Formation pratique»

ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202; HIS2060; GEO2600; Concomitant : HIS1130)
 ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455; HIS3026)
 ou
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

MAT1030 Géométrie I
 MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
 MAT2700 Structures numériques
 MAT3005 Théorie des équations (MAT2005)
 MAT3035 Géométrie II (MAT1030)
 MAT3106 Initiation à l'analyse (MAT2700)
 MAT4681 Statistique pour les sciences
 MAT6221 Histoire des mathématiques

Les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :

MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
 MAT3812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
 MAT4812 Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

Les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :

ESM6150 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)
 MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
 MAT2028 Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
 MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés
 MAT3135 Didactique de la géométrie (MAT3035)
 MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
 MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700; MAT2226)
 MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
 MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202; MAT2024)
 ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155; MAT3225; Concomitant : MAT4600)
 ou
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155; Concomitant : MAT3227)

Les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)

18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :

Les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

Cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY2741	Filières technologiques II
PHY1770	Ondes et acoustique
PHY2240	Optique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT4320	Océanographie

ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
ou le cours	
SCI1021	Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)
ou *	
FSM4000	Sciences et société
ou le cours	
SOC6209	Sociologie des sciences
ou le cours	
SOC6226	Sociologie des technologies

* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

DID1590	Didactique de la science et de la technologie 1
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3590	Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)
DID4590	Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)
ESM6950	Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2355	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202; DID2590; Concomitant : DID3590)
ESM3355	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355; Concomitant : DID4590)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4385	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

Le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

FPM4292	Projet de fin d'études (2 cr.)
---------	--------------------------------

CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)

57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :

Un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :

REL1460	Religion, éthique et société
---------	------------------------------

Cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

REL1050	Religion et sciences humaines
ou le cours	
REL1060	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL1080	Histoire du christianisme
REL1090	La Bible
REL1360	Traditions religieuses du monde
REL1450	Religion et culture

Cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

MOR2401	Les morales contemporaines et leurs sources
ou le cours	
PHI1009	Introduction à l'éthique
MOR4020	Défis moraux contemporains
ou le cours	
PHI4030	Éthique appliquée
MOR2402	Éthique et société contemporaine
ou le cours	
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
MOR4170	Éthique des rapports sociaux
ou le cours	
PHI4311	Éthique et philosophie politique
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
ou le cours	
HIS2090	Les grandes figures intellectuelles du XX ^e siècle
ou le cours	
PHI2090	Les grandes figures intellectuelles du XX ^e siècle

Huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

Trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

REL1350	Religions et groupes ethniques
REL1810	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL2204	Islam
REL2205	Hindouisme
REL2206	Bouddhisme
REL2209	Judaïsme
REL2216	Femmes et mythologies anciennes et actuelles
REL2203	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2305	Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
REL2306	Mythologie et cinéma
REL2307	Sacré et littérature
REL2316	Mythologies contemporaines
REL3322	Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

MOR2403	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
ou le cours	
PHI4346	Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
ou le cours	
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
ou le cours	
SOC6214	Écologie sociale
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4347	Éthique et bioéthique
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044	Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X	Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044; REL5036)
REL5006	Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036	Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202; REL5006; Concomitant : MOR5044)
ESM3555	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555; Concomitant : REL5036)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4585	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555; Concomitant : MOR504X)

Certificat en développement de carrière (4017)

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

POLITIQUES D'ADMISSION

Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

Base Études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours CAR3901 Activités professionnelles obligatoires (6 cr.) termine la formation, ce qui signifie que 24 des 30 crédits doivent être terminés avant de s'y inscrire.

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100	Développement vocationnel I
CAR1650	Documentation et classification
CAR1700	Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500	Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620	Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700	Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901	Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282	Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300	Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

Certificat en éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)

Téléphone : 514 987-3621
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à effectuer une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

- aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.
- aux milieux de garde : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays; les diverses composantes de la vie en milieu de garde; les plus récents développements en matière de services de garde; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde; la santé des éducateurs en milieu de garde.
- au rôle d'éducateur : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.
- à sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Lire la Politique sur la langue française sous Renseignements généraux.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.
Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 160

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(*) L'étudiant devra cependant réaliser le cours - FFM3500 Stages en milieu de garde (0-5ans) - dans un service de garde reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde. Le taux de placement est excellent, il est près de 100 %.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours FFM1580 doit être suivi durant la première année et le stage FFM3500 ne peut être réalisé que lorsque tous les autres cours sont complétés.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1153	Communication interpersonnelle en milieu de garde
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

Certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)

Téléphone : 514 987-3621

www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance et autres services de garde; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des services de garde du Québec; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur; capacité de s'engager dans un processus de formation continue; initiation à la recherche dans le domaine.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 46

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire et déposer, au moment de sa demande d'admission, une Reconnaissance de la formation du personnel de garde, délivrée par le Ministère de la famille et de l'Enfance.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde
DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieux de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieu de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de 6-12 ans en milieu de garde

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)

Téléphone : 514 987-3617
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 45

CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire
---------	--

Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

DDL3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)
 DDL5735 L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.)
 (DDL2735)
 MAT1015 Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire
 MAT2015 Explorations géométriques au préscolaire et au primaire
Note : Dans ce programme, les cours DDL3735 et DDL5735 ne requièrent aucun préalable.

Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

DID5410 Didactique de l'univers social au primaire
 MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire
 FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

ASS4770 Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)
 DID5920 Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire
 FPE5110 Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum
 FPE5510 Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde (4851)

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines, normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
 Le programme n'est pas contingenté.

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des 2 volets avec une note minimale de 75 % pour être admis au programme.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 40

CONDITIONS D'ADMISSION DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement de l'anglais langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner, l'anglais langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers
 LIN1133 Advanced English Grammar
 DDL1232 Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
 DDL2131 Communication Technologies in the Teaching of ESL
 DDL2239 Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
 DDL3134 Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
 LIN3345 Second Language Acquisition (LIN1130)
 DLS4200 Internship : Certificate

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

DDL2233 Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)
 DDL3137 Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)
 LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

Certificat en enseignement du français langue seconde (4857)

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte de francisation. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise pour effectuer le cours-stage.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test de français oral

Pendant le premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout étudiant qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral (administré par le département de linguistique de l'UQAM) évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant l'inscription à son stage, s'inscrire en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé le ou les cours d'appoint suivant(s) :

- LIN1016 Compétence en expression orale : la compétence communicative (1 cr.)
- LIN1017 Compétence en expression orale : la voix (1 cr.)
- LIN1018 Compétence en expression orale : la morpho-syntaxe et le lexique (1 cr.)
- LIN1019 Compétence en expression orale : la compétence discursive (1 cr.)
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 cr.)

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint, avec le seuil exigé de C, est une exigence à rencontrer afin d'avoir la permission de faire le stage de fin d'études. Les cours de rattrapage en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 83

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement du français langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner le français langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

- DDL1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
- LIN1400 À la découverte du langage
- LIN1612 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
- DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- LIN3441 Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
- DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
- DLS4700 Stage en enseignement du français langue seconde

Certificat pour formateurs en milieu de travail (4550)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat permet d'acquérir des compétences professionnelles pertinentes pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte aujourd'hui. À la fin du certificat, les personnes pourront planifier, concevoir et évaluer des projets de formation et ils sauront transmettre des savoirs reliés au travail.

- Plus spécifiquement, à la fin du certificat, l'étudiant-e
- connaît les principes de l'apprentissage chez les adultes en situation de travail.
 - maîtrise les processus de planification stratégique (de l'analyse des besoins à l'évaluation).
 - conçoit des activités de formation avec des méthodes adaptées aux besoins et aux valeurs du milieu de travail.
 - identifie les ressources et les règles du milieu de la formation.
 - communique efficacement son savoir à des groupes ou à des individus.
 - transige avec professionnalisme selon les principes déontologiques.
 - analyse, conseille et influence son milieu pour valoriser la qualité et l'innovation de la formation.

Si ce certificat s'intéresse à la formation formelle, il traite aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Les cours dispensent des savoirs théoriques et pratiques reflétant les connaissances scientifiques les plus récentes dans le domaine. Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes :

- 1) celles qui ont déjà une expérience de formateur auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leur compétence ou se doter de nouveaux outils ou cadre d'analyse pour innover dans leur pratique,
- 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur ou à transmettre leur savoir professionnel. Il s'agit d'un certificat de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 39 (hiver 2011)
77 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les industries possédant des centres de formation, les firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le cours EFA 3000 doit être suivi lors de la première année.
- Le cours FPT1521 doit être suivi lors du premier ou du deuxième trimestre d'inscription, en même temps ou peu après le cours EFA3000, et avant les autres cours du programme.
- Le cours EFA3010 doit être suivi lors de la première année d'inscription.
- Le cours PRM3701 doit être le dernier cours suivi à la fin du cheminement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
EFA1020	Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040	Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3000	Formateur : rôles, ressources et environnement
EFA3010	Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
PRM3701	Expérimentation d'une activité de formation en milieu de travail réel (stage) (Avoir réalisé au moins 80% des cours du programme.)

Un ou deux cours parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

EFA1013	Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028	Formation des adultes et développement personnel

Un ou deux cours choisis parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

Les cours optionnels : l'étudiant choisit les cours pour un total de 6 crédits. Il peut choisir des cours dans l'un ou l'autre des 5 volets suivants. Il peut aussi orienter ses choix pour spécifier sa compétence. Dans un tel cas, il prend 6 crédits du même volet.

Volet 1 : Diffusion et animation

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
FPT6291	Stage de microenseignement

Volet 2 : Évaluation et reconnaissance des acquis

CAR3330	Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Volet 3 : Gestion des ressources humaines

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Volet 4 : Formation et technologies des communications

INF3067	Technologies informatiques et gestion de l'enseignement (TÉLUQ)
INF6400	Gestion des connaissances et informatique (TÉLUQ)

Volet 5 : Autres

ASC2347	Pluriethnicité et formation
EFA3040	Séminaire thématique spécialisé sur la formation en milieu de travail
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I

Tout autre cours optionnel peut être accepté dans le programme avec l'autorisation préalable de la direction du programme.

Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B. Ed.).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie, ce programme vise à :

- développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation;
- transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources;
- permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention;
- connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif;
- connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire;
- appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et auprès des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage);
- mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention;
- outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services;
- transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

STAGES

Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 68 (hiver 2011)
190 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

Les 6 cours obligatoires (21 crédits) :

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention
ASS3216 Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles
ASS5101 Éducation et formation communautaire
EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025
TRS3450 Les politiques sociales et les personnes dépendantes
EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinent comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement; alors, ils ont été sélectionnés. A chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans. Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs : 1) Enfance-Adolescence, 2) Adulte, 3) Intervention, 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc «Enfance/Adolescence» ou dans le bloc «Adulte». L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

Bloc Enfance-Adolescence

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ou le cours
ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

Bloc Adulte

EFA1013 Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028 Formation des adultes et développement personnel
EFA4442 Méthodologie de l'alphabétisation II (EFA4441)
EFA4441 Méthodologie de l'alphabétisation I
KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement
PSY1580 Santé et maladies mentales
PSY2682 Psychologie du vieillissement
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1550 Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

Bloc Intervention

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieu de garde
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
DID2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

Bloc Autres

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ASC6805 École et société
EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
TRS1600 Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)

Certificat en soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs (4046)

Téléphone : 514 987-3621
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiant à assumer le rôle et les responsabilités liées au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, d'un bureau coordonnateur de services de garde en milieu familial ou d'une garderie; ainsi qu'à maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail. De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique; éducation; intervention; développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.
L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.
Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.
Le cours FFM2650 doit être suivi durant le premier trimestre et le FFM2651 au dernier trimestre.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 127

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde. De plus, une expérience attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et des Aînés, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent pédagogique dans les services de garde éducatifs.

La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieux de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieux de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

Cours à option (6 crédits) :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Programme court de premier cycle pour formateurs en milieu de travail (0630)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires pour formateurs et formatrices en milieu de travail.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes : 1) celles qui ont déjà une expérience de formateurs auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leurs compétences, 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur, à transmettre leur savoir professionnel ou à concevoir la formation. Il s'agit d'un programme de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

Le programme court permet d'acquérir des compétences professionnelles de base pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte d'aujourd'hui. À la fin du programme, les personnes connaîtront les ressources, les règles, les principes déontologiques nécessaires pour transiger avec professionnalisme dans le milieu de la formation. Elles pourront aussi planifier de la formation, transmettre efficacement leur savoir à des individus ou des groupes ou, selon leurs besoins, évaluer des projets de formation en fonction du contexte de travail.

Le programme court traite de la formation formelle mais aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	21 (hiver 2011)
	28 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le cours suivant (3 crédits) :

EFA3000 Formateur : rôles, ressources et environnement

Deux cours parmi les cours suivants (6 crédits) :

EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040 Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3010 Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT6291 Stage de microenseignement

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants :

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation

Toute combinaison comportant des certificats ou des mineures d'une autre université ou comportant un troisième certificat ou mineure n'apparaissant pas dans les listes A, B, ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat ou mineure devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Ed. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

Un certificat de la liste A et deux de la liste B

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

Liste A Éducation à la petite enfance (formation initiale) (FSÉ)
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail (FSÉ)
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (FSÉ)

Liste B Animation culturelle (FC)
Enseignement de l'anglais langue seconde (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde (FSÉ)
Gérontologie sociale (FSH)
Intervention psychosociale (FC)

Liste C Arts plastiques (FA)
Communication (FC)
Écologie (FSC)
Français écrit (FA)
Gestion des ressources humaines (ESG)
Immigration et relations interethniques (FSH)
Sciences sociales (FSH)

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi :

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Faculté des sciences de l'éducation

www.education.uqam.ca



La Faculté des sciences de l'éducation est la plus importante au Québec. Elle forme des enseignants, éducateurs et formateurs ainsi que des professionnels en développement de carrière et en formation en milieu de travail. Résolument engagée face aux enjeux de la société, la Faculté collabore étroitement avec les établissements d'enseignement et les groupes communautaires. La contribution sociale de ses professeurs reflète l'identité que la Faculté s'est forgée.

DIRECTION

Doyenne, Monique Brodeur
Vice-doyenne à la recherche, Christiane Gohier
Vice-doyen aux études, Moncef Bari

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS

Didactique des langues, Lucie Godard
Éducation et formation spécialisées, Frédéric Legault
Éducation et pédagogie, Jocelyn R. Beausoleil

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Développement de carrière (B.A.), Louis Cournoyer
Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale) (B.Ed.), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde (B.A.), Gladys Jean
Enseignement du français langue seconde (B.A.), Gladys Jean
Enseignement en adaptation scolaire et sociale (B.Ed.), Julien Mercier
Enseignement en formation professionnelle et technique (B.Ed.), Henri Boudreault
Enseignement secondaire (B.Ed.), Pascal Ndinga :
- formation éthique et culture religieuse, Eve Paquette
- français langue première, Isaac Bazié
- mathématiques, Denis Tanguay
- science et technologie, Patrick Charland
- sciences humaines/univers social, Janick Auberger

Certificats

Développement de carrière, Louis Cournoyer
Éducation à la petite enfance (formation initiale), Gilles Cantin
Éducation à la petite enfance (perfectionnement), Gilles Cantin
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement), Sylvie Viola
Enseignement de l'anglais langue seconde, Gladys Jean
Enseignement du français langue seconde, Gladys Jean
Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer
Intervention éducative en milieu familial et communautaire, Brigitte Voyer
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs, Gilles Cantin

Programme court de premier cycle

Formateurs en milieu de travail, Brigitte Voyer

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- ↳ Concentration et programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines.

Baccalauréat en développement de carrière (7344)

Susciter la passion au travail

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

En favorisant l'intégration de connaissances multidisciplinaires empruntées à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie, le programme d'une durée de trois ans, forme des professionnels qui se consacrent à mettre en valeur les compétences humaines et à établir des relations dynamiques entre l'individu, la formation et le travail.

Plus précisément, le diplômé sera en mesure d'aider les personnes qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet de vie, études/carrière. Il sera habilité, entre autres, à concevoir ou implanter des programmes de formation en employabilité et en insertion socioprofessionnelle qui participeront au développement épanouissant de la carrière et à l'adaptation des individus à leur milieu académique et professionnel.

Bien qu'il prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail, le programme donne également accès aux études supérieures, par exemple à la maîtrise en carrièreologie.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université montréalaise à offrir un programme de premier cycle en développement de carrière.
- Le programme offre une solide formation théorique jumelée à une pratique d'intervention, développée à l'intérieur de quatre cours de counseling : *Counseling individuel*, *Counseling de groupe*, *Counseling de carrière* et *Counseling en contexte pluriethnique*. L'étudiant sera exposé aux différentes techniques et théories en counseling, développera les habiletés de base et les attitudes requises pour mener à bien un processus d'aide concernant différentes difficultés liées à la relation individu/formation/travail.
- Des diplômés et des étudiants du baccalauréat en développement de carrière ont formé un Réseau socioprofessionnel. Ils organisent chaque année diverses activités pour favoriser les échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.

STAGES

Un stage obligatoire de 40 jours à temps complet permet à l'étudiant de mettre à l'épreuve ses habiletés et ses connaissances, tout en favorisant son réseau de contacts. Ce stage est précédé d'un cours durant lequel l'étudiant réalise une synthèse de ses connaissances et de ses compétences, le préparant ainsi à intégrer avec confiance son milieu de stage. Le stage peut être effectué dans des entreprises privées et dans des organismes tels que la CSST, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les Centres locaux d'emploi (CLE) et les services externes de main-d'œuvre (SEMO).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 258
Refus : 16
Offres d'admission : 241 (93 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent (1).

ou

Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours *Méthodes quantitatives en sciences humaines* 360-300-91 ou son équivalent.

Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 20,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

Sélection : 100 %

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée :
- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %).
(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales)

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier universitaire
Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans le cours de niveau collégial *Méthodes quantitatives en sciences humaines* MAT 360-300-R devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800). Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour devenir conseiller d'orientation et être reconnu par l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec (OCCOPPO), l'étudiant doit après avoir réussi son baccalauréat, poursuivre ses études à la maîtrise en carrièreologie.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Secteur de l'éducation

Conseiller en affaires étudiantes, conseiller en emploi et à l'aide financière, conseiller en carrièreologie, conseiller en information scolaire et professionnelle, conseiller en reconnaissance des acquis expérimentaux.

Organismes et projets communautaires (ex. : CLSC)

Agent de développement, agent de promotion, conseiller en emploi, conseiller en employabilité, conseiller en main-d'œuvre, conseiller en réadaptation professionnelle, coordonnateur.

Fonction publique et parapublique (ex. : CLE, CSST)

Administrateur en ressources humaines, agent de prestation du revenu, agent de recrutement, conseiller en carrière, conseiller en formation, conseiller en ressources humaines.

Entreprises et firmes-conseil

Agent du personnel, analyste des postes de travail, conseiller en développement des ressources humaines, conseiller, bureau de placement, conseiller, programme d'aide aux employés.

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont maintenant surtout embauchés par des organismes communautaires, comme les carrefours jeunesse-emploi. On les retrouve aussi dans les centres locaux d'emploi et les services externes de main d'œuvre. C'est dans ces milieux que se retrouvent la majorité des diplômés. D'autres finissants occupent des postes dans des agences de recrutement et de la formation ainsi que dans les services de ressources humaines d'entreprises privées.

Le taux de placement des diplômés du baccalauréat en développement de carrière est de 95 %, selon l'enquête Relance menée auprès des diplômés de l'UQAM. Plus du quart des diplômés ayant trouvé un emploi à temps complet l'ont obtenu grâce à leur stage. Les perspectives s'annoncent excellentes pour les prochaines années compte tenu de la situation économique et des préoccupations constantes de la part des individus de réussir leur projet de vie/carrière.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Maîtrise en carriérolgie
- Maîtrise en éducation

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc I Assises de la discipline

- CAR1100 Développement vocationnel I
- CAR1110 Développement vocationnel II (CAR1100)

Bloc II Counseling

- CAR1700 Counseling individuel : théories, techniques et practicum
- CAR2700 Counseling de carrière (CAR1700)
- CAR3720 Counseling en contexte pluriethnique (CAR2700; CAR3330)
- CAR3750 Counseling de groupe (CAR1700)

Bloc III Psychologie

- PSY4090 Psychologie de la personnalité
- PSY4110 Psychopathologie descriptive
- CAR1000 Développement du concept de soi et de l'identité

Bloc IV Éducation

- FPE1060 Orientation et système scolaire québécois
- FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation
- CAR2600 Élaboration et animation d'activités de formation en carriérolgie

Bloc V Psychométrie

- CAR2500 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
- PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Bloc VI Environnement

- ECO2431 Économie du marché du travail
- ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
- ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
- CAR1200 Dimensions humaines du travail
- Cours au choix parmi les deux suivants :
- SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains
- ou le cours
- ASC4500 Développement professionnel dans le contexte socioéducatif contemporain

Bloc VII Employabilité

- CAR1650 Documentation et classification
- CAR2620 Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
- CAR3330 Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière

Bloc VIII Formation pratique

- CAR3900 Atelier de synthèse et de préparation aux stages
- CAR3901 Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
- CAR3902 Stage 2 : Activités professionnelles optionnelles (6 cr.)

Bloc IX Recherche

- PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
- CAR3400 Introduction aux méthodes de recherches qualitatives
- FPE2800 Initiation à l'évaluation de programmes et de projets en carriérolgie

Bloc X Cours libres

Deux cours au choix
ou cours stage II (6 crédits)

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (7693)

Préparer l'avenir

Téléphone : 514 987-3617
www.education.uqam.ca

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de quatre années forme des enseignants professionnels aptes à travailler avec des élèves de niveau préscolaire et primaire.

Remarque : Un protocole d'entente, signé en 1999, sur la mobilité de la main-d'œuvre au Canada, permet à un diplômé d'enseigner dans les autres provinces canadiennes. Il doit en demander l'autorisation au ministère de l'Éducation de la province concernée.

PARTICULARITÉS

- ↳ Le programme accorde une grande importance à la culture à l'école, aux particularités de l'école montréalaise pluriethnique, à l'atteinte des compétences professionnelles.
- ↳ Le programme valorise la formation pratique tout en mettant l'accent sur les savoirs théoriques. Le lien théorie-pratique est consolidé par des formules pédagogiques diverses lors de quatre cours-séminaires obligatoires (un par année). Il favorise également le développement d'une pensée critique qui aidera le futur enseignant à bien comprendre les enjeux de l'école montréalaise, pluriethnique et culturelle du troisième millénaire.
- ↳ La multidisciplinarité de la formation est assurée par des professeurs, des chargés de cours et des superviseurs de treize départements : éducation et pédagogie, linguistique, éducation et formation spécialisée, mathématiques, kinanthropologie, arts visuels, danse, musique, théâtre, sciences des religions, psychologie, études littéraires et sciences juridiques.
- ↳ L'encadrement des étudiants est une priorité du programme. Il est assuré, pour la formation pratique, par les superviseurs de stage et les professeurs invités du programme et, pour les cours disciplinaires, par les professeurs et chargés de cours des divers départements.
- ↳ Dès la première année universitaire, l'étudiant entame une série de quatre stages intensifs, obligatoires et non rémunérés, en milieu scolaire. Ces stages se dérouleront sur les quatre années de formation à raison d'un stage par année. Chaque stage est précédé d'un cours préparatoire. Les deux premiers stages sont de 30 jours; le troisième, de 37 jours et le quatrième, de 45 jours.
- ↳ En troisième année, l'étudiant s'inscrit à l'un des stages thématiques offerts. Tout en poursuivant sa formation, il peut alors réaliser des projets particuliers, par exemple : des exercices pratiques d'animation; des activités adaptées à la vie de la classe et au projet en cours; une analyse réflexive; ou une intervention favorisant le développement et les apprentissages des élèves. Dans ce cadre, un étudiant pourrait choisir de réaliser un stage à l'étranger - une option exclusive à l'UQAM. Au cours des dernières années, des stages d'enseignement ont été effectués, entre autres, en Australie, en Thaïlande, en France, en Belgique, au Sénégal et en Espagne.
- ↳ Dès la première année de formation, les étudiants seront amenés à élaborer un dossier professionnel (portfolio).

- La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est la plus importante au Québec; elle forme près de 25 % des enseignants du Québec.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en lien avec l'éducation. Certains trimestres pourront ainsi être allégés, mais la durée totale des études ne pourra pas être réduite en raison du cheminement par cohorte de ce programme avec stages.
- Les étudiants doivent respecter une grille de cheminement qui leur est donnée à l'entrée dans le programme.

STAGES

Dans le cadre de leur baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale), les étudiants réalisent quatre stages (un par année universitaire et à chacun des cycles) dans l'ordre suivant :

- FPM1500 : Stage d'enseignement 1 (primaire) : Sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignant-élèves (5 crédits)
- FPM2500 : Stage d'enseignement 2 (préscolaire) : Construction de repères pédagogiques et culturels (5 crédits)
- FPM3500 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel (6 crédits)

ou

- FPM3510 : Stage d'enseignement 3 (primaire) : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 crédits)
- FPM4500 : Stage d'enseignement 4 (primaire) : Préréinsertion professionnelle (9 crédits)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 1180
Refus	: 640
Offres d'admission	: 537 (46 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 26,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui œuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire. L'expérience de travail doit avoir un lien avec l'intention de devenir enseignant.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolarités (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire en éducation avec une moyenne cumulative de au moins 3,0 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission (avant le 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée équivalente à un stage du programme.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au préscolaire et au primaire (réseau public ou privé)
- Conseiller pédagogique.

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Cours de mise à niveau (hors programme)

LIN1111 Grammaire de base pour enseignants et enseignantes.

Formation complémentaire en mathématique

Le cours MAT1003 *Mathématiques de base* (1 crédit) est offert de façon incitative au premier trimestre aux étudiants qui souhaitent réviser certains concepts mathématiques élémentaires. Ce cours d'appoint prépare les étudiants au cours MAT1011 *Activité mathématique*. Il est considéré comme cours hors programme.

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'étude. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : *La communication orale pour les futurs enseignants* en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint sont une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours sont de 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année : 30 ou 31 crédits

ASS2066	Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au primaire (2 cr.)
DID1100	Organisation de l'environnement pédagogique au préscolaire
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou les cours	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
ou le cours	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
DDL2735	Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire
MAT1011	L'activité mathématique
FPM1550	Activité intégratrice d'insertion (2 cr.)
FPM1500	Stage d'enseignement 1 : sensibilisation à la réalité scolaire et à la relation enseignants-élèves (5 cr.) (FPM1550)

Deuxième année : 29 ou 30 crédits

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
DID2100	Ateliers, activités, projets et jeux en classe préscolaire (DID1100)
DID3410	Didactique de l'univers social (sciences humaines) au préscolaire et au primaire (4 cr.)
ou	
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
et	
KIN5511	Éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
ou le cours	
FPE2250	Développement intégral de l'élève et épistémologie de l'éducation
LIT2106	Littérature de langue française destinée aux enfants (2 cr.)
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
FPM2550	Activité intégratrice de réflexion (1 cr.)
FPM2500	Stage d'enseignement 2 : construction de repères pédagogiques et culturels (5 cr.) (FPM1500; FPM2550; DID1100)
Un cours du bloc 2 (3 crédits).	

Troisième année : 32 crédits

ASS6826	Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)
ou le cours	
ASS6834	Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)
DID2210	Organisation pédagogique et relation éducative au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
ou un cours du Bloc 3	
DDL3735	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)
DDL5735	L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.) (DDL2735)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)
FPM3550	Activité intégratrice de développement (1 cr.)
FPM3500	Stage d'enseignement 3 : intervention pédagogique et développement professionnel (6 cr.) (FPM2500)
ou le cours	
FPM3510	Stage d'enseignement 3 : Intervention pédagogique et développement professionnel hors Québec (6 cr.) (FPM2500; FPM3509)

Un cours du bloc 1 (3 crédits).
Un cours du bloc 3 (3 crédits).

Quatrième année : 28 crédits

ASS6826 Dépistage des difficultés en lecture et en écriture et interventions dans la classe ordinaire (DDL4735)

ou le cours

ASS6834 Difficultés d'apprentissage en mathématiques en classe ordinaire (MAT2027)

FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire ou un cours du Bloc 3

FPE4510 Évaluation des apprentissages au primaire

FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

FPM4550 Activité intégratrice de synthèse (1 cr.)

FPM4500 Stage d'enseignement 4 : préinsertion professionnelle (9 cr.) (FPM3500 ou FPM3510)

Deux cours du bloc 4 (6 crédits).

Bloc 1 Éthique et culture religieuse

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire

Bloc 2 Cours optionnels

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation

ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I

ASS6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire

DID5810 Didactique dans les classes multiethniques

FPM3509 Cours préparatoire au projet de stage hors Québec (FPM2500)

FPT6291 Stage de microenseignement

JUR1028 Les jeunes et la loi

KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique

LIN1611 Analyse grammaticale du français écrit 1

MAT3019 Mathématiques et civilisations pour l'enseignement des mathématiques au primaire

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc 3 Développement psychosocial et affectif de l'enfant

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASC6800 Relation école-famille-société

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

FPM3511 Stage hors Québec : Synthèse et communication (FPM3510)

PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

PSY3520 Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626)

Bloc 4 Didactique des arts

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire

DAN4111 La danse au préscolaire/primaire

EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

HAR4050 Histoire de l'art et pédagogie culturelle

MUS5731 Didactique de la littérature musicale

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7176)

Donner accès à la langue des échanges

Téléphone : 514 987-3641
www.education.uqam.ca

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue anglaise, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières, les classes enrichies et les classes intensives.
- ↳ Il comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement de l'anglais langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ Quatre-vingts pour cent de la formation se donne en anglais. Les étudiants ont ainsi la chance de parfaire leurs compétences en anglais tout en se formant à l'enseignement.
- ↳ Le contexte francophone de l'UQAM et les cours donnés en français permettent aux étudiants anglophones d'améliorer leurs compétences en français pour ainsi être en mesure de mieux s'intégrer à l'école québécoise francophone lors de leur embauche comme enseignants d'anglais langue seconde. L'exposition au français leur permet aussi d'améliorer leurs connaissances de cette langue afin de pouvoir réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), exigence qui s'applique à tous les futurs enseignants des commissions scolaires francophones du Québec, même ceux de l'anglais langue seconde.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les douze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays)

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un en anglais intensif ou en anglais enrichi. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du MELS ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des volets avec une note de 75 % pour être admis au programme. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers/extraits)

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit avoir une compétence langagière d'un niveau équivalent ou égal à celui des locuteurs d'origine.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 50

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 244
Refus : 205
Offres d'admission : 38 (16 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en anglais, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

Sélection : 100 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire avec une moyenne supérieure à 2,8 sur 4,3 au moment du dépôt de la demande d'admission ou

Avoir réussi un minimum de 30 crédits (10 cours) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : s.o.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques particulières :

Un cheminement particulier est prévu pour les candidats ayant réussi les tests d'admission et possédant : 1) un diplôme universitaire d'une université étrangère lui donnant un permis d'enseignement de l'anglais langue seconde et 2) une expérience d'enseignement de l'anglais langue seconde d'au moins deux ans, dûment attestée.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au primaire et au secondaire
- Enseignant aux adultes

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement de l'anglais langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent.

Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :

Les six cours suivants (18 crédits) :

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE4530	Évaluation des apprentissages
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Le cours suivant portant sur les contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3345	Second Language Acquisition (LIN1130)
---------	---------------------------------------

Formation disciplinaire en langue (27 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130	Language Awareness for ESL Teachers
DDL1131	Teaching Pronunciation to ESL Learners (Prerequisite : LIN1130)
LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar
DDL2233	Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)
LIT1995	Canadian and American Culture
LIT2130	Young People's Literature
LIT4545	Survey of English Literature

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN3375	History of the English Language
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4003	An Overview of English Language Varieties and Cultures (Prerequisite : LIN1325)

Formation en didactique de la discipline (36 crédits) :

DDL1232	Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
DDL2131	Communication Technologies in the Teaching of ESL
DDL2236	Teaching Vocabulary to Second Language Learners (Prerequisite : LIN1130)
DDL2239	Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
DDL3134	Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
DDL3137	Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)
DDL3231	Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL (Prerequisite : DLS1102)
DDL3334	Teaching ESL : Texts (Prerequisites : DDL2239; DDL1232)
DDL3338	Teaching ESL - Language Arts (Prerequisite : LIT2130 ou LIT4545)
LIN4128	Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)
DDL5310	Intensive Teaching of English (Prerequisite : DDL1480)

Formation pratique (30 crédits) :

Les sept cours suivants (28 crédits) :

DLS1001	Becoming an ESL Teacher : an Introduction to the Profession
DLS1102	Internship 1 : Introduction to Teaching English as a Second Language (2 cr.) (DLS1001)
DLS2003	Preparation for Internship 2 : ESL at the Primary Level (2 cr.) (DLS1102)
DLS2103	Internship 2 : ESL at the Primary Level (5 cr.) (DLS1102)
DLS3005	Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level (2 cr.) (DLS2103)

DLS3105	Internship 3 : ESL at the Secondary Level (5 cr.) (DLS2103)
DLS4308	Internship 4c : ESL at the Primary and the Secondary Levels (9 cr.) (DLS3105)

Note : Le stage 4c peut être remplacé par une combinaison de stages courts selon la formule suivante pour un total de 9 crédits :

DLS4418	Internship 4d : ESL at the Primary or Secondary Levels outside Quebec (4 cr.) (DLS3105)
DLS4108	Internship 4a : ESL at the Primary or the Secondary Level (5 cr.) (DLS3105)
DLS4208	Internship 4b : ESL in Adult Education (4 cr.) (DLS3105; LIN4128)

Les deux cours suivants (2 crédits) :

DLS4018	Portfolio presentation : mid-program (1 cr.) (DLS2103)
DLS4028	Portfolio presentation : end of program (1 cr.) (DLS3105; DLS4018)

Un cours libre (3 crédits).

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7177)

Accueillir de nouveaux locuteurs

Téléphone : 514 987-3641

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce baccalauréat de quatre ans vise à former des enseignants spécialistes de l'enseignement du français langue seconde aux niveaux primaire et secondaire, ainsi qu'auprès de diverses clientèles. Il mène à l'obtention du brevet d'enseignement du Québec. Il ouvre aussi la voie à des études de cycles supérieurs en didactique des langues. Les cours du programme sont axés sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences en lien avec la langue française, la didactique des langues secondes et la psychopédagogie. Le programme comporte un stage en milieu scolaire par année.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM offre une formation qui prépare à l'enseignement au primaire et au secondaire. L'étudiant ainsi formé pourra donc choisir en connaissance de cause le niveau d'enseignement qui lui convient le mieux.
- ↳ Le programme comprend des cours spécialisés sur les classes régulières (de base) et les classes d'immersion en français, ainsi que sur les classes d'accueil (pour les nouveaux arrivants) et la francisation des adultes. Plusieurs contextes d'enseignement s'offrent ainsi aux futurs enseignants, dont l'option de devenir un spécialiste ou un enseignant titulaire de classe du primaire en immersion.
- ↳ La formation comprend une composante technologique importante qui permet aux futurs enseignants d'être à l'aise avec les TIC en salle de classe.
- ↳ La formation est donnée par des professeurs spécialisés en enseignement du français langue seconde. Elle est enrichie par leurs multiples activités de recherche.
- ↳ La didactique occupe une place importante dans le programme. Les quinze cours qui lui sont consacrés englobent notamment l'écriture, la lecture, l'oral et la grammaire.

STAGES

La formation comporte de quatre à cinq stages (selon que l'étudiant choisit de faire un stage long de neuf semaines ou deux stages plus courts, respectivement de cinq et de quatre semaines, en dernière année). Un stage peut être réalisé à l'étranger en dernière année (des étudiants font régulièrement des stages au Mexique et en Argentine, ainsi que dans d'autres pays).

Conditions sur les stages

Pour pouvoir s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 et avoir réussi les cours préalables (voir aussi les conditions particulières d'accès). Aucun étudiant ne peut faire deux stages dans la même école. Tous les étudiants doivent faire au moins un stage en classe régulière et un stage en classe d'immersion ou d'accueil. Le premier stage se fait obligatoirement au primaire et le deuxième stage au secondaire. Voir également les descripteurs des cours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Voir aussi les Règlements pédagogiques particuliers/extraits.

Test d'anglais

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences de niveau intermédiaire en anglais, compétences attestées par l'une ou l'autre des conditions suivantes : succès aux exigences en anglais requises pour l'obtention du DEC dans un cégep francophone depuis 1995 ou succès au test d'anglais du Département de didactique des langues de l'UQAM. Ce dernier est un test à deux volets, lecture et écriture, et une note de 70 % est exigée à chaque volet.
Sont considérés avoir satisfait à l'exigence de l'anglais les personnes détenant un DEC dans un cégep anglophone ou un grade d'une université anglophone.

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet et selon le cheminement prescrit par la direction du programme.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 311
Refus : 84
Offres d'admission : 225 (72 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 19,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente (exemples : monitorat en français, travail auprès des jeunes, tutorat ou aide aux devoirs) d'au moins 150 heures au sein d'un organisme privé ou public.

Sélection : 100 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne supérieure à 2,8 (ou l'équivalent).

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au niveau primaire et secondaire (privé ou public), enseignant aux adultes.

Le taux de placement des finissants de l'UQAM atteint 100 %. Il existe une pénurie d'enseignants qualifiés en enseignement du français langue seconde. Ce domaine de l'enseignement ouvre aussi d'excellentes perspectives d'emploi dans les autres provinces et territoires canadiens, ainsi qu'à l'international.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court de deuxième cycle, DESS ou Maîtrise en didactique des langues
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique de l'UQAM) dès le premier trimestre d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)
 LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)
 LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexicale (1 crédit)
 LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)
 ou
 LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement du français langue seconde au primaire et au secondaire. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

En vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun en psychopédagogie (21 crédits) :**Les six cours suivants (18 crédits) :**

ASC1500	Gestion de la classe
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
PSY3501	Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire en langue (18 crédits) :**Les cinq cours suivants (15 crédits) :**

LIN1400	À la découverte du langage
LIN1613	Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
DDL3450	Description du français et enseignement (LIN1400)

LIT1608	Corpus québécois
LIT2120	Littérature pour la jeunesse et didactique

Un cours complémentaire parmi les suivants (3 crédits) :

COM3030	La communication interculturelle : une introduction (TÉLUQ)
LIN2442	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais
LIN2662	La pragmatique du langage
ou	
LIN3001	Le langage et ses usages (TÉLUQ)
LIN3465	Le bilinguisme
LIN4330	Démolinguistique du français et groupes allophones
LIN6420	Histoire du français, français du Québec et enseignement

Contextes et apprenants de langues secondes (3 crédits) :

LIN3441	Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
---------	--

Formation en didactique de la discipline (45 crédits) :**Le cours suivant (3 crédits) :**

DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
---------	---

Première discipline : français langue seconde (24 crédits) :

DDL1140	Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
DDL2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
DDL2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL3145	Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1612 ou LIN2009)
DDL3146	Étude et élaboration de matériels didactiques en français langue seconde (DDL1480)
DDL4147	Didactique du français langue seconde : textes (DDL2243)
DDL6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication

Deuxième discipline : immersion et accueil (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL1251	Didactique du français langue seconde : immersion (DDL1480)
DDL3410	Didactique du français en classe d'accueil (DDL1480)
MAT2300	L'activité mathématique en classe d'accueil et d'immersion

Enseignement des langues secondes aux adultes (3 crédits) :

DDL5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (DDL1480)
---------	---

Formation pratique (30 crédits) :

DLS1201	Introduction à la profession d'enseignant du français langue seconde
DLS1302	Introduction au milieu de l'enseignement du français langue seconde (2 cr.) (DLS1201)
DLS2203	Préparation au stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (2 cr.) (DDL1140; DDL3410; MAT2300)
DLS2303	Stage 2 en enseignement du français langue seconde au primaire (5 cr.) (DLS1302)
DLS3205	Préparation au stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (2 cr.) (DDL2242; DDL2243; DDL3145; LIN2012)
DLS3305	Stage 3 en enseignement du français langue seconde au secondaire (5 cr.) (DLS2303)
DLS4518	Présentation du portfolio : mi-parcours (1 cr.) (DLS2303)
DLS4528	Présentation du portfolio : synthèse (1 cr.) (DLS3305; DLS4518)
DLS4808	Stage 4c en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (9 cr.) (DLS3305)

Note : Le stage 4c DLS4808 peut être remplacé par une combinaison de deux stages courts selon la formule suivante :

DLS4608	Stage 4a en enseignement du français langue seconde au primaire ou au secondaire (5 cr.) (DLS3305)
---------	--

plus le cours

DLS4918	Stage 4d en enseignement du français langue seconde à l'extérieur du Québec (4 cr.) (DLS3305)
---------	---

ou le cours

DLS4708	Stage 4b en enseignement du français langue seconde aux adultes (4 cr.) (DLS3305; DDL5400)
---------	--

Un cours libre (3 crédits).

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7088-7089)

Donner toutes les chances de réussir

Téléphone : 514 987-7771
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux profils :
- Intervention au préscolaire-primaire : code 7088
- Intervention au secondaire : code 7089

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des enseignants au préscolaire-primaire ou secondaire aptes à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La formation, d'une durée de quatre ans, mise sur la cohérence et la continuité des apprentissages, quel que soit le profil choisi. La première année familiarise l'étudiant avec l'ensemble de la profession ainsi qu'avec la réalité scolaire. Elle se termine par un stage de 24 jours dans le cadre du profil intervention au préscolaire-primaire ou de huit jours pour le profil intervention au secondaire. La deuxième année initie l'étudiant à l'intervention pédagogique et à l'enseignement en adaptation scolaire. Elle s'achève par un stage de 28 jours ou de 35 jours, selon le profil, en classe spéciale. La troisième année, qui comporte un stage à l'automne de 32 ou de 35 jours, selon le profil, est consacrée aux apprentissages théoriques et pratiques en orthopédagogie et en orthodidactique.

Enfin, l'étudiant intègre la vie professionnelle en étant affecté à la même classe durant une bonne partie de la quatrième année (stage de 56 ou de 62 jours, selon le profil).

Remarque : Trois appellations sont actuellement employées pour désigner ce qui est généralement considéré comme un seul et même champ d'études : orthopédagogie, adaptation scolaire et adaptation scolaire et sociale. Toutes réfèrent à l'enseignement auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PARTICULARITÉS

Ce programme professionnel prépare l'étudiant :
- À enseigner, en tant qu'enseignant titulaire d'une classe spéciale, à des élèves ayant des besoins particuliers;
- À jouer un rôle de prévention et de soutien auprès de l'élève ainsi qu'auprès de l'enseignant, à l'intérieur de la classe (régulière ou spécialisée) ou de l'école;
- À agir à titre de personne-ressource en adaptation scolaire et sociale, travaillant avec les parents de même qu'avec les autres intervenants des milieux scolaire et communautaire.

Le programme vise à former des enseignants capables de s'inspirer des résultats récents de la recherche pour fonder leur pratique professionnelle. À cet effet, les étudiants sont initiés, dès le début de leur cheminement, au recensement et à la lecture d'articles scientifiques. De plus, un cours d'introduction à la recherche auprès des populations vulnérables est offert parallèlement au dernier stage, lors duquel chaque étudiant réalise une recherche appliquée. Les étudiants démontrent le caractère scientifique de leur pratique professionnelle lors du colloque des finissants; une activité tant festive que professionnelle. Enfin, tout au long du baccalauréat, les étudiants sont informés des recherches menées par les professeurs du département et sont invités à postuler pour des postes d'assistants de recherche.

Quel que soit le profil choisi, les cours sont regroupés autour de six thèmes répartis selon un horaire prédéterminé :

- Les cours liés aux fondements en éducation (par exemple, l'organisation scolaire au Québec);
- Les cours liés à la formation personnelle et professionnelle (par exemple, le cours d'intégration);
- Les cours liés à la formation pédagogique et technologique (par exemple, l'organisation du fonctionnement du groupe-classe, l'évaluation des apprentissages de l'élève);

- Les cours liés à la formation disciplinaire et didactique (les matières de base telles que français et mathématiques);
- Les cours liés à la formation particulière en adaptation scolaire et sociale (par exemple, l'identification des caractéristiques des élèves, le développement des compétences relatives à l'analyse des comportements des élèves, l'adaptation de l'enseignement, l'intervention pédagogique);
- Les cours liés à la formation pratique (les stages).

Le programme permet également d'enseigner en classe ordinaire quoique certaines commissions scolaires demandent un complément de formation.

Les professeurs du programme proviennent de plusieurs départements et de diverses facultés, et sont issus de différentes disciplines en lien avec l'adaptation scolaire : didactique, psychopédagogie, linguistique, mathématiques, psychologie, kinanthropologie et sociologie.

La formation pratique occupe une place importante. Les stages, obligatoires, totalisent au moins sept cents heures réparties sur quatre stages (140 jours dans le milieu scolaire).

La direction du programme peut reconnaître un maximum de deux cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : éducation spécialisée, éducation en service de garde, travail social ou intervention en délinquance.

La Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM forme près de 50 % des étudiants en adaptation scolaire au Québec.

STAGES

Le profil Intervention au préscolaire-primaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 24 jours, 28 jours, 32 jours et 56 jours.

Le profil Intervention au secondaire comporte quatre stages obligatoires d'une durée de 8 jours, 35 jours, 35 jours et 62 jours.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).

Voir aussi les Règlements pédagogiques /extraits).

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les étudiants doivent suivre ce programme à temps complet.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 :
- profil Intervention au préscolaire-primaire : 110
- profil Intervention au secondaire : 55

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2011)

Profil intervention au préscolaire-primaire (7088)

Demandes	: 747
Refus	: 317
Offres d'admission	: 429 (57 %)

Profil intervention au secondaire (7089)

Demandes	: 350
Refus	: 133
Offres d'admission	: 217 (62 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC - PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi le cours de mathématiques 360-300 (Méthodes quantitatives).

Remarque : Le candidat qui choisit le profil intervention au préscolaire-primaire doit avoir réussi un cours de mathématiques durant ses études collégiales : MAT 103, 105, 211, 257, 307, 337 (objectifs collégiaux 00UN, 00UQ, 00UP) ou 360-300 (Méthodes quantitatives). L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 24,50

DEC - PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, d'un DEC intégré en sciences, lettres et arts, ou d'un DEC en techniques administratives; ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines et avoir réussi le cours MAT 201-300. Le candidat n'ayant pas réussi ce cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre;

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que ceux mentionnés ci-dessus et avoir réussi un cours de mathématiques parmi les cours : MAT 103, 105, 203, 211, 257, 307, 337 ou leur équivalent (objectifs du collégial 00UN, 00UQ, 00UP*). Le candidat n'ayant réussi aucun de ces cours sera admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) durant le premier trimestre.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 23,50

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, posséder une expérience de travail d'une durée de plus de six mois, (équivalence temps plein) ou de 360 heures à temps partiel, dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Sélection : 100 %

Tests :

- connaissances et culture générales (50 %)
- scolapitudes (50 %)

(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits dans un même champ d'études, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- au profil intervention au préscolaire primaire (7088) : 3,0/4,3
- au profil intervention au secondaire (7089) : 2,95/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques pour toutes les bases d'admission :

Les étudiants qui se verront accorder des reconnaissances d'acquis pour certains cours du programme ne pourront raccourcir la durée totale de leurs études qui est établie à quatre ans, soit un stage par année universitaire. Il est également à noter qu'aucun stage réalisé dans un autre programme ne peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance d'acquis et qu'aucune expérience d'enseignement ne peut être considérée, équivalente à un stage au programme.

Connaissances en mathématiques

(pour le profil intervention au préscolaire-primaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, doivent avoir réussi un cours de mathématiques durant leurs études collégiales. L'étudiant ne satisfaisant pas à cette exigence sera admis conditionnellement et devra s'inscrire au premier trimestre au cours MAT1011 L'activité mathématique (3 cr.) et le réussir avant de pouvoir suivre le premier cours de didactique des mathématiques. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

Connaissances en mathématiques (pour le profil intervention au secondaire)

Les candidats admissibles sur les bases d'admission Expérience, Études universitaires et Études hors Québec, dont on aura établi à l'aide du dossier qu'ils n'ont pas les connaissances requises en mathématiques seront admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1011 durant le premier trimestre. Le cours MAT1011 peut être considéré comme cours du Bloc de cours optionnels.

EMPLOIS ÉVENTUELS

- Enseignant au préscolaire et au primaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Enseignant au secondaire (en classe spéciale pour élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
- Orthopédagogue ou ressource pédagogique de soutien à l'intégration scolaire
- Enseignant en classe ordinaire au préscolaire et au primaire.

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche. Cette dernière s'effectue en fonction des besoins des employeurs, besoins aussi variés que les programmes universitaires.

Actuellement, le marché est favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en administration scolaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- Programme court en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire
- Programme court en études sur la mort
- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Programme court en prévention et concertation enseignant-parents
- Programme court ou DESS en didactique des langues
- DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en orthopédagogie
- Maîtrise en travail social

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpf.e.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme.

À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs cours d'appoint suivants :

LIN1016 (1 crédit) : Expression orale : compétence communicative

LIN1017 (1 crédit) : Expression orale : la voix

LIN1018 (1 crédit) : Expression orale : morpho syntaxe et lexique

LIN1019 (1 crédit) : Expression orale : compétence discursive

ou

LIN1020 (3 crédits) : La communication orale pour les futurs enseignants

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Anglais

Une connaissance suffisante en lecture de textes anglais est fortement souhaitée. En effet, les textes scientifiques et les ouvrages découlant de la recherche en adaptation scolaire et en éducation sont majoritairement de langue anglaise, même s'il existe plusieurs bons textes en français. C'est pourquoi la lecture de certains textes obligatoires en anglais sera requise dans des cours du programme.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL INTERVENTION AU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (11 crédits) :

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration I (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (9 crédits) :

ASS2065	Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

DID3291	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au primaire en adaptation scolaire et sociale
DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
DID5410	Didactique de l'univers social au primaire
DDL2075	Didactique du français 1 : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
MAT1026	Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
MAT2027	Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (39 crédits) :

ASS1801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3800	Enfants présentant des difficultés particulières
ASS4801	Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire II (ASS1801)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4825	Intervention précoce et prévention
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5830	Orthopédagogie des mathématiques I (Primaire) (MAT1026; MAT2027)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6030	Orthopédagogie des mathématiques II (Primaire) (ASS5830)
ASS6050	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au primaire (ASS4850; ASS5855)
ASS6230	Orthopédagogie des mathématiques III (Primaire) (ASS6030)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique (22 crédits) :

ASM1400	Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire (4 cr.) (ASM1350)
ASM2400	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM1400)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)

ASM3400	Stage III : Différenciation pédagogique et collaboration en adaptation scolaire au préscolaire-primaire (5 cr.) (ASM2400)
ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4400	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (6 cr.) (ASM3400; ASS4850; ASS5830; ASS5855; ASS6030)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1210	Didactique générale et modèles d'enseignement au primaire
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

PROFIL INTERVENTION AU SECONDAIRE

Cours obligatoires (117 crédits) :

Fondements, épistémologie et aspects socioculturels (12 crédits) :

ASC6805	École et société
ASS1900	Développement socioaffectif et socialisation scolaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition

Formation personnelle et professionnelle (14 crédits) :

ASM1350	Activité d'introduction à la formation
ASM2501	Séminaire d'intégration 1 (1 cr.) (ASM2400; ASM2405)
ASM4500	Séminaire d'intégration II (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASM6401	Activité de synthèse relative à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale (2 cr.) (ASM3400 ou ASM3405)
ASS5101	Éducation et formation communautaire
ASS6815	Introduction à la recherche auprès des populations vulnérables (ASM3400 ou ASM3405)

Formation pédagogique et technologique (12 crédits) :

ASS2075	Organisation de la classe et élèves en difficulté au secondaire
EFA4650	L'adulte avec des besoins particuliers : stratégies d'enseignement
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire

Formation disciplinaire et didactique (24 crédits) :

MOR5006	Éthique et culture religieuse au secondaire : des fondements aux pratiques
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
GEO2600	Didactique de la géographie
ou	
HIS2060	Didactique de l'histoire I
LIN1075	Fondements linguistiques et enseignement
DDL2075	Didactique du français I : volet lecture (LIN1075)
DDL3075	Didactique du français II : volet écriture (LIN1075)
MAT3011	Didactique des mathématiques au primaire
MAT3211	Didactique des mathématiques au 1 ^{er} cycle du secondaire (MAT3011)

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale (33 crédits) :

ASS1805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ASS2063	Intégration scolaire et modèles d'intervention
ASS3805	Élèves au secondaire avec des handicaps particuliers
ASS4805	Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire II (ASS1805)
ASS4815	Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
ASS4850	Orthopédagogie de la lecture I (DDL2075)
ASS5835	Orthopédagogie des mathématiques I (Secondaire) (MAT3011; MAT3211)
ASS5855	Orthopédagogie de l'écriture I (DDL3075)
ASS6035	Orthopédagogie des mathématiques II (Secondaire) (ASS5835)
ASS6055	Difficultés d'apprentissage en lecture-écriture au secondaire et en formation de base (alphabétisation) (ASS4850; ASS5855)
ASS6235	Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) (ASS6035)

Formation pratique (22 crédits) :

ASM2405	Stage II : Initiation à l'adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (FPM1202)
ASM2452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale I (1 cr.) (ASM1400 ou FPM1202)
ASM3405	Stage III : Développement des compétences en adaptation scolaire au secondaire (5 cr.) (ASM2405)

ASM3452	Séminaire thématique spécialisé en adaptation scolaire et sociale II (1 cr.) (ASM2400 ou ASM2405)
ASM4405	Stage IV : Intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3405; ASS5835; ASS6035; ASS4850; ASS5855)
FPM1202	Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)

Bloc de cours optionnels : Formation complémentaire en didactique et formation particulière en adaptation scolaire (3 crédits) :

ASS2835	Pédagogies différenciées
ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
ASS5200	Partenariat parents-enseignants-intervenants pour EHDAA
DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
FPT2831	Laboratoire d'enseignement
KIN3001	Évaluation et intervention en éducation psychomotrice (KIN3000 ou KIN5510 ou KIN1500)
MAT1011	L'activité mathématique
PSY3520	Affectivité, motivation et apprentissage (ASS1900 ou PSY2626) ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique (7414-7415)

Enseignez ce que vous aimez

Téléphone : 514 987-3628
www.education.uqam.ca

Ce programme comporte deux concentrations :
- Formation professionnelle au secondaire (120 crédits) (code 7414)
- Formation technique au collégial (90 crédits) (code 7415).
Le nom de la concentration choisie figurera sur le diplôme.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration enseignement en formation professionnelle au secondaire comporte 120 crédits.
Le programme avec concentration enseignement en formation technique au collégial comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration d'enseignement en formation professionnelle au secondaire vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Il s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et qui visent une qualification légale d'enseigner.

La concentration d'enseignement en formation technique au collégial s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

PARTICULARITÉS

- Afin d'obtenir leur diplôme de baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, les étudiants doivent préalablement avoir accumulé, sur le marché du travail ou dans l'enseignement, trois mille heures d'expérience pratique de leur métier, de leur technique ou de leur profession. Les étudiants ne sont pas tenus d'avoir accompli ces heures de pratique avant leur inscription dans le programme de baccalauréat. Ils ont le loisir de les accumuler pendant toute la période comprise entre l'obtention de leur DEP ou de leur DEC technique et la fin de leur programme de baccalauréat.
- Une première activité d'intégration fournit à l'étudiant toute l'information nécessaire sur le programme, l'institution, les services, et lui permet de préciser son cheminement personnel.
- La formation peut être suivie à temps partiel, mais il est également possible de s'inscrire à temps plein. Les cours sont généralement offerts le soir et la fin de semaine aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Ils sont donnés en alternance aux centres de l'UQAM à Laval et en Montérégie et au campus central.
- Un volet du programme est consacré à la formation continue des enseignants. Il vise la mise à jour ou le perfectionnement des compétences professionnelles dans le métier ou le secteur de formation par des stages en entreprises, des formations spécialisées et des travaux dirigés.

- ↳ Le programme offre une formation psychopédagogique adaptée à l'enseignement de la formation professionnelle. Par exemple, l'enseignement d'un métier, l'organisation d'ateliers et l'évaluation des compétences.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Par contre, il couvre l'enseignement de 21 secteurs professionnels et techniques (correspondant à environ 300 métiers) : administration, commerce et secrétariat, agrotechnique, alimentation, hôtellerie et restauration, arts appliqués, bois et matériaux connexes, chimie appliquée et environnement, construction, dessin technique, électrotechnique, équipement motorisé, fabrication mécanique, foresterie, sciage et papier, imprimerie, mécanique d'entretien industriel, mécanique du bâtiment, métallurgie, pêche, production textile et habillement, protection civile, services sociaux et santé, soins esthétiques, transport, travaux de génie et mines.

STAGES

La formation comporte des stages en enseignement, encadrés et supervisés par des personnes d'expérience (maître-associé et membres du corps professoral), ce qui favorise l'apprentissage. Des modalités de stage particulières sont prévues pour les étudiants qui sont déjà en exercice. Voir les Règlements pédagogiques / extrait(s).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM (vous trouverez des informations sur cette Politique et sur le test de français dans la section Informations générales). De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos la section Règlements pédagogiques / Extrait(s) ci-bas.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le rythme régulier des études est à temps partiel, mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

STATISTIQUES D'ADMISSION :

Formation professionnelle au secondaire (7414)

Demandes : 85 (hiver 2011)
179 (automne 2011)

Formation technique au collégial (7415)

Demandes : 52 (hiver 2011)
118 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

- * Les 3000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

OU

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'une Attestation d'études collégiales (AEC) et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

OU

Être titulaire d'un certificat de premier cycle dans un secteur de formation technique et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples : être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant dans un centre professionnel public ou privé, enseignant en formation professionnelle au secondaire (DEP, ASP, AEP), formateur en entreprise, coordonnateur (ou autre poste de responsabilité) dans un secteur professionnel.

Selon la direction du programme, le taux de placement varie selon le domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités. Il varie également en fonction des indices de développement économique. L'augmentation des clientèles en formation professionnelle est un objectif explicitement affirmé dans la politique éducative.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court et DESS en éducation et formation des adultes
- DESS en gestion de l'éducation
- Maîtrise en éducation (concentration enseignement professionnel et technique)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique. Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)**Compétence linguistique**

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

Compétences en français écrit

Tous les étudiants devront passer et réussir, avec une note minimale de 60 %, le test de vérification de leurs connaissances de la grammaire et de la syntaxe du français écrit (test SEL du service d'évaluation linguistique de la Télé-Université). Ce test doit être réussi avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II. Les frais d'administration et de correction de ce test sont assumés à parts égales par les étudiants et par l'Université pour la première passation. Tout étudiant qui échoue à ce test doit le reprendre, à ses frais, et le réussir. Les reprises ont lieu à chaque trimestre. Les cours LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit et contexte scolaire et PRM1515 Atelier de rédaction technique sont des cours crédités dans le programme qui peuvent soutenir l'étudiant vers la réussite du test SEL mais ils ne peuvent se substituer au test.

L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions selon l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle concernant la poursuite des études. En conséquence, il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

La réussite au test SEL, avec un seuil de 60 %, certifie de la maîtrise du français écrit et exempte l'étudiant du test de français d'admission utilisé par l'UQAM ou de l'obligation du cours de rattrapage (LIN1002). Tout étudiant peut demander à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il possède déjà un brevet d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme au trimestre auquel l'étudiant est admis dans le programme.

Compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour les enseignants et le réussir avec une note minimale de «C». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise. Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

AUTORISATION D'ENSEIGNER**Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)**

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :**ÉTAPE 1 (90 crédits)****VOLET 1 : 60 crédits****Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :****Les deux cours suivants :**

PRM1001	Activité d'immersion
PRM1111	Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :**Les quatre cours suivants :**

PRM3001	Stage d'enseignement en formation professionnelle I
PRM3002	Stage d'enseignement en formation professionnelle II
PRM3003	Stage d'enseignement en formation professionnelle III
PRM3004	Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

1 à 21 cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

VOLET 2**Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1212	Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
---------	--

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2**Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :****Cours à option**

PRM1414	Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé
PRM3504	Cours-travaux dirigés IV
PRM3505	Cours-travaux dirigés V
PRM432X	Stage de perfectionnement disciplinaire IV
PRM442X	Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :**Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :****Le cours suivant :**

PRM1001	Activité d'immersion
---------	----------------------

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :**Les sept cours suivants :**

ASS4840	Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage
FPE2560	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT1530	Organisation de la formation professionnelle et technique
FPT2531	Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique
FPT2540	Étude des programmes de formation professionnelle et technique
FPT3510	Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
FPE2240	Apprentissage, épistémologie et éducation
FPT1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
FPT2530	Méthodes de formation professionnelle et technique
FPT2532	Apprendre à penser par le métier
FPT2711	Techniques en support à la formation
PSY2511	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :**Les deux cours suivants :**

PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II

Cours à option :

FPT2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
FPT6291	Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :**Les deux cours suivants :**

FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPT1300	Application des règles de santé et de sécurité

Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :**Cours travaux dirigés**

PRM3501	Cours-travaux dirigés I
PRM3502	Cours-travaux dirigés II
PRM3503	Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X	Stage de perfectionnement disciplinaire I
PRM412X	Stage de perfectionnement disciplinaire II
PRM422X	Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028	Formation des adultes et développement personnel
PSY2644	Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003	Environnement et santé
CHI1570	Nutrition humaine
FPT1310	Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
FPT1402	Réflexion critique sur le métier, la technique
FPT2701	Planification stratégique de la formation professionnelle et technique
FPT2736	Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
LIN1021	La communication orale pour enseignants
LIN1114	Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire
PRM1515	Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :**Le cours à option suivant :**

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis
À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

Baccalauréat en enseignement secondaire (7951-7954-7652-7653-7657)**Inspirer la jeunesse**

www.education.uqam.ca

Ce programme comprend cinq concentrations :

- Français langue première (code 7951), tél : 514 987-0247
- Sciences humaines/Univers social (code 7652), tél : 514 987-3610
- Mathématiques (code 7954), tél : 514 987-3778
- Science et technologie (code 7653), tél : 514 987-3778
- Formation éthique et culture religieuse (code 7657), tél : 514 987-0396

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier en éducation, B.Ed.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 120 crédits quelle que soit la concentration.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de quatre ans, conduit l'étudiant à développer non seulement des compétences dans la discipline qu'il aura à enseigner, mais aussi des compétences didactiques, psychopédagogiques, linguistiques, de gestion de classe et d'analyse réflexive, ainsi que des compétences relatives à la vie d'école et à l'éthique professionnelle.

Le programme compte trois volets de formation :

- la pédagogie : cours généraux en éducation et en didactique, plus un stage; la pédagogie appliquée à la matière (l'histoire, les mathématiques, etc.) : cours de didactique de la matière, plus trois stages;
- la matière : cours disciplinaires (en histoire, en géographie, en sciences des religions ou autres).

Le programme fait une place importante à la formation pratique : il prévoit quatre stages obligatoires (le premier étant d'une semaine, les deuxième et troisième de cinq semaines et le dernier de huit semaines), à raison d'un par année, pour un total de sept cents heures. Ces stages sont supervisés par des professeurs ou des chargés de cours, dont les compétences englobent la psychopédagogie et la discipline enseignée. Ceci est caractéristique de la formation donnée à l'UQAM par rapport à celle des autres institutions. Les stagiaires de l'UQAM sont généralement très bien évalués dans le milieu scolaire. De plus, il est possible de réaliser le stage III à l'étranger. À cet effet, le programme offre un accompagnement particulier aux étudiants dans le cadre de ce projet de stage.

Le quatrième stage débute dès le mois d'août, ce qui permet à l'étudiant de participer au démarrage de l'année scolaire dans les écoles. Cette formule unique à l'UQAM est grandement appréciée des établissements d'enseignement secondaire. Au cours de ce stage de huit semaines à temps complet, l'étudiant assume toutes les tâches d'un enseignant.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées au programme, notamment par un cours obligatoire (peu importe la concentration choisie) sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'enseignement secondaire. Les TIC sont également abordées dans certains cours disciplinaires, par exemple, en géographie. D'autres cours, tels que Organisation de l'éducation au Québec, sont offerts sur cédéroms. Enfin, Internet et le portail Moodle est utilisé par plusieurs professeurs pour, notamment, organiser des forums de discussion avec les étudiants.

Le programme comprend certains cours de formation auprès de clientèles particulières (difficultés d'apprentissage, de comportement ou handicaps). De plus, la réalisation de stages auprès des clientèles spécifiques est proposée dans les concentrations français langue première et mathématiques.

Dans la mesure où les classes régulières peuvent inclure des élèves avec divers problèmes et que l'enseignement aux adultes est une avenue professionnelle pour nos étudiants, cette formation complémentaire constitue un atout pour les futurs enseignants.

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

PARTICULARITÉS**Concentration Formation éthique et culture religieuse**

- Ce baccalauréat donne l'occasion aux étudiants, dans le cadre de leurs stages, de développer leurs capacités à contribuer à des projets-école en lien avec le service d'animation spirituelle et communautaire en milieu scolaire. Au cours des dernières années, différents projets ont été réalisés : par exemple, un débat sur des enjeux de société, une semaine des croyances, une formation au leadership, un comité pour la justice sociale et un projet d'entraide internationale.
- La concentration favorise une approche scientifique ouverte sur la diversité et le sens des manières de croire et de vivre en communauté. Elle aborde le fait religieux et les questions éthiques du point de vue historique, sociologique, philosophique, anthropologique et didactique, entre autres.
- Le programme couvre un vaste champ de disciplines. Il s'intéresse autant aux grandes traditions religieuses (comme le bouddhisme, l'hindouisme, le judaïsme, les religions amérindiennes et l'islam) dans leurs formes historiques et contemporaines qu'aux nouvelles manifestations du religieux à travers la littérature, les arts, les idéologies politiques, les styles de vie et les nouveaux rituels, par exemple. Il comprend également une formation en éthique portant, entre autres, sur les fondements en philosophie morale, sur l'éthique et la technologie, l'environnement, la religion et l'évolution de l'éthique.
- Le programme permet de saisir les dimensions religieuse et éthique de la personne et des groupes dans une perspective éducative.

Concentration Français langue première

- Les activités de la concentration français offrent une formation sérieuse et rigoureuse autant sur le plan disciplinaire que sur le plan didactique. Les cours disciplinaires relèvent de deux programmes : la linguistique et les études littéraires. Il faut noter que les cours théoriques intègrent toujours une dimension didactique, ce qui constitue une des particularités de notre concentration.
- Les étudiants de ce programme développeront des compétences relatives à la langue proprement dite, en particulier en grammaire moderne, et des compétences relatives aux différents modes d'expression littéraires.
- La concentration se distingue par l'accent qu'elle met sur l'apprentissage et l'enseignement des processus d'écriture et de lecture.
- Le responsable de la concentration français peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un baccalauréat dans une discipline pertinente.

Concentration Science et technologie

- La formation englobe la chimie, la physique, la biologie, les sciences de la terre et la technologie.
- La concentration science et technologie vise l'acquisition de trois compétences transversales : environnement, technologie et santé. Par exemple, en abordant la nutrition, l'étudiant se penchera successivement sur les problèmes environnementaux causés par la production alimentaire; les besoins nutritionnels des êtres humains; la chimie alimentaire et technologie de production.
- Le programme tend vers l'application concrète de la science et de la technologie dans le quotidien, par exemple dans le domaine du transport public ou de l'acoustique. À cet effet, certains cours prévoient des activités hors du campus.

- Les cours de didactique de la Science et de la technologie ont lieu dans un laboratoire ultramoderne du Centre des sciences de Montréal, situé dans le Vieux-Port de Montréal.
- L'expertise de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui donne deux cours, permet à l'étudiant d'expérimenter ce qu'il aura à faire vivre comme enseignant à ses futurs étudiants, c'est-à-dire la conception d'objets techniques, tels que des instruments de mesure ou des jouets mécaniques.
- La taille des groupes varie entre trente et quarante étudiants. Contrairement à ce qui se fait dans les autres universités, les groupes sont généralement formés uniquement d'étudiants inscrits au baccalauréat en enseignement secondaire.
- Le responsable de la concentration Sciences et technologie peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, chimie analytique, chimie-biologie ou soins infirmiers.

Concentration Mathématiques

- La formation permet d'acquérir une compétence dans l'adaptation de l'intervention en enseignement des mathématiques auprès de diverses clientèles. Par exemple, en milieux défavorisés, dans les classes de doubleurs, dans les classes défis, dans les classes d'accueil et auprès des adultes.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la formation. Des logiciels tels que Cabrigéomètre et Sketchpad sont étudiés, entre autres, dans les cours suivants : Progiiciels des mathématiques I et II; Applications pédagogiques de l'informatique à l'enseignement des mathématiques; Didactique de la variable et de la fonction; Géométrie I et II.
- Le Laboratoire de didactique des mathématiques de l'UQAM est le plus important centre de documentation au Québec sur l'enseignement mathématique, en ce qui concerne le matériel didactique. On y retrouve, entre autres, tous les manuels scolaires utilisés au Québec pour l'enseignement des mathématiques au primaire et au secondaire, des revues spécialisées, des bandes vidéo, du matériel didactique et des banques de données informatisées.
- Le Département de mathématiques de l'UQAM regroupe la plus importante équipe d'enseignants des mathématiques au Canada. Une telle équipe fait en sorte que la concentration offre nettement plus de cours de didactique des mathématiques que tous les autres programmes similaires au Canada.
- Chaque année, dans le cadre du cours Didactique des mathématiques et laboratoire, des enseignants du milieu de l'enseignement secondaire offrent quarante heures d'encadrement aux étudiants, dans les locaux de l'UQAM, en vue de les aider à préparer, entre autres, une leçon en salle de classe.
- Un projet de monitorat de programme offre un encadrement aux étudiants de première année. Les moniteurs, des étudiants de troisième année, reçoivent une formation spéciale pour assister l'étudiant dans ses apprentissages et pour intervenir rapidement en cas de difficulté.
- Chaque année, le département remet deux bourses (bourses Claude-Janvier) d'une valeur de 500\$ chacune. L'une est destinée aux finissants et l'autre, aux étudiants en début de formation. Les critères de sélection sont l'excellence du dossier académique et la participation à la vie étudiante. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de l'aide financière de l'UQAM.
- Le responsable de la concentration peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : physique, électronique et génie mécanique.

Concentration Sciences humaines/Univers social

- Les activités de la concentration visent à préparer le futur enseignant à intervenir aux deux cycles du secondaire dans les disciplines prévues au régime pédagogique, soit l'histoire et la géographie, et à le préparer à enseigner le cours Connaissance du monde contemporain.
- La concentration explore d'abord les fondements de la formation à l'enseignement des sciences humaines au secondaire, et vise ensuite l'acquisition de compétences en didactique de l'histoire et de la géographie, compétences développées et renforcées grâce aux stages d'enseignement.
- La formation en didactique s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine et vise à ce que le futur enseignant puisse favoriser le développement de compétences disciplinaires et transversales chez l'élève.
- La concentration offre également une formation spécifique sur les fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence la construction de l'identité sociale de l'élève et l'éducation à la citoyenneté.

STAGES

Le programme comporte quatre stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

La direction du programme permet la réalisation d'un stage à l'étranger (outre les quatre stages obligatoires).

Le Stage I : L'École secondaire (2 cr.) se veut un premier contact d'un étudiant, futur enseignant, avec le milieu scolaire. Se préparer à devenir enseignant au secondaire suppose la capacité de se donner une vision de l'école comme une institution dont le but est d'actualiser les finalités de l'éducation scolaire et de faire atteindre aux adolescents les objectifs de l'éducation scolaire du Québec. Pour ce faire, le cours Stage I vise l'intégration active de l'étudiant à la vie scolaire au secondaire telle que perçue du point de vue d'un futur enseignant. Lors de ce stage d'une durée de 8 jours, le stagiaire est appelé à observer le milieu scolaire, soit l'école dans son ensemble, à se donner une vision personnelle de l'adolescent, de l'enseignant, de l'enseignement dans le cadre d'activités diversifiées en milieu scolaire, et ce, indépendamment de sa concentration. Le stagiaire observera différents enseignants et différents groupes d'élèves dans diverses disciplines et rencontrera des intervenants spécialisés qui œuvrent auprès des élèves du secondaire. Cette insertion active amènera le stagiaire à préciser des besoins personnels de formation et favorisera une réflexion sur son choix de carrière.

Le Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement (5 cr.) est, comme son titre l'indique, un stage d'initiation à l'enseignement. Pour l'étudiant, il s'agit du premier contact avec la réalité de l'enseignement d'une discipline au secondaire. Lors du stage I, l'étudiant s'est familiarisé avec le fonctionnement de l'école dans son ensemble, a observé les diverses interactions entre les élèves, entre l'enseignant et les élèves, a analysé le contexte enseignement-apprentissage, etc. Le stage II permet au stagiaire de vérifier, pour la première fois, ses aptitudes à l'enseignement. Ce sera une occasion de confirmer, ou d'infirmer, son choix de carrière. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement.

Le Stage III : Pratique guidée de l'enseignement (5 cr.) est un stage d'enseignement dans une discipline différente de celle du stage II pour les concentrations Formation éthique et culture religieuse, Sciences humaines/Univers social et Science et technologie. Pour la concentration Français, ce stage vise à développer des stratégies d'intervention reliées à des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture et, pour la concentration Mathématiques, ce stage vise à développer des compétences pour intervenir auprès de clientèles diversifiées. Ce stage s'étale sur 26 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge d'un minimum de 35 heures consécutives d'enseignement. L'étudiant a aussi la possibilité de réaliser le stage III en contexte socioéducatif hors Québec (ESM3999) et ce dernier permet aux étudiants de se familiariser avec la dynamique de l'enseignement secondaire dans un contexte socioéducatif hors Québec. De plus, ce stage permet aux étudiants de poursuivre leur développement personnel et professionnel dans la pratique en classe tout en intégrant de nouveaux acquis culturels, disciplinaires, éthiques, interculturels et théoriques.

Le Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement (8 cr.) est le dernier stage d'enseignement du Baccalauréat en enseignement secondaire. Ce stage implique la prise en charge complète d'un enseignant. Cette prise en charge doit se rapprocher le plus possible de la tâche régulière d'un enseignant, tout en tenant compte du fait que le stagiaire est encore en formation; par exemple, limiter le nombre de préparations différentes à faire par le stagiaire. De plus, le stagiaire participe en août à la rentrée scolaire des enseignants et s'engage dans le processus d'évaluation sommative de l'étape qu'il a couverte pendant son stage. Pendant ce stage, le stagiaire affirme et démontre ses capacités à enseigner la ou les disciplines au secondaire pour l'enseignement desquelles il a été formé. À la fin de ce stage, le stagiaire aura montré qu'il peut assumer l'ensemble des tâches d'un enseignant et que, dès lors, il peut obtenir le brevet d'enseignement. Ce stage s'étale sur 40 jours ouvrables consécutifs et implique la prise en charge totale de la tâche d'un enseignant au secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales).
Voir les Règlements pédagogiques /extrait(s).

RÉGIME D'ÉTUDES

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

Concentration Français langue première (7951)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	: 360
Refus	: 61
Offres d'admission	: 298 (83 %)

Concentration Formation éthique et culture religieuse (7657)**Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 129
Refus : 11
Offres d'admission : 117 (91 %)**Concentration Sciences humaines/Univers social (7652)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 70

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 325
Refus : 127
Offres d'admission : 198 (61 %)**Concentration Mathématiques (7954)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 140

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 221
Refus : 59
Offres d'admission : 159 (72 %)**Concentration Science et technologie (7653)****Capacité d'accueil**

Automne 2012 : 90

Statistiques d'admission (automne 2011)Demandes : 138
Refus : 44
Offres d'admission : 94 (68 %)**CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION****Concentrations :**

- Français langue première (7951)
- Formation éthique et culture religieuse (7657)
- Sciences humaines / Univers social (7652)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100%

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 22,00
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 20,00
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 23,80

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100%

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 :

- concentration Français langue première (7951) : 2,9/4,3
- concentration Formation éthique et culture religieuse (7657) : 2,0/4,3
- concentration Sciences humaines / Univers social (7652) : 2,9/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100%

Qualité du dossier scolaire

Concentration Mathématiques (7954)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique ou l'équivalent et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep à la fin de ce Guide.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration

Mathématiques (7954) : 20,00

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z.

* Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la

concentration Mathématiques (7954) : 2,0/4,3

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, ou d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UN; 00UP; 00UQ.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Concentration Science et technologie (7653)**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent si obtenu à l'extérieur du Québec et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V

- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH

- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y

- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans la famille des techniques biologiques, des techniques chimiques ou des techniques physiques telles que définies par le MELS (www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/trepart.asp) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

* Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep dans la section Informations générales.

Sélection : 100 %

Cote de rendement en sciences

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 20,00

ou**EXPÉRIENCE**

Aucune admission sur cette base.

ou**ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission et avoir atteint les objectifs de formation suivants ou leur équivalent* :

- 00UK ou 01Y5 ou 022V
- 00UL ou 01Y6; 00UM ou 01YH
- 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UP ou 01Y2 ou 022Y
- 00UR ou 01Y7; 00US ou 01YF; 00UT ou 01YG.

* Le candidat dont la formation en science et technologie n'atteint pas ces objectifs de formation ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection : 100 %

Moyenne des cours universitaires.

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 à la concentration Science et technologie (7653) : 2,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Remarques (pour tous les candidats) :

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Enseignant au secondaire dans le réseau public ou privé, formateur au sein de différents types d'organismes et/ou d'établissements.

Les détenteurs d'un permis d'enseigner peuvent également se destiner à la gestion d'établissements d'enseignement en complétant leur formation de premier cycle avec un programme de 2^e cycle en gestion de l'éducation.

Il est important de souligner que 94 % des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire de 2005 ont obtenu un emploi près d'un mois après avoir complété leurs études.

Concentration Français langue première

Concentration Science et technologie

Concentration Mathématiques

On note toujours une pénurie de professeurs qualifiés dans certaines matières en enseignement du français, des mathématiques et des sciences. Les diplômés de ces concentrations ont accès encore plus rapidement à des postes réguliers d'enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

Concentration Formation éthique et culture religieuse

Cette formation offre de bons débouchés depuis l'adaptation du nouveau régime pédagogique de l'école secondaire, qui comprend maintenant un cours obligatoire en éthique et culture religieuse. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise pour enseigner l'éthique et la culture religieuse.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Toutes les concentrations

- Programme court en administration scolaire
- DESS en gestion de l'éducation
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en orthopédagogie

De plus, d'autres programmes s'offrent spécifiquement aux diplômés des concentrations du programme :

Concentration formation éthique et culture religieuse

- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles : religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux)

Concentration Français langue première

- Programme court, DESS et Maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en linguistique

Concentration Science et technologie

- Programme court en didactique de la science et de la technologie au secondaire
- Programme court en éducation relative à l'environnement
- DESS en intervention pédagogique
- Maîtrise en biologie

- Maîtrise en chimie
- Maîtrise en sciences de la Terre
- Maîtrise en sciences de l'environnement

Concentration Mathématiques

- Programme court en orthodidactique des mathématiques
- Maîtrise en mathématiques
- Maîtrise en mathématiques, concentration didactique

Concentration Sciences humaines / Univers social

- Maîtrise en géographie
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en histoire (didactique)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Politique sur la langue française

Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/exigenceslinguistiques.htm

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français.

Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire et réussir un ou plusieurs des cours d'appoint suivants :

- LIN1016 Expression orale : compétence communicative (1 crédit)
 - LIN1017 Expression orale : la voix (1 crédit)
 - LIN1018 Expression orale : morpho-syntaxe et lexique (1 crédit)
 - LIN1019 Expression orale : compétence discursive (1 crédit)
- ou
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 crédits) en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé.

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Les cours de rattrapage en français écrit ou en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme conduit au brevet d'enseignement. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les douze cours suivants (32 crédits) :

- ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 - ASS1810 Élèves handicapés ou en difficulté comportementale ou d'apprentissage au secondaire
 - DID1230 Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
 - DID2230 Conduite pédagogique et organisation de la classe
 - DID3230 Relations du groupe-classe et citoyenneté scolaire (2 cr.) (DID2230)
 - FPE2150 Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
 - FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 - FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 - FPE4250 Éducation, épistémologie et métacognition
 - FPE4520 Évaluation des apprentissages au secondaire
 - FPM1201 Activité intégratrice : plan de formation (1 cr.)
 - FPM1202 Stage I : L'école secondaire (2 cr.) (FPM1201)
- Les étudiants de la concentration Mathématiques remplacent le cours FPE3650 par le cours obligatoire suivant :
- MAT2812 Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

L'une des cinq concentrations suivantes :

CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les dix cours suivants (30 crédits) :

- LIN1113 Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
 - LIN1612 Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
 - LIN2150 Histoire sociopolitique du français
 - LIN2520 Lexicologie et lexicographie
 - LIT1030 Analyse littéraire
 - LIT1421 Littérature et études littéraires
 - LIT1608 Corpus québécois
 - LIT1618 Corpus français
 - LIT6225 Histoire et esthétique du roman
- ou
- LIT6235 Histoire et esthétique de la poésie
 - LIT6245 Histoire et esthétique du texte dramatique

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- LIT1628 Corpus étranger
- LIT2135 Littérature de jeunesse au secondaire
- LIT5441 Littérature et paralittérature II (LIT1030; DID3320)

Les dix cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (28 crédits) :

- DID2320 La lecture : fondements et processus
 - DID3320 Didactique de la lecture au secondaire (DID2320)
 - ESM6250 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4285)
 - DDL2502 Didactique de l'écriture I
 - DDL2512 Didactique de la communication orale au secondaire
 - DDL3726 Didactique de l'écriture II (DDL2502)
 - DDL3752 Didactique de la grammaire au secondaire (LIN1612)
 - DDL3800 Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (DID3320; DDL3752; LIT4410)
- ou
- LIT1270 Didactique de la création littéraire
 - LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

- ESM2255 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement du français (5 cr.) (FPM1202; LIN1612; DDL2512)
 - ESM3255 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement du français (5 cr.) (ESM2255; DDL3726; DID3320; LIT1270)
- ou
- ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 - ESM4285 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement du français langue première (8 cr.) (ESM3255; DDL3752; LIT4410)

Trois cours destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES choisis comme suit (9 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

- ASS2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et écriture au secondaire
- ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

et un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
- DDL4630 Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES/UNIVERS SOCIAL (code 7652) (88 crédits)

Les douze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE suivants (36 crédits) :

- GEO1100 L'état du monde : perspectives géographiques
- GEO1120 Géographie, environnement et risques naturels
- GEO2100 Géographie économique : du local au mondial
- GEO3400 Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
- GEO2700 Cartes, images aériennes et satellitaires
- GEO3200 Québec-Canada : dynamiques régionales et structures socio-territoriale
- HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
- HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge
- HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

HIS2315 Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
 HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
 HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

GEO1032 Les reliefs et les structures terrestres
 GEO1062 Le système climatique global
 GEO2200 Géographie sociale : acteurs et territoires
 GEO2300 Géographie politique : pouvoir et légitimité
 GEO3300 Géographie, population et peuplement
 GEO4000 Géographie urbaine : de la ville à la métropole
 GEO4100 Géographie du Québec : espace et territoires
 GEO4150 Géographie historique et culturelle
 GEO4200 Ethnicité et enjeux géographiques
 GEO4600 Géographie du monde rural

Un cours au choix parmi les suivants (Histoire générale) (3 crédits) :

HIS4120 Mésopotamie : histoire et civilisation
 HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation
 HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
 HIS4211 Culture et société au Moyen Âge, du V^e au XIII^e siècle
 HIS4217 L'Europe des Croisades
 HIS4242 La Renaissance en Europe
 HIS4245 Les réformes religieuses en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles
 HIS4271 L'Europe des Lumières
 HIS4312 Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
 HIS4313 Grande-Bretagne : l'ère victorienne
 HIS4314 Histoire de la France au XIX^e siècle
 HIS4442 Histoire des Noirs américains
 HIS4619 L'Amérique latine et le monde
 HIS4622 Le Japon et le monde (XVII^e-XX^e siècles)
 HIS4660 Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
 HIS4670 Histoire de l'Afrique avant la colonisation

Deux cours au choix parmi les suivants

(Connaissance du monde contemporain) (6 crédits) :

HIS4316 Histoire de la France au XX^e siècle
 HIS4328 Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine
 HIS4329 Histoire de la pensée contemporaine en Europe
 HIS4359 Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
 HIS4401 Histoire contemporaine des États-Unis
 HIS4408 Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
 HIS4476 Histoire des relations internationales depuis 1945
 HIS4486 La Première Guerre mondiale (1914-1918)
 HIS4487 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
 HIS4616 Amérique latine : révolutions et contre-révolutions
 HIS4620 Histoire de la Chine contemporaine (XIX^e-XX^e siècles)
 HIS4664 Histoire du Moyen-Orient, XIX^e-XXI^e siècles
 HIS4676 Histoire de l'Afrique contemporaine
 HIS4820 Sport, politique et société dans le monde contemporain
 HIS4840 Les lieux de mémoire et le patrimoine : commémoration du passé
 HIS4850 Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain

Deux cours au choix parmi les suivants (Histoire Québec-Canada) (6 crédits) :

HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada
 HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
 HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec
 HIS4523 Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
 HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
 HIS4526 La société canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles
 HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII^e-XXI^e siècles)
 HIS4548 Histoire de Montréal
 HIS4550 Histoire des femmes au Québec
 HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
 HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec
 HIS4581 1760 : la Conquête britannique
 HIS4582 1837-1838 : les Rébellions
 HIS4585 1960 : la Révolution tranquille
 HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX^e siècle)
 HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)

Les six cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (16 crédits) :

ESM6450 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4485)
 GEO2600 Didactique de la géographie

HIS1120 Fondements des disciplines scolaires Histoire et Géographie
 HIS1130 Fonctions sociales de l'enseignement scolaire de l'histoire et de la géographie : construction identitaire et éducation à la citoyenneté (2 cr.)
 HIS2060 Didactique de l'histoire I
 HIS3026 Didactique de l'histoire II (HIS2060; ESM2455)

Volet «Formation pratique»

ESM2455 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement d'une discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (FPM1202; HIS2060; GEO2600; Concomitant : HIS1130)
 ESM3455 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement d'une deuxième discipline du domaine de l'univers social (5 cr.) (ESM2455; HIS3026)
 ou
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 ESM4485 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de l'univers social (8 cr.) (ESM3455)

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)

Onze cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (33 crédits) :

Les huit cours suivants (24 crédits) :

MAT1030 Géométrie I
 MAT2005 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
 MAT2700 Structures numériques
 MAT3005 Théorie des équations (MAT2005)
 MAT3035 Géométrie II (MAT1030)
 MAT3106 Initiation à l'analyse (MAT2700)
 MAT4681 Statistique pour les sciences
 MAT6221 Histoire des mathématiques

Les trois cours suivants orientés vers l'utilisation des technologies en mathématiques (9 crédits) :

MAT1812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
 MAT3812 Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
 MAT4812 Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

Les neuf cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (31 crédits) :

ESM6150 Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM4185)
 MAT2024 Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
 MAT2028 Didactique de l'algèbre (Pour le BES : MAT2024; Pour les certificats et programmes courts de formation continue en enseignement secondaire : MAT2023)
 MAT2226 Raisonnement proportionnel et concepts associés
 MAT3135 Didactique de la géométrie (MAT3035)
 MAT3200 Regards mathématiques et didactiques sur des thèmes abordés au secondaire
 MAT3225 Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700; MAT2226)
 MAT3227 Didactique des mathématiques II et laboratoire (5 cr.) (MAT2024)
 MAT4600 Didactique d'intervention en mathématiques auprès de clientèles diversifiées (ASS2063 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2155 Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (5 cr.) (FPM1202; MAT2024)
 ESM3155 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (5 cr.) (ESM2155; MAT3225; Concomitant : MAT4600)
 ou
 ESM3999 Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
 ESM4185 Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des mathématiques (8 cr.) (ESM3155; Concomitant : MAT3227)

Les deux cours suivants, destinés aux CLIENTÈLES PARTICULIÈRES (6 crédits) :

ASS2063 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire

CONCENTRATION SCIENCE ET TECHNOLOGIE (code 7653) (88 crédits)

18 cours de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit (54 crédits) :

Les onze cours obligatoires suivants (33 crédits) :

BIO1004	Fondements et notions générales de la biologie pour l'enseignement au secondaire
BIO1015	Notions de l'univers vivant enseignées au secondaire
BIO1900	L'organisme humain
CHI1280	Fondements et notions générales de la chimie pour l'enseignement au secondaire
CHI1380	Réactions chimiques
CHI1780	Notions de l'univers matériel enseignées au secondaire
DST202	Intégration Science et technologie
DST404	Conception et analyse d'objets techniques (DST202)
PHY1020	Les systèmes physiques; du quark au quasar
PHY1030	La physique des interactions et des échanges
SCT1060	Fondements et notions générales pour la reconnaissance de la planète Terre

Cinq cours optionnels en sciences parmi les suivants (15 crédits) :

BIO1700	Conservation de la biodiversité
BIO3800	Production biologique
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
BIO6600	Méthodes de terrain en écologie (BIO3100)
BIO6821	Aménagement de la faune
CHI1570	Nutrition humaine
CHI1800	Chimie de l'environnement
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY1690	Introduction à l'astronomie
PHY2741	Filières technologiques II
PHY1770	Ondes et acoustique
PHY2240	Optique
SCA2611	Introduction à la météorologie
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT1912	Histoire de la Terre et de la Vie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
SCT2810	Méthodologies géologiques de terrain
SCT4320	Océanographie

ou tout autre cours en sciences, choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Deux cours en science, technologie, sociétés et environnement (6 crédits) :

FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
ou le cours	
SCI1021	Sciences, techniques et civilisations : de l'Antiquité à la Renaissance (TÉLUQ)
ou *	
FSM4000	Sciences et société
ou le cours	
SOC6209	Sociologie des sciences
ou le cours	
SOC6226	Sociologie des technologies

* Suivre le cours de la TÉLUQ HIS1075 Histoire des sciences du Québec.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

DID1590	Didactique de la science et de la technologie 1
DID2590	Didactique de la science et de la technologie 2 (DID1590)
DID3590	Didactique de la science et de la technologie 3 (DID2590)
DID4590	Didactique de la science et de la technologie 4 (DID3590)
ESM6950	Activité intégratrice d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4385)

Les trois STAGES DE FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2355	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (FPM1202; DID2590; Concomitant : DID3590)
ESM3355	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (5 cr.) (ESM2355; Concomitant : DID4590)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4385	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement des disciplines du domaine de la science et de la technologie (8 cr.) (ESM3355)

Le cours de SYNTHÈSE obligatoire suivant (2 crédits) :

FPM4292	Projet de fin d'études (2 cr.)
---------	--------------------------------

CONCENTRATION FORMATION ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (code 7657) (89 crédits)

57 crédits de FORMATION DISCIPLINAIRE choisis comme suit :

Un cours sur les rapports entre éthique et religion (3 crédits) :

REL1460	Religion, éthique et société
---------	------------------------------

Cinq cours obligatoires en sciences des religions (15 crédits) :

REL1050	Religion et sciences humaines
ou le cours	
REL1060	Mythe, rite et symbole : introduction à l'étude de la religion
REL1080	Histoire du christianisme
REL1090	La Bible
REL1360	Traditions religieuses du monde
REL1450	Religion et culture

Cinq cours obligatoires en éthique (15 crédits) :

MOR2401	Les morales contemporaines et leurs sources
ou le cours	
PHI1009	Introduction à l'éthique
MOR4020	Défis moraux contemporains
ou le cours	
PHI4030	Éthique appliquée
MOR2402	Éthique et société contemporaine
ou le cours	
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours	
SOC4047	Philosophie sociale
MOR4170	Éthique des rapports sociaux
ou le cours	
PHI4311	Éthique et philosophie politique
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
ou le cours	
HIS2090	Les grandes figures intellectuelles du XX ^e siècle
ou le cours	
PHI2090	Les grandes figures intellectuelles du XX ^e siècle

Huit cours optionnels selon les modalités suivantes (24 crédits) :

Trois à cinq cours optionnels en sciences des religions (9 à 15 crédits) :

REL1350	Religions et groupes ethniques
REL1810	Dimensions morale et religieuse de la personne
REL2204	Islam
REL2205	Hindouisme
REL2206	Bouddhisme
REL2209	Judaïsme
REL2216	Femmes et mythologies anciennes et actuelles
REL2203	Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2305	Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
REL2306	Mythologie et cinéma
REL2307	Sacré et littérature
REL2316	Mythologies contemporaines
REL3322	Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme, responsable de la concentration.

Trois à cinq cours optionnels en éthique (9 à 15 crédits) :

MOR2403	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
MOR4131	Enjeux moraux de la science et de la technologie
ou le cours	
PHI4346	Introduction à l'approche philosophique des sciences et des technologies
ou le cours	
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
MOR4140	Éthique de l'environnement et du développement
ou le cours	
SOC6214	Écologie sociale
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4347	Éthique et bioéthique
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction adjointe du programme responsable de la concentration.

Les cinq cours de FORMATION DIDACTIQUE suivants (14 crédits) :

ESM6551	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM4585)
MOR5044	Didactique de l'éthique au secondaire (REL5006)
MOR504X	Approches pédagogiques en éthique et en culture religieuse (MOR5044; REL5036)
REL5006	Éthique et culture religieuse au secondaire
REL5036	Didactique de la culture religieuse au secondaire (REL5006)

Les trois stages de FORMATION PRATIQUE suivants (18 crédits) :

ESM2555	Stage II : Initiation à la pratique de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (FPM1202; REL5006; Concomitant : MOR5044)
ESM3555	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (5 cr.) (ESM2555; Concomitant : REL5036)
ou	
ESM3999	Stage III : Pratique guidée de l'enseignement de la discipline au secondaire en contexte socioéducatif hors Québec (5 cr.) (- Pour toutes les concentrations : Stage II du BES (5 crédits) ESM2155 ou ESM2255 ou ESM2355 ou ESM2455 ou ESM2555 - Pour la concentration Mathématiques : MAT3225 - Pour la concentration Français : DDL3726; DID3320; LIT1270 - Pour la concentration Univers social : HIS3026)
ESM4585	Stage IV : Pratique autonome de l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse (8 cr.) (ESM3555; Concomitant : MOR504X)

Certificat en développement de carrière (4017)

Téléphone : 514 987-3627
www.programmes-carrierologie.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat rejoint l'essence de la formation en Développement de carrière. En effet, il inclut plusieurs des blocs de la formation du Baccalauréat en Développement de carrière. On y retrouve des cours sur les assises de la discipline (CAR1100), des cours de psychométrie (PSY1282 et CAR2500), des cours sur l'employabilité (CAR1650, CAR2620), des cours de counseling (CAR1700, CAR2700), et sur la formation pratique (CAR3901).

Des connaissances générales sur les théories du développement de carrière font partie des premiers objectifs à atteindre dans ce programme (CAR1100). Suivent dans le domaine de la spécialité, des connaissances en évaluation (PSY1282, CAR2500) et en employabilité (CAR1650, CAR2620). Les étudiants devront aussi développer des habiletés relationnelles pour accompagner les individus dans le processus de construction de solutions (CAR1700, CAR2700). Dans un premier temps, ils devront tester leurs connaissances et leurs habiletés et bâtir des compétences professionnelles lors du stage de 40 jours (CAR3901).

La formation professionnelle qu'offre ce certificat permettra au diplômé d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à faire des choix, à se préparer au marché du travail, à passer à travers des transitions études-travail et à reconsidérer des orientations professionnelles.

POLITIQUES D'ADMISSION

Ce certificat s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat qui cherche à se spécialiser en développement de carrière. Il intéressera plus particulièrement les étudiants issus d'études en sciences humaines.

Base Études universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours CAR3901 Activités professionnelles obligatoires (6 cr.) termine la formation, ce qui signifie que 24 des 30 crédits doivent être terminés avant de s'y inscrire.

Tous les candidats doivent posséder une excellente connaissance du français écrit et parlé et être assez à l'aise en anglais pour lire et comprendre des textes scientifiques rédigés dans cette langue.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants sont obligatoires (30 crédits) :

CAR1100	Développement vocationnel I
CAR1650	Documentation et classification
CAR1700	Counseling individuel : théories, techniques et practicum
CAR2500	Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
CAR2620	Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
CAR2700	Counseling de carrière (CAR1700)
CAR3901	Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 cr.)
PSY1282	Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)
PSY1300	Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie

Certificat en éducation à la petite enfance (formation initiale) (4634)

Téléphone : 514 987-3621
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à effectuer une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées :

- aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant : les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.
- aux milieux de garde : l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays; les diverses composantes de la vie en milieu de garde; les plus récents développements en matière de services de garde; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde; la santé des éducateurs en milieu de garde.
- au rôle d'éducateur : les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.
- à sa pratique professionnelle : la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Lire la Politique sur la langue française sous Renseignements généraux.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales) est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme. L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.
Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 160

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins trois mois à temps complet ou l'équivalent de 416 heures à temps partiel, ou occuper un emploi à temps complet à titre d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu ou non reconnu* par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

(*) L'étudiant devra cependant réaliser le cours - FFM3500 Stages en milieu de garde (0-5ans) - dans un service de garde reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde. Le taux de placement est excellent, il est près de 100 %.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Le cours FFM1580 doit être suivi durant la première année et le stage FFM3500 ne peut être réalisé que lorsque tous les autres cours sont complétés.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

COURS À SUIVRE

(Les cours entre parenthèses sont préalables; sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

ASS1351	Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1402	Service de garde, famille et société
COM1153	Communication interpersonnelle en milieu de garde
DID1000	Observation et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)
DID2680	Programme éducatif en milieu de garde (FPE1200)
FFM1580	Activité d'intégration : milieu de garde (1 cr.)
FFM3500	Stage en milieu de garde (0 - 5 ans) (5 cr.)
FPE1020	Les services de garde au Québec
FPE1200	Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN2350	L'hygiène et la santé du jeune enfant

Certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement) (4635)

Téléphone : 514 987-3621

www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du certificat en Éducation à la petite enfance (perfectionnement) sont les suivants : Approfondir le champ des connaissances dans le domaine de la petite enfance; accroître la maîtrise des compétences professionnelles de l'éducateur par le développement, l'enrichissement et le perfectionnement des attitudes et des habiletés requises pour la mise en application du programme éducatif, le soutien professionnel et l'établissement d'un partenariat avec les parents; permettre à l'éducateur de réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éducatifs, éthiques et professionnels de la pratique éducative.

De façon plus spécifique, il vise l'approfondissement et l'enrichissement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes des trois volets suivants :

- Éducation : Capacité d'assurer la mission éducative des centres de la petite enfance et autres services de garde; capacité de maîtriser la philosophie éducative, les objectifs et les principes qui sous-tendent le Programme éducatif des services de garde du Québec; capacité d'identifier et transmettre des valeurs dans l'acte éducatif; connaissance des éléments qui assurent la qualité des soins et de l'éducation et capacité d'assurer la qualité éducative des services offerts.
- Intervention : Connaissance du développement global de l'enfant dans toutes ses dimensions; connaissance des moyens de prévention, de dépistage, d'intervention et d'observation. Capacité d'intégrer des enfants issus de différents milieux sociaux et culturels ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers; connaissance des répercussions sur l'enfant de diverses problématiques familiales (négligence, monoparentalité, etc.) et capacité de soutenir les enfants affectés par ces problèmes. Capacité d'identifier diverses activités susceptibles de favoriser le développement global de l'enfant; capacité d'identifier les éléments de diverses approches et modèles pédagogiques susceptibles d'alimenter la réflexion et d'enrichir les activités éducatives.
- Développement professionnel : Suivi pédagogique de la formation du personnel éducateur : approfondissement des divers aspects reliés à son rôle et à ses responsabilités envers les enfants, les parents et l'équipe de travail; connaissance des aspects éthiques et capacité d'analyse et de réflexion critique sur la professionnalisation du personnel éducateur; capacité de s'engager dans un processus de formation continue; initiation à la recherche dans le domaine.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 46

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Tous les cours se donnent le soir ou la fin de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.

Le cours FFM3750 doit être suivi durant la première année et le cours FFM3850 au dernier trimestre. Ces deux cours sont obligatoires.

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent **et** avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi (AEC et autres) **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au Québec ou au Canada au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire au Canada **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel ou occuper un emploi à temps complet à titre de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins six mois à temps plein ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel dans un service de garde reconnu au Québec, à titre d'éducateur, de responsable de garde en milieu familial, de responsable du soutien à la pédagogie ou de gestionnaire et déposer, au moment de sa demande d'admission, une Reconnaissance de la formation du personnel de garde, délivrée par le Ministère de la famille et de l'Enfance.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Éducateur en service de garde, gestionnaire en service de garde, conseiller pédagogique, agent pédagogique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (9 cours, 24 crédits) :

FFM3750	Activité d'intégration et projets de formation (2 cr.)
FFM3850	Activité de synthèse et bilan de la formation (analyse de la formation reçue) (1 cr.)
FPE2170	Introduction à la recherche en éducation à la petite enfance
ASS1320	Soutenir le développement du langage de l'enfant (0-5 ans) au quotidien dans un service de garde
DID2094	Établissement d'un réseau de soutien professionnel (interne et externe)
ASS1330	Partenariat familles et milieux de garde
ASC1347	Petite enfance et pluriethnicité au Québec
ASS1380	Troubles de comportement et intervention en milieu de garde
DID2092	Application du programme éducatif (0 à 30 mois)

Liste des cours optionnels (2 cours, 6 crédits) :

Les étudiants peuvent compléter leurs choix de cours parmi les blocs de cours optionnels suivants :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ASS1310	Accompagner l'enfant (0-5 ans) dans son développement socioaffectif dans un service de garde au quotidien
ASS1363	Intégration des enfants en difficulté d'adaptation et en problèmes de développement en milieu de garde
MOR5073	Univers moral de l'enfant
PSY2628	Psychologie du développement de l'enfant de 6-12 ans en milieu de garde

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

FPE2160	Soutenir le développement cognitif de l'enfant (0-5 ans) dans un service de garde au quotidien
KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)
DID2093	Les services de garde en milieu familial et l'application du programme éducatif

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (4640)

Téléphone : 514 987-3617
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à amener les étudiants-enseignants à s'engager individuellement ou collectivement dans leur processus de formation en vue de mettre à jour et d'enrichir leur pratique professionnelle par des activités intégrées préparant à l'intervention au préscolaire et au primaire.

Le programme vise plus particulièrement : à permettre à l'étudiant-enseignant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre en charge un groupe d'élèves du préscolaire ou du primaire; à développer chez l'étudiant-enseignant la connaissance de l'enfant en tenant compte de son milieu familial, de son milieu socio-économique et culturel; des caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève et de ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme cherche à développer chez l'étudiant-enseignant la maîtrise de disciplines à enseigner au préscolaire et au primaire. Il cherche aussi à développer chez l'étudiant-enseignant l'esprit critique, l'analyse réflexive tout en favorisant son développement professionnel.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 45

CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc A - Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FPM5650	Développement professionnel des enseignantes et des enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire
---------	--

Bloc B - Cinq cours choisis parmi les six suivants (15 crédits) :

DID3510	Didactique de la science et de la technologie au préscolaire et au primaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

DDL3735 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (DDL2735)
 DDL5735 L'écriture et sa didactique au préscolaire et au primaire (4 cr.)
 (DDL2735)
 MAT1015 Apprentissages numériques au préscolaire et au primaire
 MAT2015 Explorations géométriques au préscolaire et au primaire
Note : Dans ce programme, les cours DDL3735 et DDL5735 ne requièrent aucun préalable.

Bloc C - Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

DID5410 Didactique de l'univers social au primaire
 MOR5090 Éthique et culture religieuse au primaire
 FPE4952 Initiation à l'utilisation de la recherche en éducation pour l'actualisation des interventions pédagogiques

Bloc D - Trois cours choisis parmi les quatre suivants (9 crédits) :

ASS4770 Intégration scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au préscolaire et au primaire (perfectionnement)
 DID5920 Intégration des matières et apprentissages contextualisés au préscolaire et au primaire
 FPE5110 Éducation interculturelle intégrée reliée au curriculum
 FPE5510 Évaluation des compétences au préscolaire et au primaire

Certificat en enseignement de l'anglais langue seconde (4851)

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une spécialisation en enseignement de l'anglais, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique de l'anglais langue seconde. L'atteinte de ces objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en anglais, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement de l'anglais langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines, normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
 Le programme n'est pas contingenté.

Test d'anglais

Tous les candidats doivent passer un test d'anglais avant leur admission au programme. Toute personne qui ne se présente pas au test est considérée comme ayant échoué et ne sera donc pas admise au programme. Pour réussir le test, les candidats doivent démontrer qu'ils ont atteint un niveau avancé d'anglais écrit et oral (note de 75 % et plus). Le test comprend deux volets, un écrit et l'autre oral, et évalue la syntaxe, la morphologie, le lexique, la structure et la logique de la production écrite et orale du candidat. Tous les candidats doivent réussir chacun des 2 volets avec une note minimale de 75 % pour être admis au programme.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 40

CONDITIONS D'ADMISSION DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement de l'anglais langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner, l'anglais langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

LIN1130 Language Awareness for ESL Teachers
 LIN1133 Advanced English Grammar
 DDL1232 Teaching Oral Comprehension and Production in ESL
 DDL2131 Communication Technologies in the Teaching of ESL
 DDL2239 Teaching Written Comprehension and Production in ESL (Prerequisite : LIN1133)
 DDL3134 Evaluation in ESL (Prerequisite : LIN3345)
 LIN3345 Second Language Acquisition (LIN1130)
 DLS4200 Internship : Certificate

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

DDL2233 Teaching Grammar 1 (Prerequisites : LIN1130; LIN1133)
 DDL3137 Teaching Grammar 2 (LIN1133; DDL2233)
 LIN4128 Teaching English as a Second Language to Adults (TÉLUQ)

Certificat en enseignement du français langue seconde (4857)

Téléphone : 514 987-3641

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à tout détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent, désireux d'obtenir une formation en enseignement du français, langue seconde. Il assure une formation théorique et pratique spécialement conçue en fonction des nouvelles approches et des technologies de pointe en didactique du français langue seconde. L'atteinte des objectifs sera facilitée par une sensibilisation aux rôles que doit jouer l'enseignant spécialiste en français, langue seconde, par l'acquisition de notions théoriques fondamentales en apprentissage et en enseignement du français langue seconde, et par le développement de nouvelles stratégies pédagogiques.

Ce certificat ne mène pas à l'obtention du permis légal d'enseignement au primaire et au secondaire du Québec.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts ou au grade de bachelier en éducation.

STAGES

Le programme comporte un cours-stage de trente heures d'enseignement (sur trois à cinq semaines normalement). L'enseignement sera dispensé à des adultes dans un contexte de francisation. La réussite préalable de tous les cours du programme est cependant requise pour effectuer le cours-stage.

Note : Les étudiants qui ont déjà un brevet d'enseignement pourront faire leur stage (durée d'environ quatre semaines) dans une école primaire ou secondaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis à ce programme à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite, compétences attestées par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM (vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales). Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Test de français oral

Pendant le premier trimestre, au moment déterminé par la direction du programme, tout étudiant qui n'est pas diplômé d'une université francophone devra passer et réussir un test de français oral (administré par le département de linguistique de l'UQAM) évaluant quatre volets de la langue parlée : voix, langue, compétence communicative et compétence discursive. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Le seuil de réussite pour chacun des volets est la note C. Tout étudiant qui échoue doit, avant l'inscription à son stage, s'inscrire en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé le ou les cours d'appoint suivant(s) :

- LIN1016 Compétence en expression orale : la compétence communicative (1 cr.)
- LIN1017 Compétence en expression orale : la voix (1 cr.)
- LIN1018 Compétence en expression orale : la morpho-syntaxe et le lexique (1 cr.)
- LIN1019 Compétence en expression orale : la compétence discursive (1 cr.)
- LIN1020 La communication orale pour les futurs enseignants (3 cr.)

La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint, avec le seuil exigé de C, est une exigence à rencontrer afin d'avoir la permission de faire le stage de fin d'études. Les cours de rattrapage en communication orale font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme se suit normalement à temps partiel (cours du soir), mais peut se suivre à temps complet si l'offre de cours de l'année en cours le permet et si l'étudiant est disponible pour suivre des cours le jour.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 83

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Aucune admission sur cette base.

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent.

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Aucune admission sur cette base.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Le programme permet aux candidats qui détiennent déjà un brevet d'enseignement de se spécialiser dans l'enseignement du français langue seconde et d'ainsi changer de domaine d'enseignement. Par ailleurs, le programme peut permettre à ceux qui n'ont pas de brevet d'enseigner le français langue seconde aux adultes dans l'entreprise privée ou à l'étranger. Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Aucun permis ou brevet d'enseignement du Ministère ne sera obtenu à la fin de ce certificat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables ou concomitants.)

Cours obligatoires : les dix cours suivants (30 crédits) :

- DDL1140 Didactique du français langue seconde : compréhension et production orales (ou concomitant : LIN1400 ou LIN1631)
- LIN1400 À la découverte du langage
- LIN1612 Grammaire pour l'enseignement du français langue seconde (LIN1400)
- DDL2242 Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL2243 Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- DDL2244 Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
- DDL3145 Didactique du français langue seconde : grammaire (LIN1612 ou LIN1613 ou LIN2009)
- LIN3441 Acquisition d'une langue seconde (LIN1400)
- DDL6410 Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
- DLS4700 Stage en enseignement du français langue seconde

Certificat pour formateurs en milieu de travail (4550)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce certificat permet d'acquérir des compétences professionnelles pertinentes pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte aujourd'hui. À la fin du certificat, les personnes pourront planifier, concevoir et évaluer des projets de formation et ils sauront transmettre des savoirs reliés au travail.

- Plus spécifiquement, à la fin du certificat, l'étudiant-e
- connaît les principes de l'apprentissage chez les adultes en situation de travail.
 - maîtrise les processus de planification stratégique (de l'analyse des besoins à l'évaluation).
 - conçoit des activités de formation avec des méthodes adaptées aux besoins et aux valeurs du milieu de travail.
 - identifie les ressources et les règles du milieu de la formation.
 - communique efficacement son savoir à des groupes ou à des individus.
 - transige avec professionnalisme selon les principes déontologiques.
 - analyse, conseille et influence son milieu pour valoriser la qualité et l'innovation de la formation.

Si ce certificat s'intéresse à la formation formelle, il traite aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Les cours dispensent des savoirs théoriques et pratiques reflétant les connaissances scientifiques les plus récentes dans le domaine. Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes :

- 1) celles qui ont déjà une expérience de formateur auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leur compétence ou se doter de nouveaux outils ou cadre d'analyse pour innover dans leur pratique,
- 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur ou à transmettre leur savoir professionnel. Il s'agit d'un certificat de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de quinze jours : l'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 39 (hiver 2011)
77 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation professionnelle ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Les industries possédant des centres de formation, les firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- Le cours EFA 3000 doit être suivi lors de la première année.
- Le cours FPT1521 doit être suivi lors du premier ou du deuxième trimestre d'inscription, en même temps ou peu après le cours EFA3000, et avant les autres cours du programme.
- Le cours EFA3010 doit être suivi lors de la première année d'inscription.
- Le cours PRM3701 doit être le dernier cours suivi à la fin du cheminement.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Les sept cours suivants (21 crédits) :

EFA1016	L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs
EFA1020	Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040	Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3000	Formateur : rôles, ressources et environnement
EFA3010	Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521	Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
PRM3701	Expérimentation d'une activité de formation en milieu de travail réel (stage) (Avoir réalisé au moins 80% des cours du programme.)

Un ou deux cours parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

EFA1013	Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028	Formation des adultes et développement personnel

Un ou deux cours choisis parmi les suivants (3 ou 6 crédits) :

Les cours optionnels : l'étudiant choisit les cours pour un total de 6 crédits. Il peut choisir des cours dans l'un ou l'autre des 5 volets suivants. Il peut aussi orienter ses choix pour spécifier sa compétence. Dans un tel cas, il prend 6 crédits du même volet.

Volet 1 : Diffusion et animation

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
FPT6291	Stage de microenseignement

Volet 2 : Évaluation et reconnaissance des acquis

CAR3330	Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière
FPT2731	Évaluation des compétences en formation professionnelle et technique

Volet 3 : Gestion des ressources humaines

MET2100	Gestion des organisations : complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines

Volet 4 : Formation et technologies des communications

INF3067	Technologies informatiques et gestion de l'enseignement (TÉLUQ)
INF6400	Gestion des connaissances et informatique (TÉLUQ)

Volet 5 : Autres

ASC2347	Pluriethnicité et formation
EFA3040	Séminaire thématique spécialisé sur la formation en milieu de travail
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I

Tout autre cours optionnel peut être accepté dans le programme avec l'autorisation préalable de la direction du programme.

Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire (4031)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation (B. Ed.).

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme de perfectionnement est destiné à des personnes qui ont une expérience d'intervention et connaissance d'une clientèle composée de personnes présentant une mésadaptation socio-affective, de personnes handicapées, de familles ou d'enfants, d'adolescents ou d'adultes susceptibles de développer des difficultés d'adaptation ou de marginalisation. Par une pédagogie de mise en situation, et par l'établissement d'objectifs de formation répondant aux pratiques de désinstitutionnalisation et de communautarisation des services, ainsi que par l'acquisition d'une connaissance de la perspective de promotion d'une éducation tout au long de la vie, ce programme vise à :

- développer des habiletés d'intervention cohérentes avec les objectifs de maintien ou de réinsertion dans leur milieu naturel des personnes en difficulté d'adaptation;
- transmettre des connaissances liées aux habiletés d'intervention familiale et communautaire, à l'utilisation écologique des ressources humaines, à la vulgarisation des savoirs et à l'appropriation par les milieux de leur sentiment de compétence et de confiance dans leurs ressources;
- permettre l'acquisition des connaissances et des pratiques interdisciplinaires liées à l'élaboration, l'application et l'animation des plans de services et des plans d'intervention;
- connaître l'organisation des réseaux de la santé, des services sociaux ainsi que de ceux de l'entraide et du soutien collectif;
- connaître les caractéristiques et les besoins de certaines clientèles et les repères utiles à la compréhension de leur dynamique personnelle, familiale et communautaire;
- appliquer ses connaissances et ses techniques d'intervention auprès de différentes clientèles et auprès des ressources du milieu par une application pratique en milieu réel (stage);
- mettre en commun avec ses pairs les expériences d'intervention;
- outiller l'intervenant en vue de l'emploi d'une instrumentation cohérente avec les objectifs de communautarisation des services;
- transmettre des connaissances relatives à la prévention des difficultés psychosociales et à l'intervention auprès des diverses clientèles.

STAGES

Le programme comporte un stage de six crédits. L'étudiant peut l'effectuer dans son propre milieu de travail ou dans un autre milieu. Il s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours ASS1025.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 68 (hiver 2011)
190 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins trente crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et œuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq trimestres pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

Les 6 cours obligatoires (21 crédits) :

ASS1025 Intervention éducative : plans de services et plans d'intervention
ASS3216 Rôles des parents et interventions éducatives auprès des familles
ASS5101 Éducation et formation communautaire
EFM4025 Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.) (ASS1025)
Les étudiants doivent obligatoirement avoir suivi et réussi le cours ASS1025 pour suivre le stage EFM4025
TRS3450 Les politiques sociales et les personnes dépendantes
EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Note 1 : - Le cours EFM4025 s'étale sur deux trimestres consécutifs; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

Choix de cours optionnels pour 9 crédits parmi les 21 cours suivants :

Note 2 : Plusieurs cours portant les sigles ASS, COM, PSY, TRS et SOC sont pertinent comme cours optionnels dans ce programme. Les 21 cours suivants le sont tout particulièrement; alors, ils ont été sélectionnés. A chaque session, des places sont réservées dans les cours pour les étudiants de notre programme. La majorité de ces cours sont offerts une fois par an, certains une fois chaque deux ans. Les cours optionnels sont présentés en 4 blocs : 1) Enfance-Adolescence, 2) Adulte, 3) Intervention, 4) Autre.

Note 3 : L'étudiant qui veut approfondir ses connaissances concentre son choix de cours optionnels dans le bloc «Enfance/Adolescence» ou dans le bloc «Adulte». L'étudiant qui vise la polyvalence choisit ses cours dans l'un ou l'autre des blocs.

Bloc Enfance-Adolescence

ASS1351 Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance
ASS1801 Difficultés d'ordre comportemental à l'école primaire I
ASS1805 Difficultés d'ordre comportemental à l'école secondaire I
ou le cours
ASS3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire
ASS3800 Enfants présentant des difficultés particulières

Bloc Adulte

EFA1013 Formation des adultes et andragogie : stratégies et méthodes
EFA2028 Formation des adultes et développement personnel
EFA4442 Méthodologie de l'alphabetisation II (EFA4441)
EFA4441 Méthodologie de l'alphabetisation I
KIN5097 Physiologie fonctionnelle du vieillissement
PSY1580 Santé et maladies mentales
PSY2682 Psychologie du vieillissement
TRS1305 Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1550 Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion

Bloc Intervention

ASS2225 Intervention précoce et prévention en milieu de garde
COM1115 Laboratoire d'initiation à la relation d'aide
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
DID2090 Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

Bloc Autres

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ASC6805 École et société
EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
TRS1600 Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)

Certificat en soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs (4046)

Téléphone : 514 987-3621
www.education.uqam.ca

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiant à assumer le rôle et les responsabilités liées au soutien pédagogique (agent pédagogique et agent de conformité) au sein d'un centre de la petite enfance, d'un bureau coordonnateur de services de garde en milieu familial ou d'une garderie; ainsi qu'à maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail. De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes en lien avec les volets suivants : organisation et animation pédagogique; éducation; intervention; développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier en éducation.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Tout étudiant qui échoue au test d'entrée de l'UQAM est admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit. L'étudiant doit avoir suivi et réussi ce cours d'appoint avant l'obtention de la moitié des crédits du programme.
L'étudiant qui n'a pas réussi le cours LIN1002 dans les délais prescrits verra son inscription suspendue et ne pourra s'inscrire à d'autres cours de son programme tant que ce cours d'appoint ne sera pas réussi.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne permet qu'un cheminement à temps partiel.
Tous les cours se donnent le soir et les fins de semaine et peuvent être offerts sur nos différents campus dont ceux de Montréal, Laval ou Montérégie.
Le cours FFM2650 doit être suivi durant le premier trimestre et le FFM2651 au dernier trimestre.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 127

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation en service de garde ou à l'enfance ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec, c'est-à-dire un diplôme tel que la liste des diplômes reconnus selon la loi **et** avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

Dans le cas d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec, le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et de l'Enfance, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde. De plus, une expérience attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission est également exigée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 et avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec et avoir une expérience pertinente attestée d'au moins 6 mois à temps complet ou l'équivalent de 832 heures à temps partiel, à titre de responsable du soutien à la pédagogie, de personnel éducatif, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire dans un service de garde au Québec reconnu par le Ministère responsable des Services de garde à la petite enfance au Québec au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat devra fournir, au moment du dépôt de la demande d'admission, la lettre émise par le ministère de la Famille et des Aînés, intitulée Reconnaissance de la formation du personnel de garde.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent pédagogique dans les services de garde éducatifs.

La majorité des finissants soulignent l'importance et la qualité de la formation reçue. Malgré le fait que ce programme a été mis sur pied depuis peu, le taux de placement semble excellent.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours obligatoires (24 crédits) :

ASS2225	Intervention précoce et prévention en milieu de garde
ASS2460	Relation d'aide au soutien pédagogique en milieu de garde
ASS2515	Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
DID2090	Soutien à l'implantation d'un programme éducatif en CPE (FPE1150)

FFM2650	Activité d'intégration : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
FFM2651	Activité de synthèse : soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
FPE1150	Fondements de l'éducation et petite enfance
JUR1075	Droit de la petite enfance

Cours à option (6 crédits) :

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

KIN1515	Éducation motrice de l'enfant de 0 à 5 ans
KIN1520	Psychomotricité et encadrement pédagogique (0-5 ans) (KIN1515 ou KIN5510 ou KIN5511 ou KIN3000 ou un cours équivalent.)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

COM1070	Communication efficace : un outil de gestion
DID2070	Stratégies de formation en soutien pédagogique dans les CPE
FPE2040	Organisation et consolidation d'un centre de la petite enfance (CPE)
FPE2650	Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien pédagogique dans les CPE

ou tout autre cours choisi avec l'approbation de la direction du programme.

Programme court de premier cycle pour formateurs en milieu de travail (0630)

Téléphone : 514 987-3612
www.education.uqam.ca

GRADE

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires pour formateurs et formatrices en milieu de travail.

Note : La réussite de ce programme rencontre les conditions décrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. L'étudiant ayant réussi les trois cours du programme peut donc devenir titulaire d'un certificat d'agrément délivré par Emploi-Québec s'il en fait la demande à cet organisme.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte neuf crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est destiné principalement à deux catégories de personnes : 1) celles qui ont déjà une expérience de formateurs auprès de professionnels ou de travailleurs et qui veulent enrichir leurs compétences, 2) les personnes qui possèdent un bagage de connaissances dans un domaine et qui cherchent à devenir formateur, à transmettre leur savoir professionnel ou à concevoir la formation. Il s'agit d'un programme de perfectionnement pour des personnes de petites ou de grandes entreprises ou des consultants de divers secteurs.

Le programme court permet d'acquérir des compétences professionnelles de base pour pratiquer la formation en milieu de travail dans le contexte d'aujourd'hui. À la fin du programme, les personnes connaîtront les ressources, les règles, les principes déontologiques nécessaires pour transiger avec professionnalisme dans le milieu de la formation. Elles pourront aussi planifier de la formation, transmettre efficacement leur savoir à des individus ou des groupes ou, selon leurs besoins, évaluer des projets de formation en fonction du contexte de travail.

Le programme court traite de la formation formelle mais aussi de l'accompagnement pour le développement informel des compétences de travail (coaching, mentorat, entraînement). Selon les cours, les apprentissages se font par application pratique, analyse de cas, expérimentation en classe, pratique assistée, réflexion sur l'action et échanges entre pairs.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	21 (hiver 2011)
	28 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (soit quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le cours suivant (3 crédits) :

EFA3000 Formateur : rôles, ressources et environnement

Deux cours parmi les cours suivants (6 crédits) :

EFA1020 Introduction à l'évaluation des projets de formation en milieu communautaire et de travail
EFA1040 Accompagnement de formation individualisée en situation de travail
EFA3010 Planification stratégique de la formation en milieu de travail
FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
FPT6291 Stage de microenseignement

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants :

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation

Toute combinaison comportant des certificats ou des mineures d'une autre université ou comportant un troisième certificat ou mineure n'apparaissant pas dans les listes A, B, ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat ou mineure devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par la Faculté des sciences de l'éducation

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Ed. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

Trois certificats de la liste A

Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C

Un certificat de la liste A et deux de la liste B

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

Liste A Éducation à la petite enfance (formation initiale) (FSÉ)
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail (FSÉ)
Intervention éducative en milieu familial et communautaire (FSÉ)

Liste B Animation culturelle (FC)
Enseignement de l'anglais langue seconde (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde (FSÉ)
Gérontologie sociale (FSH)
Intervention psychosociale (FC)

Liste C Arts plastiques (FA)
Communication (FC)
Écologie (FSC)
Français écrit (FA)
Gestion des ressources humaines (ESG)
Immigration et relations interethniques (FSH)
Sciences sociales (FSH)

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed, l'étudiant doit avoir réussi :

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Faculté des sciences humaines

www.fsh.uqam.ca



La Faculté des sciences humaines forme des citoyens compétents, innovateurs, polyvalents et dotés d'un grand sens critique. Elle favorise également les échanges de connaissances avec les milieux professionnels et gouvernementaux et les groupes sociaux. Reconnu pour sa compétence et sa grande disponibilité, le personnel enseignant dispense une formation de grande valeur tout en assurant un encadrement rigoureux des étudiants.

DIRECTION

Doyenne, Anne Rochette
Vice-doyenne à la recherche, Danielle Julien
Vice-doyenne aux études, Josée S. Lafond

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉCOLE

Géographie, Benoit St-Onge
Histoire, Gaétan Thériault
Linguistique, Marie Labelle
Philosophie, Alain Voizard
Psychologie, Louis Brunet
Sciences des religions, Jacques Pierre
Sexologie, Hélène Manseau
Sociologie, Jean-Marc Fontan
Travail social (École de), Suzanne Mongeau

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Géographie (B.Sc.), Yann Roche
Histoire (B.A.), Isabelle Lehuu
Linguistique (B.A.), John S. Lumsden
Philosophie (B.A.), Marc Djaballah
Psychologie (B.Sc.), Louise Cossette
Sciences des religions (B.A.), Ève Paquette
Sexologie (B.A.), Sophie Boucher
Sociologie (B.A.), Marie Nathalie LeBlanc
Travail social (B.T.S.), Maria Nengeh Mensah

Majeures

Géographie, Yann Roche
Histoire, Isabelle Lehuu
Histoire, culture et société, Piroska Nagy
Linguistique, John S. Lumsden
Philosophie, Marc Djaballah
Sciences des religions, Ève Paquette
Sociologie, Marie Nathalie LeBlanc

Mineures

Études classiques, Isabelle Lehuu
Études médiévales, Isabelle Lehuu
Linguistique, John S. Lumsden
Philosophie, Marc Djaballah
Sociologie, Marie Nathalie LeBlanc

Certificats

Études féministes, Thérèse St-Gelais
Géographie internationale, Yann Roche
Gérontologie sociale, Josée S. Lafond
Gestion des documents et des archives, Isabelle Lehuu
Histoire, Isabelle Lehuu
Immigration et relations interethniques, Marie Nathalie LeBlanc
Interprétation visuelle, John S. Lumsden
Planification territoriale et gestion des risques, Yann Roche
Psychologie, Louise Cossette
Sciences des religions, Ève Paquette
Sciences sociales, Josée S. Lafond

Programme court et concentrations de premier cycle

Études américaines (concentration), Isabelle Lehuu
Études anciennes (concentration), Isabelle Lehuu
Études ethniques (concentration), Marie Nathalie LeBlanc
Études féministes (concentration), Thérèse St-Gelais
Études médiévales (concentration), Isabelle Lehuu
Études québécoises (concentration), Marie Nathalie LeBlanc
Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (concentration et programme court), John S. Lumsden

Les personnes intéressées aux programmes suivants :

- Certificat en intervention psychosociale le retrouveront dans le répertoire de la Faculté de communication.
- Baccalauréat en communication, politique et société le retrouveront dans le répertoire de la Faculté de science politique et de droit.

Baccalauréat en géographie (7756) Majeure en géographie (6155)

Développer la connaissance du territoire

Téléphone : 514 987-3610
www.geo.uqam.ca

GRADE

Le Baccalauréat en géographie mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.
La Majeure en géographie, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en géographie comporte 90 crédits.
La majeure en géographie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La géographie s'intéresse aux relations espace-société. En plus de constituer un ensemble de connaissances fondamentales essentielles, elle comporte une dimension pratique très utile dans le cadre d'études territoriales. Le géographe utilise des méthodes et des outils de haute technologie liés à la cartographie, aux méthodes quantitatives, à la télédétection et aux systèmes d'information géographique. Il est donc capable d'analyser diverses problématiques territoriales (développement local et international, aménagement, environnement) et d'intervenir de façon concrète, par exemple, en participant au processus décisionnel, en réalisant des études d'impact et en produisant des outils de gestion.

Le programme offre une formation orientée vers une perspective d'intervention qui s'intéresse à la façon dont le territoire est modelé à l'échelle locale, régionale et internationale. L'étudiant se spécialise dans l'une ou l'autre des deux trajectoires suivantes : Analyse et planification territoriale et Développement international.

Au cours de la première année, basée sur le Savoir, les étudiants suivent l'ensemble de leurs cours dans le tronc commun. En deuxième année, appelée Approfondissement, les étudiants choisissent une des deux trajectoires avec sept cours au choix et trois du tronc commun. Enfin, en troisième année, il y a Consolidation avec huit cours au choix, dont un stage sur le terrain.

PARTICULARITÉS

- La formation peut être orientée vers l'intervention en organisation territoriale, par des cours en aménagement, en géographie physique, en géographie humaine et en géomatique (télédétection, cartographie, système d'information géographique). Ces cours ont pour objectif, entre autres, d'aider à mieux comprendre une région ou un paysage.
- Le programme est axé sur une formation fondamentale qui prépare l'étudiant aux études de cycles supérieurs. Il est également lié aux besoins du marché du travail par l'acquisition de connaissances pratiques très appréciées par les employeurs.
- Le Département offre un certificat en géographie internationale. Combiné à une majeure, autre que géographie, il permettra à l'étudiant d'acquérir une compréhension plus fine des transformations et de l'évolution de l'environnement géographique afin de mieux intervenir, entre autres, au sein d'organismes d'aide internationale, d'institutions gouvernementales ou non gouvernementales et de firmes-conseils en relations internationales.
- Le Département possède des laboratoires de traitement numérique de données géographiques pourvus d'ordinateurs et de périphériques à la fine pointe de la technologie. Les données sont traitées à l'aide des logiciels les plus utilisés dans le milieu professionnel, tels que MapInfo, ARCInfo, IDRIS, Freehand, Photoshop.
- Les étudiants ont accès à la collection de la cartothèque, qui se compose, entre autres, de cartes administratives, thématiques et géoscientifiques, d'atlas, de rapports géologiques et de la plus importante collection de photos aériennes à Montréal.
- Dans le cadre de leurs travaux en laboratoire, les étudiants bénéficient d'un encadrement de qualité assuré par les professeurs ainsi que par trois professionnels et deux techniciens. De plus, ils ont accès aux services d'un agent de stage deux jours par semaine.
- Le Département de géographie offre le monitorat de programme. Cet encadrement axé sur l'étudiant en première année et ses apprentissages est assuré par des étudiants de deuxième cycle.
- En début de trimestre, le Département organise un camp de terrain de quatre jours au Lac Lusignan, près de Saint-Michel-des-Saints. Ce séjour permet aux étudiants de faire connaissance, de développer un sentiment d'appartenance au groupe et de se familiariser avec l'apprentissage de la discipline.

- La direction du programme peut reconnaître certains cours de troisième année aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : aménagement du territoire, cartographie, géologie appliquée et géodésie.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le baccalauréat offre deux concentrations :

- Analyse et planification territoriale : l'étudiant acquiert une expertise pour intervenir dans le développement du territoire et dans la gestion des changements tant en ce qui a trait à la géographie physique qu'à la géographie humaine;
- Développement international : le territoire est abordé du point de vue social, mais aussi en fonction de préoccupations associées à l'utilisation et à l'exploitation des ressources naturelles.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Les programmes ne sont pas contingentés.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en géographie

Demandes : 55 (hiver 2011)
177 (automne 2011)

Majeure en géographie

Demandes : 2 (hiver 2011)
20 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et détenir une expérience dûment attestée (avoir travaillé pendant au moins un an dans un domaine relié à la géographie physique ou humaine : bureau d'urbanisme, d'aménagement, d'ingénieur, ministères fédéraux ou provinciaux, etc.) ou avoir enseigné la géographie pendant au moins un an.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarques (pour toutes les bases d'admission):

- Les études en géographie exigent certaines lectures de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.
- Le candidat a la responsabilité de posséder des connaissances en mathématiques (objectifs de formations suivants ou leur équivalent* : 00UN ou 01Y1 ou 022X; 00UQ ou 01Y4 ou 022Z; 00UP ou 01Y2 ou 022Y) s'il veut réussir le cours GEO2803 *Statistiques appliquées à la géographie*.
- * Consulter le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de CÉGEP à la fin de ce guide.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007), en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent de recherche (études d'impact, etc.), analyste des emplacements, enseignant au collégial, expert-conseil, gestionnaire de bases de données géographiques, planificateur du développement du territoire, spécialiste en information géographique, spécialiste de la gestion de l'environnement.

Le géographe peut œuvrer dans le secteur des transports, des ressources naturelles; dans les ministères de l'Environnement, des Ressources naturelles, des Affaires urbaines, des Régions, des Loisirs ou du Tourisme. Il peut aussi être embauché par les municipalités, les conseils régionaux et locaux et les services de loisirs, ou encore être rattaché à l'administration de la conservation de bassins hydrographiques.

Une scolarité de maîtrise en géographie ou dans une spécialisation connexe (environnement, urbanisme, système d'information géographique, etc.) devient de plus en plus le niveau académique à atteindre si on veut occuper un poste intéressant sur le marché du travail. Une étude maison confirme cet état de fait: le taux de placement des diplômés de deuxième cycle (DESS) en système d'information géographique de l'UQAM varie entre 80 et 90 %. Les diplômés se retrouvent dans les secteurs traditionnels (comme les ministères, les services de planification ou d'urbanisme) ainsi que dans le secteur privé: firmes d'ingénieurs, d'aménagistes ou d'urbanistes.

Des capacités de gestion de projet, c'est-à-dire la possibilité de mener efficacement un projet dans le respect des personnes, des budgets et des échéanciers, sont aussi des atouts à posséder.

Au cours des prochaines années, les possibilités d'embauche pour les géographes devraient être meilleures, pour atteindre un niveau intéressant. Plusieurs facteurs contribuent à l'amélioration de ces possibilités sur le marché du travail : renouvellement du corps enseignant; reprise de l'activité économique permettant la réalisation de nouveaux projets d'infrastructures nécessitant l'expertise des géographes, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'évaluation environnementale; et, finalement, l'importance grandissante des activités internationales. Il y a donc lieu d'être optimiste.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court ou maîtrise en développement du tourisme
- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- DESS en gestion des risques majeurs
- DESS en planification territoriale et développement local
- DESS en systèmes d'information géographique
- Maîtrise en études urbaines
- Maîtrise en géographie (profil recherche et profil professionnel)
- Maîtrise en sciences de l'environnement

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les excursions et sorties sur le terrain pouvant être effectuées dans le cadre d'un certain nombre de cours de géographie sont déterminées à chaque trimestre en fonction des exigences pédagogiques et des contraintes administratives.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALAURÉAT EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits) :

GEO1005	Méthodologie I et camp de terrain
GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1100	L'état du monde: perspectives géographiques
GEO1713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique: du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale: acteurs et territoires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3081	Biogéographie
GEO3400	Géographie humaine : paradigmes et courants de pensée
GEO4005	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO1005)
GEO4091	Systèmes d'information géographique
GEO5005	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO1005;GEO4005)

CONCENTRATION ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE

COURS GEO OPTION

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

GEO2300	Géographie politique: pouvoir et légitimité
GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Télédétection (GEO1713)
GEO4062	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062; GEO2032 ou SCT1210; GEO3081)
GEO4500	Territoires touristiques

GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032; SCT1210; GEO3081)
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Trois cours parmi les cours de concentration suivants (9 crédits) :

GEO2500	Géopolitique contemporaine
GEO4000	Géographie urbaine: de la ville à la métropole
GEO4032	Géomorphologie glaciaire du Québec (GEO2032 ou SCT1210)
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
GEO4150	Géographie historique et culturelle
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEO5082	Dynamique des écosystèmes (GEO3081)
GEO5172	Cartographie et techniques de terrain (GEO4032)
GEO6023	Le gel en tant qu'agent géomorphologique (GEO2032 ou SCT1210)
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO6362	Composantes du milieu naturel et aménagement (GEO2032 ou SCT1210; GEO3081)
GEO6403	Géomatique, multimédia et cartographie internationale (GEO2093)

Trois cours au choix parmi les deux groupes de cours précédents.

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits):

- Biologie (BIO)
- Environnement (ENV)
- Histoire (HIS)
- Informatique (INF)
- Linguistique (LIN)
- Sciences administratives (DSA)
- Sciences de l'atmosphère (SCA)
- Sciences de la Terre (SCT)
- Science politique (POL)
- Sociologie (SOC)
- Études urbaines (URB)

ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

CONCENTRATION DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

COURS GEO OPTION

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

GEO2300	Géographie politique: pouvoir et légitimité
GEO3092	Analyse des bassins-versants (GEO2032 ou SCT1210)
GEO3100	Aménagement du territoire: théories et pratiques
GEO3300	Géographie, population et peuplement
GEO3703	Télédétection (GEO1713)
GEO4062	Hydroclimatologie et ressources en eau (GEO1062; GEO2032 ou SCT1210; GEO3081)
GEO4500	Territoires touristiques
GEO4703	Analyse spatiale (GEO2803 ou l'équivalent (un cours de statistique de base))
GEO5032	Méthodes de laboratoire en géographie physique (GEO2032; SCT1210; GEO3081)
GEO5502	Analyse géographique et études d'impacts sur l'environnement

COURS DE SPÉCIALISATION

Trois cours parmi les cours de concentrations suivants (9 crédits) :

GEO2500	Géopolitique contemporaine
GEO4000	Géographie urbaine : de la ville à la métropole
GEO4032	Géomorphologie glaciaire du Québec (GEO2032 ou SCT1210)
GEO4100	Géographie du Québec : espace et territoires
GEO4150	Géographie historique et culturelle
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEO5082	Dynamique des écosystèmes (GEO3081)
GEO5172	Cartographie et techniques de terrain (GEO4032)
GEO6023	Le gel en tant qu'agent géomorphologique (GEO2032 ou SCT1210)
GEO6200	Grands projets urbains : analyse critique et intervention
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO6362	Composantes du milieu naturel et aménagement (GEO2032 ou SCT1210; GEO3081)
GEO6403	Géomatique, multimédia et cartographie internationale (GEO2093)

Trois cours au choix parmi les deux groupes de cours précédents.

Six cours (hors GEO ou GEM) parmi les domaines suivants (18 crédits):

- Biologie (BIO)
- Environnement (ENV)
- Histoire (HIS)
- Informatique (INF)
- Linguistique (LIN)
- Sciences administratives (DSA)
- Sciences de l'atmosphère (SCA)
- Sciences de la Terre (SCT)
- Science politique (POL)
- Sociologie (SOC)
- Études urbaines (URB)

ou tout autre cours dans un autre domaine, choisi en accord avec la direction du programme (hors GEO ou GEM).

MAJEURE EN GÉOGRAPHIE

TRONC COMMUN

Les quinze cours suivants (45 crédits):

GEO1005	Méthodologie I et camp de terrain
GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
GEO1100	L'état du monde: perspectives géographiques
GEO1713	Cartes, images aériennes et satellitaires
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)
GEO2093	Cartographie thématique
GEO2100	Géographie économique : du local au mondial
GEO2200	Géographie sociale: acteurs et territoires
GEO2803	Statistiques appliquées à la géographie
GEO3081	Biogéographie
GEO3400	Géographie humaine: paradigmes et courants de pensée
GEO4005	Méthodologie II - Préparation au stage d'intégration (GEO1005)
GEO4091	Systèmes d'information géographique
GEO5005	Méthodologie III - Stage d'intégration (GEO1005;GEO4005)

Cinq cours choisis parmi tous les cours GEO OPTION et les cours de SPÉCIALISATION des deux concentrations ANALYSE ET PLANIFICATION TERRITORIALE et DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (15 crédits).

Note: l'étudiant inscrit à la majeure en géographie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés:

- Mineure en étude de la population
- Certificat en études féministes
- Mineure en études urbaines
- Certificat en histoire
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en science politique
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

Baccalauréat en histoire (7758) Majeure en histoire (6850)

Rassembler des fragments d'époques

Téléphone : 514 987-3626

GRADE

Le Baccalauréat en histoire mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.
La Majeure en histoire, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en histoire comporte 90 crédits.
La majeure en histoire comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme transmet à l'étudiant des connaissances sur les sociétés anciennes, modernes et contemporaines. Il étudie leur évolution en abordant différentes périodes et thématiques. La première année est consacrée au cours d'initiation au travail historique et aux huit cours d'introduction du tronc commun.

Le cheminement A comprend dix autres cours d'histoire et un cours de recherche (siglé HIS5000), tandis que le cheminement B comprend neuf autres cours d'histoire et deux cours de recherche (siglés HIS6001 et HIS6002).

Quelle que soit l'option choisie, le programme se termine par un ou deux cours de recherche en plus petits groupes (entre dix et trente étudiants) et deux cours-ateliers (par exemple, sur l'historiographie médiévale ou québécoise, les aspects de l'histoire culturelle dans l'Europe des temps modernes ou la décolonisation de l'Indochine et de l'Algérie). Ces activités de type séminaire permettent d'appliquer les connaissances acquises par l'analyse d'un problème historiographique et le recours aux sources.

PARTICULARITÉS

- ↳ Cette formation générale et complète s'intéresse à l'ensemble des périodes historiques, soit l'Antiquité, le Moyen Âge, la période moderne et la période contemporaine. Elle mène aux études de cycles supérieurs.
- ↳ Le Département jouit d'une excellente réputation, fondée sur celle des professeurs et sur la qualité des projets de recherche, particulièrement en ce qui concerne l'histoire du Québec, du Canada et des États-Unis, ainsi que l'histoire européenne ancienne, moderne et contemporaine et l'histoire non occidentale.
- ↳ Un programme de tutorat (l'Atelier d'histoire Michel Grenon), assuré par les étudiants de maîtrise et doctorat, offre un encadrement aux étudiants du baccalauréat pour la réalisation de leurs travaux.
- ↳ Un voyage d'études, habituellement en Grèce ou en Italie, est organisé chaque mois de mai en collaboration avec les Départements d'histoire de l'art, de philosophie ou de sciences des religions. Cette activité, à la fois populaire et rigoureuse, permet d'obtenir entre 3 et 9 crédits.
- ↳ Deux bourses de 500\$ du Fonds du Département d'histoire sont remises chaque année à des étudiants qui se distinguent par la qualité de leur dossier.
- ↳ Des diplômés et des étudiants du baccalauréat ont formé le Réseau en histoire, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à se constituer un réseau; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.
- ↳ Le programme permet d'acquérir une formation professionnelle. Par exemple, l'étudiant peut combiner une majeure en histoire et un certificat en gestion des documents et des archives.
- ↳ L'UQAM offre des programmes en histoire aux trois cycles d'études (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Dans sa formation, l'étudiant peut mettre l'accent sur l'international en combinant une majeure en histoire avec une mineure ou un certificat approprié, comme les certificats en langues étrangères, le certificat en géographie internationale ou la mineure en science politique. Il pourra aussi choisir la concentration de premier cycle en études américaines. L'étudiant peut également s'inscrire aux écoles d'été en Allemagne, en Italie ou en Grèce. Des bourses de mobilité sont offertes pour faciliter les stages d'études à l'étranger.

STAGES

Le Musée McCord accueille deux étudiants par trimestre pour une activité de stage (HIM114G) qui est créditée dans le cheminement du baccalauréat en histoire. Par le passé, des étudiants ont réalisé des projets dans les musées et ont dressé l'historique de quartiers ou d'organismes.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en histoire	
Demandes :	126 (hiver 2011)
	450 (automne 2011)
Majeure en histoire	
Demandes :	20 (hiver 2011)
	34 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, société historique, centre de recherche en histoire, etc.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent culturel, agent de recherche (pour des organismes, des municipalités, des quartiers), animateur ou guide dans les musées ou les parcs, archiviste, conseiller en histoire, conservateur, directeur de musée, enseignant (au collégial), gestionnaire de sites historiques, journaliste, chercheuse (pour des émissions de radio, des films, etc.).

Le programme offre une formation générale qui mène à une grande variété de postes. Par exemple, des diplômés occupent aujourd'hui des emplois en relations publiques ou dans la fonction publique : certains sont attachés politiques sur la scène provinciale, alors que d'autres travaillent au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à la CREPUQ, ou à Bibliothèque et Archives Canada.

Plusieurs finissants sont tentés par le domaine de l'enseignement. Il faut noter que l'enseignement de niveau secondaire requiert un baccalauréat en enseignement secondaire. L'enseignement en histoire au niveau collégial exige, pour la plupart du temps, une formation de deuxième cycle. Par contre, le bachelier pourra trouver des postes faisant appel à sa formation en histoire dans des firmes de production documentaire, dans les centres d'interprétation du patrimoine, dans les parcs nationaux, dans les musées ou dans les médias. Enfin, le diplômé pourra parfaire sa formation par des études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en histoire (profil recherche ou profil histoire appliquée)
- Maîtrise en muséologie
- Maîtrise en philosophie
- Maîtrise en science politique
- Maîtrise en sciences des religions

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

- À l'exception des cours en Histoire des sciences et des cours thématiques, les cours siglés dans la série HIS4000 sont des cours de deuxième niveau pour lesquels il est conseillé d'avoir suivi le cours d'introduction de la série des cours HIS2000 correspondant.
- Pour s'inscrire aux cours-ateliers (troisième niveau), il faut avoir réussi vingt cours (60 crédits).
- Pour s'inscrire aux cours de recherche (troisième niveau), il faut avoir réussi vingt cours (60 crédits).

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

BACCALURÉAT EN HISTOIRE (7758)

Les dix cours suivants (30 crédits):

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
un cours d'introduction parmi les suivants:	
HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine

ou

HIS2630 L'Asie et le monde. Cours d'introduction

ou

HIS2665 Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Pour compléter son programme, l'étudiant doit choisir :

- un cours en histoire des sciences (dans la série 4700) ou un cours thématique (dans la série 4800) (3 crédits)
- dix autres cours en histoire (cheminement A) ou neuf autres cours en histoire (cheminement B) HIS2000 et HIS4000
- deux cours ateliers de 3^e niveau (siglés dans la série HIS5000) (6 crédits)
- un cours de recherche siglé dans la série HIS5000 (cheminement A) ou deux cours de recherche siglés dans la série HIS6000 (cheminement B), à suivre après avoir réussi au moins 20 cours universitaires.
- six cours choisis dans une discipline autre que l'histoire.

Notes :

- Le cours HIS1100 doit être suivi dès la première inscription.
- Les huit cours obligatoires d'introduction doivent être suivis au début du cheminement dans le programme.
- Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi douze cours (36 crédits).
- Pour faire les deux cours de recherche HIS6001 et HIS6002 (cheminement B), les étudiants doivent avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3.
- Il est recommandé de profiter des cours choisis dans une discipline autre que l'histoire pour acquérir la maîtrise de l'anglais, d'une langue étrangère ou d'une langue ancienne.

MAJEURE EN HISTOIRE (6850)

Les dix cours suivants (30 crédits):

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
Un cours d'introduction parmi les suivants:	
HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine
ou	
HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction
ou	
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Pour compléter son programme, l'étudiant doit choisir:

- un cours en histoire des sciences (dans la série 4700) ou un cours thématique (dans la série 4800) (3 crédits)
- huit autres cours en histoire (siglés dans les séries HIS2000 et HIS4000)
- un cours atelier de 3^e niveau ou un cours de recherche (siglés dans la série HIS5000) (3 crédits)

Notes:

- Le cours HIS1100 doit être suivi dès la première inscription.
- Les huit cours obligatoires d'introduction doivent être suivis au début du cheminement dans le programme.
- Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi douze cours (36 crédits).

LISTE DES COURS

Méthodologie

HIS1100	Initiation au travail historique
HIS4002	Initiation à la connaissance historique
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées
HIS4018	Analyste marxiste de l'histoire
HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIV ^e - XVIII ^e siècles)
HIS4030	Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie

Antiquité

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS4110	Égypte pharaonique: histoire et civilisation
HIS4120	Mésopotamie: histoire et civilisation
HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique: histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique: histoire et civilisation
HIS4162	Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
HIS4163	Mythologie grecque et romaine
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4169	Les sources littéraires et épigraphiques en Antiquité
HIS518X	Cours-atelier en histoire de l'Antiquité
HIS5189	Activité de recherche en Antiquité

Moyen Âge

HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4203	Perceptions et pratiques de l'espace au Moyen Âge
HIS4204	L'aventure scandinave, des Vikings aux Normands
HIS4205	Histoire de la civilisation byzantine
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225	L'Italie médiévale (XIII ^e -XIV ^e siècles)
HIS528X	Cours-atelier en histoire du Moyen Âge
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen Âge

Europe moderne

HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS4242	La Renaissance en Europe
HIS4245	Les réformes religieuses en Europe aux XVI ^e et XVII ^e siècles
HIS4270	État et absolutisme en Europe moderne
HIS4271	L'Europe des Lumières
HIS4289	La Révolution française et l'Empire
HIS529X	Cours-atelier sur la période moderne
HIS5299	Activité de recherche en histoire de l'Europe moderne

Europe contemporaine

HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945
HIS4313	Grande-Bretagne: l'ère victorienne
HIS4314	Histoire de la France au XIX ^e siècle
HIS4316	Histoire de la France au XX ^e siècle
HIS4320	Histoire du libéralisme européen
HIS4328	Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4357	Histoire de l'empire russe des origines à 1917
HIS4358	L'Europe centrale et orientale au XX ^e siècle
HIS4359	Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4475	Histoire de l'intégration européenne
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS539X	Cours-atelier en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'Est
HIS5399	Activité de recherche en histoire contemporaine de l'Europe ou de la Russie et des pays de l'Est

États-Unis

HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
HIS4445	La guerre de Sécession et la reconstruction
HIS4446	Littérature et histoire des États-Unis
HIS5490	Activité de recherche en histoire des États-Unis
HIS549X	Cours-atelier en histoire des États-Unis

Canada-Québec

HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
HIS4501	Histoire du droit québécois et canadien
HIS4502	Inégalités et marginalités en histoire canadienne et québécoise
HIS4503	Histoire de la justice au Québec et au Canada
HIS4504	État, nation et pouvoirs en histoire canadienne et québécoise
HIS4511	L'Atlantique et les colonies françaises de l'Amérique du nord à l'époque moderne
HIS4516	La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
HIS4517	Le Québec, le Canada et l'Empire britannique: de la Conquête au traité de Westminster
HIS4519	Histoire de la consommation au Québec
HIS4522	Religions et cultures dans l'histoire du Québec
HIS4523	Histoire de la famille au Québec: intimité, domesticité, communauté
HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
HIS4526	La société canadienne aux XVII ^e et XVIII ^e siècles
HIS4529	Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII ^e -XXI ^e siècles)
HIS4530	Histoire de la presse au Québec

HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4549	Les villes au Québec et au Canada: histoire et patrimoine
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
HIS4581	1760: la Conquête britannique
HIS4582	1837-1838: les Rébellions
HIS4585	1960: la Révolution tranquille
HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX ^e siècle)
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
HIS4594	Le Québec, le Canada et le monde au XX ^e siècle
HIS4597	Histoire culturelle du Québec
HIS558X	Cours atelier d'histoire du Québec et du Canada
HIS5590	Cours-atelier sur l'historiographie québécoise
HIS5599	Activité de recherche en histoire du Québec et du Canada

Amérique Latine

HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine
HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570: Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4616	Amérique latine: révolutions et contre-révolutions
HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS569X	Cours-atelier en histoire de l'Amérique latine
HIS5688	Activité de recherche en histoire de l'Amérique latine

Asie, Afrique, Proche-Orient

HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient
HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4625	Histoire de l'Asie du Sud-Est contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4639	Histoire des guerres du Vietnam (1945-1991)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
HIS4664	Histoire du Moyen-Orient, XIX ^e -XXI ^e siècles
HIS4665	L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4668	Histoire du Maghreb
HIS4669	Histoire de la Turquie contemporaine
HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
HIS567X	Cours-atelier en histoire du monde non occidental
HIS5679	Activité de recherche en histoire du monde non occidental

Histoire des sciences

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

Cours thématiques

HIS4810	Histoire du livre et de l'imprimé
HIS4820	Sport, politique et société dans le monde contemporain
HIS4830	Histoire des femmes dans une perspective transnationale
HIS4840	Les lieux de mémoire et le patrimoine: commémoration du passé
HIS4850	Histoire globale: transferts, contacts et la naissance du monde contemporain
HIS4860	Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS4870	Réfugiés et exilés en Europe et aux Amériques
HIS4880	Dimensions historiques du politique
HIS6001	Activité de recherche
et	
HIS6002	Activité de recherche (HIS6001)

Autres

HIM114X	Activité sur le terrain
HIS5790	Recherche individuelle dirigée

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en histoire peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés:

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en étude de la population
- Mineure en études classiques
- Mineure en études médiévales
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en géographie internationale
- Certificat en gestion des documents et des archives

- Mineure en histoire de l'art
- Mineure en patrimoine urbain
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en linguistique
- Mineure en sociologie
- Mineure en urbanisme opérationnel

Baccalauréat en linguistique (7640-7642-7644) Majeure en linguistique (6432)

Saisir les mécanismes du langage humain

Téléphone : 514 987-3072
www.linguistique.uqam.ca

Le Baccalauréat en linguistique comporte les profils suivants :

- Linguistique générale (7640)
- Linguistique appliquée à l'acquisition du français langue seconde (7642)
- Rédaction et révision de textes (7644)

Le nom des profils Linguistique appliquée à l'acquisition du français langue seconde et Rédaction et révision de textes figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Le profil Rédaction et révision de textes est offert conjointement avec la TÉLUQ. Il comprend deux spécialisations: rédaction scientifique et rédaction administrative.

GRADE

Le programme de baccalauréat en linguistique mène au grade de Bachelier ès arts, B.A. La majeure en linguistique, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme de baccalauréat en linguistique comporte 90 crédits. La majeure en linguistique comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme initie l'étudiant à l'étude objective du fonctionnement du langage en lui procurant une formation en grammaire et en linguistique (sémantique du mot et de la phrase, structure des phrases, structure des mots, système sonore du langage).

Le Département de linguistique offre un programme de baccalauréat en linguistique dont le contenu a été entièrement revu et mis à jour, ceci dans le but de créer des profils menant directement à l'exercice d'une profession. Il s'agit d'une formule unique au Québec. Les étudiants ont désormais le choix entre trois profils :

- linguistique générale (7640);
- linguistique appliquée à l'acquisition du français langue seconde (7642);
- rédaction et révision de textes (7644).

Ces profils procurent à l'étudiant une formation pratique dans un domaine de spécialisation comme l'enseignement des langues, la rédaction scientifique ou la rédaction administrative. Par ailleurs, la majeure en linguistique, combinée à un certificat en informatique, procure une formation initiale en traitement automatique des langues.

De façon générale, la première année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances de base en grammaire et en linguistique. La seconde année est centrée sur la spécialisation. En troisième année (sauf pour le profil Rédaction et révision de textes), un projet permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances tout en acquérant une formation à la recherche. Les profils Linguistique générale et Rédaction et révision de textes permettent aussi une formation en langue.

Le programme mène aux études de cycles supérieurs en linguistique théorique, en linguistique appliquée et en didactique des langues.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'étudiant a accès à de nombreux cours optionnels dans les domaines, entre autres, de la psycholinguistique, de la sociolinguistique, de la psychologie et de la lexicologie.
- ↳ Le programme permet l'étude d'une langue supplémentaire. Selon le profil choisi, l'étudiant pourra parfaire ses connaissances de l'allemand, de l'anglais, de l'arabe, du chinois, du japonais, du russe, du vietnamien, du latin, du grec ancien ou de la langue des signes québécoise (LSQ).

- ↳ La linguistique est l'un des secteurs d'excellence de l'UQAM. Le Département de linguistique figure parmi les meilleurs au Canada, tant pour la qualité de ses recherches que pour celle de ses professeurs.
- ↳ La direction du programme encourage les étudiants qui le désirent à participer à des échanges universitaires avec des universités étrangères. Entre autres, le département a une entente spécifique avec l'université de Constance, qui permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de l'allemand et de la linguistique. (Particulièrement intéressant pour les étudiants du profil Linguistique générale ayant fait deux cours d'allemand (crédités) et pour les étudiants de la majeure combinée avec un certificat en langue et culture allemande).
- ↳ Les cours du programme développent l'observation scientifique des phénomènes linguistiques ainsi que la capacité à travailler en équipe.
- ↳ Le profil Linguistique générale comporte un projet de recherche de fin d'études qui permet aux étudiants de développer leurs habiletés en recherche, en rédaction et en présentation orale.
- ↳ L'UQAM offre des programmes en linguistique aux trois cycles d'études : baccalauréat majeure, mineure, maîtrise et doctorat en linguistique.

STAGES

Le profil Linguistique générale comporte un stage d'observation et de recherche optionnel.

Le programme donne la possibilité à l'étudiant qui le désire de faire un stage de 135 heures à l'extérieur de l'université (par exemple, en orthophonie, en rédaction/révision de texte ou en linguistique et informatique) ou dans un projet de recherche à l'intérieur de l'université.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Certains cours du programme ne s'offrent que le jour.
Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant ne pourra pas terminer ses études dans un délai de vingt-quatre mois.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats doivent être en mesure de lire des textes scientifiques en anglais. Le niveau minimal attendu est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Baccalauréat en linguistique	
Demandes :	253
Majeure en linguistique	
Demandes :	32

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans en entreprise.

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Analyste de textes par ordinateur, concepteur de logiciels de correction, concepteur de matériel didactique, conseiller linguistique en milieu scolaire, correcteur, interprète, journaliste, linguiste, rédacteur, réviseur, sous-titreur, spécialiste de la reconnaissance automatique de la parole (chez Bell par exemple), terminologie, traducteur.

Les entreprises de développement de logiciels sont de plus en plus à la recherche de linguistes ayant développé des compétences dans le domaine de l'informatique. En guise d'exemple, depuis des années, Microsoft embauche des linguistes pour développer les outils de correction grammaticale qui accompagnent ses logiciels. Par ailleurs, plusieurs petites entreprises embauchent ces professionnels comme consultants. Ils peuvent travailler également sur des projets de reconnaissance de la parole ou sur le développement des moteurs de recherche sur Internet.

De plus, un profil ou certificat dans une langue moderne (par exemple, espagnol ou allemand) ouvre les portes à l'enseignement de cette langue au collégial ou dans des entreprises.

Linguistique générale :

Les étudiants de ce profil poursuivent habituellement leur cheminement vers les études de cycles supérieurs, menant à une carrière en recherche à l'université ou en entreprise et à l'enseignement universitaire. Ce profil comporte également les cours préalables à une maîtrise en orthophonie.

Linguistique appliquée à l'acquisition du français langue seconde :

L'enseignement des langues se fait dans les instituts linguistiques et les écoles de langues privées, en entreprise, au cégep, dans les centres culturels, ainsi que dans les universités. Ces emplois sont disponibles au Québec, mais aussi dans le reste du monde.

Rédaction et révision de textes :

Ce profil forme aux tâches suivantes : préparation de la copie, révision structurale ou remaniement d'un texte, révision stylistique d'un manuscrit, réécriture d'un texte, correction d'épreuves et recherche d'informations. Les étudiants sont ainsi préparés à travailler tant dans le secteur public que dans le secteur privé de même que dans le milieu de l'édition et dans les universités. La formation acquise peut également permettre d'œuvrer à titre de travailleurs autonomes.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture
- Programme court, DESS et maîtrise en didactique des langues
- Maîtrise en études littéraires
- Maîtrise en linguistique
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Profil Rédaction et révision de textes (7644) :

- Les cours offerts par la TÉLUQ doivent être suivis selon le calendrier en vigueur à l'UQAM.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALURÉAT EN LINGUISTIQUE

Note : Pour s'inscrire aux cours TELUQ, il faut remplir le formulaire d'entente interuniversitaire disponible à l'adresse suivante : www.registrariat.uqam.ca/entente/index.html

PROFIL LINGUISTIQUE GÉNÉRALE (7640)

Les 17 cours suivants (51 crédits):

LIN1601	Introduction à l'analyse linguistique
LIN1602	Langage, individu et société
LIN1603	La linguistique et ses applications
LIN1604	Courants linguistiques contemporains (LIN1601)
LIN1605	Designs expérimentaux et traitements statistiques en linguistique appliquée
LIN1611	Analyse grammaticale du français écrit 1
LIN1612	Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
LIN1621	Phonétique (LIN1601)
LIN1631	Phonologie (LIN1601)
LIN1641	Morphologie (LIN1601)
LIN1651	Syntaxe (LIN1601)
LIN1661	Sémantique (LIN1601)
LIN1671	Lexicologie (LIN1601)
LIN1681	Sociolinguistique (LIN1601)
LIN1691	Psycholinguistique (LIN1601)

LIM3600 Projet de recherche 1 (LIN1621; LIN1631; LIN1641; LIN1651; LIN1661)

LIM3610 Projet de recherche 2 (LIM3600)

7 cours LIN ou LIM choisis parmi les suivants (21 crédits): Linguistique et langues du monde

LIN2606	Analyse avec informateur (LIN1601)
LIN2607	Analyse de corpus linguistiques (LIN1601)
LIN2622	Phonétique instrumentale (LIN1621)
LIN2662	La pragmatique du langage
ou	
LIN3001	Le langage et ses usages (TÉLUQ)
LIN2682	Langues et enjeux sociopolitiques
LIN2683	Le français en contact (LIN1601)
LIN2684	Démographie et langues au Québec

Langue française

LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009)
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIN2614	Le français du Québec (LIN1601)
LIN2615	Histoire interne du français (LIN1601)
LIN2616	Prononciations du français
LIN2617	Vocabulaire du français
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019; LIN3039)

Apprentissage des langues et psycholinguistique

LIN2623	Phonétique appliquée à l'apprentissage des langues (LIN1621)
LIN2692	Acquisition du langage (LIN1601)
LIN2693	Acquisition des langues secondes (LIN1601)
LIN2694	Linguistique et littérature

Préparation à l'orthophonie

LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009)
LIN2622	Phonétique instrumentale (LIN1621)
LIN2692	Acquisition du langage (LIN1601)
LIN2693	Acquisition des langues secondes (LIN1601)

Stage

LIM3630 Stage

Tout autre cours LIN offert aux étudiants du programme selon les disponibilités et accepté par la direction du programme.

6 cours non LIN (crédits d'ouverture) choisis parmi les suivants (18 crédits): Linguistique et langues du monde

PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique
PHI2015	Pensée critique et argumentation (TÉLUQ)
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCS2013	Documentation et rédaction en sciences sociales (TÉLUQ)

Littérature et langue française

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

Préparation à l'orthophonie

PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
PSY2682	Psychologie du vieillissement
PSY4040	Bases psychobiologiques du comportement
ou	
PSY4042	Neuropsychologie
PSY4050	Psychologie de la perception
PSY4071	Processus cognitifs
MAT2080	Méthodes statistiques
ou	
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines

Apprentissage des langues

BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
COM3030	La communication interculturelle: une introduction (TÉLUQ)
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine

Un maximum de 2 cours de langues parmi les suivants:

SHM5001	Initiation au latin I
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)

Les cours offerts par l'École de langues sont en allemand, arabe, chinois, japonais, LSQ, russe, ou vietnamien.

PROFIL LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À L'ACQUISITION DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE (7642)

Formation en linguistique

Les 12 cours suivants (36 crédits):

LIN1601	Introduction à l'analyse linguistique
LIN1602	Langage, individu et société
LIN1603	La linguistique et ses applications
LIN1605	Designs expérimentaux et traitements statistiques en linguistique appliquée
LIN1611	Analyse grammaticale du français écrit 1
LIN1612	Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
LIN1621	Phonétique (LIN1601)
LIN1631	Phonologie (LIN1601)
LIN1641	Morphologie (LIN1601)
LIN1651	Syntaxe (LIN1601)
LIN1661	Sémantique (LIN1601)
LIN1671	Lexicologie (LIN1601)

Apprentissage des langues, psycholinguistique et sociolinguistique

5 cours parmi les suivants (15 crédits):

LIN1681	Sociolinguistique (LIN1601)
LIN1691	Psycholinguistique (LIN1601)
LIN2607	Analyse de corpus linguistiques (LIN1601)
LIN2623	Phonétique appliquée à l'apprentissage des langues (LIN1621)
LIN2692	Acquisition du langage (LIN1601)
LIN2693	Acquisition des langues secondes (LIN1601)
LIN2694	Linguistique et littérature

Formation en didactique des langues

Les 9 cours suivants (27 crédits):

DDL1140	Didactique du français langue seconde: compréhension et production orales (ou concomitant: LIN1400 ou LIN1631)
DDL1480	Les grandes tendances en didactique des langues
DDL2242	Didactique de la lecture en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL2243	Didactique de l'écriture en français langue seconde (LIN1400 ou LIN1612 ou LIN2009)
DDL2244	Évaluation des compétences en français langue seconde (LIN1400 ou DDL1140)
DDL3145	Didactique du français langue seconde: grammaire (LIN1612 ou LIN2009)
DDL5400	Didactique du français langue seconde aux adultes (DDL1480)
DDL6410	Didactique du français langue seconde et technologies de la communication
DLS4700	Stage en enseignement du français langue seconde

Cours complémentaires (12 crédits)

4 cours parmi les suivants:

Les autres cours LIN

ou

COM3030	La communication interculturelle: une introduction (TÉLUQ)
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)

PROFIL RÉDACTION ET RÉVISION DE TEXTES (7644)

Note : Ce profil ne permet pas l'entrée automatique à la maîtrise en linguistique. Pour accéder à la maîtrise, l'étudiant doit faire les cours LIN1621, LIN1631, LIN1641, LIN1651, LIN1661, (cours complémentaires).

Formation en linguistique

Les sept cours suivants (21 crédits):

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009)
LIN1601	Introduction à l'analyse linguistique
LIN1603	La linguistique et ses applications
LIN1681	Sociolinguistique (LIN1601)
LIN2617	Vocabulaire du français
LIN2662	La pragmatique du langage
ou	
LIN3001	Le langage et ses usages (TÉLUQ)

Formation en traduction et révision de textes

Les cinq cours suivants (15 crédits):

LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)
LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019; LIN3039)
LIT2018	Révision et édition de textes
TRA4010	La traduction vers le français: une introduction (TÉLUQ)

Formation en rédaction professionnelle

Les 4 cours suivants (12 crédits):

FRA3008	Écriture de communication (TÉLUQ)
LIN3003	Les industries de la langue (TÉLUQ)
PHI2015	Pensée critique et argumentation (TÉLUQ)
SCS2013	Documentation et rédaction en sciences sociales (TÉLUQ)

Formation en langue

2 cours d'anglais écrit (lecture/écriture/grammaire) de niveau 4000 (6 crédits). (Voir École de langues).

Note: L'étudiant qui a un niveau équivalent à la réussite du niveau 4000 en anglais écrit attesté par un résultat du test de l'École de langues peut remplacer l'un ou l'autre de ces cours par l'un des cours suivants ou par deux cours d'une autre langue vivante.

LIN1132	English Academic Research and Writing
LIN1133	Advanced English Grammar

A) Spécialisation en rédaction scientifique

Le cours suivant (3 crédits):

FRA3007	Rédaction scientifique et technique (TÉLUQ)
---------	---

Trois cours parmi les suivants (9 crédits):

BIO1003	Environnement et santé
BIO5091	Introduction à l'étude du comportement animal
ECO1470	Écologie, économie et environnement
ENV1101	L'environnement: un système, une ressource (TÉLUQ)
FSM2001	L'être humain et son environnement
FSM4000	Sciences et société
GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1062	Le système climatique global
SCI1002	Sciences et cultures (TÉLUQ)
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)
SCT3532	Les origines de l'espèce humaine
SHS2100	Société et sociétés (TÉLUQ)

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

OU

B) Spécialisation en rédaction administrative (4 cours)

Le cours suivant (3 crédits):

FRA3006	Rédaction administrative (TÉLUQ)
---------	----------------------------------

Trois cours parmi les suivants (9 crédits):

ADM1013	Comportement organisationnel (TÉLUQ)
ADM3010	Éthique et administration (TÉLUQ)
COM1070	Communication efficace: un outil de gestion
COM5000	Communication dans les organisations (TÉLUQ)
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
ORH2100	Entreprise et société
POL1500	Introduction à l'administration publique

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

Cours complémentaires

Six cours parmi les suivants (18 crédits):

Formation en linguistique requise pour le passage à la maîtrise en linguistique:

LIN1621	Phonétique (LIN1601)
LIN1631	Phonologie (LIN1601)
LIN1641	Morphologie (LIN1601)
LIN1651	Syntaxe (LIN1601)
LIN1661	Sémantique (LIN1601)

Autres cours complémentaires:

LIN1602	Langage, individu et société
LIN1671	Lexicologie (LIN1601)
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIN2614	Le français du Québec (LIN1601)
LIN2615	Histoire interne du français (LIN1601)
LIN2694	Linguistique et littérature
Tout autre cours LIN	offert aux étudiants du programme selon les disponibilités.
SHM5001	Initiation au latin I
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)
LIM3630	Stage

Deux cours libres (6 crédits).

MAJEURE EN LINGUISTIQUE (6432)

Les 10 cours suivants (30 crédits) :

LIN1601	Introduction à l'analyse linguistique
LIN1602	Langage, individu et société
LIN1603	La linguistique et ses applications
LIN1611	Analyse grammaticale du français écrit 1
LIN1612	Analyse grammaticale du français écrit 2 (LIN1611 ou LIN1113)
LIN1621	Phonétique (LIN1601)
LIN1631	Phonologie (LIN1601)
LIN1641	Morphologie (LIN1601)
LIN1651	Syntaxe (LIN1601)
LIN1661	Sémantique (LIN1601)

8 cours parmi les suivants (24 crédits) :

Langue française:

LIN2607	Analyse de corpus linguistiques (LIN1601)
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIN2614	Le français du Québec (LIN1601)
LIN2615	Histoire interne du français (LIN1601)
LIN2616	Prononciations du français
LIN2617	Vocabulaire du français

Langue et société:

LIN1681	Sociolinguistique (LIN1601)
LIN2682	Langues et enjeux sociopolitiques
LIN2683	Le français en contact (LIN1601)

Psycholinguistique et apprentissage des langues

LIN1605	Designs expérimentaux et traitements statistiques en linguistique appliquée
LIN1671	Lexicologie (LIN1601)
LIN1691	Psycholinguistique (LIN1601)
LIN2623	Phonétique appliquée à l'apprentissage des langues (LIN1621)
LIN2692	Acquisition du langage (LIN1601)
LIN2693	Acquisition des langues secondes (LIN1601)
LIN2694	Linguistique et littérature
SCI1013	Introduction aux méthodes de recherche scientifique (TÉLUQ)

Projet

LIM3600	Projet de recherche 1 (LIN1621; LIN1631; LIN1641; LIN1651; LIN1661)
LIM3610	Projet de recherche 2 (LIM3600)

ou tout autre cours LIN offert aux étudiants selon les disponibilités et accepté par la direction du programme.

Note: Les cours LIM3600 et LIM3610 doivent obligatoirement être pris la même année académique.

Deux cours libres (6 crédits).

Baccalauréat en philosophie (7796) Majeure en philosophie (6510)

Apprendre à réfléchir

Téléphone : 514 987-3629

GRADE

Le Baccalauréat en philosophie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.
La Majeure en philosophie, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en philosophie comporte 90 crédits.
La majeure en philosophie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de donner une solide formation générale en philosophie, autant par la connaissance de l'histoire que par la discussion des questions actuelles. Il vise à transmettre des concepts, des thèmes, des méthodes, des thèses et des théories philosophiques. Il permet également à l'étudiant de développer des habiletés dans la réflexion critique par l'étude de l'argumentation et de l'interrogation philosophiques. La première année vise l'acquisition des connaissances de base en philosophie; la deuxième année permet une spécialisation dans l'un des champs d'études abordés par le programme; et la troisième année est consacrée aux cours libres ou à la mineure (voir les détails ci-dessous).

PARTICULARITÉS

- Le programme comporte un solide tronc commun de neuf cours d'introduction aux domaines fondamentaux de la philosophie.
- Le programme de baccalauréat comporte quatre activités de formation sur mesure : deux cours de lectures dirigées, individuels ou en petits groupes, et deux stages en enseignement de la philosophie dans un cégep.
- La formation privilégie deux axes : 1) la philosophie de la raison théorique, qui se concentre sur l'étude des sciences du langage, l'épistémologie, la philosophie du langage, la philosophie de l'esprit et la logique; 2) la philosophie de la raison pratique, qui englobe l'éthique, la philosophie politique, la philosophie du droit et la philosophie de la culture.
- Des séminaires d'auteurs sont offerts, notamment sur Platon, Aristote, Descartes, Kant, Hegel, Heidegger et Nietzsche. De plus, une fois par année, le Département offre un séminaire sur un auteur ainsi qu'un atelier sur un sujet qui sont choisis, tous les deux, par les étudiants.
- Le monitorat de programme, une formule d'encadrement axée sur l'étudiant et ses apprentissages, est assuré par un diplômé en philosophie.
- Le Département offre chaque année trois bourses d'études aux étudiants de premier cycle, dont une réservée à un étudiant de première année.
- Un concours de textes philosophiques offrant plusieurs prix d'excellence est organisé chaque année par l'Association des étudiants de philosophie et par le comité de programme de premier cycle.
- Un voyage d'études, habituellement en Grèce ou en Italie, est organisé tous les deux ans au mois de mai, en collaboration avec les Départements d'histoire de l'art et d'histoire. Cette activité très populaire permet d'obtenir entre 3 et 9 crédits.
- La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation ne prévoit pas de concentration ni de profil définis. Par contre, elle aborde différents champs d'études : philosophie et philosophie politique et sociale; ontologie, métaphysique et esthétique; logique et philosophie du langage; épistémologie et théorie de la connaissance; anthropologie philosophique et philosophie de l'esprit; éthique et théorie de l'action.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Le jumelage de la majeure en philosophie avec le certificat en géographie internationale pourrait être une voie intéressante pour les étudiants qui désirent élargir leur champ de réflexion. En philosophie, la réflexion sur les fondements idéologiques et paradigmatiques des modes d'organisation de l'environnement international, sur les savoirs fondateurs qui légitiment le «nouvel ordre global» et les récentes contributions théoriques sur la compréhension du «Monde» et de son avenir probable gagnent à être enrichies par la pensée géopolitique et les nouveaux courants de la géographie politique qui ont connu un renouveau ces dernières années.

STAGES

Le programme de baccalauréat en philosophie comporte deux stages d'enseignement au niveau collégial, qui sont facultatifs. Ils durent un trimestre chacun et peuvent être suivis aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été. Ces stages sont des prérequis pour la concentration en enseignement de la philosophie du programme de maîtrise en philosophie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en philosophie	
Demandes :	48 (hiver 2011)
	183 (automne 2011)
Majeure en philosophie	
Demandes :	10 (hiver 2011)
	11 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou
EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir enseigné ou avoir travaillé dans un domaine où l'on fait appel à une réflexion de type philosophique.

ou
ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou
ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Là où l'esprit d'analyse, la logique et le raisonnement sont de rigueur, le philosophe sera utile. Le programme de philosophie prépare l'étudiant à l'enseignement et à la recherche ou sert de complément à d'autres formations. En effet, un nombre croissant de diplômés entreprennent avec succès des carrières dans l'administration publique et parapublique ou dans l'entreprise privée. Ce sont des secteurs où les habiletés intellectuelles acquises en philosophie sont de plus en plus appréciées.

Dans cette optique, on peut associer à des études fondamentales en philosophie une formation complémentaire, plus appliquée, dans une autre discipline, comme par exemple, la gestion, l'informatique ou le journalisme.

Avec l'augmentation des besoins en éthique, la philosophie tend actuellement à pénétrer des professions, notamment dans le domaine des sciences. De plus, le renouvellement du corps professoral dans les cégeps laisse entrevoir une demande importante de professeurs de philosophie dans les années qui viennent.

Selon la direction du programme, l'obtention d'une maîtrise en philosophie augmente considérablement les chances des bacheliers de trouver un emploi à plein temps lié à leur domaine d'études.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programmes courts en sciences humaines
- Maîtrise dans toute discipline en sciences humaines
- Maîtrise en philosophie (concentration enseignement collégial de la philosophie)
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun - les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

PHI1100	Initiation au travail intellectuel en philosophie
PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1007	Introduction à la logique
PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique
PHI1009	Introduction à l'éthique

Cours à option

Auteurs : deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

PHI4009	Husserl
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
PHI4012	Descartes
PHI4013	Kant
PHI4014	Hegel
PHI4015	Marx
PHI4016	Freud
PHI4017	Nietzsche
PHI4018	Heidegger
PHI4019	Wittgenstein
PHI403X	Séminaire d'auteurs

Époques : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

PHI2080	Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle

PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle

Traditions et institutions : un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS4200	Histoire du métier de philosophe
PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI421X	Pensées non occidentales
SOC4214	La philosophie et ses institutions

Champs, 5 cours parmi les suivants, dans 4 champs différents (15 crédits) :

Philosophie politique et sociale

PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
ou le cours SOC4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
ou le cours HIS4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI5059	Philosophie du droit
ou le cours JUR6005	Philosophie du droit

Ontologie, métaphysique et esthétique

PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI4048	Esthétique
PHI4138	Concepts de l'ontologie analytique
PHI4333	Philosophie et littérature
ou le cours LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430; LIT1555)

Logique et philosophie du langage

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)

Épistémologie et théorie de la connaissance

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3505	Théories de l'interprétation

Anthropologie philosophique et philosophie de l'esprit

PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives

Éthique et théorie de l'action

PHI3506	Méta-éthique (PHI1009)
PHI3511	Théories de l'action
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale

Six cours choisis parmi tous les cours à option énumérés précédemment ou parmi les suivants (18 crédits) :

PHI5010	Atelier de recherche
PHI604X	Voyage d'étude
PHI6100	Lectures dirigées I
PHI6101	Lectures dirigées II (PHI6100)
PHS6002	Stage d'enseignement collégial de la philosophie I (stage d'observation)
PHS6003	Stage d'enseignement collégial de la philosophie II (PHS6002)

Six cours libres non siglés PHI ou PHS choisis dans l'ensemble des disciplines (18 crédits).

A) Il est suggéré aux étudiants de choisir ces cours dans l'un et/ou l'autre des deux profils suivants :

1. Profil général

ECO3062	La pensée économique jusqu'au XIX ^e siècle (ECO1012 ou ECO1300 ou l'autorisation du responsable du programme.)
ECO4062	La pensée économique au XX ^e siècle (ECO3062)
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation

HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430; LIT1555)
POL3262	Religion, politique et société
REL2307	Sacré et littérature
POL5091	Théories de l'État
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6107	L'école de Francfort

2. Enseignement de la philosophie au collégial

DID1230	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
EFA4626	Stratégies pédagogiques à l'éducation des adultes en milieu scolaire
FPE2150	Fondements de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE4250	Éducation, épistémologie et métacognition
FPE4520	Évaluation des apprentissages au secondaire
FPT6291	Stage de microenseignement
HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PSY2010	L'adolescence
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4120	Psychologie sociale
PSY4160	Psychologie, culture et ethnicité
SOC1200	Sociologie de l'éducation

B) L'étudiant peut également suivre les cours de langues les plus pertinents pour leurs intérêts spécifiques de formation en philosophie.

MAJEURE :

Neuf cours du tronc commun (27 crédits)
 Deux cours dans le bloc Auteurs (6 crédits)
 Un cours dans le bloc Époques (3 crédits)
 Un cours dans le bloc Traditions et institutions (3 crédits)
 Sept cours de champs, dans au moins 4 champs différents (21 crédits).

Les étudiants inscrits dans la majeure ne choisissent que des cours siglés PHI ou PHS dans les cours de champs.

* Pour la liste des cours, il faut se référer à celle du Baccalauréat en philosophie ci-haut.

Note : L'étudiant inscrit à la majeure en philosophie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :

- Certificat en allemand
- Certificat en anglais
- Certificat en espagnol
- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Mineure en études urbaines
- Certificat en géographie internationale
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en science politique
- Mineure en linguistique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en sociologie

Baccalauréat en psychologie (7733)

Comprendre les comportements humains

Téléphone : 514 987-3613

GRADE

Bachelier ès sciences, B.Sc.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation de base à la fois générale et scientifique. L'histoire de la psychologie, l'épistémologie, la méthodologie y sont abordées ainsi que divers domaines et approches en psychologie. La première année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances fondamentales, alors que les deuxième et troisième années permettent à l'étudiant de mieux connaître des approches et domaines particuliers.

PARTICULARITÉS

- L'étudiant doit suivre, dès le premier trimestre, un cours de sensibilisation aux pratiques de la psychologie qui l'amènera, entre autres, à rencontrer des psychologues pratiquant dans différents milieux (industriel/organisationnel, santé, éducation, pratique privée, communautaire) et à prendre connaissance des travaux de recherche des professeurs du Département. Ce cours permettra à l'étudiant de mieux orienter son cheminement dans le programme.
- L'UQAM est l'université québécoise qui offre le plus de spécialisations dans son programme de psychologie. Au baccalauréat, l'étudiant peut acquérir un début de formation dans l'une des huit sections suivantes : approche cognitive et comportementale, neuropsychologie, psychodynamique, psychologie communautaire, psychologie du développement, psychologie en éducation, psychologie humaniste et psychologie sociale. Elle est la seule à offrir la section psychologie communautaire.
- Chacune des sections comporte un cours Atelier d'observation. Ce cours, unique à l'UQAM, est très apprécié des étudiants. Il consiste en une initiation à l'observation en milieu d'intervention ou de recherche en prenant connaissance, entre autres, des méthodes de travail, des problèmes et des relations interpersonnelles. Différentes approches pédagogiques sont utilisées à cette fin, par exemple, exposés et discussions en présence de spécialistes, simulations, jeux de rôle et participation à des activités de recherche.
- Les étudiants de troisième année qui se destinent à une carrière universitaire peuvent réaliser une activité de recherche, ou thèse de spécialisation, analyse des résultats et rédaction d'un rapport de recherche, sous supervision individuelle. L'étudiant qui n'emprunte pas cette voie doit suivre trois cours optionnels pour élargir ses horizons ou amorcer sa spécialisation.
- Les cours de spécialisation sont donnés à de petits groupes, dont la taille varie habituellement entre quinze et trente étudiants.
- Bien que le baccalauréat ne soit pas une formation terminale, le programme permet au finissant d'intégrer le marché du travail à titre d'intervenant ou d'agent de relations humaines.
- Le Département de psychologie offre des bourses d'entrée aux étudiants qui ont obtenu les meilleures cotes R au cégep. Le nombre de bourses remises varie d'une année à l'autre. À titre d'exemple, 20 bourses de 500 \$ ont été remises l'an dernier.
- L'étudiant qui complète son baccalauréat à l'UQAM peut être admis au doctorat sous certaines conditions. La formation continue baccalauréat-doctorat s'échelonne sur une période allant de sept à dix ans (trois ans de baccalauréat et de quatre à sept ans de doctorat selon le profil).

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Bien que le baccalauréat en psychologie soit un programme de formation générale, il permet d'acquérir un début de spécialisation dans l'un des domaines suivants :

- Approche cognitive et comportementale
- Neuropsychologie
- Psychodynamique
- Psychologie communautaire
- Psychologie du développement
- Psychologie en éducation
- Psychologie humaniste
- Psychologie sociale

Approche cognitive et comportementale : petite enfance et famille; intervention cognitive et comportementale; médecine comportementale et santé; théorie et méthodologie de l'analyse du comportement.

Neuropsychologie : réadaptation des cérébrolésés; syndromes neuropsychologiques des alcooliques; schizophrènes, etc.; mémoire; perception et production du langage chez des populations normales et cérébrolésées.

Psychodynamique et psychologie humaniste : pratique clinique de la psychanalyse et de la psychologie humaniste (paternité, narcissisme, etc.), des processus d'identité et de croissance; analyse et développement des services de santé mentale (institutions, alternatives en santé mentale).

Psychologie communautaire : santé mentale et physique; psychologie des relations familiales et du couple; adaptation des différentes communautés culturelles; prévention du suicide; transfert des connaissances entre les milieux de la recherche et de l'intervention.

Psychologie en éducation : étude des contextes éducatifs et des liens entre l'enseignement, l'apprentissage et le développement; intervention auprès de populations spéciales en milieu scolaire.

Psychologie du développement : développement socioaffectif de l'enfant; développement cognitif humain et animal; raisonnement formel; développement du langage; vieillissement.

Psychologie sociale : relations intra et intergroupes; relations interpersonnelles; émotion; motivation sociale; attitudes et cognitions sociales.

Le Département offre également la spécialisation en **psychologie industrielle-organisationnelle** en collaboration avec l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

STAGES

Le programme ne comporte pas de stage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Connaissance de l'anglais

Les études de psychologie exigent la lecture de textes en anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012	:	180
Hiver 2012	:	40 (Base DEC et études universitaires seulement)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes	:	875
Refus	:	290
Offres d'admission	:	584 (67 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Détenir une cote de rendement minimale de 25 et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MAT360-300 et MAT201-300 et un cours parmi les suivants : BIO101-301 (objectifs de formation 01Y5 ou 022V ou leur équivalent*) ou 401 ou 911 ou 921.

* Le Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep est disponible à l'adresse www.registrariat.uqam.ca

Sélection :

La sélection se fait à 100 % sur la cote de rendement.
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,0

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la cote R sera jugée insuffisante pour permettre leur admission, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

ou EXPÉRIENCE

Il n'y a des admissions sur cette base qu'à l'automne.
Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées.
Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission. (voir remarque Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après).

Sélection : 100 %

Le candidat est convoqué à passer les tests d'aptitudes et de connaissances couvrant les domaines suivants :

- connaissances et culture générales : 33,3 %
- connaissances en psychologie : 33,3 %
- scolarités : 33,3 % (Vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales.)

Pour être considéré admissible, le candidat doit obtenir une note minimum dans chacun de ces trois domaines.

Connaissances en psychologie : 33,3 %

Test vérifiant votre connaissance de la psychologie universitaire et des milieux de travail du psychologue professionnel.

Exemple de question posée dans le test de connaissances en psychologie :

Qui, parmi les suivants, est un théoricien behavioriste?

- Abraham Maslow;
- Burrhus F. Skinner;
- Carl Rogers;
- Alfred Adler.

Durée du test : Environ quarante minutes.

Les tests sont objectifs (questions à choix multiple).

ou ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne cumulative d'au moins 75 % ou 3,15 sur 4,3 (voir remarque Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec ci-après).

Sélection : 100 %

Dossier universitaire (100 %)

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,15/4,3
Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 75 % est exigée. (voir remarque Bases Expérience, Universitaire et Études hors Québec ci-après).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante, seront convoqués aux tests prévus pour les candidatures adultes. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests (voir Sélection Base Expérience).

Bases Expérience, Études universitaires et Études hors Québec

Le tronc commun obligatoire du programme de baccalauréat en psychologie inclut un cours de statistiques appliquées (PSY4031 - Analyse quantitative en psychologie). Ce cours présuppose des connaissances élémentaires en statistiques, équivalentes à celles acquises dans les cours de niveau collégial MAT360-300 et MAT201-300. L'étudiant qui s'inscrit au cours PSY4031 a la responsabilité de s'assurer qu'il possède ces connaissances élémentaires.

Remarque particulière :

Les étudiants admis sur les bases Études universitaires, Expérience et Études hors Québec doivent passer et réussir le test de connaissances en statistiques pour pouvoir s'inscrire au cours PSY4031 du tronc commun.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Administrateur de tests, agent de liaison, agent de probation, agent de relations de travail, agent de relations avec les employés, agent de ressources humaines, chroniqueur dans les médias, conciliateur, conseiller en emploi, conseiller en placement externe, délégué à la jeunesse, intervenant communautaire, intervenant dans les services aux étudiants, intervenant dans les centres jeunesse et les centres de réadaptation.

Une enquête réalisée par le ministère de l'Éducation en 2005 révèle un écart important entre les diplômés du premier et du deuxième cycle, en ce qui concerne l'insertion professionnelle dans un emploi lié au domaine d'études. En fait, très peu de finissants choisissent d'intégrer le marché du travail après le baccalauréat. Le taux de placement s'élevé à plus de 90 % pour les détenteurs d'un diplôme de cycle supérieur.

En outre, de plus en plus de diplômés se retrouvent dans des milieux nouveaux, tels que les entreprises, les palais de justice, les agences de publicité et tous les domaines en rapport avec la qualité de vie des personnes.

Le bachelier en psychologie peut accéder plus facilement au marché du travail en suivant une formation complémentaire, par exemple, en animation, en gérontologie, en toxicomanie ou en santé mentale.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en études sur la mort
- Programme court en mentorat
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Maîtrise en carriérolgie
- Maîtrise en administration des affaires (MBA)
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie
- Maîtrise en sexologie
- Maîtrise en travail social
- DESS en évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une déficience intellectuelle (DI)
- DESS en intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED)

Études de 3^e cycle à l'UQAM

- Doctorat en psychologie (cheminement continu, admission après le baccalauréat)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire après l'obtention de leur baccalauréat en psychologie à un programme d'étude de cycle supérieur dans un autre domaine (par exemple, la maîtrise en carriérolgie, la maîtrise en sexologie ou en travail social) sont invitées à consulter la direction des programmes de 1^{er} cycle en psychologie, en particulier pour le choix de leurs cours libres et hors champ.

L'obtention du baccalauréat ne garantit pas l'admission aux études de cycles supérieurs en psychologie à l'UQAM (soit le doctorat en psychologie) et ne permet pas l'accès à l'Ordre des psychologues du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;

les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de textes anglais.

Le candidat a la responsabilité d'acquérir cette capacité de lecture.

Les quatorze cours suivants (42 crédits) :

Intégration

PSM4300 Sensibilisation aux pratiques de la psychologie

Bases générales

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie
PSY4031 Analyse quantitative en psychologie
PSY4130 Introduction à la psychométrie (PSY4031)

Bases biologiques

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception

Bases cognitives et affectives

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage

PSY4071 Processus cognitifs
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Bases individuelles et comportementales

PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4110 Psychopathologie descriptive

Profil régulier : neuf cours choisis comme suit (27 crédits) :
Profil «honours» : huit cours choisis comme suit (24 crédits) :

Bases sociales

Les deux cours suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale
PSY4170 Psychologie communautaire

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Approches

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4181 Psychologie cognitive et comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Domaines

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSY4401 Psychologie clinique
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

Acquisition d'habiletés

Deux cours parmi les suivants pour le profil régulier (6 crédits) :

PSY4501 Méthodes et techniques d'observation (PSY4020)
PSY4502 Laboratoire de recherche expérimentale et quasi-expérimentale (PSY4020)
PSY4503 Méthodes d'enquête (PSY4020)
PSY5070 Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5080 Recherche qualitative (PSY4020)
PSY5860 Théories et techniques de l'entrevue
PSY5871 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'adulte (PSY4130)
PSY5872 Laboratoire de pratique des tests en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4130)
PSY5880 Animation de groupe: théorie et pratique
PSY5890 Utilisations de l'ordinateur en psychologie
PSY5891 Rédaction scientifique en psychologie

• Un cours parmi les suivants pour le profil «honours» (3 crédits) :

PSY5902 Techniques avancées d'analyse quantitative de données (Honours thesis) (PSY4020)
PSY5903 Techniques avancées d'analyse qualitative de données (Honours thesis)

Ateliers d'observation

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

PSM4601 Atelier d'observation en psychologie dynamique (PSM4300)
PSM4603 Atelier d'observation en psychologie humaniste (PSM4300)
PSM4604 Atelier d'observation d'approche cognitive et comportementale (PSM4300)
PSM4605 Atelier d'observation en psychologie du développement (PSM4300)
PSM4606 Atelier d'observation en psychologie en éducation (PSM4300)
PSM4608 Atelier d'observation en neuropsychologie (PSM4300)
PSM4609 Atelier d'observation en psychologie sociale (PSM4300; PSY4120)
PSM4610 Atelier d'observation en psychologie communautaire (PSM4300)

Trois cours choisis dans trois blocs différents, parmi les huit blocs suivants (pour le profil régulier) (9 crédits) :

Deux cours choisis dans deux blocs différents parmi les huit blocs suivants (pour le profil «honours») (6 crédits) :

Bloc A : Psychodynamique

PSY5000 Les écoles psychanalytiques (PSY4140)
PSY5030 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (PSY4140)
PSY5040 Psychopathologie de l'adulte (PSY4140)

PSY5050	Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'adulte
PSY5060	Paramètres psychodynamiques de l'évaluation et de l'intervention chez l'enfant et l'adolescent

- SHM (sciences humaines)
- SOC (sociologie)
- TRS (travail social)

Bloc B : Psychologie humaniste

PSY5020	Développement affectif de l'adulte (PSY4190)
PSY5100	Psychologie humaniste et intervention (PSY4090 ou PSY4190)
PSY511X	Thèmes spéciaux en psychologie humaniste (PSY4190)
PSY5120	Approches phénoménologiques (PSY4190)
PSY5840	Individu créateur et entraînement à la créativité

Bloc C : Psychologie en éducation

PSY5310	Psychologie de l'apprentissage et du développement en éducation
PSY5320	Psychologie de la marginalité en éducation: problèmes cognitifs
PSY5330	Psychologie de la marginalité en éducation: problèmes socio-affectifs
PSY5340	Psychologie de la douance et du talent

Bloc D : Psychologie du développement

PSY5211	Développement cognitif et métacognitif (PSY4071; PSY4100)
PSY5221	Développement social et affectif (PSY4080; PSY4100)
PSY524X	Thèmes spéciaux en psychologie du développement (PSY4100)
PSY5250	Psychologie du développement II (PSY4100)
PSY5740	Le vieillissement dans la société contemporaine

Bloc E : Approche cognitive et comportementale

PSY5400	Analyse fonctionnelle du comportement (PSY4180 ou PSY4181)
PSY5411	Introduction à l'évaluation cognitive et comportementale (PSY4180 ou PSY4181)
PSY5431	Introduction aux stratégies d'intervention cognitives et comportementales (PSY4180 ou PSY4181)
PSY5440	Prévention et intervention auprès de populations à risque (PSY4180 ou PSY4181)
PSY544X	Thèmes spéciaux en psychologie cognitive et comportementale (PSY4180 ou PSY4181)

Bloc F : Neuropsychologie

PSY5510	Psychopharmacologie (PSY4040; PSY4042)
PSY5540	Dysfonctions neuropsychologiques (PSY4040; PSY4042)
PSY556X	Thèmes avancés en psychobiologie (PSY4040; PSY4042)
PSY557X	Thèmes avancés en cognition (PSY4050; PSY4071)
PSY5580	Psychobiologie du développement (PSY4040; PSY4042)

Bloc G : Psychologie sociale

PSY5610	Psychologie des attitudes (PSY4120)
PSY5620	Psychologie des relations interpersonnelles (PSY4120)
PSY5630	Psychologie de la communication (PSY4120)
PSY565X	Thèmes spéciaux en psychologie sociale (PSY4120)
PSY5660	Psychologie des relations intergroupes (PSY4120)

Bloc H : Psychologie communautaire

PSY5710	Psychologie communautaire: approche préventive (PSY4170)
PSY5730	Psychopathologie sociale
PSY5760	Psychologie de l'environnement
PSY5770	Implantation et évaluation de programme en psychologie communautaire (PSY4170)

Profil «honours (recherche)» :

Le cours suivant (6 crédits):

PSY5900	Activité de recherche en psychologie (Honours thesis) (6 cr.)
---------	---

Profil régulier et profil «honours»

Deux cours hors du champ de spécialisation choisis parmi les cours débutant par les sigles suivants (6 crédits) :

- ANG (anglais)
- ASS (adaptation scolaire et sociale)
- BIO (biologie)
- CAR (développement de carrière)
- COM (communication)
- FEM (études féministes)
- GEO (géographie)
- HIS (histoire)
- JUR (sciences juridiques)
- KIN (intervention en éducation physique)
- LIN (langue et linguistique)
- LIT (études littéraires)
- MOR (morale)
- MUS (musicothérapie)
- ORH (organisation des ressources humaines)
- PHI (philosophie)
- POL (sciences humaines)
- REL (sciences des religions)
- SEX (sexologie)

Deux cours au choix, choisis parmi les cours de premier cycle portant un code autre que PSY et PSM (6 crédits).

Baccalauréat en sciences des religions (7647)

Sonder les mystères du sacré

Téléphone : 514 987-0396

GRADE

Le baccalauréat en sciences des religions mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sciences des religions comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme, d'une durée de trois ans, offre une formation de base dans plusieurs approches reliées au phénomène religieux : histoire comparée des religions, religionologie et sciences humaines des religions.

Au cours de la première année, l'étudiant aura l'occasion de s'initier à l'étude de la religion et au travail universitaire: introduction aux différentes approches de l'étude de la religion; analyse de quelques auteurs importants; panorama des grandes traditions religieuses par l'analyse et l'interprétation religionologique des valeurs, des croyances et des pratiques; et initiation aux exigences du travail universitaire à partir de l'évaluation de l'étudiant. Dès la deuxième année, il assimile les connaissances théoriques et méthodologiques étudiées à l'intérieur de l'atelier d'intégration et d'interprétation, ce séminaire de fin de parcours synthétisant la matière acquise tout au long du programme.

PARTICULARITÉS

- ↳ Les étudiants sont soutenus dans leur projet d'études par des mesures d'encadrement pédagogique. Des ateliers ou encore des sessions d'encadrement individuel sont offerts par des professeurs, des chargés de cours ou des étudiants des cycles supérieurs.
- ↳ À chaque trimestre, l'étudiant aura également à suivre des cours pour lui permettre de perfectionner ses connaissances des religions du monde (par exemple, le christianisme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme) et de la question religieuse en lien avec l'aspect «culture et société» (par exemple, mythologie de la femme, mort, cultures et religions, religion et sexualité).
- ↳ Un voyage d'études crédité est organisé périodiquement. Au cours des dernières années, les étudiants sont allés, entre autres, en Inde, en Grèce et au Moyen-Orient. Ces voyages sont financés par diverses activités, à l'initiative des étudiants.
- ↳ La formation en sciences des religions est offerte aux trois cycles d'études: baccalauréat, maîtrise et doctorat.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis.

Par contre, les deux domaines suivants sont abordés :

- ↳ Religions du monde
 - ↳ Religion, éthique, culture et société.
- Orientation majeure/mineure ou certificat : la majeure en sciences des religions (60 crédits) et différents certificats ou mineures (30 crédits) peuvent être jumelés.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les études en sciences des religions permettent d'acquérir une vue d'ensemble des dynamiques et des mécanismes caractérisant les phénomènes religieux. Elles tiennent compte de la diversité et la complexité de ces phénomènes en les liant à leur contexte géographique et historique. L'étudiant y découvrira des outils pour comprendre le monde actuel d'ici et d'ailleurs. En outre, l'esprit critique encouragé par les programmes de sciences des religions pourra s'appliquer à l'étude des nombreuses interrelations entre religion, politique, culture et éthique qui marquent l'histoire des sociétés.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 50

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et être intéressé par les sciences des religions.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans les écoles ou les hôpitaux, archiviste, intervenant (auprès des personnes âgées ou des personnes issues de communautés ethniques d'immigration récente), journaliste, travailleur de rue, consultant, conseiller dans divers milieux.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Une mineure ou un certificat à caractère plus académique dans une autre discipline prépare non seulement aux études de cycles supérieurs en sciences des religions, mais aussi aux programmes suivants :

- Programme court en études sur la mort
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en philosophie
- Maîtrise en science politique
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'encadrement et d'aide pédagogique dont les modalités seront précisées par la direction du programme de sciences des religions.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

Étude scientifique de la religion

- REL1050 Religion et sciences humaines
REL1060 Mythe, rite et symbole: introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

- REL1080 Histoire du christianisme
REL1090 La Bible

Diversité religieuse

- REL1350 Religions et groupes ethniques
REL1360 Traditions religieuses du monde

Religion, éthique, culture et société

- REL1450 Religion et culture
REL1460 Religion, éthique et société

Intégration, interprétation et synthèse des connaissances acquises

- REL1550 Atelier d'interprétation

Remarque : Les cours des blocs «Tradition chrétienne» et «Religion, éthique, culture et société» ci-dessus ne sont offerts, en alternance, qu'une année sur deux.

Onze cours parmi les deux blocs suivants (33 crédits) :

(Maximum de sept cours par bloc)

Bloc A «Un monde de religions»

- REL2201 Religions du Proche-Orient ancien
REL2202 Religions de l'Occident ancien
REL2203 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2204 Islam
REL2205 Hindouisme
REL2206 Bouddhisme
REL2207 Religions de la Chine et du Japon
REL2208 Le Bouddhisme tibétain
REL2209 Judaïsme
REL2210 Le Pèlerinage
REL2211 La question de Dieu
REL2212 Anthropologie des grands mythes bibliques
REL2213 Les philosophies juives anciennes
REL2214 Les évangiles: formations et formes littéraires
REL2215 Femmes et grandes religions du monde
REL2216 Femmes et mythologies anciennes et actuelles
REL2217 Religion, mondialisation et fondamentalisme
REL2218 Introduction aux méthodes d'analyse des textes religieux anciens
REL2219 Anthropologie de la religion

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Bloc B «Religion, éthique, culture et société»

- MOR2401 Les morales contemporaines et leurs sources
MOR2402 Éthique et société contemporaine
MOR2403 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1810 Dimensions morale et religieuse de la personne
REL2305 Religion au Québec: des origines euro-américaines à nos jours
REL2306 Mythologie et cinéma
REL2307 Sacré et littérature
REL2308 Arts et sacré
REL2309 Religion, politique et société
REL231X Question particulière en religion et culture
REL2316 Mythologies contemporaines
REL2317 Ritualités actuelles
REL2318 Religion, espace public et société
REL2319 Figures du mal dans la culture
REL2610 Religion et psychologie
REL2611 Mort, culture et religion
REL2612 Sciences des religions et sciences de l'action
REL2613 Religion et sociétés contemporaines
REL2614 Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR) en accord avec la direction du programme.

Un étudiant inscrit au baccalauréat en sciences des religions peut suivre jusqu'à douze crédits en formation linguistique (cours de langues modernes ou anciennes). Ces douze crédits seront intégrés comme cours optionnels, soit dans le bloc «Un monde de religions», soit dans celui de «Religion, éthique, culture et société».

Remarque : Les cours optionnels dans ce programme et énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance.

Pour compléter son programme de baccalauréat en sciences des religions, l'étudiant s'inscrit à un ensemble de cours, faisant ou non partie d'une concentration, d'une mineure ou d'un certificat, choisis dans une discipline ou un champ d'études complémentaires (30 crédits).

Certaines des concentrations sont disponibles au sein du baccalauréat en sciences des religions :

- Études anciennes
- Études ethniques
- Études féministes
- Études médiévales
- Études québécoises

Baccalauréat en sexologie (7809)

Favoriser une sexualité en santé

Téléphone : 514 987-3639

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Cette formation d'une durée de trois ans, incluant les stages, conduit à des postes en éducation, en prévention et en relation d'aide dans les milieux de la santé, des affaires sociales, des médias et communautaires. Elle vise, entre autres, l'apprentissage des différentes approches pédagogiques et de relation d'aide en matière de sexualité. Les deux premières années de formation sont consacrées à l'apprentissage des savoirs théoriques et pratiques, préparant l'étudiant à ses stages. Dès la troisième année, l'étudiant entre en stage, et ce, pour toute l'année. C'est une autre étape fort intéressante dans sa formation.

Le diplômé de ce programme sera en mesure d'analyser et de synthétiser des problématiques sexologiques; de communiquer ses connaissances de façon professionnelle; d'évaluer et d'appliquer différents modes d'intervention en éducation, en prévention et en relation d'aide auprès de clientèles de différents milieux sociaux et ethnoculturels.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir ce programme.
- Les professeurs et chargés de cours du programme proviennent de disciplines variées telles que l'anthropologie, les arts, la biologie, la criminologie, l'éducation, l'histoire, la psychologie, la santé publique et la sociologie.
- La formation est axée sur la relation d'aide et sur l'intervention sexologique éducative et préventive. Le programme tient compte des problématiques telles que la santé sexuelle, la diversité sexuelle, les dysfonctions sexuelles, les abus sexuels, le sida et les effets des médicaments sur la sexualité.
- Le contenu des cours du programme sont constamment mis à jour afin de refléter les changements dans la société.
- Les cours du baccalauréat sont donnés à de petits groupes allant de trente à soixante étudiants maximum.
- Certains cours sont offerts le soir ainsi qu'au trimestre d'été afin de faciliter le cheminement des étudiants ayant des horaires particuliers.
- L'étudiant a accès aux nombreuses ressources documentaires du Centre de didactique en éducation sexuelle (CDES) : programmes, matériel de support, publications gouvernementales, documents audio et vidéo, etc. Le CDES permet également à l'étudiant de s'impliquer en assurant une présence au Centre.
- Le monitorat du programme en sexologie, une formule d'encadrement centrée sur l'étudiant et ses apprentissages, est assuré par des étudiants de maîtrise. Les moniteurs reçoivent une formation spéciale pour assister les étudiants et les diriger vers les ressources appropriées en cas de difficulté. Plus spécifiquement, leur mission est de mettre sur pied des moyens et des outils afin de faciliter le passage des étudiants de la théorie à la pratique en vue des stages de fin de parcours et d'accompagner les étudiants quant aux aspects stratégiques de leurs apprentissages universitaires.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants du baccalauréat ont la possibilité de participer à un échange étudiant avec l'Université catholique de Louvain-La-Neuve en Belgique pour un trimestre et de faire les stages prévus au programme à l'étranger.

STAGES

En fin de parcours, la formation prévoit deux stages obligatoires s'échelonnant sur deux trimestres : un stage d'immersion et un stage d'intervention. Chaque stage totalise cent cinquante heures par trimestre, à raison de deux jours par semaine.

De nombreux organismes ayant des mandats différents accueillent les étudiants du baccalauréat qui ont ainsi l'occasion de participer à des activités variées et d'être initiés à diverses pratiques. En voici quelques exemples : animation de groupe ou d'ateliers; relation d'aide dans une perspective d'éducation et d'information; formation d'intervenants; kiosque d'information; conférence; création de matériel didactique; production de bibliographies commentées; et recherche de ressources humaines et matérielles extérieures au milieu.

Des étudiants ont déjà réalisé leurs stages dans les organismes suivants : Action Séro Zéro, Alternative Naissance, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Laurentides-Lanaudière), Centre des femmes de Montréal,

Centre jeunesse de Montréal, CLSC, écoles secondaires, Groupe Amorce (organisme d'intervention en pédophilie), maisons de jeunes, Les Relevailles de Montréal (services d'aide aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 2 ans). Il est également possible d'effectuer un stage à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 150

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 677
Refus : 255
Offres d'admission : 422 (62 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir enseigné, avoir fait de l'animation, du travail communautaire ou avoir travaillé dans un domaine connexe (nursing, relation d'aide, etc.).

Sélection : 100 %

Tests de scolapitudes

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Résultats scolaires

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 2,90/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

Pour l'instant, il n'existe pas d'ordre professionnel des sexologues au Québec. Toutefois, l'Office des professions du Québec soutient présentement les sexologues dans leur démarche d'intégration au système professionnel québécois.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Sexologue éducateur dans les différents milieux de l'éducation (écoles, commissions scolaires, etc.) et dans le réseau de la santé et des affaires sociales (CSSS, Direction de santé publique, organismes communautaires, maisons d'accueil, centres d'hébergement, hôpitaux, etc.), travailleur autonome (agent d'information, conférencier, consultant).

Une formation complémentaire ou connexe peut donner accès à d'autres champs d'activité, tels que la toxicomanie, la criminologie et la santé mentale.

Remarque : Quiconque désire s'orienter vers le counseling et exercer le métier de sexologue thérapeute ou clinicien doit obligatoirement compléter une maîtrise.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court en études sur la mort
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en travail social
- Maîtrise en sexologie

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 25 cours suivants (81 crédits) :

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
PSY2800	Psychopathologie
SEX1000	Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie
SEX1102	Modèles contemporains de santé sexuelle
SEX1103	La sexualité de l'enfant et du préadolescent
SEX1116	Histoire de la sexologie
SEX1117	Anatomie et physiologie de la sexualité
SEX1200	Méthodes et techniques de recherche en sexologie I
SEX1202	Cultures, groupes ethnoculturels et sexualité au Québec
SEX1203	La sexualité de l'adolescent et du jeune adulte (SEX1103)
SEX1204	Les dysfonctions sexuelles
SEX1205	Problématiques sexologiques de la contraception et de la fertilité
SEX2103	Initiation aux techniques d'entrevue sexologique
SEX2104	Problématiques sexologiques des maladies transmissibles sexuellement et du sida (SEX1117)
SEX2105	Troubles de la genitalité et sexualités atypiques
SEX2201	Planification d'une intervention sexologique à des fins éducatives et préventives
SEX2203	Étude des programmes d'intervention sexologique éducative et préventive et des stratégies d'implantation
SEX2206	Sexualité et contrôle social au Québec
SEX2207	Laboratoire d'initiation aux méthodes et techniques d'intervention sexologique éducative et préventive (SEX2201)
SEX2208	Modèles de relation d'aide et d'intervention individualisée (SEX2103)
SEX3101	Intervention sexologique en milieu social (Stage I) (6 cr.) (COM1125; SEX2103; SEX2201; SEX2203; SEX2207; SEX2208)
SEX3103	La sexualité de l'adulte et de la personne âgée (SEX1203)
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels
SEX3201	Intervention sexologique en milieu social (Stage II) (6 cr.) (SEX3101)
SEX3203	Intégration et maturation professionnelle

Note: Le cours SEX1000 *Introduction aux études et à la pratique professionnelle en sexologie* doit être suivi au premier trimestre d'entrée dans le programme.

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

JUR1044	La sexualité et la loi
POL1800	Éléments de statistiques pour les sciences humaines
PSY3731	Normalité et déviance; étude approfondie de la personnalité I: l'enfant et l'adolescent
PSY3741	Normalité et déviance; étude approfondie de la personnalité II: l'adulte
REL3322	Religion et sexualité
SHM4000	Homosexualité et société
SHM4001	Discours contemporains sur les orientations sexuelles
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

SEX4001	Introduction à la croissance personnelle I
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SEX4003	Sexologie et condition masculine
SEX4004	Méthodes et techniques de recherche en sexologie II (SEX1200)
SEX4005	Composantes neurologiques et comportementales de la sexualité (SEX1117)

Un cours libre choisi en dehors de la discipline (3 crédits).

Baccalauréat en sociologie (7361) Majeure en sociologie (6140)

Éclairer la complexité des sociétés

Téléphone : 514 987-3616

GRADE

Le Baccalauréat en sociologie mène au grade de Bachelier ès arts, B.A. La Majeure en sociologie, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le baccalauréat en sociologie comporte 90 crédits. La majeure en sociologie comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le sociologue s'intéresse, entre autres, aux structures d'une société, à l'évolution du marché du travail, à l'évolution de la famille, aux rapports de pouvoir, à l'impact des technologies de la communication, aux identités et aux mobilisations sociales.

Les deux premières années de ce programme sont consacrées à la formation générale en sociologie (les divers courants de la pensée sociologique, la méthodologie, la compréhension et l'analyse des sociétés).

La dernière année permet, quant à elle, le développement de connaissances dans un champ particulier, au moyen de cours optionnels, de concentrations ou d'une orientation majeure/mineure.

PARTICULARITÉS

- Le programme, axé sur la théorie et la recherche, prépare l'étudiant aux études de cycles supérieurs. Au terme de sa formation, l'étudiant aura développé les habiletés nécessaires pour élaborer des projets de recherche, produire des analyses qualitatives et quantitatives et participer à l'évaluation de programmes d'intervention sociale et de politiques publiques.
- Le programme privilégie la sociologie politique (rapports politiques dans la société, analyse du discours, etc.); la sociologie de la culture (industries culturelles, sociologie de l'art, etc.); et la sociologie économique (mondialisation, économie sociale, etc.).
- Cette formation générale permet le développement de connaissances dans un champ précis comme l'immigration, le développement international, la condition des femmes, l'exclusion sociale, etc. Il est possible de suivre une mineure ou l'une des concentrations offertes en sciences humaines. L'étudiant peut même s'offrir une concentration «à la carte» dans le champ d'études de son choix après entente avec la direction de programme. Les cours alors suivis peuvent servir de propédeutique en vue d'une maîtrise dans une autre discipline des sciences humaines.
- Des diplômés et des étudiants du baccalauréat ont formé le Réseau socioprofessionnel en sociologie, qui organise chaque année diverses activités pour favoriser des échanges liés à leurs préoccupations ainsi qu'à leurs projets d'études et de carrière. Ce regroupement aide, entre autres, l'étudiant à constituer son réseautage; à développer des compétences prisées par les employeurs (comme le travail d'équipe, la prise de décision, la planification et l'organisation); et à rencontrer des personnes-ressources pouvant le renseigner sur le marché du travail.
- L'UQAM offre la formation en sociologie aux trois cycles d'études.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

L'étudiant a la possibilité de faire une partie de la scolarité dans une université à l'étranger et ainsi de s'ouvrir à d'autres sociologies.

Cumul de programmes : La sociologie a beaucoup contribué à la réflexion théorique sur les phénomènes de la mondialisation, de la globalisation, d'une culture globale et de l'émergence de nouveaux systèmes-monde. L'arrimage de la majeure en sociologie avec le certificat en géographie internationale serait donc très enrichissant de par la couverture quasi systématique des problématiques et des enjeux pertinents à la compréhension du monde contemporain.

STAGES

L'étudiant peut réaliser un ou deux stages, de 3 crédits chacun, qu'il a la responsabilité de trouver. Le directeur du programme pourra faciliter ses démarches. En guise de stage, les étudiants du baccalauréat peuvent intégrer les équipes de recherche du département, entre autres, pour effectuer des sondages, de la recherche documentaire et des enquêtes par entrevue.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement du programme de majeure, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en vingt-quatre mois.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Baccalauréat en sociologie

Demandes : 138 (hiver 2011)
468 (automne 2011)

Majeure en sociologie

Demandes : 18 (hiver 2011)
57 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les personnes qui souhaitent, dans le cadre de leur cheminement dans le programme, compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), en Études québécoises (code F007) ou en Études ethniques (code F009) doivent en avvertir la direction de leur programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent d'information, agent de recherche (dans des groupes communautaires, par exemple), analyste de sondage et d'entrevues, enseignant (au collégial), chercheur (pour les médias ou en politique, par exemple).

De façon générale, les diplômés en sociologie se placent très bien sur le marché du travail. Cela dit, les emplois occupés ne sont pas toujours directement liés au domaine de la sociologie; en général, ils font appel à la formation intellectuelle et méthodologique plutôt qu'aux connaissances sociologiques elles-mêmes. Les diplômés en sociologie sont particulièrement appréciés pour leur capacité d'analyse et de synthèse, leur habileté à réfléchir en profondeur sur un sujet donné et leur méthodologie rigoureuse.

La formation, en particulier au premier cycle, ne mène pas à une profession déterminée. Elle conduit néanmoins à une grande variété de fonctions à caractère social, par exemple, dans les entreprises privées (comme les maisons de sondage), la fonction publique, les groupes communautaires, les groupes de pression et le milieu de l'enseignement. La direction du programme recommande aux étudiants de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Une mineure ou un certificat à caractère plus académique, effectué dans une autre discipline des sciences humaines, prépare l'étudiant non seulement aux études de cycles supérieurs en sociologie, mais aussi aux programmes suivants:

- Programme court en économie sociale
- Programme court en études sur la mort
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur

- Programme court en sciences des religions
- Programme court et Maîtrise en développement du tourisme
- DESS en planification territoriale et développement local
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en philosophie
- Maîtrise en science politique
- Maîtrise en sciences des religions
- Maîtrise en science, technologie et société
- Maîtrise en travail social

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Un cours de méthodologie de recherche sera exigé pour les candidats n'ayant pas de diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines ou l'équivalent à un tel cours ou au cours SOC1011 *Méthode de recherche en sociologie*.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

BACCALURÉAT EN SOCIOLOGIE

Neuf cours choisis comme suit (27 crédits):

Les sept cours suivants:

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

Deux cours, soit l'un des blocs suivants:

SOC5285	Atelier de méthodologie qualitative 1 (SOC3206)
SOC6285	Atelier de méthodologie qualitative 2 (SOC5285)
ou les cours	
SOC5286	Atelier de méthodologie quantitative 1 (SOC4206)
SOC6286	Atelier de méthodologie quantitative 2 (SOC5286)

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits):

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

Sept cours en sociologie (siglés SOC) choisis parmi les suivants (21 crédits):

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux

SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme
SOC661X	Œuvre de...
SOC672X	Courants sociologiques...
SOM3500	Activité de synthèse 1
SOM4500	Stage 1
SOM4600	Stage 2 (SOM4500)

ou tout autre cours semi-obligatoire qui n'aurait pas été choisi à ce titre.

Remarque : L'étudiant qui n'a pas suivi un cours de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent, devra suivre le cours d'appoint hors programme SOC1011 Méthodes de recherche en sociologie I.

Six cours choisis en dehors du champ de spécialisation (cours autres que ceux portant les codes SOC et SOM).

MAJEURE EN SOCIOLOGIE

Les sept cours suivants (21 crédits) :

SOC1006	Introduction à la sociologie
SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC3206	Méthodologie qualitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC4206	Méthodologie quantitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)
SOC6020	Épistémologie de la sociologie

Dix cours choisis parmi les suivants (30 crédits) :

SOC1060	Démographie
SOC2005	Démocratie, citoyenneté et pluralisme
SOC2250	Classes, stratification et inégalités sociales
SOC2325	Sociétés américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC3216	Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)
SOC4216	Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC5125	Théories sociologiques contemporaines
SOC6125	Théories de la postmodernité
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
SOC6412	Société québécoise contemporaine

Trois cours en sociologie choisis parmi les suivants (9 crédits) :

SOC1026	Sociétés précapitalistes
SOC1200	Sociologie de l'éducation
SOC1915	Nations et nationalisme
SOC2255	Sociologie des révolutions
SOC2305	Traditions sociologiques québécoises
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC3202	Sociologie des médias et de l'information
SOC3265	Pauvreté, marginalité et exclusion sociale
SOC3270	Déviances et contrôle social
SOC3350	Sociologie du travail
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC3630	Sociologie de la santé
SOC3635	Psychisme et société
SOC3640	Croyances, religions et sociétés
SOC3760	Sociologie des grandes métropoles
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC4215	Sociologie, éthique et société
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités
SOC5065	Sociologie du développement
SOC5075	Sociologie des idéologies et des utopies
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5085	Identités et nouvelles formes de socialité

SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6025	La mémoire collective à l'ère de la connexion généralisée
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6109	La pensée anarchiste
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6203	Sociologie électorale
SOC6204	Sociologie du droit
SOC6214	Écologie sociale
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6231	Sociologie du racisme
SOC6235	Différence, discrimination et pluralisme
SOC661X	Œuvre de...
SOC672X	Courants sociologiques...
SOM3500	Activité de synthèse 1

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Remarques :

- L'étudiant qui n'a pas suivi un cours de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent, devra suivre le cours d'appoint hors programme SOC1011 Méthodes de recherche en sociologie I.
- L'étudiant inscrit à la majeure en sociologie peut commencer un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits. À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés :
 - certificat en études féministes
 - certificat en immigration et relations interethniques
 - mineure en études urbaines
 - certificat en géographie internationale
 - certificat en histoire
 - mineure en histoire de l'art
 - mineure en philosophie
 - mineure en science politique
 - certificat en sciences des religions
 - mineure en linguistique
 - mineure en urbanisme opérationnel

Baccalauréat en travail social (7698)

Travailler le social pour changer la société

Téléphone : 514 987-3619

L'obtention du baccalauréat en travail social donne accès à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OPTSTCFQ).

GRADE

Bachelier en travail social, B.T.S.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La personne détentrice d'un baccalauréat en travail social intervient auprès des personnes, des familles, des groupes et des communautés vivant de l'oppression et aux prises avec des difficultés d'ordre social. Elle les aide à clarifier leurs besoins, à cerner la source de leurs problèmes, à trouver et à mettre en œuvre les solutions qui leur conviennent, à revendiquer leurs droits, à effectuer des changements sociaux et à influencer les politiques sociales. Sa pratique se base sur des principes d'autodétermination, de réduction des inégalités sociales, d'amélioration de la qualité de vie et de défense des droits.

Au cours des deux premières années du programme, l'étudiant assimile successivement les fondements théoriques de la profession et les méthodologies d'intervention. Durant la troisième année, il se consacre principalement à un stage d'intervention en milieu institutionnel ou communautaire.

PARTICULARITÉS

- ↳ Le programme s'articule autour de cinq thématiques :
 - Action collective;
 - Individus, familles et groupes;
 - Diversités et sociétés;
 - Milieux communautaires et urbains;
 - Idéologie et pratiques sociales.
- ↳ Cette formation à caractère pratique est axée sur l'intervention sociale auprès des individus, des familles, des groupes et des communautés.

- Dès le premier trimestre, le cours L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire permet de confirmer son choix professionnel et de vivre une expérience de bénévolat d'au moins trente heures dans un organisme communautaire.
- Le cours Trajectoire professionnelle et projet de formation s'adresse particulièrement aux étudiants détenteurs d'une technique de travail social ayant l'expérience d'analyser leur parcours professionnel et de préciser leur projet de formation.
- Le programme entretient des liens étroits avec divers milieux de pratique, tant le réseau communautaire que le réseau institutionnel. Par exemple, les professeurs mènent des projets de recherche en collaboration avec les centres de santé et services sociaux (CSSS), les groupes de femmes, les maisons de la famille, les entreprises d'économie sociale et les ressources intermédiaires en hébergement jeunesse. Ces milieux constituent également une vaste banque de stages offerte aux étudiants.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social ou dans un champ connexe ou qui ont suivi des formations pertinentes continues et structurées en cours d'emploi. Les demandes d'équivalence doivent être soumises dès l'entrée dans le programme.
- Le programme permet de suivre une concentration en études féministes en partenariat avec l'Institut de recherches et d'études féministes (code F002).
- Le programme est agréé par l'Association canadienne pour la formation en travail social ainsi que par l'Association internationale des écoles de service social, permettant ainsi aux diplômés de trouver un emploi partout au Canada ou à l'étranger.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La formation pratique du baccalauréat (stage et séminaire d'intégration) comporte deux concentrations au niveau du stage :

- Intervention sociale auprès des individus, des familles et des groupes
- Intervention sociale auprès des communautés.

Les deux concentrations se distinguent par la nature des interventions réalisées durant le stage et par le choix du séminaire d'intégration tout au long de la troisième et dernière année du baccalauréat. Chacune de ces concentrations permet aux étudiants l'intégration de leurs acquis théoriques et facilite leur insertion professionnelle.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire au cours optionnel *Activité de synthèse d'une expérience d'intervention* dont l'objet est de décrire et d'analyser l'intervention sociale réalisée, entre autres, dans le cadre d'un séjour de coopération internationale, d'observation ou d'immersion de deux à trois mois à l'étranger organisé par un organisme reconnu.

Les étudiants peuvent s'inscrire au cours optionnel *Travail social comparé*, au cours duquel ils effectueront un séjour de deux semaines à l'extérieur du Québec afin de comparer la formation et la pratique en travail social dans d'autres pays.

STAGES

Le stage et le séminaire d'intégration représentent près du tiers du programme. Tout au long de la troisième année, l'étudiant consacre trois jours par semaine à son stage, ce qui lui permet de mettre en application ses connaissances et ses habiletés. L'étudiant effectue son stage à la fin de sa formation, ce qui permet d'augmenter ses possibilités de trouver un emploi. Il s'agit d'une caractéristique propre à l'UQAM. Voir aussi les Règlements pédagogiques/extrait(s).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants à temps partiel doivent prévoir une inscription à temps complet pendant les deux trimestres où s'effectuent les stages.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 155

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 1098
Refus : 761
Offres d'admission : 336 (31 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

Cote de rendement générale (100 %)
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 27,8

ou EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience attestée valable de travail, rémunéré ou bénévole, dans un domaine relié à l'intervention auprès d'individus, de groupes, d'organisations ou d'associations, pour une durée d'un an à temps complet ou un minimum de 1500 heures à temps partiel.

Sélection : 100 %

Test de scolarités (100 %)
(Vous trouverez la description de ce test dans la section Informations générales.)

ou UNIVERSITAIRE

Avoir réussi un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Moyenne cumulative des études universitaires complétées
Moyenne cumulative du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,45/4,3

ou ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier scolaire

ACCREDITATION PROFESSIONNELLE

L'obtention du baccalauréat en travail social donne accès à l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Agent de relations humaines, animateur social, consultant clinique, consultant en pratique privée, coordonnateur d'une équipe d'intervenants sociaux, délégué à la jeunesse, formateur en alphabétisation populaire, gestionnaire en milieu institutionnel ou communautaire, intervenant social, organisateur communautaire, superviseur, travailleur en développement communautaire, travailleur social.

Le taux de placement des diplômés en travail social de l'UQAM dépasse 90 %; la formation mène à une grande variété de milieux de travail. On note des possibilités intéressantes dans les CSSS, les centres jeunesse et dans le réseau communautaire. En début de carrière, les diplômés occupent souvent des postes de remplacement ou des emplois contractuels.

Exemples d'employeurs potentiels : Centres de crise, centres de femmes, centres jeunesse, centres de réadaptation - CSSS, écoles, entreprises d'économie sociale, groupes de défense de droits, groupes populaires: alphabétisation, logement, maisons de jeunes, maisons d'hébergement : pour femmes victimes de violence ou en difficulté, pour jeunes, organismes communautaires famille, ressources alternatives en santé mentale.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Maîtrise en travail social :

Le programme de maîtrise en travail social offre deux profils de formation : un profil recherche qui mène à la réalisation d'un mémoire et un profil stage/essai qui mène à la réalisation d'un essai réflexif sur le stage effectué.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits;
les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 19 cours suivants (57 crédits):

TRS1020 Politiques sociales et intervention sociale
TRS1025 Méthodologies et travail social
TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire

ou

TRS1117 Trajectoire professionnelle et projet de formation (pour les détenteurs d'un DEC en travail social)

TRS1120	Théories explicatives du comportement humain et contexte social
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS1500	Intervention auprès des individus en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS1550	Déviance sociale, marginalités, inclusion, exclusion
TRS1600	Pratiques des organismes communautaires (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS1650	Théories et travail social (TRS1120)
TRS1700	Lien social et enjeux du travail social contemporain (TRS1030 ou TRS1117)
TRS2050	Recherche appliquée au travail social
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles
TRS2150	Analyse des mouvements sociaux et action collective en travail social
TRS2280	Intervention auprès des groupes en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS2550	Déontologie du travail social en milieu institutionnel et communautaire (TRS1025)
TRS2600	Mobilisation et action collective en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117; TRS2150)
TRS2650	Intervention avec des familles et des proches en travail social (TRS1025; TRS1030 ou TRS1117)
TRS6305	Séminaire d'intégration I - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2280; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
ou	
TRS6355	Séminaire d'intégration I - Intervention auprès des communautés (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6405	Séminaire d'intégration II - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (TRS6300; TRS6305)
ou	
TRS6455	Séminaire d'intégration II - Intervention auprès des communautés (TRS6350; TRS6355)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

TRS3015	La violence et la jeunesse
TRS3025	Travail social et personnes âgées
TRS3050	Personnes âgées et société
TRS3100	Travail social et jeunesse
TRS3150	Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social
TRS320X	Les enjeux du travail social
TRS3250	Services sociaux et de santé et relations interculturelles
TRS3300	Travail de rue et travail social
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale
TRS3450	Les politiques sociales et les personnes dépendantes
TRS3500	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS3550	Femmes, santé mentale et interventions féministes
TRS3600	Travail social, santé et société
TRS3650	Travail social comparé
TRS3660	Activité synthèse d'une expérience d'intervention

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

Action collective

COM3215	Animation et créativité
EFA4441	Méthodologie de l'alphabétisation I
FIN1515	Levée de fonds et recherche de ressources financières en OSBL
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
SOC2550	Éducation permanente en milieu populaire
SOC3615	Action sociale en milieu organisé
SOC4510	Économie sociale et nouvelles solidarités

Individus, familles et groupes

COM1105	Laboratoire d'initiation au travail en petit groupe
COM1151	Approches de la communication interpersonnelle
HIS4523	Histoire de la famille au Québec: intimité, domesticité, communauté
PSY4090	Psychologie de la personnalité
PSY4100	Psychologie du développement
PSY4110	Psychopathologie descriptive
PSY4120	Psychologie sociale
SEX3104	Problématiques sexologiques des violences et des abus sexuels
SOC2715	Sociologie de la famille

Diversités et sociétés

HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
REL1350	Religions et groupes ethniques
REL2318	Religion, espace public et société
SHM4000	Homosexualité et société

Milieus communautaires et urbains

EUT5025	Population, urbanisation et développement
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
HIS4548	Histoire de Montréal
SOC3190	L'action culturelle dans le mouvement communautaire

Iidéologies et pratiques sociales

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
PHI2024	Théories de l'idéologie
SOC1400	Dynamique des problèmes sociaux contemporains ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme dans un champ d'études complémentaires.

Deux cours-stages, soit l'une des concentrations suivantes (18 crédits) :

Concentration A - Intervention auprès des individus, des groupes et des familles

TRS6300	Stage I - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (9 cr.) (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2280; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6400	Stage II - Intervention auprès des individus, des familles et des groupes (9 cr.) (TRS6300; TRS6305)

OU

Concentration B - Intervention auprès des communautés

TRS6350	Stage I - Intervention auprès des communautés (9 cr.) (TRS1500; TRS1600; TRS1650; TRS2280; TRS2550; TRS2600; TRS2650)
TRS6450	Stage II - Intervention auprès des communautés (9 cr.) (TRS6350; TRS6355)

Majeure en histoire, culture et société (6460)

Aborder la société dans sa complexité

Téléphone : 514 987-3000 poste 3629
www.hcs.uqam.ca

GRADE

La Majeure en histoire, culture et société, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation générale solide et polyvalente en permettant d'acquérir diverses habiletés interdisciplinaires en sciences humaines. L'analyse des grands enjeux sociaux contemporains, la lecture de grands auteurs de la culture occidentale, la maîtrise de l'argumentation et l'apprentissage de l'oralité constituent ses spécificités principales. L'étudiant doit jumeler cette majeure à une mineure ou à un certificat pour se préparer aux études de cycles supérieurs en sciences humaines ou se spécialiser dans un secteur précis.

Les deux années de la majeure comprennent les tutorats et les séminaires spécifiques du programme (voir ci-dessous) ainsi que les cours obligatoires dans les grandes disciplines des sciences humaines. En troisième année, l'étudiant se consacre à la mineure ou au certificat de son choix.

PARTICULARITÉS

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone à offrir ce programme, qui s'appuie sur le modèle des arts libéraux de certaines universités canadiennes, américaines et britanniques.
- ↳ Le programme offre une formation générale et transdisciplinaire en sciences humaines. Il s'intéresse à la fois à l'histoire, à la philosophie, aux études littéraires, à la sociologie, aux sciences des religions et à la science politique. Il offre ainsi une polyvalence des plus recherchées.
- ↳ Le programme comprend trois niveaux de formation :
 - Les activités de tutorat de lecture en petits groupes (24 étudiants divisés en trois sous-groupes de huit). Sous la supervision d'un moniteur, les étudiants analysent en profondeur une œuvre fondamentale en histoire, en philosophie, en sociologie, en littérature ou en sciences des religions durant tout le trimestre. Par exemple, Homère, Hérodote, Dante, Montaigne, Marx, Freud, Proust, etc.

- Les séminaires pluridisciplinaires. Animé par deux professeurs provenant de disciplines différentes (par exemple, sciences des religions et philosophie), chaque séminaire s'intéresse, pendant toute une année, à un enjeu social contemporain.
 - Les cours des grandes disciplines des sciences humaines et des lettres. L'étudiant peut choisir des cours dans les disciplines suivantes : histoire, philosophie, sociologie, littérature et sciences des religions.
- L'apprentissage se fait en petits groupes (des cohortes de 24 étudiants), ce qui assure un bon encadrement et facilite l'apprentissage.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les étudiants sont encouragés à faire leur mineure ou leur certificat à l'étranger.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme est suivi à temps complet seulement.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : entre 24 et 35

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 53
Refus : 5
Offres d'admission : 48 (91 %)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

Sélection : 100 %

Dossier académique

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 21,0

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission sur cette base.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours, soit quinze crédits, dans un programme universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

Dossier académique

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,0/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec

après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

EMPLOIS ÉVENTUELS

(Selon la mineure ou le certificat choisi) Agent culturel (dans les maisons de la culture, les ministères, les maisons de production, etc.), archiviste (dans les entreprises privées ou la fonction publique, enseignant (au niveau collégial), journaliste, chercheur.

Cela dit, cette formation interdisciplinaire permet de développer des compétences de plus en plus en demande sur le marché du travail: comprendre, analyser, conceptualiser et résoudre un problème, motiver une équipe de travail et communiquer efficacement.

Selon M. Jean-Guy Meunier, professeur de philosophie à l'UQAM, les nouvelles professions exigeront une formation polyvalente englobant des connaissances dans les humanités (littérature, philosophie, arts, sports); en sciences humaines (sociologie, histoire, politique, économique, psychologie); en sciences (informatique et mathématiques); et dans le domaine des nouvelles technologies (multimédia, programmation). En ce sens, cette formation interdisciplinaire répond bien à ces nouvelles exigences.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en études littéraires
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en philosophie
- Maîtrise en science politique
- Maîtrise en sciences des religions
- Maîtrise en sociologie
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

En raison des contraintes liées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer la majeure en histoire, culture et société dans un délai de deux ans.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Activités spécifiques au programme (24 crédits)

L'activité de tutorat porte sur le répertoire canonique des grandes œuvres de la culture occidentale, alors que l'activité de séminaire cherche à confronter les étudiants avec l'étude du présent. La mise en tension de ces deux finalités du présent (séminaire) et de la tradition (Textes canoniques) constitue l'épine dorsale du curriculum.

Les séminaires se déroulent sur une base annuelle, même si les contraintes administratives de l'inscription exigent une évaluation trimestrielle.

Les tutorats sont une activité trimestrielle.

Au cours des deux premières années, les étudiants sont tenus de s'inscrire à la fois aux séminaires et aux tutorats, dans le but de renforcer le travail effectué au sein de la cohorte.

1) Tutorat: les quatre activités suivantes

HCS1011 Lectures d'un grand auteur I, Antiquité
HCS1012 Lectures d'un grand auteur II, Moyen Âge-Renaissance
HCS2011 Lectures d'un grand auteur III, Modernité
HCS2012 Lecture d'un grand auteur IV, XIX^e-XX^e siècles

2) Séminaires bidisciplinaires sur un problème contemporain

HCS1210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IA
HCS1211 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IB (HCS1210)
HCS2210 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIA
HCS2211 Étude bidisciplinaire d'un problème contemporain IIB (HCS2210)

Huit cours parmi les dix suivants (24 crédits):

PHI4311 Éthique et philosophie politique
PHI1103 Introduction à l'anthropologie philosophique
LIT1575 Littérature et société
LIT1555 Littérature et langage
POL1000 Problèmes politiques contemporains
POL1201 Pensée politique classique
REL2309 Religion, politique et société
SOC6125 Théories de la postmodernité
HIS4002 Initiation à la connaissance historique
HAR4420 Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art: HAR1405; HAR1455)

Pour suivre le cours HIS4002, il faut avoir réussi 36 crédits du programme.

Pour suivre le cours HAR4420, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.

Trois cours pris dans les listes suivantes (9 crédits):

Cours en études féministes

POL4102 Femmes et politique
SOC6312 Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
HAR4600 L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HIS4550 Histoire des femmes au Québec
HIS5780 Histoire des femmes en Occident
LIT5140 Littérature des femmes au Québec
FEM1000 Introduction à la pensée féministe

Cours en études littéraires

LIT2860 Littérature des États-Unis
LIT1618 Corpus français
LIT1628 Corpus étranger
LIT3730 Jeux du roman québécois
LIT2760 Romantisme
LIT2770 Réalisme
LIT2180 Symbolisme
LIT2790 Surréalisme
LIT2605 Textes et genres fondateurs du Moyen Âge

LIT2610	Humanisme
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2800	Littérature du XIX ^e siècle
LIT2950	Littératures européennes
LIT3740	Essai québécois (LIT1430; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430; LIT1555)
LIT4265	Roman policier
LIT4125	Le conte
LIT4275	Science-fiction (LIT1430; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma
LIT6210	Nouveau roman

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire

HIS4151	Grèce antique: histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique: histoire et civilisation
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4242	La Renaissance en Europe
HIS4289	La Révolution française et l'Empire
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
HIS4548	Histoire de Montréal
HIS4582	1837-1838: les Rébellions
HIS4585	1960: la Révolution tranquille
HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en histoire de l'art

HAR1470	L'art contemporain
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art: HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art: HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art: HAR1405; HAR1455)

Pour suivre les cours HAR4405, HAR4410 et HAR4415, il faut avoir réussi 15 crédits du programme.

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en philosophie

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4048	Esthétique
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI421X	Pensées non occidentales
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI5059	Philosophie du droit

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Cours en sciences du langage

LIN2213	Éléments d'épistémologie et sciences du langage (2 cr.)
LIN2214	Éthique et sciences du langage (1 cr.)

(ces deux cours sont liés)

LIN1604	Courants linguistiques contemporains (LIN1601)
---------	--

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Cours en science politique

POL1201	Pensée politique classique
POL1300	Fondements de l'analyse politique
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL1600	Politique au Canada et au Québec
POL1701	Pensée politique moderne (POL1201)
POL4032	Système politique de la Chine
POL4033	Système politique du Japon

POL4035	Systèmes politiques de la Russie et autres États successeurs de l'URSS
---------	--

POL4052	Fédéralisme contemporain
POL4102	Femmes et politique
POL4111	Systèmes politiques de l'Amérique latine
POL4122	Systèmes politiques de l'Europe centrale et sud-orientale
POL4142	Système politique des États-Unis
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL5051	Débats actuels en théorie politique
POL5220	La pensée politique au Québec
POL5500	Analyse de discours politique

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sciences des religions

REL1080	Histoire du christianisme
REL1360	Traditions religieuses du monde
REL1450	Religion et culture
REL2201	Religions du Proche-Orient ancien
REL2202	Religions de l'Occident ancien
REL2204	Islam
REL2209	Judaïsme
REL2211	La question de Dieu
REL2212	Anthropologie des grands mythes bibliques
REL2213	Les philosophies juives anciennes
REL2214	Les évangiles: formations et formes littéraires
REL2305	Religion au Québec: des origines euro-américaines à nos jours
REL2342	Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
REL2610	Religion et psychologie

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Cours en sociologie

SOC1037	Marx et le conflit social
SOC1146	Durkheim et le lien social
SOC1150	Weber et la question de la raison
SOC2325	Sociétés américaines
SOC2335	Traditions sociologiques américaines
SOC3052	Sociologie économique
SOC3060	Sociologie de la culture
SOC3071	Sociologie politique
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
SOC4500	Sociologie de la transformation de l'État
SOC5081	Mouvements sociaux
SOC5600	Sociologie de la littérature
SOC5605	Sociologie de l'art
SOC6020	Épistémologie de la sociologie
SOC6107	L'école de Francfort
SOC6227	Sociologie des sciences et des technologies
SOC6412	Société québécoise contemporaine

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Un cours en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Note : l'étudiant inscrit à la majeure en histoire, culture et société peut débiter un programme de mineure ou de certificat après avoir complété 30 crédits.

À titre indicatif, les mineures et les certificats suivants sont suggérés:

- Mineure en études classiques
- Certificat en études féministes
- Certificat en immigration et relations interethniques
- Certificat en histoire
- Mineure en histoire de l'art
- Certificat en langue et culture arabes
- Certificat en langues et cultures d'Asie
- Mineure en philosophie
- Mineure en science politique
- Certificat en sciences des religions
- Mineure en linguistique
- Mineure en sociologie.

Majeure en sciences des religions (6047)

Téléphone : 514 987-0396

GRADE

La majeure en sciences des religions, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

La majeure en sciences des religions comporte 60 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme offre une formation de base dans plusieurs approches reliées au phénomène religieux : histoire comparée des religions, religiologie et sciences humaines des religions. Il donne la possibilité d'entreprendre un certificat dans un domaine connexe, afin d'appliquer le savoir dans le contexte d'un emploi.

Au cours de la première année, l'étudiant aura l'occasion de s'initier à l'étude de la religion et au travail universitaire : introduction aux différentes approches de l'étude de la religion; analyse de quelques auteurs importants; panorama des grandes traditions religieuses par l'analyse et l'interprétation religiologique des valeurs, des croyances et des pratiques; et initiation aux exigences du travail universitaire à partir de l'évaluation de l'étudiant. Dès la deuxième année, il assimile les connaissances théoriques et méthodologiques étudiées à l'intérieur de l'atelier d'intégration et d'interprétation, ce séminaire de fin de parcours synthétisant la matière acquise tout au long du programme.

PARTICULARITÉS

- Les étudiants sont soutenus dans leur projet d'études par des mesures d'encadrement pédagogique. Des ateliers ou encore des sessions d'encadrement individuel sont offerts par des professeurs, des chargés de cours ou des étudiants des cycles supérieurs.
- À chaque trimestre, l'étudiant aura également à suivre des cours pour lui permettre de perfectionner ses connaissances des religions du monde (par exemple, le christianisme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme) et de la question religieuse en lien avec l'aspect «culture et société» (par exemple, mythologie de la femme, mort, cultures et religions, religion et sexualité).
- Un voyage d'études crédité est organisé périodiquement. Au cours des dernières années, les étudiants sont allés, entre autres, en Inde, en Grèce et au Moyen-Orient. Ces voyages sont financés par diverses activités, à l'initiative des étudiants.
- La formation en sciences des religions est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis. Par contre, les deux domaines suivants sont abordés :

- Religions du monde
- Religion, éthique, culture et société.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Les études en sciences des religions permettent d'acquérir une vue d'ensemble des dynamiques et des mécanismes caractérisant les phénomènes religieux. Elles tiennent compte de la diversité et la complexité de ces phénomènes en les liant à leur contexte géographique et historique. L'étudiant y découvrira des outils pour comprendre le monde actuel d'ici et d'ailleurs. En outre, l'esprit critique encouragé par les programmes de sciences des religions pourra s'appliquer à l'étude des nombreuses interrelations entre religion, politique, culture et éthique qui marquent l'histoire des sociétés.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 12

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et être intéressé par les sciences des religions.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

(Les possibilités varient selon la mineure ou le certificat choisi.) animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire dans les écoles ou les hôpitaux, archiviste, intervenant (auprès des personnes âgées ou des personnes issues de communautés ethniques d'immigration récente), journaliste, travailleur de rue.

L'étudiant qui aura opté pour une mineure plus appliquée pourra mettre son expertise à contribution dans divers domaines: culture, minorités ethniques, gérontologie, intervention communautaire, animation spirituelle (dans les écoles) ou thanatologie (en milieu hospitalier). Il pourra envisager de travailler dans un organisme public, comme un ministère ou un CLSC, avec un certificat en administration des services publics. Autres possibilités : l'animation communautaire (avec un certificat en animation culturelle ou en études interethniques); l'animation spirituelle (avec un certificat en intervention psychosociale); le travail auprès des personnes aux prises avec des questions portant sur le sens de l'existence (avec un certificat en intervention psychosociale ou un certificat en gérontologie ou en thanatologie, par exemple); et la gestion des archives (avec un certificat en gestion des documents et des archives).

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

Une mineure ou un certificat à caractère plus académique dans une autre discipline prépare non seulement aux études de cycles supérieurs en sciences des religions, mais aussi aux programmes suivants :

- Programme court en études sur la mort
- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Programme court en sciences des religions
- Maîtrise en histoire
- Maîtrise en philosophie
- Maîtrise en science politique
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'encadrement et d'aide pédagogique dont les modalités seront précisées par la direction du programme de sciences des religions.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits):

Étude scientifique de la religion

REL1050 Religion et sciences humaines
REL1060 Mythe, rite et symbole: introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

REL1080 Histoire du christianisme
REL1090 La Bible

Diversité religieuse

REL1350 Religions et groupes ethniques
REL1360 Traditions religieuses du monde

Religion, éthique, culture et société

REL1450 Religion et culture
REL1460 Religion, éthique et société

Intégration, interprétation et synthèse des connaissances acquises

REL1550 Atelier d'interprétation
Remarque: Les cours des blocs «Tradition chrétienne» et «Religion, éthique, culture et société» ci-dessus ne sont offerts, en alternance, qu'une année sur deux.

Onze cours parmi les deux blocs suivants (33 crédits) :

(maximum de sept cours par bloc)

Bloc A «Un monde de religions»

REL2201 Religions du Proche-Orient ancien
REL2202 Religions de l'Occident ancien
REL2203 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2204 Islam
REL2205 Hindouisme
REL2206 Bouddhisme
REL2207 Religions de la Chine et du Japon
REL2208 Le Bouddhisme tibétain
REL2209 Judaïsme

REL2210 Le Pèlerinage
 REL2211 La question de Dieu
 REL2212 Anthropologie des grands mythes bibliques
 REL2213 Les philosophies juives anciennes
 REL2214 Les évangiles : formations et formes littéraires
 REL2215 Femmes et grandes religions du monde
 REL2216 Femmes et mythologies anciennes et actuelles
 REL2217 Religion, mondialisation et fondamentalisme
 REL2218 Introduction aux méthodes d'analyse des textes religieux anciens
 REL2219 Anthropologie de la religion
 ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR)
 en accord avec la direction du programme.

Bloc B «Religion, éthique, culture et société»

MOR2401 Les morales contemporaines et leurs sources
 MOR2402 Éthique et société contemporaine
 MOR2403 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
 REL1810 Dimensions morale et religieuse de la personne
 REL2305 Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
 REL2306 Mythologie et cinéma
 REL2307 Sacré et littérature
 REL2308 Arts et sacré
 REL2309 Religion, politique et société
 REL231X Question particulière en religion et culture
 REL2316 Mythologies contemporaines
 REL2317 Ritualités actuelles
 REL2318 Religion, espace public et société
 REL2319 Figures du mal dans la culture
 REL2610 Religion et psychologie
 REL2611 Mort, culture et religion
 REL2612 Sciences des religions et sciences de l'action
 REL2613 Religion et sociétés contemporaines
 REL2614 Religion et sexualité
 ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR)
 en accord avec la direction du programme.

Un étudiant inscrit à la majeure en sciences des religions peut suivre jusqu'à six crédits en formation linguistique (cours de langues modernes ou anciennes). Ces six crédits seront intégrés comme cours optionnels, soit dans le bloc «Un monde de religions», soit dans celui de «Religion, éthique, culture et société».

Remarque : Les cours optionnels dans ce programme et énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance.

L'étudiant inscrit à la majeure en sciences des religions peut effectuer une mineure ou un certificat (tous deux de 30 crédits) afin d'obtenir un baccalauréat. À titre indicatif, et sans être exhaustif, les mineures et certificats suggérés sont les suivants :

- certificat en allemand
- certificat en anglais
- certificat en espagnol
- mineure en études classiques
- certificat en études féministes
- certificat en immigration et relations interethniques
- mineure en études urbaines
- certificat en géographie internationale
- certificat en histoire
- mineure en histoire de l'art
- certificat en intervention psychosociale
- certificat en langue et culture arabes
- certificat en langues et cultures d'Asie
- mineure en philosophie
- mineure en science politique
- mineure en sociologie

Mineure en études classiques (8866)

Téléphone : 514 987-3626

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

De nature multidisciplinaire, la mineure en études classiques vise à fournir aux étudiants une formation fondamentale dans le domaine des études classiques. Cette formation cherche à atteindre les objectifs suivants : initier les étudiants à une langue de l'Antiquité, de manière à rendre possible un accès direct aux sources; fournir aux étudiants une introduction synthétique aux grandes disciplines d'étude du monde gréco-romain et à leurs méthodes relatives à la culture classique: l'histoire, la philosophie, les sciences des religions; philologie aux disciplines fondamentales.

POLITIQUES D'ADMISSION

Cette mineure n'est pas contingentée.
 Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison de contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant ne pourra pas toujours terminer ses études dans un délai de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 6 (hiver 2011)
 12 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
 (1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
 (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
 Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
 PHI4250 Philosophie ancienne
 REL1174 Religions de l'Occident ancien

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SHM5001 Initiation au latin I
 SHM5011 Initiation au grec I
 SHM5002 Initiation au latin II (SHM5001)
 SHM5012 Initiation au grec II (SHM5011)

Ces deux cours ne peuvent porter que sur une seule langue; l'étudiant choisit donc 6 crédits de grec ou 6 crédits de latin.

Les cours de niveau II (SHM5002 et SHM5012) sont offerts en alternance à chaque trimestre d'hiver. L'étudiant qui souhaite compléter la mineure en études classiques en 12 mois doit s'assurer de s'inscrire au trimestre d'automne au cours de niveau I correspondant au cours de niveau II qui sera offert au trimestre d'hiver.

Quatre cours parmi les suivants (12 crédits) :

HIS4151 Grèce antique : histoire et civilisation
 HIS4161 Rome antique : histoire et civilisation
 HIS4162 Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain
 HIS4163 Mythologie grecque et romaine
 PHI4010 Platon
 PHI4011 Aristote
 PHI518X Cours-atelier en histoire de l'Antiquité
 HIS2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
 ou
 PHI2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
 PHI6100 Lectures dirigées I
 HIM114X Activité sur le terrain
 HAM5830 Analyse des œuvres d'art sur le site II

Un cours parmi les suivants (3 crédits):

ALL1320 Allemand I (débutant 1)
HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares
SCT1032 Initiation à l'archéologie
SCT2046 Initiation à la recherche archéologique
ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la mineure.

Mineure en études médiévales (8855)

Téléphone : 514 987-3626

Programme offert en collaboration avec l'Université de Montréal.

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en études médiévales s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective pluridisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études médiévales. Elle est destinée à consolider une formation principale en histoire, études littéraires, histoire de l'art, philosophie ou sciences des religions avant tout.

Le programme pluridisciplinaire d'étude des mondes médiévaux conjugue les approches techniques et méthodologiques différentes permettant de s'approprier les compétences nécessaires pour saisir et analyser les particularités des expressions et des traces de ce monde. Il propose une introduction synthétique aux grandes disciplines de l'étude des cultures médiévales et à leurs méthodes : des cours d'histoire, de philosophie, d'études littéraires, de sciences des religions ainsi qu'une initiation au latin, véhicule privilégié de la culture médiévale en Occident, dont la maîtrise permet un accès direct à un très grand nombre de sources écrites.

Les étudiants acquièrent, grâce à cette formation de base, une vision d'ensemble globale et cohérente de la période médiévale, quelle que soit l'orientation disciplinaire qu'ils choisissent. Cette forte pluridisciplinarité en assure le côté équilibré et formateur et inscrit le programme dans une perspective d'ouverture au monde des sciences humaines.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.
Admission au trimestre d'automne seulement.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 4 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

BASE DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

BASE EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an, à temps partiel ou temps complet, dans une des disciplines des études médiévales (histoire, littérature, histoire de l'art, philosophie, sciences des religions ou archéologie) ou dans un domaine jugé pertinent pour les études médiévales: par exemple dans un musée consacré au monde médiéval, en tant que guide dans un monument médiéval, dans un centre ou projet de recherche en études médiévales, etc.

ou

BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

BASE ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants doivent suivre entre trois et cinq cours (9 à 15 crédits) dans l'université partenaire (c'est-à-dire l'université qui n'est pas leur établissement d'attache).

En raison de contraintes liées à la disponibilité des cours et afin que les étudiants puissent progresser de façon adéquate à travers le programme, les cours suivants doivent être suivis selon l'ordonnement prévu dans la grille de cheminement :

- le cours FRA1100 doit être suivi dès le premier trimestre;
- les cours d'initiation au latin de niveau II de l'UdeM (LAT1121) ou de l'UQAM (SHM5002) n'étant offerts qu'aux trimestres d'hiver, les étudiants doivent s'assurer de s'inscrire au cours de niveau I (LAT1111 ou SHM5001) dès le trimestre d'automne.

Pour s'inscrire aux cours HIS528X et HIS5289, l'étudiant doit avoir réussi cinq cours (15 crédits) du programme.

L'activité HIM114X ou ETM3304 (Voyage d'études) est valide dans le cadre du programme seulement si l'activité proposée concerne la période médiévale.

Les cours LIT300X (Corpus d'auteur) LIT360X (Problématique littéraire) sont valides dans le cadre du programme seulement lorsque le thème du cours concerne la période médiévale.

Les cours ESP3212M, ESP3517, ESP3518 de l'UdeM sont donnés en espagnol. Une connaissance de base de l'espagnol est requise pour s'inscrire à ces cours.

Les cours ANG1031 (Survey of British Literature to 1650) et ANG2312 (The Romance) de l'UdeM se donnent en anglais. Une connaissance de base de l'anglais est requise pour s'inscrire à ces cours.

COURS À SUIVRE

Sur les 10 cours (30 crédits) à suivre dans le cadre de la mineure, 5 cours (15 crédits) sont obligatoires, à prendre dans les blocs A, B et C. Les 5 cours (15 crédits) restants peuvent être choisis dans tous les blocs.

Bloc A. Cours obligatoires: les deux cours suivants (6 crédits)

UQAM

HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge

UdeM

FRA1100 Introduction à la littérature médiévale

Bloc B. Latin médiéval (minimum 6, maximum 12 crédits)

UQAM

SHM5001 Initiation au latin I
SHM5002 Initiation au latin II (SHM5001)

UdeM

LAT1111 Initiation à la langue latine 1
LAT1121 Initiation à la langue latine 1 (LAT1111 ou SHM5001)
ETM2200 Latin médiéval 1 (LAT1121 ou SHM5002)
ETM2201 Latin médiéval 2 (ETM2200)

Bloc C. Outils (minimum 3, maximum 12 crédits)

UQAM

HIS4023 Lecture des sources manuscrites (XIV^e - XVIII^e siècles)

UdeM

ETM2300 Initiation à la diplomatie médiévale (français)
ETM3202 Initiation aux sources médiévales
ETM3303 Sujet spécial
HST2001 Paléographie

Bloc D. Histoire et culture médiévales (minimum 0, maximum 15 crédits)

UQAM

HAR1415 Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HIM114X Activité sur le terrain
HIS4165 L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4203 Perceptions et pratiques de l'espace au Moyen Âge

HIS4204	L'aventure scandinave, des Vikings aux Normands
HIS4205	Histoire de la civilisation byzantine
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
HIS4225	L'Italie médiévale (XIII ^e -XIV ^e siècles)
HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS5289	Activité de recherche en histoire du Moyen Âge
HIS528X	Cours-atelier en histoire du Moyen Âge
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
PHI4011	Aristote
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
REL1080	Histoire du christianisme
REL1090	La Bible
REL2204	Islam
REL2209	Judaïsme
REL2210	Le Pèlerinage
REL2211	La question de Dieu
REL2212	Anthropologie des grands mythes bibliques
REL2213	Les philosophies juives anciennes
REL2214	Les évangiles: formations et formes littéraires

UdeM

ANG1031	Survey of British Literature to 1650 (connaissance de l'anglais requise)
ANG2312	The Romance
ESP3212M	Littérature espagnole du Moyen Âge (connaissance de l'espagnol requise)
ETM2001	Introduction à la pensée médiévale
ETM2008	Archéologie médiévale
ETM2102	Les institutions médiévales
ETM2106	Littérature latine médiévale
ETM3304	Voyage d'études
FRA1102	Introduction à l'humanisme
FRA2100	Littérature française du Moyen Âge
FRA2203	Poétiques médiévales
HAR1080	Le Moyen Âge roman
HAR2070	La cathédrale gothique
HAR3055	L'art du premier millénaire
HAR3080	L'art de cour au XIV ^e siècle
HST2125	Le Moyen Âge européen V ^e - X ^e siècle
HST2126	Le Moyen Âge européen X ^e - XV ^e siècle
HST2127	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST2128	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST2132	Histoire des croisades
HST3108	Religion et société au Moyen Âge
HST3127	Pouvoir, économie et société au Moyen Âge
HST3130	Culture et société au Moyen Âge
PHI1860	Introduction à la philosophie médiévale
PHI2865	Auteurs médiévaux (Ve - XII ^e siècles)
PHI2870	Auteurs médiévaux (XIII ^e - XV ^e siècles)
PHI3865	Textes philosophiques: tradition latine
PHI3870	Philosophie médiévale arabe et juive

**Bloc E. Langues médiévales
(minimum 0, maximum 15 crédits)****UQAM**

ARA1410	Arabe I (débutant 1)
ARA2410	Arabe III: Compréhension de documents (intermédiaire 1) (ARA1410)

UdeM

ARA1901	Arabe niveau 1 (niveau A1.1)
ARA1902	Arabe 2 (niveau A1.2) (ARA1901)
ARA1903	Arabe 3 (niveau A2.1) (ARA1902)
ARA1904	Arabe 4 (niveau A2.2) (ARA1903)
ESP3517	Espagnol médiéval et classique 1
ESP3518	Espagnol médiéval et classique 2 (ESP3517)
LNG1050	Ancien et moyen français

Mineure en linguistique (8853)

Téléphone : 514 987-3072

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en linguistique permet aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales sur l'étude du langage et d'approfondir leurs connaissances selon leurs intérêts spécifiques.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Connaissance de l'anglais

Tous les candidats devraient maîtriser suffisamment l'anglais pour être à même de lire des textes scientifiques en anglais. Le candidat dont la connaissance de l'anglais est insuffisante devra prendre les mesures nécessaires pour remédier à ses lacunes (le niveau requis est celui du cours ANG3113 de l'École de langues de l'UQAM).

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 40 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**EXPÉRIENCE**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, et avoir une expérience dûment attestée d'au moins deux ans dans l'un des domaines suivants ou dans un domaine connexe: enseignement des langues, traduction, rédaction ou révision de textes en français ou en anglais.

ou**UNIVERSITAIRE**

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**ÉTUDES HORS QUÉBEC**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ÉTUDES DE 2^e CYCLE À L'UQAM

La mineure en linguistique donne accès aux études supérieures en linguistique.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les 2 cours suivants (6 crédits) :

LIN1601	Introduction à l'analyse linguistique
LIN1602	Langage, individu et société

8 cours choisis parmi les cours suivants (24 crédits) :**Analyse linguistique:**

LIN1621	Phonétique (LIN1601)
LIN1631	Phonologie (LIN1601)

LIN1641	Morphologie (LIN1601)
LIN1651	Syntaxe (LIN1601)
LIN1661	Sémantique (LIN1601)
LIN1671	Lexicologie (LIN1601)

Langue française

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009)
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIN2614	Le français du Québec (LIN1601)
LIN2615	Histoire interne du français (LIN1601)
LIN2616	Prononciations du français
LIN2617	Vocabulaire du français

Langue et société

LIN1681	Sociolinguistique (LIN1601)
LIN2682	Langues et enjeux sociopolitiques
LIN2683	Le français en contact (LIN1601)
LIN1603	La linguistique et ses applications

Psychologie et apprentissage des langues

LIN1691	Psycholinguistique (LIN1601)
LIN2692	Acquisition du langage (LIN1601)
LIN2623	Phonétique appliquée à l'apprentissage des langues (LIN1621)
LIN2693	Acquisition des langues secondes (LIN1601)
LIN2694	Linguistique et littérature

ou tout autre cours LIN offert aux étudiants selon les disponibilités et accepté par la direction du programme.

Mineure en philosophie (8384)

Téléphone : 514 987-3629

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en philosophie vise à donner à l'étudiant une formation fondamentale de base en philosophie tout en lui permettant d'explorer la complémentarité existant entre sa discipline principale et certains champs de la philosophie. Elle vise aussi à développer chez l'étudiant une habileté pour la réflexion critique rigoureuse par l'étude de l'argumentation et de l'interrogation philosophiques. Enfin, la connaissance de l'histoire de la philosophie, de ses auteurs, de ses traditions et de ses institutions devrait permettre à l'étudiant d'acquérir une conception générale et structurée de l'histoire de la pensée et de la culture de notre civilisation.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

La mineure en philosophie ne comporte pas de concentration ni de profils définis.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 12 (hiver 2011)
37 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine jugé pertinent.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Les étudiants qui envisagent de poursuivre des études de maîtrise en philosophie devraient consulter la Direction des études supérieures en philosophie avant d'effectuer leur choix de cours.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

A- Trois cours d'introduction choisis parmi les cours énumérés dans les trois blocs suivants (9 crédits) :

Bloc 1 :

PHI1003	Introduction à l'épistémologie
PHI1004	Introduction à la philosophie du langage
PHI1007	Introduction à la logique

Bloc 2 :

PHI1008	Introduction à la philosophie politique
PHI1009	Introduction à l'éthique

Bloc 3 :

PHI1002	Histoire du concept de philosophie
PHI1102	Introduction à l'ontologie et à la métaphysique
PHI1103	Introduction à l'anthropologie philosophique

B- Quatre cours d'approfondissement choisis parmi les quatre profils suivants (12 crédits) :

Profil 1 : Sciences humaines

PHI2005	Épistémologie des sciences humaines (PHI1003)
PHI2024	Théories de l'idéologie
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3516	Problèmes d'éthique (PHI1009)
PHI4030	Éthique appliquée
PHI4045	Problèmes de philosophie politique (PHI1008)
PHI4047	Philosophie sociale
PHI4049	Philosophie de l'histoire
PHI4050	Éthique des relations internationales
PHI4052	Problèmes d'éthique économique et sociale
PHI4375	Philosophie et psychologie
PHI5059	Philosophie du droit

Profil 2 : Arts et lettres

PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3505	Théories de l'interprétation
PHI3507	Critiques de la métaphysique (PHI1102)
PHI3510	La question du sujet (PHI1103)
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4048	Esthétique
PHI4313	Critiques de la rationalité
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4333	Philosophie et littérature
PHI4900	Philosophie et arts plastiques

Profil 3 : Sciences, sciences du langage et environnement

PHI2003	Épistémologie des sciences de la nature (PHI1003)
PHI3500	Histoire des théories de la connaissance
PHI3502	Sémiotique philosophique
PHI3508	Logique intermédiaire (PHI1007)
PHI3509	Histoire de la logique
PHI3512	Sémantique et pragmatique (PHI1004)
PHI4314	Activités symboliques et représentation (PHI1103)
PHI4315	Philosophie de l'esprit et sciences cognitives
PHI4340	Aspects humains de la science et de la technique
PHI4345	Valeur sociale de la science et de la technologie

Profil 4 : Histoire de la philosophie

PHI4211	Traditions empiristes
PHI4213	Le mouvement phénoménologique
PHI4214	La philosophie analytique
PHI4250	Philosophie ancienne
PHI4253	Philosophie du XVIII ^e siècle
PHI4254	Philosophie du XIX ^e siècle
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
PHI4256	Philosophie du XVII ^e siècle

C- Trois cours complémentaires choisis parmi tous les cours siglés PHI (9 crédits) :

Sont cependant exclus :

- 1) Les cours PHI suivants :
 - PHI1011 Le travail intellectuel assisté par ordinateur
 - PHI1101 Initiation à l'organisation du discours théorique
 - PHI2070 Les grandes figures intellectuelles du monde antique
 - PHI2075 Les grandes figures intellectuelles du monde médiéval
 - PHI2080 Les grandes figures intellectuelles du monde moderne
 - PHI2085 Les grandes figures intellectuelles du XIX^e siècle
 - PHI2090 Les grandes figures intellectuelles du XX^e siècle
 - PHI2435 Aspects philosophiques de l'éducation interculturelle
 - PHI4300 Méthodologie de l'organisation des textes
 - PHI4331 Le discours moral
 - PHI4334 Fondements de l'autoformation
 - PHI4335 Éducation permanente et société
 - PHI4350 Univers socioculturels à l'école
 - PHI4360 Conflit des pédagogies
 - PHI604X Voyage d'étude
 - PHI6100 Lectures dirigées I
 - PHI6101 Lectures dirigées II
- 2) Les stages d'enseignement collégial de la philosophie I et II (PHS6002 et PHS6003)

Mineure en sociologie (8917)

Téléphone : 514 987-3616

GRADE

Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

SCOLARITÉ

Cette mineure comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mineure en sociologie vise à munir l'étudiant d'une formation de base en sociologie, formation fondée sur la connaissance des principales théories, écoles de pensée, concepts et méthodes propres à la sociologie. Elle vise à former l'étudiant à l'analyse critique et à l'interprétation des phénomènes sociaux contemporains tels qu'ils se déploient en particulier au sein de la société québécoise.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 23 (hiver 2011)
42 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail pertinente attestée ou d'action sociale impliquant une réflexion à caractère sociologique.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

SOC1006 Introduction à la sociologie
SOC6020 Épistémologie de la sociologie*

* En fin de programme

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC1037 Marx et le conflit social
SOC1146 Durkheim et le lien social
SOC1150 Weber et la question de la raison

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

SOC3206 Méthodologie qualitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

SOC3216 Méthodologie qualitative avancée (SOC3206)

SOC4206 Méthodologie quantitative (SOC1011 ou un cours obligatoire de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent de ces cours.)

SOC4216 Méthodologie quantitative avancée (SOC4206)

Quatre cours parmi les cours facultatifs ou optionnels du programme de majeure en sociologie (12 crédits).

Remarque : L'étudiant qui n'a pas suivi un cours de méthodologie de la recherche dans le DEC en sciences humaines ou l'équivalent, devra suivre le cours d'appoint hors programme SOC1011 Méthodes de recherche en sociologie I.

Certificat en études féministes (4014)

Téléphone : 514 987-6587

www.iref.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de programmes, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif principal du certificat en études féministes est d'offrir une formation pluridisciplinaire qui permet l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe.

Ce programme répond aux objectifs suivants : mise à jour des connaissances sur les grands courants de la pensée féministe et leurs impacts sur les mouvements sociaux; initiation à une approche pluridisciplinaire des rapports sociaux de sexe et de leur transformation dans la culture et dans la société; réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines; acquisition d'habiletés au plan de l'analyse et de la critique féministes des discours et des pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles; développement de compétences pour penser des politiques et des pratiques novatrices en matière d'égalité entre les sexes et de la transformation des représentations et des rapports hommes/femmes.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté.
Admission aux trimestres d'hiver et d'automne.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 21 (hiver 2011)
113 (automne 2011)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et/ou une expérience pertinente attestée.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Ce programme peut contribuer à mieux outiller les étudiants dans leur compréhension des rapports sociaux de sexe dans les organisations où ces personnes seront amenées à travailler. De nombreux organismes publics et privés ont développé des programmes spécifiques d'égalité en emploi et rechercheront ce type de diplômés particulièrement sensibles à ces enjeux sociaux.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
FEM1200	Introduction aux problèmes et aux méthodes de recherche en études féministes
FEM5000	Atelier synthèse en études féministes

Quatre cours, soit un cours choisi dans chaque bloc (12 crédits) :

Bloc 1 Dimension historique

HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4523	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
POL4212	Idées politiques et féminisme

Bloc 2 Étude des rapports sociaux de sexe

COM5115	Communication et rapports de sexes
JUR6525	Droit des femmes
POL4102	Femmes et politique
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes : analyse sociologique
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

Bloc 3 Représentations du féminin

HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
REL2215	Femmes et grandes religions du monde
REL2216	Femmes et mythologies anciennes et actuelles

Bloc 4 Corps et identité de genre

LIT4730	Littérature et identité sexuée
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société

Trois cours choisis dans la liste suivante (9 crédits) :

COM5115	Communication et rapports de sexes
ECO1401	Femmes et économie
EDM5112	Les femmes et les médias
GEO4400	Genre, territoire et développement
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
HIS4443	Histoire de la famille américaine
HIS4523	Histoire de la famille au Québec : intimité, domesticité, communauté
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS4860	Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS548A	Histoire des femmes en Occident
JUR6525	Droit des femmes
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4730	Littérature et identité sexuée
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
POL4022	Femmes et développement
POL4102	Femmes et politique
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4845	Femmes et État
PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
REL2215	Femmes et grandes religions du monde
REL2216	Femmes et mythologies anciennes et actuelles
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement

SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
SOC6221	Condition de la femme immigrante
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale
TRS3500	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS3550	Femmes, santé mentale et interventions féministes

Les cours à contenu variable seront reconnus suite à l'approbation de la responsable du programme.

Certificat en géographie internationale (4033)

Téléphone : 514 987-3610

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.) ou bachelier ès sciences (B.Sc.).

SCOLARITÉ

Ce certificat comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général du programme de certificat en géographie internationale est de développer chez les étudiants des connaissances, des savoir-faire et de les familiariser avec les outils de travail du géographe dans l'analyse de l'environnement international.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : Connaître les éléments de base théoriques et méthodologiques en géographie pertinents à l'analyse de l'environnement international. Comprendre la perspective territoriale dans l'analyse de phénomènes ayant un impact ou une incidence mondiale. Offrir un complément de formation sur mesure et une mise à jour des connaissances en la matière pour les enseignants de niveau fin secondaire et collégial en géographie en privilégiant des passerelles et des coopérations interinstitutionnelles. Maîtriser les outils de travail du géographe dans l'analyse d'objets d'étude complexes et interdisciplinaires de même qu'à des fins d'action et d'intervention au sein d'organismes, d'organisations ou de firmes œuvrant dans le domaine de l'aide et de la coopération internationale et, de façon plus globale, du développement international.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

En raison des contraintes reliées à la disponibilité des cours ou au cheminement de ce programme, l'étudiant pourrait ne pas être en mesure de terminer ses études en douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes :	23 (hiver 2011)
	77 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission;

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.
Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

GEO1100	L'état du monde: perspectives géographiques
GEO2100	Géographie économique: du local au mondial
GEO6300	Géographie du tiers-monde et développement international
GEO2500	Géopolitique contemporaine
GEO5041	Développement international et gestion des ressources biophysiques
GEM6000	Activité de synthèse
ou le cours	
GEM6001	Stage en milieu de travail

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

(Exceptionnellement et avec l'autorisation du responsable du programme, un étudiant pourra choisir d'autres cours non présentés dans cette liste.)

GEO3081	Biogéographie
GEO2300	Géographie politique: pouvoir et légitimité
GEO4000	Géographie urbaine: de la ville à la métropole
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4400	Genre, territoire et développement
EUT4425	Les villes internationales
EUT5025	Population, urbanisation et développement
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945
JUR1042	Introduction au droit des relations internationales
POL1400	Introduction aux relations internationales
POL4022	Femmes et développement
POL4422	Le système international contemporain (POL1400)
POL4432	Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
POL5510	Problèmes militaires et stratégiques
SOC5065	Sociologie du développement
SOC4301	Sociétés actuelles et mondialisation
TRS3350	Intervention sociale en coopération internationale

Certificat en gérontologie sociale (4402)

Téléphone : 514 987-3000, poste 1656

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme permet à l'étudiant de développer les aptitudes et habiletés nécessaires à la prise en charge individuelle et/ou collective du vieillissement, de la préretraite, de la retraite et de la perte d'autonomie.

Il vise à perfectionner les pratiques d'intervention sociale auprès de et avec les travailleurs avançant en âge, les préretraités et les retraités (à domicile ou en collectifs d'hébergement et/ou de soins), dans une double optique de prévention et/ou d'adaptation aux effets négatifs et accélérés du vieillissement.

Note: Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.
L'offre de cours est telle qu'il n'est pas assuré de compléter ce certificat à l'intérieur de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION (AUTOMNE 2011)

Demandes : 103

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances jugées appropriées par la direction du programme et posséder une expérience pertinente attestée d'au moins un an dans les milieux de pratique auprès d'adultes vieillissants, ou dans des groupes de retraités ou de préretraités et avoir démontré la capacité de poursuivre des études de niveau universitaire.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

KIN5097	Physiologie fonctionnelle du vieillissement
POL6020	Politique sociale de la vieillesse
PSY2682	Psychologie du vieillissement
SHM1111	Introduction à la gérontologie sociale
SOC1805	Travail et vieillissement
TRS3050	Personnes âgées et société

Note: Le cours SHM1111 doit être suivi au début du programme.

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HIS1590	Histoire du vieillissement et de la vieillesse
TRS3025	Travail social et personnes âgées

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

JUR1066	Droits et vieillissement
PSY1580	Santé et maladies mentales
PSY3751	Initiation aux méthodes d'intervention individuelle
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SHM222X	Séminaire en gérontologie sociale
SOC2800	Spécificités culturelles et vieillissement
TRS3030	Analyse et intervention institutionnelles

Un cours complémentaire, choisi parmi les cours à option des listes précédentes ou parmi d'autres cours en sciences humaines offerts par l'Université, avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

Certificat en gestion des documents et des archives (4347)

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat offre une formation de base couvrant l'ensemble des fonctions de la gestion des documents et des archives. Par l'acquisition des notions fondamentales nécessaires et l'apprentissage des méthodes et traitements usuels, l'étudiant s'initie aux théories, opérations et pratiques modernes de la gestion de l'information dans un contexte alliant la flexibilité des sciences humaines et les exigences de la gestion moderne.

En développant sa capacité d'effectuer toutes les interventions professionnelles de la gestion des documents et des archives, l'étudiant peut ainsi se préparer directement à cette carrière. Par l'apprentissage de ces pratiques, il acquiert une meilleure compréhension des problématiques du monde de l'information et se prépare, indirectement, à toutes les occupations requérant une habileté et une connaissance des outils et des méthodes d'information et de recherche contemporaines: gestion, droit, enseignement, fonctionnariat, métiers de la recherche, bibliothéconomie, muséologie, etc.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

STAGES

Le programme comporte un stage obligatoire. On ne peut le remplacer ni y suppléer par un autre cours ou une autre activité. Toute personne qui s'inscrit au certificat, à temps plein ou à temps partiel, doit faire ce stage de 25 jours ouvrables.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 119 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) professionnel en techniques de la documentation ou l'équivalent.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir occupé pendant au moins six mois des fonctions reliées à un des domaines de la gestion des documents et des archives ou à un domaine connexe dans une entreprise privée ou un organisme gouvernemental.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

EMPLOIS ÉVENTUELS

En plus de préparer directement à des postes de gestionnaire de documents et d'archiviste, à des fonctions reliées à la gestion de l'information des documents et des archives, ce programme prépare aussi, indirectement, à mieux exercer plusieurs occupations requérant une habileté et une connaissance des outils et des méthodes d'information et de recherche contemporaines: gestion, droit, enseignement, fonctionnariat, métiers de la recherche, bibliothéconomie, muséologie, etc.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ARM2300	Stage en gestion des documents et des archives
ARV2010	Les contextes de la gestion de l'information
ARV2020	Gestion des documents administratifs dans un environnement traditionnel
ARV2030	Gestion électronique des documents
ARV2040	Évaluation, acquisition et préservation des archives
ARV2050	Classement et description des archives
ARV2060	Technologies de la gestion des documents et des archives
ARV2070	Communication des documents et des archives
JUR6894	Droit des documents et des archives

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

ARM2100	Activités pratiques en gestion des documents (ARV2010; ARV2020; ARV2030)
ARM2200	Activités pratiques en gestion des archives (ARV2010; ARV2040; ARV2050)

Certificat en histoire (4116)

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les objectifs du programme sont les suivants: comprendre la démarche historique et les principales méthodes de travail en histoire; s'initier aux conditions de production d'un savoir historique et acquérir une culture générale en histoire ou des connaissances fondamentales sur une ère historique.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 36 (hiver 2011)
110 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

Certificat en histoire

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir enseigné ou avoir travaillé durant au moins un an dans un domaine relié à l'histoire : musée historique, centre de recherche en histoire, etc.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent;
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Dix cours choisis comme suit (30 crédits) :

Le cours suivant

HIS1100 Initiation au travail historique
ou tout autre cours de méthodologie du baccalauréat en histoire, si une formation équivalente au cours HIS1100 est déjà acquise.

Au moins deux cours d'introduction de la série des cours siglés HIS2000 (voir liste des cours ci-après)

Au moins sept autres cours dans la série des cours siglés HIS2000, HIS4000 ou HIM (voir liste des cours ci-après)

Liste des cours

HIM114X Activité sur le terrain

Série 2000 :

HIS2060	Didactique de l'histoire I
HIS2070	Les grandes figures intellectuelles du monde antique
HIS2081	Histoire économique du Canada depuis 1840
HIS2090	Les grandes figures intellectuelles du XX ^e siècle
HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
HIS2250	Introduction à l'histoire de l'Europe moderne

HIS2315	Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours	HIS4530	Histoire de la presse au Québec
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis	HIS4548	Histoire de Montréal
HIS2505	Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération	HIS4549	Les villes au Québec et au Canada : histoire et patrimoine
HIS2515	Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867	HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS2610	Introduction à l'histoire de l'Amérique latine	HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS2630	L'Asie et le monde. Cours d'introduction	HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
HIS2665	Introduction à l'histoire du Proche-Orient	HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
Série 4000 :		HIS4579	Histoire et littérature au Québec
HIS4002	Initiation à la connaissance historique	HIS4581	1760: la Conquête britannique
HIS4017	L'historien et les ressources documentaires des archives et des musées	HIS4582	1837-1838 : les Rébellions
HIS4018	Analyste marxiste de l'histoire	HIS4585	1960 : la Révolution tranquille
HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIV ^e - XVIII ^e siècles)	HIS4592	Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au XIX ^e siècle)
HIS4030	Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie	HIS4593	Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX ^e siècle)
HIS4049	Philosophie de l'histoire	HIS4594	Le Québec, le Canada et le monde au XX ^e siècle
HIS4110	Égypte pharaonique : histoire et civilisation	HIS4597	Histoire culturelle du Québec
HIS4120	Mésopotamie: histoire et civilisation	HIS4610	L'Amérique latine des origines à 1570 : Cultures précolombiennes et conquête hispano-portugaise
HIS4135	Couloir syro-palestinien	HIS4616	Amérique latine: révolutions et contre-révolutions
HIS4151	Grèce antique : histoire et civilisation	HIS4619	L'Amérique latine et le monde
HIS4161	Rome antique : histoire et civilisation	HIS4620	Histoire de la Chine contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4162	Histoire sociale et culturelle du monde gréco-romain	HIS4622	Le Japon et le monde (XVII ^e -XX ^e siècles)
HIS4163	Mythologie grecque et romaine	HIS4625	Histoire de l'Asie du Sud-Est contemporaine (XIX ^e -XX ^e siècles)
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares	HIS4639	Histoire des guerres du Vietnam (1945-1991)
HIS4169	Les sources littéraires et épigraphiques en Antiquité	HIS4660	Histoire et civilisation du monde arabe, 622-1516
HIS4203	Perceptions et pratiques de l'espace au Moyen Âge	HIS4662	Histoire du Proche-Orient (XIX ^e - XX ^e siècles)
HIS4204	L'aventure scandinave, des Vikings aux Normands	HIS4664	Histoire du Moyen-Orient, XIX ^e -XX ^e siècles
HIS4205	Histoire de la civilisation byzantine	HIS4665	L'Empire ottoman et le monde arabe (1453-1923)
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle	HIS4668	Histoire du Maghreb
HIS4217	L'Europe des Croisades	HIS4669	Histoire de la Turquie contemporaine
HIS4219	Les villes au Moyen Âge	HIS4670	Histoire de l'Afrique avant la colonisation
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans	HIS4676	Histoire de l'Afrique contemporaine
HIS4225	L'Italie médiévale (XIII ^e -XIV ^e siècles)	HIS4722	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales I
HIS4242	La Renaissance en Europe	HIS4723	Sciences et techniques dans l'histoire des sociétés occidentales II
HIS4245	Les réformes religieuses en Europe aux XVI ^e et XVII ^e siècles	HIS4730	Sciences et techniques dans l'histoire du Canada et du Québec
HIS4270	État et absolutisme en Europe moderne	HIS4752	Histoire de l'environnement et de l'écologie
HIS4271	L'Europe des Lumières	HIS4761	Histoire de la santé et de la médecine
HIS4289	La Révolution française et l'Empire	HIS4810	Histoire du livre et de l'imprimé
HIS4312	Histoire de la Grande-Bretagne de 1750 à 1945	HIS4820	Sport, politique et société dans le monde contemporain
HIS4313	Grande-Bretagne: l'ère victorienne	HIS4830	Histoire des femmes dans une perspective transnationale
HIS4314	Histoire de la France au XIX ^e siècle	HIS4840	Les lieux de mémoire et le patrimoine: commémoration du passé
HIS4316	Histoire de la France au XX ^e siècle	HIS4850	Histoire globale : transferts, contacts et la naissance du monde contemporain
HIS4320	Histoire du libéralisme européen	HIS4860	Histoire des identités sexuelles dans le monde occidental
HIS4328	Histoire des mouvements sociaux, des réformes sociales et des États-providence en Europe contemporaine	HIS4870	Réfugiés et exilés en Europe et aux Amériques
HIS4329	Histoire de la pensée contemporaine en Europe	HIS4880	Dimensions historiques du politique
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine		
HIS4345	Histoire du fascisme et du nazisme		
HIS4357	Histoire de l'empire russe des origines à 1917		
HIS4358	L'Europe centrale et orientale au XX ^e siècle		
HIS4359	Histoire de l'Union soviétique et des États successeurs depuis 1917		
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis		
HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis		
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours		
HIS4442	Histoire des Noirs américains		
HIS4443	Histoire de la famille américaine		
HIS4445	La guerre de Sécession et la reconstruction		
HIS4446	Littérature et histoire des États-Unis		
HIS4474	Histoire des relations internationales de 1815 à 1945		
HIS4475	Histoire de l'intégration européenne		
HIS4476	Histoire des relations internationales depuis 1945		
HIS4486	La Première Guerre mondiale (1914-1918)		
HIS4487	La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)		
HIS4501	Histoire du droit québécois et canadien		
HIS4502	Inégalités et marginalités en histoire canadienne et québécoise		
HIS4503	Histoire de la justice au Québec et au Canada		
HIS4504	État, nation et pouvoirs en histoire canadienne et québécoise		
HIS4511	L'Atlantique et les colonies françaises de l'Amérique du nord à l'époque moderne		
HIS4516	La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement		
HIS4517	Le Québec, le Canada et l'Empire britannique : de la Conquête au traité de Westminster		
HIS4519	Histoire de la consommation au Québec		
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867		
HIS4522	Religions et cultures dans l'histoire du Québec		
HIS4523	Histoire de la famille au Québec: intimité, domesticité, communauté		
HIS4524	Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne		
HIS4526	La société canadienne aux XVII ^e et XVIII ^e siècles		
HIS4529	Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII ^e -XXI ^e siècles)		

Certificat en immigration et relations interethniques (4375)

Téléphone : 514 987-3616

SCOLARITÉ

Ce programme comporte trente crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat de premier cycle en immigration et relations interethniques poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord l'acquisition des connaissances théoriques sur les phénomènes migratoires contemporains et les relations interethniques permettra de mieux saisir la spécificité du cas canadien et québécois et les enjeux qui s'y rattachent. L'analyse des caractéristiques générales de la société québécoise et des communautés ethniques (en tenant compte des cultures d'origine des immigrants installés au Québec) permettra de mieux comprendre leur insertion dans la société d'accueil. Les dimensions socioculturelles, sociopolitiques et sociopsychologiques rattachées aux dynamiques d'adaptation seront envisagées.

Le second objectif porte sur le perfectionnement des pratiques d'intervention dans les milieux multiethniques. Il ne s'agit pas ici de former des intervenants, mais de développer une réflexion critique sur les modèles d'intervention existant actuellement et les systèmes de valeurs qui les sous-tendent.

Ce certificat s'adresse principalement aux personnes qui œuvrent dans les milieux à caractère ethnique et qui désirent améliorer la compréhension des interactions entre la société d'accueil et les communautés ethniques ainsi que leurs habiletés d'intervention auprès des individus ou des institutions.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 72 (hiver 2011)
211 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et avoir démontré un intérêt pour le domaine de l'immigration et des relations interethniques à un titre ou l'autre (expérience pertinente attestée de travail rémunéré ou bénévole, membre d'association concernée, etc.).

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les cours au choix apparaissant à l'horaire à intervalles irréguliers, il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas, durant son séjour dans le programme, l'occasion de s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

SOC6213 Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
SOC6240 Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS3250 Services sociaux et de santé et relations interculturelles

Cinq cours choisis dans l'une des spécialités suivantes (15 crédits) :

Analyse

Le cours suivant (3 crédits) :

POL3832 Politique, État et minorités

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits):

ASC2040 Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
EUT3060 Démographie ethnoculturelle en milieu urbain
HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le XIX^e siècle)
LIN2684 Démographie et langues au Québec
POL4132 Économie politique du développement
REL1350 Religions et groupes ethniques
SOC6221 Condition de la femme immigrante
SOC6230 Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6231 Sociologie du racisme

Pratique d'intervention

Le cours suivant (3 crédits):

TRS1025 Méthodologies et travail social

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

COM2180 Médias, immigration et communautés ethniques
JUR1071 Droit, racisme et discrimination
JUR6535 Droit de l'immigration
PSY2880 Psychologie et immigration
TRS2100 Intervention sociale et relations interculturelles
TRS2275 Intervention et adoption internationale

Un cours au choix dans l'une ou l'autre des deux spécialités : Analyse et Pratique d'intervention (3 crédits).

Un cours libre dans l'ensemble du répertoire (3 crédits).

Certificat en interprétation visuelle (4393)

Téléphone : 514 987-3072

Le profil interprétation orale de ce programme est offert, par extension, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et à l'Université du Québec à Chicoutimi.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le but du programme est d'offrir une formation universitaire aux futurs interprètes français/langue des signes québécoise (LSQ) qui seront appelés à rendre visuellement accessible le message parlé aux personnes sourdes et malentendantes et, selon le cas, rendre verbalement accessible aux personnes entendantes le message signé des personnes sourdes. Ce programme doit rendre les étudiants aptes à remplir la fonction d'interprète en tenant compte des besoins particuliers des personnes sourdes et malentendantes et en se conformant au code de déontologie de la profession. Au terme du programme, les interprètes pourront œuvrer, entre autres, en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans le domaine du loisir et dans les services gouvernementaux, autant provinciaux que fédéraux.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

STAGES

Le programme comporte un stage d'une durée de 150 heures.
Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 33 (automne 2011)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.
(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi au moins cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et posséder une connaissance d'usage de la LSQ et en faire la preuve.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission :

Tous les candidats doivent avoir une connaissance suffisante des deux langues de travail soit de la LSQ et du français (écrit et oral). Ces connaissances sont vérifiées lors du test d'admission.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences minimales à respecter à ce sujet.

Le candidat qui, au moment du test d'admission, aura montré des carences dans la maîtrise du français écrit et/ou oral, sera admis conditionnellement à la réussite respective des cours LIN1009 (3 crédits) pour le français écrit et/ou LIN1017 (1 crédit) et/ou LIN1018 (1 crédit) pour le français oral.

Connaissance de la LSQ

La connaissance de la LSQ doit être équivalente au niveau du cours Langue des signes québécoise-communication (LAN4880) de l'UQAM. Ces connaissances peuvent être acquises :

- en complétant le programme d'Attestation d'études collégiales en Communication et Surdité au cégep du Vieux-Montréal, ou l'équivalent ou
- en suivant les cours de LSQ de l'Institut Raymond-Dewar; le niveau attendu est le niveau 5, le niveau minimum exigé pour la convocation au test d'admission est la réussite du niveau 4.

Le candidat qui n'a pas les connaissances équivalentes au cours LAN4880 (3 crédits) sera admis conditionnellement à la réussite de ce cours. Ce cours est offert au trimestre d'été seulement.

Dans tous les cas, les cours de mise à niveau seront comptabilisés comme des cours hors programme. Toutefois, l'étudiant qui se ferait imposer plus de six crédits en appoint sera refusé au programme.

Ces cours devront être réussis dans les douze mois suivant la première inscription au programme. Au terme de ce délai, l'exclusion du programme est prononcée par le registrariat si l'étudiant admis conditionnellement n'a pas satisfait aux exigences déterminées lors de l'admission.

Tous les cours de mise à niveau devront être suivis avant l'inscription au cours LIN1580 (Atelier pratique d'interprétation gestuelle I).

Remarques (pour toutes les bases d'admission) :

- Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

Mode de vérification de l'admissibilité des candidats

Une série de cinq tests, d'une durée totale de deux heures, aura pour but d'évaluer les compétences des candidats en LSQ (production et réception) ainsi qu'en français oral (production et réception) et écrit (production) :

- Produire une histoire en LSQ à la suite de l'observation d'une bande dessinée;
- Répondre à un questionnaire à la suite du visionnement d'une narration LSQ sur vidéo;
- Produire un discours en français oral à partir d'un thème imposé;
- Répondre à un questionnaire écrit à la suite de l'écoute d'extraits audio en français;
- Répondre en français écrit à trois questions à développement.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Au terme de ce certificat, les interprètes pourront œuvrer, entre autres, en milieu scolaire, dans les services sociaux, dans les services de la santé et dans les services gouvernementaux tant provinciaux que fédéraux.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Tout étudiant sera tenu de suivre l'atelier pratique d'interprétation II (LIN3580) et ne pourra obtenir d'exemption par reconnaissance de son expérience en interprétation visuelle.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix cours suivants (30 crédits) :

LIM3810	Stage en interprétation gestuelle (LIN5580)
LIN1185	Interprétation visuelle : rôle et problèmes spécifiques
LIN1186	Interprétation visuelle : modèles, processus et pratique
LIN1400	À la découverte du langage
LIN1580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle I
LIN2480	Description de la langue des signes québécoise I
LIN3480	Description de la langue des signes québécoise II (LIN2480)
LIN3580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle II (LIN1580)
LIN4580	Description de la langue des signes québécoise III (LIN3480)
LIN5580	Atelier pratique d'interprétation gestuelle III (LIN3580)

Certificat en planification territoriale et gestion des risques (4026)

Téléphone : 514 987-3610

www.geo.uqam.ca

GRADE

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de programmes, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

SCOLARITÉ

Ce programme d'étude comporte 30 crédits

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général poursuivi par le programme de certificat en planification territoriale et gestion des risques est d'offrir une formation courte de premier cycle sur la problématique des risques et sur son intégration au cadre normatif en matière d'aménagement du territoire au Québec.

- Acquérir une base de connaissances minimales dans la compréhension des risques majeurs et de leurs impacts sur les territoires;
- Développer une première expertise sur la vulnérabilité des territoires et les moyens d'intervention pour réduire cette vulnérabilité;
- Développer une expertise générale sur le cadre normatif québécois en matière de planification territoriale en relation avec le cadre de référence pour la gestion des risques.

Le Certificat en planification territoriale et gestion des risques vise l'acquisition, par l'étudiant, d'une base théorique et pratique de l'aménagement et des grandes étapes de la planification à travers la compréhension et l'analyse des enjeux de la gestion des risques. Le programme entend offrir une formation permettant de développer des compétences géographiques en proposant un regard critique sur certains grands projets en cours et ce, au moyen de contacts permanents avec les réalités du marché du travail dans ce domaine.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 5 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1). (1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.

Les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

EUT1040	Cadre législatif en urbanisme
EUT1072	Développement durable et gestion
EUT3111	Praxis II : schéma d'aménagement et planification régionale (EUT1014; EUT1015)
GEM6000	Activité de synthèse
ou	
GEM6001	Stage en milieu de travail
GEO1032	Les reliefs et les structures terrestres
GEO1120	Géographie, environnement et risques naturels
GEO2032	Formes et processus (GEO1032)

Un cours optionnel au choix siglé GEO, EUT, SCT, SCA ou CHI.

Certificat en psychologie (4350)

Téléphone : 514 987-3613

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour but d'offrir une introduction au domaine de la psychologie en permettant l'acquisition et l'intégration de connaissances selon les intérêts personnels ou professionnels. Les cours du certificat en psychologie peuvent être crédités dans le baccalauréat en psychologie. Il est recommandé de s'en informer au secrétariat du programme.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Général;
- Psychodynamique et psychologie humaniste;
- Psychologie en éducation et psychologie du développement;
- Approche cognitive et comportementale et neuropsychologie;
- Psychologie sociale et psychologie communautaire.

Prenez note que les profils sont suggérés; vous n'avez pas l'obligation de suivre l'un ou l'autre des profils pour obtenir votre certificat, il suffit de réussir dix cours inscrits sur la liste du programme. Le cours PSY4000 Histoire de la psychologie est le seul cours obligatoire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme est contingenté.

Connaissance de l'anglais

Les études en psychologie exigent la lecture de textes anglais. Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 50
Hiver 2012 : 20 (Bases DEC et études universitaires seulement).

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 295
Refus : 115
Offres d'admission : 180 (61 %)

CONDITIONS, MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

DEC

Détenir une cote de rendement minimale de 25 et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Sélection :

La sélection se fait à 100 % sur la cote de rendement.
Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 25,0

ou

EXPÉRIENCE

Il n'y a des admissions sur cette base qu'à l'automne.
Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.
Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission.

Sélection : 100 %

Le candidat est convoqué à passer les examens suivants :

- Tests d'aptitudes et de connaissances couvrant les domaines suivants :
Connaissances et culture générales : 33,3 %
Scolapitudes : 33,3 %
(vous trouverez la description de ces tests dans la section Informations générales)

- Connaissances en psychologie : 33,3 %

Pour être considéré admissible, le candidat doit obtenir une note minimum dans chacun de ces trois domaines.

Connaissances en psychologie :

Test vérifiant votre connaissance de la psychologie universitaire et des milieux de travail du psychologue professionnel.

Exemple de question posée dans le test de connaissances en psychologie :

Qui, parmi les suivants, est un théoricien behavioriste?

- a) Abraham Maslow;
- b) Burrhus F. Skinner;
- c) Carl Rogers;
- d) Alfred Adler.

Durée du test : Environ quarante minutes.

Ces tests sont objectifs (questions à choix multiple).

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi un minimum de cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission avec une moyenne d'au moins 75 % ou 3,15 sur 4,3.

Sélection : 100 %

Qualité du dossier scolaire

Moyenne académique du dernier candidat admis à l'automne 2011 : 3,15/4,3

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

Une moyenne académique minimale de 75 % est exigée.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Les candidats ayant plus de 21 ans, dont la qualité du dossier scolaire est jugée insuffisante pour permettre leur admission, seront convoqués aux tests prévus pour les candidats admis sur la base Expérience. Ces tests sont offerts uniquement pour les admissions au trimestre d'automne; le candidat a la responsabilité de se présenter à ces tests. Les candidats obtenant les meilleurs résultats seront admis.

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les études en psychologie exigent la lecture de texte anglais.

Le candidat a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

PROFILS SUGGÉRÉS

Prenez note que les profils sont suggérés; vous n'avez pas l'obligation de suivre l'un ou l'autre des profils pour obtenir votre certificat. Il suffit de réussir 10 cours inscrits sur la liste des cours de ce programme. Seul le cours PSY4000 Histoire de la psychologie est obligatoire.

A) Profil général

Le cours suivant (3 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement

PSY4042 Neuropsychologie

PSY4050 Psychologie de la perception

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage

PSY4071 Processus cognitifs

PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4090 Psychologie de la personnalité

PSY4100 Psychologie du développement

PSY4110 Psychopathologie descriptive

Deux cours choisis parmi les quatre suivants (6 crédits) :

PSY4120 Psychologie sociale

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes

PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

PSY4170 Psychologie communautaire

Un cours choisi parmi les trois suivants (3 crédits) :

PSY4140 Psychologie dynamique

PSY4181 Psychologie cognitive et comportementale
PSY4190 Psychologie humaniste

Un cours choisi parmi les six suivants (3 crédits) :

PSY4020 Méthodologie de la recherche en psychologie
PSY4401 Psychologie clinique
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

B) Profil Psychodynamique et psychologie humaniste

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4140 Psychologie dynamique
PSY4190 Psychologie humaniste
PSY4401 Psychologie clinique
PSY5070 Méthodes projectives (PSY4140)
PSY5860 Théories et techniques de l'entrevue

Trois cours choisis parmi ceux du profil général (9 crédits).

C) Profil Psychologie en éducation et psychologie du développement

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4100 Psychologie du développement
PSY4402 Psychologie en éducation
PSY4403 Psychologie de la famille

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4071 Processus cognitifs
PSY4090 Psychologie de la personnalité

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

D) Profil Analyse du comportement et neuropsychologie

Les six cours suivants (18 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4040 Bases psychobiologiques du comportement
PSY4042 Neuropsychologie
PSY4050 Psychologie de la perception
PSY4110 Psychopathologie descriptive
PSY4181 Psychologie cognitive et comportementale

Deux cours choisis parmi les trois suivants (6 crédits) :

PSY4060 Psychologie de l'apprentissage
PSY4071 Processus cognitifs
PSY4405 Psychologie comparée et éthologie

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

E) Profil Psychologie sociale et psychologie communautaire

Les sept cours suivants (21 crédits) :

PSY4000 Histoire de la psychologie
PSY4080 Psychologie de la motivation et des émotions
PSY4120 Psychologie sociale
PSY4150 Psychologie différentielle des sexes
PSY4160 Psychologie, culture et ethnicité
PSY4170 Psychologie communautaire
PSY5880 Animation de groupe : théorie et pratique

Un cours choisi parmi les deux suivants (3 crédits) :

PSY4403 Psychologie de la famille
PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle

Deux cours choisis parmi ceux du profil général (6 crédits).

Certificat en sciences des religions (4047)

Téléphone : 514 987-0396

SCOLARITÉ

Le programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le certificat en sciences des religions a pour objectif général d'offrir à l'étudiant une formation complémentaire en sciences des religions (religiologie, histoire comparée des religions, sciences humaines des religions, etc.), c'est-à-dire une maîtrise des grands concepts, un panorama des théories, un aperçu des formes traditionnelles et contemporaines du religieux dans les représentations de la mythologie, du symbolisme et de la ritualité.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.
Le certificat n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 16 (hiver 2011)
Demandes : 41 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et être intéressé par les sciences des religions.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et être intéressé par les sciences des religions.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent et être intéressé par les sciences des religions.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants de ce programme sont sujets à des mesures d'intégration, d'encadrement et de soutien pédagogique.

COURS À SUIVRE

(Les cours comportent 3 crédits.)

Les quatre cours suivants (12 crédits):

Étude scientifique de la religion

REL1050 Religion et sciences humaines
ou
REL1060 Mythe, rite et symbole: introduction à l'étude de la religion

Tradition chrétienne

REL1080 Histoire du christianisme
ou
REL1090 La Bible

Diversité religieuse

REL1350 Religions et groupes ethniques
ou
REL1360 Traditions religieuses du monde

Religion, éthique, culture et société

REL1450 Religion et culture

ou
REL1460 Religion, éthique et société
Remarque : Les cours des blocs «Tradition chrétienne» et «Religion, éthique, culture et société» ci-dessus ne sont offerts, en alternance, qu'une année sur deux.

Six cours parmi les deux blocs suivants (18 crédits) : (minimum de deux et maximum de quatre cours par bloc)

Bloc A «Un monde de religions»

REL2201 Religions du Proche-Orient ancien
REL2202 Religions de l'Occident ancien
REL2203 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
REL2204 Islam
REL2205 Hindouisme
REL2206 Bouddhisme
REL2207 Religions de la Chine et du Japon
REL2208 Le Bouddhisme tibétain
REL2209 Judaïsme
REL2210 Le Pèlerinage
REL2211 La question de Dieu
REL2212 Anthropologie des grands mythes bibliques
REL2213 Les philosophies juives anciennes
REL2214 Les évangiles : formations et formes littéraires
REL2215 Femmes et grandes religions du monde
REL2216 Femmes et mythologies anciennes et actuelles
REL2217 Religion, mondialisation et fondamentalisme
REL2218 Introduction aux méthodes d'analyse des textes religieux anciens
REL2219 Anthropologie de la religion

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR)
en accord avec la direction du programme.

Bloc B «Religion, éthique, culture et société»

MOR2401 Les morales contemporaines et leurs sources
MOR2402 Éthique et société contemporaine
MOR2403 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
REL1810 Dimensions morale et religieuse de la personne
REL2305 Religion au Québec : des origines euro-américaines à nos jours
REL2306 Mythologie et cinéma
REL2307 Sacré et littérature
REL2308 Arts et sacré
REL2309 Religion, politique et société
REL231X Question particulière en religion et culture
REL2316 Mythologies contemporaines
REL2317 Rituautés actuelles
REL2318 Religion, espace public et société
REL2319 Figures du mal dans la culture
REL2610 Religion et psychologie
REL2611 Mort, culture et religion
REL2612 Sciences des religions et sciences de l'action
REL2613 Religion et sociétés contemporaines
REL2614 Religion et sexualité

ou tout autre cours choisi hors de la discipline (non siglé REL ou MOR)
en accord avec la direction du programme.

Un étudiant inscrit au certificat en sciences des religions peut suivre trois crédits en formation linguistique (cours de langues modernes ou anciennes). Ces trois crédits seront intégrés comme cours optionnel, soit dans le bloc «Un monde de religions», soit dans celui de «Religion, éthique, culture et société».

Remarque : Les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance.

Certificat en sciences sociales (4269)

Téléphone : 514 987-3629

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 30 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme offre une introduction multidisciplinaire aux sciences sociales, en donnant des connaissances et des habiletés de base relatives à leurs concepts, méthodes, problématiques et théories.

Il permet l'acquisition de capacités d'analyse, de synthèse, de réflexion interprétative et de jugement critique sur la société. Il vise aussi l'application à la société québécoise contemporaine, par l'étudiant mis en situation de recherche personnelle à la fin du programme, des connaissances acquises sur la société, son histoire, sa structure et son fonctionnement, ses activités et ses institutions.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.
Le programme n'est pas contingenté.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.
L'offre de cours est telle qu'il n'est pas assuré de compléter ce certificat à l'intérieur de douze mois.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Demandes : 245 (automne 2011)

CONDITIONS D'ADMISSION

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).
(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente attestée.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.
(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours suivants (18 crédits) :

SHM1001 Introduction à la problématique des sciences sociales
PHI1000 Méthodologie de la pensée écrite
ou le cours
SOC1011 Méthodes de recherche en sociologie I
HIS4521 Histoire du Québec, depuis 1867
SOC2250 Classes, stratification et inégalités sociales
PHI2024 Théories de l'idéologie
SHM2001 Activité de synthèse

Trois cours choisis dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes (9 crédits) :

Économie (ECO)
Géographie (GEO)
Histoire (HIS)
Philosophie (PHI)
Psychologie (PSY)
Psychosociologie de la communication (COM)
Sciences juridiques (JUR)
Science politique (POL)
Sciences religieuses (REL)
Sexologie (SEX)
Sociologie (SOC)
Travail social (TRS)

Un cours libre (3 crédits).

Programme court et concentration de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire (0173-F012)

Téléphone : 514 987-3072

CRÉDITS

Le programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de quinze crédits d'études universitaires en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire.

Note : Dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

SCOLARITÉ

La concentration et le programme court de premier cycle en linguistique appliquée à l'étude de la grammaire comportent quinze crédits chacun.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration ou programme court a pour objectifs d'amener l'étudiant à acquérir :

- des connaissances linguistiques liées à la grammaire, lui permettant d'analyser de façon systématique la langue écrite;
 - à la lumière des connaissances linguistiques, la connaissance explicite de la grammaire du français écrit, des règles d'accord, de morphologie, de syntaxe de la phrase et du discours, et la capacité de procéder à l'analyse nécessaire pour pouvoir appliquer ces règles dans n'importe quel contexte;
 - une formation de base en révision de textes;
 - l'habileté à réinvestir ces connaissances dans le travail ou la profession.
- Politiques d'admission
- Le programme et la concentration ne sont pas contingentés. L'admission se fait aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. Note : La réussite du cours LIN1009 ne peut pas compter comme satisfaisant à cette exigence.

Pour le programme court (0173)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, avoir un intérêt pour l'étude de la grammaire française.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour la concentration

La concentration est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat dont la structure comprend un nombre suffisant de cours optionnels ou de cours libres pour que la concentration puisse y trouver place. L'étudiant doit respecter les exigences de son programme de rattachement et avoir satisfait à la condition de la maîtrise du français selon la politique sur la langue française de l'UQAM (réussite de l'examen ou, à défaut, des cours de rattrapage).

Remarque : Les étudiants de la concentration s'inscrivent auprès de la direction de leur programme d'appartenance, conformément à ce programme.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme doit être suivi à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION (0173)

Demandes : 27 (automne 2011)

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Les étudiants qui ont déjà réussi le cours LIN1009 de l'UQAM dans un autre programme sont invités à se présenter à l'assistante à la gestion du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (12 crédits):

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
LIN2009	Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009)
LIN3019	Grammaire et réécriture (LIN2009)
LIN3039	Révision linguistique et écriture typographique (LIN2009)

Au choix, l'un des cours suivants (3 crédits):

LIN4009	Révision structurale et préparation de copie (LIN3019; LIN3039)
ou le cours	
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français

ou tout autre cours pertinent relié au domaine de formation de l'étudiant et choisi avec l'accord de la direction du programme court et de la concentration, et sur avis de la direction du programme dont fait partie l'étudiant de la concentration. Ce cours doit être en lien avec l'application du français écrit dans la discipline d'étude de l'étudiant.

Concentration de premier cycle en études américaines (F013)

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études américaines contemporaines s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur connaissance de la réalité américaine. Elle vise à développer une connaissance plus approfondie des États-Unis, ainsi que des relations qu'entretient le Québec avec les États-Unis et avec l'espace continental nord-américain. Elle vise ainsi à parfaire l'intégration de ce champ de connaissances dans le cadre des études de premier cycle, en préparant éventuellement des étudiants à des études de second cycle dans ce domaine.

POLITIKES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

Sont admissibles à la concentration en études américaines tous les étudiants inscrits à un programme de premier cycle en sciences humaines ou en lettres et communication, ayant déjà complété une année (ou l'équivalent de trente crédits) de leur programme. Une connaissance suffisante de la langue anglaise est également requise pour les étudiants qui désirent s'inscrire à la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les notes entre parenthèses concernent les préalables.)

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

COM3135	Psychosociologie de la communication de masse
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis
LIT2860	Littérature des États-Unis
POL4441	Politique étrangère des États-Unis
SOC2325	Sociétés américaines

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

ANG2013	Elementary English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG3013	Intermediate English Reading (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
ANG4015	Advanced English Conversation (selon le test de classement de l'École de langues ou conditionnellement à la réussite du niveau inférieur.)
HIS4401	Histoire contemporaine des États-Unis

HIS4405	Villes et société urbaine aux États-Unis
HIS4408	Histoire de la politique internationale des États-Unis de 1898 à nos jours
HIS4442	Histoire des Noirs américains
HIS4443	Histoire de la famille américaine
LIT1995	Canadian and American Culture
MUS3107	Histoire du jazz
MUS4107	Histoire du rock
POL4142	Système politique des États-Unis
SOC2335	Traditions sociologiques américaines

Concentration de premier cycle en études anciennes (F010)

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études anciennes s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études classiques et des humanités. Elle propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses, de littérature ainsi qu'une initiation aux langues anciennes qui permet d'avoir directement accès aux textes anciens. Cette concentration leur permet d'avoir une vision d'ensemble cohérente des études anciennes.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration de premier cycle en études anciennes est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS2100	Introduction à l'histoire de l'Antiquité
PHI4250	Philosophie ancienne
REL2202	Religions de l'Occident ancien

Un cours de langue parmi les suivants (3 crédits) :

SHM5001	Initiation au latin I
SHM5011	Initiation au grec I
SHM5021	Initiation à l'hébreu I

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits)

HIS4135	Couloir syro-palestinien
HIS4151	Grèce antique: histoire et civilisation
HIS4161	Rome antique: histoire et civilisation
LIT2405	Mythes d'origine grecque
PHI4010	Platon
PHI4011	Aristote
REL1090	La Bible
REL2209	Judaïsme
REL2212	Anthropologie des grands mythes bibliques
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)
SHM5012	Initiation au grec II (SHM5011)

ou tout autre cours pertinent, choisi avec l'accord du responsable de la concentration.

Concentration de premier cycle en études ethniques (F009)

Téléphone : 514 987-3616

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études ethniques s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leur compréhension des interactions entre société d'accueil et communautés ethniques. Elle vise à l'acquisition de connaissances cohérentes relatives surtout à l'immigration, aux phénomènes ethniques et à l'intervention sociale en milieu pluriethnique et ce, dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle.

POLITIQUES D'ADMISSION

La concentration de premier cycle en études ethniques est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation). Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès du responsable de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du certificat en immigration et relations interethniques.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Avant de s'inscrire à la concentration en études ethniques, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de son programme de baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

POL3832	Politique, État et minorités
SOC6213	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
TRS3250	Services sociaux et de santé et relations interculturelles

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ASC2040	Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
COM2180	Médias, immigration et communautés ethniques
GEO4200	Ethnicité et enjeux géographiques
HIS4567	Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
JUR6535	Droit de l'immigration
LIN2684	Démographie et langues au Québec
PSY2880	Psychologie et immigration
REL1350	Religions et groupes ethniques
SOC6230	Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques
TRS2100	Intervention sociale et relations interculturelles

Concentration de premier cycle en études féministes (F002)

Téléphone : 514 987-6587

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études féministes vise :

- à permettre l'acquisition de connaissances théoriques et appliquées sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexes et cela dans le cadre de programmes réguliers de premier cycle;
- à donner une formation de base cohérente et progressive qui ouvre à une spécialisation éventuelle dans le champ des études féministes;
- à développer les habiletés requises pour que les étudiants soient en mesure d'intégrer les épistémologies féministes dans leur programme de majeure disciplinaire.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration de premier cycle en études féministes est accessible à tous les étudiantes et étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours à suivre hors du champ de spécialisation, cours libres).

Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

EMPLOIS ÉVENTUELS

La concentration contribue à outiller les étudiants dans leur compréhension des rapports sociaux de sexe dans les organisations où ces personnes seront amenées à travailler. De nombreux organismes publics et privés ont développé des programmes spécifiques d'égalité en emploi et rechercheront ce type de diplômés particulièrement sensibles à ces enjeux sociaux.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Normalement, avant de s'inscrire à la concentration en études féministes, il faut avoir réussi dix cours (trente crédits) du programme auquel on est inscrit.

Les personnes provenant du baccalauréat en études littéraires peuvent s'inscrire à un corpus d'auteur en études littéraires, à condition que ce cours intègre une perspective d'analyse féministe.

La personne n'est pas tenue de suivre le cours de méthodologie FEM1200 si elle a déjà réussi, dans son programme de baccalauréat, un cours jugé équivalent.

La séquence des cours à suivre dans la concentration doit respecter les exigences suivantes:

- les cours de la concentration doivent être répartis sur au moins deux trimestres;
- le cours de méthodologie (FEM1200 ou l'équivalent) et le cours de formation de base doivent être suivis au début du cheminement dans la concentration;
- le cours à suivre dans le champ disciplinaire du programme d'origine doit normalement être suivi avant les cours d'autres champs disciplinaires;
- l'atelier de synthèse doit être suivi à la fin du cheminement dans la concentration.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

FEM1200	Introduction aux problèmes et aux méthodes de recherche en études féministes
FEM5000	Atelier synthèse en études féministes

Quatre cours choisis comme suit (12 crédits) :

Un cours choisi dans la liste A (3 crédits):

Liste A (cours de formation de base)

FEM1000	Introduction à la pensée féministe
HIS4330	Histoire des femmes en Europe contemporaine
POL4102	Femmes et politique
SOC6312	Femmes, féminismes et rapports de sexes: analyse sociologique
TRS1305	Rapports de sexe, vie privée et intervention sociale

Trois cours choisis dans la liste A précédente ou dans la liste B (9 crédits) :

Liste B (cours du champ des études féministes)

ASC2039	Éducation et condition féminine
BIO1940	Biologie et condition des femmes
COM5115	Communication et rapports de sexes
DES5255	Femmes et production de l'espace
ECO1401	Femmes et économie
EDM4512	Femmes et cinéma
EDM5112	Les femmes et les médias
GEO4400	Genre, territoire et développement
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HIS4550	Histoire des femmes au Québec
HIS548A	Histoire des femmes en Occident
JUR1050	Le droit et les femmes
LIN1650	Femme et langage
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430; LIT1565)
POL4022	Femmes et développement
POL4212	Idées politiques et féminisme
POL4845	Femmes et État

PSY4150	Psychologie différentielle des sexes
REL2215	Femmes et grandes religions du monde
SEX1800	Sexualité, rapports de sexes et vieillissement
SEX4002	Sexologie et condition féminine
SHM4000	Homosexualité et société
SOC2715	Sociologie de la famille
SOC4050	Sciences, techniques et rapports de sexes
SOC4073	Sciences et technologies du vivant
SOC6130	Anthropologie de la condition des femmes
TRS3500	Violence faite aux femmes et interventions féministes
TRS3550	Femmes, santé mentale et interventions féministes

Concentration de premier cycle en études médiévales (F011)

Téléphone : 514 987-3626

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études médiévales s'adresse aux étudiants qui désirent, dans une perspective interdisciplinaire, approfondir leur formation générale dans le domaine des études médiévales. Elle propose des cours d'histoire, de philosophie, de sciences religieuses ainsi qu'une initiation au latin, véhicule privilégié de la culture médiévale. Les étudiants ont, grâce à cette formation de base, une vision d'ensemble cohérente de la période médiévale.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration. La concentration de premier cycle en études médiévales est accessible à tous les étudiants inscrits à un baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant en sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable du programme d'histoire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

HIS2210	Introduction à l'histoire du Moyen Âge
PHI4255	Philosophie médiévale et de la Renaissance
REL1080	Histoire du christianisme
SHM5001	Initiation au latin I

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4023	Lecture des sources manuscrites (XIV ^e - XVIII ^e siècles)
HIS4165	L'empire chrétien et les royaumes barbares
HIS4211	Culture et société au Moyen Âge, du V ^e au XIII ^e siècle
HIS4217	L'Europe des Croisades
HIS4219	Les villes au Moyen Âge
HIS4220	L'Europe au temps de la guerre de Cent Ans
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
REL2204	Islam
SHM5002	Initiation au latin II (SHM5001)

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord du responsable de la concentration.

Concentration de premier cycle en études québécoises (F007)

Téléphone: 514 987-3616

SCOLARITÉ

Cette concentration de premier cycle comporte 18 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La concentration de premier cycle en études québécoises s'adresse aux étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances de la société québécoise. Elle vise à familiariser l'étudiant avec les aspects économiques, politiques et culturels de cette société. L'emphase est mise sur l'analyse sociohistorique et la genèse du Québec contemporain dans le cadre d'approche comparative qui le situe au cœur de la dynamique des transformations de la société moderne.

POLITIQUES D'ADMISSION

Les conditions d'admission sont celles de chacun des programmes hôtes de la concentration.

La concentration de premier cycle en études québécoises est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat, pourvu que la structure de leur programme le leur permette (cours libres, cours hors du champ de spécialisation).

Voir aussi les Règlements pédagogiques / extrait(s).

MODALITÉ DE RÉALISATION DU PROGRAMME

L'étudiant de sciences humaines s'inscrit directement auprès de la direction de son programme. L'étudiant relevant d'une faculté autre que celle des sciences humaines s'adresse, nanti d'un accord écrit de la direction de son programme, à la personne responsable des programmes de sociologie.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES / EXTRAIT(S)

Avant de s'inscrire à la concentration en études québécoises, l'étudiant doit avoir réussi au moins dix cours (trente crédits) de son programme de baccalauréat.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
POL4253	La politique et le pouvoir économique au Québec
SOC6412	Société québécoise contemporaine

Trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits) :

ECO1061	Économie du Québec
GEO4100	Géographie du Québec: espace et territoires
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HIS4526	La société canadienne aux XVII ^e et XVIII ^e siècles
ou	
HIS4528	La colonisation française en Amérique du Nord
HIS4534	Société et politique au Québec de 1760 à 1867
LIT1608	Corpus québécois
POL5220	La pensée politique au Québec
REL1350	Religions et groupes ethniques
SOC1111	Sociologie de la société québécoise
SOC6240	Les questions nationales et les communautés ethniques

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- ↳ Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- ↳ Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)

Économique – (ESG)

Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)

Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)

Gestion des ressources humaines – (ESG)

Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie - (ESG)

Pédagogie de la danse en milieu du loisir - (FA)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)

Faculté de communication (FC)

Faculté de science politique et de droit (FSPD)

Faculté des sciences (FS)

École des sciences de la gestion (ESG)

Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)

Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe III).

École supérieure de mode de Montréal

www.esmm.uqam.ca



L'École supérieure de mode répond aux nouveaux besoins de formation créés par les avancées technologiques et la modernisation de l'industrie. Elle offre une formation unique en Amérique du Nord et reconnue aux échelles nationale et internationale. En favorisant les liens entre les étudiants et les professionnels de la mode, l'École développe des partenariats avec l'industrie afin d'enrichir les aspects pratiques de la formation.

DIRECTION

Administrateur délégué : André F. Charette
2100, rue Ste-Catherine Ouest, local EM-6145
Téléphone : 514 933-6633

Baccalauréat en gestion et design de la mode (7681-7682-7683)

Déployer le potentiel du vêtement québécois

Téléphone : 514 933-4947
www.esmm.uqam.ca

Ce programme comprend trois concentrations :

- design et stylisme de mode (code 7681)
- commercialisation de la mode (code 7682)
- gestion industrielle de la mode (code 7683).

Le diplôme émis mentionnera la concentration suivie dans le programme.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Ce programme comporte 90 crédits.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme forme des professionnels capables de contribuer au développement national et international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement.

La formation permet d'acquiescer :

- une vision globale du phénomène de la mode;
- une vue d'ensemble du processus de conception, de production et de commercialisation;
- un sens esthétique et un souci de la qualité;
- de solides connaissances sur l'industrie et les entreprises, en particulier sur l'organisation du travail et les transferts technologiques.

Contrairement aux techniques de mode offertes au niveau collégial, le baccalauréat donne accès à des postes de direction.

PARTICULARITÉS

- L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de baccalauréat en français.
- Le programme met l'accent sur la recherche (concept, matière, couleur, etc.) et la création.
- Le diplôme est reconnu à l'échelle internationale. Ainsi, l'étudiant peut poursuivre des études de cycles supérieurs à l'étranger (par exemple, à Londres ou à Paris).
- Les étudiants disposent de logiciels de pointe en laboratoire, tels que Illustrator, Photoshop, InDesign, Dreamweaver, Microsoft Visio, PadSystem, Streamline, SPSS, etc.
- L'École supérieure de mode de Montréal possède un centre de documentation informatisé branché sur les banques de données mondiales. Unique au Québec, ce centre donne accès à des ressources dans tous les secteurs de la mode : design et stylisme, gestion industrielle et commercialisation. En outre, l'École développe actuellement une matériauthèque, qui renfermera notamment des vêtements de collection et des tissus rares.
- La troisième année est consacrée au projet de fin d'études. Des équipes d'étudiants provenant des trois concentrations ont le mandat de concevoir, de produire et de commercialiser une collection, par exemple, des uniformes de travail pour une organisation, ou encore une gamme de vêtements pour une clientèle bien ciblée. Cette activité se termine par une exposition ouverte au public. L'étudiant peut profiter de nombreuses activités culturelles : expositions, vitrines, activités mode et portes ouvertes.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : design de mode, dessin de mode, mode féminine, mode masculine, commercialisation de la mode, techniques administratives (spécialisation marketing ou gestion industrielle), techniques liées à la production industrielle ou techniques de gestion de la production du vêtement.

CONCENTRATIONS OU PROFILS

- Design et stylisme de mode : conception et gestion du design de collections et intégration des valeurs propres à l'esthétique industrielle.
- Commercialisation de la mode : coordination de la commercialisation de produits mode destinés aux marchés intérieurs et étrangers.
- Gestion industrielle de la mode : direction de la production de collections selon les normes les plus évoluées de qualité et de productivité.

OUVERTURE DU PROGRAMME À L'INTERNATIONAL

Avec l'autorisation de la direction du programme, le projet d'études internationales, facultatif, peut se substituer à d'autres cours du programme.

Les projets d'études internationales devront compter 15 étudiants. Pour s'y inscrire, il faut y être autorisé par la direction du programme. La réalisation de ce projet peut s'étendre sur un ou deux trimestres. L'autofinancement du projet (frais de voyage et de séjour) doit être pris en charge par les étudiants.

Stages

L'étudiant doit réaliser un stage d'environ quinze semaines à temps complet, généralement non rémunéré, au pays ou à l'étranger. Il a accès à une banque de stages pour faire son choix. La concentration design et stylisme de mode mène chez des designers, des fabricants, des détaillants, de grands couturiers (comme Christian Lacroix, Marie Saint-Pierre, Michael Kors), des ateliers de costumes, des compagnies de théâtres ou d'opéra (aux costumes), ou des maisons de recherche de tendances de styles.

Les étudiants de la concentration gestion industrielle de la mode, quant à eux, s'initient au monde de la fabrication de vêtements en usine, en travaillant du côté du contrôle de la qualité, de l'inventaire ou de la planification. Enfin, les étudiants de la concentration commercialisation de la mode font leurs premières armes dans le commerce de gros, de détail ou intermédiaire, en se familiarisant, par exemple, avec la gestion des ventes ou des achats.

POLITIQUE D'ADMISSION

La concentration Design et stylisme de mode (7681) n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7682) et Gestion industrielle de la mode (7683) admettent de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7682) et Gestion industrielle de la mode (7683) sont contingentes.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme est normalement offert selon un régime à temps complet ou à temps partiel.

STATISTIQUES D'ADMISSION

Concentration design et stylisme de mode (7681)

Demandes : 75

Concentration commercialisation de la mode (7682)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 100

Hiver 2012 : 25

Statistiques d'admission (hiver 2011)

Demandes : 71

Refus : 15

Offres d'admission : 52 (73 %)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 302

Refus : 77

Offres d'admission : 225 (75 %)

Concentration gestion industrielle de la mode (7683)

Capacité d'accueil

Automne 2012 : 40

Hiver 2012 : 20

Statistiques d'admission (hiver 2011)

Demandes : 25

Refus : 6

Offres d'admission : 18 (72 %)

Statistiques d'admission (automne 2011)

Demandes : 103

Refus : 34

Offres d'admission : 69 (67 %)

CONDITIONS D'ADMISSION

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7681)

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline.

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine (571.06), Design de mode (571.07) se verront reconnaître en équivalence les cours MOD1430 - Introduction au design de mode, MOD2300 - Histoire de la mode et MOD2400 - Fibres et textiles.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - Mise à niveau des habiletés techniques en design de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

EXPÉRIENCE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail d'un an attestée dans le domaine du design de mode ou dans un domaine connexe. Les travailleurs autonomes devront fournir les documents démontrant leurs activités professionnelles et leur implication en design de mode ou dans un domaine connexe (exemples : formulaire de déclaration de statut de travailleur autonome, relevés de revenus gagnés, avis fédéral de cotisation).

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - Mise à niveau des habiletés techniques en design de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline au moment du dépôt de la demande d'admission.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - Mise à niveau des habiletés techniques en design de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent (1) de préférence en art, en design de mode sinon dans toute autre discipline.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - Mise à niveau des habiletés techniques en design de mode dès le premier trimestre d'études.

Sélection pour toutes les bases d'admission :

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué au début d'avril, à passer un examen de dessin et, par la même occasion, à soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de ses réalisations qui comprend : quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.

Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : créativité, capacité d'expression visuelle, compréhension de la structure du vêtement, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Base DEC

Portfolio : 50 %, lettre de motivation : 10 %; examen de dessin : 40 %.

Base expérience

Portfolio : 50 %, lettre de motivation : 10 %, examen de dessin : 40 %.

Base études universitaires

Portfolio : 50 %; lettre de motivation 10 %, examen de dessin : 40 %.

Note pour les candidats résidant à l'étranger :

À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de ses réalisations qui comprend : quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.

Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).

Portfolio : 80 %, lettre de motivation 20 %.

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : créativité, capacité d'expression visuelle, compréhension de la structure du vêtement, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Le tout doit être reçu **avant le 1^{er} avril**, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
École supérieure de mode de Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 Canada

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7682)

DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (voir la remarque ci-après.)

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Seuil minimal de la cote R : 22,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Expérience pertinente attestée

- pertinence de l'expérience de travail : 75 %

- durée de l'expérience de travail : 25 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Dossier académique

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (voir la remarque ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

Dossier académique

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002 «Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion», cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver. Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7683)

DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial (voir la remarque ci-après.)

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Sélection : 100 %

Cote de rendement

Seuil minimal de la cote R : 22,00

ou

EXPÉRIENCE

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé pendant au moins deux années un poste administratif ou de direction dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Expérience pertinente attestée

- pertinence de l'expérience de travail : 75 %

- durée de l'expérience de travail : 25 %

ou

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (voir la remarque ci-après.)

Sélection : 100 %

Dossier académique

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (voir la remarque ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

Dossier académique

Remarque pour toutes les bases d'admission : Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002 «Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion», cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver. Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

EMPLOIS ÉVENTUELS

Chef de département de magasin, chef de produit, consultant, coordonnateur de la commercialisation dans des marchés intérieurs ou étrangers, designer, directeur de design, directeur de la planification commerciale, directeur de la planification et de la production, directeur des achats, directeur des promotions et de la publicité, directeur du développement et du contrôle de la qualité, directeur du marketing et de l'import-export, gérant de production, gérant des ventes, responsable de la recherche et du développement.

Véritable capitale de la mode, Montréal regroupe à elle seule 60 % des entreprises canadiennes du secteur. En ce qui concerne les réseaux d'import-export, la métropole québécoise fait partie des dix premières villes au monde, au même titre que Londres, Milan, New York, Paris et Tokyo.

Plus de 85 % des diplômés du baccalauréat ont trouvé un emploi dans leur domaine. Ils occupent, entre autres, des postes de designer, de directeur commercial, de coordonnateur des communications, de chef de produit, de superviseur de la qualité ou de responsable de la production. Ils travaillent dans des entreprises telles que Tristan, Le Groupe Dynamite, Louis Garneau, Reitmans, Le Château, San Francisco, Lise Watier et Guerlain Canada.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE À L'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet

- Maîtrise en administration des affaires (MBA)

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7681)

90 crédits répartis comme suit :

Cours d'introduction (9 crédits) :

MOD1430 Introduction au design de mode

MOD2300 Histoire de la mode

MOD2400 Fibres et textiles

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Management (9 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD2200 Relations humaines et communications au travail

SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (9 crédits) :

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements

MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement

(MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)

MOD3300 Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

DGR2212 Design et représentation humaine (DGR1212)

DES6440 Développement et exploitation du portfolio (MOD4450; MOD5445)

HAR3705 Image de mode et photographie

MOD1460 Tendances, styles, matières et présentation des créations en mode (6 cr.)

MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode (MOD1460)

MOD2460 Approche créative du textile

MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés (MOD2450)

MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.) (MOD1100; MOD3450)

MOD4460 Création de mode, illustration et image numérique

MOD5445 Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.) (MOD3000; MOD4420)

MOD6470 Projet de fin d'études en design (6 cr.) (MOD5445)

Note : Les cours MOD5445 et MOD6470 doivent être suivis au cours de la même année.

Les trois cours complémentaires suivants (9 crédits) :

Gestion industrielle

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

ou le cours

MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Commercialisation

MOD6630 Commerce international de la mode (MOD1620)

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7682)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
MOD3000	Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (12 crédits) :

HAR3680	Courants artistiques, mode et vêtements
ou	
HAR3705	Image de mode et photographie
MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)
MOD2300	Histoire de la mode
MOD3300	Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MOD2630	Approvisionnements
MOD3630	Développement des produits de mode et gestion des ventes (MOD1620)
MOD3640	Recherches en marketing de mode (MAT2080; MOD1620)
MOD3660	Éthique commerciale et consommateurs (MOD1620)
MOD4620	Stage en commercialisation de la mode (9 cr.) (MET1301; MOD1100; MOD3000; MOD3640; MOD5640)
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD5650	Publicité et relations publiques (MOD1620)
MOD5660	Stratégies de marketing de la mode (MOD2630; MOD3630; MOD3640; MOD3660; MOD5640; MOD5650; MOD6630)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)
MOD667X	Projet de fin d'études en commercialisation de la mode (6 cr.) (MOD4620)
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

Les quatre cours complémentaires suivants (12 crédits) :

Design

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles

Gestion industrielle

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
ou le cours	
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7683)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
---------	--

Management (6 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail

Culture et communication (6 crédits) :

MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)
MOD2300	Histoire de la mode

Cours de concentration (60 crédits) :

FIN3500	Gestion financière (SCO1002 ou SCO1200)
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MET3220	Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3565	Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD3570	Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4520	Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD4530	Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode (MET1301)
MOD5511	Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.) (MOD3560; MOD3565; MOD3570; MOD4530)
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)
MOD6500	Stratégie manufacturière en mode (MOD5511; MOD5535)
MOD657X	Projet de fin d'études en gestion industrielle de la mode (6 cr.) (MOD5511)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

Les cinq cours complémentaires suivants (15 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles
MOD5640	Méthodes et processus de distribution (MOD1620)
MOD6630	Commerce international de la mode (MOD1620)

Pour tous les étudiants, avec l'autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent se substituer à d'autres cours du programme :

Projet d'études internationales et cours facultatifs

MOD380X	Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode
MOD501X	Projet d'études internationales I
MOD502X	Projet d'études internationales II

Un second stage, facultatif, peut être effectué :

MOD4180	Stage II (non crédité) (0 cr.) (MOD4420 ou MOD4620 ou MOD5511)
---------	--

Annexe I - Les centres de l'UQAM en région métropolitaine

Allez plus loin, près de chez vous

www.region.uqam.ca

Parce qu'il n'est pas rare que les nécessités de la vie quotidienne repoussent, parfois indéfiniment, la décision de s'inscrire à un cours ou à un programme d'études, l'UQAM a créé une formule d'études apte à répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes qui ont un horaire particulièrement rempli.

C'est ainsi que fut inauguré, en 1980, l'UQAM Montérégie, le premier centre en région métropolitaine où seraient donnés, à temps partiel et en soirée, des programmes d'études universitaires. L'ouverture de trois autres centres a suivi : l'UQAM Laval en 1983, l'UQAM Lanaudière en 1989, et l'UQAM Ouest-de-l'Île en 1999, où sont aujourd'hui offerts près de cinquante programmes dans des domaines aussi diversifiés que les arts, la communication, la gestion, l'éducation et les sciences humaines.

Le fait d'étudier dans un centre en région métropolitaine donne automatiquement à l'étudiant un accès aux cours offerts sur le campus du centre-ville de l'UQAM ainsi qu'à ceux de la TÉLUQ. Ce qui signifie, par exemple, qu'un étudiant admis à un programme de certificat qui comprend dix cours pourrait être autorisé à suivre cinq cours dans un centre en région métropolitaine, deux autres au campus du centre-ville et trois par l'entremise de la TÉLUQ. On n'aura jamais vu plus grande flexibilité !

Chaque centre est l'hôte, à l'automne et au printemps, de soirées d'information générale, où vous pourrez en savoir davantage sur les programmes et les modalités d'admission et d'inscription, de même que d'une journée où l'on vous invite à profiter d'une admission express (renseignements de dernière minute, vérification de votre dossier, dépôt de la demande d'admission en bonne et due forme).

Veuillez prendre note que les demandes d'admission aux programmes offerts dans les centres de l'UQAM doivent leur être acheminées directement.

Liste des programmes offerts

UQAM LAVAL (L)

475, boul. de l'Avenir
Porte no4, local A-1960
Laval (Québec) H7N 5H9
(dans les locaux du Collège
Montmorency) Métro Montmorency
Téléphone : 450 662-1300
Télécopieur : 450 662-1244
Courriel : laval@uqam.ca

Certificats

- Administration
- Administration de services
- Animation culturelle
- Arts plastiques
- Comptabilité générale
- Éducation à la petite enfance (formation initiale)
- Éducation à la petite enfance (perfectionnement)
- Gestion des ressources humaines
- Informatique
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Psychologie
- Sciences comptables
- Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs

Programme court de deuxième cycle

- Éducation et formation des adultes

UQAM LANAUDIÈRE (N)

2700, boul. des Entreprises, Pavillon B
Terrebonne (Québec) J6X 4J8
(dans les locaux du Cégep régional
de Lanaudière à Terrebonne)
Téléphone : 450 654-8768
Sans frais : 1 800 361-4567
Télécopieur : 450 477-8712
Courriel : lanaudiere@uqam.ca

Certificats

- Administration
- Administration de services
- Arts plastiques
- Assurance et produits financiers
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Psychologie
- Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs

UQAM MONTÉRÉGIE (S)

900, rue Riverside, local F-151
Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2
(dans les locaux du Collège Champlain)
Téléphone : 514 987-3063
Sans frais : 1 800 363-9290
Télécopieur : 450 923-2903
Courriel : monteregie@uqam.ca

Certificats

- Administration
- Administration de services
- Arts plastiques
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines
- Intervention psychosociale
- Perfectionnement en gestion
- Planification financière - cheminement général
- Planification financière - cheminement pour les Caisses Desjardins
- Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs

UQAM OUEST-DE-L'ÎLE (W)

3501, boul. Saint-Charles,
bureau A-215
Kirkland (Québec) H9H 4S3
Téléphone : 514 428-1181
Télécopieur : 514 428-1292
Courriel : ouestdel'ile@uqam.ca

Certificats

- Administration
- Administration de services
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines

Annexe II - TÉLUQ - L'université à distance de l'UQAM

Une plus grande accessibilité aux études

Depuis plus de 38 ans, la TÉLUQ poursuit sa mission de recherche et d'enseignement universitaire à distance au Québec. Elle est reconnue mondialement pour l'excellence de ses activités. En 2005, la TÉLUQ est devenue une composante de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ainsi, tous ses programmes de certificat, de baccalauréat, de diplôme d'études supérieures spécialisées, de maîtrise et de doctorat conduisent à l'obtention d'un diplôme délivré par l'UQAM.

Souplesse

À la maison, au travail, au Québec ou ailleurs, avec la TÉLUQ, vous pouvez suivre votre cours à partir de l'endroit qui vous plaît et c'est vous qui choisissez le moment et le rythme à adopter. La formule d'études de la TÉLUQ est la solution pour concilier travail, études et vie personnelle. À la TÉLUQ, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire, car nous recevons les inscriptions de façon continue. Environ quatre semaines plus tard, vous recevez votre matériel et vous pouvez alors commencer à étudier.

Accessibilité

Les cours et les programmes d'études de la TÉLUQ sont accessibles à tout citoyen canadien ou étudiant étranger, directement ou par entente interuniversitaire. Elle est fréquentée annuellement par quelque 18 000 étudiants, dont 80 % sont des travailleurs adultes. Depuis ses débuts, la TÉLUQ a délivré plus de 25 500 diplômes.

Offre variée

Plus de 360 cours et 75 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans les principaux domaines du savoir vous sont offerts : administration, communication, informatique, langues, psychologie, sciences, sciences humaines et sciences sociales, affaires électroniques, finance, technologies de l'information et environnements d'apprentissage, santé mentale, formation à distance et informatique cognitive. Notez qu'à la TÉLUQ les programmes ne sont pas contingentés.

Formule d'études

Une documentation de cours variée

La TÉLUQ fournit tout le matériel nécessaire pour suivre un cours : manuel de base, document d'appoint et guide d'apprentissage sur support écrit, sonore, audiovisuel ou informatique, selon le cas. Cette documentation est expédiée par la poste. Un bon nombre de cours sont aussi diffusés par Internet.

Des personnes-ressources vous accompagnent

Vous faites équipe avec une personne tutrice désignée pour vous venir en aide et pour corriger vos travaux et vos examens. Cette personne établit un premier contact téléphonique au début de votre session. Par la suite, vous pouvez communiquer avec elle par téléphone, par courriel ou par courrier postal, selon les besoins.

Les échéances

Vous disposez de quinze semaines pour mener à terme un cours de trois crédits. Vous décidez vous-même de votre horaire d'étude à l'intérieur de cet échancier. Il est conseillé de consacrer entre six et neuf heures d'études par semaine pour chaque cours de trois crédits.

L'évaluation

Certains cours comportent un examen sous surveillance à la fin de la session. Si c'est le cas, la séance d'examen se tient dans un établissement très accessible et situé à une distance raisonnable de votre domicile.

Services et ressources pour réussir

Aide et conseil en orientation

La TÉLUQ met à votre disposition un service d'aide et de conseil en orientation pour vous aider à préciser votre projet d'études ou à choisir le programme qui convient le mieux à vos objectifs personnels et professionnels.

Reconnaissance des acquis

La TÉLUQ peut reconnaître votre formation antérieure suivie dans d'autres établissements ou votre expérience de travail. Faites analyser votre dossier avant d'amorcer une demande d'admission à un programme, la TÉLUQ peut vous éviter de commencer un programme « au bas de l'échelle ».

Assistance technologique

L'équipe de soutien informatique aux étudiants offre, par courriel ou par téléphone, le service de dépannage technique pour les différents outils pédagogiques tels que les logiciels fournis par la TÉLUQ, l'accès aux sites Web des cours, etc.

Site « L'art de vivre ses études »

Ce site vous propose des outils pour vous aider à combiner études et vie active. Au programme : capsules de détente en baladodiffusion, trucs et recettes pour bien s'alimenter, outils pour mieux gérer son temps, etc.
www.teluq.uqam.ca/artdevivre

Bibliothèque et assistance documentaire

La Bibliotech @ distance de la TÉLUQ est accessible en ligne en tout temps. L'assistance documentaire est disponible pendant les heures de bureau. Les autres bibliothèques universitaires vous ouvrent leurs portes et vous bénéficiez des mêmes privilèges que les étudiants du réseau des universités du Québec.

Les liens avec la communauté étudiante

Grâce à l'utilisation d'Internet, de forums et du journal étudiant Le S@ns p@pier, il existe à la TÉLUQ une communauté d'étudiantes et d'étudiants qui discutent, s'entraident et socialisent parallèlement à leurs apprentissages. Les étudiants et les étudiantes sont regroupés en association (AETELUQ).

Service d'accueil et de renseignements

Une équipe de huit personnes répondent, par téléphone ou par courriel, aux demandes d'information sur les cours, les programmes, l'inscription, le fonctionnement de la TÉLUQ, etc. N'hésitez pas à communiquer avec ces personnes, elles offrent un service rapide et personnalisé.

Pour en savoir plus sur la TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM :

www.teluq.uqam.ca
Sans frais : 1 888 843-4333
Courriel : info@teluq.uqam.ca

Annexe III - Baccalauréat par cumul de programmes *

Cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat

Le grade de bachelier peut être obtenu par le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champs d'études différents. Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des programmes qui fait l'objet d'un cumul : la majeure, la mineure ou le certificat ; il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété une majeure n'est pas automatiquement admis à une mineure ou certificat ; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul, quand le programme de majeure ou le dernier programme a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de programmes comportant un programme d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir un baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de programmes, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (Règlement no 5, annexe I) ou s'adresser à son directeur de programme.

Cumul de certificats et de mineures

Le cumul de certificats et de mineures permet, à certaines conditions, d'obtenir le grade de bachelier. Il peut s'effectuer selon des cheminements prédéterminés déjà définis et approuvés par l'Université. On peut aussi obtenir le grade de bachelier sur la base d'un cheminement particulier, différent de ceux déjà approuvés par l'Université. Tout cheminement particulier doit faire l'objet d'une approbation.

Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul de certificats ou de mineures doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des certificats ou chacune des mineures : il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété un certificat ou une mineure n'est pas automatiquement admis à un deuxième ou à un troisième certificat ou mineure ; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul de certificats, quand les certificats sont majoritairement des certificats de l'Université du Québec (dont au moins un de l'UQAM), ou lorsque le dernier certificat a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de certificats comportant un certificat d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La Politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (Règlement no 5, annexe I) ou s'adresser à son directeur de programme.

* Consulter les différentes combinaisons possibles à la fin des sections de chaque Faculté ou École.

Annexe IV - Statistiques d'admission des programmes contingentés

Hiver 2011	Demandes	Refus	Offres	Base DEC ¹	Base universitaire ²
Administration (B)	1350	717	618 (46%)	24,50	3,00/4,3
Droit (B)	384	306	77 (20%)	28,91	3,25/4,3
Gestion et design de la mode – commercialisation de la mode (B)	71	15	52 (73%)	22,00	2,90/4,3
Gestion et design de la mode – gestion industrielle de la mode (B)	25	6	18 (72%)	22,00	2,90/4,3
Sciences comptables (B)	828	266	553 (67%)	24,50	2,50/4,3
Automne 2011	Demandes	Refus	Offres	Base DEC ¹	Base universitaire ²
Administration (B)	3271	1416	1855 (57%)	24,50	3,00/4,3
Art dramatique – enseignement (B)	94	60	34 (36%)	*	*
Art dramatique – études théâtrales (B)	89	37	46 (52%)	*	*
Art dramatique – jeu (B)	248	215	32 (13%)	*	*
Art dramatique – scénographie (B)	39	19	20 (51%)	*	*
Arts visuels et médiatiques – enseignement (B)	173	68	105 (61%)	*	*
Arts visuels et médiatiques – pratique artistique (B)	312	110	202 (65%)	*	*
Communication – cinéma (B)	293	257	35 (12%)	*	*
Communication – journalisme (B)	473	393	68 (14%)	26,50 (présélection)	3,15/4,3 (présélection)
Communication – médias interactifs (B)	78	33	44 (56%)	*	*
Communication – relations humaines (B)	450	123	326 (72%)	23,00	3,00/4,3
Communication – relations publiques (B)	689	405	260 (38%)	28,70	3,30/4,3
Communication – stratégies de production culturelle et médiatique (B)	488	342	146 (30%)	30,00	3,40/4,3
Communication – télévision (B)	254	214	39 (15%)	*	*
Communication marketing (B)	894	568	286 (32%)	28,20	3,30/4,3
Communication (M)	235	56	179 (75%)	25,00	3,05/4,3
Communication (C)	416	224	192 (46%)	25,60	3,25/4,3
Communication, politique et société (B)	304	94	210 (69%)	24,50	2,85/4,3
Danse – enseignement (B)	66	31	35 (53%)	*	*
Design de l'environnement (B)	435	169	266 (61%)	25,50	3,04/4,3
Design graphique (B)	418	335	83 (20%)	*	*
Développement de carrière (B)	258	16	241 (93%)	20,00	2,00/4,3
Droit (B)	1323	924	421 (32%)	29,05	3,25/4,3
Droit social et du travail (C)	290	106	184 (63%)	23,50	*
Éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale) (B)	1180	640	537 (46%)	26,00	3,00/4,3
Enseignement de l'anglais langue seconde (B)	244	205	38 (16%)	n.d.	n.d.
Enseignement du français langue seconde (B)	311	84	225 (72%)	19,00	2,00/4,3
Enseignement en adaptation scolaire et sociale – intervention au préscolaire-primaire (B)	747	317	429 (57%)	24,50	3,00/4,3
Enseignement en adaptation scolaire et sociale – intervention au secondaire (B)	350	133	217 (62%)	23,50	2,95/4,3
Enseignement secondaire – formation éthique et culture religieuse (B)	129	11	117 (91%)	20,00	2,00/4,3
Enseignement secondaire – français langue première (B)	360	61	298 (83%)	22,00	2,90/4,3
Enseignement secondaire – mathématiques (B)	221	59	159 (72%)	20,00	2,00/4,3
Enseignement secondaire – science et technologie (B)	138	44	94 (68%)	20,00	2,00/4,3
Enseignement secondaire – sciences humaines/univers social (B)	325	127	198 (61%)	23,80	2,90/4,3
Études théâtrales (M)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Gestion des ressources humaines (B)	551	250	301 (55%)	24,50	3,00/4,3
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie – gestion hôtelière et de restauration (B)	355	134	221 (62%)	24,50	2,50/4,3
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie – gestion des organisations et des destinations touristiques (B)	249	104	145 (58%)	24,00	2,50/4,3
Gestion et design de la mode – commercialisation de la mode (B)	302	77	225 (75%)	22,00	2,90/4,3
Gestion et design de la mode – gestion industrielle de la mode (B)	103	34	69 (67%)	22,00	2,90/4,3
Gestion publique (B)	200	68	132 (66%)	24,00	2,60/4,3
Histoire, culture et société (M)	53	5	48 (91%)	21,00	3,00/4,3
Intervention en activité physique – enseignement de l'éducation physique et à la santé (B)	505	382	123 (24%)	*	*
Intervention en activité physique – kinésiologie (B)	496	315	181 (36%)	*	*
Musique – enseignement (B)	124	38	68 (55%)	*	*
Psychologie (B)	875	290	584 (67%)	25,00	3,15/4,3
Psychologie (C)	295	115	180 (61%)	25,00	3,15/4,3
Relations internationales et droit international (B)	758	477	281 (37%)	28,70	3,20/4,3
Sciences comptables (B)	1302	367	935 (72%)	24,50	2,50/4,3
Sexologie (B)	677	255	422 (62%)	25,00	2,90/4,3
Travail social (B)	1098	761	336 (31%)	27,80	3,45/4,3

¹ Cote R du dernier candidat admis.

² Moyenne académique du dernier candidat admis.

(B) Baccalauréat

(M) Majeure

(C) Certificat

* : Il est impossible de fournir la cote R (ou cote de rendement) et la moyenne académique universitaire lorsque la sélection est jumelée à un test ou à d'autres critères.

n.d. : donnée non disponible.

Annexe V - Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep

Discipline et sujet	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège :			Programmes définis par objectifs et standards	Cours équivalents offerts à l' UQAM	Anciens codes de cours de cégep
	DEC sciences de la nature ¹	DEC sciences, lettres et arts ¹	DEC sciences humaines ¹			
Biologie :						
Évolution et diversité du vivant	00UK	01Y5	022V	101-NYA	BIO0300	101-301
Organismes pluricellulaires	00XU	01YJ	-	101-XXX	-	101-401
Chimie :						
Chimie générale	00UL	01Y6	-	202-NYA	CHI0310	202-101
Chimie des solutions	00UM	01YH	-	202-NYB	CHI0311	202-201
Chimie organique	00XV	-	-	202-XXX	-	202-202
Mathématiques :						
Calcul différentiel	00UN	01Y1	022X ²	201-NYA	MAT0349	201-103
Calcul intégral	00UP	01Y2	022Y ²	201-NYB	MAT0349	201-203
Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	00UQ	01Y4	022Z ²	201-NYC	MAT0339	201-105
Statistiques	-	01Y3	022P ou 022W	201-XXX	MAT0380	201-337
Physique :						
Mécanique	00UR	01Y7	-	203-NYA	PHY0350	203-101
Électricité et magnétisme	00US	01YF	-	203-NYB	PHG0330	203-201
Ondes et physique moderne	00UT	01YG	-	203-NYC	PHG0330	203-301

¹ À cause de la diversité dans les programmes collégiaux, d'autres cours peuvent être jugés équivalents.

² Les cours de mathématiques suivis dans le cadre du programme en sciences humaines sont acceptés pour l'admission en mathématiques.

Ce guide est publié par le Registrariat de l'UQAM.

Basé sur les renseignements disponibles au 14 juillet 2011, son contenu est sujet à changement sans préavis. Toutefois, les programmes et les cours sont régulièrement mis à jour sur le site Internet.

Pour une description complète et officielle des programmes offerts à l'Université du Québec à Montréal, veuillez consulter l'Annuaire.

REGISTRARIAT

Direction des publications
Carole Carlone

Coordination et révision de textes
Catherine Adam

Traitement de textes et mise en page
Catherine Adam
Patsy Hayes

COLLABORATION SPÉCIALE

Bureau du recrutement
Coordonnateurs des facultés
Directeurs et assistants à la gestion des programmes
Registrariat – Admission
Service de soutien académique
Service des communications

GRAPHISME COUVERTURE

Geneviève Ouellet
Service des communications

IMPRESSION

Impart Litho

Portes ouvertes

↪ Samedi 12 novembre 2011

↪ Mardi 7 février 2012

www.uqam.ca/portesouvertes

Venez nous rencontrer

Tournée des cégeps et écoles secondaires

Séances d'information

↪ Étudiants qui effectuent un retour aux études

↪ Nouveaux arrivants

Étudiant d'un jour

Profitez d'une occasion unique de vous glisser dans la peau d'un étudiant en visitant les lieux de votre future université.

Clavardage - Vos questions en direct

Des membres de notre personnel sont au bout du clavier pour répondre à vos questions.

www.etudier.uqam.ca

L'UQAM au centre-ville

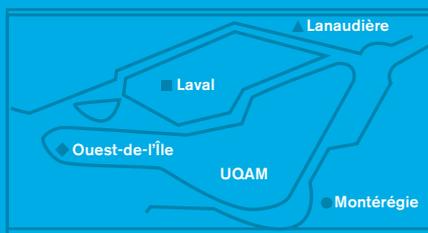
www.uqam.ca



A	Hubert-Aquin	DE	Design	M	1001 De Maisonneuve Est	SH	Sherbrooke
AB	Saint-Denis	DS	J.-A.-DeSève	N	Paul-Gérin-Lajoie	SU	100 Sherbrooke Ouest
AC	1259 Berri	EM	École supérieure de mode de Montréal	PK	Président-Kennedy	V	Sainte-Catherine Est
B	Maisonneuve	F	Musique	Q	Centre Pierre-Péladeau	VA	210 Sainte-Catherine Est
CB	Chimie et biochimie	J	Judith-Jasmin	R	Sciences de la gestion	VP	Centre des sciences de Montréal
CO	Cœur des sciences	K	Danse	RL	Résidences universitaires	W	Thérèse-Casgrain
CS	Centre sportif	KI	145 du Président-Kennedy	RS	Résidences universitaires	Y	1001 Sherbrooke Est
D	Athanase-David			SB	Sciences biologiques		
DC	279 Sainte-Catherine Est						

L'UQAM en région métropolitaine

www.region.uqam.ca



- **UQAM Montérégie**
 (Collège Champlain)
 Saint-Lambert
- **UQAM Laval**
 (Collège Montmorency)
 Laval
- ▲ **UQAM Lanauadière**
 (Cégep régional de Lanauadière)
 Terrebonne
- ◆ **UQAM Ouest-de-l'Île**
 3501, boul. Saint-Charles
 Kirkland